

VILLE DE BOULOGNE ~ BILLANCOURT

N° 29

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Objet mis en délibération : Communication sur les rapports des syndicats intercommunaux et de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest pour l'année 2022.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2023

Le jeudi 7 décembre 2023 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit le 1 décembre 2023.

ETAIENT PRESENTS : 49

Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Mme Marie-Laure GODIN, Monsieur Pascal LOUAP, Monsieur Michel AMAR, Madame Béatrice BELLIARD, Monsieur Bertrand-Pierre GALEY, Madame Sandy VETILLART, Monsieur Philippe TELLINI, Monsieur Pierre DENIZIOT, Madame Elisabeth DE MAISTRE, Monsieur Jean-Claude MARQUEZ, Madame Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Monsieur Claude ROCHER, Madame Armelle GENDARME, Monsieur Emmanuel BAVIERE, Madame Stéphanie MOLTON, Monsieur Alain MATHIOUDAKIS, Madame Blandine DE JOUSSINEAU, Monsieur Thomas CLEMENT, Madame Christine LAVARDE-BOEDA, Madame Marie-Josée ROUZIC-RIBES, Monsieur Olivier CARAGE, Monsieur André DE BUSSY, Monsieur Maurice GILLE, Monsieur Sidi DAHMANI, Monsieur Vittorio BACCHETTA, Madame Dorine BOURNETON, Madame Joumana SELFANI, Monsieur Nicolas MARGUERAT, Madame Cathy VEILLET, Monsieur Philippe MARAVAL, Monsieur Bertrand AUCLAIR, Madame Marie THOMAS, Madame Laurence DICKO, Monsieur Guillaume BAZIN, Monsieur Yann-Maël LARHER, Madame Constance PELAPRAT, Madame Marie-Noëlle CHAROY, Monsieur Xavier LAISSUS-PASQUALINI, Monsieur Hilaire MULTON, Madame Clémence MAZEAUD, Monsieur Antoine DE JERPHANION, Monsieur Denys ALAPETITE, Monsieur Evangelos VATZIAS, Madame Baï-Audrey ACHIDI, Madame Judith SHAN, Monsieur Laurent MOLARD, Monsieur Remi LESCOEUR, Madame Pauline RAPILLY-FERNIOT.

EXCUSES REPRESENTE(S) : 6

Madame Jeanne DEFRANOUX qui a donné pouvoir à Mme Blandine DE JOUSSINEAU, Madame Isaure DE BEAUVAl qui a donné pouvoir à M. Philippe TELLINI, Madame Emmanuelle BONNEHON qui a donné pouvoir à Mme Marie-Josée ROUZIC-RIBES, Madame Marie-Laure FOUASSIER qui a donné pouvoir à Mme Marie THOMAS, Madame Charlotte LUKSENBERG qui a donné pouvoir à Mme Joumana SELFANI, Madame Agathe RINAUDO qui a donné pouvoir à M. Yann-Maël LARHER.

Madame Constance PELAPRAT a été désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, rapporteur.

« Mes chers collègues,

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, les différents établissements publics de coopération intercommunale auxquels la Ville est adhérente nous ont adressé leur rapport d'activité pour l'année 2022 :

- Le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF),
- Le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC),
- Le Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP).

L'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest est également soumis à cette disposition.

Mme Béatrice BELLIARD, Maire-adjoint, rapporteur,

Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France (SIGEIF)

En 2022, le SIGEIF réunit 188 communes pour la compétence gaz avec 9 533 kms de réseau (9 529 kms en 2021) et 5,7 millions d'habitants desservis. Parmi ces communes 66 adhèrent également au SIGEIF pour la compétence électricité avec 9 374 kms de réseau Haute et Basse tension (soit 245 kms de plus qu'en 2021 avec 9 129 kms de réseau) et 1,5 millions d'habitants desservis.

La Ville de Boulogne-Billancourt adhère au SIGEIF uniquement pour la compétence gaz et compte en 2022 près de 90 kms de canalisations et 17 457 clients (17 995 clients en 2021) pour un peu plus de 122 000 habitants. À noter que la consommation de gaz des boulonnais a sensiblement diminué en 2022 avec 458,7 GWhs contre 564,5 GWhs en 2021 soit une diminution de l'ordre de 19% comparable à la baisse de consommation observée pour l'ensemble des altoséquanais et des franciliens.

L'année 2022 comme l'année 2021 a été marquée par une importante hausse des prix du gaz due à l'interruption progressive des flux de gaz vers l'Europe en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui était le premier pays exportateur de pétrole et de gaz naturel vers l'Europe. Cette interruption a créé une augmentation de la demande vers d'autres pays fournisseurs de gaz (Algérie, Qatar, Etats Unis...) avec pour conséquence une augmentation du prix du MWh de gaz qui a été multiplié par 20 en 2 ans en passant de 20 € MWh en 2020 à 400 € MWh en 2022. Toutefois, le SIGEIF a pu grâce au groupement de commandes gaz qu'il a créé en 2004 proposer aux 188 communes de la fourniture de gaz à des tarifs très préférentiels.

Durant l'année 2022 le SIGEIF a continué d'assurer ses missions traditionnelles de contrôle physique, comptable et financier sur les réseaux de gaz et d'électricité qui desservent les communes adhérentes et auprès des concessionnaires GRDF, ENEDIS et EDF.

Le SIGEIF a également poursuivi un accompagnement technique et financier de ses collectivités territoriales adhérentes en matière de services et de transition énergétique en proposant aux Villes adhérentes son assistance autour des quatre axes suivants :

1. Organiser et s'adapter :

Le SIGEIF accompagne ses collectivités adhérentes pour atteindre leurs objectifs de sobriété et d'efficacité énergétique, notamment dans les domaines de la rénovation énergétique, de la décarbonation, des transports et de la production locale d'énergies. Il coordonne, par ailleurs,

un groupement de commandes gaz et de services d'efficacité énergétique.

2. Moderniser et sécuriser :

Depuis la création de son service maîtrise d'ouvrage, le Syndicat a enfoui 314 km de lignes aériennes BT sur son territoire, d'euros hors taxes. En incluant les réseaux de communications électroniques et d'éclairage public, l'investissement s'élève à 185 millions d'euros.

A noter qu'en 2022, le SIGEIF a voté un plan d'investissement exceptionnel de 3 millions d'euros à destination de ses collectivités adhérentes pour la prise en charge intégrale des travaux d'enfouissement d'électricité.

3. Décarboner et Développer :

La stratégie énergie-climat de la Région Île-de-France a intégré les objectifs 100 % d'énergie Renouvelable et zéro carbone dès 2050. Dans cette perspective, le SIGEIF agit avec détermination en faveur du développement des mobilités propres en Île-de-France.

Concernant la mobilité électrique le SIGEIF dispose du premier réseau public de bornes de recharge en Ile-de-France avec en 2022, 769 points de recharge en Ile-de-France répartis sur 101 communes. En 2022, la Ville de Boulogne-Billancourt a ainsi été équipée de nouvelles bornes de recharge rapides et compte une douzaine de bornes de recharge installées par le SIGEIF. Le SIGEIF comptait également en 2022, six stations d'avitaillement en Gaz Naturel pour les véhicules (GNV) et Bio GNV à Gennevilliers (92), Noisy-le-Grand (93), Bonneuil-sur-Marne (94), Wissous (91), Réau et dernièrement à Saint-Denis (93).

4. Produire et Innover :

Le SIGEIF accompagne les projets d'énergies renouvelables locaux thermiques, de biométhanisation et photovoltaïques. En 2022, il a signé avec l'Ademe un contrat chaleur renouvelable (CCR) : géothermie, solaire, biomasse et s'est engagé à accompagner une vingtaine de projets pour une production de plus de 4 GWh renouvelables d'ici 2025. Il a à ce titre accordé une subvention de 3 millions d'euros pour la construction et l'exploitation de l'unité Biométhanisation dans le port de Gennevilliers (92). En 2022, le SIGEIF a également engagé des études pour le développement de projets d'unités de production photovoltaïques comme la ferme solaire de Marcoussis inaugurée en 2021 et poursuivi l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics notamment à Chaville, Boissy-Saint-Léger et Courtry. En 2022, Le SIGEIF a également lancé une étude visant à évaluer la production d'électricité de l'usine d'incinération de Sarcelles et sa conversion en hydrogène.

En 2022, les dépenses du SIGEIF se sont élevées à 47,16 M€ contre 40,55 M€ en 2021 soit une augmentation de presque 7%, dont 25,72 M€ en section de fonctionnement (24,8 M€ en 2021) et 19,09 M€ en section d'investissement (15,75 M€ en 2021). Elles se sont réparties comme suit :

- 19,64 M€ au titre du produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE) perçue pour le compte des communes
- 13,83 M€ pour les opérations d'enfouissement des réseaux de communications électroniques et des réseaux électriques basse tension (10,22 M€ en 2021)
- 6,08 M€ pour les charges de personnel, les dépenses de fonctionnement générales, les dépenses relatives au groupement de commandes, aux contrôles des concessions et à la collecte de la TCCFE
- 2,54 M€ de subventions et autres redevances versées aux communes
- 1,58 M€ pour la pose d'Infrastructures pour Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) (2,53 M€ en 2021)
- 0,98 M€ pour l'acquisition de nouveaux bureaux rue Monceau et pour diverses études
- 2,51 M€ d'autres dépenses et de dépenses pour ordre (dotations aux amortissements)

En 2022, les recettes du SIGEIF se sont élevées à 64,99 M€ contre 59,05 M€ en 2021 soit une augmentation de l'ordre de 10%. Elles se sont réparties comme suit :

- 5,68 M€ au titre des redevances de fonctionnement versées par les 188 communes adhérentes pour le service de distribution du gaz et par les 66 communes adhérentes pour le service de distribution de l'électricité ;
- 2,79 M€ au titre des redevances d'investissement pour les travaux d'éclairage public et sur les réseaux d'électricité ;
- 15,65 M€ pour les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité ;
- 19,84 M€ au titre de la TCCFE reversée aux communes ;
- 13,48 M€ au titre des excédents de fonctionnement et d'investissement reportés ;
- 7,55 M€ d'autres recettes dont les recettes d'exploitation du réseau public de bornes électriques et les recettes pour ordre (dotations aux amortissements).

Avec 47,16 M€ de dépenses toutes sections confondues et 51,5 M€ de recettes toutes sections confondues hors excédents reportés (13,48 M€), le SIGEIF affiche un excédent net de clôture fin 2022 de 4,35 M€.

M. Emmanuel BAVIERE, Maire-adjoint, rapporteur,

Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)

En 2022, le SIPPEREC réunit 117 collectivités adhérentes dont 84 pour la compétence électricité, 92 pour la compétence numérique, et 83 pour le développement des énergies renouvelables auxquelles a souscrit la Ville de Boulogne-Billancourt.

Durant l'année 2022, le SIPPEREC, comme le SIGEIF, a dû faire face à une hausse importante des prix de l'énergie et de l'électricité ininterrompue depuis 2021 en raison notamment de l'augmentation du prix du gaz et d'un contexte géopolitique incertain.

Afin de limiter cette hausse des prix, le Gouvernement a mis en œuvre en 2021 un bouclier tarifaire qui comprend trois mesures principales :

- Une réduction 22 €/MWh de la Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) ;
- Une augmentation pour l'année 2022 de 20 TWh du plafond de l'Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique (ARENH) limité à 100 TWh depuis 2010 avec un prix de 46,2 €/MWh ;
- Un chèque énergie d'un montant de 100 € distribué aux ménages les plus précaires.

Le SIPPEREC a salué ces mesures d'urgence tout en rappelant que ce dispositif touche principalement les usagers qui souscrivent aux tarifs réglementés de vente, alors que les 490 collectivités et établissements publics du groupement de commandes d'électricité qu'il regroupe n'y ont plus accès depuis le 1er janvier 2021. Aussi le SIPPEREC a appelé le gouvernement à relever à 150 TWh (150 000 MWh) le plafond de l'ARENH qui conduit à augmenter, de manière artificielle, les prix de l'électricité afin que l'investissement de la nation dans le nucléaire puisse profiter à tous, particuliers comme collectivités. L'expertise et les volumes achetés par le SIPPEREC ont toutefois permis aux collectivités d'obtenir les meilleurs prix dans un contexte particulier des prix de gros du marché de l'électricité en très forte hausse.

L'enfouissement des réseaux après la fourniture d'électricité constitue le second poste de dépenses par ordre d'importance, suivi par les subventions apportées aux villes. Celles-ci permettent de financer des travaux liés à l'électricité, notamment à l'enfouissement des réseaux électriques basse tension, mais aussi depuis l'avenant signé en avril 2016 avec EDF et ENEDIS la rénovation thermique des

bâtiments communaux, le passage en LED de l'éclairage public, l'achat de véhicules électriques pour les communes et le déploiement de la fibre optique pour la mise en place d'un réseau numérique à très haut débit.

Le SIPPAREC est aussi le premier producteur francilien d'énergies renouvelables avec 5 réseaux de géothermie, 101 centrales photovoltaïques et une centrale de production et de distribution d'hydrogène vert mise en service fin 2022.

À noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, la réglementation environnementale 2020 s'applique afin que les futurs bâtiments aient d'avantage recours à des sources d'énergies renouvelables.

Le SIPPAREC se positionne aussi comme le partenaire privilégié des collectivités pour la mobilité propre. Au regard de l'enjeu de développement de la mobilité électrique sur le territoire francilien, le Syndicat s'engage depuis 2017 pour le développement d'une offre de mobilité et de recharge sur le domaine privé et, plus récemment, sur le domaine public.

Avec son réseau « la borne bleue », l'objectif est de garantir un accès équitable au service public de la recharge, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité environnementale. 3 000 points de recharge ont été déployés en 2021. La Ville de Boulogne-Billancourt déjà dotée de bornes de recharge du SIGEIF partenaire du SIPPAREC, ne dispose pas de ces bornes bleues déployées prioritairement en Ile-de-France dans les anciennes stations Autolib.

Le SIPPAREC outre le groupement de commande d'achat d'électricité propose également depuis 2019 à ses collectivités adhérentes dont la Ville de Boulogne-Billancourt une centrale d'achat SIPP'n'CO avec un large catalogue de services et de marchés qui permet aux collectivités de bénéficier d'économies d'échelle et d'une expertise dans les domaines des transitions énergétiques et numériques.

Cette centrale d'achat propose actuellement 150 marchés pluriannuels regroupés autour de 8 bouquets de service : la performance énergétique, la mobilité propre, la téléphonie fixe et mobile, les réseaux internet et les infrastructures, les services numériques d'aménagement de l'espace urbain, les services numériques aux citoyens, la valorisation de l'information géographique et les prestations techniques pour le patrimoine de la ville.

La Ville de Boulogne-Billancourt a délégué au SIPPAREC la fourniture d'électricité ainsi que les réseaux de communications électroniques et les services de communication audiovisuelle et a signé des conventions avec le SIPPAREC concernant la gestion de la Taxe sur l'Électricité, la Redevance du Domaine Public (RODP) sur les télécommunications, l'enfouissement et le raccordement des réseaux de communications électroniques et les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

Le SIPPAREC dispose également d'un fonds de partenariat qui vient en aide aux 83 communes adhérentes pour la compétence électricité. La dotation 2021 de ce fonds de partenariat d'un montant de plus de 11 millions d'euros a été consacrée pour plus de 5 millions d'euros à l'enfouissement du réseau électrique, pour plus de 5 millions d'euros à des actions en faveur de la transition énergétique comme le passage au LED de l'éclairage public, la rénovation énergétique des bâtiments communaux éligibles aux certificats d'économie d'énergie (CEE), l'achat de véhicules électriques et l'installation d'infrastructures de recharge associées.

En 2022, afin de favoriser la relance économique et de lutter contre la précarité énergétique, le SIPPAREC a sensiblement augmenté sa dotation aux communes en leur permettant à chacune de

disposer d'une enveloppe de 180 K€ à 1,4 M€ pour ses actions en faveur de la transition énergétique et en offrant la possibilité aux CCAS de venir en aide aux ménages précaires (paiement des factures d'électricité, remboursement des achats d'ampoules basses consommation, réalisation de diagnostics énergétiques).

En 2022, le SIPPAREC a réalisé à Boulogne-Billancourt plus de 138 kms de réseaux de fibre optique très haut débit (42 kms en 2021) et a reversé à la Ville 2 078 783 € au titre de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité et 97 624 € de subventions au titre de la maîtrise de l'énergie et des mobilités propres (26 595 € en 2021).

En 2022 avec les restes à réaliser, les recettes du SIPPAREC se sont élevées à 235 M€ (231 M€ en 2021) dont 97 M€ de recettes d'investissement (93 M € en 2021) et 138 M€ en fonctionnement dont 55 M€ (54 M€ en 2021) au titre de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE).

Les dépenses du SIPPAREC quant à elles se sont élevées à 217 M€ en 2022 (218 M€ en 2021) dont 106 M€ pour les dépenses d'investissement (106 M € en 2021) et 111 M€ en fonctionnement.

Les 106 M€ de dépenses d'investissement du SIPPAREC concernent principalement :

- Les subventions d'investissement et d'équipements versées à hauteur de 44 M€
- Les immobilisations corporelles à hauteur de 8 M€
- Les immobilisations en cours à hauteur de 35 M€
- Les autres dépenses financières à hauteur de 15 M€
- Les dépenses pour ordre à hauteur de 4 M€

Les 111 M€ dépenses de fonctionnement du SIPPAREC concernent principalement :

- Les charges à caractère général à hauteur de 32 M€
- Les charges de personnel à hauteur de 7,5 M€
- Les reversements de taxes à hauteur de 54,5 M€
- Les autres charges de gestion courante à hauteur de 12 M€ dont **1,3 M€ de frais de maintenance**
- Les charges financières et exceptionnelles à hauteur de 1,5 M€
- Les dépenses pour ordre (dotations aux amortissements et virement à la section d'investissement) à hauteur de 3,5 M€.

M. Michel AMAR, Maire-adjoint, rapporteur,

Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP)

En 2022 le SIFUREP regroupait 108 villes adhérentes, soit une population de l'ordre de 4 millions d'habitants, et 68 collectivités pour sa centrale d'achat. Cette adhésion au SIFUREP permet pour les familles des villes adhérentes d'obtenir :

- Des tarifs remisés de l'ordre de 8% sur le catalogue des Pompes Funèbres Générales (PFG) ;
- Des forfaits pour les inhumations et les crémations respectivement de 2 027 € TTC et 1 614 € TTC contre (1 905 € TTC et 1 518 € TTC pour ces mêmes forfaits en 2021) soit une augmentation de l'ordre de 6,4% pour les inhumations et de 6,3% pour les crémations ;
- La gratuité des obsèques pour les enfants de moins d'un an et une remise de 50% sur les frais d'obsèques pour les enfants de moins de seize ans ;
- La prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources décédées sur le territoire de la commune.

Le SIFUREP gère 5 crématoriums : le crématorium du Mont Valérien à Nanterre avec 1 912 crémations en 2022), le crématorium du Val de Bièvre à Arcueil avec 1 566 crémations en 2022, le crématorium du Parc de Clamart avec 2 442 crémations en 2022 dont une grande partie des personnes décédées à Boulogne-Billancourt, le crématorium de Champigny sur Marne avec 1 890 crémations en 2022 et le crématorium de Montfermeil inauguré en octobre 2019 avec 1 402 crémations en 2022.

Le SIFUREP gère également 2 chambres funéraires qui accueillent les personnes décédées avant inhumation ou crémation : la chambre funéraire de Nanterre qui a accueilli 1 360 personnes décédées en 2022 et la chambre funéraire de Montreuil qui a accueilli 994 personnes décédées en 2022.

Le rapport annuel du SIFUREP fait état d'une mortalité en augmentation en France en 2022 avec 667 000 personnes décédées soit 5 000 de plus qu'en 2021 mais 2 000 de moins qu'en 2020. La canicule de l'été 2022 serait en partie responsable de cette augmentation et dans une moindre proportion l'épidémie de Covid-19 qui a été plus meurtrière en 2020.

On enregistre à l'inverse en 2022 une légère augmentation du nombre de décès dans les Hauts-de-Seine en 2022 avec 10 747 décès contre 10 712 en 2021 et une diminution du nombre de décès en Ile-de-France 80 500 décès en 2022 et 82 200 décès en 2021.

Cette légère augmentation du nombre de décès se confirme sur le territoire du SIFUREP avec 4 966 obsèques enregistrés en 2022 contre 4 923 obsèques comptabilisés en 2021 dont 1 566 au tarif forfaitaire comprenant 898 forfaits inhumation et 668 forfaits crémation. Ce chiffre reste cependant très inférieur à celui de l'année 2020 où 5 819 obsèques ont été enregistrés. La Ville de Boulogne-Billancourt comme pour les Hauts-de-Seine et sur le territoire du SIFUREP enregistre une légère augmentation du nombre de décès avec 912 décès en 2022 contre 905 en 2021.

Le rapport du SIFUREP enregistre également une diminution du nombre de crémations dans les 5 crématoriums du SIFUREP (Mont Valérien à Nanterre, Val de Bièvre à Arcueil, Parc à Clamart, Champigny-sur-Marne et Montfermeil) avec 8 902 crémations réalisées en 2021 (9 413 réalisées en 2020).

Les principales missions exercées par le SIFUREP durant l'année 2022 sont dans la continuité de celles exercées par le Syndicat les années précédentes à savoir :

- Une offre de services d'obsèques proposée aux familles endeuillées contrôlée grâce à une Délégation de Service Public renouvelée tous les quatre ans, avec le choix d'un opérateur funéraire permettant d'encadrer la qualité et les prix des prestations funéraires avec des forfaits. Ces forfaits comprennent l'organisation et la préparation des obsèques avec la fourniture du cercueil, le maître de cérémonie ainsi que le convoi avec corbillard, le chauffeur et les porteurs. Le SIFUREP qui assure également la prise en charge d'obsèques de personnes dépourvues de ressources enregistre également une augmentation une diminution significative avec 310 obsèques prises en charge contre 229 en 2021 mais avec un chiffre nettement inférieur celui de 2020 avec 539 obsèques prises en charge.
- Un accompagnement des collectivités adhérentes dans la gestion de leur cimetière qui nécessite une grande technicité dans le domaine funéraire mais aussi environnemental, patrimonial ou encore informatique ainsi qu'une étude et une expertise technico juridique sur toutes les autres questions posées relatives aux services funéraires (transport de corps, conditions d'inhumation et de crémation, création et gestion des jardins cinéraires ...).
- La mise à disposition d'un ensemble d'outils destinés aux familles endeuillées et aux collectivités pour les accompagner dans les services funéraires (guide des obsèques, site internet du SIFUREP, enquête annuelle sur les tarifs, les durées des concessions, le type de

travaux entrepris, et la tenue d'un colloque annuel entre les différentes communes adhérentes sur une thématique d'actualité des services extérieurs de pompe funèbre en l'occurrence le colloque annuel qui s'est tenu en 2022 a été consacré aux cimetières du futur et particulièrement sur leur dimension écologique.

En 2022, les dépenses de fonctionnement du SIFUREP se sont élevées à 990 376 € (945 283 € en 2021) et les recettes de fonctionnement à 885 440 € (869 924 € en 2021). Les dépenses d'investissement se sont élevées pour leur part à 93 018 € hors restes à réaliser (40 643 € en 2021) et les recettes d'investissement à 179 156 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte de la communication des rapports d'activités des syndicats intercommunaux pour l'année 2022.

Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Maire, rapporteur
Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest

L'exercice budgétaire 2022 a été marqué par les effets du ralentissement de la croissance mondiale et de la forte poussée inflationniste. Dans ce contexte, les dépenses de fonctionnement de GPSO n'ont pas été épargnées par cette conjoncture économique.

Grâce à sa santé financière, Grand Paris Seine Ouest a néanmoins pu réduire une nouvelle fois le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et poursuivre son ambitieux programme d'investissements :

Les impôts et taxes qui se limitent désormais à la Cotisation foncière des entreprises et à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères ont représenté 41% des recettes réelles de fonctionnement, marquant une stabilité par rapport à 2020.

Des dépenses de fonctionnement stables :

- Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 220 M€, en augmentation par rapport à 2021 (+ 2,8 % soit + 6 M€).

La hausse des dépenses est expliquée par des dépenses supplémentaires liées au renforcement du service rendu à l'utilisateur dans le cadre du nouveau marché de collecte des déchets et de propreté urbaine (+ 2,1 M€), par l'augmentation des tarifs du SYCTOM pour le traitement des déchets collectés (+ 0,64 M€), mais aussi en raison de la hausse des tarifs de l'énergie et du carburant du fait des tensions en approvisionnement et de l'inflation (+ 0,5 M€).

- Le budget de GPSO reste significatif pour prendre en compte les exigences des habitants :
 - 254 M€ de recettes réelles contre 249 M€ en 2021 ;
 - 220 M€ de dépenses réelles de fonctionnement pour les services aux habitants contre 214 M€ en 2021 ;
 - En investissement, notre budget est de 47 M€ contre 45 M€ en 2021 ;

GPSO : des services de proximité pour garantir le cadre de vie des habitants

Les travaux d'entretien de la voirie : de nombreux chantiers ont été menés durant l'année 2022 sur les 8 villes pour moderniser et faire évoluer qualitativement l'espace public et mettre en place des zones de circulation apaisée et sécurisée afin de faciliter la circulation des usagers.

L'accessibilité de l'espace public : 536 arrêts de bus sont accessibles aux usagers à mobilité réduite, soit plus de 85 % des arrêts. 257 traversées piétonnes sur 267 sont également accessibles aux usagers à mobilité réduite.

L'éclairage public a été également rénové (déploiement LED) avec 452 points lumineux remplacés par la LED sur l'ensemble du territoire.

24 opérations de voirie ont été réalisées sur le territoire.

GPSO : une innovation environnementale permanente

Durant l'année 2022, GPSO a élaboré son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui a pour objectif la réduction de 15 % de la quantité de déchets produite sur le territoire d'ici 2030 par rapport à 2010 (soit de 385 kg par habitant en 2021 à 329 kg par habitant en 2030). Ce dernier a été adopté en Conseil de Territoire en février 2023.

Le 1er octobre 2022, le nouveau marché de collecte des déchets et de propreté a débuté. Dans ce nouveau contrat, des clauses et critères environnementaux importants ont été inclus afin de favoriser les offres des prestataires proposant des solutions pour réduire l'impact environnemental des prestations, ainsi que les nuisances sonores des équipements et matériels. Ainsi, ce nouveau marché va permettre de poursuivre l'accroissement de la flotte de véhicules électriques utilisée sur le territoire. Le nouveau marché de collecte débuté en octobre 2022 intègre la pérennisation de la collecte des déchets alimentaires sur les villes l'ayant expérimenté et prévoit son extension à toutes les villes du territoire progressivement entre 2023 et 2025.

En 2022, 1 301 demandes de particuliers ont été instruites par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC), contre 888 en 2021.

GPSO : un territoire au cœur du numérique et du soutien aux entreprises innovantes

Par son soutien à Seine Ouest Entreprise et Emploi, GPSO œuvre également à faciliter l'insertion sur le marché de l'emploi de tous les publics (étudiants, bénéficiaires du RSA, actifs en reconversion...) par l'organisation de forums emplois, notamment à Boulogne-Billancourt, Chaville et Meudon en 2022.

GPSO agit pour le logement social et la rénovation de l'habitat

En 2022, 249 logements sociaux ont été agréés par l'État et GPSO a attribué 1 321 400 € de subventions aux bailleurs sociaux.

En 2022 : 294 propriétaires occupants, 10 propriétaires bailleurs et 42 copropriétés ont sollicité les conseillers Habitat Qualité.

GPSO agit pour la mobilité

GPSO est tout autant pleinement investi en faveur de la mobilité durable : développement des solutions d'autopartage et de véhicules en free-floating, extension du service Vélib' sur le territoire avec 66 stations opérationnelles.

Le Plan Vélo a été adopté à l'unanimité en Conseil de Territoire en juin 2022. Il a pour ambition la constitution d'un réseau de 93 kilomètres de réseau cyclable structurant sécurisé pour mailler le territoire et renforcer la connexion entre les villes et vers les pôles voisins du territoire.

Poumon vert de la petite couronne francilienne. GPSO œuvre à préserver et développer son patrimoine arboré et ses espaces verts, et procède à la désimperméabilisation de l'espace public :

- Une centaine de jardiniers plantent et entretiennent près de 85 000 plantes et fleurs sans pesticide, sur plus de 5 141,5 m² de surface végétalisée.
- Durant l'année 2022, 5 000 m² ont été désimperméabilisés à travers 49 opérations sur l'ensemble du territoire.

GPSO territoire dédié à la culture et au sport

- Une programmation culturelle proposée par les conservatoires de GPSO :

En 2021/2022, 499 manifestations publiques en présentiel et de nombreux événements en ligne ont eu lieu, réunissant 49 769 spectateurs en présentiel et de nombreux spectateurs en ligne. 5515 élèves étaient inscrits en 2022 dans les 5 conservatoires (7 sites) du Territoire.

Le Complexe sportif Marcel Bec en 2022 :

- Ce sont 73 412 utilisateurs des équipements extérieurs et 79 056 utilisateurs des équipements intérieurs.
- La 10^{ème} édition du Festival des sports et de la nature et du Trail du Muguet s'est tenue du vendredi 25 au dimanche 26 juin 2022.

En 2022, les élus territoriaux de GPSO ont renouvelé leur soutien aux équipes féminines de sports de haut-niveau :

L'expérience de Paris 92 illustre la reconnaissance grandissante du sport féminin de haut niveau. C'est dans cet esprit qu'en 2022 GPSO a soutenu Paris 92 à hauteur de 465 000€. En 8 saisons, les élus territoriaux de GPSO ont voté plus de 4 M€ d'aides financières en faveur du Paris 92.

Le club de basketball masculin Vanves GPSO Basket a également été subventionné en 2022 à hauteur de 150 000 €.

Le club de hockey masculin de Meudon s'est vu subventionné à hauteur de 100 000€ pour la troisième saison consécutive. »

LE CONSEIL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les rapports d'activité du SIGEIF, du SIPPAREC et SIFUREP et de l'EPT GPSO pour l'année 2022,

Sur l'exposé qui précède.

DÉLIBÈRE

Article unique : Il est pris acte de la communication des rapports d'activités du SIGEIF, du SIPPAREC et du SIFUREP pour l'année 2022.

Adopté à l'unanimité

Pour : 55

Et ont les membres présents, signé au registre après lecture.

Transmis en préfecture le 13 décembre 2023
N° 092-219200128-20231207-137119-DE-1-1

Pour copie conforme,
le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Laguet', written over a horizontal line.



RAPPORT ANNUEL



2022



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

LE TERRITOIRE DU SIGEIF *



5,68 M
d'habitants



188
communes desservies
au gaz naturel dont

66 adhérentes
à l'électricité



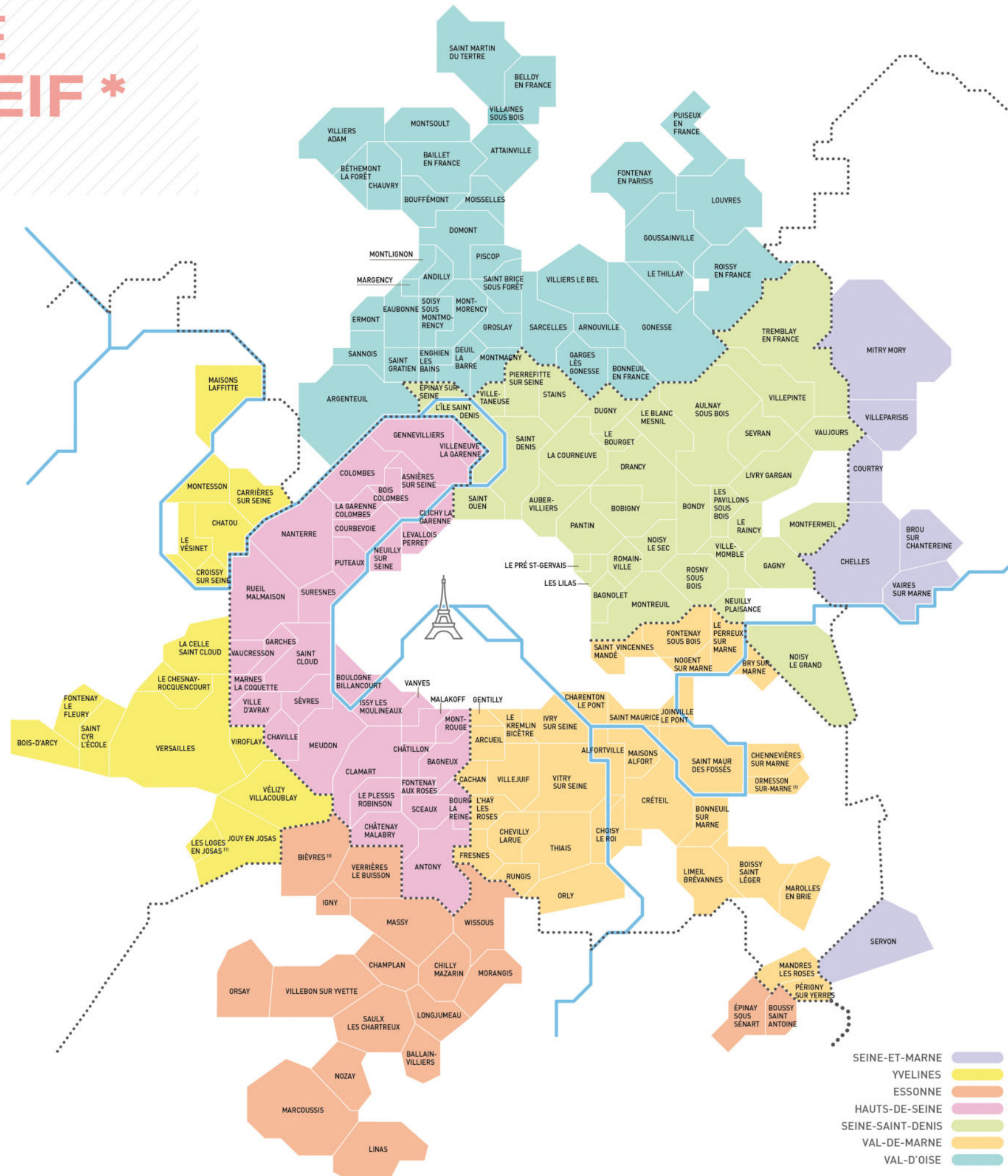
9 533 km
de réseau gaz

9 374 km
de réseau électrique



15,8 km
programmes de lignes
multi-réseaux déposés

11 M€ HT
d'investissement



SEINE-ET-MARNE
YVELINES
ESSONNE
HAUTS-DE-SEINE
SEINE-SAINT-DENIS
VAL-DE-MARNE
VAL-D'OISE

Limites de départements



150 M€
d'achat de gaz par an, pour
un volume de **3 TWh**



1^{er} acheteur public de
gaz en île-de-France



1^{er} réseau public de bornes
de recharge en île-de-France

769 Points de
recharge déployés
sur 101 communes



242 GWh CUMAC
de CEE déposés dont
586 Wh cumac "précarité"

1 640⁽¹⁾
GWh CUMAC
déposés depuis 2015
(dispositif Sigeif/Sipperec)



6,64 M€
reversés depuis 2015 aux
collectivités bénéficiaires
du dispositif des CEE

* S'ajoutent aux deux compétences historiques gaz et électricité, celles liées, notamment, aux GNV, IRVE, EnR...

SOMMAIRE



PAGE 2

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

PAGE 5

LES CHIFFRES CLÉS

PAGE 9

FAITS MARQUANTS 2022

PAGE 29

GOVERNANCE ET INSTANCES

- ✦ Structures et instances.
- ✦ Les missions historiques.
- ✦ Une offre de services large et innovante.
- ✦ Coopération décentralisée, le Sigeif poursuit son action.
- ✦ Le bureau du Sigeif. ✦ Les commissions.
- ✦ La communication institutionnelle du Syndicat.
- ✦ Le budget du Syndicat.



PAGE 53

LES ACTIONS DE DÉCARBONATION

- ✦ Mobilité électrique : 1^{er} réseau public de bornes électriques en Île-de-France.
- ✦ Mobilité gaz : le GNV/Bio-GNV, une mobilité propre en Île-de-France.
- ✦ L'unité Biométhanisation à Gennevilliers.
- ✦ L'offre solaire et lancement des projets pilotes.
- ✦ Le contrat chaleur renouvelable (CCR).



PAGE 69

NOS MISSIONS HISTORIQUES : CONCESSIONS GAZ ET ÉLECTRICITÉ

- ✦ Les modalités du contrôle.
- ✦ Le territoire, les clients et la consommation.
- ✦ Concession gaz : le contrôle technique et financier de la concession.
- ✦ Concession électricité : le contrôle technique et financier de la concession.
- ✦ Le contrôle et le sécurisation de la perception de la TCCFE.
- ✦ Le contrôle comptable et financier des concessions.
- ✦ Les enquêtes de satisfaction auprès du client-usager.



PAGE 117

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTIONS

- ✦ Accompagner les collectivités dans la transition énergétique.
- ✦ Valoriser les CEE : le dispositif commun.
- ✦ Innovation.
- ✦ Groupement de commandes gaz : acheter le gaz aux meilleures conditions.
- ✦ Enfouissement des lignes électriques aériennes.



PAGE 141

ANNEXES

- ✦ Membres du Comité d'administration.
- ✦ Longueur des réseaux de gaz et d'électricité et énergies acheminées.
- ✦ Membres du groupement de commandes gaz.





JEAN-JACQUES GUILLET

Président du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France

Maire de Chaville

Membre honoraire du Parlement

« L'équipe du Sigeif est prête, une fois encore, à relever le défi. »

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Dans le domaine de l'énergie, n'attendons pas de solution miracle à la crise que nous connaissons. Les prix demeureront à un niveau élevé, les tensions géopolitiques étant loin de s'apaiser et les mécanismes européens de se modifier.

Faut-il s'en lamenter ou, au contraire, saisir cette occasion pour mener des politiques volontaristes ?

Depuis longtemps, on savait que le « signal prix » était le facteur déclenchant l'action en faveur des énergies renouvelables, de l'efficacité et de la sobriété énergétiques. Nous en avons aujourd'hui la confirmation. Si, de son côté, l'État relance l'industrie nucléaire, les collectivités locales sont soucieuses de rénovation thermique de leurs bâtiments, comme de valoriser de nouvelles pistes de production d'énergie. La géothermie profonde ou de surface, la chaleur fatale, le solaire photovoltaïque et thermique, le biométhane, l'hydrogène, etc, constituent des opportunités attrayantes mais qui, hélas, ne peuvent pas toujours être mises en œuvre rapidement.

C'est le cas de l'hydrogène dont l'usage, en particulier dans les transports, ne pourra être que partiel à moyen terme.

Le Sigeif, en coopération avec ses concessionnaires et l'Ademe, dont il est opérateur pour le Fonds chaleur, est l'outil privilégié des communes pour l'exploration et la mise en œuvre de ces différentes pistes.

Mais son expertise, le sens de l'innovation, qu'il porte dans ses gènes depuis l'origine et qu'il va développer prochainement, lui permettent de prendre aussi en compte les réalités.

Les énergies fossiles, qu'on le veuille ou non, sont loin d'avoir disparu, et les outils technologiques nécessaires à la transition sont loin d'être opérationnels. Si certaines de nos actions auront des effets rapides, par exemple dans la mobilité, le biométhane ou le solaire, d'autres doivent être envisagées sur le long terme.

L'équipe du Sigeif est prête, une fois encore, à relever le défi. ✚

LE SIGEIF EN ACTION

21 juin - Lancement de l'unité Biométhanisation dans le port de Gennevilliers

4 mai - Inauguration d'une borne de recharge à Noisy-le-Grand



28 octobre - Signature du nouveau contrat de concession gaz

17 mai - Intervention du Sigeif sur le plateau de France 3 Île-de-France



12 mai - Inauguration d'une borne de recharge à Bagneux



18 octobre - Sommet de l'Axe-Seine



7 juin - Visite de la ferme solaire de Marcoussis par l'union des maires de l'Essonne



29 mars - Signature du projet de la ferme solaire urbaine sur toiture à Maisons-Alfort



5 janvier - Inauguration de la borne de recharge à Suresnes

19 octobre - Campagne de presse du Pôle énergie Île-de-France dans Le Parisien

22 novembre - Campagne de presse du Pôle énergie Île-de-France dans Le Parisien

LES POINTS FORTS DU SIGEIF EN 2022



17 octobre - Lancement du SDIRVE du Sigeif



17 octobre - Comité d'administration



22 décembre - Mise en service de la station multi-énergies de Sigeif Mobilités à Réau



27 septembre - Congrès FNCCR à Rennes



20 octobre
Congrès AMORCE



6 septembre - Inauguration d'une borne de recharge à Colombes



22 octobre - Signature de la charte d'engagement écogaz



28 juin - Signature d'une convention Sigeif/Siaap au salon de l'AMIF



12 janvier - Présentation des prestations d'efficacité énergétique proposées par le Sigeif

LES CHIFFRES DE LA CONCESSION GAZ



188
communes desservies

5 682 158
habitants

1 161 061
clients



294 M€
de recettes pour

22 724 GWH
de gaz acheminés

1 391 M€
valeur nette réévaluée

2 360 M€
valeur brute des ouvrages



9 533 KM
longueur du réseau

101 911
conduites montantes, dont

56 459 (55,4 %)
en concession

46,7 M€
consacrés à l'adaptation
et à la sécurisation

16,8 M€
consacrés au développement
du réseau

494
dommages aux ouvrages
de gaz lors des travaux
de voirie, dont

310 avec fuites



7 678 KM
de canalisations surveillées,
dans le cadre de la recherche
systématique de fuites

31,4 ANS
âge moyen des canalisations

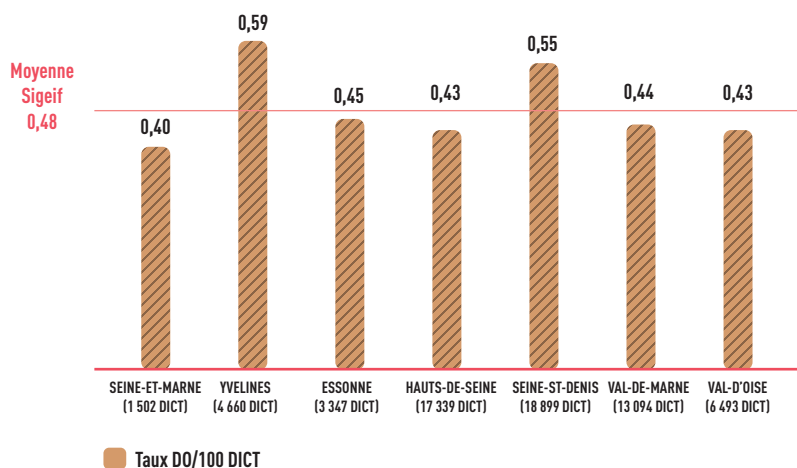
2 613
postes de détente de
distribution publique

+ TAUX DE DOMMAGES AUX OUVRAGES LORS DES TRAVAUX DE VOIRIE [POUR 100 DICT] *

En 2022, GRDF a enregistré **494 dommages aux ouvrages (- 5,6 %)** lors ou après travaux de tiers, dont **310 fuites enterrées**.

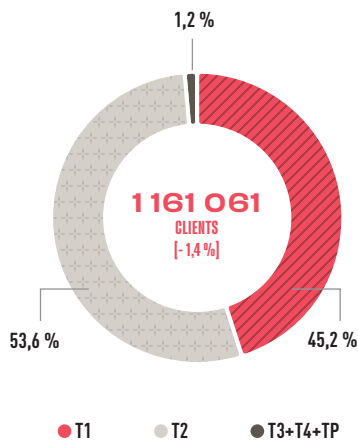
43,9 % des dommages ont été causés par une utilisation inappropriée de la pelle mécanique, bien que ces dommages ne représentent que 4,7 % des incidents, ils sont à l'origine de 17,7 % des clients coupés.

* Nombre de déclarations de chantiers avec présence de canalisations gaz (toutes maîtrises d'ouvrage confondues : collectivités, opérateurs de réseaux, particuliers...).



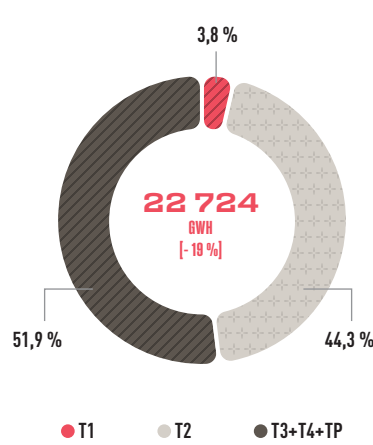


+ RÉPARTITION DES CLIENTS PAR TARIF D'ACHEMINEMENT *

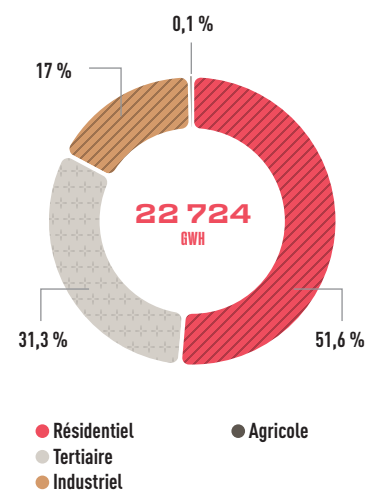


* Voir définition des tarifs d'acheminement en page 72.

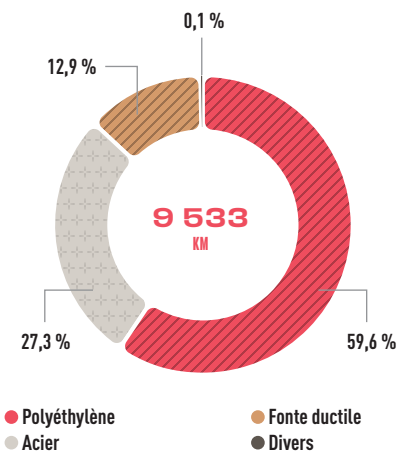
+ RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION PAR TARIF D'ACHEMINEMENT *



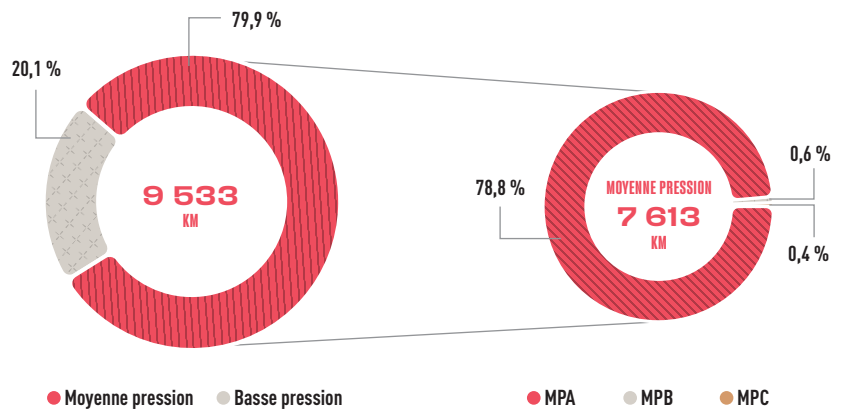
+ QUANTITÉS ACHÉMINÉES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



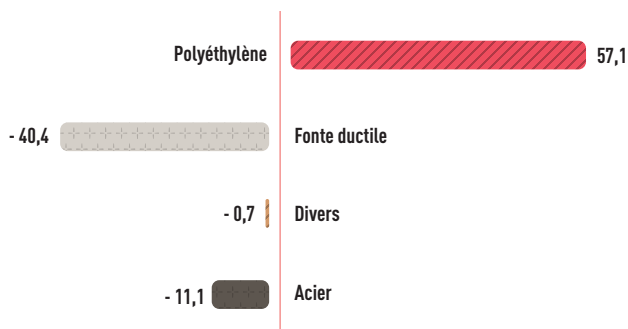
+ NATURE ET LONGUEUR DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR MATÉRIAU



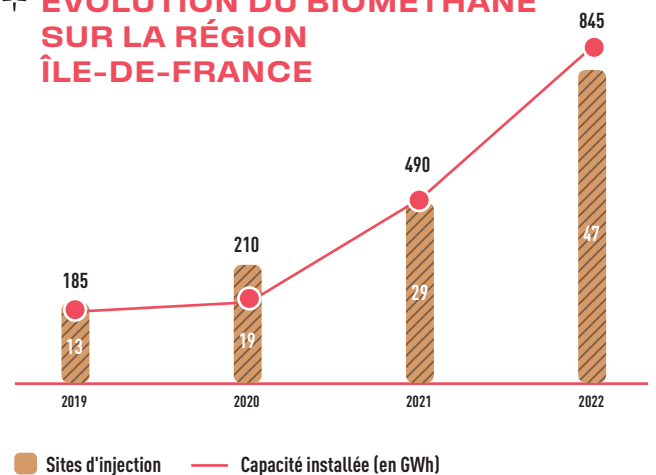
+ NATURE ET LONGUEUR DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR PRESSION



+ ÉVOLUTION DE LA NATURE DES RÉSEAUX 2021/2022 (EN KM)



+ ÉVOLUTION DU BIOMÉTHANE SUR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



LES CHIFFRES DE LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ



66
communes

1 474 061
habitants

739 764
clients



266,5 M€
de recettes pour

6 109 GWH
d'électricité acheminés

1 097 M€
valeur brute des ouvrages

584 M€
valeur nette des ouvrages



4 003 KM
de réseau HTA

et **5 372 KM**
de réseau BT

24,6 M€
consacrés à la qualité,
à l'environnement et
au renforcement,

dont **3,3 M€**
pour les postes sources

39,4 M€
consacrés au développement
du réseau électrique

36,9 ANS
âge moyen des ouvrages

1 327
clients aidés dans
le cadre du FSL

4 927
postes sources

43 874
clients coupés plus de
3 h, en durée cumulée

et **40,5 MIN**
de durée moyenne de
coupure par an (critère B)



2 596
producteurs d'électricité

dont **2 568**
d'origine photovoltaïque

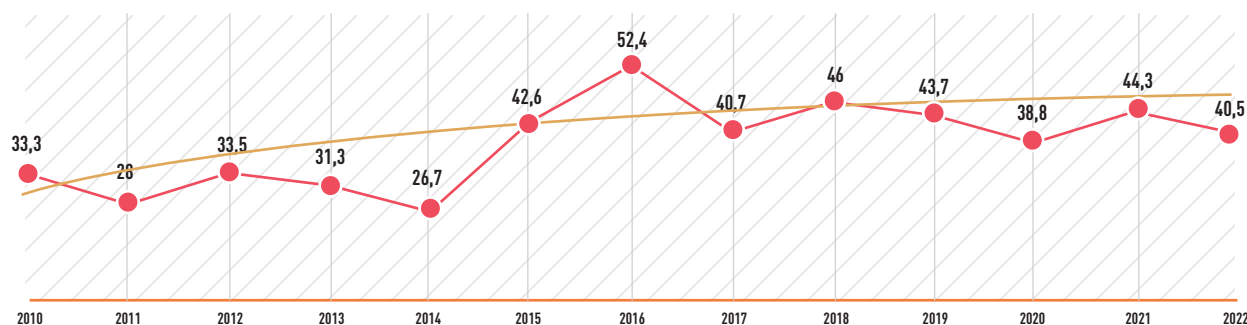
pour **130 MW**
de puissance raccordée



30 595
clients crédités du
chèque énergie par
EDF Commerce

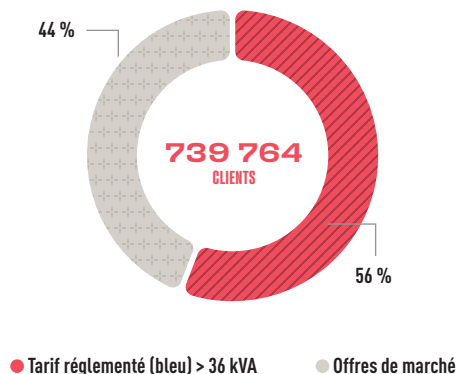
+ CRITÈRE B : DURÉE ANNUELLE DE COUPURE [PAR CLIENT BASSE TENSION, EN MIN]

Avec **40,5 min** de temps moyen de coupure en 2022, la **tendance du critère B** sur le territoire du Sigeif s'est **améliorée de 3,8 min**.

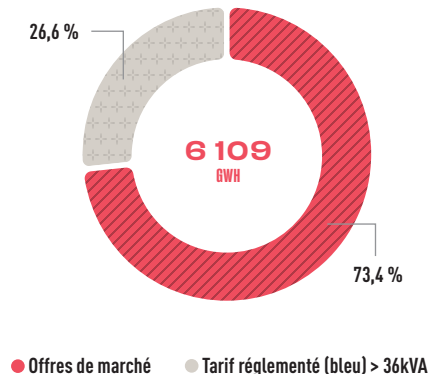




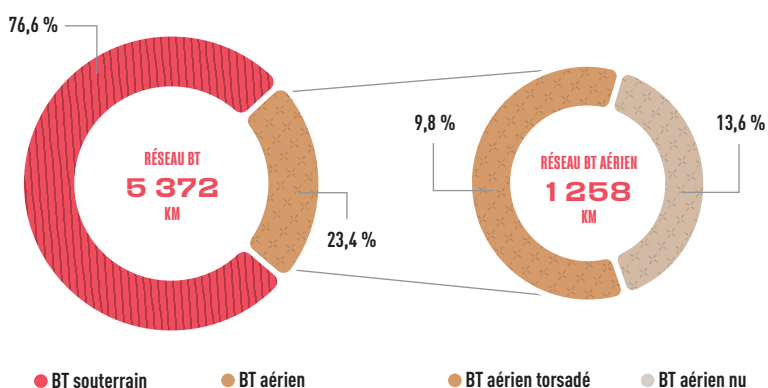
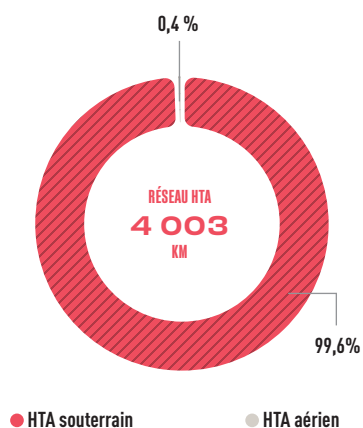
+ RÉPARTITION DES CLIENTS ENTRE TARIF RÉGLEMENTÉ ET OFFRES DE MARCHÉ



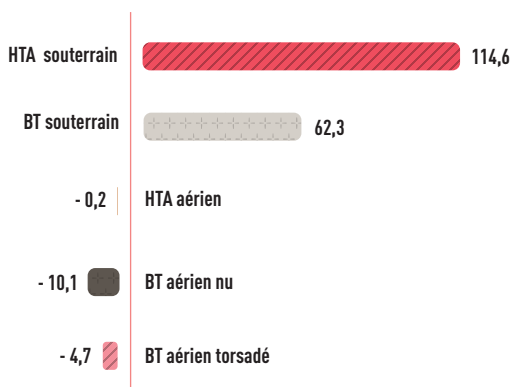
+ RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION ENTRE TARIF RÉGLEMENTÉ ET OFFRES DE MARCHÉ



+ NATURE ET LONGUEUR DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION



+ ÉVOLUTION DE LA NATURE DES RÉSEAUX 2021/2022 (EN KM)



+ PART DU RÉSEAU AÉRIEN





FAITS MARQUANTS 2022



Hausse des prix et instabilité chronique : l'invasion de l'Ukraine par la Russie a bouleversé les marchés de l'énergie. Elle a rebattu les cartes géopolitiques, par l'interruption progressive des flux de gaz et pétrole russes vers l'Europe, celle-ci recourant en urgence à d'autres sources d'approvisionnement, depuis les États-Unis ou le Proche-Orient. Elle a également remodelé les mix énergétiques, au profit des énergies renouvelables et du nucléaire, dont le retour en grâce s'explique aussi par ses très faibles émissions de gaz à effet de serre, au moment où le réchauffement climatique, par la multiplication de phénomènes extrêmes, devient une réalité tangible pour tous. †

HAUSSE INÉDITE DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Pendant près d'une décennie et jusqu'à la mi-2021, en Europe, le prix de base du mégawattheure d'électricité avait fluctué entre 30 et 60 euros. À l'issue de la crise sanitaire, la courbe s'inscrit à la hausse. Les prix vont alors grimper et descendre au gré des événements géopolitiques ou d'aléas industriels, passant de 100 euros le MWh en septembre 2021⁽¹⁾ à 369 en mars 2022, à la suite de l'entrée en guerre de la Russie. Après ce début d'année mouvementé, le MWh hebdomadaire atteint 612 euros en septembre (avec des pointes à 1 000 euros !), en raison d'une production nucléaire en berne, de réserves hydroélectriques en baisse et de la crainte des interruptions de livraison de gaz par Nord Stream 1. Puis le mégawattheure retombe, après l'annonce par la Commission européenne de réflexions visant à édifier une nouvelle architecture européenne de marché. Malgré une fin d'année particulièrement douce, les prix remonteront encore, clôturant une année 2022 marquée par une violence inédite des mouvements de marché.

Les facteurs géopolitiques sont évidemment largement à l'origine de cette flambée des prix, mais celle-ci s'explique également par le mécanisme de formation des prix. En effet, l'électricité étant une énergie non stockable, l'offre doit en permanence s'ajuster à la demande.

En conséquence, les centrales de production sont appelées au fur et à mesure des besoins, en commençant par les moins chères (solaire, éolien, nucléaire), pour ne recourir que marginalement aux plus chères (centrales thermiques au gaz, charbon et fioul).

Ce modèle de la rémunération au mérite (ou au coût marginal) n'est pas nouveau et il a longtemps permis à EDF de structurer sa tarification. En étant confronté à une situation de pénurie totalement inédite, il a montré ses limites. À la chute de la production nucléaire française, qui contribue de longue date à la stabilité des prix de gros en Europe, se sont ajoutées des conditions météorologiques défavorables aux productions éolienne (peu de vent) et hydraulique (sécheresse). Pis : appelées à la rescousse, les centrales au gaz ont subi les conséquences de l'embargo de la production russe et du coût du CO₂.

Autant d'éléments qui, survenant au même moment, ont entraîné une spirale inflationniste qui ne s'est calmée qu'en fin d'année. +

(1) Prix moyen hebdomadaire (sources : Épex, RTE).



+ LA FOLLE ANNÉE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

L'énergie abondante et bon marché n'est plus qu'un lointain souvenir. Après une décennie de prix bas, voire très bas, le retournement de situation est brutal. En 2021, le monde avait subi un choc énergétique global, avec une hausse des prix vigoureuse, qui avait signé la fin des périodes de confinement et accompagné la reprise économique. En 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a brutalement accentué ce mouvement de hausse généralisée, le gaz et l'électricité atteignant des niveaux inédits et le pétrole tutoyant à nouveau les 100 dollars. Mais cette fois, le choc énergétique global a surtout touché l'Europe, parce qu'elle était directement impactée dans son approvisionnement en gaz et pétrole. Qui plus est, la politique sanitaire de la Chine, avec des confinements stricts, s'est traduite par un net rétrécissement de sa demande en énergies fossiles, évitant ainsi un emballement supplémentaire des marchés. L'Europe s'est donc organisée pour réagir à cette nouvelle situation géopolitique, redessinant à la fois une politique énergétique plus ambitieuse et actant des modifications substantielles de ses flux d'approvisionnement. Elle a aussi dû prendre dans l'urgence des mesures de protection des consommateurs, qui faisaient face à des factures particulièrement lourdes.

L'Europe a subi plus de dix-huit mois de hausse presque continue des prix de l'électricité et du gaz. En 2020, ce dernier s'échangeait à 20 euros le MWh. En 2021, à l'issue de la crise sanitaire, ces prix ont commencé à grimper. Puis, en 2022, ils se sont envolés. Crise géopolitique avec la guerre menée par la Russie, interruptions de fourniture pour les pays refusant de payer le gaz en roubles, embargo européen du gaz russe, sabotage de Nord Stream 2, indisponibilités du parc nucléaire... : tout s'est conjugué ou presque pour affoler les marchés. 200 euros, 300, 400... Le prix du mégawattheure n'a cessé de grimper, et, en moins de deux ans, il a été multiplié par vingt. Le seul facteur favorable vient de Chine : empêtrée dans sa politique sanitaire, elle a mis à l'arrêt des pans entiers de son économie, réduisant de facto ses besoins en gaz naturel liquéfié.

Cette crise inattendue a mis en évidence la fragilité énergétique de l'Europe. Celle-ci a cependant su réagir, en réorientant ses importations (Algérie, Qatar, États-Unis), reconstituant rapidement ses stocks. Une fin d'année aux températures clémentes a fait le reste, amorçant le retour des prix du gaz aux alentours de 50 euros le MWh, un niveau presque raisonnable. +

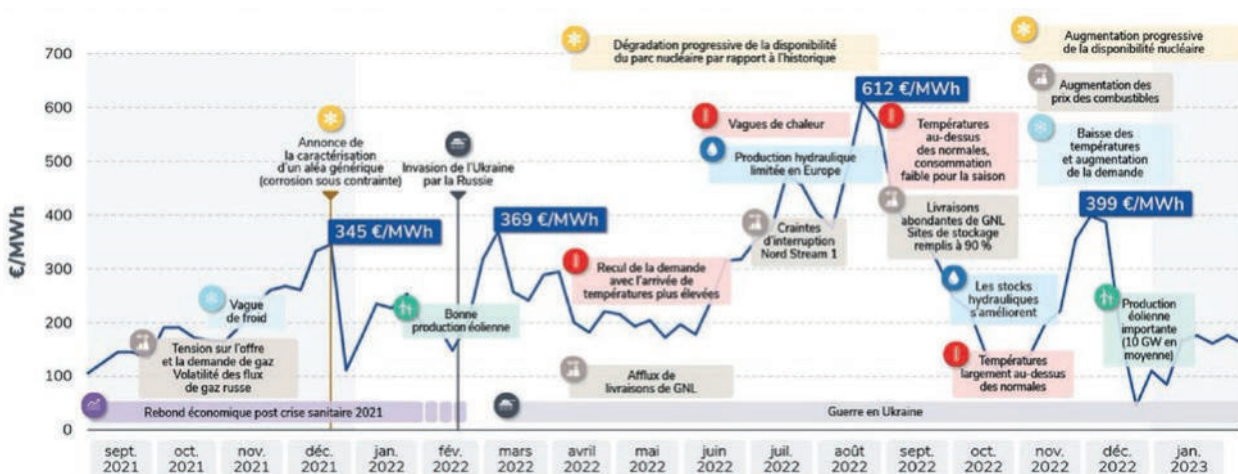
+ LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE EUROPÉEN A TENU BON

Pourtant, et de manière paradoxale, le marché a en quelque sorte tenu son rôle : la hausse des prix a fait baisser la demande. Le phénomène s'observe dans les entreprises, certaines ayant fermé leurs portes de manière temporaire, et chez les particuliers, qui ont bénéficié d'aides ciblées ou de boucliers tarifaires, mais aussi réduit leur consommation. Par ailleurs, bien que critiqué de toutes parts, le marché n'a certes pas permis de contenir la flambée des factures, mais il a largement contribué à la sécurité d'approvisionnement en permettant, à tout instant, à chaque producteur de vendre de l'électricité au meilleur acheteur du continent. De fait, en France, où des prévisions alarmistes annonçaient de possibles black-out, l'année 2022 s'est terminée sans coupures de courant.

Cette efficacité relative du marché pèse cependant peu au regard du montant des factures et du mécontentement des populations. Pour les gouvernements, dont celui de la France, il est urgent de changer les règles. En septembre, Bruxelles plaide pour une réforme structurelle du marché de l'électricité : « *La flambée des prix de l'électricité montre clairement les limites du fonctionnement actuel du marché* », estime alors la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Plus de deux décennies après la création du marché intérieur de l'électricité, à la fin des années 1990, le changement de cap est significatif. +



ÉVOLUTION DU PRIX SPOT MOYEN HEBDOMADAIRE ENTRE SEPTEMBRE 2021 ET JANVIER 2023



Sources : Epex / RTE.



+ L'EUROPE RÉFLÉCHIT À UN NOUVEAU MODÈLE

Mais face à cette crise inédite, les options semblent limitées. Le blocage des prix épargne le consommateur mais représente un coût pour le contribuable. La réponse européenne se heurte aussi à des mix de production très divers : centrales nucléaires en France, renouvelables et gaz en Allemagne ou en Italie, charbon en Pologne... Sans oublier la lutte contre le réchauffement climatique qui pousse à fermer les centrales thermiques dont la flexibilité fait parfois défaut.

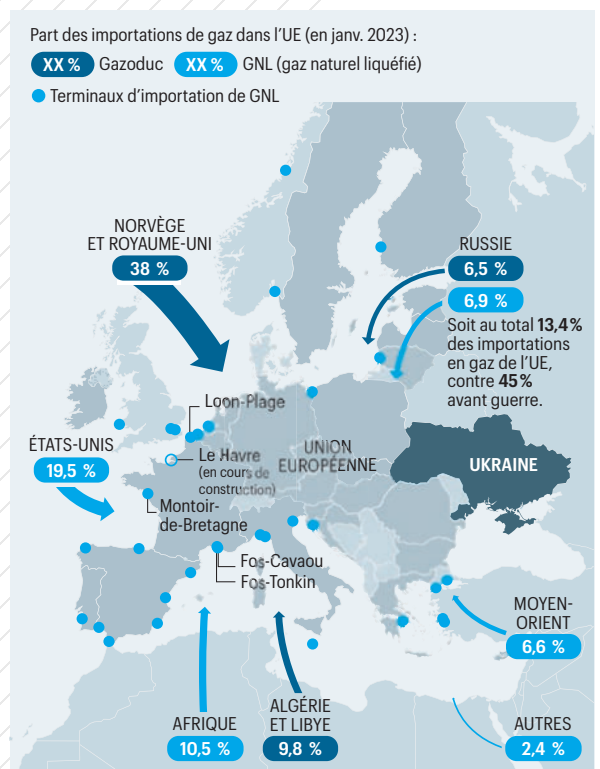
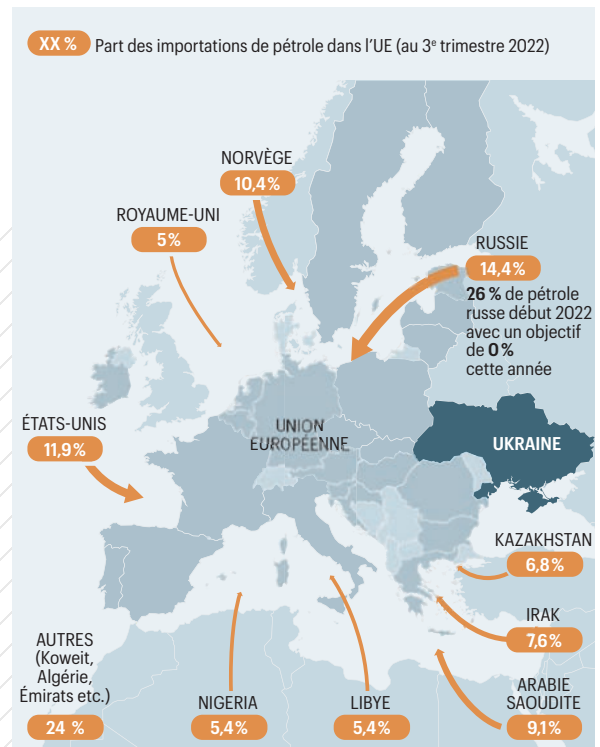
Qui plus est, la crise résulte largement d'éléments conjoncturels dont il est difficile de percevoir la pérennité. En France, où le gaz représente moins de 10 % de la génération d'électricité, le modèle est difficile à comprendre. Mais c'est oublier que le parc nucléaire français a longtemps contribué à la stabilité des prix en France et en Europe.

Quelques pistes néanmoins se dessinent, pour parvenir à des prix de gros plus ou moins stables. Les contrats à longues dates dans les énergies renouvelables permettent à l'acheteur et au producteur de s'entendre sur un prix à long terme. Les contrats de différence (CFD) partent du même principe, avec un prix de référence et des écarts à compenser en fonction des prix de marché. Car, autant que la sécurité d'approvisionnement et la sagesse des prix, il s'agit de donner un signal attractif aux investisseurs pour qu'ils construisent de nouvelles centrales : la flambée des prix est aussi une crise de production. Avec des prix bas, voire anormalement bas durant plusieurs années, les consommateurs étaient à la fête. Mais les producteurs ont été dissuadés d'investir, notamment dans les centrales thermiques de pointe.

À terme, l'embargo du gaz russe combiné à l'arrêt de certaines centrales à charbon et de réacteurs nucléaires en Europe (un mouvement amorcé après Fukushima, mais qui semble remis en cause, au moins en France et en Belgique), continue à déséquilibrer le marché. Néanmoins, l'Europe a su réagir rapidement et de manière coordonnée, notamment en se dotant de nouvelles capacités d'accueil de gaz naturel liquéfié. Longtemps honni, le gaz de schiste des États-Unis est désormais accueilli à bras ouverts. +



Comment l'Europe s'approvisionne sans les hydrocarbures russes



Sources : Eurostat - Le Parisien-Infographie.

+ GUERRE, GAZ ET GÉOPOLITIQUE

Avant de déclencher une guerre en Ukraine, la Russie était le premier exportateur mondial de pétrole et de gaz naturel. Son principal client, l'Union européenne, achetait environ 50 % de ses exportations de pétrole et plus de 60 % de ses exportations de gaz. La mobilisation plutôt rapide des pays européens (stockage de gaz, importations de GNL, mobilisation immédiate et sans précédent des stocks pétroliers d'urgence) a permis d'affronter une crise énergétique majeure et de mettre en œuvre des sanctions visant à se défaire des importations d'énergies fossiles venant de Russie. Les livraisons de gaz russe ont chuté de 80 % et couvrent aujourd'hui environ 10 % des besoins européens. Si la Russie a pu réorienter une part significative de ses exportations de pétrole vers la Chine, l'Inde ou la Turquie (à prix cassés), il n'en est pas de même pour le gaz, pour l'heure transporté en gazoducs géants. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), sa part du commerce international du gaz devrait pratiquement diminuer de moitié, de 25 % en 2021 à 13 % en 2023. Ses recettes d'exportation de pétrole et de gaz ont chuté d'environ 40 %.

Si l'impact de cette guerre se fait essentiellement sentir en Europe, il affecte aussi indirectement le reste du monde. L'AIE fait état d'impacts majeurs dans de nombreuses économies émergentes. Pour la première fois depuis des décennies, avec la flambée des prix de l'énergie, elle a constaté une augmentation du nombre de personnes dans le monde n'ayant pas accès à l'électricité, dont une grande majorité en Afrique subsaharienne. Mais elle estime que la guerre déclenchée par la Russie a accéléré une prise de conscience. Sommés de réagir, les États, les entreprises et les citoyens se sont engagés dans la transition vers les énergies propres : progression d'un quart de la capacité de production d'énergies renouvelables, ventes mondiales de voitures électriques en hausse de 60 %, retour de l'énergie nucléaire, investissements massifs dans l'efficacité énergétique... +



+ L'ANNÉE OÙ LA FRANCE A DÉCOUVERT LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Il y avait eu les « giga-feux » australiens en 2019 et 2020, ceux de la Californie en 2021, les inondations en Allemagne, Belgique, Chine en 2021 ; chaque année, la fonte des glaciers et l'érosion de la calotte glaciaire rappelaient la menace d'un réchauffement sournois. Lors de l'été 2022 particulièrement chaud, un Français ont pris la mesure du réchauffement climatique : des températures caniculaires, avec plusieurs records battus à la clef, une sécheresse inquiétante, avec d'importantes restrictions d'eau. Avec une moyenne annuelle de 14,5 °C, « 2022 se classe au premier rang » des années les plus chaudes, observe Météo France. Surtout, « tous les mois de l'année ont été plus chauds que la normale, à l'exception des mois de janvier et d'avril ». Records donc et anomalies : la France a connu trois vagues de chaleur, dont une qui a duré 33 jours durant l'été (le record précédent datait de 1983 avec 23 jours).

En parallèle, la sécheresse a sévi, la France accusant « un déficit pluviométrique record » de l'ordre de 25 %, avec plus des trois quarts du territoire métropolitain concerné. L'été s'est avéré désastreux pour certaines productions agricoles et, dans plusieurs départements, la consommation d'eau a été sévèrement rationnée. À la fin de l'année, c'est à peine si l'on s'étonnait de températures anormalement douces, avec des pistes de ski faméliques, alimentées misérablement par des canons à neige, et un 31 décembre étonnamment doux. Directement impactée dans sa vie quotidienne, par une succession d'événements climatiques extrêmes, la population française a sans doute mesuré pour la première fois les menaces nouvelles que faisait peser le réchauffement climatique. +

+ UNE COP 27 AUX RÉSULTATS MITIGÉS

L'été s'est achevé avec des pluies diluviennes au Pakistan, générant des crues d'une violence inédite (1 700 morts, 15 milliards de dollars de dégâts). Dans ce contexte, la COP 27, qui s'est tenue du 6 au 20 novembre, à Charm El-Cheikh, en Égypte, était attendue avec peu d'espoir et une certaine appréhension. Après deux années de pandémie et de ralentissement des échanges internationaux, les négociations ont été hésitantes, entre repli sur soi et multilatéralisme. Mitigé, l'accord final a donné raison aux sceptiques. En effet, les pays signataires ont renouvelé leurs engagements précédents, sans prendre en compte les écarts de trajectoire constatés chaque année depuis la COP 21 (2015, à Paris). Seule véritable avancée, un mécanisme de financement des pertes et dommages pour les pays les plus vulnérables a été acté, à condition que ces pays s'engagent à abandonner progressivement les énergies fossiles. Il s'agit de compenser les « pertes et préjudices » résultant du réchauffement climatique. L'accord reste toutefois flou sur le financement de ce fonds. +



PARADOXES DIPLOMATIQUES ET CLIMATIQUES

Une Coupe du monde 2022 au Qatar, une candidature Grèce-Égypte-Arabie Saoudite pour celle de 2030, des Jeux asiatiques d'hiver en Arabie Saoudite en 2029 à Neom, une mégapole futuriste en construction dans le désert, et la COP 28 à Dubaï, avec la nomination de Sultan al-Jaber, patron de la compagnie pétrolière nationale des Émirats arabes unis (EAU), pour en prendre la tête : les pays producteurs d'énergies fossiles s'invitent dans les relations diplomatiques et le « *softpower* » (diplomatie culturelle) sportif. Peuvent-ils contribuer à réduire la consommation d'hydrocarbures sur lesquels repose leur modèle ?

Pour Simon Stiell, secrétaire exécutif de l'ONU-Climat, la prochaine COP sera l'occasion d'aborder cette « question difficile ». +

+ LES ÉMISSIONS DE CO₂ PROGRESSENT ENCORE

L'annonce est survenue au moment où se déroulait la COP 27 : les émissions de CO₂ ont battu un nouveau record en 2022, avec 36,6 milliards de tonnes, en légère progression par rapport à l'année précédente (36,3 milliards, ce qui était alors le plus haut niveau annuel jamais mesuré). La vigueur de l'activité économique, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la déforestation et la reprise du trafic aérien figurent parmi les principaux facteurs d'explication. La consommation de pétrole (+ 2,2 %) et celle du charbon (+ 1 %) s'inscrivent toutes deux en hausse. En Inde, la hausse des émissions fossiles est de l'ordre de 6 %, aux États-Unis de 1,5 %. En revanche, une baisse est enregistrée en Chine (- 0,9 %), le pays étant confronté à une double crise, sanitaire et dans le secteur du bâtiment. En Europe, la situation est contrastée : les émissions liées au gaz chutent (-10 %) mais au profit du pétrole (+ 0,9 %) et, surtout, du charbon (+ 6,7 %). Les objectifs climatiques semblent aujourd'hui peu atteignables. Selon le consortium scientifique du *Global carbon project*, il reste une chance sur deux d'éviter de contenir le réchauffement de 1,5 °C d'ici 2050, car les émissions de gaz à effet de serre devraient baisser drastiquement pour y parvenir, alors qu'elles continuent de croître. Aujourd'hui, la hausse enregistrée est déjà de + 1,2 °C et le scénario tendanciel d'un réchauffement à 2,5 °C (soit 4 °C en France) reste toujours d'actualité. Pourtant, des progrès sont enregistrés, estime la climatologue Corinne Le Quééré, qui évoque notamment un ralentissement des émissions issues des énergies fossiles (+ 0,5 % par an dans les années 2010, contre + 3 % par an dans les années 2000). De son côté, l'AIE estime que les émissions de carbone liées à l'énergie atteindront un pic de 37 milliards de tonnes par an en 2025, puis baisseront jusqu'à 32 milliards de tonnes annuelles en 2050. +

+ FORTE HAUSSE DU PRIX DU CARBONE

Longtemps symbolique, le prix du carbone a entamé une hausse probablement durable, avec la raréfaction des quotas gratuits. Entre 60 et 80 euros la tonne, le CO₂ s'est approché à plusieurs reprises de la barre des 100 euros... qu'il a franchie pour la première fois en début 2023. Le marché prend acte de la volonté des législateurs européens de durcir le principe du pollueur-payeur, en application du « *Green Deal* », pour réduire de 55 % les émissions carbone de l'Union européenne d'ici 2030 (par rapport à 1990), et les amener à zéro en 2050. À cet égard, les 27 ont adopté deux mesures phares, à partir de 2026 : la suppression progressive des quotas carbone (droits gratuits à polluer) et l'instauration d'une taxe carbone aux frontières de l'UE, visant la production d'aluminium, d'acier, de ciment, d'engrais et l'importation d'hydrogène et d'électricité. +

L'EUROPE : POLITIQUE CLIMAT ET INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE SONT LIÉES

Le vaste « paquet » législatif « *Fit for 55* » a commencé à être discuté par le Parlement et le Conseil en juin 2022. Le nom (« *ajustement à 55* ») fait allusion à l'objectif de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 (contre 40 % auparavant).

Les premiers textes dessinant la feuille de route climatique des États membres ont ainsi été validés. Si la réforme du marché carbone a été rejetée car considérée comme trop peu ambitieuse, en revanche, plusieurs accords ont été trouvés : fin des véhicules thermiques en 2035, suppression des quotas gratuits de CO₂ pour l'aviation. La création d'un fonds social pour le climat (17 milliards d'euros en cinq ans) a également été actée. D'autres textes, comme la création d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, font l'objet de discussions avancées. Les 27 ont aussi revu à la hausse l'objectif de production d'énergie à partir de sources renouvelables d'ici 2030 (40 % contre 32 %). Il en est de même pour la réduction de la consommation, ramenée à 36 % pour la consommation finale et 39 % pour la consommation d'énergie primaire d'ici 2030.

L'adoption de ces textes conjuguée à un vaste plan de relance (« *green new deal* ») ferait de l'Europe le premier continent neutre en carbone en 2050. Les circonstances y aident : par-delà les divergences entre États membres, la guerre menée par la Russie en Ukraine a mis en évidence que l'indépendance énergétique passait par un mix diversifié et des économies d'énergie. +



+ PARADOXES FINANCIERS ET CLIMATIQUES

Selon BloombergNEF, l'engouement pour la transition énergétique ne faiblit pas. L'organisme évalue en effet à 1 100 milliards de dollars les investissements mondiaux dans le secteur, soit un bond de 31 %, par rapport à 2021. Les énergies renouvelables (495 milliards de dollars, soit + 17 %), et les réseaux électriques (466 milliards de dollars, + 54 %) sont les premiers bénéficiaires de ces investissements. Le montant total est similaire à celui consacré aux énergies fossiles, signe d'un rattrapage à marche forcée, en attendant que les investissements dans les renouvelables deviennent majoritaires, ce qui pourrait bien advenir en 2023.

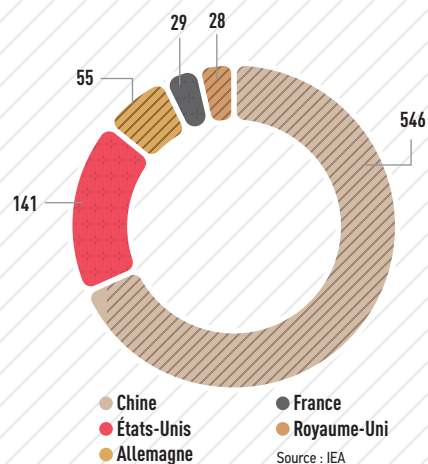
Outre les investissements, les énergies fossiles ont indirectement bénéficié d'une multiplication sans précédent des aides publiques aux entreprises et aux ménages... Le montant de ces aides est estimé à plus de 1 097 milliards de dollars par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'essentiel étant porté par les économies des pays développés, avec à peine 100 milliards de subventions versées par les pays émergents. L'AIE a également « recensé plus de 500 milliards de dollars de dépenses supplémentaires pour réduire les factures énergétiques en 2022 (...), dont environ 350 milliards de dollars en Europe », du bouclier tarifaire français à la baisse de la TVA en Belgique. De son côté, la BCE pointe des aides distribuées sans grand discernement : dans la zone euro, « environ un dixième seulement du soutien budgétaire a ciblé les ménages à faible revenu. L'essentiel de l'argent public a profité aux ménages qui avaient les moyens d'affronter, sans aide, une hausse temporaire de l'inflation ».

Certes, les États ont, par ailleurs, bénéficié de recettes fiscales en forte hausse, notamment grâce aux taxes sur l'essence, et rendu d'un côté ce qu'ils percevaient de l'autre. Mais cette politique de court terme et peu ciblée pose question lorsque la lutte contre le réchauffement climatique est régulièrement présentée comme une priorité. D'autant plus que le signal prix avait envoyé une alerte aux consommateurs et permis d'amorcer d'importantes réductions de consommation. +

+ PÉTROLE : DES SUPERPROFITS TRÈS POLITIQUES

Rarement l'or noir aura si bien porté son nom : en 2022, les compagnies pétrolières ont engrangé des profits historiques. Ainsi, Exxon a réalisé 55,7 milliards de dollars de profit, pour un chiffre d'affaires de 413,7 milliards de dollars. C'est inédit et presque entièrement dû à la hausse des prix, car la production est à peine en légère hausse par rapport à l'année précédente. Mêmes superprofits pour Shell : la compagnie britannique a enregistré un bénéfice annuel de 40 milliards de dollars, plus du double de l'année précédente, dont près de 6 milliards sont imputables à son activité gazière, en plein essor. TotalEnergies a également affiché des résultats spectaculaires, avec un bénéfice opérationnel de 38,5 milliards de dollars. +

TOP 5 DES INVESTISSEURS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (EN MILLIARDS DE DOLLARS)



CHARBON : L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS

Une énergie du passé ? Le charbon ne s'est jamais aussi bien porté qu'en 2022, année durant laquelle la planète en a consommé plus de 8 milliards de tonnes, soit une hausse de 1,2 % par rapport à 2021, année qui avait déjà enregistré un rebond de la consommation. La première source d'émission de gaz à effet de serre a bénéficié de la flambée des prix du gaz, qui a conduit à faire tourner, voire rouvrir des centrales au charbon pour générer de l'électricité.

C'est particulièrement vrai en Europe où la consommation a augmenté de 9 %, à 377 millions de tonnes. Mais aussi en Chine, qui consomme 53 % du charbon dans le monde et représente « la colonne vertébrale » de son économie, selon l'AIE, d'autant plus que le pays a été confronté à des vagues de chaleur qui ont à la fois réduit ses capacités de production hydroélectrique et accru les besoins en électricité. Dans un tel contexte, les prix ont encore continué de grimper, atteignant 400 euros la tonne, avant de connaître une nette décrue en fin d'année.



Cette embellie sera-t-elle temporaire ? Selon l'AIE, « *Le monde est proche d'un pic de consommation en énergie fossile, le charbon devrait être la première à décliner* », a priori à partir de 2024. « *Mais nous n'y sommes pas encore* » : tout dépendra de l'économie chinoise. †

† QUE FAIRE DE CES SUPERPROFITS ?

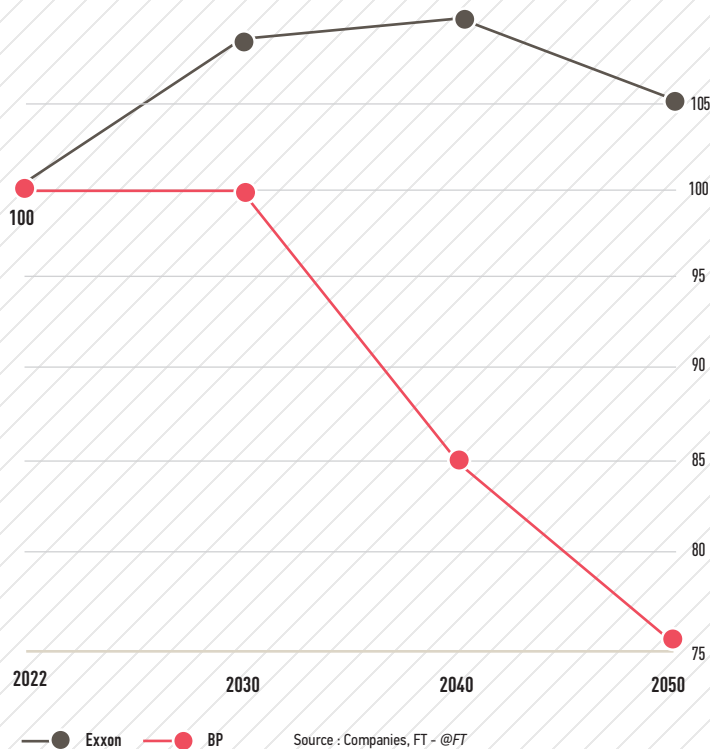
Par-delà les dividendes et les programmes de rachat d'actions, qui privilégient les actionnaires aux investissements, c'est la vision de l'avenir des grands groupes qui oriente leur stratégie.

Et celle-ci diffère parfois sensiblement. Pour Exxon, la demande en pétrole devrait rester stable, voire légèrement augmenter d'ici 2050, passant de 100 à 105 millions de barils par jour. Aussi le groupe privilégie-t-il les investissements dans l'exploration et la production. En revanche, BP estime que la demande diminuera d'un quart, à 75 millions de barils par jour. Le géant texan se concentre donc logiquement sur ses métiers tandis que le groupe britannique mise fortement sur les énergies renouvelables. De même, TotalEnergies consacra un tiers de ses investissements aux énergies renouvelables de 2022 à 2025.

Mais le sujet est aussi politique. L'Union européenne a instauré un mécanisme pour taxer les superprofits des pétroliers, mais aussi des producteurs et distributeurs de pétrole, de gaz et de charbon. Cette contribution, qui devrait concerner au moins six pays (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas et Danemark pour les activités d'exploration, de production et de raffinage), représenterait jusqu'à deux milliards d'euros. Cette « contribution de solidarité » est contestée par Exxon qui a déposé un recours devant la Cour de justice européenne.

De tels mécanismes restent toutefois en partie inefficaces, dans la mesure où les « majors » réalisent l'essentiel de leurs profits en dehors de leurs pays d'origine. †

PROJECTION D'EXXON ET DE BP DE LA DEMANDE DE PÉTROLE D'ICI 2050 (EN MILLIONS DE BARILS/JOUR)



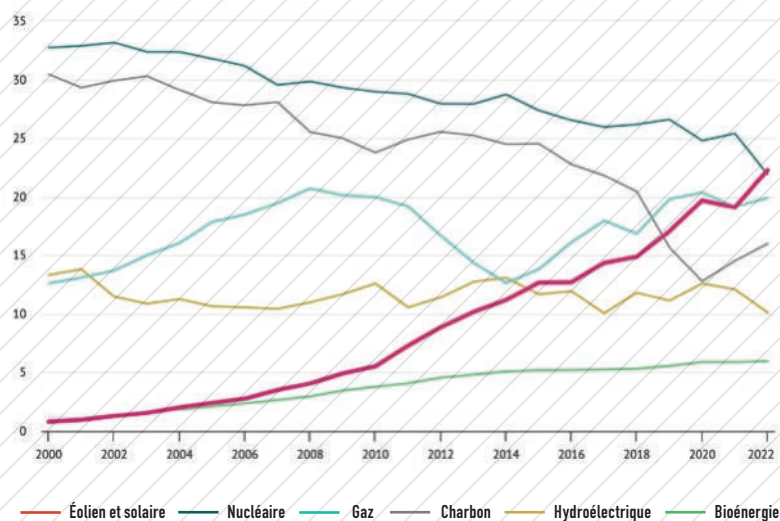
ÉNERGIES RENOUVELABLES

En Europe, l'éolien et le solaire sont devenus la première source d'électricité en 2022, répondant à près d'un quart des besoins. En 2010, ces énergies renouvelables en assuraient à peine 5 %. Par-delà un facteur conjoncturel (baisse des productions nucléaire et hydraulique [plus bas niveau de production hydroélectrique depuis au moins vingt ans], la montée en puissance de ces deux sources d'énergie est constante depuis une bonne décennie. Le solaire, surtout, connaît une progression impressionnante.

Sa production a augmenté de 24 % en 2022, couronnant un record d'installations de 41 gigawatts (GW) – près de 50 % de plus que ce qui avait été ajouté aux réseaux en 2021.

Surtout, de mai à août, le solaire a fourni 12 % de l'électricité de l'Union européenne, bénéficiant d'un été particulièrement (trop) radieux. ↗

ÉVOLUTION DE LA PART DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ (EN %)

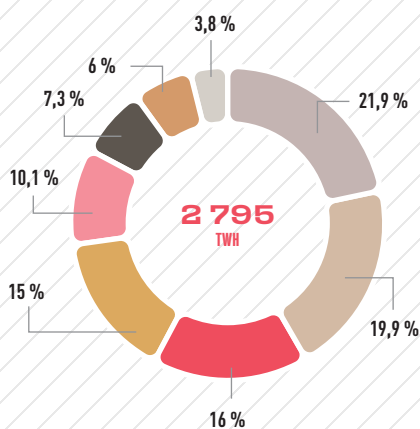


Source : Ember. Graphique réalisé par Carbon Brief à l'aide de Highcharts.



✦ LA FRANCE IMPORTATRICE NETTE D'ÉLECTRICITÉ

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2022



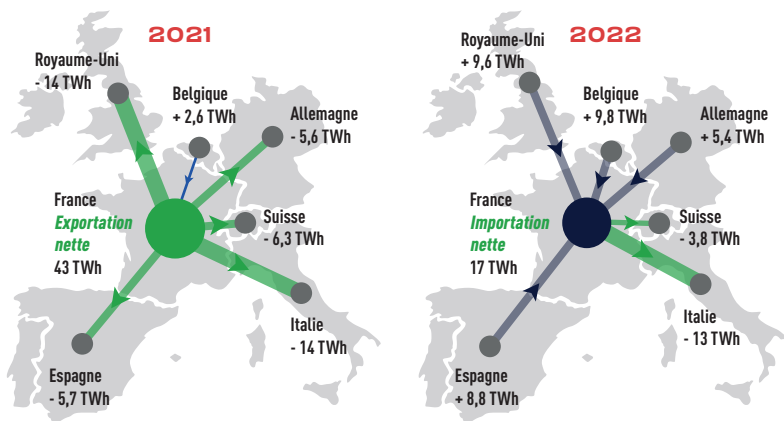
- Nucléaire
- Gaz naturel
- Charbon
- Éolien
- Hydroélectricité
- Solaire
- Bioénergies
- Autres

Source : European Electricity Review 2023, Ember, janvier 2023.



Autre renversement de situation : pour la première fois depuis plus de quarante ans, la France est devenue importatrice nette d'électricité. La très nette réduction de production du parc nucléaire a empêché EDF de contribuer positivement au solde du commerce extérieur, comme le groupe en avait pris l'habitude, exportant entre 40 et 60 TWh chaque année. La production nucléaire a touché un point bas en 2022, à 276,6 TWh, très loin des années 2000 où elle se situait largement au-dessus de 400 TWh annuels. Cette situation a fragilisé la sécurité d'approvisionnement. Aussi, pour faire face à ses besoins, la France a-t-elle dû faire appel à ses voisins (Allemagne, Espagne, Royaume-Uni), leur achetant essentiellement de l'électricité d'origine thermique, ternissant ainsi son bilan carbone. ✦

EN 2022, LE DÉFICIT NUCLÉAIRE ET HYDRAULIQUE DE LA FRANCE, CHAMPIONNE EUROPÉENNE DE L'EXPORTATION D'ÉLECTRICITÉ, L'A FAIT PASSER DU STATUT D'EXPORTATEUR À CELUI D'IMPORTATEUR



Source : Annual electricity data, Ember.

RETOUR EN GRÂCE DU NUCLÉAIRE

Après une décennie de déclin, qui faisait suite à l'accident de Fukushima, l'énergie nucléaire a signé un net retour en grâce en 2022. D'une part, ses partisans ont de longue date fait valoir son utilité dans la lutte contre le réchauffement climatique, en raison de ses émissions de CO₂ quasi nulles, et son caractère stable, qu'ils opposent à l'intermittence des énergies renouvelables. De l'autre, la guerre en Ukraine a mis en évidence la dépendance de l'Europe au gaz russe, fragilisant son indépendance énergétique. Dans ce contexte, la France a annoncé un plan de relance de l'atome, avec à la clef la construction de six nouveaux EPR d'ici une quinzaine d'années, et huit autres en option, assortie de programmes de petits réacteurs modulaires (SMR) et de réacteurs innovants (AMR).

Dans un débat technique complexe visant à favoriser les investissements « verts » (la taxonomie), la France s'efforce d'ailleurs d'arrimer d'autres États européens à cette politique, face à un groupe de pays s'y opposant (Allemagne, Autriche, Espagne, Luxembourg...).

Aujourd'hui, le secteur reste dépendant d'une poignée de pays : sur 54 réacteurs en construction, 21 sont localisés en Chine, 8 en Inde, 4 en Turquie, 3 en Corée du Sud et en Russie... soit les deux tiers. Et à l'international, le marché est largement dominé par Rosatom, le constructeur russe proposant des centrales clefs en mains. La capacité d'EDF à tenir les délais et les coûts de construction d'un EPR est d'ailleurs un des buts de la relance du nucléaire français, à l'image du projet de développement d'un nouvel EPR que le Gouvernement britannique a validé en fin d'année, à Sizewell, en complément de ceux en construction à Hinkley Point. Pour cette industrie, l'enjeu est majeur car la part de l'atome dans la consommation électrique mondiale ne cesse de décliner depuis une quinzaine d'années.

Les 412 réacteurs en service répartis dans trente-trois pays assurent une production de l'ordre de 2 653 TWh, ce qui représente moins de 10 % de la production électrique nette mondiale.

La relance du nucléaire est donc limitée, mais la nouvelle donne géopolitique pourrait rapidement l'accélérer. L'éolien et le solaire avaient devancé l'énergie hydraulique en 2015 et le charbon en 2019. ✦



✦ BILAN GAZIER 2022

Chute de la consommation, stocks en hausse, importations profondément renouvelées : la guerre menée par la Russie en Ukraine a largement modifié le paysage gazier français.

Il a fallu en quelques mois tout repenser et réorganiser. La réduction puis l'arrêt des importations de gaz russe ont contraint la France (et les autres pays européens) à prendre des mesures rapides et inédites. Ainsi GRTgaz a dû reconfigurer les flux du réseau de transport, qui « se sont inversés aux frontières françaises afin d'assurer la solidarité européenne : 158 TWh de gaz ont transité depuis la France vers la Suisse, l'Italie, la Belgique et l'Allemagne en 2022 (à comparer à 42 TWh en 2021) ». Ces mouvements ont été rendus possibles par une arrivée massive de gaz naturel liquéfié, dont les livraisons dans les terminaux méthaniers ont doublé : 370 TWh contre 183 TWh en 2021, soit 57 % des entrées de gaz en France (contre 34 % en 2021). Qui plus est, 87,7 TWh de GNL ont été déchargés dans les terminaux méthaniers français au début de l'hiver (du 1^{er} novembre au 15 janvier) pour assurer 75 % de la consommation française. Un niveau inédit. ✦

LA FILIÈRE DU BIOMÉTHANE ACCÉLÈRE

La réduction des livraisons russes et le renchérissement des prix de marché donnent confiance à la filière du biométhane. Prenant acte d'une compétitivité renforcée, France Gaz (nouveau nom de l'Association française du gaz) préconise de doubler les objectifs de production de gaz renouvelables en 2030, afin qu'ils représentent alors 20 % de la consommation totale de gaz. Dans ce contexte plus favorable, la production croît sensiblement, comme l'observe GRTgaz, qui fait état de quelque 7 TWh produits en 2022, loin devant les 6 TWh prévus dans la PPE.

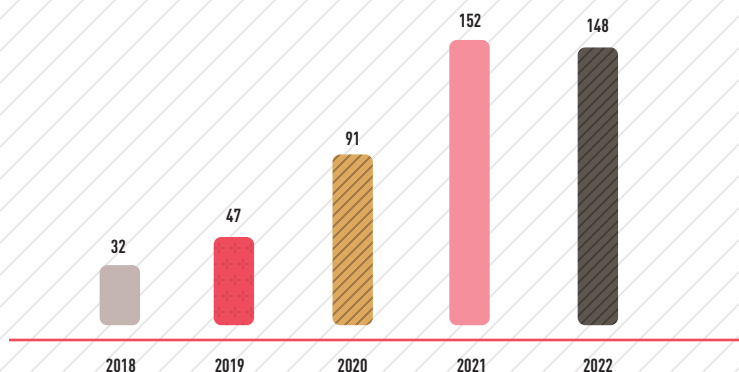
Autre signe favorable, le cadre réglementaire a été assoupli, avec une limitation de la durée des recours et des tarifs d'achat indexés sur l'inflation. Le législateur a aussi ouvert la porte à la possibilité de conclure des contrats directs de biométhane avec un client (de type PPA), ou des appels d'offres avec tarif garanti ouverts aux méthaniseurs de grande taille (plus de 25 GWh)... Mais l'instruction des dossiers reste encore trop longue, l'administration ne parvenant pas à faire face à l'augmentation du nombre de projets.

L'Île-de-France, première région productrice

Les raccordements d'unités de production de biométhane aux réseaux s'effectuent désormais à un rythme soutenu : 148 points d'injection supplémentaires en 2022, contre 152 l'année précédente. Au total, 527 sites sont raccordés, essentiellement au réseau de distribution exploité par GRDF (442) et à celui de GRTgaz (64), loin devant les entreprises locales comme R-GDS, Gédia, Gaz de Barr, Pleudihen distribution gaz. La capacité de production s'établit désormais à 2,501 TWh par an. En Île-de-France, sont recensés 51 sites, pour une capacité de production qui s'établit désormais à 412,7 GWh par an, contre 164,9 en 2021. Ce bond spectaculaire la positionne à la première place des régions productrices, devant le Grand Est (409,7 GWh) et la Nouvelle Aquitaine (406,8).

Ce contexte favorable incite à monter des projets de grande taille. Tel celui de BioBéarn, une unité de méthanisation d'une capacité de 160 GWh (soit la consommation annuelle d'une ville de 32 000 habitants) portée par TotalEnergies. Celle-ci lie l'exploitant et les agriculteurs par un nouveau type de partenariat : les seconds livrent des intrants, le premier leur en restitue le digestat, qui peut remplacer les fertilisants, dont les prix ont également fortement augmenté. ✦

POINTS D'INJECTION DE BIOMÉTHANE EN FRANCE EN SERVICE DEPUIS 2018



Source : <https://odre.opendatasoft.com>.



✦ LA FRANCE LIVRE DU GAZ À SES VOISINS

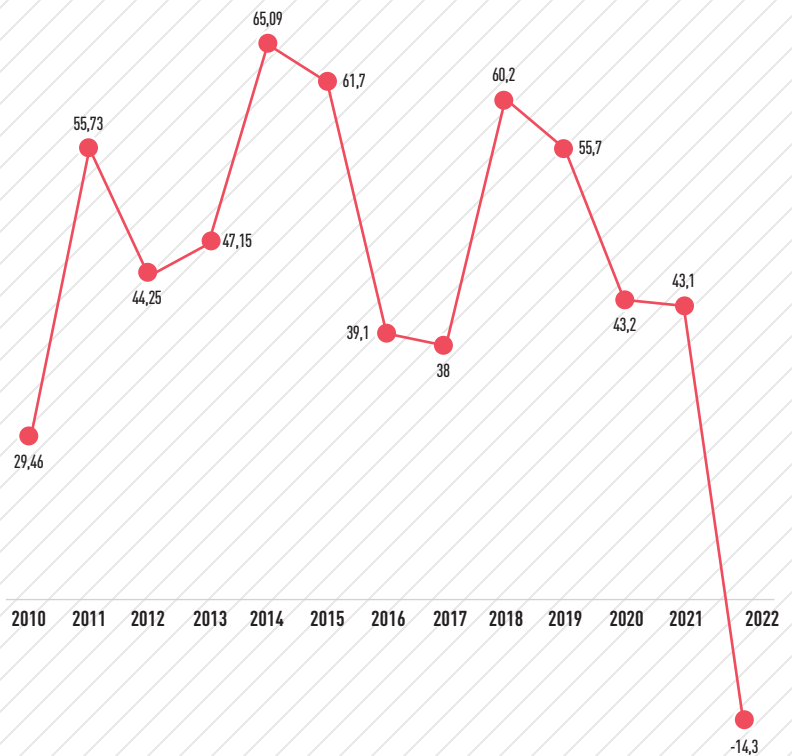
En outre, des travaux de renforcement au point d'interconnexion d'Obergailbach en Moselle permettent désormais à la France de livrer jusqu'à 100 GWh de gaz par jour à l'Allemagne depuis octobre 2022. Du jamais vu là encore : traditionnellement, la France achetait du gaz à son voisin (11,1 TWh en 2021). En 2022, elle lui en vendit 2,3 TWh...

Subissant de fortes hausses de prix, mais bénéficiant d'un climat très doux, le marché interne s'est nettement tassé. La consommation a ainsi chuté de 9,3 % en 2022 (430 TWh), touchant aussi bien les ménages que les industriels. En conséquence, les capacités de stockage ont été efficacement remplies avant l'hiver, des campagnes de réinjection en décembre ayant ensuite conforté ce haut niveau de sécurité.

Par ailleurs, la production d'électricité à partir de centrales à gaz en France a progressé de 54,4 % (61 TWh en 2022), à la fois pour compenser la faible disponibilité du parc nucléaire et « *préserver les réserves d'eau des barrages en raison de la faible hydraulité sur l'année* ».

La mise en service de la centrale de Landivisau (Finistère) a également contribué à la stabilité du système électrique. ✦

ÉLECTRICITÉ : SOLDE EXTÉRIEUR FRANÇAIS (EN TWH)

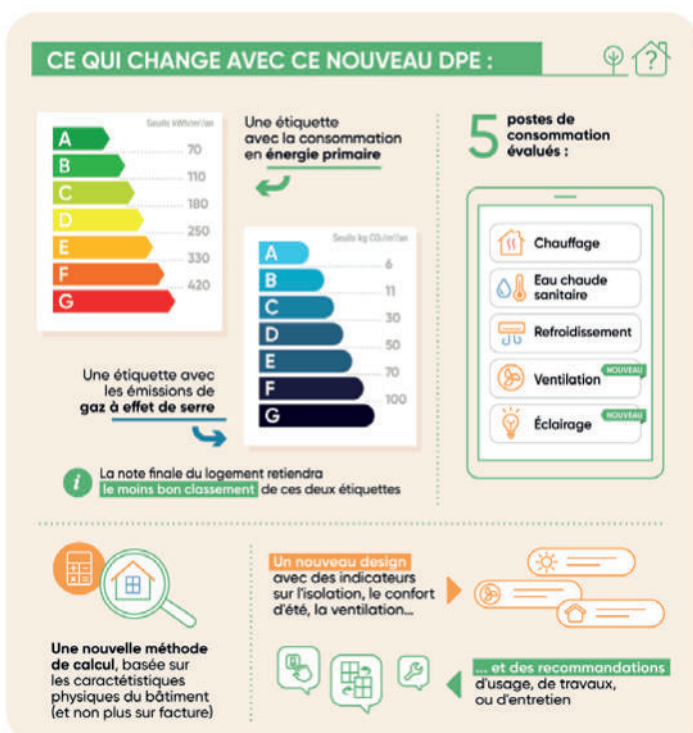


LA FRANCE FACE AU CHANTIER DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La France compte désormais 5,2 millions de résidences principales classées F et G, auxquelles s'ajoutent 1,2 million de résidences secondaires et 800 000 logements vacants. Le nombre de ces « passoires thermiques », qui concentrent l'essentiel des dispositifs d'aide à la rénovation, a été réévalué à partir du nouveau mode de calcul du diagnostic de performance énergétique (DPE) : 400 000 résidences principales ont ainsi été requalifiées. D'autres évaluations, telle celle de la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM), avec 7 à 8 millions de logements concernés par ces nouvelles étiquettes, sont encore plus pessimistes. +



LE NOUVEAU DPE Diagnostic de Performance Énergétique



UN IMPACT DIRECT POUR CERTAINS LOGEMENTS

Certains logements classés E, chauffés au fioul ou au gaz... deviennent des "passoires énergétiques" de classe F ou G en 2034. +

PASSOIRES THERMIQUES ET DPE

En intégrant une composante carbone, le nouveau DPE pénalise les logements chauffés aux énergies fossiles : le fioul bien sûr, mais aussi le gaz, avec 29 % de logements classés F ou G, contre 16 % en 2018, avec l'ancienne méthode de calcul. À l'inverse, la part des logements chauffés à l'électricité chute à 33 %, contre 54 % précédemment. Paris et sa petite couronne sont particulièrement concernés, avec un taux élevé de 29 % (17,2 % au niveau national) de passoires thermiques.

Or, dans ce marché de l'immobilier résidentiel locatif particulièrement tendu, les étiquettes F et G sont devenues contraignantes : augmentations de loyers interdites depuis fin août et, à partir du 1^{er} janvier 2023, interdiction de signer un nouveau contrat de location si la consommation d'énergie annuelle est supérieure à 450 kWh par mètre carré. Et ce n'est pas fini : l'interdiction de location sera étendue à tous les logements G en 2025, aux F en 2028 et aux E en 2034. +

Source : <https://www.atlantic.fr>

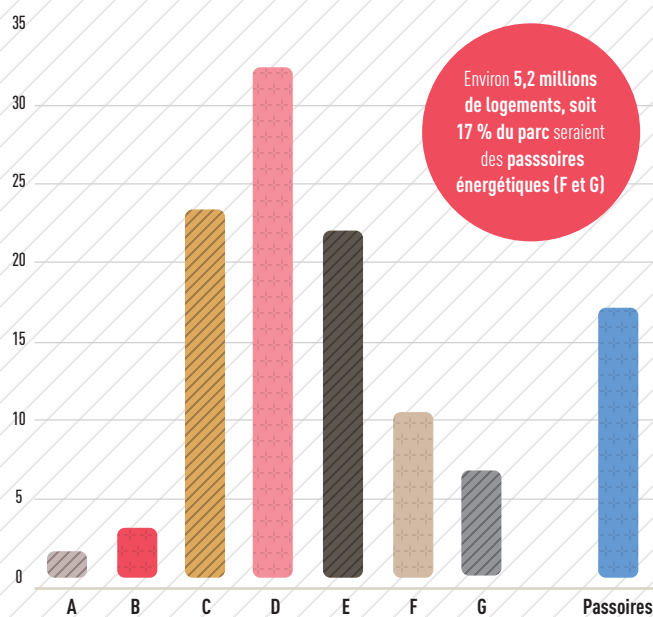
✦ UN BILAN PLUTÔT SATISFAISANT POUR MA PRIMRÉNOV'

Régulièrement présentée comme essentielle pour réussir la transition énergétique, la rénovation thermique des logements peut-elle se massifier ? Au ministère du Logement, on estime que MaPrimRénov' a permis de passer le cap d'une forme de massification avec la subvention de 670 000 rénovations en 2022. Les aides, de l'ordre de 3,1 milliards d'euros, ont permis de financer un montant total de 8,9 milliards de travaux. L'accélération est notable : en 2020, année de confinement il est vrai, à peine 140 000 logements avaient bénéficié de MaPrimRénov'.

Néanmoins, la France compte encore 5,2 millions de résidences principales classées F et G (17,3 % du parc), donc définies comme des « passoires thermiques », un nombre en augmentation avec la modification du DPE en juillet. Et, surtout, les rénovations globales, les plus performantes, progressent peu. Car MaPrimRénov' finance essentiellement des « monogestes » : changement de chaudière, isolation, huisseries... De fait, moins de 10 % des bénéficiaires (66 000 logements) ont opté pour une rénovation globale. Selon l'Ademe, il en faudrait entre 400 000 et 700 000 par an pour parvenir à une véritable baisse des émissions tricolores. Outre le coût pour les ménages, la rénovation globale se heurte à la qualification des artisans : à peine une centaine d'entreprises sont certifiées « rénovation globale »

LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Répartition par étiquette du diagnostic de performance énergétique (DPE), en %



Source : Les Échos - ministère de la Transition écologique.

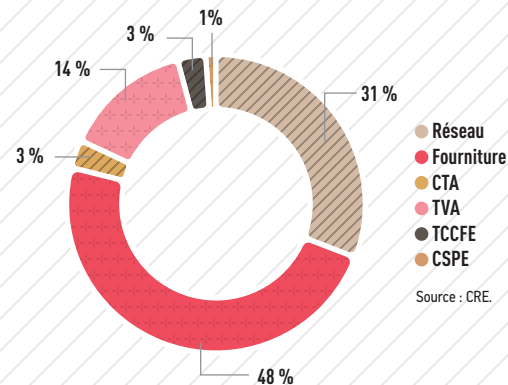


+ EN 2022, LA CONCURRENCE A MARQUÉ LE PAS

Face à de violentes hausses de prix et une instabilité chronique des marchés, pour la première fois depuis 2007, la concurrence dans les secteurs de l'électricité et du gaz a stagné, voire reculé. En effet, les opérateurs historiques ont regagné des parts de marché, captant des clients dont les fournisseurs proposaient des réajustements tarifaires très élevés. Si la part dévolue aux offres de marché reste élevée, c'est parce que les fournisseurs historiques (EDF au premier chef) ont la plupart du temps accueilli ces clients dans leur portefeuille en leur proposant des offres de marché et non pas des tarifs réglementés de vente (TRV). De fait, ceux-ci restent pour l'électricité, accessibles aux seuls consommateurs disposant d'un abonnement inférieur ou égal à 36 kVA ; pour le gaz, ils sont en voie d'extinction, avec une disparition programmée en juillet 2023. Dans l'urgence, peu de ces ménages ou TPE ont donc fait valoir leurs droits aux TRV, préférant, dans l'immédiat, trouver une solution rapide à leurs difficultés.

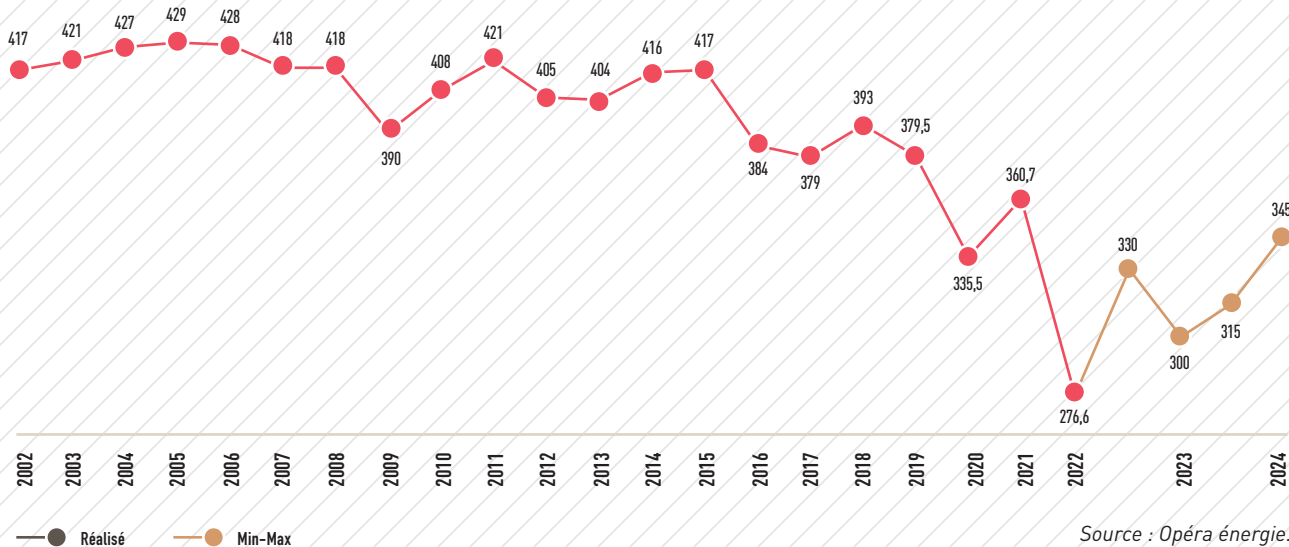
Fait inédit, lors du troisième trimestre 2022, les fournisseurs alternatifs ont perdu 154 000 sites. À l'inverse, les fournisseurs historiques en ont engrangé 340 000, qui s'ajoutent aux 268 000 déjà conquis lors des six premiers mois, lorsque leurs concurrents en gagnaient à peine 99 000. Dans le marché non résidentiel, la situation est quasi stable, ce qui témoigne d'un attentisme inédit depuis la fin des TRV « jaune » et « vert » en 2016. Au total, pour la première fois depuis plus de quinze ans, la concurrence dans le marché de détail de l'électricité a reculé.

POSTES DE COÛTS COUVERTS PAR LA FACTURE AU TARIF RÉGLEMENTÉ DE VENTE D'ÉLECTRICITÉ pour un client résidentiel au 31 mars 2022



En gaz naturel, la CRE recensait, fin septembre, 8 millions de sites résidentiels (soit 75,3 %, contre 73,5 % fin 2021) en offres de marché en gaz et 2,62 millions aux tarifs réglementés. Un tiers de ces clients avaient souscrit une offre chez un fournisseur historique et 66 % chez un fournisseur alternatif. Ici, la progression des offres de marché des fournisseurs historiques est réelle, mais dans une moindre mesure, cependant, que ce qui s'observe dans l'électricité. Certes, le portefeuille des fournisseurs alternatifs s'est étiolé : ils ont, en effet, perdu 6 000 sites aux deuxième et troisième trimestres, après en avoir gagné 4 000 au premier. Mais, pour les historiques, l'année aussi est quasiment blanche : 6 000 sites perdus, 2 000 gagnés. C'est dire si l'indécision domine du côté des acheteurs, lorsque ceux-ci ont la possibilité de choisir. +

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ÉLECTRONUCLÉAIRE FRANÇAISE (EN DATE DE MI-JANVIER 2023)



MARCHÉS : EDF RETROUVE SES CLIENTS

Deux années d'augmentation des prix ont mis fin à l'érosion du portefeuille de clients d'EDF. Échaudés par les hausses de factures, mais aussi par des fournisseurs défaillants, nombre de ménages et petites entreprises ont préféré retrouver le confort du fournisseur historique. EDF indique avoir ainsi regagné un million de clients, dont 700 000 en résidentiel : une première depuis l'ouverture des marchés à la concurrence en 2007.

En présentant ses résultats annuels, le groupe a précisé que « le retour de clients chez EDF au tarif réglementé (avait eu) un impact négatif en EBITDA, compte tenu de l'achat des volumes correspondants sur le marché à prix très élevés », et ajouté avoir enregistré une forte hausse des clients en offres de marché. +

EDF SUR LA VOIE DE LA NATIONALISATION

Certes, le chiffre d'affaires a fortement crû, passant de 84 à 143 milliards d'euros, mais n'a pu empêcher un résultat net courant négatif, à hauteur de -12,7 milliards d'euros. À cela, EDF avance plusieurs facteurs : des productions nucléaires et hydrauliques historiquement faibles, qui ont empêché le groupe de pleinement profiter de l'envolée des prix, et des mesures régulatrices (ARENH et répercussion de l'ARENH dans les tarifs réglementés) qui se traduisent par des ventes en gros ou au détail à des prix régulés. D'autres activités, comme le *trading*, restent profitables. Enfin, l'endettement continue d'augmenter : avec 21,5 milliards supplémentaires en 2022, il se situe désormais à 64,5 milliards. Ces chiffres, les plus difficiles de l'histoire d'EDF, ont été annoncés quelques mois après la décision du Gouvernement de procéder à une renationalisation, via une OPA. Annoncée durant l'été, elle a permis à l'État de franchir le seuil de 90 % du capital et des droits de vote d'EDF à la fin de l'année. Le coût de l'opération est estimé à 9,7 milliards d'euros.

Elle doit permettre de recapitaliser EDF afin de lancer la construction de six réacteurs nucléaires de nouvelle génération EPR, et huit autres en option. +

+ NUCLÉAIRE : LA CORROSION SOUS CONTRAINTE PÉNALISE LE PARC FRANÇAIS

À l'automne 2021, lors d'une inspection du réacteur n°1 de la centrale de Civaux (1 500 MW de la génération N4), EDF détecte des fissures résultant d'un phénomène dit de corrosion sous contrainte. Ces fissures affectent une partie de la tuyauterie reliée au circuit primaire, qui est au contact du combustible. En lien avec l'ASN, EDF entreprend alors de vérifier son parc (et ses différents types de réacteurs) pour procéder aux réparations nécessaires. Or, le phénomène affecte aussi d'autres modèles, poussant l'exploitant à des interruptions de service d'une ampleur inédite. À la mi-mai, 29 réacteurs sur les 56 en exploitation sont à l'arrêt. Et la remise en service a nécessité plusieurs mois d'attente.

D'où une chute de la production nucléaire sans précédent : fin avril, à peine 30 GW sur 61,4 de puissance installée étaient disponibles. En 2022, EDF n'aura produit que 279,6 TWh d'origine nucléaire, loin des 400 TWh auxquels la société plafonnait il y a une dizaine d'années. Pour l'électricien, c'est un manque à gagner considérable et, pour les marchés, une perte de stabilité qui s'est traduite par des prix vertigineux. +

MOBILITÉ GAZ

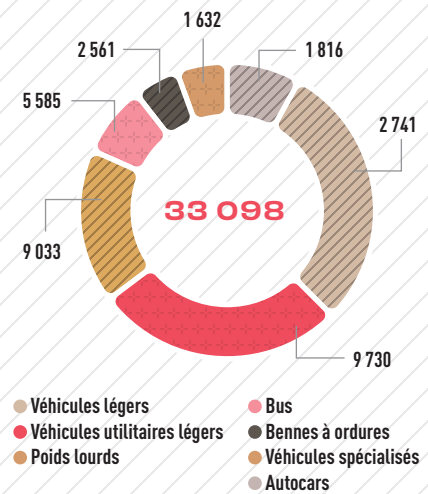
+ GNV : LA FRANCE COMPTE 288 STATIONS PUBLIQUES

Le nombre de véhicules roulant au gaz continue sa progression, comptant fin novembre plus de 33 098 unités, contre 29 000 à la fin de l'année 2021. La dynamique des véhicules lourds reste soutenue : 5 % des poids lourds vendus en France roulent au GNV et 17 % des bus urbains utilisent ce carburant. Dans les stations d'avitaillement, la part de bio-GNV a crû de manière spectaculaire, montrant l'intérêt des conducteurs pour cette version « verte » du GNV. Il représente désormais plus d'un tiers des ventes, avec un taux d'incorporation de 35,9 % (contre 19,6 % en 2021).

La dynamique d'implantation des stations GNV a ralenti en 2022, avec 38 nouvelles stations, contre 80 l'année précédente. Au total, indique l'AFGNV, le « réseau français de stations d'avitaillement est composé, à fin novembre 2022, de 288 stations publiques », auxquelles il convient d'ajouter un réseau de plus de 300 stations privées. Celles-ci sont généralement situées chez les utilisateurs (flottes publiques, transporteurs...), lorsque les stations publiques s'implantent dans les grandes aires urbaines et le long des voies routières et, désormais, autoroutières. Ainsi, Engie s'est associé à Certas Energy France (Esso) pour ouvrir deux stations d'avitaillement, l'une dans l'Aude (A9), l'autre en Dordogne (A89), tandis que Shell en ouvrait également en Gironde (autoroute A63) et en Côte-d'Or (A6), de même que TotalEnergies (A105 en Seine-et-Marne et A83 en Loire-Atlantique).

Si les prix à la pompe restent compétitifs, ils ont néanmoins dû répercuter la hausse des prix de gros : le prix du GNV a augmenté de près 80 % en 2022, par rapport à 2021, année où il avait déjà doublé. Comme les autres carburants, le GNV a bénéficié d'un « rabot » gouvernemental, sous forme d'une aide exceptionnelle de 25 €/MWh, soit 0,35 €/kg. +

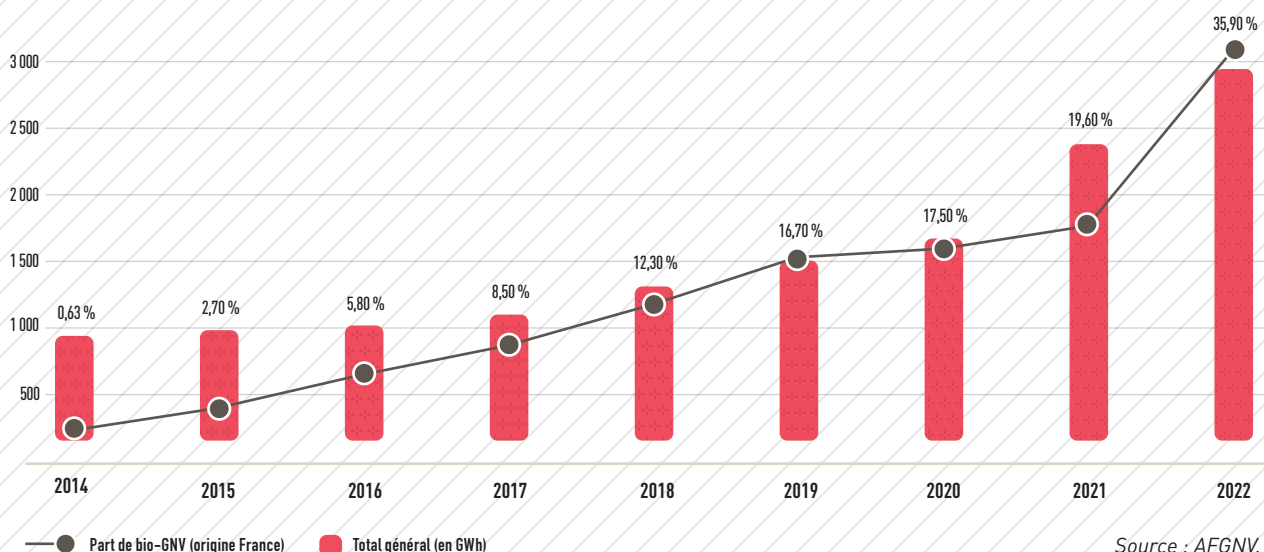
VÉHICULES ROULANT AU GNV EN FRANCE (EN MILLIERS)



Source : <https://odre.opendatasoft.com>.

La part de bio-GNV a crû de manière spectaculaire, montrant l'intérêt des conducteurs pour cette version « verte » du GNV.

PART DE BIO-GNC DANS LA CONSOMMATION ANNUELLE DE GNV EN FRANCE



Source : AFGNV.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

✦ L'ENGOUEMENT DES PARTICULIERS NE SE DÉMENT PAS

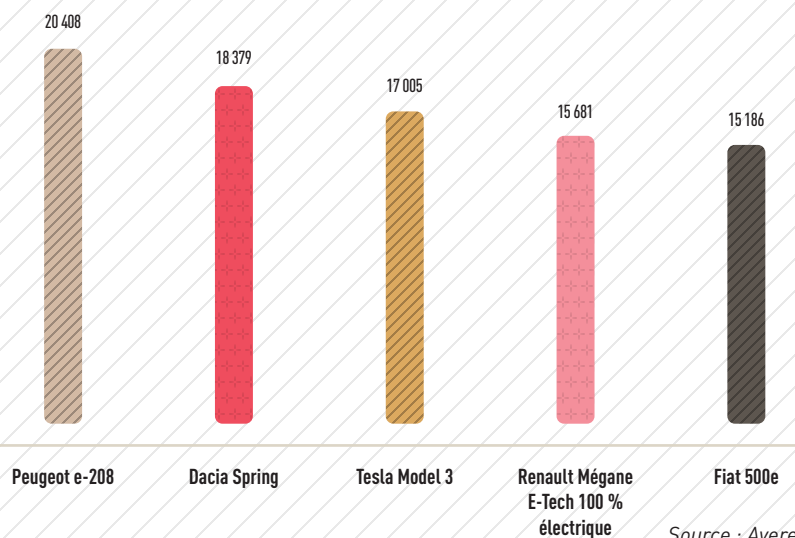
Est-ce l'annonce de la fin de la commercialisation des véhicules essence et diesel en 2035 ? Est-ce l'arrivée de nouveaux modèles ou le développement timide du marché de l'occasion ? Est-ce le déploiement soutenu de bornes de recharge ? Difficile à savoir, mais les chiffres sont là, qui attestent de l'engouement récent des Français pour les voitures électriques. Quelque 346 865 immatriculations ont été enregistrées en 2022 en France, soit 21,6 % du marché total (dont 13,3 % pour le 100 % électrique).

C'est 27 000 de plus qu'en 2021, deuxième année où le marché avait commencé à décoller. Au total, constate l'Avere, 1 102 975 véhicules électriques et hybrides rechargeables légers étaient en circulation en France.

Les infrastructures suivent. La France comptait 82 107 infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) fin 2022, contre 53 667 fin 2021. L'accélération est significative. Et elle touche aussi les bornes rapides, voire très rapides, avec quelque 5 000 implantations nouvelles. En effet, les exploitants d'IRVE se bousculent, qu'il s'agisse de constructeurs automobiles, d'exploitants de stations-services ou de gestionnaires de surfaces commerciales, sans oublier les « *pure players* », qui proposent des modèles spécifiques (Station-E, avec des bornes intégrées à des « boutiques » multi-services).

Le secteur attend la mise en œuvre des mesures évoquées durant la campagne présidentielle pour permettre l'accès à l'électrique des foyers les plus modestes : relèvement du bonus à l'achat sous conditions de ressources, leasing longue durée... ✦

TOP 5 DES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES LÉGERS NEUFS EN 2022 (PARTICULIERS ET UTILITAIRES)



LES CONSTRUCTEURS PASSENT LE GAP DE L'ÉLECTRIQUE

L'année 2023 verra-t-elle Tesla, champion du monde des véhicules électriques, se faire détrôner par le chinois BYD ? Le scénario est très probable au vu de l'extraordinaire croissance du constructeur basé à Shenzhen, tout au sud de la Chine.

À ce jour, Tesla reste toujours le champion des ventes. Le constructeur américain a écoulé 1,3 million de voitures électrique en 2022. Mais les constructeurs chinois suivent de près. Ainsi, BYD a écoulé 911 000 voitures électriques et autant en hybrides rechargeables. Il pourrait dépasser Tesla en 2023, d'autant plus qu'il a élargi sa gamme et s'appuie sur son vaste marché domestique. En outre, son modèle intégré (le groupe possède ses propres mines) favorise sa compétitivité. D'autres constructeurs chinois (Nio, Xpeng, Li Auto...) entendent bien aussi profiter de cet engouement récent des automobilistes pour la motorisation silencieuse. En Chine, le marché est d'ailleurs particulièrement dynamique : il s'y est vendu 4 millions de véhicules purement électriques en 2022 (dont 440 000 Tesla), loin, très loin devant les États-Unis.

En octobre, Tesla a réduit significativement les prix de certains de ses modèles. Le constructeur est en effet confronté à une certaine érosion de son modèle haut de gamme ou, en tout cas, soumis à une concurrence de plus en plus forte, avec l'arrivée d'acteurs de la voiture de luxe (Jaguar, Porsche...) ou de grandes marques comme Mercedes. La guerre des prix qui s'amorce est sans doute le signe d'un marché en voie de démocratisation plus rapide qu'attendu. D'autant plus que des constructeurs longtemps attachés à leurs modèles thermiques se lancent à leur tour dans la production de masse. Ainsi, avec un chiffre d'affaires et un résultat 2022 en forte hausse, Stellantis (ex PSA) aborde les années à venir avec confiance. Il entend commercialiser 47 modèles électriques d'ici la fin 2024. Il est vrai que ce segment progresse rapidement (+ 41 %), mais il représente encore une faible proportion des ventes totales de ce constructeur. L'enjeu pour Stellantis, comme Renault, est de parvenir à proposer des véhicules 100 % électriques à des prix abordables, aux côtés des berlines, qui occupent encore aujourd'hui les premières places des ventes d'un marché qui reste émergent.

Les équipementiers aussi suivent le mouvement, à l'instar de Valeo : il équipait un million de voitures en 2017, il en a pris en charge 7,5 millions en 2022, dont la moitié produites en Chine. ✦





Garant de l'organisation du service public de la distribution du gaz et de l'électricité, le Sigeif a progressivement élargi les services destinés à ses membres, devenant un acteur reconnu de la transition énergétique. Aujourd'hui, il propose une large gamme d'actions innovantes : efficacité énergétique, maîtrise de la demande d'énergie, production d'énergies renouvelables, mobilités durables... Il coordonne également un des plus importants groupements de commandes d'achat de gaz naturel de France. Bureau, commissions, comité syndical : il réunit régulièrement ses instances, pour garantir une gouvernance au plus près des attentes et des besoins de ses membres. †

GOUVERNANCE ET INSTANCES

STRUCTURES ET INSTANCES

Créé en 1904 pour organiser la distribution publique du gaz à la périphérie de Paris, le Sigeif (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France) est un acteur de l'énergie à la fois précurseur et innovant. Premier grand syndicat intercommunal, il a progressivement structuré le régime juridique de la concession de service public, en l'adaptant aux besoins de ses communes adhérentes. Ainsi, il a assuré à chacun, sur tout son territoire, l'égal accès à un service public durable, fiable et au tarif le plus juste.

Ces dernières années, avec la mondialisation des échanges et l'ouverture du secteur à la concurrence, de nouveaux acteurs (régulateurs, distributeurs, fournisseurs, agrégateurs) sont apparus, et les offres de marché se sont multipliées.

Émergent aussi de nouveaux défis, notamment en matière de transition énergétique : maintenance des réseaux, maîtrise de la demande, production renouvelable, économie circulaire, mobilités décarbonnées. Dans ce contexte, les missions d'organisateur du service public, de protecteur des consommateurs et de fédérateur des collectivités locales, telles que les exercent les grands syndicats d'énergie comme le Sigeif, s'avèrent d'autant plus nécessaires qu'elles permettent de mobiliser des compétences à moindre coût, dans une logique d'intérêt général.

Le Sigeif est un syndicat mixte fermé. Fin 2022, il regroupait 188 collectivités desservies en gaz naturel, dont 66 adhèrent à la compétence électricité. Un établissement public territorial adhère également à la compétence : EnR. S'agissant de la compétence pour l'installation d'infrastructures publiques de recharge pour véhicules électriques (IRVE), le Sigeif couvre, à la suite de l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, 101 communes ⁽¹⁾.

LE COMITÉ D'ADMINISTRATION

Chaque collectivité est représentée au sein du Comité d'administration par un délégué titulaire assisté d'un délégué suppléant, tous deux élus par leur assemblée délibérante.

Par-delà les appartenances politiques, le Sigeif est administré dans un esprit de consensus et de respect mutuel des approches de chacun. Son Comité fonctionne à l'image d'un conseil municipal : il définit les choix stratégiques, arrête le budget et la politique générale du Syndicat. Il se réunit quatre fois par an.

LE BUREAU

Élu pour six ans par le Comité d'administration, le Bureau (lire p. 40), composé d'un président, de quinze vice-présidents et de trois membres, met en œuvre les choix stratégiques et la politique générale du Syndicat. Le Sigeif est présidé par Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, membre honoraire du Parlement.

LES COMMISSIONS

Les commissions permanentes (lire p. 41-42) du Sigeif préparent le travail du Bureau et les décisions du Comité d'administration :

+ **Composées d'élus et de représentants des concessionnaires**, les deux commissions de suivi du cahier des charges gaz et du cahier des charges électricité arrêtent le montant des redevances, assurent le contrôle des missions confiées aux concessionnaires et suivent l'évolution des patrimoines concédés (compte rendu d'activité de concession (CRAC), programme de travaux...).

« Premier grand syndicat intercommunal, le Sigeif a progressivement structuré le régime juridique de la concession de service public. »

- + **Pour répondre aux préoccupations des communes adhérentes** dans le domaine des transports, des énergies renouvelables et des projets innovants, le Sigeif réunit régulièrement des commissions dédiées. Chacune d'elles compte quinze membres.
- + **Associant élus et représentants d'associations d'usagers**, la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) apporte les informations indispensables aux usagers. Elle recueille leurs avis pour mieux répondre aux attentes des consommateurs.
- + **La commission de coopération décentralisée étudie et propose** des actions en faveur de populations du monde, souffrant notamment d'un accès difficile à l'énergie.
- + **Une commission consultative paritaire, associant les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre** présents sur le territoire syndical, a été créée en décembre 2015. Elle compte vingt-quatre membres et est présidée par le Sigeif, conformément à la loi de Transition énergétique pour la croissance verte. Elle coordonne les actions de ses différents membres.

(1) Les deux communautés représentent 24 communes, dont trois qui adhèrent déjà au Sigeif pour la compétence gaz.



188
COMMUNES DESSERVIES EN GAZ

DONT
66
EN ÉLECTRICITÉ

ET **101**
POUR LES IRVE

✦ Le Sigeif est également partie prenante de la commission consultative de la métropole du Grand Paris. Celle-ci est chargée d'assurer la complémentarité des réseaux d'énergie métropolitains (gaz, électricité, chaleur et froid), dans le cadre d'un schéma directeur.

LES SERVICES

Regroupée autour d'une direction générale, l'équipe du Sigeif est composée de 33 collaborateurs ainsi répartis :

✦ une direction générale adjointe en charge des concessions de distribution publique du gaz, de l'électricité et de l'innovation ;

✦ une direction de la transition énergétique et de l'innovation (groupement de commandes gaz, suivi des PCAET, conseil en énergie partagé, CEE, photovoltaïque, mobilité électrique...) ;

✦ une direction technique, qui comprend un service dédié à la maîtrise d'ouvrage (enfouissement des réseaux électriques) et au déploiement des IRVE (installations de recharge pour véhicules électriques) ;

✦ une direction administrative et financière ;

✦ une direction juridique et de la commande publique ;

✦ une direction de la communication.

Le Sigeif dispose de ses propres locaux, rue de Monceau, à Paris, qui accueillent également la Sem Sigeif Mobilités (développant un réseau de stations-service multi-énergies) et l'association Syncom (gestion des travaux sur voirie et réseaux).

LE BUDGET

Les ressources financières du Syndicat sont principalement constituées de redevances de concession (R1 pour le fonctionnement et R2 pour l'investissement), versées par Enedis et EDF Commerce pour l'électricité, par GRDF pour le gaz, des cotisations des membres adhérant au groupement de commandes gaz et

efficacité énergétique, ainsi que des recettes d'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Les dépenses se répartissent entre les charges liées à la gestion courante, le contrôle des missions de service public confiées aux concessionnaires, les travaux de suppression des lignes aériennes basse tension, le développement des mobilités durables (stations GNV, via sa société d'économie mixte et bornes de recharge pour véhicules électriques) et la production locale de sources d'énergies renouvelables.

Une partie de la redevance d'investissement, dite « R2 », liée notamment aux travaux d'investissement réalisés dans les réseaux d'éclairage public, et la TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité) sont recouvrées par le Sigeif avant d'être reversées aux communes.

S'y ajoutent diverses subventions, notamment celles liées aux actions de maîtrise de l'énergie et au déploiement des IRVE (installations de recharge pour véhicules électriques).

En 2022, le budget global du Sigeif était de 64,99 millions d'euros (voir p. 49). ⇨



LES MISSIONS HISTORIQUES

CONTRÔLE DES CONCESSIONS, MÉTIER « HISTORIQUE » DU SYNDICAT

Fédérateur des volontés communales, le Sigeif exerce le rôle d'autorité organisatrice pour :

- + **la distribution du gaz.** Il représente à ce titre 188 communes propriétaires d'un réseau de 9 533 km, dont 79,9 % de canalisations en moyenne pression ;
- + **la distribution de l'électricité,** pour le compte de 66 collectivités, la longueur totale de réseau s'établissant à 9 375 km, dont 42,7 % en HTA.

Autorité concédante de la distribution publique de gaz et d'électricité, le Sigeif assure le contrôle technique et comptable des patrimoines concédés et l'analyse financière de chaque concession.

Il veille ainsi au bon accomplissement des missions de service public confiées aux concessionnaires, respectivement GRDF pour le gaz, Enedis pour la distribution d'électricité, et EDF Commerce pour la fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente (tarif bleu, inférieur à 36 kVA).

Chaque année, le Syndicat rend compte aux communes de cette mission par l'envoi de deux rapports de contrôle, également publiés sur son site Internet.

Le contrôle s'attache principalement à :

- + **l'évolution et l'inventaire patrimonial** des ouvrages, la sécurité, la qualité et la maintenance, les travaux d'investissement ;
- + **l'analyse comptable et financière** (compte de résultat), les droits du concédant, les investissements réalisés ;
- + **le degré de satisfaction des clients et des usagers** (qualité de l'énergie distribuée, prestations des distributeurs...), mesuré par deux enquêtes bisannuelles.

De plus, chaque année, le Sigeif fournit aux communes les éléments de calcul nécessaires au recouvrement des redevances d'occupation du domaine public (RODP), dues par les gestionnaires des réseaux.

Enfin, compte tenu du nombre croissant de fournisseurs d'électricité, la majorité des communes de la concession électricité a fait appel au Sigeif pour qu'il conduise la collecte et le contrôle de la TCCFE auprès de l'ensemble de ces fournisseurs (lire p.109).

En 2022, près de 19,6 millions d'euros ont été collectés, contrôlés puis reversés aux 52 communes adhérentes qui ont confié cette mission au Syndicat. +

+ LE SCHÉMA DIRECTEUR DES RÉSEAUX DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

En 2015, la loi NOTRE (Nouvelle organisation du territoire de la République) a créé la Métropole du Grand Paris et lui a confié un rôle de « mise en cohérence des réseaux de distribution d'électricité, de gaz, de chaleur et de froid ». Une commission de travail a abouti à l'adoption d'un « schéma directeur des énergies métropolitain » en décembre 2022.

Le Sigeif a été présent tout au long de son élaboration. Le Sdem ne présente aucun caractère obligatoire. Le « Sdem » propose une série d'actions visant à prévoir et à anticiper l'évolution des réseaux de distribution de l'énergie (électricité, gaz, chaleur et froid), à amplifier les gains énergétiques grâce à la sobriété et l'efficacité, à accélérer le développement des énergies renouvelables et de récupération, enfin, à déployer les infrastructures nécessaires aux mobilités propres.

Le « Sdem » s'appuie sur l'expertise des autorités concédantes, à l'image du Sigeif qui a défini des plans pluriannuels d'investissements dans le cadre des contrats négociés avec les concessionnaires Enedis et GRDF. +

+ LES REPRÉSENTANTS DU SIGEIF À CETTE COMMISSION SONT :

- + **Jean-Jacques Guillet,**
Président du Sigeif
Maire de Chaville
- + **Serge Carbonnelle**
Vice-président du Sigeif
Maire adjoint des
Pavillons-sous-Bois
- + **Laurent Ottavi**
Conseiller municipal
de Joinville-le-Pont

✦ PARMIS LES PARTENAIRES DU SIGEIF

- **L'Ademe** : l'Ademe et le SigEIF ont signé en 2022 le premier contrat de développement sur les énergies renouvelables thermiques d'Île-de-France, devenu Contrat chaleur renouvelable. À travers ce partenariat, l'accompagnement au développement de projets de chaleur renouvelable est fortement renforcé sur le territoire du Syndicat. Aussi l'agence de la transition écologique propose aux conseillers en énergie partagés des formations.
- **L'AFG** : l'Association française du gaz est un relais d'information sur les techniques de la chaîne gazière.
- **L'AFGNV** représente tous les acteurs de la filière GNV/bio-GNV, constructeurs de véhicules, syndicats d'énergies, entreprises de transport, collectivités territoriales, etc.). Ses adhérents participent à un plan visant à déployer 2 000 points d'avitaillement GNV/bio-GNV en France d'ici 2030.
- **L'AFPG** : l'Association française des professionnels de la géothermie regroupe plus de 100 adhérents issus des différents métiers de l'énergie géothermique en France. Elle intervient aussi bien sur la géothermie profonde que sur la géothermie de surface. Ces missions couvrent la représentation, l'information et l'accompagnement de ses adhérents comme le SigEIF.
- **Amorce** : Amorce est un réseau national qui regroupe 1 000 adhérents (collectivités, professionnels et institutions) engagés dans la transition énergétique (gestion des déchets, énergie, réseaux de chaleur, eau). À travers ce réseau, le SigEIF bénéficie d'importantes sources d'informations technique et juridique sur l'énergie et contribue à l'expertise d'Amorce.
- **L'Apur** : l'Atelier parisien d'urbanisme documente, analyse et développe des stratégies prospectives concernant les évolutions urbaines de la métropole. Son programme inclut des thèmes liés à l'activité et aux projets du SigEIF qui en est membre.
- **L'Arc IDF** : lancée officiellement en avril 2019 par la Région Île-de-France, l'AREC IDF est un département de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France. Son objectif est de faciliter et d'accélérer la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique des collectivités locales. Le SigEIF a intégré les instances de gouvernance de l'AREC IDF en 2019 et participe au club francilien de l'hydrogène que l'AREC anime.
- **L'ATEE** : l'Association technique énergie environnement anime des clubs techniques, notamment « Biogaz » et « CEE », qui mettent en relation le SigEIF avec d'autres collectivités et des entreprises.
- **L'Avère-France** : cette association représente les acteurs de la mobilité électrique et vise à promouvoir l'acquisition de véhicules électriques et hybrides rechargeables, ainsi qu'à développer la mobilité électrique. Le SigEIF est membre de l'Avère depuis 2019. Elle gère aussi les subventions du programme Avenir afin de soutenir financièrement les déploiements des bornes de recharge.
- **La Caisse des dépôts et consignations (CDC)** : via sa direction, la Banque des territoires, elle propose des solutions innovantes de financement. La CDC est actionnaire de la Sem SigEIF Mobilités (lire p. 61). Des échanges réguliers sur des projets de transition énergétique ont lieu avec la CDC.
- **Le Cibe** : le Comité interprofessionnel du bois-énergie est une structure associative qui regroupe près de 200 professionnels du bois-énergie. Le CIBE coordonne et accompagne les acteurs de cette filière pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, promouvoir les chaufferies auprès des décideurs publics et privés. Le SigEIF est adhérent du CIBE depuis 2021 et participe aux travaux de la commission d'animation territoriale du bois-énergie.
- **Ffauve** : la Fédération française des associations d'utilisateurs de véhicules électriques a été créée en 2019 afin de fédérer les multiples associations d'usagers de véhicules électriques. La FFAUVE a pour objectif de répondre aux besoins et aux attentes des associations d'utilisateurs de véhicules électriques. Le SigEIF a toujours souhaité, depuis la création du service de recharge pour les véhicules électriques, impliquer les usagers, premiers concernés. En adhérant, le Syndicat poursuit le travail en commun et soutient la fédération dans ses actions.
- **Fibois Île-de-France** fédère depuis 2004 l'ensemble des professionnels de la forêt et du bois en Île-de-France. Ses missions couvrent la mobilisation des acteurs, l'information et l'accompagnement, la formation des professionnels, la promotion et la sensibilisation.
- **France hydrogène** : l'association France hydrogène fédère les acteurs de ce secteur (entreprises, instituts de recherche, collectivités territoriales, etc.). Le SigEIF en est membre depuis février 2018.
- **La FNCCR** : le SigEIF adhère à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies depuis 1945. Le Syndicat collabore étroitement avec cet organisme sur les plans juridique et technique. Jean-Jacques Guillet, président du SigEIF, en est vice-président.
- **Île-de-France Énergies** Cette Sem, dont le SigEIF est actionnaire, a été créée à l'initiative de la Région Île-de-France. Elle accompagne les copropriétés dans leurs projets de rénovation énergétique. Courant 2023, Île-de-France Énergies devrait fusionner avec la Sem Île-de-France Investissements et Territoires.
- **La Métropole du Grand Paris** Créée par la loi de 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République, la MGP a noué un partenariat permanent avec le SigEIF ainsi qu'avec d'autres grands syndicats urbains d'Île-de-France. Le SigEIF participe aux travaux qui touchent principalement à la qualité de l'air et à la mobilité, et au schéma directeur des énergies. Ainsi, en 2019, le Syndicat a piloté l'atelier du pacte logistique métropolitain dédié au déploiement des stations GNV/bio-GNV, hydrogène et des bornes électriques.
- **Le Pôle Énergie Île-de-France** Ce pôle réunit six syndicats d'énergie d'Île-de-France : le SigEIF, le Sdesm, le Sdevo, le Sey78, le Sipperec et, depuis 2021, le Smoys. L'objectif de ce pôle est de partager des connaissances techniques et de porter une vision commune (lire p.36). Son action a permis de susciter des dispositions spécifiques concernant l'entretien et la rénovation des colonnes montantes, dans le cadre de la loi Élan (lire p. 98).
- **La Région Île-de-France** : la Région et le SigEIF collaborent, dans le cadre d'un engagement conclu en 2018, autour d'objectifs concrets de la stratégie régionale énergie-climat. La Région accompagne les actions du Syndicat en soutenant financièrement l'élaboration de projets photovoltaïques et le développement de la mobilité électrique. La Région est actionnaire de la Sem SigEIF Mobilités.
- **Le Rose** : le réseau d'observation statistique de l'énergie en Île-de-France rassemble des acteurs franciliens souhaitant partager leurs connaissances communes en matière de consommation et de production d'énergie. En 2018, ce réseau a mis au point une base de données (Energif) dotée d'une application de visualisation. Le SigEIF est membre du ROSE et travaille avec ses partenaires depuis plus de dix ans.
- **Les services publics urbains du Grand Paris** : cette appellation rassemble les grands syndicats techniques d'Île-de-France – le Sedif pour l'eau, le Siaap pour l'assainissement, le Syctom pour les ordures ménagères, le SigEIF et le Sipperec pour l'énergie et l'EPTB Seine Grands Lacs pour le soutien d'étiage.
- **Smoys et Sdevo : projet ACTEE** Le SigEIF a fédéré les deux syndicats qui sont depuis lauréats de l'appel à projet « ACTEE Merisier », lancé en mars 2021 par la FNCCR. Il vise à soutenir financièrement les actions d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics, essentiellement scolaires maternels et élémentaires. Ce soutien porte sur les études d'aide à la décision et de maîtrise d'œuvre, et aussi sur le recrutement d'économistes des flux et l'acquisition d'outils de suivi des consommations énergétiques.
- **Sigidurs et Sdevo : hydrogène** Les deux syndicats se sont rapprochés du SigEIF afin de formaliser leur engagement dans un projet commun centré sur l'hydrogène. Ils ont constitué un groupement de commandes pour la passation, l'attribution, la notification et l'exécution d'une étude de faisabilité technique, juridique et financière d'un projet hydrogène vert, au niveau du centre de valorisation énergétique du Sigidurs à Sarcelles et de l'ensemble de ses potentialités d'utilisation.
- **Siom Vallée de Chevreuse** Le SigEIF et le SIOM, dans le cadre de leurs compétences respectives, en matière de développement des énergies renouvelables et de gestion des déchets, ont engagé en 2022 une étude de faisabilité relative à l'installation d'une unité de micro-méthanisation sur le site de Villejust (91).
- **Syncom** : créée en 1993 par le SigEIF, le Sedif et le Sipperec, cette association regroupe deux-cent-soixante-dix collectivités et propose des services de coordination, de centralisation et de mutualisation de données liées aux travaux de voirie, via un portail cartographique (lire p. 136). ✦



UNE OFFRE DE SERVICES LARGE ET INNOVANTE

SUPPRESSION DES LIGNES ÉLECTRIQUES BASSE TENSION

Afin d'améliorer l'environnement et l'esthétique des villes, et aussi assurer la qualité, la sécurité de desserte, le Sigeif procède régulièrement à la modernisation du réseau électrique par l'enfouissement des lignes aériennes en basse tension.

Il fait ainsi bénéficier ses communes des dispositions du nouveau contrat de concession, conclu en 2019 avec Enedis.

Ce contrat s'accompagne d'une convention particulière qui stabilise l'enveloppe budgétaire du financement des opérations dont le Sigeif assure la maîtrise d'ouvrage. Lorsque l'enfouissement concourt à faire disparaître une ligne électrique peu fiable, le Sigeif accorde une contribution financière supplémentaire qui réduit quasiment à néant la participation de la commune.

Enfin, l'établissement des programmes, en liaison avec l'ensemble des collectivités adhérentes, ainsi que la mise en œuvre de dispositions particulières à Versailles sont soumis à la commission de suivi du cahier des charges, dont le rôle est ainsi renforcé.

À la demande de ses collectivités adhérentes, le Sigeif assure également l'enfouissement coordonné de l'ensemble des réseaux (éclairage public, communications électroniques), via une mission de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage unique. Vingt ans après sa création, le service maîtrise d'ouvrage du Syndicat a enfoui 314 km de lignes aériennes BT sur le territoire de sa concession électricité, pour un investissement global de 74 millions d'euros hors taxes. Un montant qui s'élève à 185 millions d'euros, en incluant les réseaux de communications électroniques et d'éclairage public.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur politique énergétique locale, le Sigeif leur propose plusieurs outils opérationnels : formation du personnel, bilan énergétique patrimonial, opérations de maîtrise de la demande d'énergie (MDE), conseil en énergie partagé (CEP)... S'y ajoutent le portage du contrat chaleur renouvelable (CCR) et la valorisation des opérations ouvrant droit aux certificats d'économies d'énergie (CEE).

Durant la cinquième période de ce dispositif (2022-2025), le Smoys a rejoint en septembre le Sigeif et le Sipperec. Ces trois acteurs ont opté pour un partenariat avec un acteur obligé afin de valoriser les CEE de leurs adhérents, confiant à un prestataire la constitution sécurisée des dossiers.

Retenue à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt en 2021, la société Économie d'énergie s'est engagée à acquérir les CEE déposés sur le compte Emmy du Sipperec, avec l'accord du Sigeif et du Smoys. Accessibles grâce au groupement de commandes du Sigeif, d'autres prestations s'ajoutent à ces missions dédiées à une politique énergétique durable dans les territoires (lire p.123).

ACHAT GROUPÉ DE GAZ ET DE SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

En 2004, le Sigeif a créé un groupement de commandes gaz dont il est le coordonnateur. Ce groupement offre à quelque 482 organismes publics et privés d'Île-de-France (communes, bailleurs sociaux, établissements publics d'enseignement, établissements de santé...), répartis sur plus de 11 000 sites, la possibilité d'accéder,

à des prix très concurrentiels, à la fourniture de gaz et à des services d'efficacité énergétique. La taille de ce groupement de commandes (3 TWh annuels) fait du Sigeif un des premiers acheteurs publics de gaz en France (lire p.130).

DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DÉCARBONNÉES EN ÎLE-DE-FRANCE

MOBILITÉ GAZ

Le Sigeif est habilité à installer et exploiter des infrastructures d'avitaillement de véhicules au gaz. Il a conclu différents partenariats visant à développer un réseau francilien de stations publiques d'avitaillement, son ambition étant de construire une dizaine de stations-service publiques GNV/bio-GNV d'ici 2024. À cet effet, le Sigeif a créé la Sem Sigeif Mobilités, dotée d'un capital de 5 millions d'euros. La Banque des territoires (groupe Caisse des dépôts) accompagne ce projet d'envergure, qui bénéficie également du soutien de la Région Île-de-France, de grands syndicats techniques franciliens, tels que le Syctom, le Siaap et le Siom de la Vallée de Chevreuse, ainsi que de GRTgaz développement (filiale de GRTgaz).

Depuis décembre 2018, Sigeif Mobilités a étendu son activité à la mobilité électrique et hydrogène et obtenu, après appel à projet, le soutien de la Commission européenne. Une première station publique d'avitaillement de GNV/bio-GNV a vu le jour en novembre 2016, dans le port de Bonneuil-sur-Marne (94). Son exploitation est confiée à la société Endesa. Fin 2022, les stations ouvertes au public se situent à Gennevilliers (92), Noisy-le-Grand (93), Wissous (91) et Réau (77). Celle de Saint-Denis (93) sera mise en service en 2023. S'y ajoute celle de la société GNV du Coudray-Montceaux, dont la Sem Sigeif Mobilités est actionnaire, sa mise en service est effective depuis juin 2021 (lire p.61).

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Le Sigeif a investi le secteur de la mobilité électrique en 2019. Ses communes adhérentes ont accès à un service clés en main pour les accompagner dans la mise en place d'infrastructures publiques de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Le Sigeif prend en charge ce service à 100 %, avec le soutien financier de la Région Île-de-France et de l'État (dispositif Advenir).

Il a favorisé la reconversion des ex-bornes Autolib' et déployé des bornes, de manière équilibrée, en zone dense comme en zone moins dense, sur le territoire. Fin décembre 2022, 101 collectivités ont délégué au Sigeif la compétence IRVE, 769 points de recharge ont été mis en exploitation ; près de 1 000 sont attendus en 2023. 215 000 sessions de recharge ont été réalisées sur l'ensemble de l'année 2022 (lire p.55). +

LE PÔLE ÉNERGIE PRÉSIDIÉ PAR JEAN-JACQUES GUILLET



Cette entente, qui regroupe les principaux syndicats d'énergie d'Île-de-France que sont le Sdesm, le Smoys, le Sipperec, le Sey78, le Sdevo et le Sigeif, était présidée par Jean-Jacques Guillet en 2022.

Trois objectifs ambitieux ont sous-tendu cette année de mandat :

- + renforcer les liens entre les syndicats du Pôle par la multiplication des échanges sur des sujets communs ;
- + accroître la notoriété de l'entente ;
- + engager des partenariats structurants.

+ PROMESSES TENUES

Sous l'impulsion du Sigeif, les services des syndicats ont multiplié les échanges sur des sujets liés à la gouvernance de leurs instances, à l'actualité énergétique comme à la vie de leurs contrats. Parmi les sujets partagés : l'organisation des comités à la suite de l'adoption de la loi 3DS, les enjeux financiers et budgétaires des syndicats en lien avec la réforme de la TCCFE, les prix de l'énergie, les bonnes pratiques en matière de groupement de commandes ou la conduite de la relation contractuelle avec les concessionnaires.

Des rencontres ont été organisées avec Jérémie Almosni, directeur régional de l'Ademe Île-de-France, Frédéric Le Brun, directeur délégué énergie du comité d'organisation des JO, ou encore la cheffe de projet JO d'Enedis. Parallèlement, les syndicats ont porté des actions de communication commune : stand partagé au Congrès de la FNCCR en octobre, accompagné d'une



Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, et Jean-Jacques Guillet lors du congrès de la FNCCR.

plaquette commune, reconduction d'une convention de partenariat, ou encore deux insertions publicitaires dans *Le Parisien* sur la sobriété énergétique et sur la mobilité électrique.

Sur ce dernier sujet, le Sigeif a pris soin de coordonner les initiatives des différents membres de l'entente, cela se traduisant par des participations croisées aux travaux d'élaboration des schémas directeurs des IRVE que chacun des syndicats a conduits ou initiés en 2022, en lien étroit avec la Région Île-de-France dont les services ont été rencontrés à quatre reprises. Il a surtout impulsé et rendu compte d'une consultation sur les enjeux de la mutualisation d'un parc de bornes de recharge pour véhicules électriques.

L'ensemble de ces projets communs a encouragé, par ailleurs, des démarches bilatérales en matière de production d'énergies renouvelables (production d'hydrogène, avec le Sdevo et le Sigidurs, sur un projet de production d'hydrogène), de rénovation énergétique des bâtiments, avec le Sdevo et le Smoys), de prévention de risques d'endommagement, de lobbying auprès du Gouvernement sur l'enjeu de la collecte et de valorisation des CEE.

Ces actions ont notamment renforcé l'image du pôle et son rôle.

La présidence tournante ayant désigné le Sipperec pour prendre la succession, il lui revient de poursuivre et d'amplifier ces initiatives d'ores et déjà fructueuses. +

✦ BILAN SOCIAL

Établi par le Centre inter-départemental de gestion, le rapport annuel sur la santé sécurité et les conditions de travail (RASSCT) de l'année 2021 détaille les indicateurs permettant de mesurer les conditions de travail au sein du Syndicat.

À fin décembre 2021, le Sigeif employait 36 agents, dont 27 fonctionnaires, 7 contractuels permanents et 2 non permanents.

La moyenne d'âge se situe entre 30 et 50 ans, elle représente 67 % des agents et illustre l'évolution des effectifs.

Au 31 décembre 2021, le Sigeif regroupait 28 métiers, répartis comme suit :

- ✦ 12 (filière administrative),
- ✦ 15 (filière technique),
- ✦ 1 collaborateur de cabinet.

Le Sigeif accueille une large majorité de cadres de catégorie A (53 %), avec des salariés qui occupent des emplois d'ingénieurs (29 %).

Les catégories B et C représentent respectivement 26 et 21 % des effectifs.



Le taux d'absentéisme est faible (1,43 %).

En 2021, aucun accident de travail ou maladie professionnelle n'a été observé.

Par ailleurs, le Sigeif a consacré près de 1 744 euros par agent pour l'amélioration des conditions de travail et des interventions en matière de prévention et de sécurité. ✦



✦ 36 AGENTS EMPLOYÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021



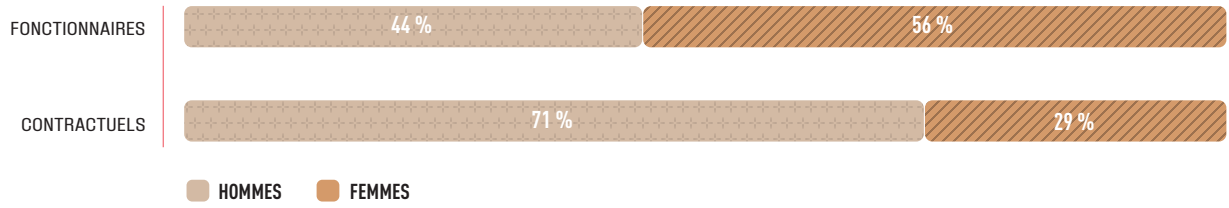
✦ EN MOYENNE, LES AGENTS ONT 44 ANS

ÂGE MOYEN	
FONCTIONNAIRES	46 ANS
CONTRACTUELS PERMANENTS	58 ANS
CONTRACTUELS NON PERMANENTS	35 ANS
ENSEMBLE	44 ANS

✦ RÉPARTITION DES EMPLOIS PERMANENTS PAR FILIÈRE ET PAR STATUT

FILIÈRE	FONCTIONNAIRES	CONTRACTUELS	ENSEMBLE
ADMINISTRATIVE	56 %	-	44 %
TECHNIQUE	44 %	100 %	56 %

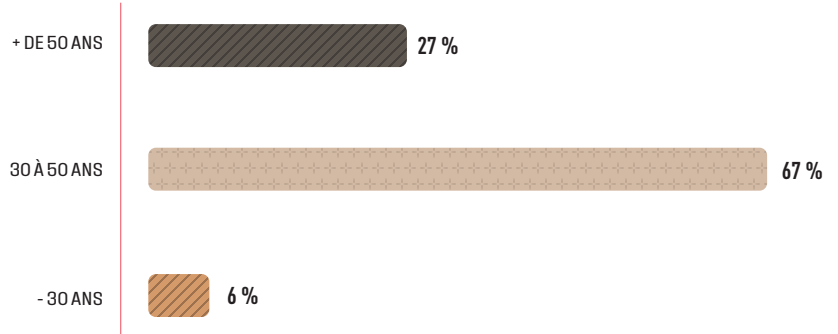
✦ RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR STATUT



✦ LES PRINCIPAUX CADRES D'EMPLOIS DES AGENTS PERMANENTS

INGÉNIEURS	26 %
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	21 %
TECHNICIENS	15 %
ATTACHÉS	12 %
RÉDACTEURS	12 %

✦ PYRAMIDE DES ÂGES DES AGENTS



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

LE SIGEIF POURSUIT SON ACTION

Implicé depuis 2001 dans des actions de coopération décentralisée, le Sigeif mobilise ses moyens pour accompagner des programmes de développement, notamment leur volet énergétique, en soutenant l'action d'associations spécialisées dans les pays d'Afrique et d'Asie, par exemple. En 2022, deux nouveaux programmes ont été approuvés.

« **En 2022, deux nouveaux programmes ont été approuvés.** »

✦ LIBAN : ALIMENTATION EN ÉNERGIES RENOUVELABLES D'UN HÔPITAL

Le Sigeif s'est associé à l'association « HAMAP-Humanitaire ». Depuis 2006, celle-ci soutient les gestionnaires d'un hôpital libanais situé à la frontière syrienne, dans le nord du pays. Ce centre de soin, unique dans le district, est à but non lucratif et au service de toutes les communautés, sans distinction. Avec 200 agents et une cinquantaine de médecins, cet établissement est, par ailleurs, le plus grand employeur de sa région. L'hôpital souffre actuellement de grandes difficultés d'approvisionnement énergétique du fait des multiples crises politique, financière et sanitaire affectant ce pays aux infrastructures d'électricité vieillissantes. L'hôpital ne bénéficie ainsi que de trois heures d'approvisionnement par jour ; ses achats de fioul pour les groupes électrogènes grèvent lourdement son budget. L'association « HAMAP-Humanitaire » projette de doter l'établissement d'une source alternative de production d'énergie renouvelable combinant éolien et photovoltaïque, la localisation géographique de l'hôpital étant considérée comme suffisamment venteuse et ensoleillée. Un soutien d'un montant de 15 000 euros aidera l'ONG à financer trois types d'études de faisabilité : études de climat, de génie électrique et de génie civil. ✦



✦ MADAGASCAR : ÉLECTRIFICATION D'ÉCOLES ET DE CENTRES DE SANTÉ



À Madagascar, le Sigeif a soutenu l'action menée par l'ONG « Électriciens sans frontières » (ESF) au sein du parc national de Ranomafana, situé à proximité de la ville de Fianarantsoa, au sud-est de l'île. ESF procède à l'électrification des écoles primaires de trois villages, comportant chacune deux salles de classe. Ce programme vise à équiper les écoles en éclairage et prises de courant pour permettre l'utilisation de vidéoprojecteurs, d'ordinateurs portables, et favoriser les activités périscolaires. L'énergie sera produite par des systèmes photovoltaïques dimensionnés en fonction des besoins et de l'ensoleillement. Le Sigeif s'est associé, à hauteur de 15 000 euros, à ce programme qui bénéficiera à 240 élèves et 12 enseignants. En outre, les villageois pourront accéder à des cours d'alphabétisation en soirée.

Aux alentours de la ville d'Antsirabe, située au centre de l'île, l'association « Eau Agriculture et Santé en Milieu Tropical » (EAST) électrifie les centres de santé. Un précédent partenariat entre le Sigeif et EAST avait déjà contribué à l'électrification d'une dizaine de centres, avec des générateurs solaires. Un nouveau programme a été lancé : huit nouveaux centres pâtissent de l'absence généralisée d'électricité dans cette région, les privant ainsi d'ordinateurs, de microscopes, de stérilisateurs, de frigidaires et congélateurs pour conserver vaccins et médicaments, de lumière lors des interventions de nuit, etc. Le programme améliorera la solidité des toitures des centres afin d'y installer des panneaux solaires, puis en assurera la maintenance en dispensant une formation technique aux agents de santé. Une subvention d'un montant de 28 800 euros a été accordée à l'association EAST pour la réalisation de ce programme. ✦

LE BUREAU DU SIGEIF

Élu pour six ans par le Comité d'administration, le Bureau est composé d'un président, de quinze vice-présidents et de trois membres. Il est chargé de la mise en œuvre des décisions et des choix stratégiques de la politique générale du Syndicat.



Jean-Jacques **GUILLET**

PRÉSIDENT

Maire de Chaville
Membre honoraire
du Parlement



Olivier **THOMAS**

1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Maire de Marcoussis
Conseiller départemental
de l'Essonne



Bernard **GAUDUCHEAU**

2^È VICE-PRÉSIDENT

Maire de Vanves
Conseiller régional
d'Île-de-France



Marie **CHAVANON**

3^È VICE-PRÉSIDENTE

Maire de Fresnes
Conseillère territoriale de
Grand-Orly Seine Bièvre



Serge **CARBONNELLE**

4^È VICE-PRÉSIDENT

Maire adjoint des
Pavillons-sous-Bois



Guy **DARAGON**

5^È VICE-PRÉSIDENT

Conseiller municipal
de Mitry-Mory



Martine **SCHMIT**

6^È VICE-PRÉSIDENTE

Conseillère municipale
de Versailles
Conseillère communautaire
de Versailles Grand Parc



Joëlle **BECCALDI-RAYNAUD**

7^È VICE-PRÉSIDENTE

Maire de Puteaux
Présidente du territoire
Paris Ouest La Défense



Georges **JOLY**

8^È VICE-PRÉSIDENT

Maire adjoint
d'Enghien-les-Bains



Marie-Hélène **MAGNE**

9^È VICE-PRÉSIDENTE

Maire adjointe
de Charenton-le-Pont



Christine **LEHEMBRE**

10^È VICE-PRÉSIDENTE

Conseillère municipale
de Pantin



Jean-Louis **DELORT**

11^È VICE-PRÉSIDENT

Maire adjoint
de Verrières-le-Buisson



Laurent **MONNET**

12^È VICE-PRÉSIDENT

Maire adjoint de Saint-Denis
Président du Conseil
d'administration de l'ALEC
de Plaine Commune
Président du Smirec



Sophie **DESCHIENS**

13^È VICE-PRÉSIDENTE

Maire adjointe de
Levallois-Perret
Conseillère régionale
d'Île-de-France



Smaila **CAMARA**

14^È VICE-PRÉSIDENT

Conseiller municipal
de Bondy
Vice-président d'Est
Ensemble Grand Paris



Eric **SCHINDLER**

15^È VICE-PRÉSIDENT

Maire adjoint
de Neuilly-sur-Seine



Michel **HERBILLON**

MEMBRE DU BUREAU

Conseiller municipal
de Maisons-Alfort
Député du Val-de-Marne



Pascal **THÉVENOT**

MEMBRE DU BUREAU

Maire de
Vélizy-Villacoublay
Vice-président de
Versailles Grand Parc



Daniel **AUGUSTE**

MEMBRE DU BUREAU

Maire adjoint
de Villiers-le-Bel
Conseiller
Communautaire

LES COMMISSIONS

Outre les commissions institutionnelles prévues par le Code général des collectivités territoriales, le Comité du Sigeif a installé plusieurs commissions thématiques qui, dans cet esprit de consensus propre au fonctionnement du Syndicat, constituent des lieux de débat dans lesquels se préparent les décisions.



✦ APPEL D'OFFRES

Comme dans toutes les collectivités territoriales, la commission d'appel d'offres du Sigeif est, de par la loi, investie du pouvoir d'attribuer les marchés publics les plus importants, c'est-à-dire ceux dont la valeur excède les seuils européens.

- ✦ **PRÉSIDENT DE DROIT**
Jean-Jacques Guillet • Chaville
- ✦ **MEMBRES TITULAIRES**
Éric Schindler • Neuilly-sur-Seine
Christophe Paquis • Les Lilas
Alain Sanson • Fontenay-le-Fleury
Jacques Fantou • Villebon-sur-Yvette
Malgorzata Dudek • Montfermeil
- ✦ **MEMBRES SUPPLÉANTS**
Christophe Scheuer • Meudon
Jérémy Demassiet • Bois-d'Arcy
Christophe Ippolito • Nogent-sur-Marne
Walid Ben M'henni • Noisy-le-Grand
Thierry Bonnet • Croissy-sur-Seine

✦ COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

À travers cette commission, le Sigeif s'implique dans des actions extérieures, en partenariat avec différentes ONG, et mobilise des moyens pour venir en aide à des populations du monde énergétiquement déshéritées.

- ✦ **PRÉSIDENT DE LA COMMISSION**
Michel Herbillon • Maisons-Alfort
- ✦ **MEMBRES TITULAIRES**
Michel Herbillon • Maisons-Alfort
Sophie Deschiens • Levallois-Perret
Patrick Leroy • Rungis
Bernard Foisy • Le Plessis-Robinson
Jane-Marie Hermann • Viroflay
François Broché • Vaires-sur-Marne
Malgorzata Dudek • Montfermeil
Mouhamet Touré • Neuilly-Plaisance
Jean-Pierre Ferré • Châtillon
Smaïla Camara • Bondy
Alain Durand • Arnouville
Florence de Pampelone • GPSO
Béatrice Belliard • Boulogne-Billancourt
Jean-Luc Touly • Wissous
Christophe Ippolito • Nogent-sur-Marne

✦ CAHIER DES CHARGES

Composées paritairement d'élus et de représentants des concessionnaires, les commissions de suivi veillent à l'application des cahiers des charges de la distribution publique du gaz et de l'électricité. Elles arrêtent, notamment, le montant des redevances et suivent l'évolution des patrimoines concédés (Crac, programmes de travaux, rapports de contrôle...).

COMMISSION DE SUIVI GAZ

- ✦ **PRÉSIDENT ET MEMBRE DE DROIT**
Jean-Jacques Guillet • Chaville
- ✦ **MEMBRES TITULAIRES**
Bernard Foisy • Le Plessis-Robinson
Patrick Leroy • Rungis
Robert Beaudeau • Villepinte
Robert Archambault • Saint-Maurice
- ✦ **MEMBRES SUPPLÉANTS**
Jean-Marie Bontemps • Belloy-en-France
Alain Durand • Arnouville
Isaac Barchichat • Saint-Brice-sous-Forêt
Despina Bekiari • Fontenay-aux-Roses

✦ DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

En application de la procédure légalement prévue pour les délégations de service public, cette commission est notamment chargée de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre, et d'émettre un avis au vu duquel le président du Sigeif engagera les négociations.

- ✦ **VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ**
Guy Daragon • Mitry-Mory
- ✦ **MEMBRES TITULAIRES**
Guy Daragon • Mitry-Mory
Maryse Lemmet • Antony
Mathieu Beaufrère • Vincennes
Alain Durand • Arnouville
Bernard Foisy • Le Plessis-Robinson
- ✦ **MEMBRES SUPPLÉANTS**
Alain Sanson • Fontenay-le-Fleury
Thomas Doublic • Asnières-sur-Seine
Pierre Chevalier • Ville-d'Avray
Patrick Leroy • Rungis
Jean-Marie Bontemps • Belloy-en-France

COMMISSION DE SUIVI ÉLECTRICITÉ

- ✦ **PRÉSIDENT ET MEMBRE DE DROIT**
Jean-Jacques Guillet • Chaville
- ✦ **MEMBRES TITULAIRES**
Alain Sanson • Fontenay-le-Fleury
Jean-Pierre Fortin • Sèvres
Stéphane Delagneau • Longjumeau
Evelyne Baumont • Boissy-Saint-Léger
- ✦ **MEMBRES SUPPLÉANTS**
Jacques D'Allemagne • Marnes-la-Coquette
Jane-Marie Hermann • Viroflay
Jacques Fantou • Villebon-sur-Yvette
Robert Beaudeau • Villepinte

✦ SERVICES PUBLICS LOCAUX

Composée d'élus et de représentants d'associations de consommateurs, la commission consultative des services publics locaux recueille les avis et les attentes des usagers afin de renforcer la qualité du service public du gaz et de l'électricité.

- ✦ **VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ**
Jean-Louis Delort • Verrières-le-Buisson
- ✦ **MEMBRES COMPÉTENCE GAZ**
Daniel Aubert • L'Hay-les-Roses
Claude Kopelianskis • Maisons-Laffitte
Jean-Louis Delort • Verrières-le-Buisson
Bernard Foisy • Plessis-Robinson
Christian Fournès • Nozay
- ✦ **MEMBRES COMPÉTENCE ÉLECTRICITÉ**
Jérémy Demassiet • Bois-d'Arcy
Mouhamet Touré • Neuilly-Plaisance
Robert Beaudeau • Villepinte
Christophe Scheuer • Meudon
Alain Sanson • Fontenay-le-Fleury
- ✦ **ASSOCIATIONS MEMBRES**
 - Association Force ouvrière consommateur (AFOC)
 - Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)
 - Familles de France
 - France nature environnement (FNE) Île-de-France
 - Organisation générale des consommateurs (ORGECO) Grand Paris
 - UFC-Que Choisir

✦ CONSULTATIVE PARITAIRE

La commission consultative paritaire de l'énergie rassemble 12 élus du Syndicat et les représentants des 12 établissements publics à fiscalité propre présents sur son territoire. La loi lui donne pour missions de coordonner l'action, de faciliter l'échange de données et de mettre en cohérence les investissements sur l'ensemble des réseaux d'énergie (gaz, électricité).

✦ VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

Marie-Hélène Magne • Charenton-le-Pont

✦ MEMBRES REPRÉSENTANT LE SIGEIF

Marie-Hélène Magne • Charenton-le-Pont
Alain Sanson • Fontenay-le-Fleury
Pierre Cottin • Roissy-en-France
Malgorzata Dudeck • Montfermeil
Guy Daragon • Mitry-Mory
Daniel Auguste • Villiers-le-Bel
Jean-Louis Delort • Verrières-le-Buisson
Daniel Aubert • L'Hay-les-Roses
Thierry Bonnet • Croissy-sur-Seine
Jacques D'Allemagne • Marnes-la-Coquette
Christophe Ippolito • Nogent-sur-Marne
Denis Privé • Igny

✦ MEMBRES REPRÉSENTANT LES EPCI

Vincent Franchi • Métropole du Grand Paris
Mathieu Viskovic • Paris - Vallée de la Marne
Marcel Villaga • Orée de la Brie
Martine Schmit • Versailles Grand Parc
Dominique Lafon • Saint-Germain-Boucles-de-Seine
Pierre Chazan • Paris-Saclay
Sylvie Carillon • Communauté de communes du Val d'Yerres
Adeline Roldao Martins • Roissy Pays de France
François About • Plaine Vallée
Nicole Lanaspren • Val Parisis
Jean-Marie Bontemps • Communauté de communes Carnelle Pays-de-France
Alexandre Dohy • Communauté de communes de Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

✦ PROSPECTIVE ET INNOVATION

Cette nouvelle commission répond à une volonté de mieux anticiper les sujets d'avenir et d'appréhender les nouveaux enjeux du secteur de l'énergie. Elle étudie les thématiques émergentes et se prononce sur les projets liés à la prospective et l'innovation, non encore mis en œuvre par le SigEIF.

✦ VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

Martine Schmit • Versailles

✦ MEMBRES

Martine Schmit • Versailles
Marie-Hélène Magne • Charenton-le-Pont
Béatrice Belliard • Boulogne-Billancourt
Claude Kopelianskis • Maisons-Laffitte
Christian Fournès • Nozay
Robert Beaudeau • Villepinte
Philippe Cipriano • Saint-Maur-des-Fossés
Jean-Luc Touly • Wissous
Jane-Marie Hermann • Viroflay
Pierre Chevalier • Ville-d'Avray
Mouhamet Touré • Neuilly-Plaisance
Béatrice Bodin • Garches
Jean-Pierre Ferré • Châtillon
Bacar Soilihi • La Courneuve
Dominique Gaulon • Dugny

✦ TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES

Cette commission est chargée d'étudier et de proposer les actions susceptibles d'être développées par le Syndicat dans le domaine des nouveaux modes de transport et des mobilités. Elle est, notamment, amenée à rendre des avis sur les projets de développement de stations de compression de GNV et bio-GNV ou les projets de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

✦ VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

Christine Lehembre • Pantin

✦ MEMBRES

Christine Lehembre • Pantin
Jean-Marie Bontemps • Belloy-en-France
Najète Maatougui • Colombes
Patrick Leroy • Rungis
Éric Schindler • Neuilly-sur-Seine
Jean-Pierre Valentin • Carrières-sur-Seine
Georges Joly • Enghien-les-Bains
Jean-Luc Millard • Drancy
Pierre Chevalier • Ville-d'Avray
Walid Ben M'henni • Noisy-le-Grand
Richard Della-Mussia • Chennevières-sur-Marne
Pierre Cottin • Roissy-en-France
Marc Feugère • Châtenay-Malabry
Martine Schmit • Versailles
Dominique Carré • Pierrefitte-sur-Seine

✦ ENR ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Cette commission étudie et se prononce sur les projets liés à l'ensemble des domaines concernant l'efficacité énergétique et les EnR (CEE, CEP, projets solaires photovoltaïques, unité de biométhanisation) sur des thèmes relatifs à la maîtrise de la demande en énergie, la rénovation thermique des bâtiments ou la précarité.

✦ VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

Laurent Monnet • Saint-Denis

✦ MEMBRES

Laurent Monnet • Saint-Denis
Jérémy Demassiet • Bois-d'Arcy
Jean-Pierre Fortin • Sèvres
Philippe Cipriano • Saint-Maur-des-Fossés
Béatrice Belliard • Boulogne-Billancourt
Thierry Bonnet • Croissy-sur-Seine
Philippe Langlois d'Estaintot • Rueil-Malmaison
Fouad El Kouradi • Aulnay-sous-Bois
Jean-Jacques Perchat • Puiseux-en-France
Gwénola Rabier • Montrouge
Christian Fournès • Nozay
Olivier Thomas • Marcoussis
Séverine Delbosq • L'Île-Saint-Denis
Florence de Pampelonne • GPSO
Evelyne Baumont • Boissy-Saint-Léger ✦



LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DU SYNDICAT

Face à l'urgence climatique et au contexte international, qui ont provoqué une envolée des prix du gaz et de l'électricité, la communication joue un rôle décisif. Elle doit permettre à chacun, usagers, élus, agents d'appréhender les événements en cours et de prendre les décisions qui s'imposent pour préparer l'avenir. Communiquer c'est informer, donner des clés de compréhension. C'est aussi **écouter, dialoguer, échanger, rester au contact**. Au fil des années, par les échanges, la documentation et, de plus en plus, la communication numérique et **l'utilisation des réseaux sociaux**, le Sigeif a établi un dialogue permanent et constructif avec ses interlocuteurs : collectivités locales, concessionnaires, pouvoirs publics, partenaires...



✦ LE SITE INTERNET

La refonte complète du site Internet institutionnel du Sigeif a renforcé son attractivité et sa simplicité d'usage.

Sa partie ouverte au « grand public », la « vitrine » du Sigeif, y présente l'histoire du Syndicat, ses missions, son organisation et tout ce qui touche à son actualité. Y sont également accessibles différentes publications, dont la liste des délibérations adoptées, les procès-verbaux du Comité d'administration et les communiqués de presse. D'autres informations pratiques sont disponibles, comme la **carte complète et actualisée des points de recharge** pour véhicules électriques en région parisienne.

« Le Sigeif a établi un dialogue permanent et constructif avec ses interlocuteurs : collectivités locales, concessionnaires, pouvoirs publics, partenaires. »

✦ **WWW.ACHAT-GAZ.FR, UN SITE EXCLUSIVEMENT DÉDIÉ À L'ACHAT DE GAZ**

Ce site comprend lui aussi deux espaces, public et privé.

Dans le premier, les modalités d'adhésion au groupement d'achat de gaz du Sigeif sont précisées. Plus fourni, l'espace extranet permet aux membres du groupement d'accéder aux actualités du secteur, à différentes enquêtes et à des **services personnalisés**. Des développements réguliers sont effectués en vue d'améliorer et de diversifier la gamme des services rendus aux membres. -+

En 2022, **une rubrique consacrée au dispositif « eco gaz » et « eco watt »** a été créée dans le chapitre « missions institutionnelles du Sigeif ».

Ce dispositif permet de suivre en temps réel le niveau de la consommation de gaz et d'électricité ; ainsi, les consommateurs peuvent anticiper, moduler, voire réduire, leur consommation d'énergie. Au cours de l'année 2022, le site a été enrichi de nouvelles vidéos qui renforcent son attractivité.

Réservé aux adhérents, l'espace privatif n'est accessible qu'avec des identifiants personnalisés. Il permet de télécharger les dossiers du Comité syndical, de prendre connaissance des éléments de calcul de la redevance d'occupation du domaine public, ainsi que du montant des versements de la TCCFE. Il met également à la disposition de chaque commune ses plans de réseaux de gaz et d'électricité. -+



+ TWITTER, LINKEDIN, YOUTUBE

En 2022, la communication digitale du Syndicat s'est développée et déployée sur les comptes Twitter, LinkedIn et YouTube. La chaîne YouTube du Sigeif s'est complétée d'une dizaine de vidéos en 2022 : reprise d'interviews de représentants du Sigeif sur France 3 Île-de-France, diffusion de reportages ou clips réalisés par le Sigeif sur différents sujets. L'utilisation systématique des réseaux sociaux permet de relayer et d'amplifier les événements qui rythment la vie du Syndicat et, plus largement, celle du secteur de l'énergie. Elle nourrit un dialogue permanent. +

+ WEBINAIRES

En 2022, deux sujets ont été partagés lors de webinaires : l'un sur la cinquième période du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE), le second sur le passage à l'hiver des réseaux de gaz et d'électricité.

Ce dernier a mobilisé les gestionnaires de réseaux : RTE, Enedis et GRDF ont présenté leurs solutions pour préserver l'équilibre entre la production et la consommation de gaz et d'électricité. En amont, le Sigeif a publié un document de quatre pages sur le thème de la sobriété énergétique. +



+ LES RENCONTRES DU SIGEIF

Lors des Rencontres du Sigeif, des initiatives ou des projets portés par le Syndicat sont présentés « à chaud », en lien avec les actualités réglementaires ou les innovations technologiques. Les trois premières rencontres avaient été consacrées au déploiement du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Île-de-France, à la mise en place du nouveau dispositif de prévention des risques travaux et une troisième sur le thème de la sécurité des travaux sur la voie publique.

En 2022, face au durcissement de la situation économique et à l'envolée des prix de l'énergie, la rencontre annuelle a rassemblé plusieurs dizaines d'élus et d'agents, elle a été essentiellement consacrée à la reconduction du plan d'aide du Sigeif pour l'efficacité énergétique. +





+ RÉUNIONS D'INFORMATION DU GROUPEMENT DE COMMANDES GAZ

Parallèlement à sa mission de coordonnateur des marchés de gaz et d'efficacité énergétique, le Sigeif informe ses membres de l'actualité du secteur de l'énergie, notamment les questions soulevées par l'achat de gaz. Plusieurs fois par an, il organise des réunions d'information thématiques spécifiquement destinées aux membres du groupement de commandes. L'ensemble des aspects techniques, économiques et juridiques du dossier y sont examinés. +



Chaque année, le Sigeif publie un rapport qui rappelle les faits marquants du marché de l'énergie en France, en Europe et dans le monde. Il présente l'évolution de la législation et de la réglementation du secteur en matière de protection de l'environnement et de transition énergétique. **Il rend compte de l'activité du Syndicat dans ses domaines de compétence** : amélioration de la sécurité et de la qualité de l'environnement, recherche d'une meilleure efficacité énergétique des bâtiments, production locale et distribution d'énergies renouvelables, groupement d'achats de gaz naturel, développement de la mobilité propre en Île-de-France. Enfin, il reprend les **éléments essentiels du contrôle des missions de service public** confiées par le Syndicat aux concessionnaires (GRDF, Enedis/EDF Commerce). Un document de synthèse de 8 pages est joint au rapport. +

+ RAPPORTS DE CONTRÔLE DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

Chaque année, le Sigeif publie deux rapports de contrôle de gaz et d'électricité du Sigeif. Ils rendent compte, de manière détaillée et exhaustive, de la **bonne exécution des missions de service public** confiées à GRDF, pour le gaz, et à Enedis/EDF Commerce pour l'électricité. Ces deux publications abordent précisément la qualité « physique » des produits distribués, le renouvellement et le renforcement des réseaux, le point sur les investissements effectués, l'analyse des incidents et l'évolution de la valeur comptable et financière des ouvrages, patrimoine des collectivités adhérentes. +



+ RÉSEAUX ÉNERGIE

Lettre d'information trimestrielle du Sigeif, Réseaux Énergie s'adresse principalement aux élus et fonctionnaires des communes adhérentes.

Elle traite des principaux sujets d'actualité du Syndicat et du secteur de l'énergie. **Trois numéros ont été édités en 2022.** À la Une, en mars 2022, (n°113) : « Fonds chaleur : le Sigeif interlocuteur unique des collectivités » ; en septembre (n°114) : « L'Europe face à une hausse des prix sans précédent » ; en décembre (n°115) : « Le Sigeif et GRDF ont signé un nouveau contrat de concession. »

Parmi les sujets récurrents abordés dans cette lettre d'information figurent : l'évolution des mobilités propres en Île-de-France, les enjeux autour de la rénovation énergétique des bâtiments, les questions liées à l'efficacité énergétique, à la méthanisation et à la production locale d'énergie... et toute l'actualité des services fournis par le Sigeif (groupement de commandes, achats groupés de gaz, enfouissement des réseaux, innovations, etc.). +



+ INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS À DES MANIFESTATIONS



En 2022, sous la bannière du Pôle Énergie Île-de-France, le Sigeif était présent aux côtés du Sdesm, du Sdevo, du Sipperec, du Smoys et du Sey 78 au 37^e congrès de la FNCCR à Rennes.

Lors de cet événement, quelque 60 conférences (séances plénières, tables rondes, ateliers...) étaient proposées. Les six syndicats d'énergie du Pôle Énergie Île-de-France ont pu y rappeler leurs objectifs de coopération et ont signé une convention de partenariat pour développer des synergies en faveur de la transition énergétique.

En juin, au salon de l'AMIF, le Sigeif était présent sur le stand des Services publics urbains du Grand Paris (SPUGP) qu'il partagea avec le Sycptom, le Sipperec, le Sedif, Seine Grands Lacs et le Siaap. Cet événement fut l'occasion de réaffirmer la volonté des six syndicats d'agir ensemble pour les territoires durables et de travailler en synergie pour répondre aux défis de la transition énergétique et écologique.

En octobre, le Sigeif a participé à des ateliers et conférences lors du 36^e congrès d'AMORCE. Organisé en partenariat avec le Sycptom, il y a été question d'urgence climatique, de tensions sur les ressources et de pouvoir d'achat. Ce congrès a permis aux acteurs locaux de discuter de ces enjeux et d'échanger sur les projets à mener et les défis à relever localement en matière d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau. Enfin, le Sigeif est intervenu au « Sommet de l'Axe Seine », présentant en duo avec le Sycptom la future unité Biométhanisation. +



+ RELATIONS PRESSE

La plupart des actions, des manifestations ou des initiatives prises par le Sigeif font l'objet de communiqués de presse et de contacts directs auprès des journalistes. De nombreux sujets ont été traités en 2022, signe de la diversité des actions du Syndicat : signature d'un **contrat chaleur renouvelable (CCR) entre le Sigeif et l'Ademe** en faveur du développement des énergies renouvelables thermiques en Île-de-France ; attribution par le Sigeif et le Sycptom d'une concession à l'entreprise Paprec, spécialisée dans la gestion de déchets, pour la conception, la construction et l'exploitation de **l'unité Biométhanisation** dans le port de Gennevilliers ; lancement, **en juin 2022, du projet Biométhanisation Sigeif/Sycptom** dans le port de Gennevilliers ; et, enfin, signature, en octobre 2022, du **nouveau contrat de concession entre GRDF et le Sigeif.** +

+ ÉDITIONS

La politique éditoriale du Sigeif s'appuie sur des documents techniques ou juridiques, soit pour son propre compte, soit en partenariat avec d'autres syndicats. Ainsi, les fiches de présentation des CEE (certificats d'économie d'énergie) ont été réalisées en étroite collaboration avec le Sipperec. En 2022, le Sigeif a édité un quatre pages dédié à la **sobriété énergétique** ; réalisé à l'occasion du passage à l'hiver, il donne des conseils pratiques pour réaliser des économies d'énergie à court terme en matière de chauffage, de ventilation, de climatisation, d'éclairage public, d'informatique ou encore d'organisation du travail... Le Sigeif a également réalisé un **guide d'utilisation des bornes de recharge** pour véhicules électriques (localisation des bornes, recharge selon les besoins, moyens de paiement, tarifs, etc.). Enfin, à l'occasion du 36^e congrès de la FNCCR, le Sigeif a diffusé un document de six pages de **présentation du Pôle Énergie Île-de-France** : « La transition énergétique en actions », qui rappelle les objectifs du pôle. +



+ ANNONCES PRESSE

Dans un contexte de crise énergétique, le Sigeif, associé aux autres syndicats d'énergie du Pôle Énergie Île-de-France, a publié **deux annonces presse dans Le Parisien**, édition Île-de-France. L'une sur le thème de la sobriété électrique (19 octobre) et l'autre sur la mobilité électrique (22 novembre). +



LES SERVICES PUBLICS URBAINS DU GRAND PARIS

+ ÉTUDE DE SATISFACTION AUPRÈS DES CLIENTS-USAGERS

Communiquer c'est aussi « prendre le pouls » de l'opinion, rester au contact des besoins et des aspirations des « clients-usagers ».

Tous les deux ans, à la demande du Sigeif, l'Ifop mène une étude de satisfaction des clients de l'électricité et du gaz, menée dans les communes du Syndicat à partir de deux échantillons de 1 000 consommateurs. Ce sondage évalue la qualité de service rendu, telle que perçue par les « clients-usagers ». Il aborde aussi des questions d'actualité, comme la mobilité propre ou la crise climatique.

Les résultats de la dernière étude, conduite en décembre 2021, ont été présentés début 2022. L'enquête montre que l'ouverture à la concurrence reste perçue favorablement, notamment en ce qui concerne le service à la clientèle. En revanche, le **prix de l'énergie** est toujours perçu comme trop élevé. Paradoxe : si la quasi-totalité des usagers misent sur le renforcement thermique des bâtiments pour **lutter contre le réchauffement climatique (95 % des réponses)**, à peine une personne interrogée sur dix envisage d'effectuer des travaux de rénovation énergétique à court terme. +



SERVICES
URBAINS
DU GRAND PARIS



LE BUDGET DU SYNDICAT

L'organisation et les moyens du Sigeif sont adaptés à ses missions de garant de la continuité et de la qualité du service public du gaz et de l'électricité. Ils lui permettent aussi de développer de nouveaux services : mobilités propres, production d'énergies renouvelables, outils d'aide à la rénovation énergétique, groupement d'achats, contrôle et collecte de la TCCFE...

LES RECETTES

Le Syndicat ne perçoit aucune recette fiscale.

Ses ressources financières proviennent notamment des redevances versées par ses concessionnaires, dans le cadre des conventions de concession de distribution publique, respectivement signées le 28 octobre 2022 avec GRDF pour le gaz, et le 18 octobre 2019 avec Enedis/EDF Commerce pour l'électricité.

À ces redevances s'ajoutent les cotisations des membres du groupement de commandes d'achat de gaz naturel et de services d'efficacité énergétique, le produit de la TCCFE – reversé aux communes –, la récupération de frais de maîtrise d'ouvrage, les recettes d'exploitation du réseau des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et différentes subventions versées par la Région Île-de-France, le programme Advenir et l'Ademe.

Toutes sections confondues, y compris les excédents de 13,47 millions d'euros constatés fin 2021, l'exécution du budget 2022 fait apparaître un total de 64,99 millions d'euros de recettes.

En 2022, les produits du budget se déclinent en trois volets :

LES REDEVANCES POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DES ÉNERGIES

+ Les redevances de fonctionnement

Ces redevances (R1) permettent au Syndicat d'exercer le contrôle des missions de service public confiées aux concessionnaires GRDF et Enedis/EDF Commerce. Elles dépendent principalement de la longueur des réseaux, de la population des concessions et de la durée des contrats conclus.

En 2022, le montant perçu par le Sigeif s'élève à 5,68 millions d'euros : 4,04 millions d'euros (contre 3,22 en 2021, augmentation liée aux nouvelles modalités du nouveau contrat de concession), pour les 188 collectivités desservies en gaz naturel, et 1,64 million d'euros (1,56 en 2021) pour les 66 collectivités adhérant à la compétence électricité.

+ La redevance d'investissement électricité

Liée aux travaux réalisés par les communes membres et par le Sigeif sur les ouvrages d'éclairage public et les réseaux de distribution d'électricité, la redevance d'investissement (R2) s'élevait en 2022 à 2,79 millions d'euros, dont :

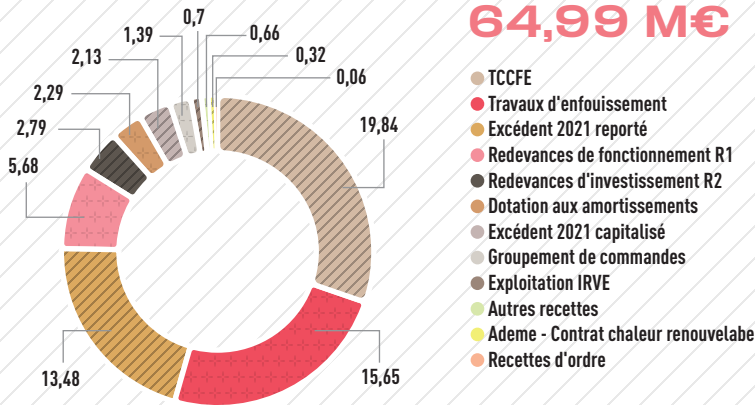
- + 1,51 million d'euros (1,49 million d'euros en 2021) pour l'éclairage public, les investissements des collectivités totalisant près de 13,3 millions d'euros hors taxes (contre 16,7 millions d'euros l'année précédente).
- + 1,28 million d'euros (1,30 million en 2021), correspondant aux opérations d'effacement des réseaux de distribution publique. Le montant total de ces travaux, mandatés en majeure partie lors de l'exercice 2020, s'élève à 4,9 millions d'euros hors taxes (contre 5,2 millions d'euros l'année précédente).

LES RECETTES D'EXPLOITATION DU RÉSEAU PUBLIC DE BORNES ÉLECTRIQUES

Perçues par le Sigeif, dans le cadre de l'exploitation de son réseau de bornes de recharge électrique déployé sur son territoire, les recettes se sont élevées en 2022 à 0,70 million d'euros. En très forte progression, par rapport aux années précédentes, ces recettes proviennent intégralement des usagers et sont collectées par Izivia avant leur versement au Sigeif. Près de 150 000 sessions de recharge ont été facturées en 2022.

+ RECETTES CONSOLIDÉES

EN MILLIONS D'EUROS



Ces recettes permettent au Sigeif d'équilibrer une partie des dépenses d'exploitation, telles que les factures d'électricité, la supervision, la maintenance et les redevances d'occupation du domaine public sur les départementales.

LES AUTRES RECETTES

+ Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées du produit de la TCCFE, pour 19,84 millions d'euros (dont 19,64 reversés aux communes et 200 000 euros conservés par le Sigeif pour couvrir ses frais de collecte et de contrôle), des cotisations du groupement de commandes d'achat de gaz, des subventions allouées par l'Ademe, dans le cadre du contrat chaleur renouvelable, et autres produits, pour 2,37 millions d'euros.

Les recettes liées aux frais de maîtrise d'ouvrage, aux produits exceptionnels et produits divers complètent ces recettes, pour 0,66 million d'euros.

« **L'exécution du budget 2022 fait apparaître un total de 64,99 millions d'euros de recettes.** »

+ Investissement

Ces recettes sont issues en partie de l'excédent 2021 capitalisé (2,13 millions d'euros) et de la dotation aux amortissements (2,29 millions d'euros). Viennent ensuite, dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux de communications électroniques, les participations et avances perçues directement auprès des collectivités adhérentes, pour 11,24 millions d'euros, la participation du concessionnaire Enedis aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques basse tension, pour 3,75 millions d'euros, ainsi que diverses recettes d'investissement, pour 0,06 million d'euros. S'ajoutent, enfin, les excédents de fonctionnement et d'investissement 2021 reportés (13,48 millions d'euros).

REDEVANCES 2022

+ R1 FONCTIONNEMENT

5 677 615 euros,
dont

4 038 822 euros
en gaz

1 638 793 euros
en électricité

+ R2 INVESTISSEMENT ÉLECTRICITÉ

2 788 608 euros,
dont

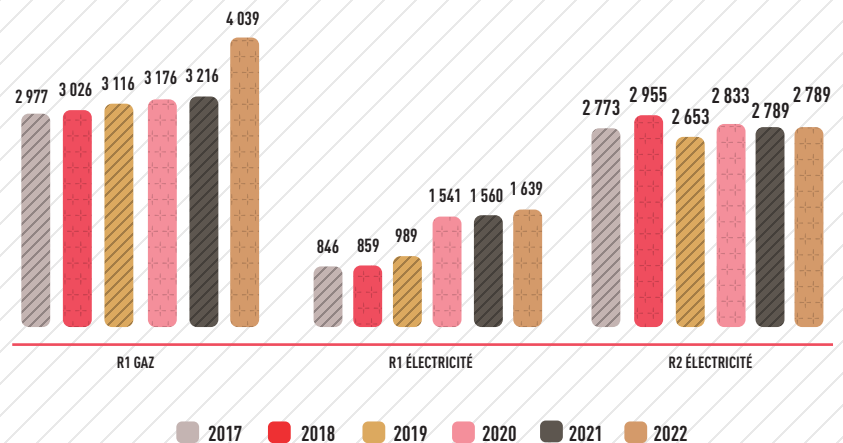
1 507 260 euros
au titre des travaux
d'éclairage public *

1 281 347 euros
au titre des travaux
d'enfouissement **

* 54 communes bénéficiaires sur 66
** 21 communes concernées sur 66

+ ÉVOLUTION DES REDEVANCES DE CONCESSION

EN MILLIERS D'EUROS



LES DÉPENSES

Dans la section de fonctionnement, les dépenses se répartissent entre les charges liées à l'activité du Syndicat et le reversement aux communes du produit de la TCCFE. En investissement, ces dépenses concernent la réalisation des travaux d'enfouissement, la production d'énergies renouvelables, la pose d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et diverses subventions versées aux communes adhérentes. En 2022, le montant total des dépenses s'élevait à 47,16 millions d'euros.

FONCTIONNEMENT

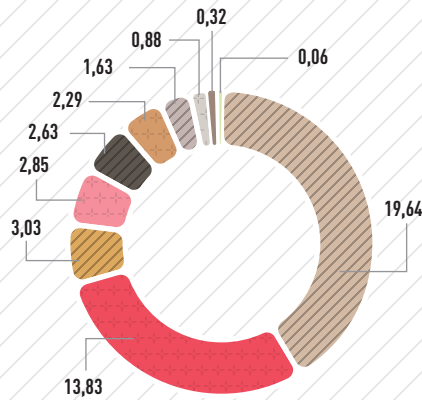
Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées en 2022 à 25,72 millions d'euros. 19,64 millions sont consacrés au reversement du produit de la TCCFE, perçu pour le compte des communes. Pour les 6,08 millions d'euros restants, les principaux postes budgétaires se répartissent de la manière suivante :

- + les charges de personnel s'élèvent en 2022 à 3,03 millions d'euros, pour un effectif de 33 personnes et les dépenses de fonctionnement général, des services supports et de la communication à 1,63 million d'euros ;
- + les dépenses relatives aux contrôles des concessions, au groupement de commandes d'achat de gaz et à divers services aux communes à 320 000 euros ;
- + les IRVE (infrastructures de recharge pour véhicules électriques) et les projets de transition énergétique et d'innovation à 1,24 million d'euros.

« En 2022, le montant total des dépenses s'élevait à 47,16 millions d'euros, dont près de 20 millions sont consacrés au reversement de la TCCFE. »

+ DÉPENSES CONSOLIDÉES

EN MILLIONS D'EUROS



47,16 M€

- TCCFE
- Travaux d'enfouissement (réseaux BT et communications électroniques)
- Charges de personnel
- IRVE / photovoltaïque / méthanisation
- Subventions aux communes (R2, plan d'aide...) / Coopération décentralisée
- Dotations aux amortissements
- Fonctionnement général, services supports, communication
- Siège social du Sigeif : acquisition de nouveaux bureaux et équipements
- Contrôle concessions / groupement de commandes
- Dépenses d'ordre



INVESTISSEMENT

En 2022, le Sigeif a consacré 19,09 millions d'euros aux dépenses réelles d'investissement (contre 15,75 millions en 2021).

Les opérations d'enfouissement des réseaux de communications électroniques, réalisées pour le compte des communes membres (8,41 millions d'euros), et les travaux d'enfouissement des réseaux électriques basse tension, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Sigeif (5,42 millions d'euros), restent les deux premiers postes de dépenses du Syndicat. Viennent ensuite le versement aux communes (ou communautés d'agglomération) de la redevance d'électricité R2, ainsi que différentes subventions d'investissement (2,54 millions d'euros).

À cela s'ajoutent les investissements de pose et de maintenance des bornes de recharge électrique, déployées sur

le territoire du Syndicat (1,58 million d'euros), et l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture (57 000 euros).

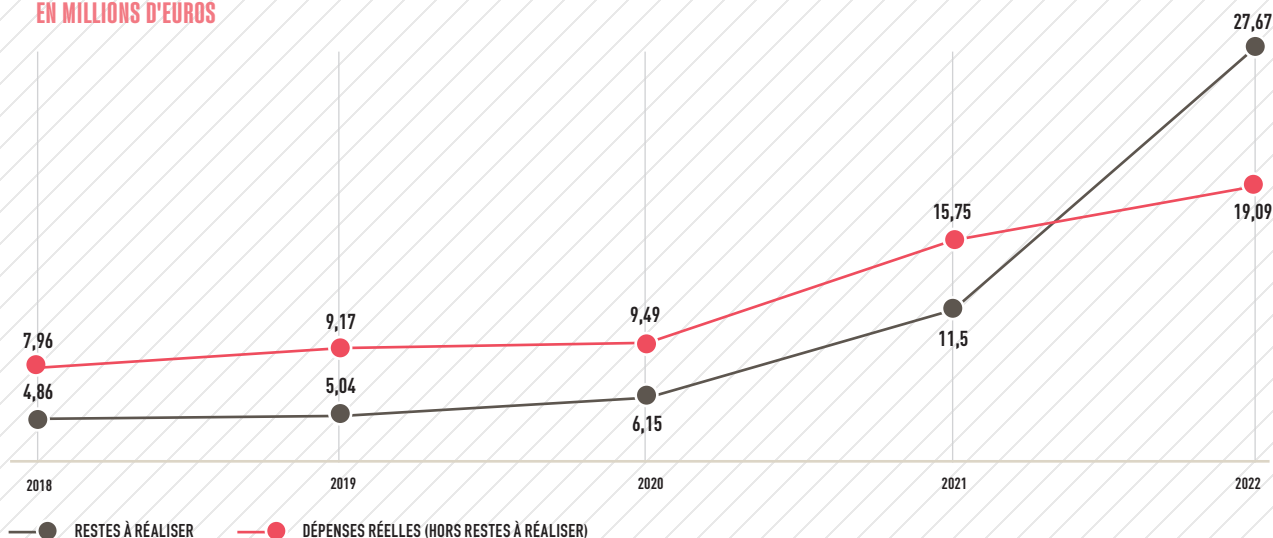
Les dépenses consacrées à la coopération décentralisée et à l'acquisition de nouveaux bureaux, rue de Monceau, et à divers équipements pour le siège social du Sigeif, représentent 0,98 million d'euros. Diverses études ont été menées, pour un montant de 90 000 euros.

À la fin de l'exercice, le Syndicat comptabilise 27,67 millions d'euros de « restes à réaliser », concernant essentiellement les opérations d'enfouissement de réseaux électriques et la pose des infrastructures de recharge électrique engagées et non soldées.


En 2022, le résultat net de clôture en fonctionnement s'élève à 3,36 millions d'euros, déduction faite des « restes à réaliser ». +



+ DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT ET RESTES À RÉALISER EN MILLIONS D'EUROS



En 2022, sur les 19,09 millions d'euros consacrés aux dépenses réelles d'investissement, 13,83 millions concernent les travaux d'enfouissement des réseaux électriques BT, sous maîtrise d'ouvrage du Sigeif, et de communications électroniques ou d'éclairage public pour le compte des communes, et 1,56 million pour la pose des IRVE. Quant aux 27,67 millions d'euros de "restes à réaliser", 5,7 millions d'euros ont été consacrés à l'enfouissement des réseaux électriques BT et 17,6 millions aux travaux de communications électroniques. 1,36 million ont été affectés aux études pour le schéma directeur et la pose des IRVE.



LES ACTIONS DE DÉCARBONATION



La loi Énergie-climat (2019) a fixé à la France un objectif de neutralité carbone en 2050. Il se traduit par une ambitieuse transition bas carbone, qui concerne tous les secteurs d'activité, à commencer par ceux des transports, du logement et de la production d'énergie. En Île-de-France, une stratégie énergie-climat a été déclinée, qui intègre les objectifs 100 % EnR et zéro carbone à cette même échéance. Par-delà ses missions historiques, le Sigeif s'inscrit dans cette perspective en développant des actions qui contribuent à améliorer la qualité de l'air et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (mobilités propres, maîtrise des consommations). Enfin, il se mobilise pour développer la production locale d'énergies, notamment le biométhane et l'électricité photovoltaïque. †



MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

LE SIGEIF, 1^{ER} RÉSEAU PUBLIC DE BORNES ÉLECTRIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE*

FIN 2022, 769 POINTS DE RECHARGE MIS EN SERVICE SUR LE TERRITOIRE DU SIGEIF

Depuis la pose de sa première borne à La Celle-Saint-Cloud (78) en 2019, le réseau d'IRVE (infrastructure de recharge pour véhicules électriques) du Sigefit participe à l'évolution nationale en forte croissance. À la fin 2022, 769 points de recharge étaient en service, déployés sur 101 communes, avec objectif de proposer un service public de la recharge dans les zones denses et moins denses en Île-de-France. Les 215 000 recharges enregistrées, contre 53 000 en 2021, sur tout le réseau, s'effectuent sur quatre catégories de bornes à disposition des « électromobilistes » .

Cette tendance reflète l'évolution nationale : les Français acquièrent de plus en plus de véhicules électriques et hybrides rechargeables, s'intéressant de moins en moins aux modèles roulant à l'essence et, *a fortiori*, au diesel. Sur l'ensemble de l'année 2022, 346 875 véhicules électriques et hybrides rechargeables (particuliers et utilitaires) ont été mis à la route, dont 219 755 modèles 100 % électriques. Cela reste encore modeste dans un parc qui compte 32 millions de voitures, mais l'évolution est probablement durable, l'interdiction des ventes de voitures à essence et diesel en 2035 favorisant ce renouvellement. Les investissements dans les infrastructures accompagnent cette évolution : il est désormais facile de recharger son véhicule en tous points ou presque du territoire.

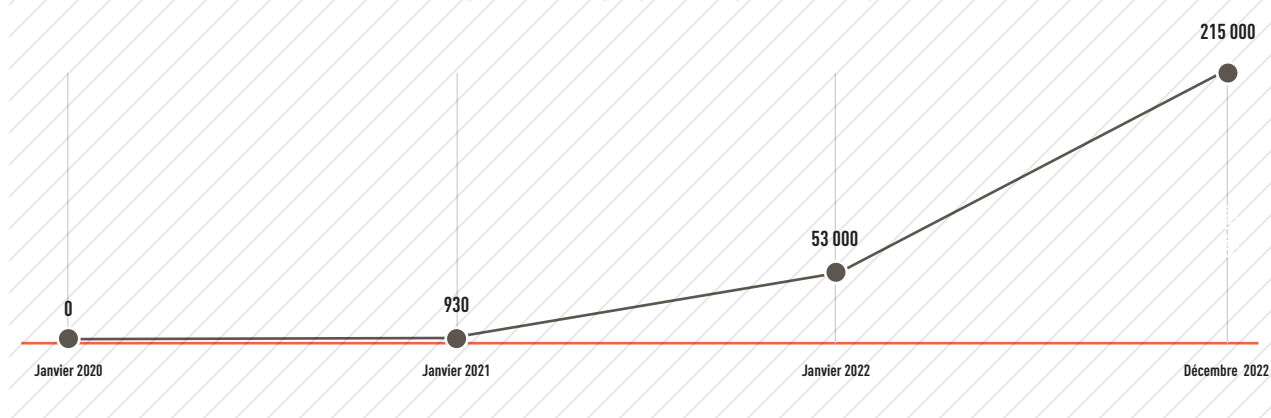
BORNE 24 KW ET 50 KW EN COURANT CONTINU : L'INNOVATION AU SERVICE DES USAGERS



Le bon service de recharge au bon endroit : pour y parvenir, le Sigefit déploie de nouvelles bornes, délivrant jusqu'à 50 kW en courant continu. Elles complètent les bornes « classiques », d'une puissance de 7 ou 22 kW en courant alternatif. Ce saut technologique réduit fortement le temps d'attente des usagers. Plusieurs bornes de ce type sont déjà en service ; les plus récentes ont été implantées en 2022, notamment à Noisy-le-Grand, Châtillon, Boulogne-Billancourt, Clichy-la-Garenne... †

* Hors Paris.

ÉVOLUTION DES RECHARGES DES BORNES DU RÉSEAU DU SIGEIF ENTRE JANVIER 2020 ET DÉCEMBRE 2022



✦ 100 000 BORNES ÉLECTRIQUES INSTALLÉES MI-2023 SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

En quelques années, le secteur de la mobilité électrique a engrangé de considérables progrès techniques, notamment dans les batteries, dont l'autonomie va croissant. Mais le soutien public est encore nécessaire pour lever deux obstacles : le coût d'achat élevé et la crainte de la panne, faute d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

En France, le soutien à la mobilité électrique est global. Il s'attache aux véhicules (primes à l'achat) comme aux infrastructures (AMI de l'Ademe, taux de réfaction...). En s'inscrivant dans la norme européenne, la loi d'Orientation des mobilités (2019) vise le ratio d'une borne publique pour dix véhicules électriques. Pour cela, environ 100 000 bornes publiques devraient être disponibles courant 2023 ⁽¹⁾.

Au 31 décembre 2022, il y avait 15 677 points de recharge accessibles au public en Île-de-France, dont 769 déployés par le Sigeif. Compte tenu de sa population, le territoire francilien reste encore sous-équipé, d'autant plus que le maillage actuel est largement concentré dans la capitale, qui accueille près de la moitié des bornes.

✦ LE SIGEIF DÉVELOPPE UN LARGE RÉSEAU DE BORNES ÉLECTRIQUES

Pour accompagner les communes dans leur politique de mobilité, le Sigeif a créé une offre attractive, en réponse d'abord au « vide » lié à la fin d'Autolib', puis en créant un service « clés en main » pour l'installation, l'entretien et l'exploitation d'IRVE.

Ce service est assorti d'un schéma d'implantation cohérent avec les bornes existantes, adapté à toutes les communes et aux besoins des utilisateurs.

LE SERVICE CLÉS EN MAIN PROPOSÉ PAR LE SIGEIF

Le Sigeif a opté pour une stratégie raisonnée, à l'écoute du marché et des utilisateurs, par un déploiement progressif des infrastructures, tenant compte de la rapidité des évolutions techniques et de la multiplicité des acteurs.

SDIRVE : LE SIGEIF SE PROJETTE EN 2028

RAPPORT FINAL ADOPTÉ EN JUIN 2023
Schéma directeur de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques 2023-2028

En octobre 2022, le Sigeif lance la réalisation de son schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE). Ce document planifie les déploiements du réseau du Sigeif à l'échelle de son territoire, en cohérence avec ceux des autres acteurs publics et privés. Il complète aussi les schémas d'implantation préalablement réalisés, en concertation avec les villes. Objectif d'ici à 2028, mettre en service 3 200 points de recharge en couvrant les zones denses et moins denses. Son adoption est prévue au premier semestre 2023. ✦



(1) Le cap des 100 000 recharges a été atteint en mai 2023.



Les collectivités intéressées peuvent lui transférer la compétence relative aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Le Sigeif est ensuite habilité à déployer, comme maître d'ouvrage, un service clés en main, dédié à l'installation, l'entretien et l'exploitation des infrastructures en voie publique.

+ LE SOUTIEN FINANCIER DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET DU PROGRAMME ADVENIR

La Région Île-de-France subventionne le déploiement des IRVE, par la labellisation des bornes et un accompagnement financier des maîtres d'ouvrage, pour les études stratégiques d'implantation et les plans d'action associés.

Depuis 2019, le Sigeif bénéficie du soutien financier de la Région et fait régulièrement labelliser les bornes déployées. Le Sigeif sollicite également le programme national Advenir grâce auquel il a bénéficié, en 2022, de 940 000 euros d'aide. +

Par son expérience de la maîtrise d'ouvrage de travaux sur les réseaux électriques, son expertise de la mobilité propre et son vaste territoire, le Sigeif développe un maillage cohérent de bornes de recharge, en liaison avec chaque collectivité concernée. Le financement du programme est assumé à 100 % par le Sigeif, qui se charge de solliciter les aides financières auprès d'autres partenaires.

Le Syndicat a enrichi son expertise grâce à différentes études, menées avec des bureaux d'études reconnus (Carbone 4, Solstycé, Inddigo, AEC). Il a, par ailleurs, effectué un large travail de référencement incluant les acteurs directs de la mobilité, les professionnels (VTC, constructeurs automobiles, réseaux européens de recharge, etc.), sans oublier les particuliers, représentés par la Fédération des associations d'usagers (FFAUVE).

UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR OPTIMISER LE DÉPLOIEMENT DES BORNES

Innovation majeure, un groupement de commandes entre le Sigeif et Enedis coordonne les opérations des deux maîtres d'ouvrage.

Le Sigeif agit ainsi pour déployer et exploiter les IRVE, et Enedis pour leur raccordement. Via un groupement réunissant Izivia, filiale à 100 % d'EDF, et la BIR, entreprise spécialisée dans les travaux d'installation de réseaux souterrains, un responsable unique est désigné.

Il est chargé d'installer les bornes de recharge, optimiser les délais et la qualité des chantiers. Le Sigeif informe régulièrement les communes des avancées du projet et organise des groupes de travail, afin d'échanger sur des sujets techniques ou pratiques, comme la grille tarifaire.

+ LES BORNES EN QUELQUES CHIFFRES

+ **82 107**
points de recharge
ouverts au public au
31 décembre 2022,

dont **15 667**
en Île-de-France,

soit **+ 53 %**
de hausse du nombre
de points de recharge
ouverts au public
en un an

+ **128**
points de recharge
en moyenne

pour **100 000**
habitants

En décembre 2021,
+ **53 667**
points de recharge
étaient comptabilisés



« Une simple carte bleue et un smartphone suffisent pour déclencher une recharge. »

UN RÉSEAU FACILEMENT ACCESSIBLE

L'ouverture du réseau à tous, usagers ou opérateurs, permet à chacun un accès simplifié au juste prix.

Une simple carte bleue et un smartphone suffisent pour déclencher une recharge, même si les cartes des opérateurs de mobilité (Izivia, Chargemap, Digital Charging Solution, Freshmile, Be:MO...) restent les plus fréquemment utilisées. Le choix du SigEIF de garantir l'itinérance⁽¹⁾ est ainsi pertinent.

UNE DISPONIBILITÉ OPTIMALE

Chaque borne est suivie à distance afin de connaître son état à tout instant, de pouvoir intervenir à distance ou de déclencher une intervention sur place. Une plateforme téléphonique est disponible 24 h/24 et 7 j/7, permettant ainsi de répondre aux questions et aux problèmes rencontrés par les usagers. En 2022, 9 600 appels ont été traités, avec un temps d'attente autour d'une minute. Un programme annuel est également mis en place pour assurer une maintenance préventive. ⇄

+ RECHARGE : TROIS PALIERS DE PUISSANCE

+ NORMALE

Jusqu'à 22 kVA, plusieurs heures de recharge.



+ ACCÉLÉRÉE

Jusqu'à 24 kVA, une à deux heures de recharge.



+ RAPIDE

50 kVA et plus, quelques dizaines de minutes de recharge.



La recharge moyenne du réseau du Syndicat permet aux usagers de récupérer 100 km en une recharge de 2 h depuis une borne à 7 kW, de 1 h 30 depuis une borne à 22 kW, de moins de 1 h depuis une borne à 24 kW, et 20 min depuis une borne à 50 kW. ⇄

(1) L'itinérance de la recharge (en anglais « Charging Service Roaming ») est la faculté pour l'utilisateur, titulaire d'un contrat ou d'un abonnement avec un opérateur de mobilité, d'utiliser les réseaux de recharge de différents aménageurs, sans inscription préalable auprès de l'opérateur d'infrastructure de recharge du réseau dont il utilise ponctuellement le service de recharge, en ayant accès à la recharge et au paiement du service par l'intermédiaire de son opérateur de mobilité (source : Afirev).

✦ LE SIGEIF, ACTEUR DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE DU FUTUR

Pour anticiper les évolutions technologiques de l'« électromobilité », le Sigeif participe à trois programmes de recherche.

✦ IN'VESTCO



Depuis fin 2020, le Sigeif et Enedis participent à une expérimentation en lien avec la mobilité électrique, portée par la société Eqinov, financée par la Région Île-de-France. Dans le cadre d'un projet plus large nommé In'vestco, il s'agit de tester la flexibilité des consommations pour équilibrer production et demande d'électricité.

La flexibilité de consommation et de production d'électricité des véhicules est également étudiée afin d'estimer sa valeur économique. À cet effet, le Sigeif met à disposition d'Eqinov les données issues de ses IRVE ; des tests en conditions réelles de pilotage sont réalisés.

L'approche tient compte des contraintes d'utilisation des infrastructures : besoin des consommateurs, coût d'approvisionnement en électricité, contrainte de puissance de sollicitation sur le site, etc. Les résultats de l'étude sont restitués au Sigeif et à Enedis.

✦ AVENIR



Le projet « aVENir » (accompagnons le Véhicule Électrique avec la nécessaire intelligence de la recharge) met au point les situations de pilotage des IRVE en conditions réelles, assurant les interfaces avec le réseau public de distribution d'électricité.

Il est soutenu par l'Ademe et contribue à créer les conditions du développement de la mobilité électrique à grande échelle.

C'est un projet collectif réunissant Enedis et douze partenaires industriels et académiques (groupe Renault, groupe PSA, Izivia, E55C, Schneider Electric, Total EV charge, Dreev, Gireve, Trialog, Université Grenoble-Alpes, Aix-Marseille Université, Total R&D) représentant les métiers majeurs et les experts de la filière française de la mobilité électrique. Le Sigeif y participe depuis 2022 en partageant les données de son réseau.

✦ MOBENA



Lancé en juillet 2020 par les principales organisations de l'écosystème de la mobilité électrique, le projet MOBENA entend simplifier l'expérience utilisateur, grâce à l'interopérabilité des systèmes de recharge et le déploiement d'une nouvelle génération de systèmes informatiques dans le marché français. Coordonné par l'institut VEDECOM, le projet rassemble des industriels : la PFA (Plateforme française de l'automobile), l'AVERE (Association nationale pour le développement de la mobilité électrique), l'AFIREV (Association française pour l'itinérance de la recharge électrique, le GIMELEC (Groupement des entreprises de la filière électronique française), l'UFE (Union française de l'électricité) et l'institut VEDECOM (institution de transition énergétique dédiée à la recherche et à l'innovation sur la mobilité du futur et membre des FIT - French institutes of technology).

Le Sigeif est déjà identifié comme partenaire institutionnel et décideur public pour les phases opérationnelles du projet, les premières phases ne concernant que les instituts de recherche et les industriels. ✦

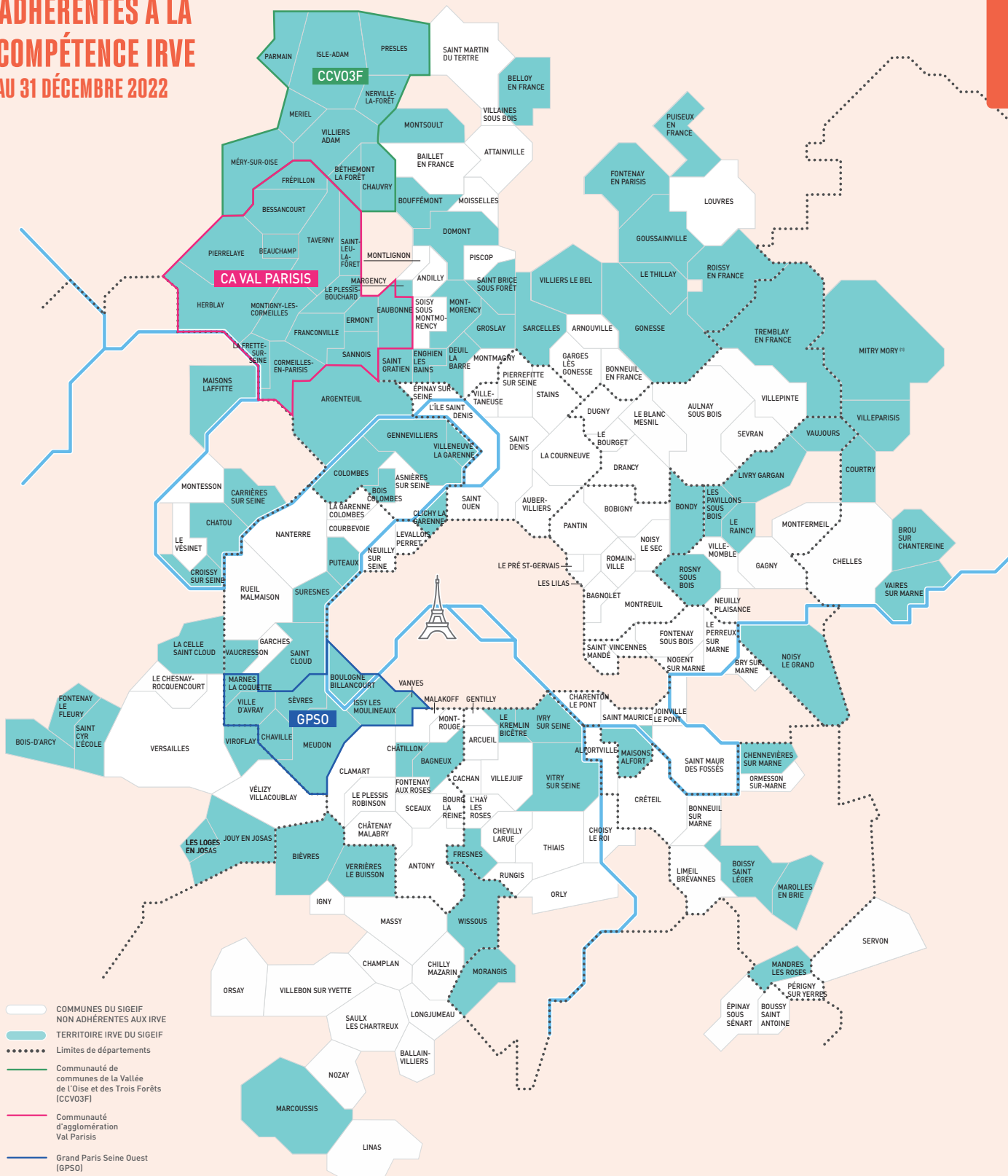




MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

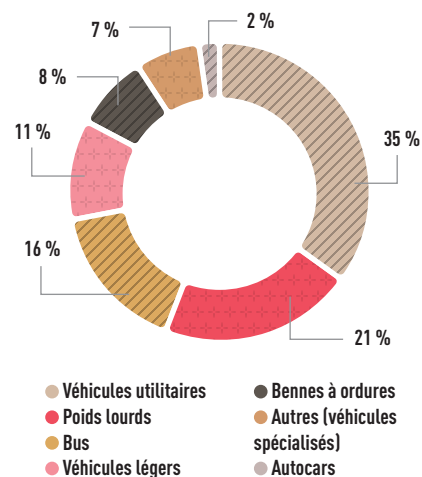
Le réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) du Sigeif compte, à fin décembre 2022, 769 points de recharge, 1 000 sont attendus fin 2023. Le service clés en main proposé aux collectivités ayant délégué leur compétence est pris en charge à 100 % par le Syndicat, avec le soutien financier de la Région Île-de-France et le programme Advenir.

101 COMMUNES ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE IRVE AU 31 DÉCEMBRE 2022





➤ PARC DE VÉHICULES ROULANT AU GNV/ BIO-GNV EN FRANCE (FIN NOVEMBRE 2022)



MOBILITÉ GAZ LE GNV/BIO-GNV, UNE MOBILITÉ PROPRE EN ÎLE-DE-FRANCE

En parallèle, le Sigeif s'emploie à déployer des infrastructures facilitant l'utilisation de ces véhicules propres. Il en est ainsi des stations d'avitaillement en GNV et bio-GNV de la Sem Sigeif Mobilités, principalement destinées aux flottes de poids lourds.

RÉDUIRE DE 40 % LES ÉMISSIONS DE CO₂ EN 2030

L'action du Sigeif s'inscrit dans un double cadre législatif. Le premier est celui dressé par la loi de Transition énergétique pour la croissance verte (2015), qui impose à la fois une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 et une augmentation de la part des énergies renouvelables (plus de 30 %) dans la consommation finale d'énergie. Le second découle de la loi d'Orientation des mobilités (dite loi LOM) et vise l'objectif de neutralité carbone des transports terrestres d'ici 2050, en interdisant notamment les ventes de voitures à énergies fossiles carbonées (essence ou diesel) d'ici 2040, tout en imposant des zones à faibles émissions – mobilité (ZFE-m).

Dans ce cadre rigoureux, la mobilité gaz naturel véhicule (GNV) s'impose comme une alternative vertueuse, techniquement et économiquement viable à grande échelle, et adaptée aux besoins des flottes privées et collectives.

➤ LA QUALITÉ DE L'AIR ET LES ÉMISSIONS DE CO₂, DES ENJEUX CAPITAUX POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

La qualité de l'air est un enjeu primordial de santé publique. Or, le secteur des transports reste la première source de gaz à effet de serre de la région Île-de-France, et il représente un tiers des émissions au niveau national. Leur réduction est donc un enjeu prioritaire.

Pour les collectivités, plusieurs leviers sont disponibles : soutien aux mobilités « propres », restriction de circulation des véhicules les plus polluants...

Ainsi, anticipant l'interdiction à la vente des véhicules à essence et au diesel en Europe en 2035, la mairie de Paris envisage d'en restreindre l'utilisation intra-muros : dès 2024 pour le diesel, en 2030 pour les véhicules à essence.

En application de la loi d'Orientation des mobilités, la création de zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) dans les métropoles accroît ces obligations. L'accès aux ZFE-m est progressivement interdit aux véhicules les plus polluants, répertoriés par les vignettes Crit'Air, de 1 à 5 : interdiction aux véhicules dont les vignettes courent de 3 à 5 dès 2023, puis à celles balisées 2 dès 2024 ⁽¹⁾. Dans le Grand Paris, la ZFE-m concerne 77 communes, situées dans tout ou partie du périmètre de l'A86 : 5,61 millions d'habitants sont concernés.

Pour aider les habitants et les professionnels franciliens à anticiper ces échéances, les acteurs publics proposent plusieurs solutions alternatives. Il s'agit, par exemple, d'inciter les entreprises à changer la motorisation de leurs véhicules, par des aides à la conversion et l'allocation de bonus écologiques.

En Île-de-France, l'acquisition d'un utilitaire électrique peut ainsi bénéficier d'aides allant jusqu'à 12 500 euros, et jusqu'à 18 000 euros pour un ménage modeste.

(1) NDLR : le 18 juin 2022, les eurodéputés ont validé la proposition de la Commission européenne d'interdire la vente des voitures thermiques neuves (essence, diesel ou hybrides) à partir de 2035. Cette interdiction doit être maintenant examinée par les États membres de l'UE.

En effet, le recours au GNV permet de réduire de 50 % les émissions d'oxyde d'azote dans l'atmosphère, par rapport au diesel, et de 95 % les émissions de particules fines, par rapport au seuil de la norme Euro VI*. Les véhicules roulant au GNV émettent 20 % de CO₂ en moins que les véhicules à essence. Pour ceux utilisant du bio-GNV, la réduction atteint 90 %.

Ces véhicules offrent une grande autonomie : 400 km pour les poids lourds et jusqu'à 1 000 km en bicarburant pour les véhicules légers. À la pompe, le coût du GNV concurrence souvent avantageusement celui de l'essence et du gazole.

LE GNV PORTE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES POIDS LOURDS EN ÎLE-DE-FRANCE

Avec un parc mondial de plus de 26 millions de véhicules, le GNV est aujourd'hui le premier carburant alternatif au monde pour les poids lourds. En Europe, les parcs les plus importants se trouvent en Italie et en Allemagne. En France, il progresse significativement : fin 2022, un peu plus de 33 000 véhicules roulaient au GNV, soit 14 % de plus qu'en 2021, principalement des utilitaires, des poids lourds et des bus.

Le marché des véhicules lourds, notamment ceux dédiés au transport de marchandises, connaît la plus forte dynamique, ses ventes étant largement tirées par la construction de nouvelles stations publiques, comme celles de Sigeif Mobilités.

LE BIO-GNV, UN ATOUT POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

Équivalent renouvelable du GNV, le bio-GNV est produit localement à partir de déchets organiques par un processus de méthanisation. Ces déchets sont issus de l'industrie alimentaire, de la restauration collective, d'exploitations agricoles, d'ordures ménagères ou de boues de stations de traitement des eaux usées. Une fois épuré, le biométhane est injecté dans le réseau de distribution, se substituant ainsi au gaz fossile. Le digestat (résidu solide de la méthanisation) est quant à lui valorisé par la filière agricole, évitant également le recours à des engrais produits à partir de ressources fossiles.

Le bio-GNV est, par conséquent, une ressource énergétique locale dont le carbone, d'origine organique, ne provient pas de gisements fossiles. Les véhicules recourant au bio-GNV présentent ainsi des émissions de CO₂ très faibles, comparables à celles des véhicules électriques utilisant de l'électricité renouvelable.



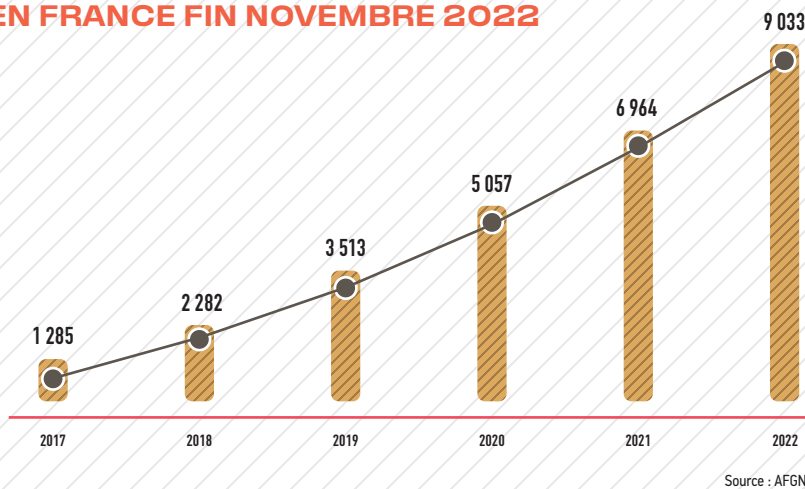
DÉDUCTION FISCALE POUR LES POIDS LOURDS AU GNV

Fruit d'une initiative parlementaire de Jean-Jacques Guillet, les poids lourds qui roulent au GNV et au bio-GNV bénéficient d'un amortissement fiscal supplémentaire (suramortissement) lors de leur acquisition. Cette mesure compense le surcoût à l'achat des véhicules fonctionnant au gaz naturel, par rapport à leurs équivalents en diesel ; elle s'adresse aux entreprises soumises au régime réel d'imposition (impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu...), les collectivités territoriales en sont donc exclues.

Le montant du suramortissement est calculé en fonction du poids total autorisé en charge (PTAC) du véhicule. Le taux peut ainsi varier de 20 à 60 %.

Signe de son utilité, ce dispositif a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2024 par la loi de finances 2021, puis jusqu'en 2030 par la loi Climat et résilience. Il a également été étendu aux véhicules utilitaires, aux camions et aux autocars GNV dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur ou égal à 2,6 tonnes. +

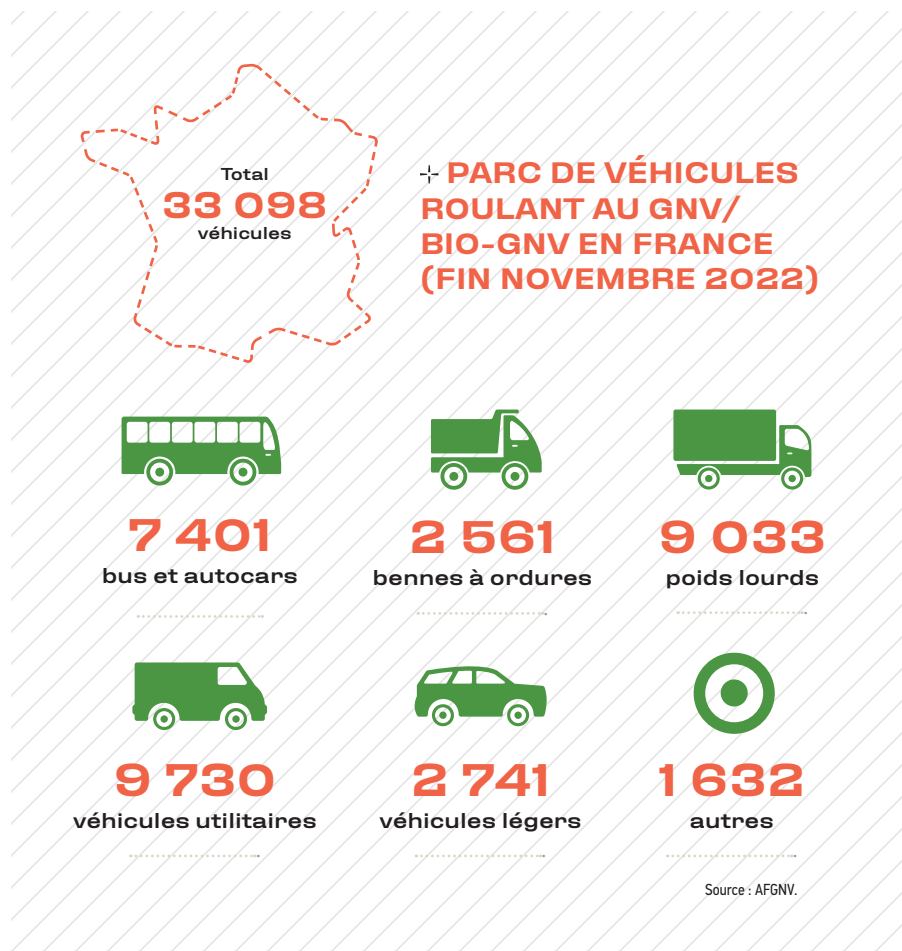
ÉVOLUTION DU PARC DE POIDS LOURDS GNV EN FRANCE FIN NOVEMBRE 2022



(1) NDLR : le 14 février 2023, les eurodéputés ont validé la proposition de la Commission européenne d'interdire la vente des voitures thermiques neuves (essence, diesel ou hybrides) à partir de 2035. La Commission européenne a également proposé un objectif de réduction de 90 % des émissions de CO₂ liées aux poids lourds, ainsi que la fin de la vente des poids lourds diesel et essence. Cette proposition sera débattue dans le cadre du processus législatif.

* Norme Euro VI (quand elle s'applique aux véhicules légers, elle s'écrit Euro 6), en vigueur depuis 2014. Valeur limite, en grammes par kilowattheure (g/kWh), des oxydes d'azote (Nox) : 0,4 ; monoxyde de carbone (CO) : 1,5 ; hydrocarbures (HC) : 0,13 ; particules : 0,01.

PTAC	SUR AMORTISSEMENT
+ Supérieur ou égal à 2,6 t et inférieur à 3,5 t	+ 20 %
+ Supérieur ou égal à 3,5 t et inférieur à 16 t	+ 20 %
+ Supérieur ou égal à 16 t	+ 40 %



L'Île-de-France dispose d'un gisement particulièrement important de bio-GNV. Elle comprend également des infrastructures de transport et de distribution permettant sa valorisation. La Sem Sigeif Mobilités concourt à déployer le bio-GNV à l'échelle régionale.

En novembre 2016, une première station publique d'avitaillement avait ouvert, dans le port autonome de Bonneuil-sur-Marne (94). D'une superficie de 4 000 m², avec quatre pistes, s'adressant à tous les véhicules, son exploitation a d'abord été confiée à la société Endesa par le Sigeif, puis par sa Sem Sigeif Mobilités. Depuis, la Sem a créé quatre autres stations, à Gennevilliers, Noisy-le-Grand, Wissous et Réau, offrant des standards comparables en nombre de pistes et facilités de paiement, tout en répondant à des exigences croissantes en termes de fourniture de bio-GNV. La station située à Saint-Denis sera mise en service en 2023.

Le site de Réau (77) accueille la dernière station de la Sem mise en service en décembre 2022. En l'espace de six ans, la Sem Sigeif Mobilités aura été à l'origine de la création de six stations publiques (cinq en service, une en cours de construction) et d'une septième située à Coudray-Montceaux, par prise de participation. En Île-de-France, la Sem est un acteur pionnier du développement des stations publiques d'avitaillement. +

+ L'AMBITION DE SIGEIF MOBILITÉS : CRÉER UNE DIZAINE DE STATIONS D'ICI 2024

Par leurs performances économiques et leurs vertus écologiques, le GNV et le bio-GNV séduisent aujourd'hui de nombreux transporteurs routiers. Le développement de cette mobilité reste cependant encore limité en raison de la faiblesse de l'offre de stations d'avitaillement. Aussi, pour développer un réseau de stations publiques, le Sigeif a-t-il créé la Sem Sigeif Mobilités en 2016.

+ REPRÉSENTANTS DU SIGEIF AU SEIN DE LA SEM SIGEIF MOBILITÉS

+ CONSEIL D'ADMINISTRATION

+ **Jean-Jacques Guillet**,
président, Chaville

+ **Éric Schindler**,
Neuilly-sur-Seine

+ **Pierre Chevalier**,
Ville-d'Avray

+ **Laurent Monnet**,
Saint-Denis

+ **Jean-Pierre Valentin**,
Carrières-sur-Seine

+ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

+ **Richard Della Mussia**,
Chennevières-sur-Marne

« En Île de France, la Sem est un acteur pionnier du développement des stations publiques d'avitaillement. »



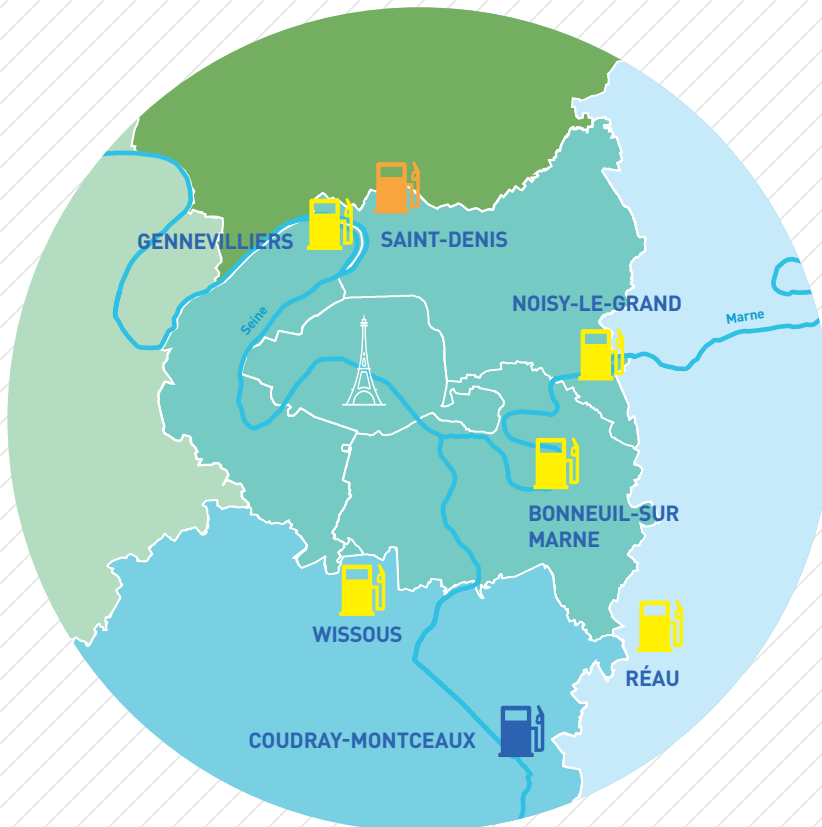


✦ **LES ACTIONNAIRES DE SIGEIF MOBILITÉS**

✦ **CAPITAL DE LA SEM**
5 MILLIONS D'EUROS



✦ **CARTE DES STATIONS GNV/BIO-GNV**
DES RÉALISATIONS CONCRÈTES : SIX STATIONS EN SERVICE ET UNE AUTRE EN CONSTRUCTION



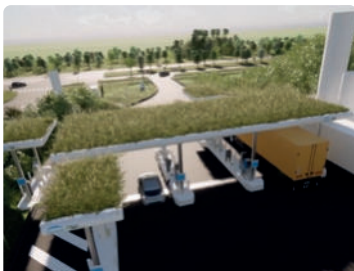
-  **STATIONS EN SERVICE**
-  **STATION EN CONSTRUCTION**
-  **STATION CONSTRUITE PAR LA SOCIÉTÉ GAZ'UP, DONT SIGEIF MOBILITÉS EST ACTIONNAIRE À 30 %.**

+ SIGEIF MOBILITÉS, L'ACTEUR DE LA MOBILITÉ PROPRE MULTI-ÉNERGIES

Avec sa Sem Sigeif Mobilités, le Sigeif déploie un réseau de stations publiques de distribution de GNV et de bio-GNV en Île-de-France.

Le réseau offre une alternative crédible au diesel, facilitant la conversion des flottes d'entreprises ou d'organismes publics. Il s'insère efficacement dans la politique des communes concernées par les obligations des zones à faibles émissions - mobilité (ZFE-m).

La Banque des Territoires (Caisse des dépôts) accompagne ce projet d'envergure, soutenu aussi par la Région Île-de-France, de grands syndicats techniques franciliens, tels que le Sycotom, le Siaap, le Siom de la Vallée de Chevreuse, et GRTgaz développement (filiale de GRTgaz), premier gestionnaire de réseau de transport de gaz en France.



+ DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

Aujourd'hui, le réseau de la Sem Sigeif Mobilités comprend six stations en service. Deux sont exploitées par TotalEnergies, à Gennevilliers (92) et Noisy-le-Grand (93), deux autres par Endesa, à Bonneuil-sur-Marne (94) et Wissous (91), la dernière, à Réau, par Engie Solutions. Une autre sera mise en service en 2023, celle de Saint-Denis (93).

La Sem peut aussi soutenir d'autres initiatives ; elle est ainsi actionnaire à 30 % d'une société de projet, Gaz'up, qui a construit la station du Coudray-Montceaux dans l'Essonne.

+ DU GAZ RENOUVELABLE PRODUIT LOCALEMENT



Dans ces stations, la Sem contribue à faire émerger une source de production 100 % renouvelable, le bio-GNV, en incitant les exploitants à le distribuer massivement. Une politique concluante : la demande en gaz renouvelable croît régulièrement, sa proportion dans l'offre de carburant étant passée de 10 %, lors des premières consultations, à 100 %. Pour la station de Réau, première station 100 % bio-GNV, celui-ci sera produit par des unités de méthanisation locales, la plus proche étant située dans la commune.

À Saint-Denis, Wissous et Bonneuil-sur-Marne, le bio-GNV sera en grande partie issu du biométhane provenant de l'usine de traitement des eaux usées du Siaap, à Valenton. Endesa y a, en effet, acquis le biométhane nécessaire à l'exploitation des trois stations.

Une étape supplémentaire sera franchie à Gennevilliers où, dans la logique de l'économie circulaire, le bio-GNV sera pour partie issu du biométhane injecté par une unité de méthanisation de biodéchets, située sur le port même. Porté par le Sigeif et le Sycotom, ce projet fait l'objet d'un contrat de concession, attribuée à la société Paprec.

+ UNE SUBVENTION DE 5,7 MILLIONS D'EUROS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Pour porter le projet « *Olympic Energy* » de décarbonation du transport routier des grands axes européens, Sigeif Mobilités s'est associée à Fraikin et Tab Transports.

« Le réseau offre une alternative crédible au diesel, facilitant la conversion des flottes d'entreprises ou d'organismes publics. »

Ce projet a été retenu par la Commission européenne qui lui a attribué une subvention de 5,7 millions d'euros, facilitant la construction de huit stations d'avitaillement en gaz naturel et biogaz et l'acquisition de 330 camions gaz par ses deux partenaires.

+ MOBILITÉS ÉLECTRIQUE ET HYDROGÈNE

Dans un souci d'adaptation et d'anticipation des attentes des usagers franciliens, Sigeif Mobilités a modifié ses statuts en 2019 pour devenir un acteur multi-énergies : la Sem porte désormais les mobilités électrique et hydrogène, en complément du GNV et du bio-GNV. Sigeif Mobilités a déjà mis en service deux bornes de recharge électrique rapide (50 kW AC et 120 kW DC) à Bonneuil-sur-Marne.



Parallèlement, une réflexion est engagée pour proposer la distribution d'hydrogène vert dans la station de Réau. ->



Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne

+ L'UNITÉ BIOMÉTHANISATION À GENNEVILLIERS

Le port de Gennevilliers devrait prochainement abriter l'unité Biométhanisation. Celle-ci est portée par un partenariat fructueux entre le Sigeif, le Syctom et Haropa, entourés de nombreux partenaires (les villes et EPT concernés, GRDF, la Région Île-de-France, l'Ademe, etc.).

D'une capacité de 50 000 t de déchets par an, l'unité produira chaque année environ 30 000 MWh de biométhane. Ils seront distribués à la fois pour des usages locaux de gaz et dans la station d'avitaillement de la Sem Sigeif Mobilités, exploitée par TotalEnergies et située à proximité.

Ils pourront aussi être captés en garanties d'origine (GO) pour la consommation des bâtiments publics de la ville de Gennevilliers ; les GO sont désormais transférées gracieusement à l'État qui peut les redistribuer aux communes.

Ce projet fait le lien entre le réseau public de distribution du gaz et son nécessaire « verdissement » grâce à l'injection de gaz renouvelable. Le Sigeif s'inscrit ainsi dans les objectifs nationaux de 100 % de gaz renouvelable d'ici 2050. Et l'unité de Gennevilliers participe, de ce fait, au plan d'actions quinquennal pour la transition énergétique (PAQTE) du contrat de concession de gaz, signé le 28 octobre 2022 avec GRDF.

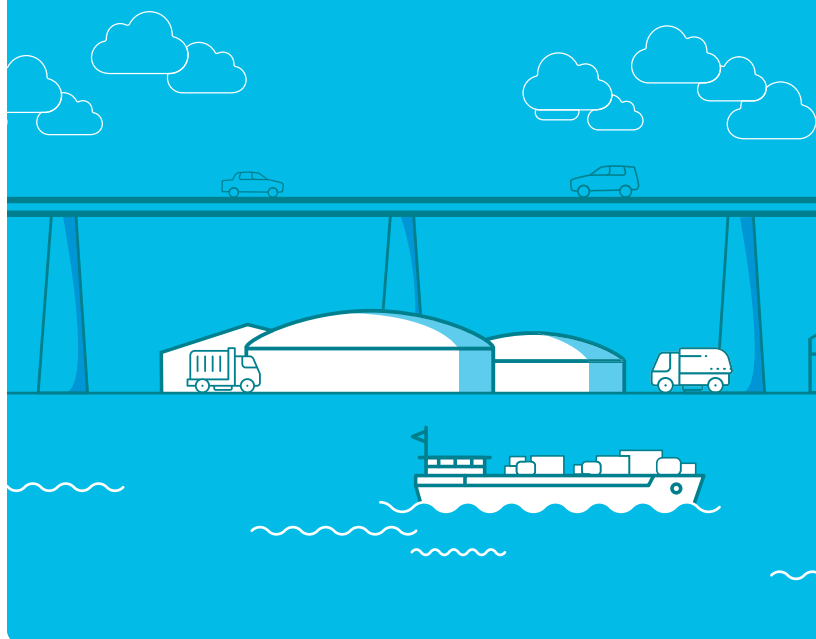
En 2022, lors d'un Comité d'administration exceptionnel, concomitant à celui du Syctom, une étape décisive a été franchie. La délégation de service public de construction et d'exploitation de l'unité Biométhanisation a été attribuée à Paprec, la convention d'amodiation définitive avec Haropa étant signée au même moment.

En juin 2022, lors du lancement officiel, Jean-Jacques Guillet a annoncé que le Sigeif triplerait sa subvention d'équipement, de 1 à 3 millions d'euros, pour soutenir l'équilibre du projet.

Puis, durant l'été, sur proposition du Sigeif, la possibilité de recourir à un financement participatif a été évoquée, lors des réunions de pilotage menées sous l'égide de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

BIOMÉTHANISATION GENNEVILLIERS

PRODUIRE UNE ÉNERGIE VERTE AU CŒUR DU PLUS GRAND PORT FLUVIAL D'ÎLE-DE-FRANCE



cette option faciliterait l'instruction du permis de construire et du DDAE (dossier de demande d'autorisation environnementale).

En octobre 2022, Paprec a demandé un avis sur le cadrage préalable du projet ; l'Autorité environnementale (ici l'IGEDD) a indiqué veiller à ce que le projet se conforme aux exigences de l'instruction future des services de la préfecture.

D'autres financements ont été actés. En novembre 2022, l'Ademe a attribué une subvention de 10,7 millions d'euros, puis, en décembre, la Région Île-de-France a alloué 1,5 million d'euros.

Enfin, en décembre 2022, le Sigeif et le Syctom ont modifié leur convention de groupement d'autorités concédantes et de groupement de commandes des assistants à maîtrise d'ouvrage, notamment pour prendre en compte le triplement de la subvention du Sigeif et préparer une éventuelle mise en place du financement participatif. +

« En juin 2022, lors du lancement officiel, Jean-Jacques Guillet a annoncé que le Sigeif triplerait sa subvention d'équipement, de 1 à 3 millions d'euros, pour soutenir l'équilibre du projet. »

+ L'OFFRE SOLAIRE ET LANCEMENT DES PROJETS PILOTES

+ INSCRIT DANS LA STRATÉGIE ÉNERGIE-CLIMAT DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, LE SIGEIF CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Outre les centrales au sol, comme celle de Marcoussis ci-contre, le Sigeif installe des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments : trois installations avaient été réceptionnées en 2021 (la résidence Les Sablons initiée par GPSO, à Meudon, et deux écoles à Maisons-Alfort) ; d'autres projets sont en cours, notamment des ombrières de parking. De telles opérations sont d'autant plus intéressantes qu'elles devancent les obligations issues de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Celle-ci impose l'équipement des plus grands parcs de stationnement extérieurs en ombrières intégrant un procédé d'énergies renouvelables. Quatre projets à Chaville, Fontenay-le-Fleury, Boissy-Saint-Léger et Courtry sont désormais prêts à démarrer, les conventions d'occupation temporaire étant signées.

Des aléas techniques et les contraintes liées à la crise énergétique ont conduit à programmer les travaux en 2022, en concertation avec les services techniques de chaque commune.

En parallèle, et dans le cadre de la convention d'occupation entre la commune de Maisons-Alfort et le Sigeif signée en 2022, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé. Cet AMI permettra de sélectionner un opérateur économique pour développer, financer, construire et exploiter les installations pendant toute la durée du bail. Or, les opérateurs ne sont pas en mesure de présenter des offres économiquement viables pour des centrales solaires en toiture, le tarif réglementaire en vigueur s'avérant bien moins attractif en Île-de-France que dans le sud de la France. En effet, l'arrêté tarifaire du 6 octobre 2021 interdit de cumuler le tarif d'achat avec une subvention locale. Nombre d'appels à projets et d'aides régionales ont dû se conformer à ces nouvelles dispositions.

Néanmoins, avec la hausse des prix de l'électricité, les projets en autoconsommation sont aujourd'hui bien plus attractifs. Le Sigeif a donc engagé des études pour des projets pilotes afin de faire émerger des projets de « grappes » photovoltaïques en autoconsommation collective.

Poursuivant son travail de valorisation énergétique du patrimoine francilien, le Sigeif envisage de revaloriser un site dégradé de stockage de déchets non dangereux, à Vert-le-Grand. Signée en décembre 2022, une convention de développement unitaire la commune, le Smoys et le Sigeif. Elle définit les différentes étapes du projet et prépare un appel à manifestation d'intérêt, qui sera lancé en 2023. D'autres conventions similaires sont à l'étude. L'ampleur de ces projets les rapproche de celui développé et exploité à Marcoussis.

« Avec la hausse des prix de l'électricité, les projets en autoconsommation sont aujourd'hui bien plus attractifs. »

+ FERME SOLAIRE DE MARCOUSSIS, UNE PRODUCTION CONFORME AUX OBJECTIFS

Un an après sa mise en service, la ferme solaire de Marcoussis (91) atteint les objectifs fixés. Lauréate de l'appel d'offres national de la Commission de régulation de l'énergie 4,5 (CRE), lancé par le ministère de la Transition écologique en 2019, cette installation emblématique, de plus de 58 000 panneaux photovoltaïques situés sur 23 ha, a été co-construite par le Sigeif, Engie Green et la ville de Marcoussis. Son investissement de 18,8 millions d'euros a été cofinancé via une société de projet dont le capital est détenu par le Sigeif (20 %), Engie Green (60 %) et par les citoyens de Marcoussis et sa région (20 %), à travers un financement participatif.

Son objectif de répondre aux enjeux de la transition énergétique, liés à la production locale d'énergie renouvelable, est atteint puisqu'elle a produit 23,4 GWh en 2022, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'une ville de 10 500 personnes. Ces résultats très encourageants s'expliquent par l'irradiation plus importante en 2022, ce qui a permis de dépasser les prévisions évaluées à 21 GWh. ↔



✦ LE CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE (CCR)

Le 15 février 2022, le Sigeif a signé avec l'Ademe le premier contrat de développement des énergies renouvelables thermiques d'Île-de-France, nommé aujourd'hui contrat chaleur renouvelable (CCR).

Ce partenariat permet le développement de projets en apportant un soutien technique et financier aux maîtrises d'ouvrage dans l'ensemble du territoire du Syndicat. Le Sigeif s'est engagé à accompagner le développement d'une vingtaine de projets pour une production de plus de 4 GWh renouvelables d'ici 2025.

Le contrat vise tous les projets de récupération de chaleur, de géothermie de surface, de solaire thermique et de biomasse, de petite et moyenne taille. Avec ce dispositif, le Sigeif est devenu l'interlocuteur direct des porteurs de projets publics, comme privés, souhaitant bénéficier de cet accompagnement pour valoriser leurs opérations grâce au Fonds chaleur.

Ce dispositif dote le Sigeif d'un réel service dédié à l'accompagnement des projets de chaleur renouvelable, pour lequel il était jusqu'ici impliqué de façon diffuse, selon les opportunités de projet. Le dispositif est désormais en phase opérationnelle.

✦ UNE ENVELOPPE DE 2,4 MILLIONS D'EUROS

Pour accompagner les projets, le Fonds chaleur alloue une enveloppe de 2,4 millions d'euros. La gestion de cette enveloppe est déléguée au Syndicat ; elle permet de financer les études et les travaux liés aux différentes opérations. En 2022, quinze études de faisabilité ont été financées au titre du dispositif, ainsi qu'un premier projet de chaudière biomasse.



La majorité des projets suivis engageront leurs travaux en 2023 et 2024, impliquant ainsi une forte montée en charge dans l'engagement des aides, durant les années à venir.

✦ UN ACCOMPAGNEMENT DURANT TOUT LE CYCLE DU PROJET

Au-delà de l'accompagnement financier, le dispositif propose un suivi technique complet, qui court de la phase de conception à celle de la réalisation des travaux.

Des prestations d'études de faisabilité ont été intégrées au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage porté par le Syndicat.

Mobilisables par simple bon de commande, ces prestations reprennent les exigences de l'Ademe, relatives au contenu des études et aux qualifications des mandataires.

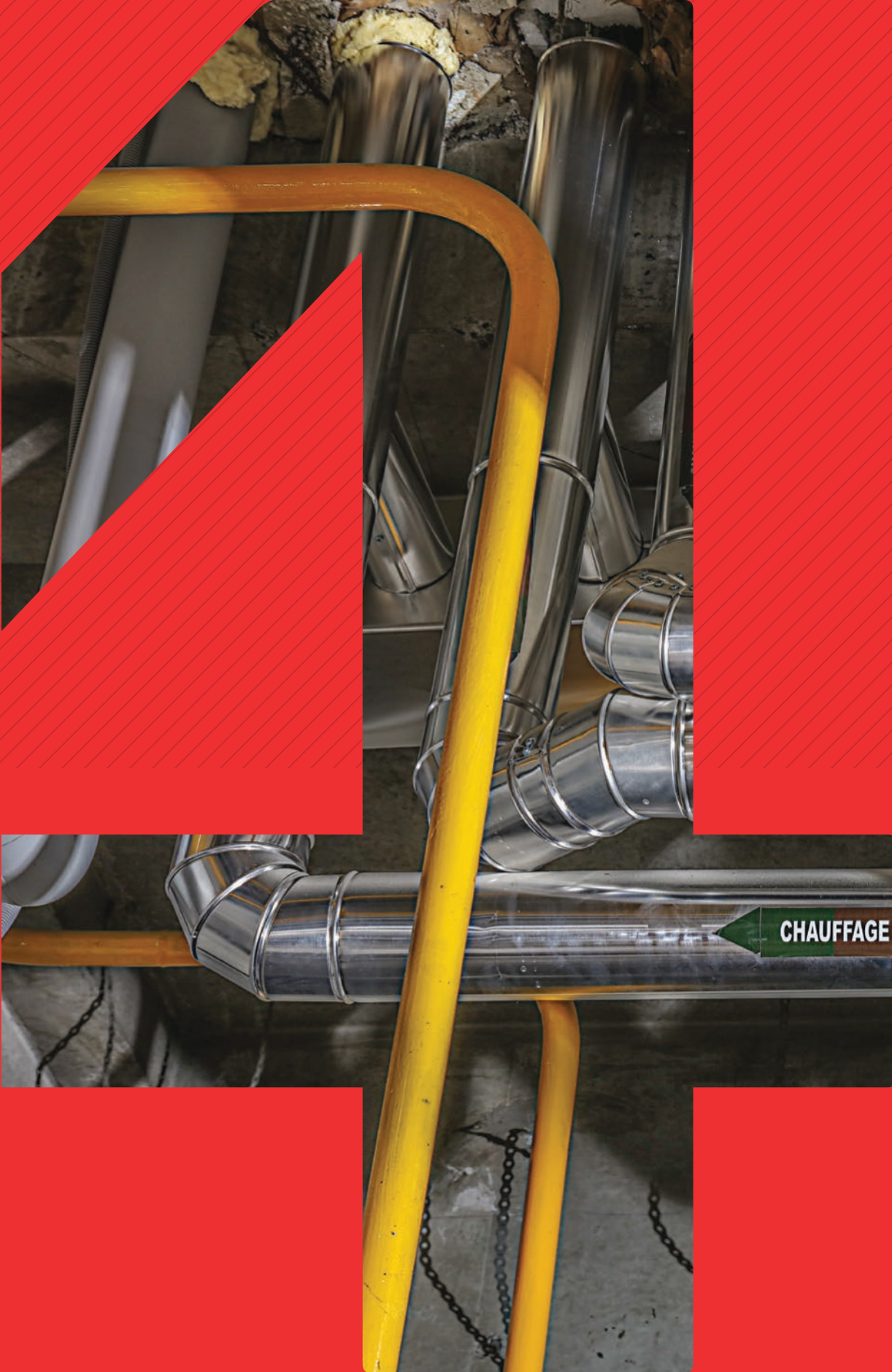
Pour accroître son expertise, le Sigeif s'appuie également sur des partenaires régionaux : l'Association française des professionnels de la géothermie (AFPG), l'Agence régionale énergie-climat d'Île-de-France (AREC) et Fibois Île-de-France. ✦

NOS MISSIONS HISTORIQUES

CONCESSIONS GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Avec 188 collectivités adhérentes, le Sigeif est chargé de la plus importante concession de distribution de gaz française, et d'une vaste concession de distribution et fourniture d'électricité. Autorité concédante, le Sigeif contrôle les services publics concédés, en respectant leurs principes : équité de traitement, service de qualité au meilleur coût, universalité de desserte, innovation et transition énergétique. Le renouvellement des contrats de concession témoigne d'améliorations constantes, comme la définition d'orientations stratégiques avec les communes adhérentes, la gouvernance partagée avec les concessionnaires ou l'établissement de plans pluriannuels d'investissements. +







« La crise énergétique transforme l'écosystème des énergies. »

LES MODALITÉS DU CONTRÔLE

Efficacité énergétique et réduction des émissions de gaz à effet de serre, développement des mobilités propres et de la production décentralisée : la dynamique de la transition énergétique impulsée par l'urgence climatique et la crise énergétique transforme l'écosystème des énergies. Les réseaux se modernisent, pour être plus performants, sécurisés et évolutifs. Acteur public engagé dans le mix énergétique francilien, le Sigeif assure les contrôles technique et financier des concessions de distribution publique de gaz et d'électricité. Il accompagne l'évolution des systèmes électrique et gazier dans un environnement de plus en plus complexe : intégration des énergies renouvelables, développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et de stations GNV/bio-GNV, etc.

Cœur de métier du Sigeif, le contrôle du service public délégué, dévolu à l'autorité organisatrice de la distribution (AOD) à chacun des deux concessionnaires, est défini par les contrats de concession. Cette mission, qu'il exerce pour le compte des collectivités de son territoire, repose sur les compétences de ses agents spécialisés dans les domaines technique et financier, assure l'équilibre économique des concessions.

Elle s'articule autour de trois axes :

- + l'acheminement via la performance, les investissements et la maintenance des réseaux,
- + les valeurs physiques et comptables du patrimoine concédé,
- + le suivi du degré de satisfaction des clients-usagers et, pour l'électricité, la fourniture au tarif réglementé de vente (tarif bleu, concernant essentiellement aujourd'hui la clientèle domestique et les très petits organismes publics ou privés).

+ LES PRINCIPAUX POINTS DE CONTRÔLE

POUR LE GAZ

Extension, renouvellement des réseaux par types de pression et de matériaux, postes de détente, visite des conduites montantes, recherche systématique de fuites de gaz, vérification de la protection cathodique du réseau en acier.

POUR L'ÉLECTRICITÉ

Extension, renouvellement et renforcement des réseaux moyenne tension et basse tension, vérification du registre des terres et des mouvements enregistrés dans le système d'information géographique, mesures sur le terrain.

POUR LES DEUX ÉNERGIES

Évolution des quantités d'énergie acheminées et du nombre de points de livraison.

- + Qualité des produits : PCS pour le gaz, tenue de la tension pour l'électricité.
- + Analyse des incidents (fuites de gaz, cassures, continuité de la fourniture...).
- + Valeurs comptable et financière des ouvrages, résultats d'exploitation, droits du concédant.
- + Afin de renforcer la qualité du contrôle, le Sigeif réalise, en collaboration avec l'Ifop, une enquête d'opinion biennale auprès de 2 000 consommateurs de gaz et électricité. +

LE TERRITOIRE, LES CLIENTS ET LA CONSOMMATION

L'évolution des modes de production et de consommation de l'énergie s'appuie sur des réseaux performants, robustes et évolutifs. Par ses actions de contrôle et le dialogue qu'il entretient avec ses deux concessionnaires, le Sigeif apporte à ses communes membres et aux consommateurs la garantie durable de la qualité des services publics délégués.

à 22 724 GWh, contre 28 073 GWh en 2021, soit - 19 %. Cette baisse est liée à un climat exceptionnellement doux (l'année 2022 se classant au premier rang des années les plus chaudes depuis le début du xx^e siècle), à l'envolée des prix des énergies et à la sobriété énergétique des consommateurs.

Les consommations des résidents, des professionnels et des collectivités locales (chauffage domestique, écoles... aux tarifs T2 et T3) ont baissé, quant à elles, de 4,6 GWh, par rapport à 2021.

Ces variations se retrouvent dans le nombre de « degrés jours unifiés », ou DJU (voir graphique p. 73), mesurés dans l'année à la station Paris-Montsouris. Le total de DJU enregistrés durant la période de chauffage (de janvier à mai et d'octobre à décembre) s'est établi à 1 811 (2 159 en 2021). Les quantités de gaz livrées aux industriels (T4) et aux très gros consommateurs (TP), alimentés par le réseau de distribution, affichent une baisse, respectivement de 15,7 % et de 42,6 % (perte d'un client TP).

Il en résulte mécaniquement une baisse des recettes d'acheminement, qui s'élève en 2022 à 294 millions d'euros, contre 336 millions d'euros de l'année dernière.

✦ TARIF D'ACHEMINEMENT DU GAZ NATUREL



Liés à la consommation, cinq types de tarifs sont appliqués pour l'acheminement du gaz.

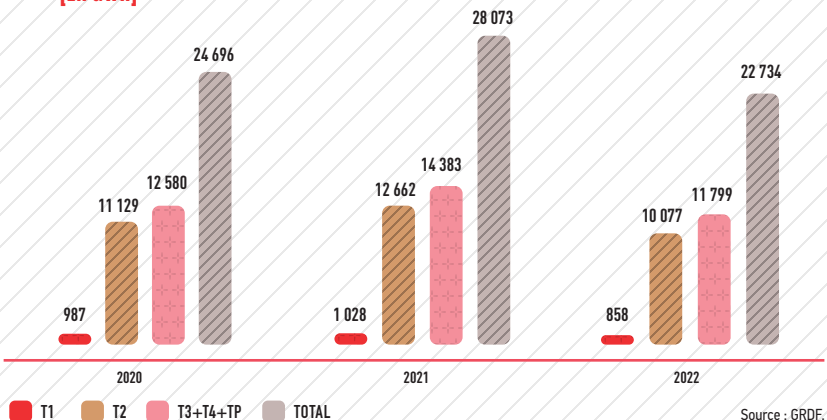
- ✦ **T1** : 0 à 4 000 kWh/an (usage cuisine et eau chaude).
- ✦ **T2** : 4 000 à 300 000 kWh/an (chauffage domestique, écoles).
- ✦ **T3** : 300 001 à 5 000 000 kWh/an (PME-PMI, piscines, groupes scolaires).
- ✦ **T4** : plus de 5 000 000 kWh/an (industriels).
- ✦ **TP (tarif de proximité)** : très gros consommateurs alimentés par le réseau de distribution, mais ayant la possibilité de se raccorder au réseau de transport. ✦

✦ LA CONCESSION GAZ

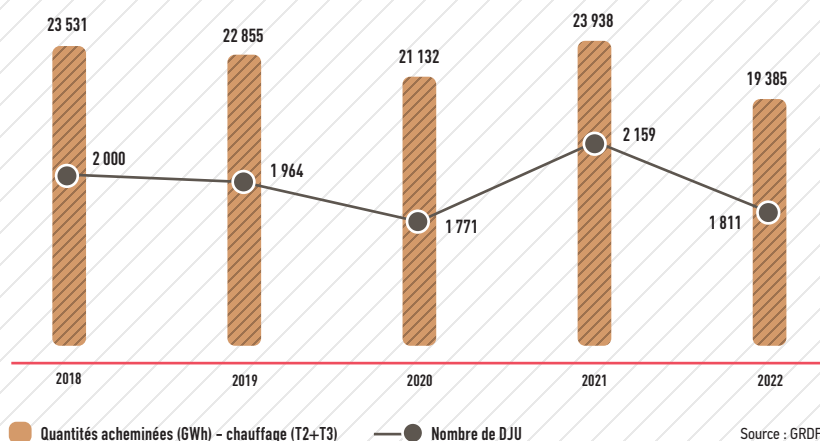
Fin 2022, le territoire de la concession gaz comptait 1 161 061 clients, contre 1 177 016 en 2021, soit une baisse de 1,4 % (- 15 955 clients). Cette diminution s'explique par le désabonnement récurrent de la clientèle à l'option tarifaire « usage cuisine » (T1). Elle touche essentiellement les communes très urbanisées des départements de la première couronne. Tous tarifs confondus, la consommation de gaz naturel s'élève



✦ ÉVOLUTION DE L'ÉNERGIE ACHÉMINÉE [EN GWH]



+ DJU ET QUANTITÉS DE GAZ ACHÉMINÉES POUR LE CHAUFFAGE [EN GWH]



+ LES DJU : UNITÉ DE MESURE DE LA RIGUEUR DE L'HIVER

Afin de mesurer la rigueur des hivers, les météorologues et les professionnels du chauffage et de la climatisation utilisent l'unité de calcul thermique « degrés jours unifiés » (DJU). Le calcul des DJU s'effectue en cumulant, dans une période donnée et jour après jour, la différence entre la température moyenne journalière extérieure observée et la température intérieure de référence (18° C).

Exemple : 10 DJU correspondent à une température extérieure moyenne de 8 °C, soit 18 - 8 = 10.

Pour les consommations liées au chauffage, les DJU sont calculés seulement durant la période de chauffe, entre le 1^{er} octobre et le 20 mai. Pour un hiver de rigueur moyenne, le nombre de DJU se situe entre 2 000 et 2 500, sur la majeure partie du territoire français.

En France, le total annuel moyen est de l'ordre de 1 100 à 1 200 DJU, pour la côte corse, et s'élève jusqu'à 2 500-2 600 en Lorraine.

En 2022, le territoire du Sigeif (station de Montsouris) a totalisé 1 908 DJU, contre 2 253 en 2021. La période d'octobre à fin mai a enregistré 1 811 DJU en 2022, contre 2 159 l'année précédente.



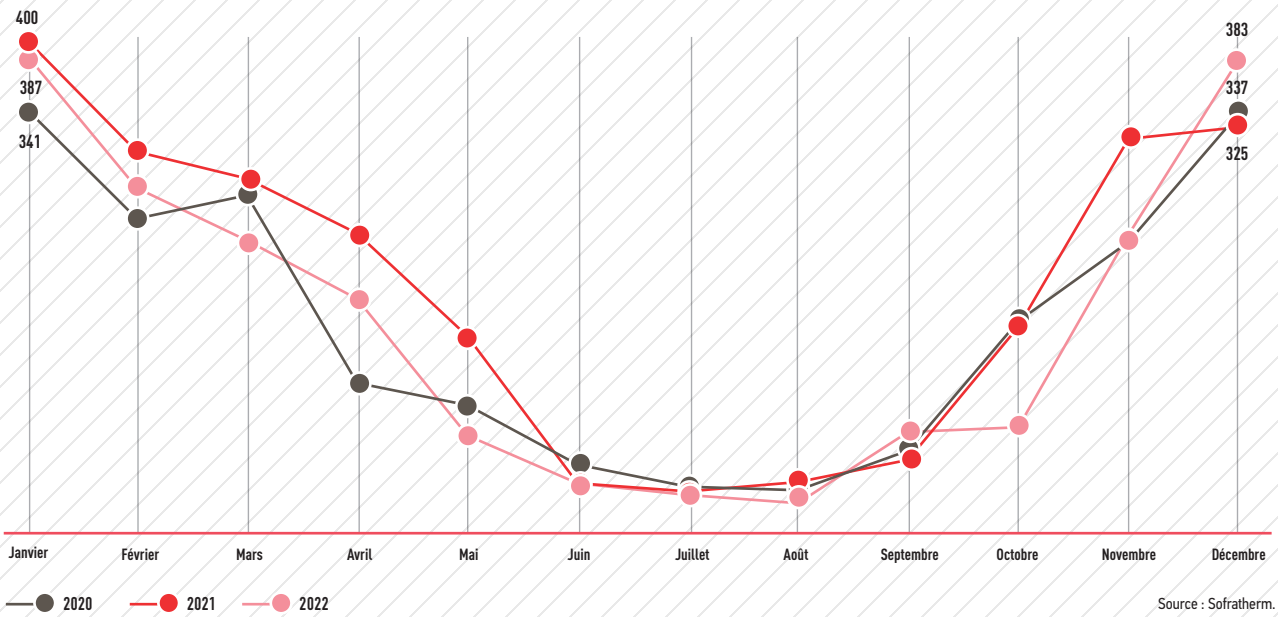
+ RÉPARTITION DES CLIENTS ET DE L'ÉNERGIE ACHÉMINÉE

	Population 31/12/2022	Nombre de clients 2022 *	Évolution 2021-2022 des clients	ÉNERGIE ACHÉMINÉE (EN GWH)	
				Énergie acheminée (en GWh) 2022 ⁽¹⁾	Évolution 2021-2022
CONCESSION GAZ					
SEINE-ET-MARNE	130 606	29 135	-0,8%	592,2	-16,3%
YVELINES	349 198	75 683	-1,1%	1 752,7	-18,9%
ESSONNE	223 599	44 133	-0,8%	1 086,3	-17%
HAUTS-DE-SEINE	1 642 365	316 951	-1,8%	6 856,8	-18,6%
SEINE-SAINT-DENIS	1 583 906	327 075	-1,2%	5 834,8	-19,2%
VAL-DE-MARNE	1 152 269	233 732	-1,6%	4 278,9	-20,4%
VAL-D'OISE	600 215	134 352	-0,6%	2 331,9	-19,1%
TOTAL SIGEIF	5 682 158	1 161 061	-1,4%	22 733,7	-19%

* La méthode de comptabilisation du nombre de clients a évolué. Sont comptabilisés désormais les points de comptage ayant été actifs au moins une fois dans l'année.
(1) Le total regroupe les consommations pour tous les types de clients.

Source : GRDF.

✦ DJU MENSUELS EN ÎLE-DE-FRANCE - STATION MONTSOURIS DE 2020 À 2022



« Une année marquée par le conflit russo-ukrainien, qui a conduit à une crise énergétique sans précédent, avec une prise de conscience de mieux maîtriser les consommations. »



LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Réparti sur 66 collectivités, le territoire de la concession pour la distribution publique d'électricité connaît un accroissement qui n'est pas lié uniquement à la démographie de l'Île-de-France. La concession compte 1 474 061 habitants et 739 547 clients raccordés aux réseaux HTA et BT, soit une progression de 0,4 %, par rapport à 2021. En 2022, la quantité globale d'énergie acheminée (6 109 GWh) a diminué de plus de 5 %, par rapport à 2021, année marquée par le conflit russo-ukrainien, qui a conduit à une crise énergétique sans précédent, avec une prise de conscience de mieux maîtriser les consommations.

Le secteur résidentiel (clients BT inférieurs à 36 kVA) enregistre les plus fortes variations (- 8,8 %, par rapport à 2021). Une période de froid entre janvier et mai globalement moins rude (en baisse de 17,5 %) que l'année précédente (lire p. 73 encadré DJU) a également contribué à cette baisse, malgré l'augmentation du nombre de points de livraison (+ 1,8 %).

Les recettes d'acheminement se sont élevées à 267 millions d'euros (contre 271 millions l'année précédente, soit une variation de -1,6 %).

La consommation moyenne annuelle des clients BT (inférieure à 36 kVA, s'est élevée à 4 247 kWh, contre 4 741 en 2021). De fortes disparités s'observent à l'échelle communale, où cette moyenne varie dans une fourchette de 3 134 à 10 362 kWh par client.

Dans le cadre du service public de fourniture, des offres aux tarifs réglementés de vente (TRV) sont proposées aux sites de puissance souscrite inférieure à 36 kVA. Cela concerne 339 761 clients en 2022. Depuis fin 2020, les TRV sont réservés aux seuls consommateurs résidentiels et non résidentiels qui emploient moins de dix personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes, ou le bilan annuel sont inférieurs à deux millions d'euros. Ces tarifs sont uniquement proposés par le fournisseur historique EDF Commerce.

Cette accélération de la libéralisation réduit le périmètre du service public, avec une progression à périmètre constant de 5,7 % en 2022 (contre 16,7 % en 2021) du nombre de clients en offres de marché, lesquels représentent désormais près de la moitié (339 761, soit 46 %) du total. Pour mémoire, on comptait respectivement 404 486 clients aux tarifs réglementés de vente et 322 308 en offres de marché en 2021. +

+ RÉPARTITION DES CLIENTS ET DE L'ÉNERGIE ACHÉMINÉE



	Population des adhérents Sigeif au 31/12/2022	Nombre de clients 2022	Évolution 2021-2022 des clients	ÉNERGIE ACHÉMINÉE (EN GWH)		
				Total ⁽¹⁾	Dont offres de marché ⁽²⁾	Évolution 2021-2022 ⁽³⁾
CONCESSION ÉLECTRICITÉ						
SEINE-ET-MARNE ⁽⁴⁾	118 178	56 316	1,3 %	502,6	391	- 5,8 %
YVELINES	349 198	189 549	1,2 %	1481,3	1137,6	- 5,1 %
ESSONNE	178 092	92 627	1,8 %	1 050	836,6	- 3,1 %
HAUTS-DE-SEINE	240 533	134 234	2 %	951,2	698,2	- 6,2 %
SEINE-SAINT-DENIS	498 301	225 245	2,3 %	1800,9	1394,5	- 5 %
VAL-DE-MARNE	86 882	40 158	0,7 %	314,2	217,4	- 8 %
VAL-D'OISE	2 877	1 418	0,4 %	8,7	4,7	- 11 %
TOTAL SIGEIF	1 474 061	739 547	1,7 %	6 109	4 680	- 5,1 %

(1) Le total regroupe les consommations pour tous les types de clients.

(2) Les valeurs correspondent aux consommations pour les clients ayant souscrit une offre de marché.

(3) L'évolution a été mesurée tous tarifs confondus.

(4) Est exclue la partie du territoire de Mitry-Mory exploitée par la régie municipale.

Source : Enedis





« Les ouvrages de distribution relèvent de la propriété du Sigeif, dont la gestion est déléguée aux opérateurs de réseau. »

LE CONTRÔLE PHYSIQUE DES OUVRAGES

Les réseaux de distribution publique de gaz et d'électricité, ainsi que tous les dispositifs assurant la continuité de la distribution et la sécurité du client, constituent les ouvrages des deux concessions contrôlées par le Sigeif.

Qualifiés de « biens de retour », ces ouvrages de distribution relèvent de la propriété du Sigeif, dont la gestion est déléguée aux opérateurs de réseau, GRDF pour le gaz naturel et Enedis pour l'électricité. À l'expiration des contrats de concession, les ouvrages devront être remis à la disposition du Sigeif, en état normal de fonctionnement.

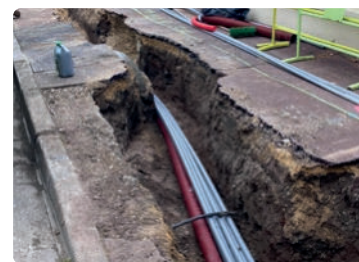
+ LE PATRIMOINE ET LA QUALITÉ DE LA FOURNITURE

Principe constitutif du service public, la continuité de service implique une gestion exhaustive du patrimoine des deux concessions pour l'acheminement du gaz naturel et de l'électricité jusqu'au consommateur. Pour garantir la qualité dans la durée du service public, le Syndicat exerce un double contrôle :

+ **technique**, afin de vérifier les valeurs physiques et la performance du réseau, la qualité de l'énergie distribuée et la maintenance des ouvrages par les concessionnaires,

+ **financier**, via des expertises comptables.

Ce suivi et ces analyses s'accompagnent de préconisations du Sigeif qui invite les concessionnaires à poursuivre les investissements nécessaires au renforcement et au renouvellement des ouvrages. +



+ LES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Comme toute entreprise occupant une partie du domaine public, les concessionnaires du réseau de transport et de distribution de gaz et d'électricité versent aux collectivités territoriales une redevance annuelle « pour occupation du domaine public » (RODP) et, le cas échéant, une redevance « pour chantiers provisoires ». Ces redevances sont versées chaque année aux collectivités gestionnaires de voirie (communes, EPCL, départements) par les exploitants des réseaux de distribution et de transport fixés par trois décrets.

Le Sigeif vérifie l'exactitude des données permettant le calcul des redevances, afin que les collectivités adhérentes puissent émettre les titres de recettes adéquats auprès des exploitants de réseaux +

LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA CONCESSION

De la canalisation de transport jusqu'au consommateur, l'acheminement du gaz repose sur cinq types d'ouvrages : les postes de détente transport-distribution, les canalisations, les branchements, les conduites d'immeubles et les conduites montantes. En 2022, le linéaire des canalisations de gaz naturel desservant les 188 collectivités membres du Sigeif s'élève à 9 533 km. Constitué essentiellement de polyéthylène, d'acier et de fonte ductile, le réseau fonctionne sous quatre niveaux de pression : un niveau de basse pression (BP) et trois niveaux de moyenne pression (MPA, MPB et MPC). Long de 1 919,8 km (- 48 km, par rapport à 2021, soit 20,1 % du réseau de distribution), le réseau basse pression est progressivement renouvelé en moyenne pression, lors des travaux entrepris par le concessionnaire. Auxquels s'ajoutent 2 613 postes publics de détente destinés à alimenter le réseau basse pression du Syndicat. De faibles longueurs, les réseaux MPA (56,6 km) et MPC (40,5 km) évoluent peu. La MPB (7 516,6 km), la plus utilisée, représente 78,8 % du réseau de distribution.



La robustesse et la fiabilité des canalisations sont systématiquement contrôlées par des véhicules de surveillance de réseau (VSR). Équipés de capteurs ultrasensibles, qui détectent la moindre particule de méthane dans l'air et l'analysent immédiatement grâce au laboratoire embarqué, ces véhicules localisent avec précision toute fuite éventuelle.

+ UN RÉSEAU DE PLUS EN PLUS SÉCURISÉ

Par sa souplesse et sa solidité, le polyéthylène optimise la sécurité du réseau de distribution. Il est désormais le matériau le plus employé dans les canalisations BP ou MPB. Il est posé dans la quasi-totalité des situations. Néanmoins, dans quelques cas spécifiques, lorsque les canalisations sont exploitées à des pressions supérieures à 10 bars ou par besoin de continuité de la protection cathodique, l'utilisation de l'acier est nécessaire.

Le réseau en polyéthylène a progressé de 57,1 km en 2022, pour atteindre 5 682 km ; il dessert plus de la moitié du territoire du Syndicat, soit 59,6%.

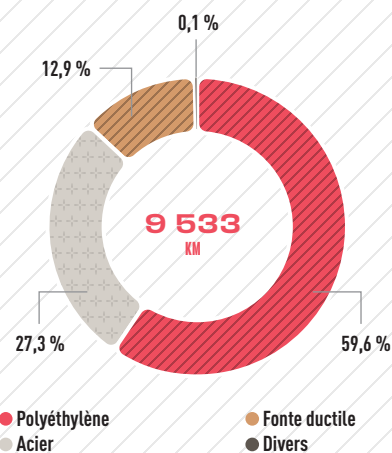
Le linéaire des canalisations en acier et en fonte ductile a, lui, légèrement baissé lors des restructurations de réseau (remplacées par du polyéthylène).

Fin 2022, ces linéaires s'élevaient respectivement à 2 605,5 (-11,1 km) et 1 234 km (- 40,4 km). Les canalisations en cuivre et en tôle bitumée (11,9 km) diminuent sensiblement ; leur résorption est prévue à fin 2023, pour la tôle bitumée, et 2040 pour le cuivre.

+ RECHERCHE SYSTÉMATIQUE DES FUITES

La sécurité est un sujet de préoccupation constant du Sigeif et de son concessionnaire, GRDF. Inodore, le gaz est détectable par l'ajout d'une substance odorante, le THT.

+ NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU DE GAZ

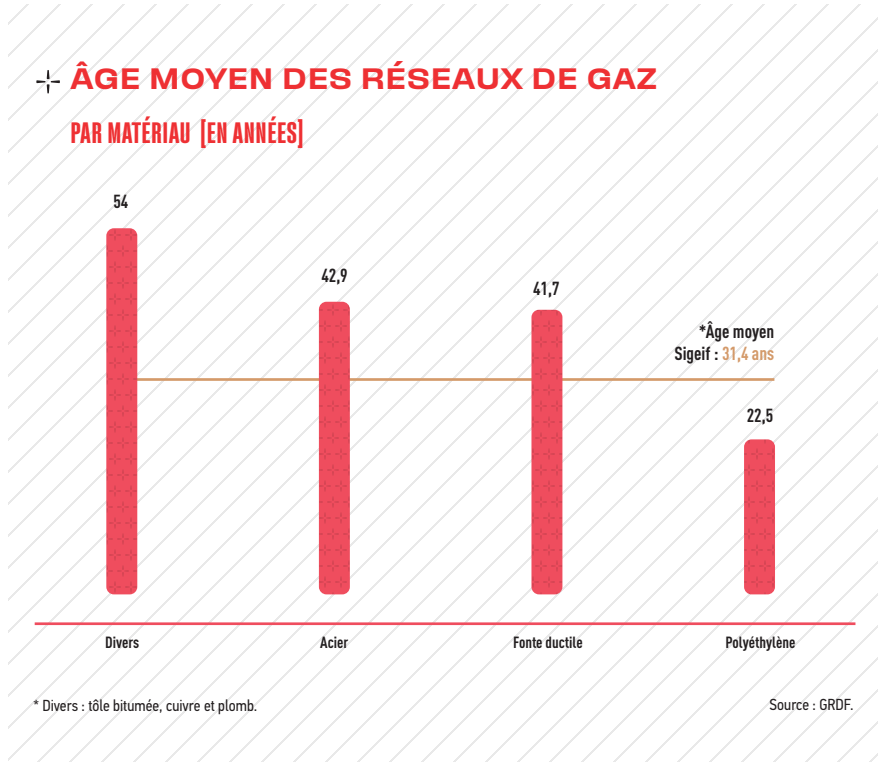


Source : GRDF.

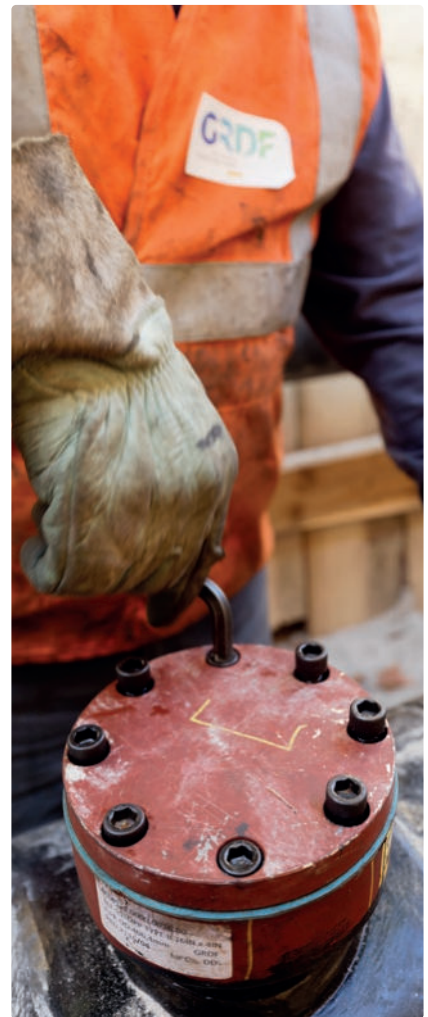
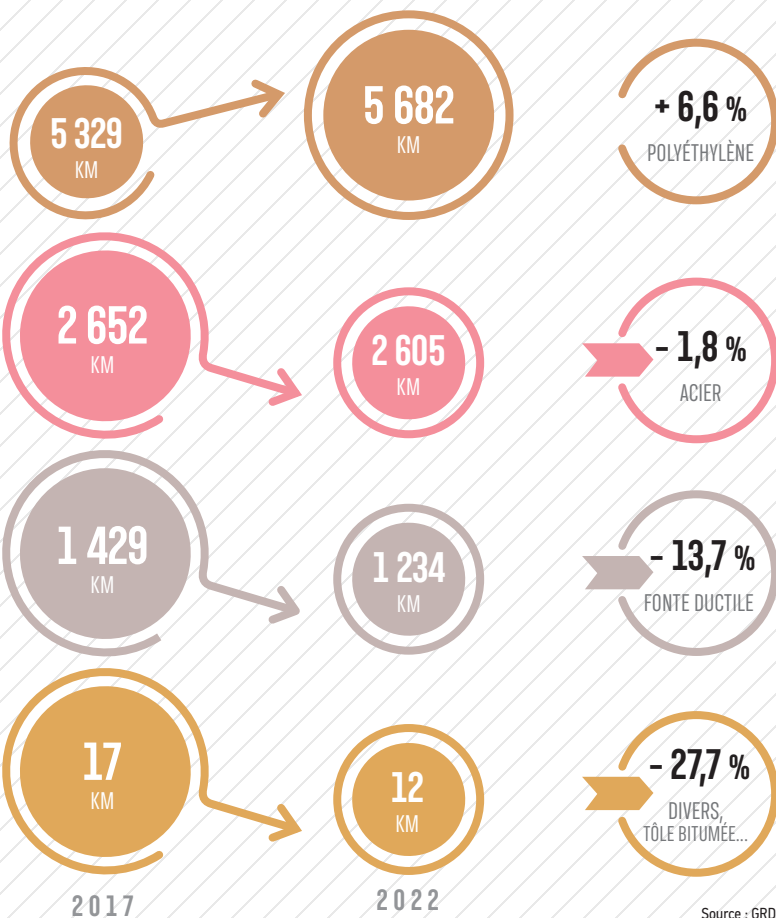
En complément, des agents de GRDF munis d'une canne portative équipée de capteurs effectuent une surveillance à pied, notamment dans les zones inaccessibles aux véhicules. En 2022, 7 678 km de canalisation ont été surveillés (contre 8 442 km en 2021). Spécificité du territoire francilien, GRDF contrôle trois fois par an le réseau basse pression.

✦ L'ÂGE MOYEN DES CANALISATIONS

D'un âge moyen de 31,4 ans, les canalisations de distribution de gaz du territoire du Sigeif sont relativement récentes. La résorption totale de la fonte grise, au milieu des années 2000, a, en effet, contribué à leur modernisation. Le linéaire des canalisations résiduelles les plus anciennes (posées avant 1960) est de 13,4 km à la fin 2022, contre 370 km en 2002. L'acier et la tôle bitumée en constituent les deux principaux matériaux.



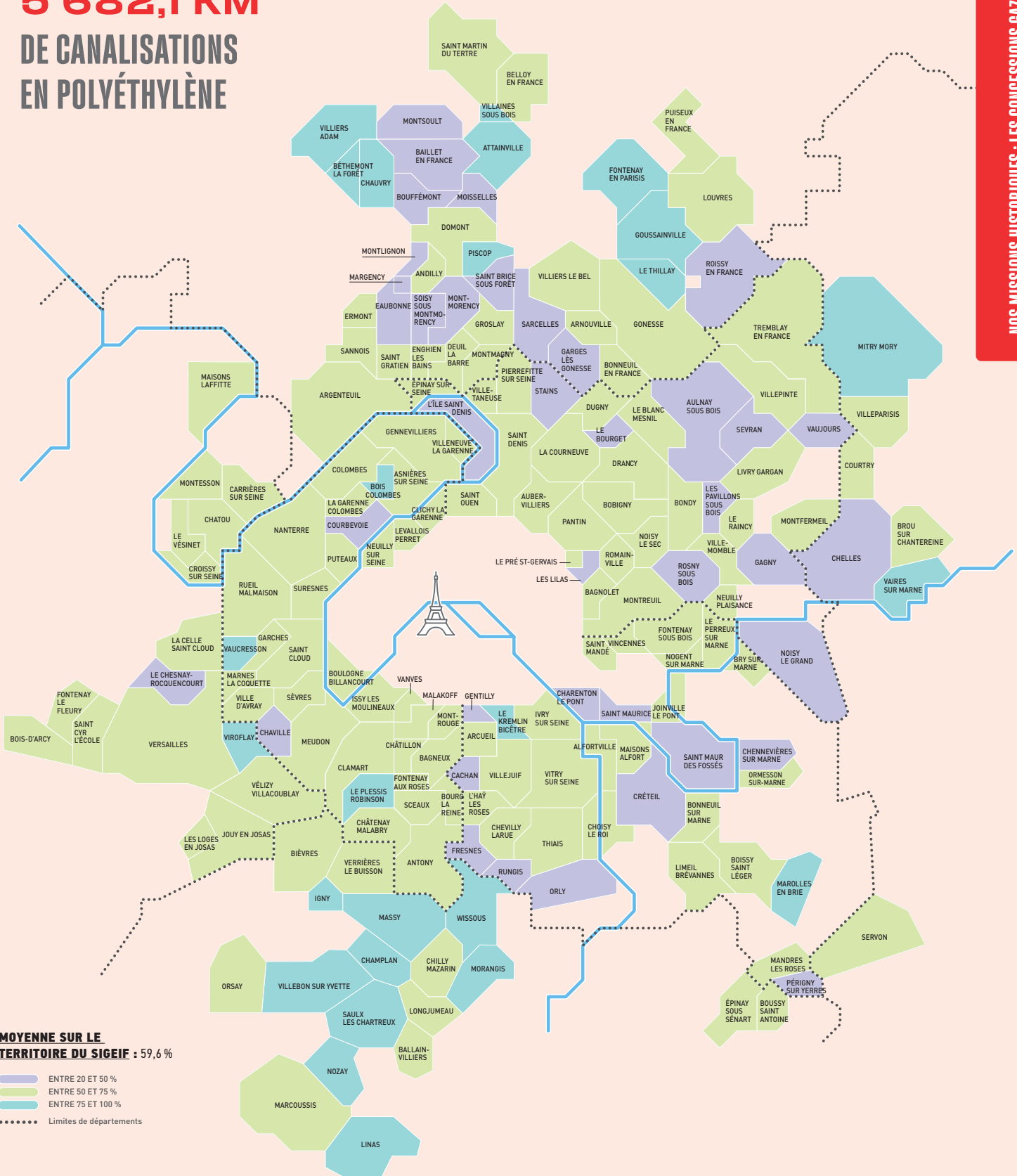
✦ ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE GAZ PAR MATÉRIAU [EN KM] LINÉAIRE TOTAL : 9 533 KM





Depuis le milieu des années 1980, le polyéthylène est le matériau le plus utilisé lors des travaux d'extension et de renouvellement. Fin 2022, il représente 59,6 % du réseau posé sur le territoire du Syndicat.

5 682,1 KM DE CANALISATIONS EN POLYÉTHYLÈNE



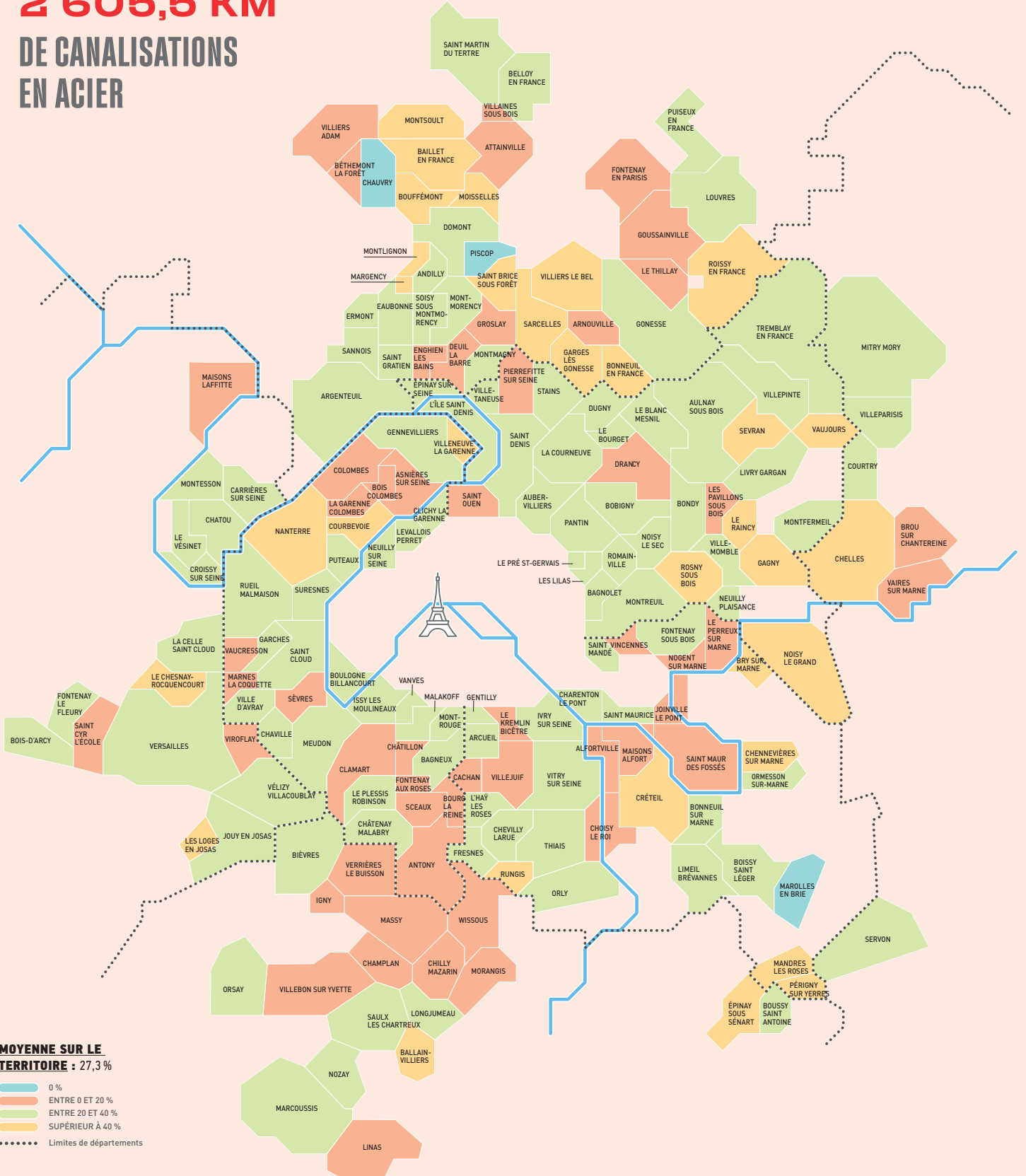
MOYENNE SUR LE TERRITOIRE DU SIGEIF : 59,6 %

- ENTRE 20 ET 50 %
- ENTRE 50 ET 75 %
- ENTRE 75 ET 100 %
- Limites de départements

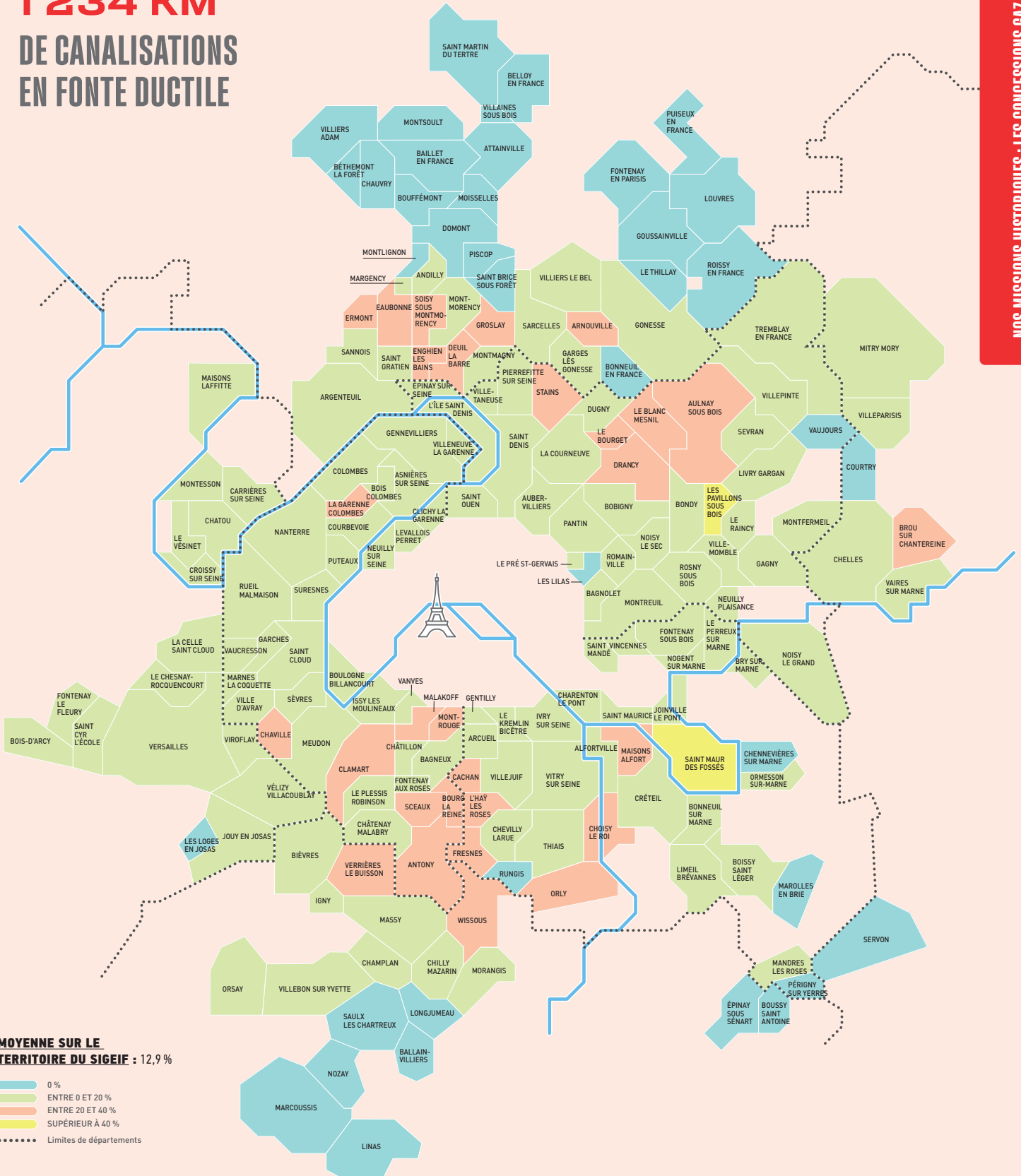


Les canalisations en acier représentent 27,3 % du réseau de gaz du Sigeif. Le réseau est essentiellement en moyenne pression.

2 605,5 KM
DE CANALISATIONS
EN ACIER



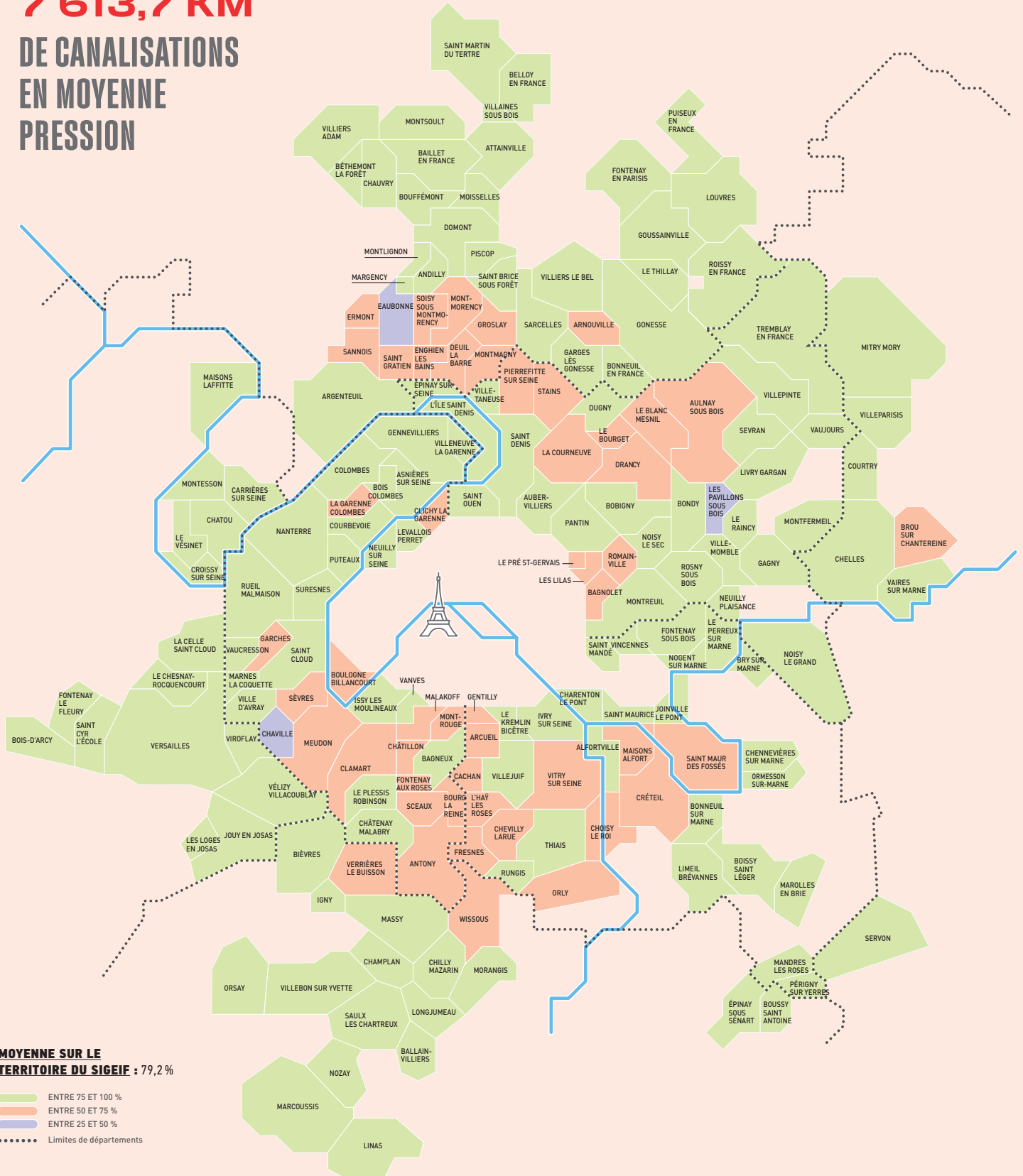
1 234 KM DE CANALISATIONS EN FONTE DUCTILE



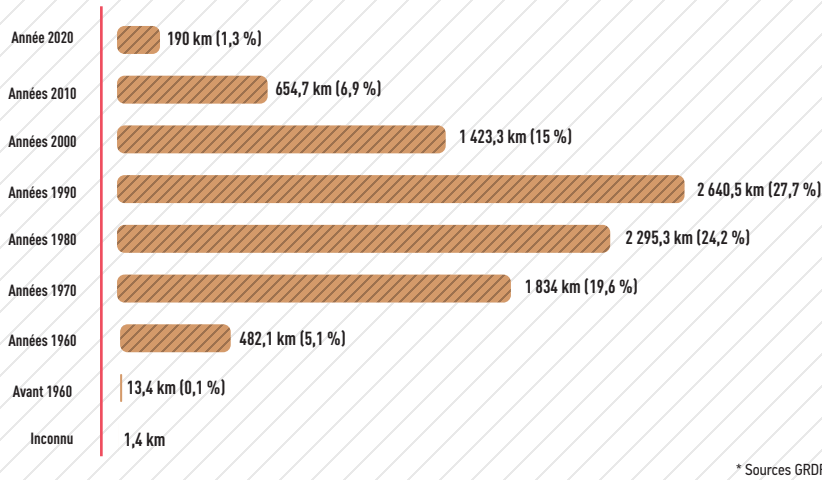


Le réseau de distribution de gaz en moyenne pression comprend trois niveaux de pression : la MPB, majoritairement sur le territoire du Syndicat, et les canalisations MPA et MPC, de manière marginale. Les canalisations en moyenne pression représentent 79,2 % du linéaire total.

7 613,7 KM
DE CANALISATIONS
EN MOYENNE
PRESSIION



ANNEE DE POSE DES CANALISATIONS DE GAZ [EN KM] ÂGE MOYEN : 31,4 ANS - LINÉAIRE TOTAL : 9 533 KM



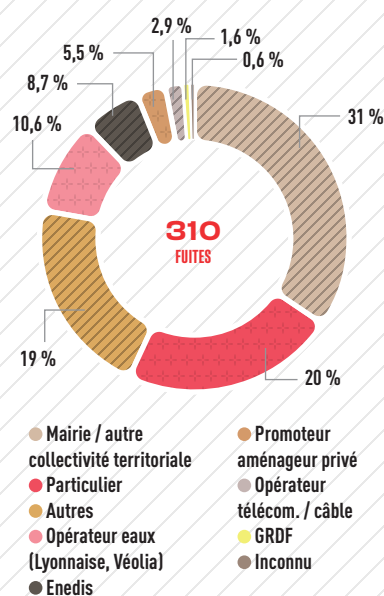
LA QUALITÉ DU GAZ DISTRIBUÉ

Située à un carrefour d'autoroutes gazières, l'Île-de-France est alimentée par plusieurs gazoducs. Le gaz provient principalement de la mer du Nord et, dans une moindre mesure, d'Algérie (via les terminaux de gaz naturel liquéfié de Montoir-de-Bretagne et de Fos-sur-Mer). Parallèlement, cinq sites de stockage renforcent l'alimentation de la région parisienne en hiver. Cette diversité de la provenance ainsi que la densité du maillage du réseau francilien se traduisent par une variation dans le temps de la qualité du gaz. GRTgaz, le gestionnaire du réseau de transport, a scindé le réseau en sous-réseaux. Le territoire du Syndicat est concerné par cinq d'entre eux (voir carte p. 85).

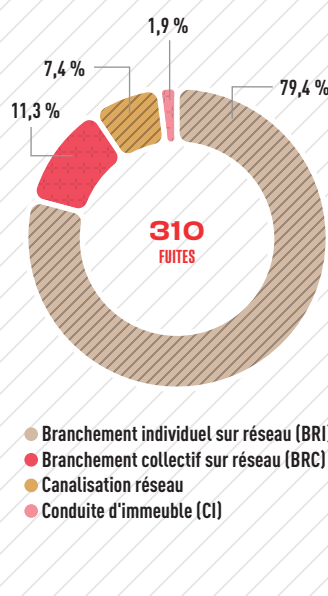
La mesure du pouvoir calorifique supérieur du gaz (PCS) est obtenue par calcul et validée par un chromatographe de contrôle situé au point considéré comme le plus défavorable. Anticipant l'application d'une directive européenne sur la précision de la détermination des quantités d'énergie acheminées et consommées, GRTgaz s'est fixé une tolérance maximale de 1,15 % (écart entre le PCS calculé et le PCS mesuré) sur le PCS moyen journalier calculé. L'objectif est de respecter cette tolérance, dans une durée d'au moins 95 % de la période contrôlée. Le Sigeif a inscrit ces deux chromatographes dans le nouveau mode de détermination du PCS défini par GRTgaz. Situé à Bondy (93), le premier est utilisé par GRTgaz pour la validation des calculs du sous-réseau « Gaz H Est ». Installé à Sceaux (92), le second contrôle la partie sud du sous-réseau « Paris ».

DOMMAGES AVEC FUITES SUR LES OUVRAGES DE GAZ

PAR MAÎTRISE D'OUVRAGE

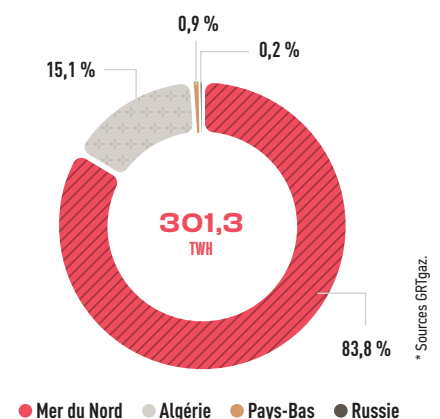


PAR TYPE D'OUVRAGE



* Sources GRDF.

APPROVISIONNEMENT* EN GAZ NATUREL DE L'ÎLE-DE-FRANCE



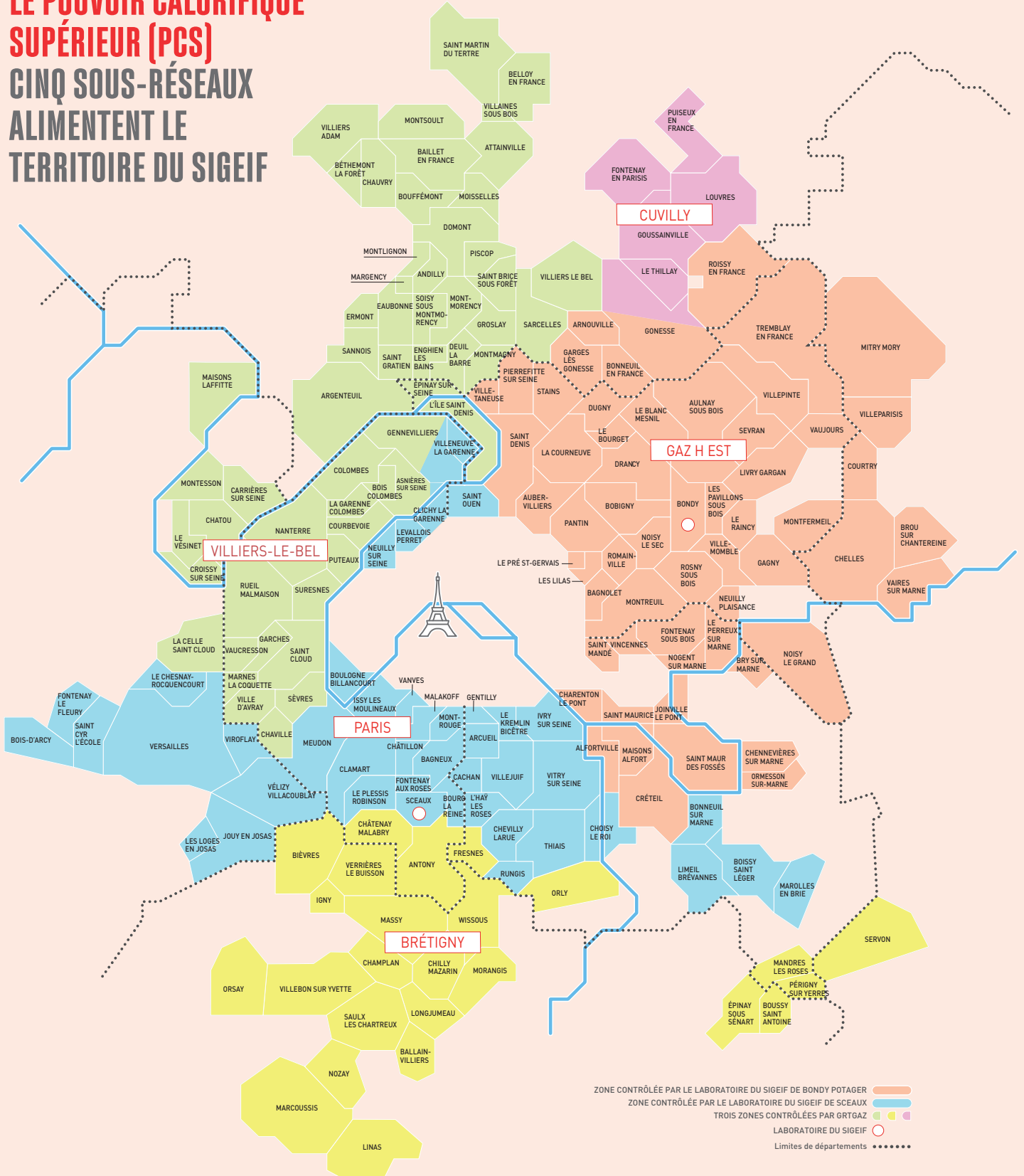


Située à un carrefour d'autoroutes gazières, l'Île-de-France est alimentée par gazoducs (mer du Nord, Algérie...).

La diversité de la provenance et la densité du maillage du réseau francilien ont conduit GRTgaz, le gestionnaire du réseau de transport, à scinder le réseau en sous-réseaux.

Le territoire du Sigeif est concerné par cinq d'entre eux.

LE POUVOIR CALORIFIQUE SUPÉRIEUR (PCS) CINQ SOUS-RÉSEAUX ALIMENTENT LE TERRITOIRE DU SIGEIF





✦ LES LABORATOIRES DE CONTRÔLE

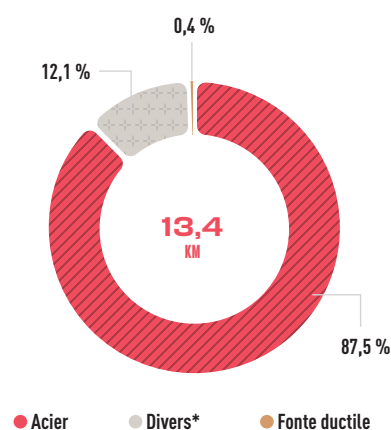
Le Sigeif vérifie les valeurs du PCS calculées par GRTgaz avec deux chromatographes. Ces appareils assurent le contrôle de deux des cinq sous-réseaux de son territoire (voir carte en p. 85). Grâce à ces installations, le Sigeif contrôle le PCS du gaz distribué, sur 68 % du territoire concédé. Exploités par GRTgaz, trois autres chromatographes complètent ce contrôle dans les autres sous-réseaux desservant des communes adhérentes.

Ce travail d'analyse et de mesure permet de valider les valeurs du PCS utilisées par les fournisseurs pour la facturation des quantités de gaz consommées par leurs clients.

LE CHROMATOGRAPHE DE SCEAUX

À Sceaux (92), un chromatographe contrôle le sous-réseau « Paris », pour les communes adhérentes du sud de la capitale. Ce laboratoire se situe au milieu d'un réseau maillé, avec de multiples points d'entrée d'approvisionnement en gaz. Il est maintenant utilisé par GRTgaz, dans le cadre de son dispositif de contrôle du PCS de sous-réseau. Ses mesures sont plus représentatives que celles du laboratoire de Paris, pour les communes adhérentes au Sigeif limitrophes de celui-ci. En 2022, une seule mesure ne respectait pas le seuil de tolérance de 1,15 % fixé par GRTgaz.

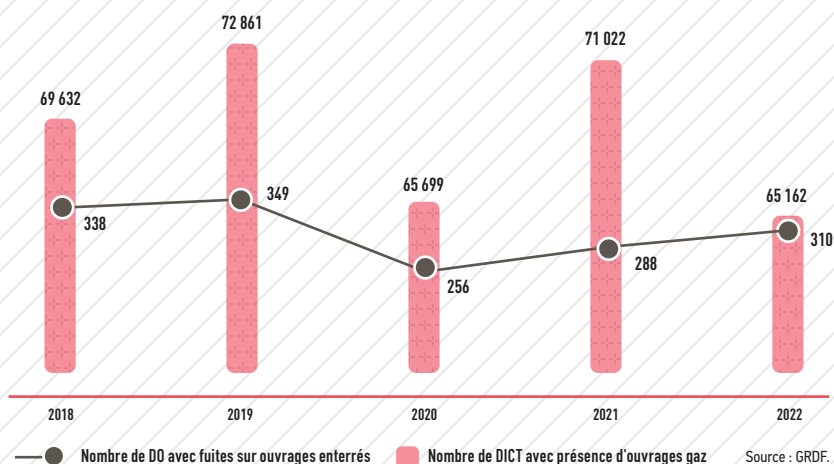
✦ NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU DE GAZ POSÉ AVANT 1960



* Tôle bitumée, cuivre et plomb.

✦ ÉVOLUTION DES ENDOMMAGEMENTS SUR LE RÉSEAU DE GAZ

AVEC FUITES LORS DE TRAVAUX DE VOIRIE



LE CHROMATOGRAPHE DE BONDY

À Bondy (93), un autre chromatographe contrôle le sous-réseau appelé « Gaz H Est », qui concerne les communes adhérentes situées à l'est de Paris. Cet appareil est intégré au dispositif de GRTgaz pour la vérification des calculs du PCS de ce sous-réseau. Toutes les mesures respectent le seuil de tolérance.

« Grâce à ses deux chromatographes, le Sigeif contrôle le PCS du gaz distribué sur 68 % de son territoire. »



✦ LE PCS : CE QU'IL FAUT SAVOIR

La qualité du gaz se mesure à son pouvoir calorifique (kWh/m^3), il est l'équivalent de la puissance (W - Watt) pour le courant électrique. Il représente la quantité d'énergie (en calories) dégagée par la combustion d'un mètre cube de gaz.

Plus le pouvoir calorifique est élevé, plus sa flamme a un pouvoir chauffant. Or, la qualité du gaz acheminé sur le territoire national diffère selon sa provenance (mer du Nord, Algérie...).

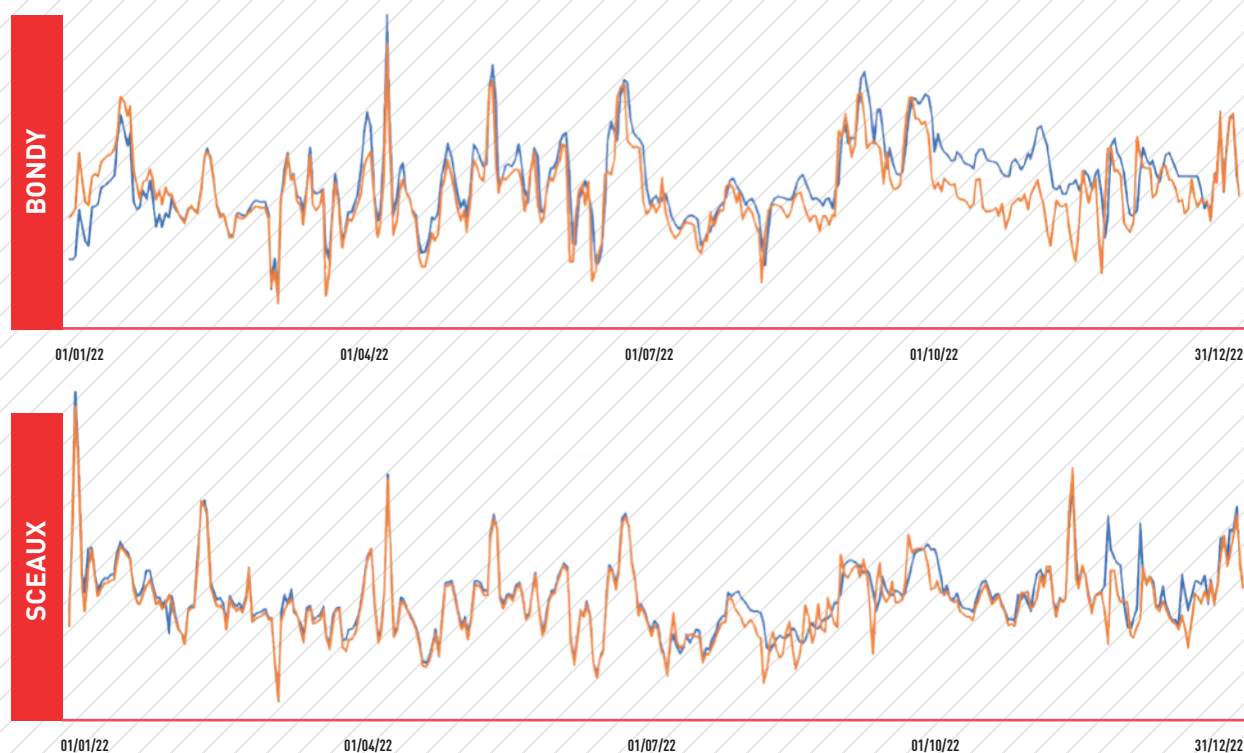
Le Sigeif s'assure, à travers ses contrôles, qu'elle soit de haute qualité et satisfaisante, dans la mesure où la facturation des clients s'effectue à partir du pouvoir calorifique supérieur (PCS).

Il contrôle cette donnée à l'aide de deux chromatographes situés à Bondy et à Sceaux.

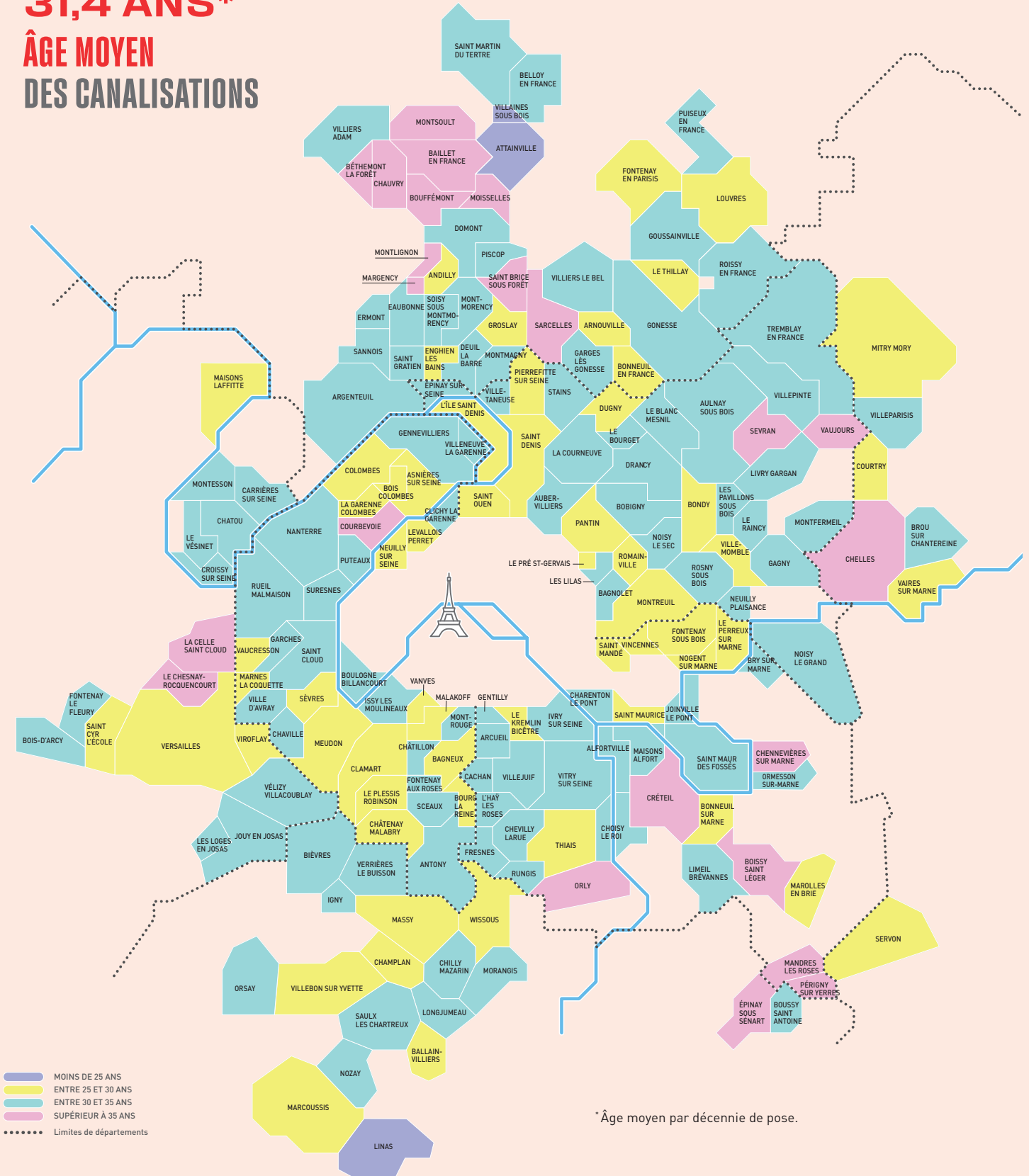
Il s'assure que les mesures journalières n'excèdent pas 1,15 % entre le PCS calculé par GRTgaz (Simone) et le PCS mesuré par ces chromatographes. Pour rappel, la valeur moyenne du PCS sur le territoire du Sigeif est de $11,07 \text{ kWh}/\text{Nm}^3$. ✦



✦ CONTRÔLE DU PCS : LABORATOIRES DU SIGEIF



31,4 ANS* ÂGE MOYEN DES CANALISATIONS



✦ CHIFFRES CLÉS GAZPAR SUR LE TERRITOIRE DU SIGEIF

1 132 987

compteurs (ou modules) posés, dont 70 458 sur la seule année 2022.

97 %

des compteurs bénéficient d'une couverture radio satisfaisante (231 concentrateurs installés sur le territoire du SigEIF). ->



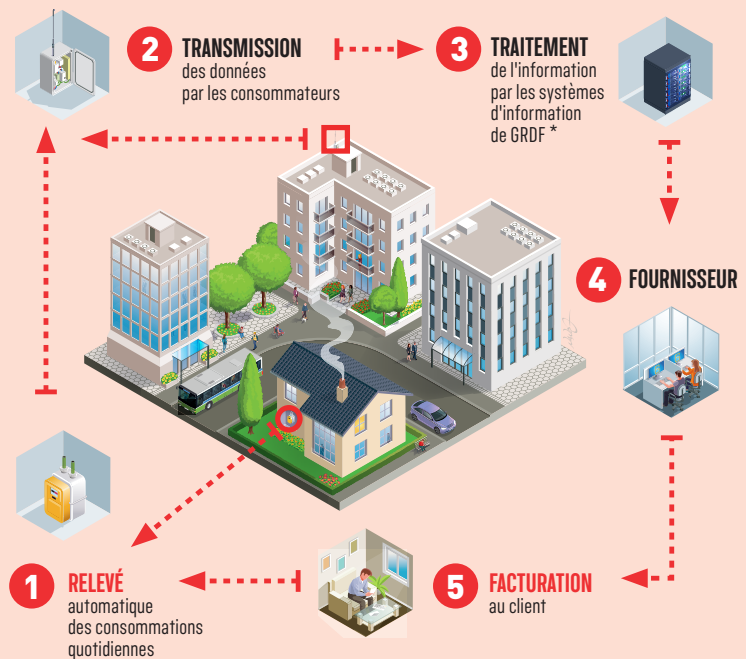
✦ SURVEILLER ET INTÉGRER LES CONDUITES MONTANTES

L'appellation « conduites montantes » regroupe les conduites d'immeuble (horizontales) et les conduites montantes (verticales). Elles desservent en gaz chaque étage et reçoivent les branchements particuliers des logements. Quel que soit leur régime de propriété, le contrôle de ces ouvrages est assuré par GRDF.

En 2022, le parc comprenait 101 908 conduites montantes, contre 101 986 en 2021. 43,7 % (soit 44 496) d'entre elles appartiennent encore aux propriétaires des immeubles.

À compter du 1^{er} août 2023, ces différents régimes de copropriété disparaîtront, avec le transfert automatique de ces ouvrages dans le domaine public.

✦ LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTEUR GAZPAR



* Informations consultables par le client sur grdf.fr.

✦ LE DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS GAZPAR



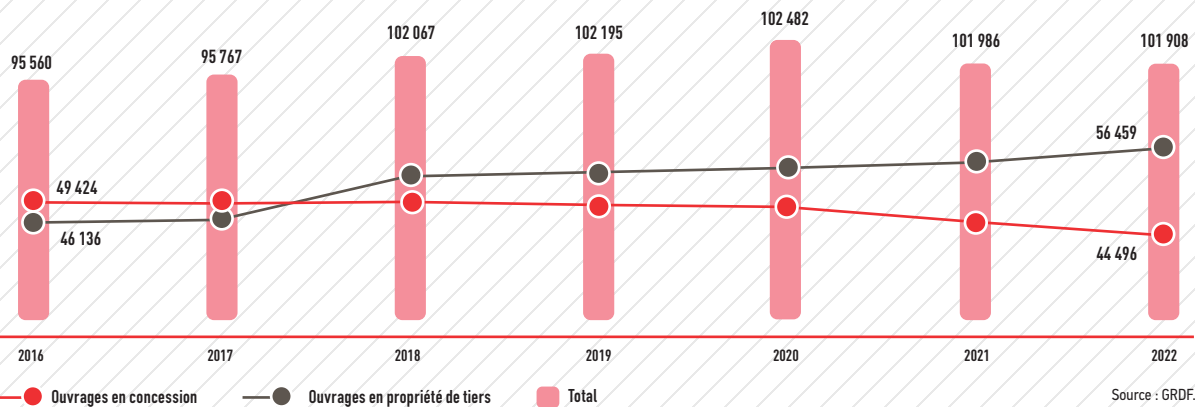
Le compteur communicant Gazpar permet le relevé à distance, automatique et quotidien, des index de consommation. Les factures sont basées sur des index réels. Ces compteurs sont associés à un module radio qui communique vers un concentrateur, lui-même associé au système d'information national du concessionnaire.

Le déploiement industriel de Gazpar sur le territoire de la concession a débuté en 2017. Depuis le début du déploiement, GRDF a installé 1 132 987 compteurs communicants, dont 70 458 compteurs en 2022.

L'année 2023 marquera la fin des poses de cet appareillage, avec plus d'un million de compteurs actifs sur le territoire du SigEIF. ->

✦ ÉVOLUTION DU PARC DES CONDUITES MONTANTES

101 908 OUVRAGES EN 2022, DONT 953 NON DÉFINIS



✦ LES SEMAINES DE LA PRÉVENTION DES RISQUES TRAVAUX EN ÎLE-DE-FRANCE

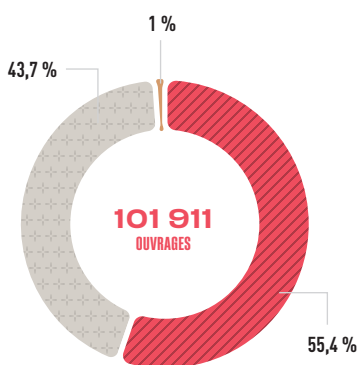
Mise en œuvre par l'Observatoire des risques travaux en Île-de-France, les semaines régionales de la prévention sont l'occasion pour les adhérents de cet organisme de participer à des visites de chantiers. Son objectif : sensibiliser les entreprises de travaux au respect du décret anti-endommagement.

L'année 2022 fut l'occasion pour le Sigeif de participer à une trentaine de visites de chantiers en Île-de-France :

- ✦ enfouissement de réseaux électriques aériens,
- ✦ pose d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE),
- ✦ travaux sur le réseau d'eau potable,
- ✦ requalification de la voirie,
- ✦ extension d'un réseau de chaleur...

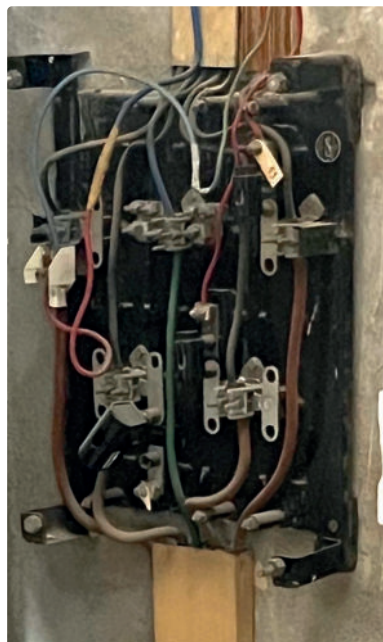
Ces visites sont dans la continuité des travaux entrepris par le Syndicat, dans le cadre de « Balise de Sécurité 24 », et permettent à l'Observatoire de conclure que la phase pourtant obligatoire de marquer/piquer les réseaux avant travaux est encore perfectible. Sur 1 000 visites (tous participants confondus), 82 % ont été considérées comme très satisfaisantes (dossiers et plans DT/DICT conformes, marquage/piquetage...), alors que le pourcentage du panel « experts » atteint les 63 %.

✦ PARC DES CONDUITES MONTANTES PAR RÉGIME DE PROPRIÉTÉ



- Ouvrages en concession
- Ouvrages en propriété de tiers
- Non défini

Source : GRDF



+ RÉSEAU D'ALIMENTATION EN GAZ POUR LES IMMEUBLES COLLECTIFS ET LES RÉSIDENCES INDIVIDUELLES

4

NOS MISSIONS HISTORIQUES : LES CONCESSIONS GAZ ET ÉLECTRICITÉ



Accessoires coffret individuel

- 1 Installation intérieure

- 2 Coffret individuel

- 3 Depuis le réseau de distribution

- 4 Organe de coupure générale (OCG)

- 5 Détendeur régulateur

- 6 Compteur

- 7 Vers l'installation inférieure

Partie privée Partie commune

- 1 Branchement individuel

- 2 Coffret individuel

- 3 Depuis le réseau

- 4 Organe de coupure générale (OCG)

- 5 Détendeur régulateur

- 6 Compteur

- 7 Vers l'installation inférieure

Accessoires coffret collectif

- 1 Vers l'installation intérieure

- 2 Organe de coupure générale (OCG)

- 3 Détendeur régulateur

- 4 Depuis le branchement collectif

Sur le territoire du Sigeif, près de 43,7% des conduites montantes appartiennent encore aux propriétaires des immeubles. À compter du 1^{er} août 2023, tous les ouvrages seront transférés dans le domaine public de la concession du Sigeif (Loi 3DS du 21 février 2022).

✦ LE POINT RÉGLEMENTATION DT-DICT : LE MARQUAGE/ PIQUETAGE

Phase essentielle d'un chantier, le marquage/piquetage permet de localiser à partir des plans (issus des récépissés des DICT), de localiser sur le domaine public et privé les réseaux pour chaque emprise de travaux.

Son objectif est, d'une part, de préserver les réseaux souterrains d'un éventuel endommagement et, d'autre part, de garantir la sécurité du personnel intervenant à proximité des travaux.

Pour effectuer ces opérations de localisation le plus finement possible, il est fortement recommandé de disposer de plans de « classe A », pour une précision de 0,4 à 0,5 m.

Retrouvez toutes les dispositions relatives à la réglementation « anti-endommagement » grâce aux fascicules 1, 2, 3 sur le site : observatoire-national-dt-dict.fr/ médiathèque. ✦



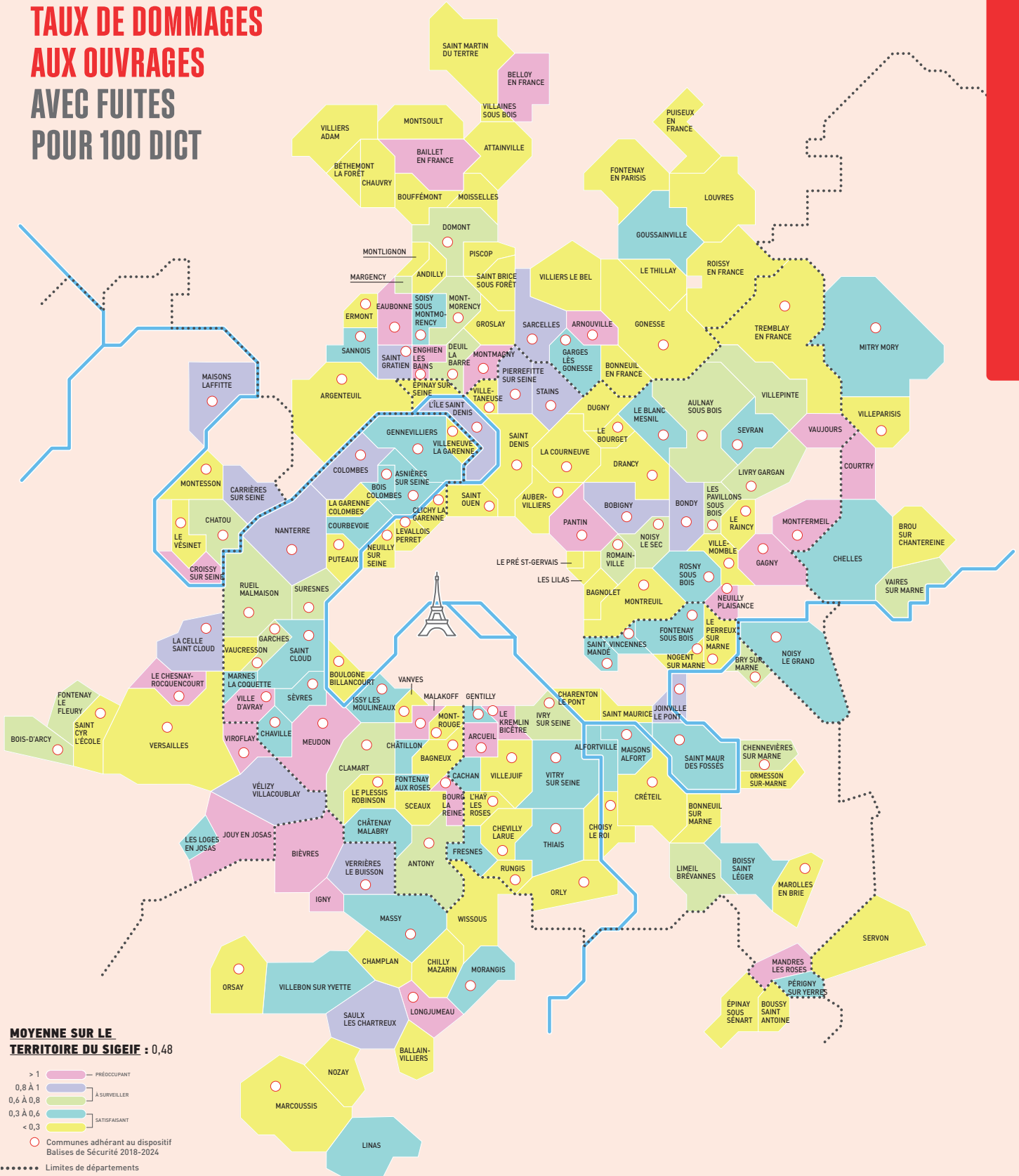
✦ CODE COULEUR DES MARQUAGES AU SOL AVANT TRAVAUX

NATURE DES RÉSEAUX	COULEURS DE MARQUAGE
✦ Électricité BT, HTA ou HTB, éclairage ; feux tricolores et signalisation routière.	✦ Rouge
✦ Gaz combustible (transport ou distribution) et hydrocarbures.	✦ Jaune
✦ Produits chimiques.	✦ Orange
✦ Eau potable.	✦ Bleu
✦ Assainissement et pluvial.	✦ Marron
✦ Chauffage et climatisation.	✦ Violet
✦ Télécommunications ; feux tricolores et signalisation routière TBT.	✦ Vert
✦ Zone de travaux.	✦ Blanc
✦ Zone d'emprise multi-réseaux.	✦ Rose



En 2022, GRDF a enregistré 494 dommages aux ouvrages (- 5,6 %) lors ou après travaux de tiers, dont 310 avec fuites enterrées. 43,9 % des dommages ont été causés par une utilisation inappropriée de la pelle mécanique. Bien que ces dommages ne représentent que 4,7 % des incidents, ils sont à l'origine de 17,7 % des clients coupés.

TAUX DE DOMMAGES AUX OUVRAGES AVEC FUITES POUR 100 DICT



✦ LE BIOMÉTHANE : UNE FILIÈRE DYNAMIQUE

En Île-de-France, c'est désormais 47 sites qui injectent quotidiennement du biométhane dans les réseaux de gaz, dont 36 sur les réseaux exploités par GRDF, soit 14 de plus que l'année 2021 !

Issu de l'agriculture (80 %), de stations d'épuration des eaux usées (10 %) et de déchets ménagers, voire industriels..., le biométhane

représente désormais l'équivalent annuel de 655 GWh, acheminés dans les réseaux exploités par GRDF sur le territoire francilien.

De nombreux projets sont en cours d'étude et permettront d'ici 2050 à la filière gaz d'atteindre la neutralité carbone.



EN ÎLE-DE-FRANCE, 47 SITES INJECTENT DU BIOMÉTHANE DANS LE RÉSEAU DE GAZ, DONT 36 DANS LE RÉSEAU EXPLOITÉ PAR GRDF

47 SITES EN ÎLE-DE-FRANCE



845
GWh/an

=

Consommation



3 380
bus au bio-GNV

ou

Consommation



140 800
logements neufs

36 SITES DANS LE RÉSEAU EXPLOITÉ PAR GRDF



655
GWh/an

=

Consommation



2 620
bus au bio-GNV

ou

Consommation



109 000
logements neufs

✦ DES SESSIONS DE FORMATION AIPR POUR LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Après une période soumise au contexte sanitaire (Covid-19), le Sigeif a organisé à nouveau des sessions de formation AIPR en présentiel.

Pour rappel, l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) est une habilitation obligatoire, depuis le 1^{er} janvier 2018, pour toutes personnes œuvrant à la conception, à l'encadrement ou à l'exécution d'un chantier sur le domaine public.

Ces sessions intégralement financées par le Sigeif permettent de faire découvrir les spécificités des réseaux aéro-souterrains et la gestion des travaux de voirie, quelles que soient leurs étapes de réalisation (étude et réalisation). Une amende (1 500 euros) peut être appliquée au responsable de projet ou à l'exécutant de travaux, employeur d'une personne ne disposant pas d'une AIPR (doublée en cas de récidive).

Les sessions 2022 ont été une réussite, avec plus de 70 agents formés représentant plus d'une quarantaine de collectivités. ✦





✦ UN NOUVEAU CONTRAT DE GAZ

Le 28 octobre 2022, Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif, et Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, ont signé un nouveau contrat de concession de distribution publique de gaz.

D'une durée de trente ans, ce contrat est en cohérence avec l'objectif d'un gaz « vert » à 100 % en 2050. Le Sigeif et GRDF ont ainsi posé les jalons d'un réseau FASTE, c'est-à-dire « fiable, attractif et sûr pour la transition énergétique ».

Les investissements sur le réseau feront l'objet d'une coopération accrue, suivant la définition d'un schéma directeur des investissements (SDI), décliné en programmes pluriannuels d'investissement de cinq ans (PPI). L'enjeu est de taille : 430 km de réseau en fonte ductile seront à renouveler avant 2030.

Ce nouveau contrat manifeste également la volonté commune de répondre aux besoins de la transition énergétique. Le réseau doit, en effet, se préparer à accueillir massivement du biométhane pour garantir un territoire francilien décarboné à 100 % avant 2050.

En termes de production, l'Île-de-France dispose d'un potentiel significatif (boues des stations d'épuration, déchets alimentaires...) qu'il importe de valoriser. C'est pourquoi le Sigeif prévoit la création d'un fonds d'investissement dédié, lequel bénéficiera du soutien de GRDF et sera ouvert à d'autres acteurs (collectivités, industriels...).

Premier « fonds vert » créé par un syndicat d'énergie, il soutiendra des programmes de production de biométhane et la mobilité bio-GNV (terrestre et fluviale), en substitution des consommations fossiles. ✦

✦ UN AUDIT TECHNIQUE POUR LE SUIVI DES COLONNES ET CONDUITES MONTANTES ÉLECTRIQUE ET GAZ

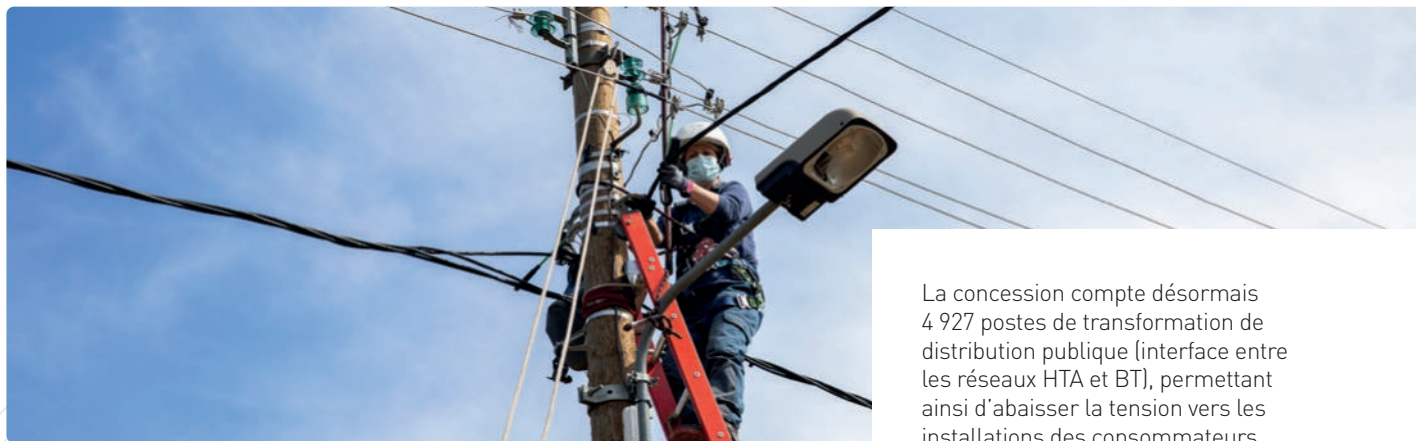
Les concessionnaires Enedis et GRDF ont lancé depuis quelques années un inventaire détaillé des colonnes et conduites montantes électrique et gaz. Ces inventaires résultent de l'article 153 de la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte et d'une volonté de fiabiliser les données comptables vis-à-vis des données techniques concernant les

branchements collectifs « référentiel inventaire des ouvrages 2 » (RIO2).

À cet effet, le Sigeif a souhaité engager une expertise basée sur des visites *in situ* afin de vérifier la cohérence des travaux engagés par les concessionnaires. Outre les aspects purement liés aux bases de données (typologie de matériaux utilisés, année de mise en service...), les premières visites

ont d'ores et déjà permis de relever quelques défauts mineurs, de la responsabilité des concessionnaires et des syndicats (ou mandataires) des immeubles, sur certains ouvrages. Au total, près de 500 adresses seront ainsi auditées jusqu'à la fin 2023.

Ce premier audit a permis d'observer que, hormis un ouvrage, la très grande majorité des anomalies relevées, aussi bien sous la responsabilité de GRDF que des propriétaires (ou mandataires) des immeubles, n'empêche en rien l'exploitation des ouvrages dans une sécurité optimale. ✦



CONCESSION ÉLECTRICITÉ

LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA CONCESSION

Maillon essentiel de la chaîne du système électrique, les réseaux publics de distribution doivent bénéficier d'investissements adéquats, au même titre que les autres infrastructures (production, transport, transformation HTB/HTA).

Ces dernières années, le niveau des investissements d'Enedis a augmenté, contribuant ainsi à stabiliser le taux d'amortissement du réseau concédé. Le contrat de concession signé en octobre 2019 renforce le partenariat entre le Syndicat et le concessionnaire via une gouvernance partagée des investissements.

Le Sigeif peut ainsi activer de nouveaux leviers pour lutter contre la vétusté et l'obsolescence des ouvrages, apporter au réseau la flexibilité, l'adaptabilité et la sûreté que les consommateurs franciliens attendent, accélérer la transition écologique. Le réseau de distribution qui alimente les clients de la concession du Sigeif regroupe les lignes moyenne tension (HTA : 10 000 à 20 000 V), les postes de transformation (HTA/BT) et le réseau basse tension (BT, 230/400 V).

Fin 2022, le réseau HTA, souterrain à 99,6 %, s'étend sur 3 986 km + 21 km, par rapport à 2021,

La partie aérienne totalise environ 16,3 km, soit une diminution de 0,1 km, qui correspond au retrait de la ligne provisoire qui avait été installée dans la commune de Saint-Cloud, pour assurer la continuité de fourniture à l'occasion des travaux de l'aménagement de l'Ilot des Avelines. Elle est désormais présente sur 12 communes, dont deux sur le territoire de Bièvres et des Loges-en-Josas, nouvellement adhérentes.

La concession compte désormais 4 927 postes de transformation de distribution publique (interface entre les réseaux HTA et BT), permettant ainsi d'abaisser la tension vers les installations des consommateurs.

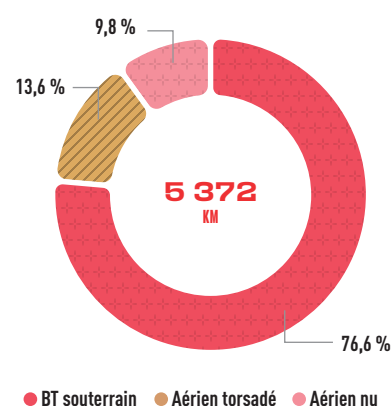
PROGRESSION DU RÉSEAU BT SOUTERRAIN

Long de près de 5 372 km, le réseau basse tension se divise en trois catégories : les canalisations souterraines (76,6 %), les lignes aériennes en fils conducteurs nus (9,8 %) et les lignes aériennes en torsadé (13,6 %).

En 2022, le réseau basse tension a progressé d'un peu plus de 50 km. Il compte 527 km de conducteurs nus, répartis dans 89 % du territoire du Sigeif, dont il constitue la partie la plus ancienne et la plus vulnérable. Le réseau aérien torsadé s'étend, quant à lui, sur 731 km. La vétusté et l'obsolescence de quelques câbles, dont la fabrication a cessé depuis 1971, ont conduit le Syndicat et son concessionnaire à convertir des engagements fermes et précis, inscrits au nouveau contrat de concession pour un effort partagé, à travers un SDI (schéma directeur d'investissement).

NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

BASSE TENSION

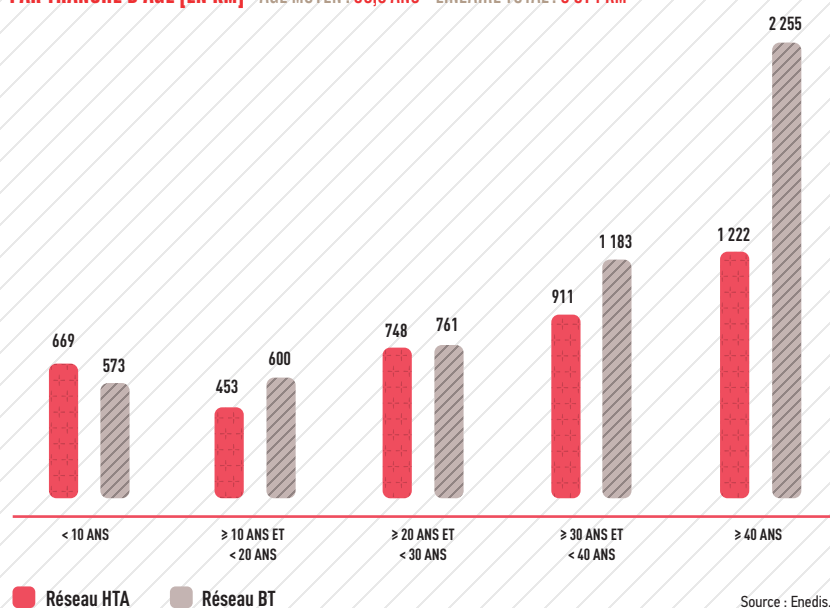


● BT souterrain ● Aérien torsadé ● Aérien nu

Source : Enedis.

+ RÉPARTITION DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES

PAR TRANCHE D'ÂGE [EN KM] ÂGE MOYEN : 36,9 ANS - LINÉAIRE TOTAL : 9 374 KM



Les dernières informations transmises par Enedis ont permis d'en recenser une partie :

- + Câbles à ceinture cuivre : 87 km (2 %) datant des années 1920 à 1971.
- + Câbles à ceinture aluminium : 126 km (3 %), datant des années 1946 à 1971.
- + Câbles à fil neutre périphérique : 148 km (4 %), datant des années 1967 à 1980.

Restent 964 km de câbles à identifier, portant ainsi à 1 324 km (soit près d'un tiers du réseau souterrain BT) le linéaire qui requiert une attention particulière.

Cette augmentation, par rapport à 2021, est la résultante de l'intégration des réseaux des trois nouvelles communes dans le patrimoine de la concession, à partir du 1^{er} janvier 2022.

« L'âge moyen des ouvrages de distribution publique concédés s'établit à 36,9 ans. »

+ L'ÂGE DES RÉSEAUX

Issu du SIG* technique, l'âge moyen des ouvrages de distribution publique concédés s'établit à 36,9 ans.

Le réseau basse tension reste le plus ancien (41,5 ans en moyenne), suivi par les postes de transformation HTA-BT (40,3 ans) et, enfin, le réseau HTA (30,8 ans).

Sous la responsabilité exclusive du distributeur, le renouvellement des câbles les plus anciens, dits « papier-ceinture », se conjugue avec l'enfouissement des lignes aériennes, réalisé par le Syndicat.

Les actions entreprises par le concessionnaire sont peu visibles sur le réseau HTA, en raison de l'évolution du périmètre de la concession. En revanche, sur le réseau BT, les efforts montrent une légère stabilité, voire un ralentissement de son vieillissement.

+ LE RENOUVELLEMENT DES COLONNES MONTANTES

Ouvrages électriques cheminant dans le domaine privé pour desservir les différents logements d'un immeuble, les colonnes montantes ont été pendant plusieurs années une importante source de contentieux relatifs au régime de propriété.

La situation est aujourd'hui stabilisée grâce à l'article 176 de la loi Élan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) : depuis le 24 novembre 2020, tous ces ouvrages ont été intégrés automatiquement au réseau public de distribution d'électricité, à l'exception de ceux qui ont fait l'objet d'une opposition expresse des copropriétaires.

Le Pôle énergie Île-de-France (association des six grands syndicats d'énergie franciliens, dont fait partie le Sigeif) a largement contribué à cette évolution législative, qui sécurise l'entretien de ces ouvrages.

Un inventaire, issu du rapprochement entre des bases clientèle et cadastrales, a permis de dénombrer 40 333 colonnes montantes d'électricité.

Le Sigeif a lancé le travail d'inventaire et de diagnostic, sur la période 2021-2023, la visite de plus de 200 immeubles desservis en gaz et en électricité (lire page 96), sachant que le renouvellement de ces ouvrages sera un levier du prochain programme pluriannuel d'investissement (2024-2027). +



(1) SIG : système d'information géographique.



ÉLECTRICITÉ

Quelques indicateurs sur le réseau aérien BT :

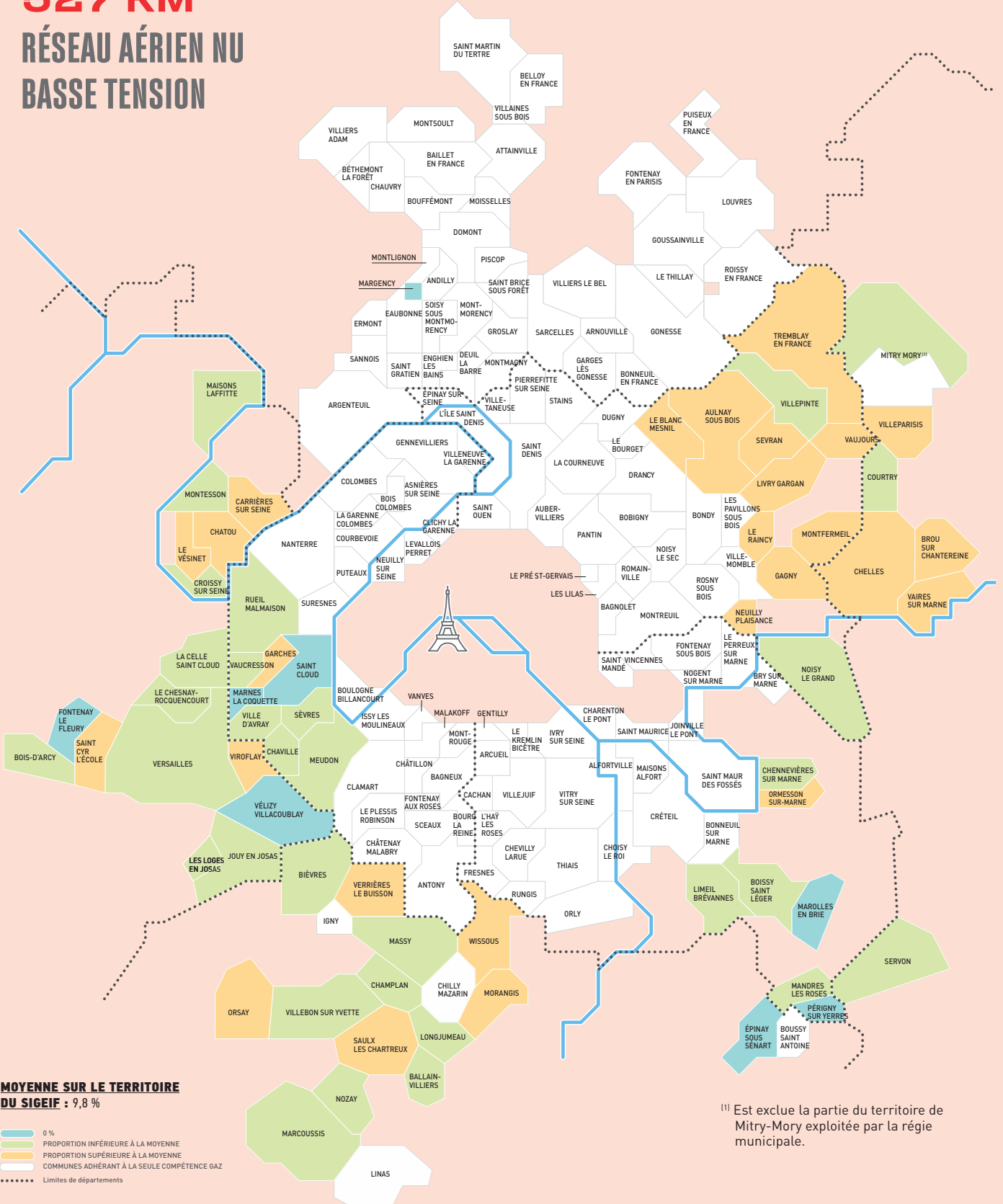
Sur le territoire du Sigeif

+ Réseau aérien : 23,4 % + Réseau aérien nu : 9,8 %

Au niveau national

+ Réseau aérien : 51,3 % + Réseau aérien nu : 6,4 %

527 KM RÉSEAU AÉRIEN NU BASSE TENSION



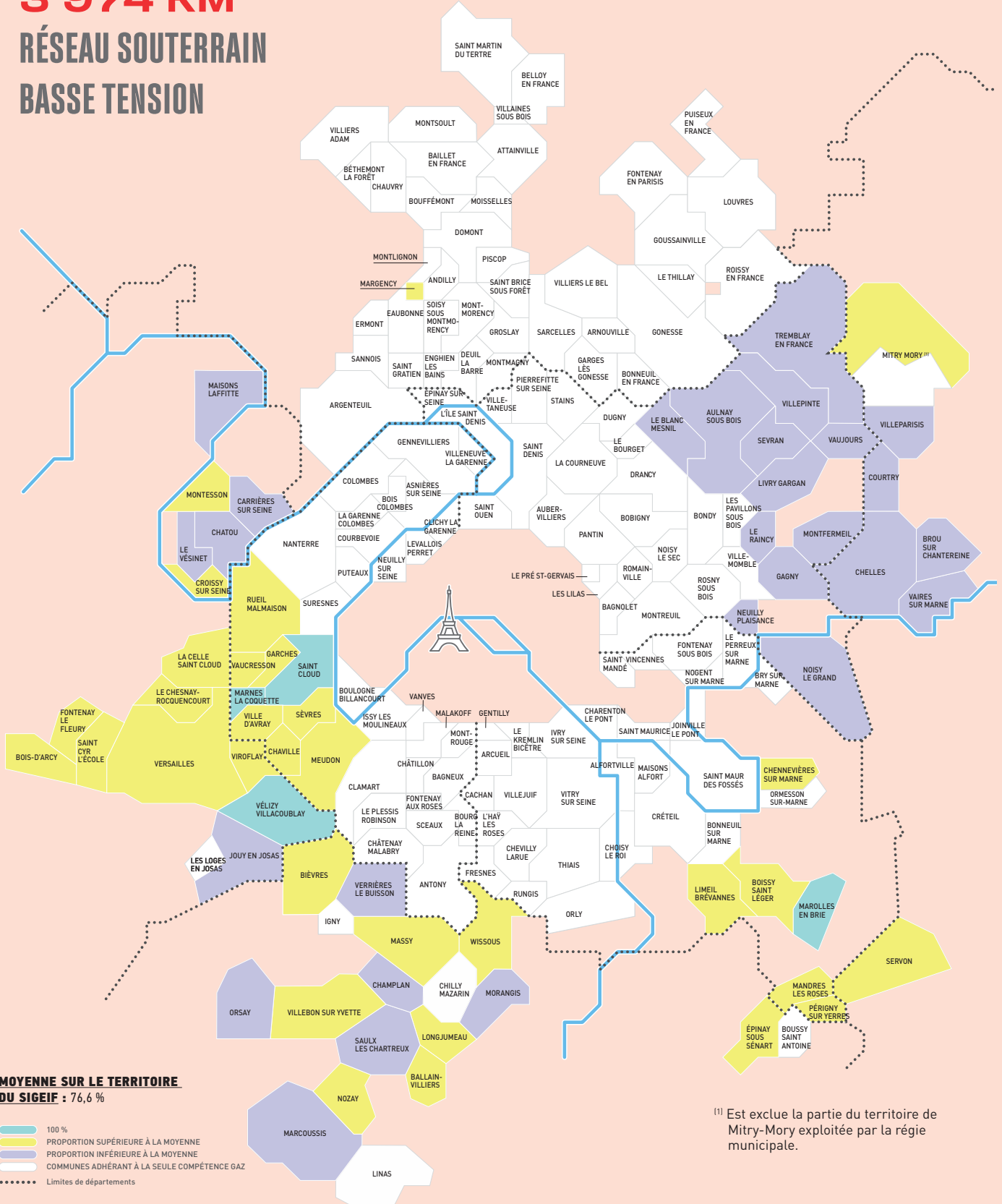
¹¹ Est exclue la partie du territoire de Mitry-Mory exploitée par la régie municipale.



ÉLECTRICITÉ

76,6 % du réseau basse tension du Syndicat sont construits en souterrain. Cette technique est considérée, aujourd'hui, comme la plus robuste.

3 974 KM RÉSEAU SOUTERRAIN BASSE TENSION



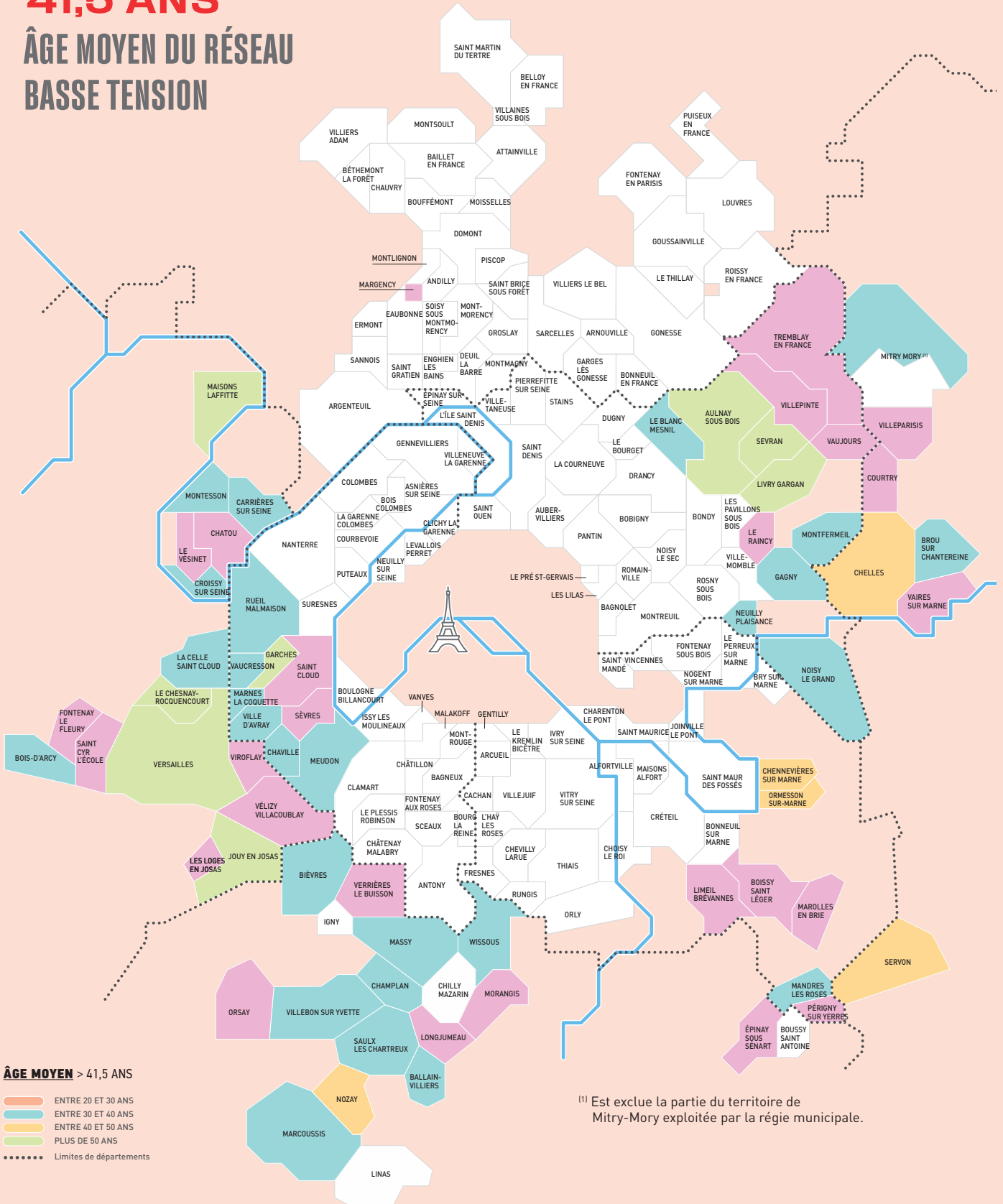
⁽¹⁾ Est exclue la partie du territoire de Mitry-Mory exploitée par la régie municipale.



ÉLECTRICITÉ

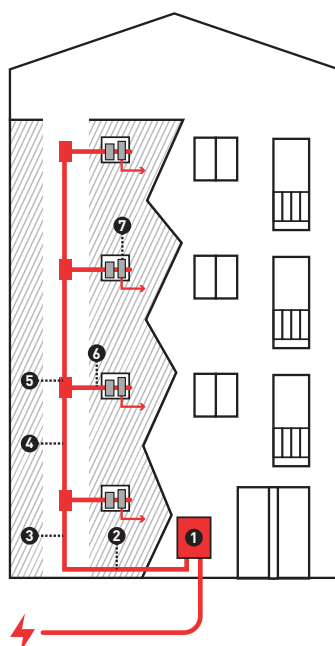
En constante augmentation, l'âge moyen du réseau basse tension suggère un vieillissement des ouvrages, lié à une insuffisance d'investissement de la part du concessionnaire.

41,5 ANS ÂGE MOYEN DU RÉSEAU BASSE TENSION



+ SCHÉMA DES COLONNES MONTANTES

- + **1** Coffret de coupure
- + **2** Liaison entre l'organe de coupure et le premier distributeur
- + **3** Gaine de la colonne
- + **4** Colonne électrique
- + **5** Distributeurs d'étage
- + **6** Dérivation individuelle
- + **7** Compteur d'électricité individuel



+ LE CONTRÔLE CIBLÉ

Le Sigeif réalise annuellement et périodiquement, d'une manière inopinée, des contrôles ciblés utiles à la compréhension d'événements ponctuels ou au processus de suivi de la concession, au plus près des actions du terrain.

Avec l'adhésion de trois nouvelles communes en 2021, le Syndicat a renouvelé en 2022 les contrôles ciblés sur les mouvements du patrimoine, le contrôle du registre des terres, ainsi que le rattachement des usagers pour la fiabilisation des données.

L'audit des mouvements du patrimoine technique réalisé a permis d'identifier des mouvements justifiés soit par des travaux, soit par des actions de « recalage des bases de données ». Les mouvements non justifiés sont quasi inexistantes. L'audit sur le registre de terre a été réalisé en deux phases, une sur la DR Est et une sur la DR Ouest. Les résultats présentés par le concessionnaire sont satisfaisants à 88 %. Afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, le Syndicat poursuivra ce contrôle afin de compléter la traçabilité ou de corriger les écarts constatés (22 % sur les 280 postes HTA/BT analysés).

Enfin, l'audit sur le rattachement des usagers s'est conclu par un taux de rattachement très satisfaisant (99 %). Les quelques erreurs de rattachement confortent le Sigeif dans la poursuite de ces contrôles par une veille de son patrimoine technique et celle de la qualité de la fourniture sur son territoire.

+ CONFÉRENCES DÉPARTEMENTALES

La loi NOME (article 21) a instauré les conférences départementales, réunies sous l'égide des différents préfets des sept départements de la concession, afin de mieux concourir au partage et à la réflexion autour des programmes d'investissement envisagés et réalisés par les autorités concédantes et les gestionnaires du réseau public de distribution d'électricité.

Pour la onzième année consécutive, le Sigeif a participé à l'ensemble des conférences départementales organisées sur son territoire. Elles se sont tenues dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines et du Val-d'Oise.

Ce rendez-vous annuel a permis au Sigeif d'échanger avec les services préfectoraux sur l'état du patrimoine et la matérialisation des zones dites sensibles ou à risques (schéma directeur des investissements), afin d'établir des priorités d'investissements nécessaires au maintien du réseau dans un état normal de service. +





« Le premier PPI, établi sur la période 2020-2023, prévoit un seuil minimum d'investissement de 45 millions d'euros. »

✦ LA QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Grâce au nouveau contrat de concession, le Sigeif et Enedis ont convenu d'une gouvernance partagée, avec des indicateurs de qualité spécifiques et plus adaptés à la concession. Aux indicateurs « qualitatifs » est associé un ambitieux programme pluriannuel d'investissement (PPI), comprenant des engagements technique et financier chiffrés, destinés à améliorer puis stabiliser, à un haut niveau, la robustesse des réseaux. Ils visent, notamment, une durée moyenne de coupure de 25 min par an. Le premier PPI, établi sur la période 2020-2023, prévoit un seuil minimum d'investissement de 45 millions d'euros.

À mi-parcours, le niveau financier des indicateurs est en avance (59 %), par rapport au seuil minimum d'investissement prévu sur la période 2020-2023.

LE CRITERE B SUR LE TERRITOIRE DU SIGEIF

Sur le territoire du Syndicat et à périmètre constant (66 communes), la durée moyenne du temps de coupure d'un client raccordé au réseau BT (critère B) s'établit, en 2022, à 40,5 min - 38,8 min hors incidents RTE (contre 58,7 min au niveau national et 53,8 min au niveau régional). Après la dégradation en 2021, le critère B 2022 connaît une amélioration de près de 3,8 min, par rapport au précédent exercice, mais reste supérieur au résultat de 2020.

Hors interruptions dues au réseau de transport RTE (hors concession) et interruptions qualifiées « d'exceptionnelles », le résultat pourrait être considéré comme

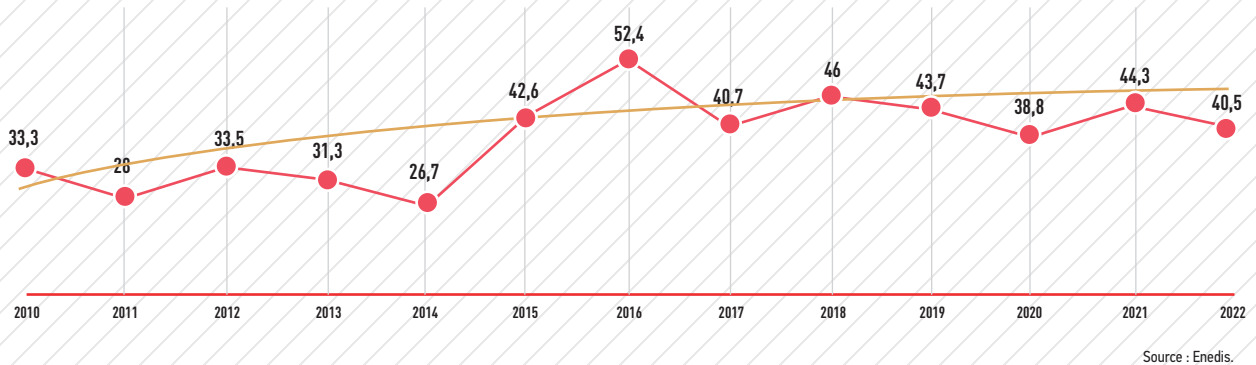
encourageant, 38 min, puisqu'il présenterait une légère amélioration (0,8 min), par rapport à 2020.

Dans la continuité des deux années précédentes, les incidents imputables au réseau BT (14,6 min, soit 36 %) sont plus importants que ceux liés au réseau HTA (12,5 min, soit 31 %). Ce constat confirme la nécessité, affichée depuis le nouveau schéma directeur des investissements, d'investir davantage dans le réseau BT.

La part liée aux interruptions planifiées (travaux) s'est plus ou moins stabilisée, par rapport à l'exercice passé (11 min, soit 27 %, contre 11,4 min - 26 % - en 2021).

Enfin, les ouvrages structurants (postes sources et ouvrages hors concession) ont généré 6 % de la durée moyenne d'interruption de la fourniture (2,5 min, contre 4,4 min en 2021). ->

+ CRITÈRE B : DURÉE ANNUELLE DE COUPURE PAR CLIENT BASSE TENSION, EN MIN



LES INTERRUPTIONS DE LA FOURNITURE LIÉES AUX RÉSEAUX HTA ET BT

Brèves (inférieures à 3 min) ou longues (supérieures ou égales à 3 min), les interruptions de la fourniture d'électricité affectent le bon fonctionnement du service public. Dans la continuité des exercices passés (voir rapport de contrôle 2021), l'usure naturelle du réseau reste la première cause des incidents, aussi bien en HTA, (57 %) qu'en BT (39 %).

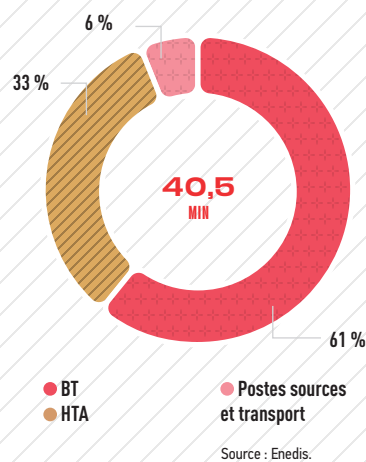
C'est ainsi que le Sigeif et son concessionnaire ont convenu d'un effort particulier, dans le cadre du schéma directeur des investissements, pour réduire les câbles d'ancienne technologie HTA et BT de respectivement 100 et 55 km sur la période 2020-2023. Les incidents s'observent en majorité dans le réseau souterrain, en raison de l'importance de son maillage, car il représente la quasi-totalité du linéaire HTA de la concession et plus des trois quarts de son équivalent en basse tension.

Ce réseau s'avère, toutefois, moins sujet aux incidents que le réseau aérien : 4 incidents pour 100 km, contre 18 incidents pour 100 km, avec le réseau aérien.

« L'usure naturelle du réseau reste la première cause des incidents. »



+ ORIGINE DES COUPURES



COUPURES POUR TRAVAUX : UN IMPACT NOTABLE SUR LA QUALITÉ DE LA FOURNITURE

Comme souligné dans le rapport de contrôle de l'exercice 2021, l'augmentation des coupures toutes causes confondues est liée principalement à la reprise des chantiers interrompus par le confinement et pendant la crise sanitaire. Le nombre de coupures pour travaux est en augmentation de + 55 %, par rapport à l'année précédente. Face à ce constat, le Sigeif a réalisé un audit, afin d'obtenir des explications sur cet accroissement.

Concernant les durées d'interruption, l'audit réalisé le 22 juin 2022, a permis de lister les difficultés ayant engendré un impact sur le temps d'interruption des usagers :

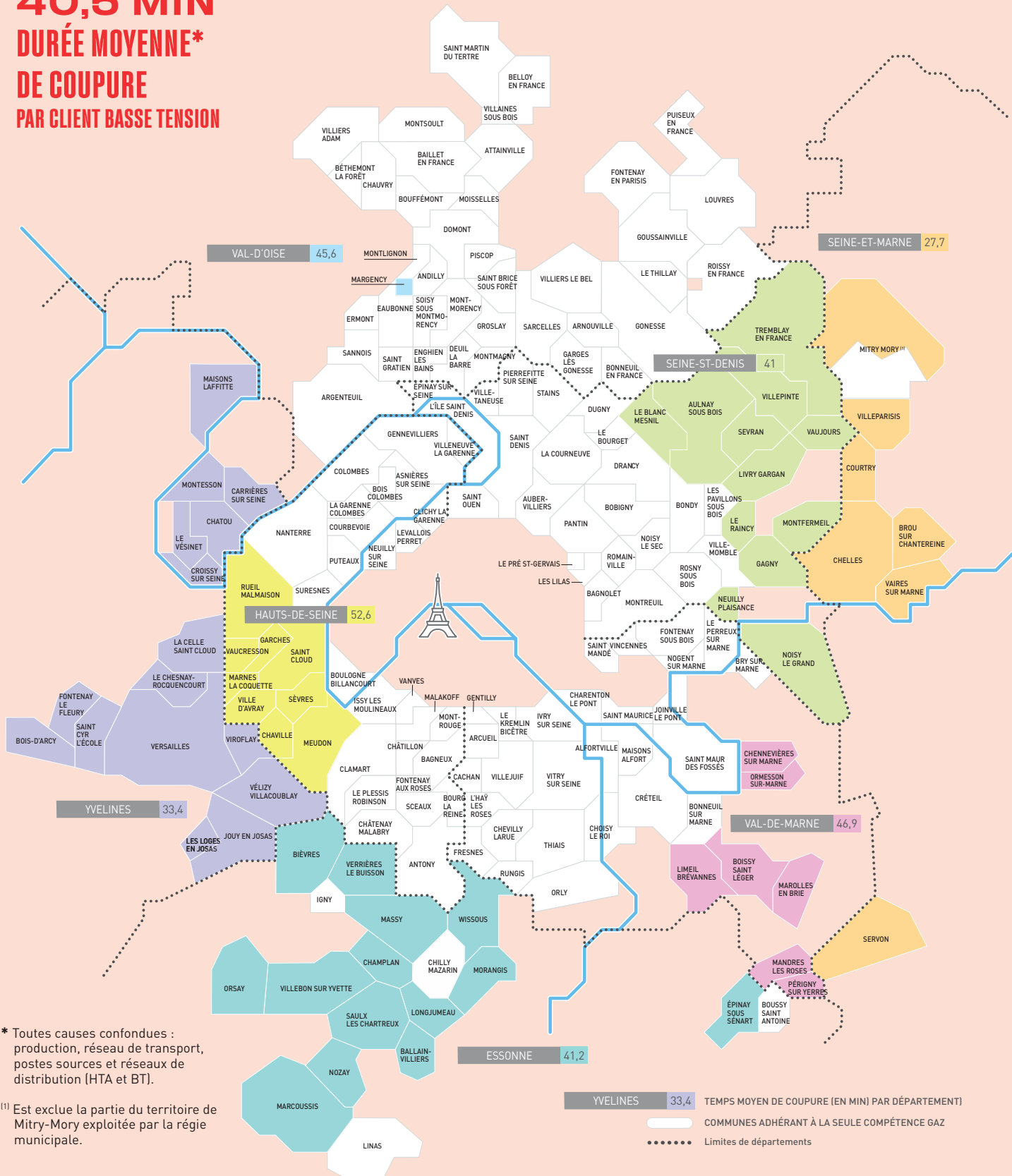
- + des difficultés d'accès (localisation complexe, terrassement également difficile) ;



ÉLECTRICITÉ

La durée annuelle moyenne de coupure est le principal indicateur pour mesurer la qualité de la fourniture d'électricité. Appelé également " critère B ", cet indicateur est géré par les gestionnaires des réseaux publics de distribution en basse tension et HTA.

40,5 MIN
DURÉE MOYENNE*
DE COUPURE
PAR CLIENT BASSE TENSION



- + des incidents successifs ou sur des réseaux hors schéma normal d'exploitation ;
- + des ressources parfois limitées, en fonction de l'heure de l'incident ;
- + l'absence d'accessoire de tronçonnement du réseau BT.

Enedis a néanmoins limité, comme en 2020, l'impact de ses chantiers (NiTi⁽¹⁾ moyen de 13 304 min en 2021, contre 15 170 min en 2020, contre 13 711 min en 2019 et 23 525 min en 2018). Eu égard à l'obsolescence de certains ouvrages et à la multiplication des interventions à venir pour améliorer, voire stabiliser la qualité de l'électricité distribuée, il est primordial de limiter les coupures en généralisant les travaux sous tension.

LA TENUE DE LA TENSION ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

La tenue de la tension aux bornes aval du disjoncteur du client, frontière de la concession, et la disponibilité (capacité d'accueil) des ouvrages concédés (postes de transformation, réseaux HTA et BT) font l'objet d'un suivi particulier, garant du bon fonctionnement du réseau électrique.

La qualité de distribution dans la concession demeure excellente et uniformément répartie, puisque la quasi-totalité (99,3 %) des usagers bénéficient d'une tension d'alimentation respectant une variation inférieure ou égale à plus ou moins 10 %. Comme exposé dans le rapport de contrôle de l'exercice 2021, 5 184 usagers-clients « mal alimentés » (contre 4 548 en 2020), répartis dans 44 communes, font l'objet d'une attention particulière.

Représentant toujours un faible taux, une intervention du concessionnaire est attendue, conformément à l'engagement inscrit dans le schéma directeur des investissements, notamment sur les 169 départs BT déjà identifiés par le passé. Il en est de même pour les sources HTA/BT en surcharge (dépassement de la capacité de transit), dont le nombre reste élevé depuis 2016 (174 sources HTA/BT et 160 départs BT concernés à fin 2021).

Les actions engagées par le concessionnaire pour réduire le nombre de sources HTA/BT en contrainte sont à intensifier, notamment, au regard de la récurrence des sources décelées (plus de 70 % des sources étaient déjà identifiées par le passé). →



(1) NiTi : produit du nombre d'utilisateurs affectés par la coupure et la durée de la coupure, cela traduit l'impact global de la coupure.



✦ **LINKY : 1^{ER} JANVIER 2023, UN SURCÔT POUR LES RÉFRACTAIRES**

Linky constitue une étape clé pour la réussite de la transition énergétique. Il permet aux clients-usagers de maîtriser leur consommation et au concessionnaire Enedis d'optimiser ses interventions. C'est aussi un dispositif adapté aux autoconsommations individuelle et collective.

Lancé en décembre 2015, le déploiement en masse, par Enedis, de 34,3 millions (sur un parc total potentiel de 37,7 millions) de compteurs Linky sur le territoire français s'est achevé à la fin de l'année 2021.

En 2022, Enedis a continué à déployer Linky : 1,5 million de compteurs (dont 417 000 compteurs au titre du raccordement de nouveaux logements) ont été ainsi posés sur le territoire français.

Au total, neuf ans après le début du déploiement généralisé, Enedis a installé 35,7 millions de compteurs communicants (92 % des foyers).

Dans le territoire du Sigeif, 699 707 usagers (93,5 % des usagers de la concession) en sont équipés. À ce jour, aucun incident électrique majeur n'a été enregistré.

✦ **UN SURCÔT POUR LES CLIENTS NON ÉQUIPÉS DE LINKY**

À partir du 1^{er} janvier 2023, conformément aux nouvelles dispositions prises par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) dans sa délibération du 24 février 2022, les clients qui refuseront d'être équipés d'un compteur Linky devront obligatoirement payer un surcoût.

Une phase transitoire est toutefois mise en place de 2022 à 2024. Durant cette période, les clients devront transmettre à Enedis leurs index de consommation, ou de production, deux fois par an.

Les clients n'ayant communiqué aucun index pendant une année se verront facturer des frais supplémentaires de 8,30 euros tous les deux mois (à partir de janvier 2023, au titre de l'année 2022, durant laquelle aucun index n'aura été collecté par Enedis).

En revanche, à compter du 1^{er} janvier 2025, les clients non équipés d'un compteur Linky ne pourront plus bénéficier de la gratuité : ils devront obligatoirement payer un surcoût (sauf les clients qui font face à une impossibilité technique). ✦

✦ LE SIGEIF ENGAGÉ POUR LA PRÉVENTION DES CRUES

En 2022, le levier visant à développer la résilience du réseau face au risque crue est en retrait et se monte à 31%, en cumulé, depuis le lancement du premier PPI. Le Syndicat a décidé de s'engager, dans les prochaines années, dans un diagnostic de l'intégralité de son patrimoine, comme proposé au Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), révisé par l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, et qui sera soumis fin 2022 aux services de l'État.

Pour rappel, le 20 avril 2016, le premier vice-président du Sigeif, Olivier Thomas, a signé une déclaration d'intention relative à la prévention de la crue des grands cours d'eau franciliens (Oise, Marne et Seine). À l'initiative de la préfecture d'Île-de-France et de la préfecture de Police, cette démarche, à laquelle se sont également associés les grands opérateurs de réseaux et une vingtaine d'autres collectivités et syndicats, engage ses signataires à améliorer le diagnostic de vulnérabilité des réseaux et à préparer la gestion de la crise en réalisant un plan de continuité de l'activité. Il s'agit d'un sujet crucial : le coût direct d'une crue majeure est évalué à 30 milliards d'euros. Le Sigeif et les gestionnaires de réseaux ont identifié, selon les différents scénarios hydrographiques, les ouvrages « coupés, inondés » et les ouvrages « coupés, non inondés ».

✦ LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ FACE AU RISQUE DE CRUE

La réduction du nombre de clients coupés non inondés est désormais intégrée au schéma directeur, ce qui générera des investissements importants sur les dix prochaines années.



✦ LE RÉSEAU DE GAZ FACE AU RISQUE DE CRUE

À la différence du réseau d'électricité, le réseau de gaz peut, dans certaines conditions, continuer à fonctionner sous l'eau, mais avec certains risques (introduction d'eau dans le réseau, suppression en aval des régulateurs du réseau moyenne pression, impossibilité d'accéder à des postes de distribution publique inondés). ✦

« Le coût direct d'une crue majeure est évalué à 30 milliards d'euros. »

LE CONTRÔLE ET LA SÉCURISATION DE LA PERCEPTION DE LA TCCFE

Le Sigeif collecte et contrôle la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) et la reverse aux communes. Cette taxe est assise sur les quantités d'électricité consommées. Le Sigeif propose aux communes adhérant à la compétence électricité de mutualiser la perception de cette taxe afin d'en sécuriser les recettes, grâce à un contrôle régulier et détaillé de l'activité des fournisseurs redevables. Ce contrôle se traduit par une fiabilité et un rendement accrus pour les 52 communes qui ont confié au Sigeif la gestion de la TCCFE.

En 2022, quelque 19,84 millions d'euros ont été collectés, contrôlés puis reversés aux communes, soit une baisse de 2,2 %, par rapport à 2021 (19,75 millions d'euros collectés). Cette baisse s'explique par la crise énergétique, liée au conflit russo-ukrainien et à l'envolée des prix de l'énergie, se traduisant par une nette diminution des consommations.

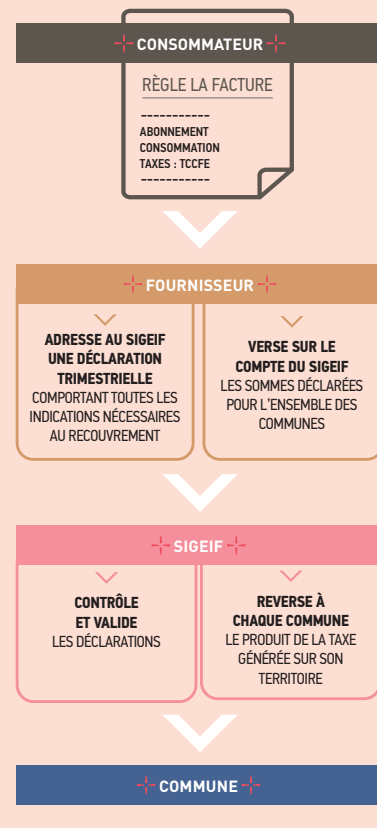
déclaratif de la TCCFE et, aussi, à des réorganisations internes, dans le cas des fusions-acquisitions.

La perception de la taxe par le Syndicat a nécessité plusieurs échanges et explications tout au long de l'exercice, justifiant ainsi le contrôle lié au recouvrement de cette recette. Par ailleurs, le Syndicat effectue un contrôle ponctuel chaque année : il récupère les données complémentaires aux déclarations trimestrielles et reconstitue les montants déclarés puis s'assure de leur cohérence, à partir des éléments récupérés auprès du gestionnaire du réseau de distribution. En fonction du nombre de clients du fournisseur, le contrôle de cohérence peut être mené de manière exhaustive à partir des factures. Des contrôles sur sites sont également entrepris. Ils permettent notamment d'évaluer les moyens mobilisés par les fournisseurs pour le bon accomplissement du processus de reversement de la TCCFE au Sigeif.

LE TRAITEMENT COMPLEXE DE LA TCCFE

L'émergence de nouveaux fournisseurs d'électricité, avec, parfois, des fusions et acquisitions, a significativement modifié le marché français : cinquante fournisseurs étaient recensés à la fin de l'année. Dans le cadre de son contrôle, le Sigeif a constaté quelques irrégularités et des retards de transmission de déclarations trimestrielles. Ces irrégularités sont liées principalement à la méconnaissance du processus

PROCESSUS DE PERCEPTION MUTUALISÉE DE LA TCCFE *

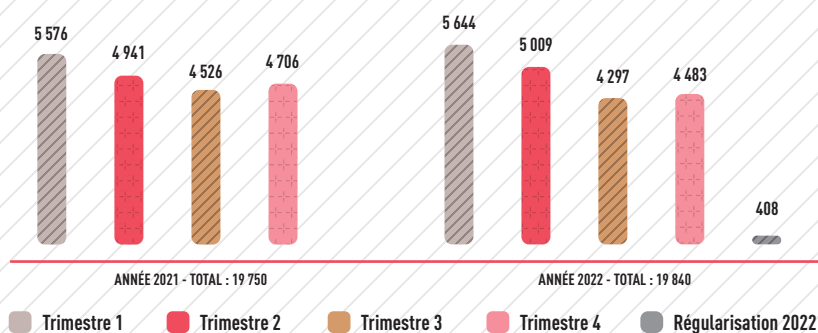


La loi de finances de 2021 a réformé le régime des taxes sur la consommation de l'électricité. **À compter du 1^{er} janvier 2023, la TCCFE est intégrée – au même titre que la TDCFE depuis janvier 2022 – dans le nouveau dispositif de calcul de la TICFE (taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité), dont le recouvrement est désormais assuré par les services de l'État (DGFIP) pour le compte des communes et des syndicats d'énergie, à l'image du Sigeif.**

Le Syndicat et la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) restent particulièrement attentifs et vigilants sur la mise en œuvre et l'évolution des nouvelles dispositions de reversement de la taxe, notamment sur les modalités de calcul après 2023. Une campagne d'information sera menée par le Sigeif auprès de ses communes adhérentes, dans le courant du 3^e trimestre 2023. -+

En 2022, ce contrôle a été particulièrement complexe, plusieurs fournisseurs ayant interrompu leur activité ont poussé leurs clients à souscrire un contrat chez le fournisseur historique, tandis que les fusions-acquisitions ralentissaient le bon déroulement des déclarations. -+

ÉVOLUTION DU MONTANT COLLECTÉ DE LA TCCFE ENTRE 2021 ET 2022 (EN MILLIERS D'EUROS)

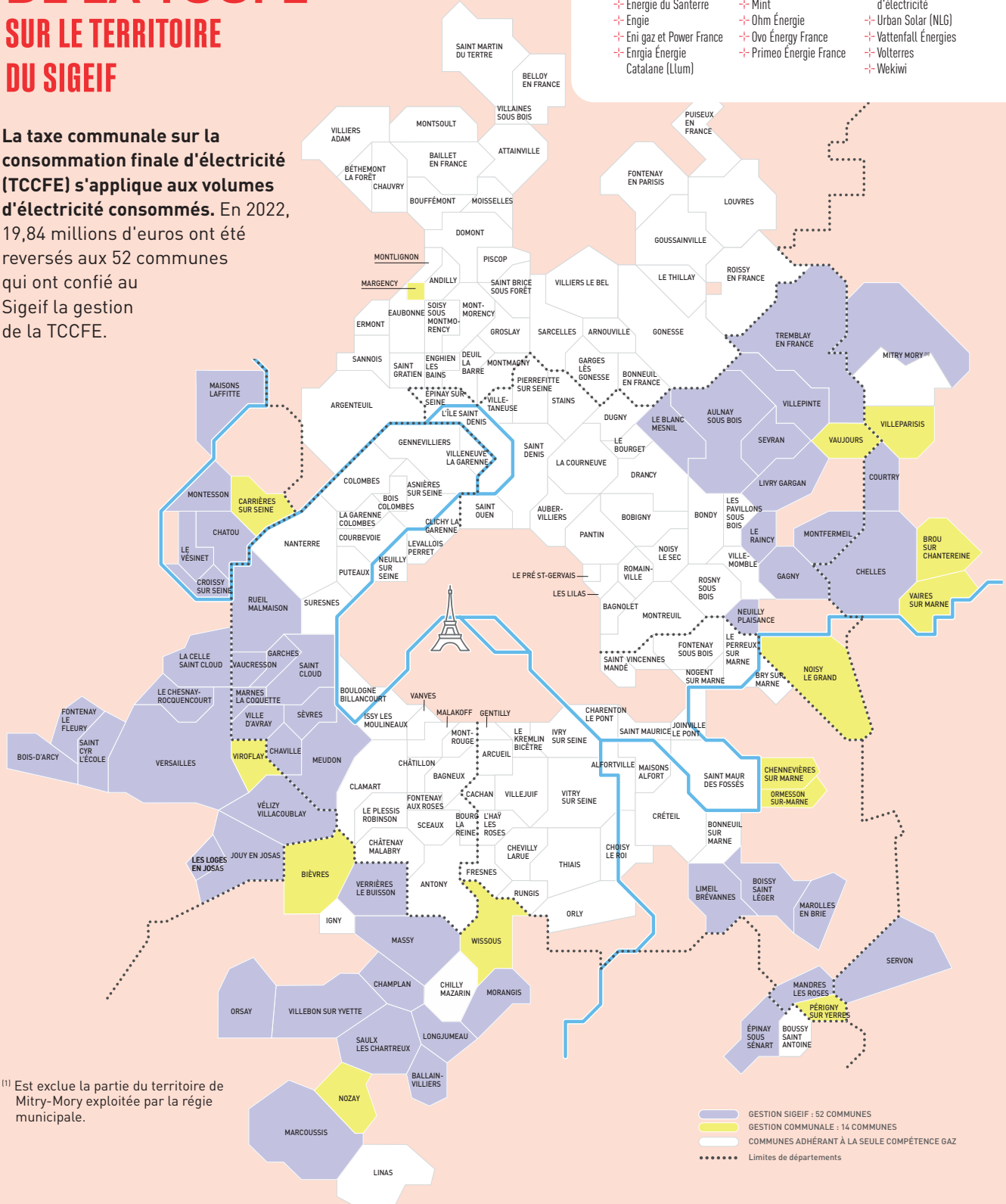




ÉLECTRICITÉ

GESTION DE LA TCCFE SUR LE TERRITOIRE DU SIGEIF

La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) s'applique aux volumes d'électricité consommés. En 2022, 19,84 millions d'euros ont été reversés aux 52 communes qui ont confié au Sigeif la gestion de la TCCFE.



⁽¹⁾ Est exclue la partie du territoire de Mityry-Mory exploitée par la régie municipale.

Les 50 fournisseurs d'électricité présents sur le territoire de la concession électricité du Sigeif

- + Alpiq Énergie France SAS
- + Alpiq Retail France
- + Alpiq Solutions France
- + Alterna
- + Antargaz
- + Dyneff
- + E Pango
- + EDF
- + EDSB l'agence
- + Électricité de Provence
- + Enalp
- + Enercoop
- + Energem
- + Énergie du Santerre
- + Engie
- + Eni gaz et Power France
- + Engia Énergie Catalane (Llum)
- + Es Énergie Strasbourg
- + Flash
- + Gaz de Bordeaux
- + Gaz de Paris
- + Gazel Énergie Solutions
- + Gedia Énergies et Services
- + Geg sources d'énergies
- + Greenyellow vente d'énergie
- + Iberdrola Énergie France
- + Ileak
- + Joul (Ekwater)
- + Lucia votre énergie
- + Mint
- + Ohm Énergie
- + Ovo Énergie France
- + Primeo Énergie
- + Primeo Énergie Grands comptes
- + Primeo Energie Solutions
- + Proxelia
- + Save
- + Selia
- + Siplec
- + Solvay Energy Services
- + Sonepp
- + Sowatt
- + Sowe
- + Synelva
- + Total Direct Énergie
- + Union producteurs locaux d'électricité
- + Urban Solar (NLG)
- + Vattenfall Énergies
- + Volterres
- + Wekiwi



« Fin 2022, la valeur nette comptable des ouvrages des 188 collectivités desservies en gaz naturel s'élève à 1,185 milliard d'euros. »

LE CONTRÔLE COMPTABLE ET FINANCIER DES CONCESSIONS

Le Syndicat veille à l'équilibre financier des contrats de concession signés avec Enedis et GRDF. De plus, il s'assure de l'équilibre bilanciel entre la valeur nette comptable des ouvrages et l'origine des financements.

Les investissements reflètent la nature des missions de service public : modernisation et développement des réseaux et des ouvrages concédés, raccordements de nouvelles sources de production... Ils témoignent aussi, pour l'électricité et pour le gaz, d'une gouvernance renouvelée et partagée, qui permet d'orienter au mieux les investissements.

À cette gouvernance s'ajoute une transparence financière accrue des concessionnaires, qui permet au Sigeif de mieux contrôler et piloter les concessions, au bénéfice de ses communes membres.

+ CONCESSION GAZ



Lors de précédentes missions de contrôle, le Sigeif a évalué les procédures du concessionnaire pour suivre le patrimoine concédé, les financements engagés et leur récupération, ainsi que la rentabilité de la concession. En parallèle, GRDF a formalisé et précisé les principes comptables retenus.

Cette démarche a permis d'améliorer, à partir de l'exercice 2015, la compréhension du système d'information comptable et financier, dans le cadre de la mise en œuvre du

dispositif dit « Nouvelles données pour une nouvelle donne ».

Néanmoins, certaines informations essentielles au contrôle, pour garantir la traçabilité et l'analyse des données financières présentées par GRDF via le Crac (compte rendu d'activité de concession), restent insuffisantes, voire manquantes. En 2022, le Sigeif a de nouveau constaté les efforts de GRDF pour faciliter le contrôle comptable et réduire les limites exposées dans les conclusions des différents rapports de contrôle. La valeur nette comptable des ouvrages (canalisations, branchements, postes de détente...) des 188 collectivités desservies en gaz naturel s'élève à 1,185 milliard d'euros.

En 2022, GRDF a investi 93,7 millions d'euros (contre 111,5 millions d'euros en 2021), dont :

- + 45,6 millions d'euros ont été consacrés au renouvellement des ouvrages,
- + 15,3 millions d'euros aux investissements dédiés aux raccordements de nouveaux clients et à la transition écologique.

Les recettes d'acheminement de gaz (294 millions d'euros) et des prestations de tiers s'élèvent à 317 millions d'euros (- 12 %), contre 360,6 millions d'euros en 2021. Cette baisse s'explique essentiellement par l'envolée du prix du gaz, suite au conflit russo-ukrainien et à la mise en place par les consommateurs de mesures de sobriété énergétique conduisant à une baisse de la consommation. La contribution de la concession du Sigeif à la péréquation tarifaire nationale s'élève à 18,5 millions d'euros, contre 11,1 en 2021.

+ VALEUR COMPTABLE DES PATRIMOINES CONCÉDÉS

AU 31/12/2022 (EN K€)

4

NOS MISSIONS HISTORIQUES : LES CONCESSIONS GAZ ET ÉLECTRICITÉ

	2022**	2021	VARIATION (EN %)
CONCESSION DE DISTRIBUTION DE GAZ			
VALEUR NETTE RÉÉVALUÉE DES OUVRAGES*			
OUVRAGES EN CONCESSION	1 187 127	1 122 522	5,78 %
CANALISATIONS	628 295	592 995	5,95 %
BRANCHEMENTS	533 300	504 668	5,67 %
POSTES DE DÉTENTE	15 148	15 065	0,55 %
AUTRES INSTALLATIONS TECHNIQUES	10 384	9 794	6,02 %
OUVRAGES INTERFACES UTILISATEURS	112 248	107 527	4,39 %
COMPTEURS (DONT GAZPAR)	97 433	94 188	3,45 %
INSTALLATIONS TECHNIQUES : POSTES CLIENTS ET TÉLÉ-RELÈVE	14 491	12 991	11,55 %
INSTALLATIONS TECHNIQUES (POSTES BIOMÉTHANE)	324	348	- 6,90 %
BIENS MUTUALISÉS (HORS CONCESSION)	91 665	83 988	9,14 %
PROJETS INFORMATIQUES	53 519	46 945	14 %
AUTRES (AMÉNAGEMENTS, MOBILIER, MATÉRIELS DIVERS)	38 146	37 043	2,98 %
TOTAL SIGEIF	1 391 040	1 314 037	5,86 %

* Depuis l'année 2015, les données économiques fournies par GRDF ont évolué. Le concessionnaire communique la valeur nette réévaluée des ouvrages et non leur valeur nette comptable. Dans le cadre du contrôle comptable et financier réalisé tous les ans par le Sigeif, il sera demandé au concessionnaire de communiquer la valeur des amortissements comptables réellement pratiqués au titre de la concession dans les comptes de GRDF, et la valeur nette comptable du patrimoine en concession.

** Au périmètre de 188 communes (y compris Bièvres, Les Loges-en-Josas et Ormesson-sur-Marne).

	2022*	2021*	VARIATION (EN %)
CONCESSION DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ			
OUVRAGES (RÉSEAUX, POSTES...)			
VALEUR BRUTE	1 096 560	1 057 664	3,68 %
AMORTISSEMENT	513 041	496 384	3,36 %
VALEUR NETTE	583 519	561 280	3,96 %
TAUX D'AMORTISSEMENT (%)	- 46,79 %	- 46,90 %	-
PROVISIONS CONSTITUÉES POUR RENOUELEMENT	197 836	191 231	3,45 %
VALEUR DE REMPLACEMENT	1 527 550	1 438 460	6,19 %
DONT LINKY**	-	-	-
VALEUR BRUTE	52 720	50 638	4,11 %
AMORTISSEMENT	10 223	7 568	35,08 %
VALEUR NETTE	42 497	43 070	- 1,33 %
VALEUR DE REMPLACEMENT	52 720	50 638	4,11 %

* Au périmètre de 63 communes (sont exclues Bièvres, Les Loges-en-Josas et Ormesson-sur-Marne).

** Au 31 décembre 2022, 699 707 compteurs Linky ont été posés dans le territoire de la concession du Sigeif.



(contre 36,5 en 2021) pour l'amélioration du patrimoine. Enfin, la participation d'Enedis au financement des travaux d'enfouissement (article 8 du contrat de concession) s'élève à 1,52 million d'euros (contre 1,37 million d'euros en 2021). Il subsiste encore un décalage de prise en compte d'éléments comptables entre le Syndicat et Enedis. S'agissant des recettes d'acheminement, elles se montent à 263,4 millions d'euros, contre 261,4 millions d'euros en 2021. +

et à une réduction des charges d'accès au réseau amont imposée à RTE (de l'ordre de - 50 %).

La contribution à l'équilibre national s'établit à 45,9 millions d'euros (+ 37 %), contre 33,5 millions d'euros l'année précédente. À l'instar de la concession pour la distribution de gaz, ces résultats mettent une nouvelle fois en évidence la bonne santé économique de la concession électricité du Syndicat.

Les investissements réalisés par Enedis sur le territoire du Sigeif s'élèvent à 73 millions d'euros (+ 2,8 %), contre 71 millions d'euros en 2021, dont 39,4 millions d'euros (34,4 en 2021) consacrés aux raccordements de la clientèle et 33,2 millions d'euros



+ CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Alors que, les précédentes années, l'activité a été perturbée par la crise sanitaire puis une crise énergétique qui s'est amplifiée en 2022, des mouvements sociaux ont également perturbé l'activité du concessionnaire. L'année 2022 a confirmé le constat exposé en 2021 : le nouveau contrat signé en 2019 exige plus que jamais une transformation des pratiques respectives du concessionnaire. Le Sigeif et Enedis doivent avancer ensemble dans la construction des programmes, dans leur exécution et dans leur suivi ; telle est l'exigence d'une gouvernance partagée.

Fin 2022, le compte rendu d'activité de concession fait apparaître un excédent brut d'exploitation de l'exercice de 96,6 millions d'euros (+ 39 %), contre 69,3 millions d'euros en 2021. Ce résultat tient notamment à des reprises sur amortissements exceptionnelles (12,6 millions d'euros, suite à la localisation des branchements)





LES ENQUÊTES DE SATISFACTION AUPRÈS DU CLIENT-USAGER

Indépendamment du contrôle de la gestion et du pilotage de la qualité, le Sigeif mesure également la satisfaction du client-usager. Le recueil et l'analyse des éléments relatifs à ses attentes sont d'autant plus nécessaires que l'ouverture des marchés de l'énergie a profondément modifié le paysage énergétique.

Tous les deux ans, le Sigeif conduit avec un institut de sondage des enquêtes barométriques auprès de la population du territoire, sur la base de deux échantillons, en gaz et électricité. La prochaine édition sera réalisée au 4^e trimestre 2023.

La particularité de ces enquêtes d'opinion réside dans la distinction entre le comportement du citoyen et l'attitude du consommateur face à des questions comme la surveillance des

réseaux, le changement climatique, les mobilités propres et les infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), la rénovation énergétique des bâtiments, la qualité des services délivrés par les fournisseurs, les tarifs ou, encore, les effets positifs et négatifs de la libéralisation.

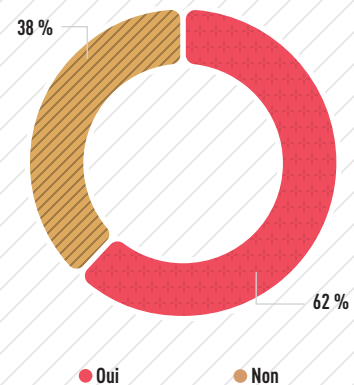
Les résultats permettent de dresser un panorama complet de l'évolution des esprits. Ils mettent en valeur des attentes légitimes, même si certaines peuvent paraître antinomiques, à l'image de celles portant, tout à la fois, sur des prix de l'énergie modérés et des augmentations d'investissements liés à la préservation de l'environnement et à la maîtrise de l'énergie. ➔

« Les résultats permettent de dresser un panorama complet de l'évolution des esprits. »

ADHÉSION AU DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS

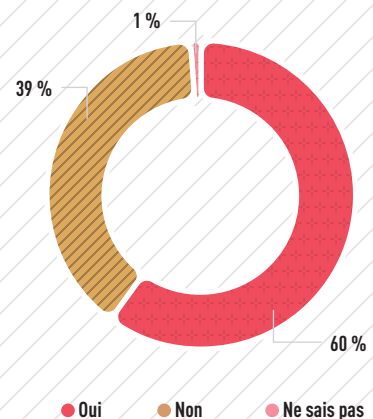
Question : Le compteur de gaz actuel sera progressivement remplacé d'ici fin 2022 par le compteur communicant Gazpar. Vous, personnellement, êtes-vous favorable à ce déploiement ?

ENQUÊTE GAZ ⁽¹⁾



Question : Le compteur électrique classique a été progressivement remplacé entre 2015 et 2022 par le compteur communicant Linky. Vous, personnellement, êtes-vous favorable ?

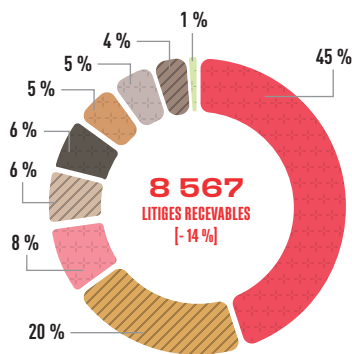
ENQUÊTE ÉLECTRICITÉ ⁽¹⁾



(1) Extrait des enquêtes réalisées par l'Ifop pour le compte du Sigeif, du 15 novembre au 4 décembre 2021, auprès d'un échantillon de 1000 personnes, pour chaque énergie, représentatif des clients-usagers de l'électricité et du gaz naturel sur le territoire du Sigeif.

LES RAPPORTS DES MÉDIATEURS DE L'ÉNERGIE

➤ MÉDIATEUR NATIONAL DE L'ÉNERGIE, UNE AUTORITÉ PUBLIQUE INDÉPENDANTE



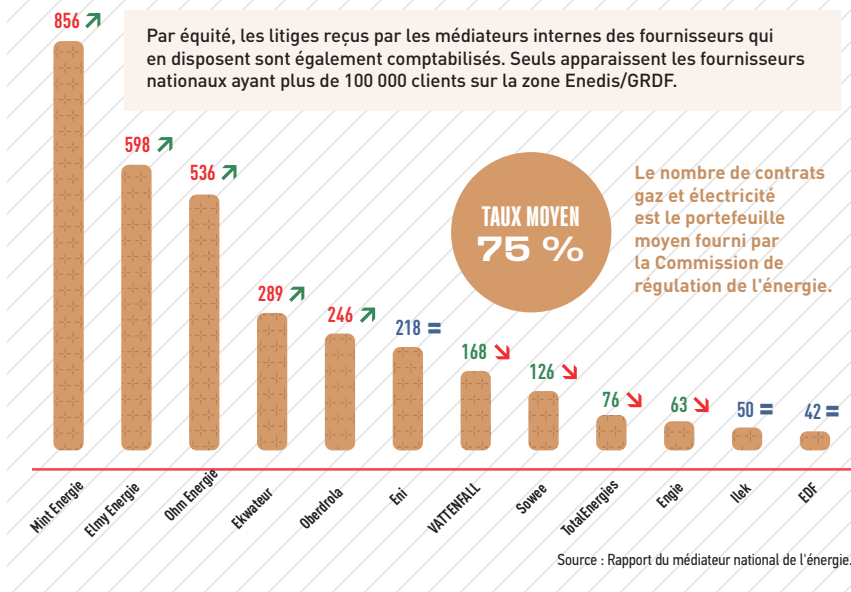
- Contestation des niveaux de consommations facturés
- Prix/tarif
- Facture
- Paiement et règlement
- Autres
- Délais contractuels
- Raccordement réseaux
- Qualité de la fourniture
- Pratiques commerciales

Source : rapport du médiateur national de l'énergie.

Le médiateur national de l'énergie a pour missions d'informer les consommateurs sur leurs droits et de proposer des solutions amiables aux litiges avec les entreprises du secteur énergétique.

L'année 2022 a été marquée par la crise du prix des énergies. Elle « a également mis en lumière la situation des petits professionnels, qui sont moins bien protégés que les consommateurs domestiques ». Le nombre de litiges enregistré est resté stable : 30 558, contre 30 626 en 2021. Parmi ces litiges, 8 567 (contre 9 959 en 2021) ont été jugés recevables. 45 % (3 974 dossiers) du total des saisines concernent les contestations des niveaux de consommation facturés (contre 51 % en 2021). Cette baisse serait, selon le médiateur, « la conséquence des performances des compteurs communicants, dont le déploiement touche à sa fin pour l'électricité, et qui permet de fiabiliser la facturation ».

➤ TAUX DE LITIGES PAR FOURNISSEUR LITIGES REÇUS EN 2022 POUR 100 000 CONTRATS RÉSIDENTIELS



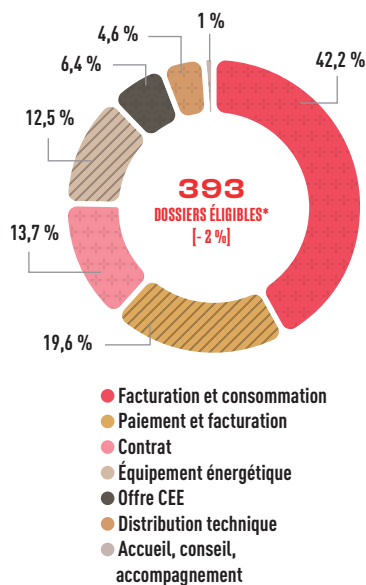
Les litiges relatifs aux paiements des factures et aux prix/tarifs représentent respectivement 8 % et 20 % des litiges recevables. Les litiges tenant des mauvaises pratiques commerciales (1 % des médiations recevables) ont, eux, de nouveau baissé, la forte hausse des prix de l'énergie ayant contraint l'arrêt provisoire du démarchage !

En 2022, le nombre total de demandes reçues à la médiation pour le groupe Engie a baissé de 20 %, par rapport à l'année dernière : 3 046 demandes de particuliers, contre 3 815 (et 4 289 en 2020). Parmi ces dossiers, 393 sont éligibles à la médiation (- 2 %, par rapport à 2021).

À l'image des années précédentes, les médiations concernent en particulier des problèmes de facturation ou de paiement (19,6%, contre 11 % en 2021), liés à l'incompréhension du niveau de consommation de gaz et d'électricité. Les dossiers relatifs à l'électricité – en forte baisse – restent majoritaires. La catégorie « contrat », qui correspond à des contestations sur le tarif lors de reconduction ou à des difficultés rencontrées lors de résiliations, progresse également (13,7 %, contre 8 %).

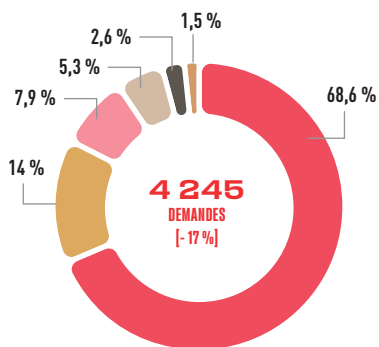
Quant à la catégorie « équipement énergétique » (installation, dépannage, entretien et maintenance de chaudières individuelles, de pompes à chaleur ou de panneaux photovoltaïques), elle a baissé (12,5 % en 2022, contre 14,2 % en 2021). Les autres motifs de médiation restent minoritaires, comme les années précédentes.

➤ GROUPE ENGIE



* En BToC - particuliers
Source : rapport du médiateur Engie.

+ GROUPE EDF



- Facturation et vie du contrat
- Païement
- Exploitation du réseau-qualité de fourniture
- Prime énergie
- Relation clientèle et action commerciale
- Divers (autoconsommation services)

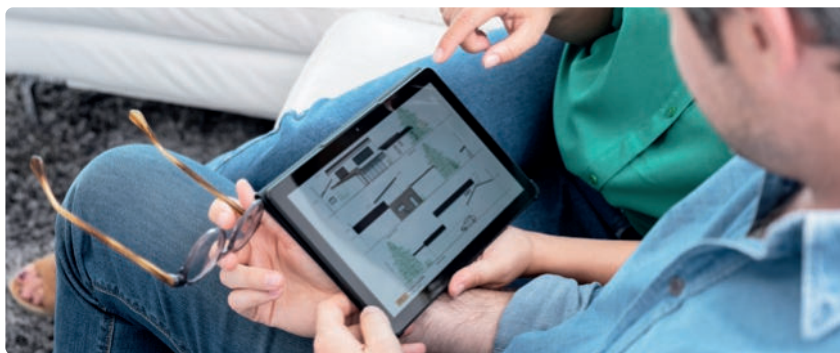
Source : Rapport du médiateur EDF.

4 245 saisines sont parvenues en 2022 à la médiation d'EDF, soit un recul de 17 %, par rapport à l'an passé. 970 d'entre elles ont été jugées recevables.

Les litiges relèvent en particulier de la vie du contrat et de la facturation (68,6 %), la cause principale étant la mauvaise compréhension du dispositif du bouclier tarifaire décidé par le Gouvernement. Viennent ensuite les litiges liés au paiement (14 %, + 4 points) et à l'exploitation du réseau et à la qualité de fourniture (7,9 %). Enfin, après trois ans de hausse, le nombre de médiations concernant les refus de versement de la prime d'énergie, dans le cadre des travaux d'économie d'énergie, est passé de 9,9 % en 2021 à 5,3 % cette année.

Quant aux demandes adressées par les clients professionnels et entreprises, le médiateur en a reçues 1 162 (312 recevables), les volumes restant quasi similaires qu'en 2021. Les dossiers déposés par cette catégorie de consommateurs, non protégés par le bouclier tarifaire, représentent 21,5 % des demandes totales de la médiation. Selon le médiateur, « il s'agissait souvent d'appels au secours et non de véritables litiges » !

« EDF Commerce a crédité le compte de 30 595 clients d'un chèque énergie, soit une progression de 5,7 %. »



+ LES AIDES AUX CLIENTS EN DIFFICULTÉ SUR LE TERRITOIRE DU SIGEIF

+ LE CHÈQUE ÉNERGIE

Généralisé depuis le 1^{er} janvier 2018 pour remplacer les tarifs sociaux de l'électricité (TPN) et du gaz (TSS), le chèque énergie est un outil de lutte contre la précarité énergétique, qui aide les bénéficiaires aux revenus les plus modestes (environ 5,6 millions) à payer leur facture d'énergie, quel que soit leur moyen de chauffage (électricité, gaz naturel, GPL, bois, fioul...), ou certains travaux de rénovation énergétique du logement. En 2022, son montant varie entre 48 et 227 euros par an.

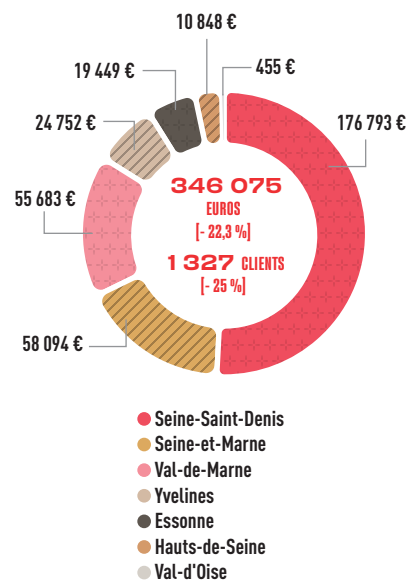
Par ailleurs, pour faire face à la flambée des prix de l'énergie liée au conflit russo-ukrainien, le Gouvernement a envoyé à 12 millions de ménages, entre la fin décembre 2022 et le début de l'année 2023, un chèque énergie exceptionnel complémentaire de 200 euros.

En 2022, sur le territoire du Sigeif, EDF Commerce a crédité le compte de 30 595 clients (contre 28 941 en 2021) d'un chèque énergie pour le règlement de leurs dépenses d'énergie électrique, soit une progression de 5,7 % (les valeurs des chèques exceptionnels complémentaires, versés en 2021 et 2022 pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie lors de la crise sanitaire et le conflit russo-ukrainien, en sont exclues).

Les bénéficiaires du chèque énergie disposent également, depuis le 1^{er} octobre 2022, d'Info Watt, un service gratuit (décret n° 2021-608 du 19 mai 2021), développé par EDF. Il s'agit d'un dispositif prenant la forme d'un boîtier connecté et qui se branche sur le compteur Linky, permettant de suivre en temps réel la consommation des appareils et des usages les plus énergivores. Au 31 décembre 2022, 243 clients particuliers de la concession électricité ont souscrit au dispositif.

+ FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL)

Le FSL est ouvert aux personnes en situation de difficultés de paiement associées au logement, à l'eau, à l'énergie ou au téléphone. Il est géré généralement par les départements (ou la métropole, le cas échéant), qui définissent les modalités d'attribution des aides et les distribuent. En 2022, la contribution d'EDF Commerce au FSL sur le territoire de la concession du Sigeif s'est élevée à 346 075 euros, pour un nombre d'aides pour les ménages ayant souscrit un contrat au tarif réglementé de vente¹ de 1 327 (contre 445 193 euros pour un nombre de 1 780). La baisse significative de 25 %, par rapport à 2021, est sans doute liée au décalage de l'instruction des dossiers par les collectivités gestionnaires du fonds. Le contrôle annuel exercé par le Sigeif dans le cadre du contrat de concession permettra d'apporter des précisions sur ces évolutions.



Source : EDF Commerce.

⁽¹⁾ Les aides versées aux ménages en difficulté ayant souscrit une offre de marché ne sont pas comptabilisées ici.





La brutale hausse des prix de 2022 conduit les communes et les acteurs publics franciliens à repenser totalement leurs priorités énergétiques. Le Sigeif les accompagne et met à leur disposition divers outils adaptés à leurs besoins : conseil en énergie partagé (CEP) pour les petites collectivités, appui à la réalisation de plans climat air-énergie-territorial (PCAET), collecte de certificats d'économie d'énergie (CEE), achats groupés de fourniture de gaz et de prestations d'efficacité énergétique, enfouissement des réseaux... Il développe aussi des projets de production d'énergie renouvelable, qui accroissent l'autonomie et contribuent à modérer le prix des énergies. Régulièrement enrichie de nouveaux dispositifs, cette « boîte à outils » innovante et mutualisée permet à chaque collectivité de définir et conduire sa transition énergétique. +

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTIONS



LE PLAN D'AIDE 2022 : LES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX COMMUNES

154 000 euros
VÉHICULES PROPRES

192 234,61 euros
TRAVAUX D'ISOLATION

95 277,45 euros
DIAGNOSTICS THERMIQUES
DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

30 000 euros
CHAUDIÈRES COLLECTIVES GAZ

7 000 euros
VÉLOS OU VÉLOS CARGOS
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

+ ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SES PROJETS

Une fois les axes de progrès identifiés, les collectivités ont souvent besoin d'un accompagnement technique individualisé pour mener leurs actions d'efficacité énergétique, notamment pour les bâtiments. À ce titre, grâce aux prestations du groupement de commandes, le Sigeif met à leur disposition des outils d'aide à la décision, tout en apportant conseils et aides financières. L'accompagnement technique du Sigeif comprend également le soutien de projets innovants et techniquement pointus, tel celui de la récupération de chaleur d'un puits d'eau potable à Orsay.

+ EXPÉRIMENTER ET INNOVER

De fait, les adhérents ont tout intérêt à innover en combinant les meilleures techniques disponibles, pour anticiper les tendances futures et inciter leurs partenaires à suivre leur exemple. Le secteur de l'énergie est en constante mutation : y tester des solutions nouvelles est à la fois une nécessité et une source d'opportunités.

Comme l'énergie se maîtrise là où elle se consomme, le Sigeif aide ses adhérents à mettre en œuvre leur politique énergétique locale. Brique élémentaire du système énergétique, la commune joue un rôle primordial parce qu'elle agit à la fois sur son propre patrimoine et dans son territoire, notamment avec l'appui des établissements auxquels elle est rattachée, en particulier – et de plus en plus – avec les EPCI. Pour les collectivités, l'application du décret « éco-énergie tertiaire », désormais entré en vigueur, renforce les exigences et le besoin d'accompagnement.

+ MIEUX CONNAÎTRE SON PATRIMOINE

Pour devenir exemplaires en matière de sobriété et d'efficacité énergétiques, les collectivités doivent d'abord connaître la consommation de leur patrimoine bâti. Elles peuvent ensuite l'améliorer en identifiant les postes de consommation, en les comparant à des référentiels existants et en définissant des axes de progrès (optimisation tarifaire, tableau de bord, travaux spécifiques...). Différents outils favorisent cette appropriation. Ainsi, les membres du groupement de commandes gaz et efficacité énergétique ont eu accès à OSE jusqu'à fin décembre 2022, un outil dédié au suivi énergétique commun au Sigeif et au Sipperec.

En cas de succès, ces solutions pourront être transposées dans d'autres contextes et territoires, au bénéfice de tous.

✦ FINANCER SES OPÉRATIONS

Aujourd'hui soumises à de fortes contraintes budgétaires, les collectivités font face à des obligations d'efficacité énergétique croissantes. Pour les aider à lancer les travaux nécessaires, dont la rentabilité se concrétise parfois à long terme, il importe de mobiliser des financements complémentaires qui peuvent conforter un projet et parfois déclencher une prise de décision.

✦ MONTER EN COMPÉTENCES ET VALORISER L'EXPÉRIENCE

Dans un cadre législatif et réglementaire sécurisé, avec, en particulier, le récent décret éco-énergie tertiaire, l'efficacité énergétique s'impose désormais dans tous les secteurs.

Néanmoins, les économies d'énergie sont « cachées » : elles ne se voient pas physiquement. Aussi importe-t-il de proposer aux élus et aux techniciens une sensibilisation régulière et actualisée au secteur énergétique, assortie de formations dans ces domaines techniques de plus en plus exigeants.

Le Sigeif accompagne ses adhérents et contribue à leur montée en compétences, notamment en les aidant à s'inspirer d'initiatives pertinentes, portées par d'autres collectivités.

Le Syndicat est ainsi devenu un espace d'échanges et de bonnes pratiques. Il propose des outils dédiés, tel un support pédagogique rassemblant les recommandations des conseillers en énergie partagés, détaillant la sobriété énergétique. Diffusé à la rentrée 2022, ce guide recense des partages d'expériences, valorise des pratiques efficaces et analyse des points de vigilance, dans une logique de co-construction et d'amélioration continue de l'action publique.



✦ DES FINANCEMENTS DÉDIÉS AUX COMMUNES

Entraînant de nouvelles charges financières, par nature imprévues, la crise sanitaire, puis la guerre en Ukraine ont fortement réduit les marges de manœuvre des communes. Pour les aider à investir, le Sigeif a, dès l'automne 2020, décidé de lancer un plan d'aide exceptionnel doté d'un volet de transition énergétique d'un million d'euros (efficacité énergétique, EnR et mobilités durables). Reconduit en 2022, ce fonds a permis à de nombreuses communes de bénéficier de subventions.

En 2021, le plan d'aide n'a pas pu être pleinement utilisé, les communes ayant d'abord pris connaissance du dispositif pour l'intégrer dans leurs projets ultérieurs. Qui plus est, comme les aides à la rénovation énergétique sont logiquement adossées à l'obtention de CEE, il convient de prendre en considération les délais administratifs correspondants.

De fait, nombre de demandes ont commencé à être émises en 2022 ; elles devraient se poursuivre en 2023.

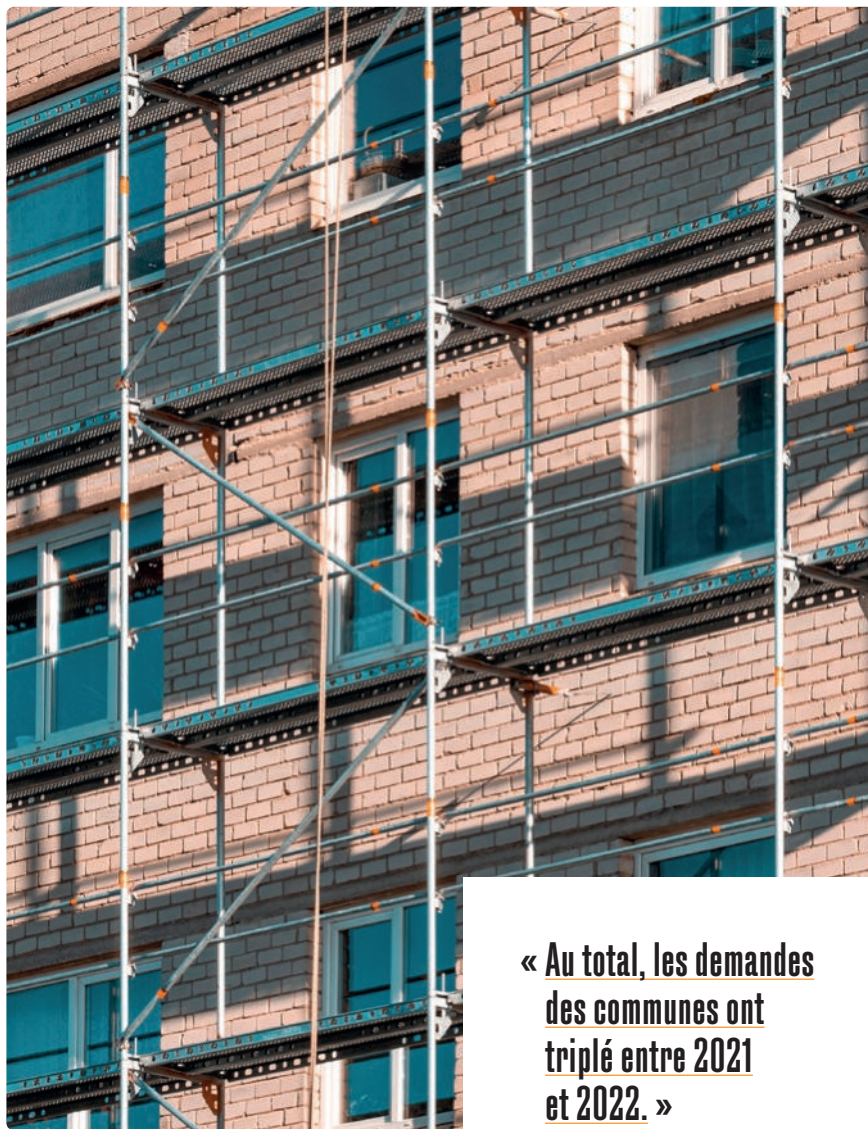
Dans le même temps, de nombreux diagnostics ont été commandés par les communes bénéficiaires du dispositif ACTEE Merisier, dont le Sigeif est lauréat. Une bonification des subventions du plan d'aide a été adoptée en ce sens par le Comité d'administration en mars 2022.

✦ LES TRAVAUX DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Le Sigeif réunit régulièrement les élus membres de commissions thématiques. Deux d'entre elles, l'une dédiée aux énergies renouvelables, l'autre à l'efficacité énergétique, se sont réunies au printemps et à l'automne 2022. Les élus y ont examiné les différents dossiers du Sigeif : fermes solaires photovoltaïques, dispositif solaire photovoltaïque en toitures et ombrières, contrat de développement de chaleur renouvelable, projet de l'unité Biométhanisation porté par le Sycotm et le Sigeif dans le port de Gennevilliers,

plan d'aide du Syndicat, CEP et ACTEE Merisier, certificats d'économies d'énergie, expérimentations de solutions innovantes, groupement de commandes gaz et efficacité énergétique, outils de suivi énergétique.

La commission consultative paritaire s'est réunie également à deux reprises, en juillet et décembre 2022. Ce groupe de travail réunit notamment les interlocuteurs techniques des douze EPCI du territoire, afin de renforcer la coopération avec le Sigeif en matière de transition énergétique. À cet effet, le Sigeif a présenté ses activités et les actualités du secteur. Les échanges ont notamment porté sur la planification territoriale (PCAET, SDE), les projets solaires, la chaleur renouvelable ou la méthanisation. Chaque intercommunalité a pu faire ainsi le point des questions climat-air-énergie. ✦



« Au total, les demandes des communes ont triplé entre 2021 et 2022. »

Au total, les demandes des communes ont presque triplé entre 2021 et 2022 ; néanmoins, au regard de l'enveloppe disponible, ces sollicitations restent modestes.

Les collectivités ont également sollicité des aides relatives à la mobilité ; elles visent pour l'essentiel l'acquisition de véhicules 100 % électriques et hybrides rechargeables. La possibilité désormais offerte de subventionner l'achat de deux véhicules par collectivité, quelle que soit leur motorisation, a nettement porté ses fruits.

En complément au plan d'aide du Sigeif, les communes adhérentes ont bénéficié d'un accompagnement à la conversion de chaufferies, du fioul vers le gaz ou d'anciennes chaudières au gaz vers des solutions gaz plus performantes (PAC gaz à absorption, par exemple).

Ces communes bénéficient ainsi des aides conjointes du Sigeif, pour les changements de chaudière, et de GRDF pour le raccordement au réseau de gaz.

À la suite d'une matinée d'information en mars 2021, un suivi des prospects des communes intéressées a été réalisé en 2022.

Fin 2022, le Sigeif a alloué, au total : 478 512,06 euros d'aides, versées ou engagées, ainsi réparties :

- + Véhicules propres : 154 000 euros.
- + Travaux d'isolation : 192 234,61 euros.
- + Diagnostics thermiques de bâtiments communaux : 95 277,45 euros.
- + Chaudières collectives gaz : 30 000 euros.
- + Vélos ou vélos cargos à assistance électrique : 7 000 euros.

+ LES SCHÉMAS DIRECTEURS DES ÉNERGIES

Lors de l'accompagnement des démarches territoriales climat-air-énergie, le Sigeif a participé en 2022 à l'élaboration de plusieurs schémas directeurs des énergies d'EPCI (Métropole du Grand Paris, EPT Grand Paris Seine Ouest, CA Roissy Pays de France).

Ces schémas ont bénéficié du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage efficacité énergétique du Sigeif. Plusieurs autres EPCI (CA Val Parisis, CA Paris Vallée de la Marne, CA Plaine Vallée) prévoient de lancer cette démarche en 2023. Le Sigeif sera partie prenante des travaux de concertation. +



✦ LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE DE 2015 A FIXÉ À LA FRANCE D'AMBITIEUX OBJECTIFS ÉNERGÉTIQUES.

Le Sigeif se mobilise dans la mise en œuvre des programmes d'actions climat-air-énergie sur les territoires. Plusieurs conventions de partenariat avec des EPCI ont été signées, afin d'identifier les axes de travail et les actions à porter conjointement. Les sujets abordés sont très divers : maîtrise des consommations énergétiques du patrimoine, développement des énergies renouvelables, mobilité électrique et bio-GNV.

En 2022, quatre conventions partenariales ont été renouvelées pour deux ans (CA Plaine Vallée, CC Vallée de l'Oise et Trois Forêts, CC Carnelle Pays de France et CA Paris Vallée de la Marne). Une cinquième a été signée avec la Communauté d'agglomération Val Paris ; dans celle-ci, le PCAET sera définitivement adopté en 2023.

Ces partenariats privilégiés ont permis de poser les bases de collaborations variées : transfert de la compétence IRVE de la communauté de communes Vallée de l'Oise et des Trois Forêts et de la communauté d'agglomération Val Paris, réflexion relative à une étude de faisabilité biogaz dans la communauté d'agglomération Val Paris, projet de développement d'une centrale photovoltaïque au sol dans la communauté d'agglomération Plaine Vallée. ✦

✦ PROCESSUS D'ÉLABORATION D'UN PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

PATRIMOINE EXISTANT



✦ Estimation des émissions de GES, polluants atmosphériques et possibilités de réduction.

✦ Estimation de la séquestration de CO₂ dans le sol et la biomasse et possibilités de développement.

✦ Consommations d'énergie finales du territoire et potentiel de réduction.

✦ Présentation des réseaux de transport et distribution d'énergie (gaz, électricité et réseau de chaleur) et options de développement.

✦ Production actuelle des EnRR* et potentialités.

✦ Analyse de la vulnérabilité territoriale aux effets des changements climatiques, stratégie territoriale.

* Énergies renouvelables et de récupération.



+ FOURNIR DES OUTILS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Complétant l'achat mutualisé de gaz, le groupement de commandes coordonné par le Sigeif propose divers outils pour améliorer le patrimoine bâti, cible prioritaire de l'efficacité énergétique.

Sous forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ces marchés d'efficacité énergétique ont été renouvelés à la fin de l'année 2021 pour deux ans ; ils seront éventuellement reconductibles pour deux années supplémentaires fin 2023. Les adhérents ont accès à trois lots confiés à la société Inddigo, comprenant 46 prestations différentes :

+ **Le premier lot (patrimoine bâti existant)** permet de réaliser un état des lieux, complété par la stratégie d'amélioration énergétique la plus pertinente.

+ **Le deuxième lot (patrimoine neuf ou en rénovation lourde)** garantit la prise en compte de la performance énergétique, de la programmation du bâtiment jusqu'à sa réception et au-delà. Inddigo assure également des sessions de formation technique de haut niveau, gratuites et réservées aux membres du groupement.

+ **Le troisième lot (études de faisabilité EnR, stratégies territoriales et qualité de l'air des bâtiments)** élargit le périmètre des études à d'autres volets des transitions énergétique et écologique.

Le marché comprend d'autres prestations, afin de répondre au mieux aux besoins des membres du groupement de commandes : accompagnement au décret tertiaire, schémas directeurs immobiliers énergétiques, bilan GES, schémas directeurs énergie territoriaux, étude relative aux EnR.

Par l'effet de volume, ces prestations de qualité sont proposées à un prix attractif, en passant par la procédure d'achat simple et rapide des bons de commande.

+ PRESTATIONS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE DU GROUPEMENT DE COMMANDES DU SIGEIF [MARCHÉ 2021-2025]

LOT PATRIMOINE EXISTANT



VOLET EXPLOITATION

- + Aide à la passation de marchés d'exploitation.
- + Suivi annuel de l'exploitation – maintenance.
- + Diagnostic de l'exploitation des installations thermiques.
- + Mission préparatoire à l'équilibrage du réseau hydraulique de chauffage ou de bouclage d'eau.
- + Conception et préparation d'un marché de travaux pour la mise en place d'une gestion technique des bâtiments (GTB).
- + Mise en place d'un plan de mesurage.



VOLET MDE

- + Décret tertiaire et déclaration OPERAT.
- + Diagnostic de performance énergétique.
- + Pré-diagnostic énergétique.
- + Audit énergétique.
- + Thermographie.
- + Programmation pluriannuelle des investissements et fonctionnement (PPIF).
- + Schéma directeur immobilier énergétique.



VOLET CONCEPTION ET ASSISTANCE

- + Prestation de conception et d'assistance dans la réalisation de travaux de rénovation d'équipements techniques.

LOT BÂTIMENTS NEUFS OU EN RÉNOVATION LOURDE



VOLET PROGRAMMATION



- + Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le lancement d'un marché global de performance.
- + Assistance pour la mise en place de la modélisation des informations du bâtiment (BIM) et d'une maquette numérique.
- + Assistance à la programmation.
- + Assistance au choix du projet.
- + Étude de faisabilité d'approvisionnement en énergie.



VOLET CONCEPTION

- + Accompagnement au cours des phases de la conception et dans la relation avec le maître d'œuvre.
- + Simulations thermiques dynamiques (STD).

LOT PATRIMOINE NEUF OU EN RÉNOVATION LOURDE (SUITE)

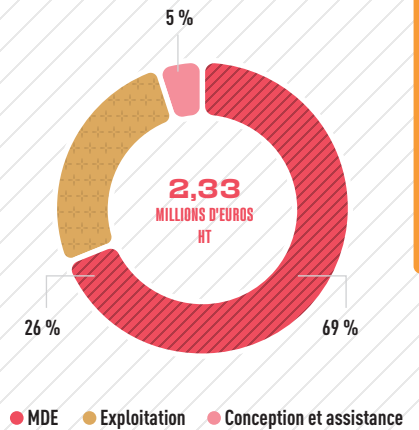
 <p>VOLET EXÉCUTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> + Formations des acteurs du chantier. + Contrôle des points-clés par visite sur chantier. + Contrôle du bâti par thermographie post-réception. + Thermographie.
 <p>VOLET RÉCEPTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> + Suivi du fonctionnement du bâtiment après réception. + Contrôle des performances par l'IPMVP. + Tests et mesures avant réception.

LOT ÉTUDES DE FAISABILITÉ ENR, STRATÉGIES TERRITORIALES ET QUALITÉ DE L'AIR DES BÂTIMENTS

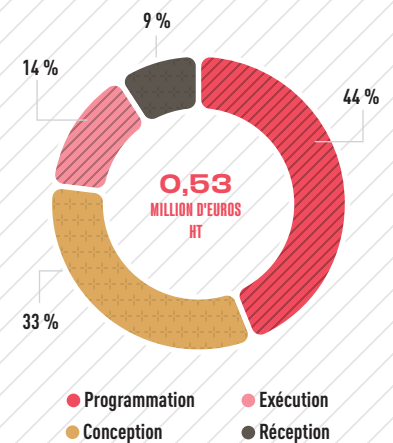
 <p>VOLET ÉTUDES DE FAISABILITÉ PROJETS ÉNERGIES RENOUVELABLES ET SCHÉMAS DIRECTEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> + Études de faisabilité. + Schéma directeur énergie territorial. + Schéma directeur de réseaux de chaleur et de froid.
 <p>VOLET BILAN GAZ À EFFET DE SERRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> + Bilan gaz à effet de serre.
 <p>VOLET ÉCLAIRAGE PUBLIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> + Diagnostic des installations d'éclairage public. + Réalisation d'un schéma directeur d'aménagement lumineux.
 <p>VOLET QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS ET VENTILATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> + Partie réglementaire liée à la qualité de l'air intérieur (QAI), incluant avec les prestations d'évaluation des moyens d'aération, une campagne de mesure de polluants et le plan d'actions. + Diagnostic ventilation. + Mesure de la perméabilité (patrimoine existant ou neuf).

+ RÉPARTITION DES PRESTATIONS COMMANDÉES 2017 > 2022

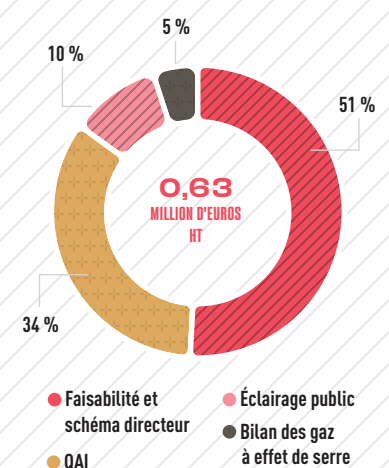
PATRIMOINE EXISTANT



+ PATRIMOINE NEUF OU EN RÉNOVATION LOURDE



+ ÉTUDES DE FAISABILITÉ ENR, STRATÉGIES TERRITORIALES ET QUALITÉ DE L'AIR DES BÂTIMENTS



+ DES FORMATIONS POUR TOUS

Tout au long de l'année, le groupement de commandes propose des formations sur des thématiques énergétiques. Très appréciées des participants, ces sessions prennent diverses formes : webinaires, modules de formation à distance, conférences... Elles s'accompagnent de newsletters réalisées conjointement avec Inddigo ; quatre ont été diffusées en 2022.

Trois webinaires ont été organisés en 2022 :

- + **Février 2022** : mettre en application le décret tertiaire.
- + **Juin 2022** : les marchés d'exploitation-maintenance, leur suivi et leur renouvellement.
- + **Septembre 2022** : les contrats de performance énergétique et les marchés publics globaux de performance.

De plus, deux conférences ont été réalisées pendant l'année. La première s'est attachée à la performance énergétique des complexes aquatiques et la seconde aux travaux prospectifs de l'Ademe, RTE et Négawatt sur l'avenir énergétique.

Enfin, sept sessions de formation au décret tertiaire, à distance pendant trois demi-journées chacune, ont été spécialement créées et menées, au bénéfice de près de 70 participants (12 maximum par session). +

+ LE SIGEIF, PARTENAIRE DE LA PLATEFORME IDF SMART SERVICES AUPRÈS DE LA RÉGION

La Région Île-de-France a créé une plateforme de services numériques pour tous les Franciliens : IDF Smart services. Elle a pour ambition de « simplifier la vie quotidienne de tous les Franciliens et de faire de la région parisienne un des grands pôles mondiaux d'attractivité pour y vivre, y travailler et y investir ».



+ UN CONCENTRATEUR DE DONNÉES

Figurant parmi les premiers partenaires de cette plateforme, le Sigeif participe à la construction de services innovants, basés sur un concentrateur de données comme le « double » numérique de bâtiments en 3D.

Parmi les premiers services proposés en matière énergétique, IDF Smart Services propose un outil de « potentiel solaire ».

À l'automne 2022, le « potentiel solaire » a été étendu des bâtiments aux ombrières de parking.

Il évalue la capacité d'accueil d'installations solaires photovoltaïques des toitures des différents bâtiments franciliens. Pour mener de tels projets, les collectivités adhérentes peuvent demander au Sigeif un accompagnement personnalisé. +



VALORISER LES CEE : LE DISPOSITIF COMMUN

Depuis plusieurs années, le Sigeif et le Sipperec pilotent une solution commune de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE). En 2022, le Smoys (Syndicat mixte Orge-Yvette-Seine) a rejoint ce dispositif. Les CEE sont un outil utile et vertueux pour mener des actions générant des économies significatives, tout au long de la vie des équipements installés. La cinquième période nationale des CEE (2022-2025) vise la collecte de 3 100 TWh cumac, répartis entre les CEE classiques (1 970 TWh cumac) et les CEE liés à la précarité énergétique (1 130 TWh cumac).



Dès qu'un regroupement d'opérations valorisables de plusieurs collectivités atteint 50 GWh cumac, le dossier est déposé pour validation au pôle national des CEE (PNCEE). Les certificats sont ensuite vendus au meilleur prix, au terme d'un accord passé avec la société EDE, l'acheteur sélectionné par les trois syndicats. Cet accord garantit à la fois un prix plancher, en cas de chute des prix, et des offres à prix de marché lors de fortes demandes. En 2022, environ 242 GWh cumac, dont 58 GWh cumac « précarité », ont été déposés, contre 231 GWh cumac, dont 75 GWh cumac « précarité » en 2021.

Le dispositif commun aux trois syndicats permet de faire converger l'intérêt de plus de 200 collectivités adhérentes. Par la mutualisation de leurs certificats, il assure une meilleure visibilité aux bénéficiaires et une rémunération intéressante sur le marché. Il s'adresse à tous les acteurs éligibles aux CEE en Île-de-France, particulièrement les collectivités adhérentes aux syndicats qui le portent. Ces dernières années, le nombre des adhérents a augmenté, démontrant l'attractivité du modèle proposé. Il témoigne aussi d'un marché des CEE à nouveau dynamique, conséquence d'un niveau d'obligations significativement renforcé pour les fournisseurs d'énergie et les distributeurs de carburant.

En 2022, sous la présidence du Pôle Énergie Île-de-France par Jean-Jacques Guillet, le Smoys a rejoint le dispositif CEE au bénéfice de ses communes adhérentes.

+ UN DISPOSITIF CLÉS EN MAIN

Afin de permettre un dépôt direct des CEE dans le registre national Emmy, les dossiers sont constitués avec l'aide d'un bureau d'études, le cabinet Rozo. Ce dernier est en relation avec les bénéficiaires, notamment grâce à une plateforme web dédiée au suivi des opérations. Les collectivités concernées par les CEE récupèrent 80 % de la valorisation financière, le solde assurant les frais de gestion du dispositif, en particulier l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le dépôt des CEE est une opération complexe. Aussi, pour sécuriser la valorisation de leurs certificats, les bénéficiaires ont-ils tout intérêt à déclarer, le plus en amont possible, leurs opérations d'efficacité énergétique et à rassembler les pièces justificatives nécessaires.

+ PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Parallèlement, des CEE dédiés à la lutte contre la précarité énergétique s'articulent autour de programmes nationaux. Il en est ainsi du service local d'intervention et de maîtrise de l'énergie (Slime), animé par le Cler (réseau pour la transition énergétique). Il recouvre aussi des CEE bonifiés lorsque les travaux d'efficacité énergétique sont effectués dans des logements occupés par des ménages en précarité énergétique, visant en particulier les bailleurs sociaux adhérent au dispositif commun. +





INNOVATION

✦ HYDROGÈNE : UN PROJET D'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL DANS LE VAL-D'OISE

Dans la continuité du projet de construction de l'unité de biométhanisation de Gennevilliers porté avec le Syctom, le Sigeif s'est rapproché d'autres syndicats techniques franciliens pour promouvoir la production d'hydrogène ou de gaz verts de deuxième génération (pyrogazéification).

Au printemps 2022, il a lancé une étude « hydrogène », avec le Sdevo (Syndicat départemental d'électricité du Val-d'Oise) et le Sigidurs (Syndicat mixte de la gestion et de l'incinération des déchets urbains), ce dernier collectant, traitant et valorisant les déchets de 59 communes du Val-d'Oise. L'étude en cours s'intéresse à l'électricité produite par l'usine d'incinération de Sarcelles, qu'exploite le Sigidurs, pour évaluer l'intérêt de sa conversion en hydrogène. Celle-ci pourrait être autoconsommée *in situ* ou valorisée à l'externe (mobilités terrestres, fluviales, aéroportuaires, industrielles). L'étude complète est attendue début 2023, la mise en œuvre pouvant intervenir dès l'année suivante, en fonction des conclusions.

✦ UN PROJET D'UNITÉ DE MICRO-MÉTHANISATION EN ESSONNE

Le Sigeif développe également d'autres projets de méthanisation, conformément aux ambitions du volet « transition énergétique », intégré à son nouveau contrat de concession gaz. À ce titre, il réfléchit à la micro-méthanisation : la commission prospective et innovation du Sigeif a ainsi pu visiter l'unité de Carrières-sous-Poissy, exploitée par la société Tryon. Un partenariat avec le Siom de la Vallée de Chevreuse (Syndicat intercommunal des ordures ménagères) est à l'étude. Le projet de micro-méthanisation pourrait être lancé en 2023.

✦ RÉNOVATION ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Impliqué de longue date dans la maîtrise de la demande d'énergie, grâce au travail de ses conseillers en énergie partagée (CEP), le Sigeif a franchi une nouvelle étape en devenant lauréat de l'appel à projets ACTEE Merisier. Il accompagne désormais 60 nouvelles communes pour les aider à piloter la rénovation énergétique des bâtiments scolaires. S'y ajoute un accompagnement dédié au décret « éco tertiaire ».

✦ LE PROJET ACTEE MERISIER

Le Sigeif, le Sdevo et le Smoys ont été désignés lauréats de l'appel à projet ACTEE Merisier, en septembre 2021.

Porté par la FNCCR, cet appel à projets apporte un soutien financier à la mise en œuvre d'opérations d'efficacité énergétique visant en priorité des bâtiments scolaires. Il cofinance les actions suivantes :

- ✦ Études d'aide à la décision et de maîtrise d'œuvre pour les projets de rénovation énergétique inscrits dans le programme.
- ✦ Acquisition d'un outil de suivi des consommations énergétiques pour les bâtiments inscrits.
- ✦ Recrutement d'économistes de flux pour accompagner les communes.

Au Sigeif, environ 60 communes bénéficient de cet accompagnement. Près de 200 bâtiments, essentiellement scolaires, sont concernés.

Pour accroître l'aide ACTEE, le Comité d'administration du Sigeif a alloué une part du plan d'aide du Syndicat aux études d'aide à la décision réalisées sur les bâtiments ACTEE (audits énergétiques, schémas directeurs immobiliers énergie, études d'optimisation des systèmes énergétiques...). Cette décision a significativement augmenté l'aide, qui est passée de 25 % maximum, plafonnée à 500 euros hors taxes par bâtiment, à 80 %, plafonnée à 3 000 euros hors taxes. Pour les communes, le passage à l'action s'en trouve largement facilité.

Au printemps 2022, le Sigeif a procédé au recrutement des deux économistes de flux. Leur accompagnement technique, juridique et financier des communes concerne toutes les étapes de rénovation énergétique des bâtiments éligibles.

Dès leur prise de poste, ils ont organisé des réunions d'échanges avec les communes bénéficiaires pour leur présenter le dispositif, évaluer l'avancement de chaque projet, identifier les besoins en termes d'accompagnement et lever les éventuels freins à la réalisation.

Ces échanges ont permis un démarrage opérationnel rapide, qui s'est traduit par le lancement des premières études d'aide à la décision et le versement des subventions bonifiées par le Sigeif. ✦

+ CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Le Sigeif propose à ses communes adhérentes de moins de 10 000 habitants un accompagnement technique de conseil en énergie partagé (CEP).

Ce dispositif permet d'aider gracieusement les petites communes à mettre en place une politique énergétique maîtrisée de leur patrimoine, grâce aux compétences d'un technicien spécialisé.

Aujourd'hui, une trentaine de communes ont adopté le dispositif CEP du Sigeif. Depuis le début, deux conseillers en énergie mènent cette mission auprès de ces communes. Le premier se consacre aux 22 communes éligibles du Val-d'Oise, le second aux 23 communes des autres départements d'Île-de-France.

+ RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE



En 2022, plusieurs communes ont bénéficié d'une mise à jour de leur bilan énergétique patrimonial, de campagnes de mesure des températures de chauffage, et d'un accompagnement spécifique à divers sujets (rénovation des équipements de chauffage et de ventilation, isolation des bâtiments, rénovation de l'éclairage public, études d'aide à la décision en amont de travaux de rénovation, aide au montage de dossiers de subventions, tel que pour la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), ou encore l'appel à projets (AAP) de la Région Île-de-France).

Prolongeant leurs missions, les conseillers ont accompagné plusieurs communes dans d'autres démarches :

+ Accompagnement spécifique au décret « éco énergie tertiaire » : il permet aux communes de se conformer au texte réglementaire, notamment pour collecter les données des consommations énergétiques de l'année de référence et des années 2020 et 2021.

+ Accompagnement spécifique au choix du matériel éligible aux certificats d'économies d'énergie (CEE). Plusieurs communes ont ainsi pu valoriser leurs travaux de rénovation énergétique par des CEE, notamment via le remplacement de menuiseries et de chaudières, l'isolation ou encore la rénovation du parc d'éclairage public.

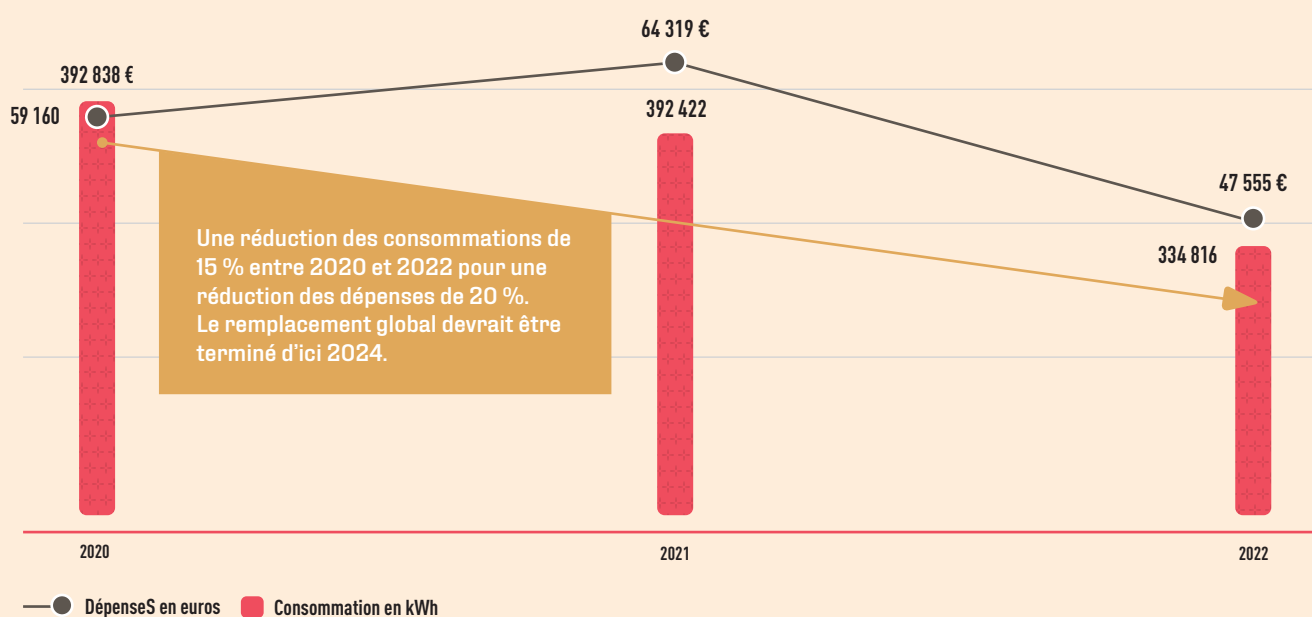
+ Expérimentation du conseil en énergie intercommunal (CEi), lancée avec la communauté de communes Carnelle Pays de France.

L'accès au logiciel Vertuoz proposé par l'Ademe a pris fin en juin 2022. En remplacement, le programme ACTEE Merisier a permis d'acquérir un nouveau logiciel de suivi des consommations énergétiques : N'gage d'Énergisme.

Cet outil est proposé aux communes du programme ACTEE sous forme de licences, pour une mise en place en 2023. -

+ ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR UNE COMMUNE CEP, QUI A RÉALISÉ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN 2022

LES TRAVAUX RÉALISÉS SE TRADUISENT PAR UNE ÉCONOMIE DE 14 200 EUROS EN 2022



Cette réduction des consommations de l'éclairage public est due à une extinction nocturne partielle (1 mât sur 2) dans quelques rues. Une rénovation du parc de l'éclairage public afin de le passer en LED est en cours.

LE GROUPEMENT DE COMMANDES EN QUELQUES CHIFFRES

+ 12 150 sites

+ 3,2 TWh/AN

dont

+ 580 GWh
Petit sites

+ 715 GWh
Grands sites communaux

+ 780 GWh
Établissements
d'enseignement
et de formation

+ 305 GWh
Établissements de santé

+ 810 GWh
Bailleurs sociaux

Ensuite, le groupement de commandes n'intègre pas d'engagement de consommation avec une cible et un seuil de tolérance (par exemple, 100 GWh/an, avec un seuil de +/- 10 % de ce volume). Là encore, c'est une différence de taille, par rapport à d'autres contrats.

Enfin, le Sigeif a veillé à garantir aux membres une bonne visibilité de leur facture pour faciliter leur planification budgétaire, tout en assurant une gestion active du risque lié aux achats. À cet effet, l'ensemble des lots a été traité avec un prix ferme construit progressivement, au fil des mois.

Établi chaque année, ce prix résulte d'une procédure d'achat fractionné en une dizaine d'ordres d'achat (dite « multi-clics »), qui lisse le risque et évite d'être contraint d'acheter au mauvais moment.

GROUPEMENT DE COMMANDES GAZ ACHETER LE GAZ AUX MEILLEURES CONDITIONS

Le Sigeif est coordonnateur d'un groupement de commandes de fourniture de gaz, pour le compte de 482 entités publiques ou para-publiques regroupant

12 150 sites. De l'ordre de 3,2 TWh annuels, leur consommation fait du Syndicat un des premiers acheteurs publics de gaz dans le marché français. Qu'il s'agisse des marchés attribués ou du contexte géopolitique mondial et de ses impacts sur les prix, 2022 a été une année très complexe et, probablement, de transition. Arrivés à échéance à la fin de l'année, les marchés de fourniture en gaz ont fait l'objet de nouvelles attributions, en juin 2022, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.

+ DES MARCHÉS OPTIMISÉS DANS UN CONTEXTE BOULEVERSÉ

Face aux tensions géopolitiques et aux difficultés d'approvisionnement, le renouvellement des marchés de fourniture en gaz s'est accompagné de nouvelles mesures pour protéger les membres, garantir la meilleure concurrence et obtenir une plus grande souplesse d'exécution.

La flexibilité a été accrue : désormais, il est possible d'accueillir des sites non prévus initialement en cours de marché, à hauteur de 5 % du volume global. C'est une avancée très significative : en 2022, plusieurs marchés publics ou privés ont exclu toute flexibilité de leur contrat afin de pouvoir obtenir des offres de la part des fournisseurs.



GROUPEMENT DE COMMANDES

Via son groupement de commandes, le Sigeif offre à 482 organismes publics ou privés d'Île-de-France (12 150 points de livraison) la possibilité d'accéder à la fourniture de gaz naturel et de services d'efficacité énergétique. En quinze ans, les adhérents au groupement de commandes ont bénéficié de tarifs optimisés et de services associés. Sont également proposées 46 prestations de conseils d'efficacité énergétique, ainsi qu'en énergie renouvelable, pour accompagner les membres du groupement dans leur transition énergétique.

COMMUNES ADHÉRENTES au 31/12/2022

COMMUNES HORS CARTE

SEINE-ET-MARNE

- Bailly-Romainvilliers
- Champs-sur-Marne
- Chessy
- Coupvray
- Gournay-sur-Marne
- La Grande-Paroisse
- Magny-le-Hongre
- Moissy-Cramayel
- Montry
- Nemours
- Salins
- Savigny-le-Temple
- Serris
- Thomery
- Torcy

YVELINES

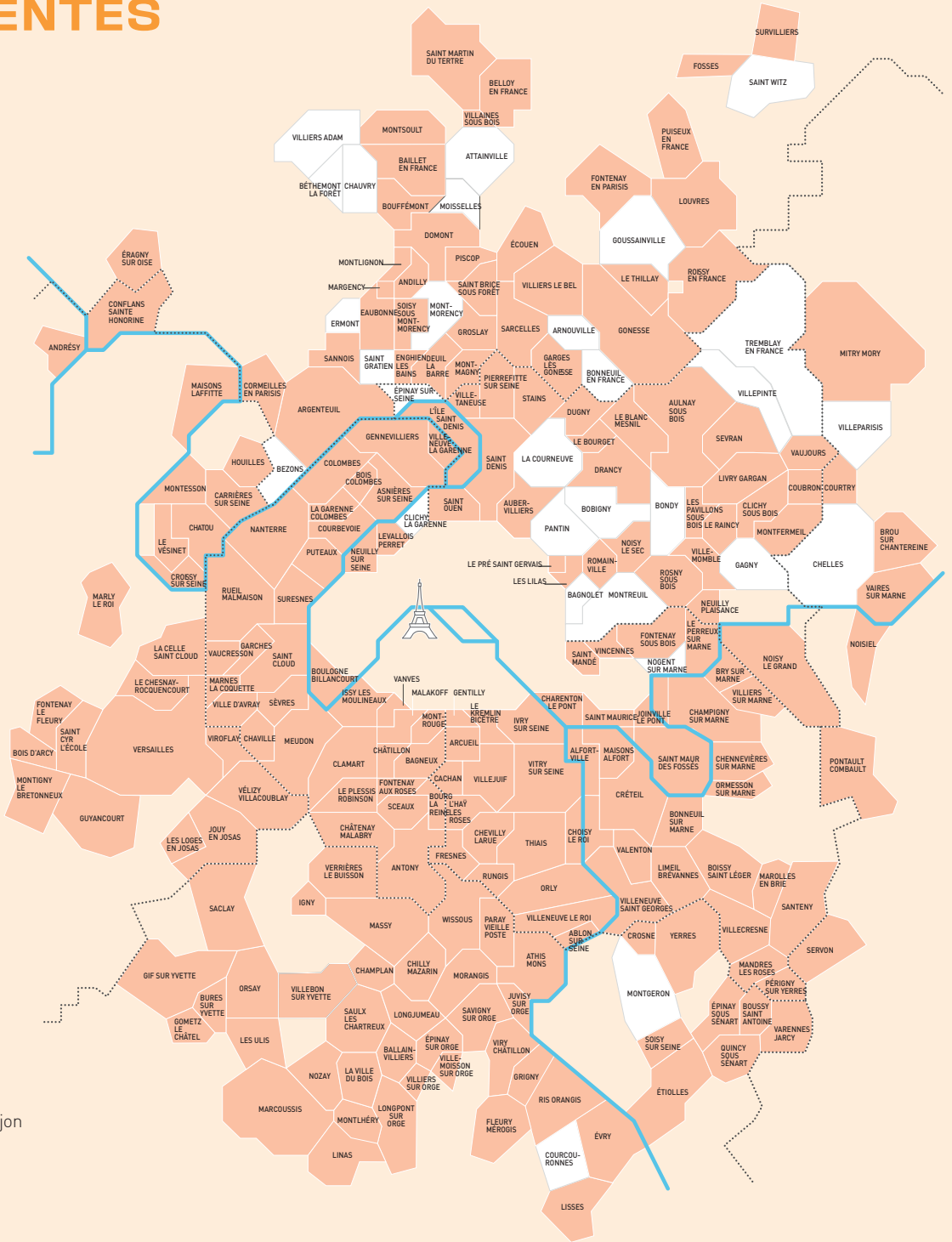
- Cernay-la-Ville
- Maurepas
- Orgeval
- Plaisir
- Villennes-sur-Seine

ESSONNE

- Avrainville
- Boissy-sous-Saint-Yon
- Bondoufle
- Bruyères-le-Châtel
- Cheptainville
- La Ferté-Alais
- Fontenay-lès-Briis
- Itteville
- Janville-sur-Juine
- Lardy
- Limours
- Marolles-en-Hurepoix
- Milly-la-Forêt
- Morigny-Champigny
- La Norville
- Ollainville
- Saint-Germain-lès-Arpajon
- Saint-Pierre-du-Perray
- Saint-Yon
- Villabé

VAL-D'OISE

- Cergy
- Taverny
- Vauréal



COMMUNES ADHÉRENTES DU GROUPEMENT DE COMMANDES
 COMMUNES DU SIGEIF NON ADHÉRENTES
 Limites de départements

(voir en p. 150, la liste complète des membres du groupement de commandes)



Des prises de position sont réalisées régulièrement, avec pour chaque ordre d'achat une décision dans des délais extrêmement courts, pouvant aller jusqu'à l'achat instantané d'une offre par téléphone, avec les équipes conseils des fournisseurs. Ainsi, durant l'année 2022, les membres ont pu bénéficier d'un prix de la molécule de gaz particulièrement optimisé de 16,04 euros/MWh, alors que le marché de court terme était en moyenne à 103 euros/MWh, soit près de 87 euros/MWh d'écart.

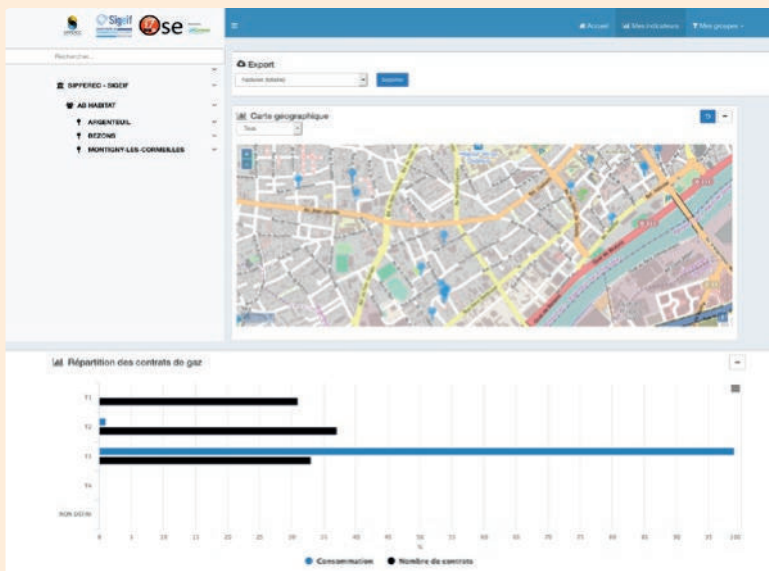
Pour les livraisons de gaz prévues en 2023, les prises de position se sont étalées entre juin et mi-décembre 2022, avec cinq ordres d'achat et un prix final de 125 euros/MWh. Ce prix reflète des conditions de marché très difficiles, avec une explosion des cours liée à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a frappé tous les acheteurs d'énergie, publics comme privés.

Le groupement de commandes gaz, de par son envergure, a permis à plusieurs membres en difficulté pour maintenir ouverts leurs piscines ou leurs centres aquatiques, face à la défaillance de leur prestataire, de les approvisionner en urgence en gaz à des conditions financières exceptionnelles.

✦ CONNAISSANCE DU MARCHÉ ET RÉACTIVITÉ, CLÉS D'UN ACHAT EFFICACE

Dans un domaine aussi évolutif que l'énergie, l'acheteur est tenu de s'informer en permanence de l'état du marché afin d'optimiser ses achats. Aussi, le Sigeif organise-t-il régulièrement des sessions d'information pour les membres de son groupement.

Y sont exposées et discutées les grandes évolutions des marchés (allotissement, processus d'achat, biométhane, etc.). Une fois les marchés attribués, le Sigeif assure une présence permanente, destinée à observer leur mise en place et leur suivi (processus de changement de fournisseur, facturation, etc.).

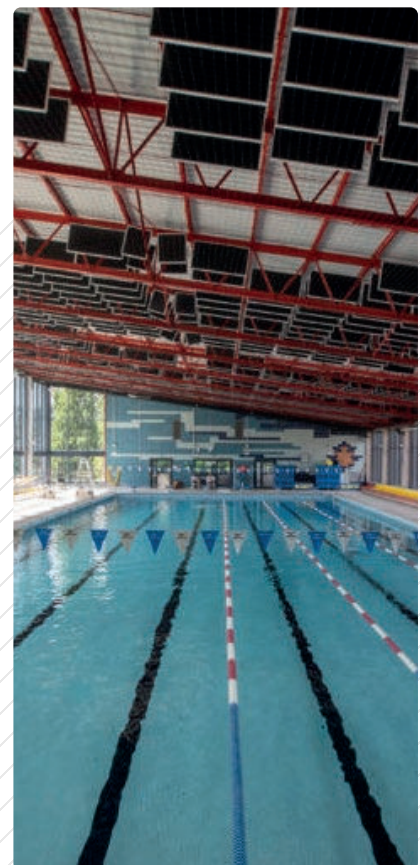


✦ SUIVRE LES CONSOMMATIONS ET LES DÉPENSES DE GAZ

Les membres du groupement de commandes du Sigeif peuvent suivre très précisément leurs consommations et leurs dépenses en gaz. Les fournisseurs envoient chaque mois sur simple demande un fichier de type Excel synthétisant la facturation des trente derniers jours.

Chaque année, un fichier regroupant tous les éléments de facturation et de consommation de l'année civile précédente est transmis.

Les membres peuvent également utiliser de nombreux logiciels ou des plateformes disponibles, à titre gratuit ou payant. En 2023, le Sigeif les orientera vers les solutions les plus adaptées à leurs besoins. ✦



Parallèlement, le Sigeif intervient dans des colloques dédiés aux achats d'énergie, participe à différents groupes de travail thématiques (Amorce, FNCCR, CLEEE, etc.) et entretient des contacts réguliers avec des acheteurs publics de dimension nationale, confrontés aux mêmes problématiques, comme la centrale d'achats Ugap, la direction des achats de l'État (DAE) ou UniHA (acheteurs hospitaliers), et aussi des acheteurs privés multi-sites (grande distribution, hôtellerie...).

Le Sigeif assure une veille quotidienne des marchés gaziers et des évolutions réglementaires (réponse aux consultations de la CRE, études d'impact...).

Il s'appuie également sur l'expertise du cabinet de conseils Eleneo pour définir sa stratégie, par un suivi en continu des marchés gaziers.

Enfin, le travail de *sourcing*, qu'il mène auprès des opérateurs du secteur gazier, lui permet d'optimiser en permanence ses décisions, tout en suscitant la meilleure concurrence possible. Commencé en 2021, cet important travail s'est poursuivi en 2022 et a permis l'attribution des trois marchés de fourniture de la période 2023-2025.

D'importantes évolutions ont été observées chez les fournisseurs, en réaction à la situation internationale et aux mouvements des marchés gaziers ; le Sigeif s'est donc adapté à ce contexte.

Les membres ont un accès continu à toutes les informations relatives au groupement de commandes : pièces de marchés, montants des abonnements, prix du gaz, actualités, invitations, etc.), grâce à un site Internet dédié, **www.achat-gaz.fr**. ➔

✦ WWW.ACHAT-GAZ.FR, UN SITE DÉDIÉ AU GROUPEMENT DE COMMANDES

Véritable plateforme de communication du groupement de commandes gaz et efficacité énergétique, ce site s'enrichit régulièrement de nouveaux services et d'une mise à jour régulière. Un espace dédié à l'efficacité énergétique (actualités, webinaires, événements, *newsletters*, modes d'emploi des marchés), animé par Inddigo, a été créé en 2022. ➔



« En 2022, les opérations retenues totalisent 15,8 km de lignes aériennes multi-réseaux, pour un investissement représentant 11 millions d'euros hors taxes. »



✦ RECONDUCTION DU PLAN D'AIDE EN 2022

En octobre 2020, le Comité du Sigeif a décidé de contribuer à l'effort national de relance économique, en débloquant un plan d'investissement exceptionnel de trois millions d'euros pour les programmes d'enfouissement des lignes aériennes électriques des années 2020 et 2021, dont l'exécution s'est poursuivie en 2022 (prise en charge intégrale des travaux liés au réseau de distribution d'électricité par le Sigeif).

S'y ajoute un million d'euros pour des opérations d'efficacité énergétique des bâtiments, les subventions accordées étant cumulables, à hauteur de 80 %, auprès d'autres financeurs publics.



ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES AÉRIENNES

✦ SÉCURITÉ ET ESTHÉTIQUE

Depuis plus de vingt ans, le Sigeif coordonne et conduit des travaux d'enfouissement des réseaux électriques de distribution publique basse tension, d'éclairage public et de communications électroniques. Il contribue ainsi à la modernisation des réseaux, et œuvre pour un paysage urbain sans lignes ni branchements disgracieux.

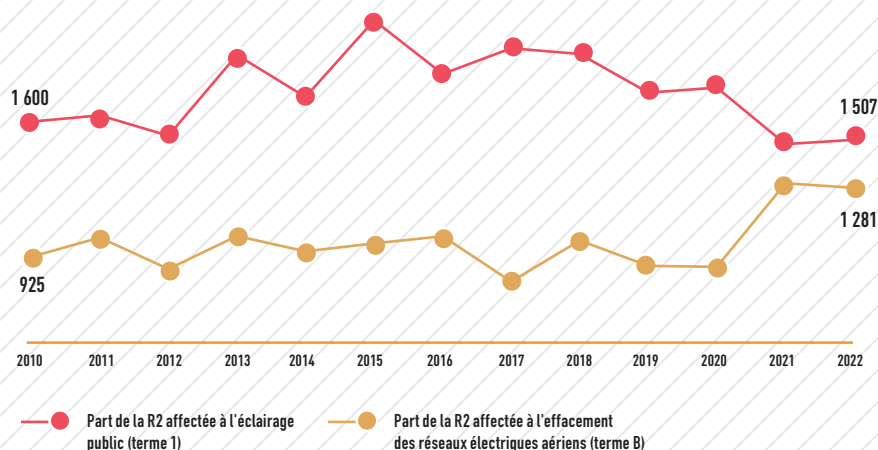
En 2022, le Syndicat a procédé à 29 opérations de travaux d'enfouissement, finançant la part dédiée au réseau de distribution d'électricité, à hauteur de 40 % de leur montant hors taxes, déduction faite de la participation du concessionnaire Enedis. Liée aux initiatives communales, la participation du Syndicat s'élève à 608 368 euros, pour un investissement total de 2,49 millions d'euros hors taxes.

(40 % ou 50 %), le volume financier de son engagement (enveloppe révisable de 1,9 million d'euros, en valeur 2019) et la bonification de sa contribution, lorsqu'un programme d'enfouissement contribue à la suppression du réseau en fils nus, le plus fragile et responsable d'incidents récurrents. Elle détermine aussi les modalités de fonctionnement et de suivi des programmes de travaux.

✦ LE PROGRAMME 2022

Signée par le Sigeif et Enedis, la convention particulière annexée au cahier des charges garantit les taux de participation du concessionnaire

✦ INVESTISSEMENT : ÉVOLUTION DE LA REDEVANCE EN MILLIERS D'EUROS



✚ LES ACCORDS CONCLUS ENTRE LE SIGEIF ET ENEDIS

✚ 2020-2024

En accompagnement du contrat de concession, le Sigeif et Enedis ont reconduit leur partenariat de sécurisation et d'amélioration esthétique des ouvrages. Applicable depuis 2020, cet accord précise les dispositions prévues par les articles 8 et 4 de l'annexe 1 du contrat de concession.



Les modalités de fonctionnement et de suivi des programmes annuels de travaux sont réaffirmées.

Lorsque le Sigeif assure la maîtrise d'ouvrage des travaux destinés à l'amélioration esthétique des ouvrages concédés, il peut bénéficier d'une participation financière d'Enedis. Le volume financier de l'engagement du concessionnaire (enveloppe révisable de 1,9 million d'euros hors taxes, en valeur 2019) et les taux de participation aux travaux (40 % ou 50 % à l'intérieur des « zones protégées », c'est-à-dire les zones de protection du patrimoine, les sites classés ou inscrits) ont été reconduits. Il en va de même pour l'engagement spécifique à la ville de Versailles, avec une enveloppe financière maximale annuelle également allouée par Enedis. Enfin, les opérations du Sigeif contribuant à la sécurisation des ouvrages (enfouissement de certaines lignes aériennes en fils conducteurs nus, à fort taux d'incidents) seront valorisées grâce à une participation financière complémentaire de 40 %.

Par ailleurs, la convention définit les modalités d'instruction et d'exécution des programmes de travaux d'enfouissement. Avec le Sigeif, cet accord pérennise la prise en compte des programmes pluriannuels de voirie. À son issue, la commission de suivi du cahier des charges devra se prononcer sur la prorogation, pour une durée identique et aux mêmes conditions, de la convention, sans excéder la durée du contrat de concession. ✚

✚ TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS ENGAGÉES EN 2022

NOMBRE D'OPÉRATIONS	46
NOMBRE DE COMMUNES	25
INVESTISSEMENT (€ HT)	4 842 306
PARTICIPATION D'ENEDIS, AU TITRE DE L'ARTICLE 8 (€)	1 997 013
PARTICIPATION D'ENEDIS, AU TITRE DE LA RÉSORPTION DU RÉSEAU NU À FORT RISQUE D'INCIDENTS (€)	300 000
PARTICIPATION DU SIGEIF (€)	1 251 929
PARTICIPATION DES COMMUNES OU AUTRES (€)	1 293 364
TOTAL (€ HT)	4 842 306
LONGUEUR DES LIGNES AÉRIENNES DÉPOSÉES (M)	15 817
LONGUEUR DES CANALISATIONS CONSTRUITES (M)	15 503
COÛT MOYEN D'ENFOUISSEMENT (€/M DÉPOSÉ)	306

UNE ENVELOPPE DE 4,84 MILLIONS D'EUROS

La commission de suivi de juin 2022 a adopté une enveloppe budgétaire prévisionnelle de 4 842 306 euros hors taxes, la participation du concessionnaire s'établissant à 2 297 013 euros : 1 997 013 euros, au titre de l'article 8, et 300 000 euros, au titre de la résorption du réseau nu à fort risque d'incidents. Le linéaire de lignes aériennes déposées est estimé à 15,8 km, soit un coût moyen de 306 euros le mètre linéaire, branchements des particuliers inclus.

En 2022, 46 nouvelles opérations ont été décidées, toutes sous maîtrise d'ouvrage complète du Sigeif.

Un programme spécifique est mené à Versailles, avec 4 opérations, pour un coût total de 245 000 euros hors taxes.

Le Syndicat coordonne ces travaux avec ceux de ses communes adhérentes et des établissements publics, répartis dans sept départements.

15,8 KM
de lignes
aériennes
enfouis

Les supports des lignes électriques aériennes accueillent généralement d'autres types de réseaux : éclairage public, avec ses lanternes, voire, plus proches du sol, des traverses horizontales supportant des câbles dédiés aux communications électroniques. L'effacement des lignes aériennes requiert donc une coordination avec l'ensemble des opérateurs en charge de ces ouvrages. Pour mener de manière souple et réactive ces différents programmes d'enfouissement et faciliter la coordination des travaux, le Sigeif s'est doté d'un ensemble d'accords-cadres à bons de commande, dont certains en groupement avec Enedis.

✦ SYNCOM, POUR SUIVRE EN TEMPS RÉEL LES TRAVAUX DE VOIRIE

Créée en 1993 par le Sigeif, le Sedif et le Sipperec, cette association regroupe 271 collectivités, adhérant directement ou via un EPCI ou un EPT, et propose des services de centralisation et de mutualisation de données liées aux travaux de voirie ou sur réseaux via un portail cartographique.

Depuis 2020, la présidence tournante est assurée par le représentant du Sigeif, **Éric Schindler**, délégué de la ville de Neuilly-sur-Seine.

Le site Internet de Syncom permet aux collectivités adhérentes de suivre en temps réel les travaux sur le domaine public, les déclarations de projet de travaux (DT) et les déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) émises sur leur territoire.

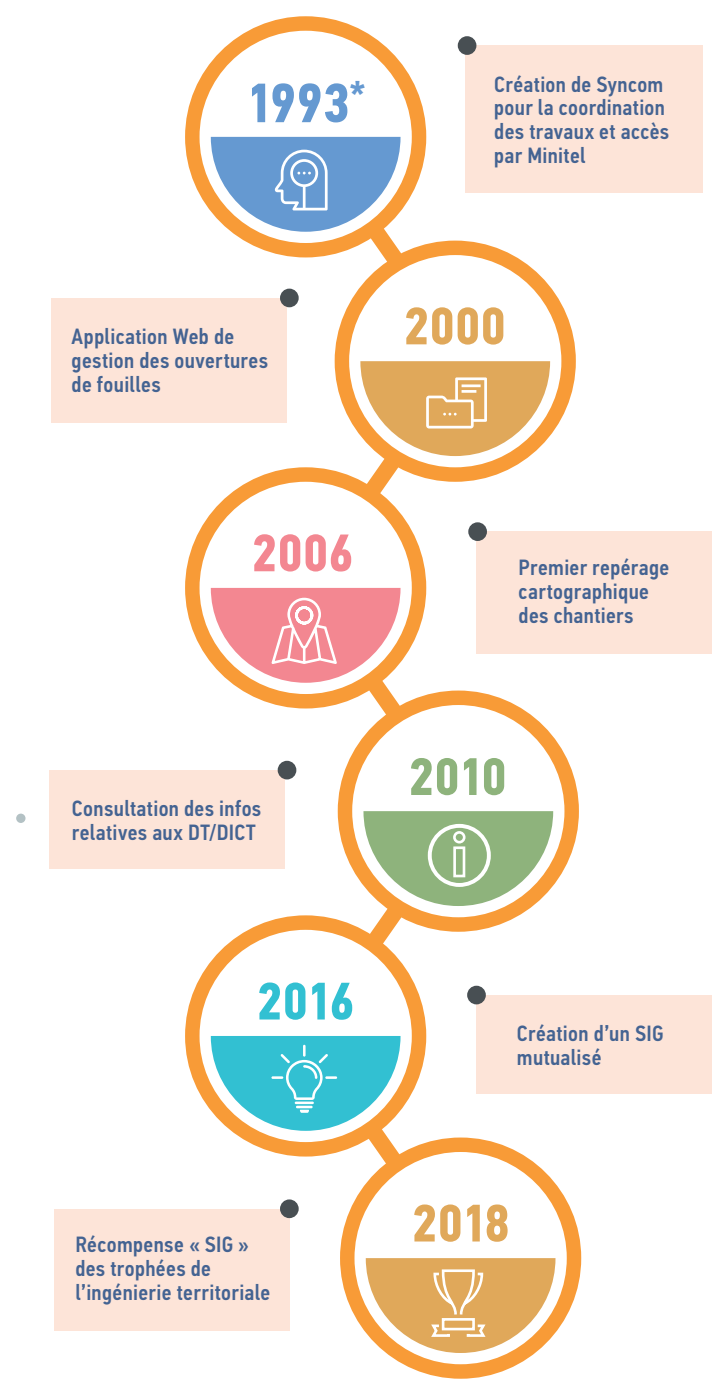
Ces informations proviennent des délégataires (Enedis, GRDF et Vedif, filiale de Veolia) et des syndicats intercommunaux membres de l'association, ainsi que de Protys, prestataire d'appui aux déclarations de travaux en ligne.

En 2022, environ 40 000 informations relatives aux chantiers, dont presque 20 000 DT ou DICT, ont été communiquées aux collectivités grâce au site Internet.

Par ailleurs, Syncom mutualise les fonds de plans topographiques de corps de rue entre collectivités et opérateurs de réseaux, ainsi que des données de caractérisation des enrobés (amiante et hydrocarbures aromatiques polycycliques) et des données « métiers » propres au domaine public (bornes incendie, mobilier urbain, végétation...).

Mis en œuvre via une plateforme informatique spécifique, ce nouveau service génère des économies chez les maîtres d'ouvrage et les exploitants de réseaux adhérents de l'association.

** Dès 1987, l'outil « coordination des travaux », intitulé Syncom, et accessible par le Minitel, est lancé à l'initiative de Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif, pour les communes membres du Syndicat. En 1993, les présidents du Sigeif, du Sedif et du Sipperec ont créé l'association Syncom pour étendre ce service aux territoires des trois syndicats.*



MEMBRES REPRÉSENTANT LE SIGEIF AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Éric SCHINDLER
NEUILLY-SUR-SEINE

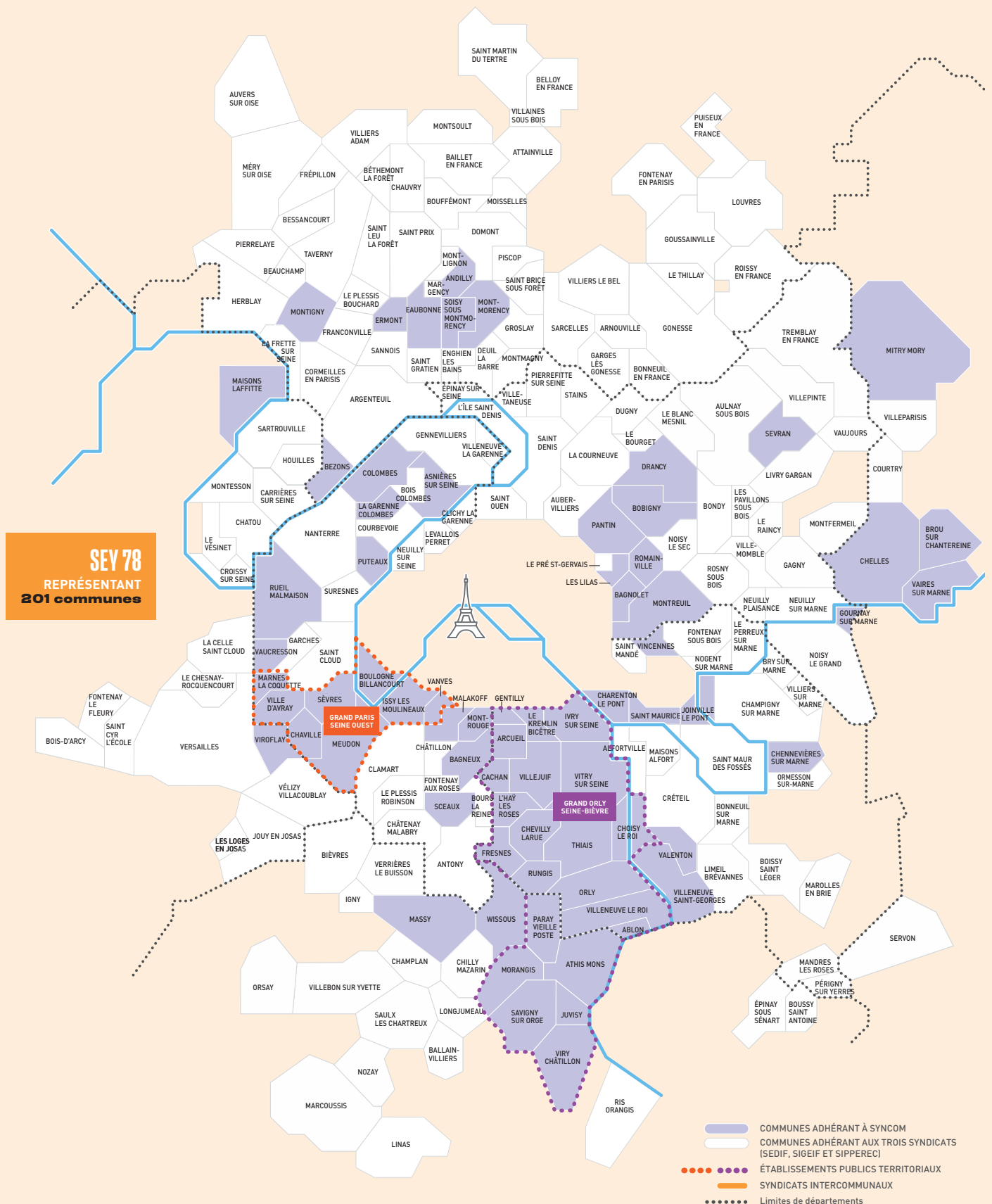
Walid BEN M'HENNI
NOISY-LE-GRAND

Tél. 01 44 13 92 44
contact@syncom.fr
www.syncom.fr



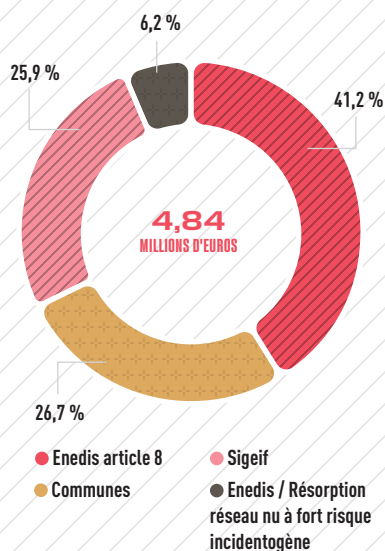
SYNCOM ET LE TERRITOIRE AU 31/12/2022

Au total, 271 collectivités ont bénéficié des services de l'association en 2022, par une adhésion directe ou celle de l'établissement public territorial (Grand Paris Seine Ouest, ou Grand-Orly Seine Bièvre), ou syndicat intercommunal (Sey 78) auquel elles sont rattachées.



+ FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU BT

PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2022



Ces marchés sont en général conclus pour quatre ans, au terme de consultations publiques. Au titre du programme prévisionnel des opérations engagées en 2022, toutes les opérations d'enfouissement des lignes électriques font l'objet d'une coordination.

15,8 KM DE LIGNES AÉRIENNES ENFOUIES

Suivant la spécificité de chaque opération, le financement des travaux est réparti entre les différents maîtres d'ouvrage : commune, Sigeif, et/ou communauté d'agglomération et maîtres d'ouvrage privés, tels Enedis ou les entreprises titulaires d'un contrat de partenariat public-privé (PPP).

En 2022, les opérations retenues totalisent 15,8 km de lignes aériennes multi-réseaux, pour un investissement représentant 11 millions d'euros hors taxes, dont : 4,84 millions d'euros pour le réseau électrique de distribution publique et 6,16 millions d'euros pour les autres réseaux.



4,84 millions d'euros
pour le réseau électrique de distribution publique

6,16 millions d'euros
pour les autres réseaux

+ UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR UNE MEILLEURE COORDINATION DES TRAVAUX

Enedis et le Sigeif ont signé une convention constitutive de groupement de commandes pour la coordination des études et des travaux de renouvellement et d'enfouissement des réseaux électriques. Un marché a été attribué en juin 2022. Quand des travaux se situent à l'intersection des emprises respectives du Syndicat et du gestionnaire de réseaux, une tranchée unique est réalisée par l'entreprise titulaire du marché groupé.

+ DÉVELOPPEMENT ET QUALITÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Sigeif contribue à la modernisation et à la sobriété énergétique de l'éclairage public des 66 collectivités adhérant à la compétence électricité. En 2022, son concours s'est élevé à un peu plus de 1,5 million d'euros, délivrés à 54 communes. Cette somme correspond à 11,3 % du montant hors taxes des travaux mandatés en 2021, soit 13,3 millions d'euros, contre 13 durant l'exercice précédent. La diminution de la contribution observée ces dernières années est liée au plafonnement à 4 euros par habitant, imposé par Enedis dans le cadre des négociations du contrat de concession signé en octobre 2019.



+ COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ

Les procédures d'enfouissement des réseaux de communications électroniques et l'utilisation des réseaux électriques comme supports sont encadrées par la loi.

+ MUTUALISATION DES TRAVAUX

En cas d'enfouissement de réseaux aériens d'électricité en présence d'appuis communs, tout opérateur de communications électroniques doit procéder au remplacement de la totalité de sa ligne aérienne, en utilisant la partie de la tranchée aménagée à cet effet par la collectivité ou le Syndicat. L'opérateur doit prendre à sa charge le coût du câblage correspondant, assorti d'une participation de 20 % du coût de la tranchée nécessaire à l'enfouissement de la ligne électrique et de la ligne de communications électroniques.



L'article L. 2224-35 du CGCT invite les parties – collectivité territoriale et opérateur – à établir une convention qui fixe les modalités de déploiement et d'occupation de l'ouvrage partagé, ainsi que les responsabilités, le régime de propriété et la participation financière de chacun.

+ APPUIS COMMUNS POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Un opérateur de réseau de communications électroniques peut utiliser des supports du réseau de distribution d'électricité comme « appuis communs ».

Conformément à l'article L. 45-9 du Code des postes et des communications électroniques, cette facilité est encadrée par l'article 3 du contrat de concession avec Enedis.

En pratique, une convention, le plus souvent tripartite, est conclue entre le Sigeif, Enedis et l'opérateur. Celui-ci peut alors déployer la fibre optique en utilisant les supports du réseau électrique, sous réserve de ne pas porter atteinte au bon fonctionnement du service public concédé.

Ces règles évitent ainsi tout déploiement « sauvage » et garantissent la possibilité, pour le Syndicat, de déposer ses lignes aériennes. +





ANNEXES

- + Membres du Comité d'administration.
- + Longueurs des réseaux de gaz et d'électricité et énergies acheminées.
- + Membres du groupement de commandes gaz.

MEMBRES DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES DU SIGEIF AU 31 DÉCEMBRE 2022

Délégué titulaire
Délégué suppléant

- ✚ **ALFORTVILLE**
Julien Boudin
Catherine de Rasilly
- ✚ **ANDILLY**
Cyril Debel
Philippe Feugère
- ✚ **ANTONY**
Maryse Lemmet
Lynda El Mezoued
- ✚ **ARCUEIL (1)**
Antoine Pelhuca
François Loscheider
- ✚ **ARGENTEUIL**
Jean-François Ploteau
Tania De Azevedo
- ✚ **ARNOUVILLE**
Alain Durand
Christophe Piegza
- ✚ **ASNIÈRES-SUR-SEINE**
Thomas Doublic
Frédéric Sitbon
- ✚ **ATTAINVILLE**
Didier Cubeau
Yves Citerne
- ✚ **AUBERVILLIERS**
Michel Hadji-Gavril
Pierre Sack
- ✚ **AULNAY-SOUS-BOIS**
Fouad El Kouradi
Daouda Sanogo
- ✚ **BAGNEUX**
Agnès Balseca
Farid Housni
- ✚ **BAGNOLET**
Édouard Denouel
Jean-Claude Oliva
- ✚ **BAILLET-EN-FRANCE**
Christiane Aknouche
Vincent Bryche
- ✚ **BALLAINVILLIERS (2)**
Jean-Arnaud Mormont
Marie-Claude Fargeot
- ✚ **BELLOY-EN-FRANCE**
Jean-Marie Bontemps
Aline Caron
- ✚ **BÉTHÉMONT-LA-FORÊT**
Didier Dagonet
Sophie Papon
- ✚ **BIÈVRES**
Paul Parent
Anne Pelletier-Le Barbier
- ✚ **LE BLANC-MESNIL**
Jean-Philippe Ranquet
Jacky Viltart
- ✚ **BOBIGNY**
Véronique Balhadère
Frédéric Fioletti
- ✚ **BOIS-COLOMBES**
Sylvie Mariaud
Jérémy Ribeyre
- ✚ **BOIS-D'ARCY**
Jérémy Demassiet
Christian Robieux
- ✚ **BOISSY-SAINT-LÉGER**
Évelyne Baumont
Thierry Vasse
- ✚ **BONDY**
Smaïla Camara
Alison Poncet
- ✚ **BONNEUIL-EN-FRANCE**
Claude Bonnet
Bernard Bregeat
- ✚ **BONNEUIL-SUR-MARNE**
Marouane Kadi
Mehdi Mebeida
- ✚ **BOUFFÉMONT**
Pascal Tessé
Joëlle Potier
- ✚ **BOULOGNE-BILLANCOURT**
Béatrice Belliard
Alain Mathioudakis
- ✚ **BOURG-LA-REINE**
Tristan Legendre
Cédric Nicolas
- ✚ **LE BOURGET**
Denis Desrumaux
Abderrazak Fadili
- ✚ **BOUSSY-SAINT-ANTOINE**
Nathalie Falguyrac
Christine Cotte
- ✚ **BROU-SUR-CHANTERERIE**
Frantz Edmond
Franck Fialho
- ✚ **BRY-SUR-MARNE**
Pierre Leclerc
Augustin Kunga
- ✚ **CACHAN (1)**
David Petiot
Thomas Kekenbosch
- ✚ **CARRIÈRES-SUR-SEINE**
Jean-Pierre Valentin
Florent Daniel
- ✚ **LA CELLE-SAINT-CLOUD**
Richard Lejeune
Jean-Christian Schnell
- ✚ **CHAMPLAN (2)**
Arthur Yoro
Antonio Alves Monteiro
- ✚ **CHARENTON-LE-PONT**
Marie-Hélène Magne
Aurélia Girard
- ✚ **CHÂTENAY-MALABRY**
Marc Feugère
Philippe Amram
- ✚ **CHÂTILLON**
Jean-Pierre Ferré
Marine Cavillon
- ✚ **CHATOU**
Vincent Grzeczkwicz
Emmanuel Loevenbruck
- ✚ **CHAUVRY**
Jacques Delaune
Olivier Robinot
- ✚ **CHAVILLE**
Jean-Jacques Guillet
Pierre Dubarry de la Salle
- ✚ **CHELLES**
Jacques Philippon
Christian Couturier
- ✚ **CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE**
Richard Della-Mussia
Didier Tremoureaux
- ✚ **LE CHESNAY-ROCQUENCOURT**
Frédéric Rospini-Clerici
Claude Jorio
- ✚ **CHEVILLY-LARUE (1)**
Laurent Taupin
Philippe Komorowski
- ✚ **CHILLY-MAZARIN**
Jean-Claude Deliancourt
Armando Sousa
- ✚ **CHOISY-LE-ROI (1)**
El Arbi Chirrane
Frédéric Druart
- ✚ **CLAMART**
Pierre Crespi
Yves Sérié
- ✚ **CLICHY-LA-GARENNE**
Sébastien Renault
Adrien Deudon
- ✚ **COLOMBES**
Nagète Maatougui
Perrine Tricard
- ✚ **COURBEVOIE**
Éric Cesari
Stéphanie Soares
- ✚ **LA COURNEUVE**
Bacar Soilihi
Dalila Aoudia
- ✚ **COURTRY**
Abdelouabe Chentouf
Dominique Davion
- ✚ **CRÉTEIL**
Jean-François Dufeu
Alain Dukan
- ✚ **CROISSY-SUR-SEINE**
Thierry Bonnet
Hanane Bengualou
- ✚ **DEUIL-LA-BARRE**
Béatrice Bringer
Alain Chabanel
- ✚ **DOMONT**
Jérôme Stemplewski
Éric Ponchard
- ✚ **DRANCY**
Jean-Luc Millard
Odette Mendes
- ✚ **DUGNY**
Dominique Gaulon
Paola Melica
- ✚ **EAUBONNE**
Quentin Dufour
Sylvaine Boussuard-Le Cren
- ✚ **ENGHIEN-LES-BAINS**
Georges Joly
Samuel Elong Ndamé
- ✚ **ÉPINAY-SOUS-SÉNART**
Emmanuel Gauvry
Khellaf Benidjer
- ✚ **ÉPINAY-SUR-SEINE**
Denis Redon
Ramej Kassamaly
- ✚ **ERMONT**
Didier Ledeur
Olivier Clément
- ✚ **FONTENAY-AUX-ROSES**
Despina Bekiari
Arnaud Bouclier
- ✚ **FONTENAY-EN-PARISIS**
Jack Auzannet
Jean-Yves Trottier
- ✚ **FONTENAY-LE-FLEURY**
Alain Sanson
Bruno Gaultier
- ✚ **FONTENAY-SOUS-BOIS**
Philippe Cornelis
Yoann Rispal
- ✚ **FRESNES (1)**
Marie Chavanon
Marie Leclerc-Bruant
- ✚ **GAGNY**
Michel Martinet
Jean-François Sambou
- ✚ **GARCHES**
Béatrice Bodin
Thierry Mari
- ✚ **LA GARENNE-COLOMBES**
Jean-François Dransart
Lauriane Teyssier (3)
- ✚ **GARGES-LÈS-GONESSE**
Ramzi Zinaoui
Panhavuth Hy
- ✚ **GENNEVILLIERS**
Jacques Briffault
Isabelle Massar
- ✚ **GENTILLY (1)**
Sébastien Leroux
Nadine Herrati
- ✚ **GONESSE**
Patrice Richard
Jean-Baptiste Barfety
- ✚ **GOUSSAINVILLE**
Pierre Recco
Sonia Yembou
- ✚ **GRAND PARIS SEINE OUEST (EPT)**
Florence de Pampelonne
Tiphaine Bonnier
- ✚ **GROSLAY**
Michaël Cavalieri
Célia Jousserand
- ✚ **L'HAY-LES-ROSES (1)**
Daniel Aubert
Pascal Lesselingue
- ✚ **IGNY**
Denis Privé
Olivier Jouhannet
- ✚ **L'ÎLE-SAINT-DENIS**
Séverine Delbosq
Stephen Lecourt
- ✚ **ISSY-LES-MOULINEAUX**
Arthur Khandjian
Tiphaine Bonnier
- ✚ **IVRY-SUR-SEINE (1)**
Clément Pecqueur
Nawel Hallaf Isambert
- ✚ **JOINVILLE-LE-PONT**
Laurent Ottavi
Corinne Fiorentino
- ✚ **JOUY-EN-JOSAS**
Jean-François Poursin
François Brejoux
- ✚ **LE KREMLIN-BICÈTRE (1)**
Catherine Fourcade
Geneviève Étienne
- ✚ **LEVALLOIS-PERRET**
Sophie Deschiens
Isabelle Coville
- ✚ **LES LILAS**
Christophe Paquis
Sander Cisinski
- ✚ **LIMEIL-BRÉVANNES**
Manuel Albuquerque
Kamel Nebbache
- ✚ **LINAS**
Patrice Langlois
Dominique David

- ✚ **LIVRY-GARGAN**
Jean-Claude Lafargue
Henri Carratala
- ✚ **LES-LOGES-EN-JOSAS**
Sylvie Perraud
Jean-Marie Gérard
- ✚ **LONGJUMEAU (2)**
Stéphane Delagneau
Bernard Xavier
- ✚ **LOUVRES**
Eddy Thoreau
Liliane Bouy
- ✚ **MAISONS-ALFORT**
Michel Herbillon
Thierry Barnoyer
- ✚ **MAISONS-LAFFITTE**
Claude Kopelianskis
Yann Quenot
- ✚ **MALAKOFF**
Dominique
Trichet-Allaire
Martin Vernant
- ✚ **MANDRES-LES-ROSES**
Yves Thoreau
Philippe Bouadjian
- ✚ **MARCOUSSIS (2)**
Olivier Thomas
Arlette Bourdelot
Sonia Roisin
(représente
Paris-Saclay)
- ✚ **MARGENCY**
Florence Ville-Vallée
Bernard Glenat
- ✚ **MARNES-LA-COQUETTE**
Jacques D'Allemagne
Liam Perrier
- ✚ **MAROLLES-EN-BRIE**
François Elie
Pauline Bohnert-Bisquert
- ✚ **MASSY (2)**
Hakim Soltani
Elisabeth Philippoteau
- ✚ **MEUDON**
Christophe Scheuer
Pierre Gentilhomme
- ✚ **MITRY-MORY**
Guy Daragon
Benoît Penez
- ✚ **MOISSELLES**
Guy Chemama
Annie Clemot
- ✚ **MONTESSON**
Pascal Giraud
Jean-Baptiste Baroni
- ✚ **MONTFERMEIL**
Malgorzata Dudek
Alain Schumacher
- ✚ **MONTLIGNON**
Alain Tsorba
Frédéric Beauvais
- ✚ **MONTMAGNY**
Mireille Benattar
Marie-Noëlle Floterrier
- ✚ **MONTMORENCY**
Jean-Pierre Daux
Émilie Angelo
- ✚ **MONTREUIL**
Yann Leroy
Dominique Attia
- ✚ **MONTROUGE**
Gwénola Rabier
Thomas Briet
- ✚ **MONTSOULT**
Joël Grisey
Jean-Paul Annau
- ✚ **MORANGIS (1)**
Robert Ally
Quynh Ngo
- ✚ **NANTERRE**
Clémence Lacot
Imed Azzouz
- ✚ **NEUILLY-PLAISANCE**
Mouhamet Touré
Serge Vallée
- ✚ **NEUILLY-SUR-SEINE**
Éric Schindler
Marc Warnod
- ✚ **NOGENT-SUR-MARNE**
Christophe Ippolito
Sébastien Eychenne
- ✚ **NOISY-LE-GRAND**
Walid Ben M'Henni
Antoine Pirulli
- ✚ **NOISY-LE-SEC**
Baptiste Gerbier
Jean-Luc Le Coroller
- ✚ **NOZAY (2)**
Christian Fournès
Catherine Marlière
- ✚ **ORLY (1)**
Frank-Éric Baum
Jean-François Chazottes
- ✚ **ORMESSON-SUR-MARNE**
Marie-Christine Ségui
Guy Martin
- ✚ **ORSAY (2)**
Pierre Chazan
Philippe Escande
- ✚ **PANTIN**
Christine Lehembre
En cours de désignation (4)
- ✚ **LES-PAVILLONS-SOUS-BOIS**
Serge Carbonnelle
Thérèse Houet
- ✚ **PÉRIGNY-SUR-YVERRES**
Gérard Brun
Gilles Trouvé
- ✚ **LE PERREUX-SUR-MARNE**
Éric Couture
Marie Branes
- ✚ **PIERREFITTE-SUR-SEINE**
Dominique Carré
Franck Petrose
- ✚ **PISCOP**
Dominique Tintillier
Elias Sempere
- ✚ **LE PLESSIS-ROBINSON**
Bernard Foisy
Benoît Blot
- ✚ **LE PRÉ-SAINT-GERVAIS**
Jean-Abel Pecault
Clauthilde Choffrut
- ✚ **PUISEUX-EN-FRANCE**
Jean-Jacques Perchat
Georges Birba
- ✚ **PUTEAUX**
Joëlle Ceccaldi-Raynaud
Bernard Gahnassia
- ✚ **LE RAINCY**
Jean-Michel Genestier
Didier Belot
- ✚ **ROISSY-EN-FRANCE**
Pierre Cottin
François Carrette
- ✚ **ROMAINVILLE**
Marc Elfassy
Lennie Nicolle
- ✚ **ROSNY-SOUS-BOIS**
Patricia Vavassori
Khadija Chajid
- ✚ **RUEIL-MALMAISON**
Philippe Langlois
D'Estaintot
Michelle Garry
- ✚ **RUNGIS (1)**
Patrick Leroy
Antoine Morelli
- ✚ **SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT**
Isaac Barchichat
Pierre Lapert
- ✚ **SAINT-CLOUD**
Éric Berdoati
Olivier Berthet
- ✚ **SAINT-CYR-L'ÉCOLE**
Isidro Dantas
Jessica Bullier
- ✚ **SAINT-DENIS**
Laurent Monnet
Antoine Mokrane
- ✚ **SAINT-GRATIEN**
Claude Briquet
Patricia Louise
- ✚ **SAINT-MANDÉ**
Tiffany Culang
Frédéric Bianchi
- ✚ **SAINT-MARTIN-DU-TERTRE**
Thierry Pichery
David Deleage
- ✚ **SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS**
Philippe Cipriano
Henri Pettei
- ✚ **SAINT-AURICE**
Robert Archambault
Michel Budakci
- ✚ **SAINT-OUEN-SUR-SEINE**
Sabrina Decanton
Florent Sevin
- ✚ **SANNOIS**
Claude Williot
François Fabre
- ✚ **SARCELLES**
Saïd Rahmani
Anissat Djounaid
- ✚ **SAULX-LES-CHARTREUX (2)**
Robert Collignon
Christian Auger
- ✚ **SCEAUX**
Philippe Tastes
Théophile Touny
- ✚ **SERVON**
Marcel Villaça
Joël Bigot
- ✚ **SEVRAN**
Najat Mabchour
Ludovic Jacquart
- ✚ **SÈVRES**
Jean-Pierre Fortin
Frank-Éric Morel
- ✚ **SOISY-SOUS-MONTMORENCY**
François About
Michel Verna
- ✚ **STAINS**
Abdelhak Ali Khodja
Abdelkarim Zeggar
- ✚ **SURESNES**
Amirouche Laïdi
Jean-Marc Lember
- ✚ **THIAIS (1)**
Sébastien
Curlier-Andrade
Alexandre Caussignac
- ✚ **LE THILLAY**
Christian Chochois
Daniel Charpentier
- ✚ **TREMBLAY-EN-FRANCE**
Mohamed Ghodbane
Michel Bodart
- ✚ **VAIRES-SUR-MARNE**
François Broché
Jean-Luc Cochez
- ✚ **VAL PARISIS (CA)**
Sandra Billet
Yannick Boëdec
- ✚ **VALLÉE DE L'OISE ET DES 3 FORÊTS (CC)**
Sébastien Poniatowski
Didier Dagonet
- ✚ **VANVES**
Bernard Gauducheau
Rami Daoudi
- ✚ **VAUCRESSON**
Laurent Prael
Catherine Bloch
- ✚ **VAUJOURS**
Dominique Bailly
El Ouahhab Arbaoui
- ✚ **VÉLIZY-VILLACOUBLAY**
Pascal Thévenot
Pierre Testu
- ✚ **VERRIÈRES-LE-BUISSON (2)**
Jean-Louis Delort
Christine Lagorce
- ✚ **VERSAILLES**
Martine Schmit
François Darchis
- ✚ **LE VÉSINET**
Bernard Mandagaran
Patrick Vidal
- ✚ **VILLAINES-SOUS-BOIS**
François Volovik
Philippe Dupe
- ✚ **VILLE-D'AVRAY**
Pierre Chevalier
Jean-Hervé Léger
- ✚ **VILLEBON-SUR-YVETTE (2)**
Jacques Fantou
Monique Bert
- ✚ **VILLEJUIF (1)**
Natalie Gandais
Kevin Parra-Ramirez
- ✚ **VILLEMOMBLE**
Alain Fitamant
Guy Rolland
- ✚ **VILLENEUVE-LA-GARENNE**
Frédéric Rarchaert
Mohamed Amaghar
- ✚ **VILLEPARISIS**
Gabriel Greze
Stéphane Pavillon
- ✚ **VILLEPINTE**
Robert Beaudeau
Jacques Pourpoint
- ✚ **VILLETANEUSE**
Hassanatu Bah
Majide Ammad
- ✚ **VILLIERS-ADAM**
Guillaume Léger
Chrystelle Lelong
- ✚ **VILLIERS-LE-BEL**
Daniel Auguste
Pierre Lalisse
- ✚ **VINCENNES**
Mathieu Beaufrère
Alexis Micon
- ✚ **VIROFLAY**
Jane-Marie Hermann
Jean-Michel Issakidis
- ✚ **VITRY-SUR-SEINE (1)**
Kaled Ben-Mohamed
Ludovic Lecomte
- ✚ **WISSOUS (2)**
Jean-Luc Touly
Régis Champ

(1) L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est adhérent au Sigeif, pour la compétence gaz, sur les territoires des communes d'Arcueil, de Cachan, de Chevilly-Larue, de Choisy-le-Roi, de Fresnes, de Gentilly, de L'Haÿ-les-Roses, d'Ivry-sur-Seine, du Kremlin-Bicêtre, d'Orly, de Rungis, de Thiais, de Villejuif, de Vitry-sur-Seine, et pour la compétence gaz et électricité, sur le territoire de la commune de Morangis.

(2) La CA Paris-Saclay représente les communes de Ballainvilliers, Champlan, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Nozay, Orsay, Saulx-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette, Wissous, au sein du Comité d'administration du Sigeif pour la compétence électricité.

(3) Remplacée par Amanda Houisse le 27/03/2023.

(4) Nacime Amimar élu le 16/03/2023.



ÉLECTRICITÉ

Longueur des canalisations et énergie acheminée dans les communes adhérentes du Sigeif.

ÉNERGIE ACHEMINÉE [EN GWH]

	POPULATION AU 31.12.2022	LONGUEUR DES CANALISATIONS (EN M)		2022			2021		
		2022	2021	NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*	DONT OFFRES DE MARCHÉ**	NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*	DONT OFFRES DE MARCHÉ**
SEINE-ET-MARNE									
BROU-SUR-CHANTEREINE	4 900	25 236	24 519	2 446	12	8	2 356	12,6	8,3
CHELLES	54 691	352 951	350 183	26 120	196	136	25 935	206,9	143,7
COURTRY	6 696	60 134	59 007	3 010	22,8	12,1	2 969	24,4	13,1
MITRY-MORY***	8 285	140 107	139 912	3 749	118,3	110,1	3 742	123,2	114,3
SERVON	3 359	68 508	68 381	1 804	28,1	22,5	1 805	30,2	23,9
VAIRES-SUR-MARNE	13 450	72 845	72 446	6 727	39,4	25,3	6 540	43,1	27,7
VILLEPARISIS	26 797	141 300	140 796	12 460	85,9	56,0	12 252	93,3	60
TOTAL	118 178	861 081	855 223	56 316	502,6	370	55 599	533,8	391

YVELINES									
BOIS-D'ARCY	15 184	118 255	117 353	7 956	65,8	50,7	7 758	70,8	55
CARRIÈRES-SUR-SEINE	15 335	109 798	108 809	7 023	45,6	26,3	6 940	49,6	28,2
LA CELLE-SAINT-CLOUD	20 889	130 019	130 092	10 098	46,7	27,4	10 129	50	28,5
CHATOU	30 190	182 830	181 352	15 966	86,3	51,3	15 840	95	56,3
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	31 707	163 744	163 057	18 451	128,5	94,9	18 326	134,6	97,6
CROISSY-SUR-SEINE	10 624	81 077	80 462	5 815	61,3	43,8	5 774	68,3	48,7
FONTENAY-LE-FLEURY	13 682	66 909	66 806	7 331	28,9	16	7 253	31,7	19
JOUY-EN-JOSAS	8 149	72 492	72 199	3 415	51	39,4	3 431	48,8	36,3
LES LOGES-EN-JOSAS	1 727	22 111	21 936	770	11,9	8,9	747	12,1	8,9
MAISONS-LAFFITTE	23 700	148 780	148 019	13 930	83,2	51,6	13 698	88,2	54,4
MONTESSON	15 076	112 322	111 893	7 297	59,8	38	7 133	65,7	41,4
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	21 244	135 036	131 743	11 547	92,4	73,1	11 098	98,3	77,9
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	23 020	178 064	176 565	11 910	299,8	278,9	11 931	303,5	281,8
VERSAILLES	85 474	455 639	458 561	50 155	318	228,8	49 718	335,1	240
LE VÉSINET	16 108	128 659	128 185	8 950	55,4	32,4	8 633	58,6	33,6
VIROFLAY	17 089	77 800	78 286	8 958	46,7	28,1	8 826	49,9	30,1
TOTAL	349 198	2 183 536	2 175 320	189 549	1 481,3	1 089,7	187 235	1 560,4	1 137,6

ESSONNE									
BALLAINVILLIERS	4 711	58 660	57 629	2 346	21,6	15,3	2 194	23,2	16,5
BIÈVRES	4 873	63 934	62 946	2 557	36,9	28,7	2 516	37,9	28,6
CHAMPLAN	2 788	50 136	50 007	1 325	30	25,8	1 308	31,4	26,8
ÉPINAY-SOUS-SÉNART	12 280	61 930	61 867	4 840	24,8	18,3	4 895	25,2	18,3
LONGJUMEAU	21 242	126 283	125 142	11 016	76,4	53,6	10 712	83,8	58,5
MARCOUSSIS	8 398	113 702	113 097	4 139	71,4	55,3	4 079	75,3	58
MASSY	50 844	357 369	352 138	28 143	284,5	241,7	27 470	294,4	247,7
MORANGIS	13 215	118 673	118 514	6 821	67,2	48,3	6 587	74,2	54
NOZAY	4 563	41 378	41 184	2 097	14,1	7	2 099	15,5	7,7
ORSAY	15 890	167 119	161 449	9 008	140,1	114,2	8 917	142,2	113,9
SAULX-LES-CHARTREUX	6 650	57 314	56 553	3 294	30,8	19,7	3 164	32,7	20,7
VERRIÈRES-LE-BUISSON	14 931	118 476	117 667	7 411	61,3	31	7 441	67,5	35,1
VILLEBON-SUR-YVETTE	10 573	132 456	132 494	5 762	84,8	69,2	5 700	91,6	74,9
WISSOUS	7 134	97 716	96 354	3 909	106	93,5	3 925	89,3	76,1
TOTAL	178 092	1 565 146	1 545 042	92 668	1 050	821,6	91 007	1 084	836,6



ÉNERGIE ACHEMINÉE [EN GWH]

	POPULATION AU 31.12.2022	LONGUEUR DES CANALISATIONS (EN M)		2022			2021		
		2022	2021	NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*	DONT OFFRES DE MARCHÉ **	NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*	DONT OFFRES DE MARCHÉ **
HAUTS-DE-SEINE									
CHAVILLE	20 830	84 314	84 695	11 337	52,3	29,8	11 215	56,5	32,4
GARCHES	17 960	110 558	109 744	10 197	60,3	35,8	10 052	64,3	37,5
MARNES-LA-COQUETTE	1 815	20 303	20 135	856	10	7,4	849	10,5	7,7
MEUDON	46 517	239 858	238 447	25 850	170,3	123,6	25 448	175,9	125
RUEIL-MALMAISON	79 713	482 852	480 248	45 662	374,4	270,1	43 952	403	288,3
SAINT-CLOUD	30 115	176 889	177 568	17 128	141,8	104	16 997	150,3	108,7
SÈVRES	23 472	112 154	111 285	12 269	84,2	58,4	12 241	90,9	62,9
VAUCRESSON	8 941	75 784	76 678	4 597	30,2	18,2	4 615	32,7	19,7
VILLE-D'AVRAY	11 170	51 972	51 630	6 338	27,6	15,1	6 245	29,9	15,9
TOTAL	240 533	1 354 684	1 350 431	134 234	951,2	662,5	131 614	1 014,0	698,2
SEINE-SAINT-DENIS									
AULNAY-SOUS-BOIS	86 873	468 090	465 698	34 848	302,6	236,6	34 711	310,6	240
LE BLANC-MESNIL	58 116	250 935	247 235	24 931	174,7	130,6	23 798	184,1	137,5
GAGNY	39 817	180 779	178 938	19 102	92,6	52,8	18 451	99,3	57,9
LIVRY-GARGAN	45 818	217 030	214 916	22 883	128,5	82,1	22 346	137,2	86
MONTFERMEIL	28 141	149 684	149 072	11 208	77,5	49	11 002	84,4	54,4
NEUILLY-PLAISANCE	21 059	134 755	134 012	10 882	63,5	37,3	10 688	69	40,2
NOISY-LE-GRAND	69 352	412 778	407 890	36 551	348,7	268,4	35 168	368,3	280,6
LE RAINCY	14 949	78 983	78 276	8 756	49,3	29,8	8 616	53,8	32,5
SEVRAN	51 957	211 744	209 720	19 977	114,9	77,7	19 948	127	87,3
TREMBLAY-EN-FRANCE	36 653	370 855	366 008	17 015	217	180,6	16 696	222,6	183,2
VAUJOURS	7 283	51 168	51 411	3 519	73,1	64,7	3 486	79,4	70,7
VILLEPINTE	38 283	233 663	231 312	15 573	158,6	125,5	15 168	160	124,1
TOTAL	498 301	2 760 465	2 734 487	225 245	1 800,9	1 335,2	220 078	1 895,8	1 394,5
VAL-DE-MARNE									
BOISSY-SAINT-LÉGER	17 345	90 412	89 995	8 119	53,9	37,4	8 057	57,7	40,2
CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE	18 115	158 337	156 750	9 857	78,3	55,7	9 720	84,2	60,2
LIMEIL-BRÉVANNES	28 391	148 158	146 061	12 000	87,6	59,5	11 967	94,1	63,5
MANDRES-LES-ROSES	4 836	52 369	52 196	2 200	20,5	11,5	2 189	22,8	12,4
MAROLLES-EN-BRIE	4 844	59 838	59 744	2 094	27,2	12,3	2 088	31,7	14,4
ORMESSON-SUR-MARNE	10 611	90 282	88 891	4 809	35	17,3	4 656	38,3	19,7
PÉRIGNY-SUR-YERRES	2 740	30 866	29 992	1 232	11,7	6,7	1 220	12,6	7,1
TOTAL	86 882	630 263	623 620	40 311	314,2	200,5	39 897	341,4	217,4
VAL-D'OISE									
MARGENCY	2 877	18 969	18 788	1 418	8,7	3,9	1 413	9,8	4,7
TOTAL	2 877	18 969	18 788	1 418	8,7	3,9	1 413	9,8	4,7
TOTAL	1 474 061	9 374 143	9 302 911	739 764	6 109	4 483,4	726 843	6 439,3	4 680

* Le total regroupe l'énergie acheminée pour tous les types de clients : les clients BT ≤ 36 kVA, les clients BT ≥ 36 kVA et les clients HTA (industriels) d'Enedis, et les clients ayant souscrit une offre de marché auprès du fournisseur de leur choix.

** Valeurs calculées par les services du Sigeif.

*** Est exclue la partie du territoire de Mitry-Mory exploitée par la régie municipale de cette commune.

Longueur des canalisations et énergie acheminée dans les communes adhérentes du Sigeif.

		ÉNERGIE ACHEMINÉE [EN GWH]					
		2022				2021	
	POPULATION AU 31/12/2022	LONGUEUR DES CANALISATIONS (EN M)		NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*	NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*
		2022	2021				
SEINE-ET-MARNE							
BROU-SUR-CHANTEREINE	4 900	10 618	10 628	948	22,8	958	28,1
CHELLES	54 691	146 677	146 678	12 591	208	12 808	264,6
COURTRY	6 696	20 472	20 202	1 146	19,6	1 147	24,1
MITRY-MORY	20 713	74 844	74 397	5 085	152,1	5 131	174,3
SERVON	3 359	21 536	21 299	853	44,8	862	40,6
VAIRES-SUR-MARNE	13 450	34 309	34 610	3 348	59,9	3 297	71,8
VILLEPARISIS	26 797	57 918	58 552	5 164	85	5 161	103,6
TOTAL	130 606	366 374	366 366	29 135	592	29 364	707
YVELINES							
BOIS-D'ARCY	15 184	39 485	38 886	3 755	77,2	3 712	91,8
CARRIÈRES-SUR-SEINE	15 335	33 262	33 305	3 211	46,1	3 248	61,7
LA CELLE-SAINT-CLOUD	20 889	60 205	59 563	4 801	124,6	4 929	154,5
CHATOU	30 190	67 971	67 511	6 944	125,6	6 973	159,1
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	31 707	57 573	57 538	6 346	117,5	6 472	144,4
CROISSY-SUR-SEINE	10 624	33 752	33 742	2 597	73,5	2 585	89,8
FONTENAY-LE-FLEURY	13 682	23 903	23 921	2 555	94,8	2 597	112,1
JOUY-EN-JOSAS	8 149	23 277	23 278	1 373	55,1	1 398	66,2
LES LOGES-EN-JOSAS	1 727	9 119	9 117	404	13,1	408	17,2
MAISONS-LAFFITTE	23 700	67 266	67 085	5 397	135,3	5 357	165,6
MONTESSON	15 076	41 310	42 244	3 245	58,2	3 255	76,3
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	21 244	42 371	42 372	4 081	88,2	4 108	107
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	23 020	45 767	45 845	3 427	75,8	3 596	97,4
VERSAILLES	85 474	150 478	150 794	19 294	465,7	19 688	566,4
LE VÉSINET	16 108	67 104	67 232	4 007	117,4	4 006	146,3
VIROFLAY	17 089	36 201	36 115	4 246	84,6	4 223	106,1
TOTAL	349 198	799 042	798 548	75 683	1 753	76 555	2 162
ESSONNE							
BALLAINVILLIERS	4 711	19 221	18 833	1 038	21	1 005	26,7
BIÈVRES	4 873	21 813	21 226	1 115	23,3	1 091	31,2
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	8 057	20 034	19 645	1 437	38,6	1 458	47,5
CHAMPLAN	2 788	14 177	14 077	559	30,2	564	37,2
CHILLY-MAZARIN	20 050	41 974	41 524	3 482	110	3 550	136,8
ÉPINAY-SOUS-SÉNART	12 280	20 433	20 448	3 000	32,3	3 094	46,9
IGNY	10 487	36 453	35 985	2 695	46,1	2 712	59,4
LINAS	6 913	23 797	23 798	1 127	21,8	1 115	25,4
LONGJUMEAU	21 242	46 387	47 054	5 042	102,5	5 059	125,3
MARCOUSSIS	8 398	31 083	31 088	1 639	62,8	1 638	71,2
MASSY	50 844	72 363	71 793	8 596	164,8	8 873	174,9
MORANGIS	13 215	42 683	42 496	2 744	67,8	2 700	80,4
NOZAY	4 563	18 826	18 826	1 126	25,5	1 126	32,6
ORSAY	15 890	58 721	58 336	3 396	131,7	3 418	160,2
SAULX-LES-CHARTREUX	6 650	21 668	21 643	947	19,2	874	23,1
VERRIÈRES-LE-BUISSON	14 931	47 437	47 671	3 075	67,2	3 092	85,5
VILLEBON-SUR-YVETTE	10 573	38 268	38 000	1 831	59,9	1 836	76,1
WISSOUS	7 134	29 112	29 235	1 294	61,6	1 296	68,3
TOTAL	223 599	604 449	601 678	44 133	1 086	44 501	1 308

Longueur des canalisations et énergie acheminée dans les communes adhérentes du Sigeif.

	POPULATION AU 31/12/2022	LONGUEUR DESCANALISATIONS (EN M)		ÉNERGIE ACHEMINÉE [EN GWH]		NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*		
				2022	2021			2022	2021
		2022	2021	NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*			NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*
HAUTS-DE-SEINE									
ANTONY	63 639	132 650	131 872	13 573	254,2	13 707	319,6		
ASNIÈRES-SUR-SEINE	88 672	91 166	91 582	17 446	315,9	17 724	382		
BAGNEUX	42 122	51 502	52 172	10 988	153,7	11 244	196,5		
BOIS-COLOMBES	29 817	40 465	40 561	6 766	126,1	6 883	157,8		
BOULOGNE-BILLANCOURT	122 162	89 130	89 113	17 457	458,7	17 995	564,5		
BOURG-LA-REINE	21 291	34 468	34 073	4 406	93,1	4 415	115,4		
CHÂTENAY-MALABRY	34 748	60 899	60 833	8 295	162,8	8 457	204,5		
CHÂTILLON	36 688	45 315	45 760	6 981	162,2	7 052	180,9		
CHAVILLE	20 830	37 333	37 216	4 393	111,8	4 447	136,4		
CLAMART	53 740	10 6143	106 314	15 397	288,4	15 378	352,5		
CLICHY	63 166	39 341	39 342	9 195	94,8	9 488	112,7		
COLOMBES	87 328	126 060	125 957	20 615	384,7	20 931	475,2		
COURBEVOIE	82 701	57 609	59 071	10 493	288,5	10 737	399,8		
FONTENAY-AUX-ROSES	25 389	40 157	40 632	5 378	137,5	5 517	172,4		
GARCHES	17 960	40 408	40 425	3 523	126,5	3 568	157,4		
LA GARENNE-COLOMBES	29 890	34 598	34 687	5 446	101,4	5 544	123,6		
GENNEVILLIERS	50 096	82 439	82 697	13 141	275,9	13 310	304,6		
ISSY-LES-MOULINEAUX	68 641	62 952	62 953	9 861	178,2	10 058	215,4		
LEVALLOIS-PERRET	67 809	35 468	35 716	8 284	114,5	8 466	139,8		
MALAKOFF	31 412	44 155	44 252	7 600	130,5	7 793	163,3		
MARNES-LA-COQUETTE	1 815	9 774	9 780	512	16,3	514	21,2		
MEUDON	46 517	79 240	7 999	10 077	176,5	10 290	220,1		
MONTROUGE	48 174	43 221	43 223	9 257	181,1	9 482	222,3		
NANTERRE	96 402	127 277	127 312	20 558	536,9	21 083	630,6		
NEUILLY-SUR-SEINE	60 411	58 752	59 245	9 948	406,4	10 249	487,8		
LE PLESSIS-ROBINSON	29 719	42 929	43 093	5 397	133,7	5 509	168,5		
PUTEAUX	44 275	32 357	32 307	6 758	141,2	6 952	171,5		
RUEIL-MALMAISON	79 713	147 320	146 559	16 603	382,5	16 849	467,9		
SAINT-CLOUD	30 115	57 649	58 090	5 021	186,5	5 158	232,5		
SCEAUX	20 721	43 480	43 250	4 300	115,8	4 259	143,9		
SÈVRES	23 472	47 197	47 276	4 993	117,9	5 079	151,3		
SURESNES	49 992	55 395	55 549	9 268	145,2	9 443	184,9		
VANVES	28 157	25 509	26 597	5 032	104,9	5 122	126,2		
VAUCRESSON	8 941	30 801	30 811	1 828	67	1 859	82,9		
VILLE-D'AVRAY	11 170	21 199	21 277	1 965	76,6	2 015	95,1		
VILLENEUVE-LA-GARENNE	24 670	33 067	33 013	6 196	109	6 264	138,1		
TOTAL	1 642 365	2 107 426	2 111 809	316 951	8 857	322 841	8 419		

SEINE-SAINT-DENIS							
AUBERVILLIERS	89 559	84 045	83 975	15 530	300,5	15 855	368,1
AULNAY-SOUS-BOIS	86 873	173 966	173 426	20 950	443,3	21 244	538,9
BAGNOLET	38 571	40 021	39 695	7 956	139,7	8 065	204,8
LE BLANC-MESNIL	58 116	111 167	111 452	14 665	193,1	14 630	237,6
BOBIGNY	55 066	73 969	74 423	10 775	145,2	11 024	187,9
BONDY	53 509	81 414	82 095	13 289	189,7	13 492	229,6
LE BOURGET	15 695	25 955	26 064	2 896	68,8	2 936	79,6
LA COURNEUVE	46 951	55 964	56 080	6 890	195,3	6 985	231,1
DRANCY	71 535	125 924	12 4871	17 331	238,7	17 570	320
DUGNY	11 232	17 823	18 278	2 644	64,5	2 675	72,7

		ÉNERGIE ACHEMINÉE [EN GWH]					
		2022				2021	
	POPULATION AU 31/12/2022	LONGUEUR DES CANALISATIONS (EN M)		NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*	NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*
		2022	2021				
SEINE-SAINT-DENIS (suite)							
ÉPINAY-SUR-SEINE	54 569	71 897	72 071	12 409	200,9	12 706	251,9
GAGNY	39 817	97 961	97 945	10 579	167,2	10 698	210
L'ÎLE-SAINT-DENIS	8 665	9 943	9 800	1 683	25,9	1 702	31,4
LES LILAS	23 396	24 075	24 035	4 738	87	4 854	105
LIVRY-GARGAN	45 818	100 189	100 777	10 281	187,3	10 301	230,8
MONTFERMEIL	28 141	63 506	63 403	5 492	106,7	5 490	134
MONTREUIL	111 954	142 077	142 046	24 373	439,1	24 752	543,1
NEUILLY-PLAISANCE	21 059	46 531	45 956	4 674	85,3	4 693	104,8
NOISY-LE-GRAND	69 352	112 874	112 511	11 420	239,1	11 277	283,8
NOISY-LE-SEC	45 156	68 481	68 117	11 716	186,0	11 872	225,5
PANTIN	60 597	56 026	55 537	12 495	261,7	12 780	306,2
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	24 003	52 635	51 302	5 808	100,1	5 764	124,9
PIERREFITTE-SUR-SEINE	31 393	48 613	48 450	5 871	95,8	5 939	114,8
LE PRÉ-SAINT-GERVAIS	17 342	15 163	15 510	3 683	58,1	3 760	69,3
LE RAINCY	14 949	36 570	36 557	3 795	82,4	3 805	99,7
ROMAINVILLE	31 554	43 462	44 380	6 738	152	6 821	179,7
ROSNY-SOUS-BOIS	45 622	69 605	69 733	9 207	150,9	9 363	187,4
SAINT-DENIS	114 027	120 556	120 732	15 937	266,5	16 185	327,3
SAINT-OUEN-SUR-SEINE	51 656	54 921	55 335	10 160	160,5	10 413	218,9
SEVRAN	51 957	79 688	79 200	9 192	161,7	9 390	204,3
STAINS	39 277	67 549	67 635	8 679	149,1	8 798	193,1
TREMBLAY-EN-FRANCE	36 653	107 407	107 399	6 633	125,5	6 672	163,2
VAUJOURS	7 283	18 162	17 843	1 211	25,2	1 195	31,5
VILLEMOMBLE	30 763	68 959	68 668	7 804	147,3	7 890	183,6
VILLEPINTE	38 283	80 666	80 383	6 337	135,3	6 186	154,6
VILLETANEUSE	13 513	22 712	22 416	3 234	59,6	3 202	71
TOTAL	1 583 906	2 470 457	2 468 100	327 075	5 835	330 984	7 220
VAL-DE-MARNE							
ALFORTVILLE	45 317	52 042	52 255	9 316	129,7	9 486	159,5
ARCUEIL	21 962	39 798	40 158	5 695	82,2	5 759	114,6
BOISSY-SAINT-LÉGER	17 345	37 751	37 762	3 256	74,6	3 284	92,7
BONNEUIL-SUR-MARNE	18 488	41 553	41 507	3 952	110,2	4 046	124,4
BRY-SUR-MARNE	17 796	42 589	42 588	3 368	85,1	3 376	100,4
CACHAN	30 492	46 466	46 347	6 753	99,8	6 838	128,1
CHARENTON-LE-PONT	29 842	25 912	25 913	4 909	99,6	5 066	122,5
CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE	18 115	48 641	48 552	4 064	121,6	4 000	150
CHEVILLY-LARUE	20 447	32 014	32 117	3 444	49	3 498	63
CHOISY-LE-ROI	46 466	62 187	62 109	8 867	128,7	9 056	159,4
CRÉTEIL	92 984	115 927	116 213	14 853	326,3	15 176	433
FONTENAY-SOUS-BOIS	51 807	78 258	78 341	10 709	181,7	10 824	227,3
FRESNES	28 679	43 060	43 122	4 809	132,7	4 958	163
GENTILLY	18 950	23 559	23 476	5 174	45,3	5 242	56,7
L'HAY-LES-ROSES	31 847	60 309	60 534	7 006	83,8	7 152	109,1
IVRY-SUR-SEINE	64 248	74 481	74 401	12 399	306,4	12 727	397,3
JOINVILLE-LE-PONT	19 278	38 859	38 881	4 297	81,5	4 347	104,4
LE KREMLIN-BICÊTRE	24 642	24 353	24 393	5 063	87,4	5 121	111,8
LIMEIL-BRÉVANNES	28 391	43 027	42 885	3 704	98,8	3 773	119,1

Longueur des canalisations et énergie acheminée dans les communes adhérentes du Sigeif.

		ÉNERGIE ACHEMINÉE [EN GWH]					
		2022				2021	
	POPULATION AU 31/12/2022	LONGUEUR DESCANALISATIONS (EN M)		NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*	NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*
		2022	2021				
VAL-DE-MARNE (suite)							
MAISONS-ALFORT	57 944	84 967	84 733	12 628	173,3	12 921	211,2
MANDRES-LES-ROSES	4 836	19 136	19 136	732	17,4	734	23
MAROLLES-EN-BRIE	4 844	12 254	12 287	249	8,6	252	9,2
NOGENT-SUR-MARNE	33 820	49 528	50 147	6 377	150,4	6 477	183,8
ORLY	24 526	45 977	46 066	4 376	75,5	4 551	109,6
ORMESSON-SUR-MARNE	10 611	33 973	33 759	2 247	40,3	2 133	48,9
PÉRIGNY	2 740	7 531	7 543	424	6,7	423	8,9
LE PERREUX-SUR-MARNE	33 981	75 403	75 573	8 329	147,2	8 387	185,5
RUNGIS	5 673	28 524	28 568	1 219	41,8	1 227	68,2
SAINT-MANDÉ	22 191	20 311	20 395	4 288	96,9	4 400	123,9
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	75 449	198 641	198 943	19 423	398,5	19 537	490,9
SAINT-AURICE	14 673	14 163	14 182	1 809	48,2	1 849	58,8
THIAIS	30 994	53 724	53 683	5 640	99,7	5 773	121,6
VILLEJUIF	56 585	80 179	80 107	14 314	213,9	14 531	261,7
VINCENNES	50 168	40 896	40 998	9 335	179,7	9 592	220,5
VITRY-SUR-SEINE	96 138	136 984	136 827	20 704	256,2	21 116	310,4
TOTAL	1 152 269	1 832 974	1 834 501	233 732	4 279	237 632	5 372

VAL-D'OISE							
ANDILLY	2 744	10 980	10 873	591	16,6	551	18,9
ARGENTEUIL	109 058	197 059	197 060	24 674	386,3	24 957	477,2
ARNOUVILLE	14 434	40 600	40 601	3 165	51	3 210	64,9
ATTAINVILLE	1 703	10 372	10 371	284	6,7	282	12
BAILLET-EN-FRANCE	1 908	14 192	14 148	588	12,3	518	15,1
BELLOY-EN-FRANCE	2 227	12 021	11 786	456	7,7	435	9,7
BÉTHEMONT-LA-FORÊT	411	2 734	2 734	91	1,8	91	2,3
BONNEUIL-EN-FRANCE	1 160	5 217	5 215	205	7,7	204	8,2
BOUFFÉMONT	6 654	17 968	17 966	1 053	24,1	1 018	28,8
CHAUVRVY	302	1 590	1 590	81	1,6	80	2
DEUIL-LA-BARRE	22 246	49 319	49 188	4 624	82,8	4 613	102,9
DOMONT	15 874	47 459	47 441	4 031	69,4	4 076	83,6
EAUBONNE	25 782	69 191	69 213	6 961	141	7 026	173
ENGHIEN-LES-BAINS	11 574	23 828	23 827	2 880	68,3	2 916	83,7
ERMONT	29 453	60 898	61 440	7 179	142,2	7 226	184,1
FONTENAY-EN-PARISIS	2 091	7 556	7 556	273	4,9	273	6,2
GARGES-LÈS-GONESSE	43 294	56 719	5 681	9 583	180	9 684	203
GONESSE	25 950	67 322	68 703	6 280	115,9	6 170	140,9
GOUSSAINVILLE	31 052	85 749	85 444	6 721	102,9	6 843	128
GROSLAY	8 519	25 235	25 017	2 025	27,2	1 944	33,8
LOUVRES	11 436	31 262	30 738	2 426	46,1	2 362	52,9

Longueur des canalisations et énergie acheminée dans les communes adhérentes du Sigeif.

ÉNERGIE ACHEMINÉE [EN GWH]

	POPULATION AU 31/12/2022	LONGUEUR DES CANALISATIONS (EN M)		2022		2021	
		2022	2021	NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*	NOMBRE DE CLIENTS	ÉNERGIE TOTALE ACHEMINÉE*
VAL-D'OISE (suite)							
MARGENCY	2 877	9 930	9 906	490	15,1	496	19
MOISSELLES	1 267	6 648	6 665	291	11,5	294	14,3
MONTLIGNON	2 991	14 319	13 793	744	13,3	735	17,6
MONTMAGNY	14 615	28 588	28 182	2 348	44,2	2 377	55
MONTMORENCY	21 942	64 403	64 502	5 032	120,6	5 118	148
MONTSOULT	3 737	15 249	15 249	921	19	926	24,6
PISCOP	737	5 270	5 081	130	2,9	133	3,8
PUISEUX-EN-FRANCE	3 615	14 450	14 324	1 018	13,6	1 025	18,1
ROISSY-EN-FRANCE	2 817	20 501	17 984	431	71,3	440	75,6
SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT	15 182	27 161	27 161	2 076	49,4	2 100	59,4
SAINT-GRATIEN	21 060	41 002	40 982	5 293	92,4	5 360	113,4
SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	2 679	7 369	7 368	416	7,7	418	9,9
SANNOIS	26 878	54 335	54 236	5 038	82,5	5 098	103,6
SARCELLES	58 715	83 907	83 505	14 203	121,7	14 191	150,6
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	18 228	50 072	50 119	4 467	89,5	4 519	110,4
LETHILLAY	4 617	18 075	17 825	788	20,4	793	24,3
VILLAINES-SOUS-BOIS	771	3 541	3 541	162	2,7	163	3,4
VILLIERS-ADAM	873	5 944	5 945	193	3,6	191	4,6
VILLIERS-LE-BEL	28 742	44 768	44 803	6 140	74,9	6 283	95,9
TOTAL	600 215	1 352 804	1 348 693	134 352	2 332	135 139	2 883
TOTAL	5 682 158	9 533 526	9 529 695	1 161 061	22 733,7	1 177 016	28 072,5

* Le total regroupe tous les types de clients. T1 : usage cuisine. T2 : chauffage domestique, écoles. T3 : PME-PMI, piscines, groupes scolaires. T4 : industriels. TP : très gros consommateurs alimentés par le réseau de distribution.

GROUPEMENT DE COMMANDES GAZ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE MARCHÉ 2019-2022

Liste des membres au 31 décembre 2022

+ **Bailleurs sociaux** 28

AB Habitat
Alfi
Antin Résidences
Coopérer pour Habiter
Essonne Habitat
IDF Habitat
Logial-OPH
MC Habitat-Office public
de l'habitat
Pays de Meaux Habitat
Opaly
OPH d'Aubervilliers
OPH de Bobigny
OPH de Bondy Habitat
OPH de Drancy
OPH montreuillois
OPH de Puteaux
OPH de Romainville
OPH Seine-Ouest Habitat
OPH 77 Seine-et-Marne
SAIEM du Fond des Groux
Sceaux Bourg-la-Reine Habitat
Semiso
Sem La Garenne-Colombes
Val Parisis Habitat
Valophis-Sarépa
Valophis Habitat-OPH
Val-de-Marne
Val-d'Oise Habitat
Valophis La Chaumière IDF

+ **CCAS** 19

Chilly-Mazarin
Créteil
Eaubonne
Épinay-sur-Orge
Joinville-le-Pont
Levallois-Perret
Les Lilas
Mandres-les-Roses
Nogent-sur-Marne
Orsay
Pontault-Combault
Rosny-sous-Bois
Saint-Maur-des-Fossés
Savigny-sur-Orge
Sceaux

Versailles
Le Vésinet
Ville-d'Avray
Vitry-sur-Seine
Viry-Châtillon

+ **Caisse des écoles** 1

Paris 15^e

+ **Établissements publics d'enseignement** 62

Aimé Césaire, Villejuif
Albert Camus, Le Plessis-Trévisé
Albert Cron, Le Kremlin-Bicêtre
Albert Schweitzer, Créteil
Blaise Cendrars, Boissy-Saint-Léger
Camille Pissarro, La Varenne-Saint-
Hilaire
Clément Guyard, Créteil
Daniel Féry, Limeil-Brévannes
Danielle Casanova, Vitry-sur-Seine
Delattre, Le Perreux-sur-Marne
Dorval, Orly
Du Fort, Sucy-en-Brie
Du Parc, Sucy-en-Brie
Dulcie September, Arcueil
Edmond Nocard, Saint-Maurice
Elsa Triolet, Champigny-sur-Marne
Émile Zola, Choisy-le-Roi
Fernande Flagon, Valenton
Francine Fromond, Fresnes
François Rabelais,
Saint-Maur-des-Fossés
François Rabelais, Vitry-sur-Seine
Françoise Giroud, Vincennes
Georges Politzer, Ivry-sur-Seine
Gustave Monod, Vitry-sur-Seine
Guy Môquet, Villejuif
Henri Barbusse, Alfortville
Henri Cahn, Bry-sur-Marne
Janusz Korczak, Limeil-Brévannes
Jean Charcot, Fresnes
Jean Lurçat, Villejuif
Jean Moulin, La Queue-en-Brie
Jean Perrin, Le Kremlin-Bicêtre
Jean Perrin, Vitry-sur-Seine
Jules Ferry, Joinville-le-Pont

Jules Ferry, Villeneuve-le-Roi
Jules Vallès, Vitry-sur-Seine
La Cerisaie, Charenton-le-Pont
La Guinette, Villecresnes
Lakanal, Vitry-sur-Seine
Le Parc, Saint-Maur-des-Fossés
Les Prunais, Villiers-sur-Marne
Louis Blanc, La Varenne-Saint-Hilaire
Lucie Aubrac, Champigny-sur-Marne
Molière, Chennevières-sur-Marne
Molière, Ivry-sur-Seine
Pasteur, Créteil
Paul Bert, Cachan
Paul Klee, Thiais
Paul Langevin, Alfortville
Pierre Brossolette,
Le Perreux-sur-Marne
Pierre de Ronsard,
Saint-Maur-des-Fossés
Pierre et Marie Curie,
Villiers-sur-Marne
Plaisance, Créteil
Rol-Tanguy, Champigny-sur-Marne
Roland Garros, Villeneuve-Saint-
Georges
Saint-Exupéry, Ormesson-sur-Marne
Simone de Beauvoir, Créteil
Simone Veil, Mandres-les-Roses
Victor Duruy, Fontenay-sous-Bois
Victor Hugo, Créteil
Watteau, Nogent-sur-Marne
Willy Ronis, Champigny-sur-Marne

+ **Établissements publics locaux, communautés d'agglomérations et de communes** 20

CA Cergy-Pontoise
CA Paris-Saclay
CA de Saint-Quentin-en-Yvelines
CA Grand Paris Sud Seine Essonne
Sénart
CA Paris-Vallée de la Marne
CA Plaine Vallée
CA Roissy Pays de France
CA Val d'Europe agglomération
CA Val d'Yvernes Val de Seine

CA Val Parisis
CC du Pays de Montereaux
CC du Val d'Essonne
CU Grand Paris Seine-et-Oise
EPT Est Ensemble
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
EPT Grand Paris Seine Ouest
EPT Grand Paris Sud-Est Avenir
EPT Plaine Commune
EPT Vallée Sud Grand Paris
Rambouillet Territoires

† **Communes 255**

SEINE-ET-MARNE (21)

Bailly-Romainvilliers
Brou-sur-Chantereine
Champs-sur-Marne
Chelles
Chessy
Coupvray
Country
La Grande-Paroisse
Magny-le-Hongre
Mitry-Mory
Moissy-Cramayel
Montry
Nemours
Noisiel
Pontault-Combault
Salins
Savigny-le-Temple
Servon
Thomery
Torcy
Vaires-sur-Marne

YVELINES (28)

Andrézy
Bois-d'Arcy
Carrières-sur-Seine
La Celle-Saint-Cloud
Cernay-la-Ville
Chatou
Le Chesnay-Rocquencourt
Conflans-Sainte-Honorine
Croissy-sur-Seine
Fontenay-le-Fleury
Guyancourt
Houilles
Jouy-en-Josas
Les Loges-en-Josas
Maisons-Laffitte
Marly-le-Roi
Maurepas
Montesson
Montigny-le-Bretonneux
Orgeval

Plaisir
Saint-Cyr-l'École
Saint-Germain-en-Laye
Vélizy-Villacoublay
Versailles
Le Vésinet
Villennes-sur-Seine
Viroflay

ESSONNE (64)

Athis-Mons
Avrainville
Ballainvilliers
Boissy-sous-Saint-Yon
Bondoufle
Boussy-Saint-Antoine
Bruyères-le-Châtel
Bures-sur-Yvette
Champlan
Cheptainville
Chilly-Mazarin
Crosne
Épinay-sous-Sénart
Épinay-sur-Orge
Étiolles
Évry-Courcouronnes
Fontenay-les-Briis
Fleury-Mérogis
La Ferté-Alais
Gif-sur-Yvette
Gometz-le-Châtel
Grigny
Igny
Itteville
Janville-sur-Juine
Juvisy-sur-Orge
Lardy
Limours
Linas
Lisses
Longjumeau
Longpont-sur-Orge
Marcoussis
Marolles-en-Hurepoix
Massy
Milly-la-Forêt
Montlhéry
Morangis
Morigny-Champigny
La Norville
Nozay
Ollainville
Orsay
Paray-Vieille-Poste
Quincy-sous-Sénart
Ris-Orangis
Saclay
Saint-Germain-lès-Arpajon
Saint-Pierre-du-Perray

Saint-Yon
Saulx-les-Chartreux
Savigny-sur-Orge
Soisy-sur-Seine
Les Ulis
Varennnes-Jarcy
Verrières-le-Buisson
Villabé
La Ville-du-Bois
Villebon-sur-Yvette
Villemoisson-sur-Orge
Villiers-sur-Orge
Viry-Châtillon
Wissous
Yerres

HAUTS-DE-SEINE (35)

Antony
Asnières-sur-Seine
Bagneux
Bois-Colombes
Boulogne-Billancourt
Bourg-la-Reine
Châtenay-Malabry
Châtillon
Chaville
Clamart
Colombes
Courbevoie
Fontenay-aux-Roses
Garches
Gennevilliers
La Garenne-Colombes
Issy-les-Moulineaux
Levallois-Perret
Malakoff
Marnes-la-Coquette
Meudon
Montrouge
Nanterre
Neuilly-sur-Seine
Le Plessis-Robinson
Puteaux
Rueil-Malmaison
Saint-Cloud
Sceaux
Sèvres
Suresnes
Vanves
Vaucresson
Ville-d'Avray
Villeneuve-la-Garenne

SEINE-SAINT-DENIS (29)

Aubervilliers
 Aulnay-sous-Bois
 Le Blanc-Mesnil
 Le Bourget
 Coubron
 Clichy-sous-Bois
 Drancy
 Dugny
 Gournay-sur-Marne
 L'Île-Saint-Denis
 Les Lilas
 Livry-Gargan
 Montfermeil
 Neuilly-Plaisance
 Noisy-le-Grand
 Noisy-le-Sec
 Les Pavillons-sous-Bois
 Pierrefitte-sur-Seine
 Le Pré-Saint-Gervais
 Le Raincy
 Romainville
 Rosny-sous-Bois
 Saint-Denis
 Saint-Ouen
 Sevran
 Stains
 Vaujours
 Villemomble
 Villetaneuse

VAL-DE-MARNE (41)

Ablon-sur-Seine
 Alfortville
 Arcueil
 Boissy-Saint-Léger
 Bonneuil-sur-Marne
 Bry-sur-Marne
 Cachan
 Champigny-sur-Marne
 Charenton-le-Pont
 Chennevières-sur-Marne
 Chevilly-Larue
 Créteil
 Fontenay-sous-Bois
 Fresnes
 Gentilly
 L'Häy-les-Roses
 Ivry-sur-Seine
 Joinville-le-Pont
 Le Kremlin-Bicêtre
 Limeil-Brévannes
 Maisons-Alfort
 Mandres-les-Roses

Marolles-en-Brie
 Orly
 Ormesson-sur-Marne
 Périgny-sur-Yerres
 Le Perreux-sur-Marne
 Rungis
 Saint-Mandé
 Saint-Maur-des-Fossés
 Saint-Maurice
 Santeny
 Thiais
 Valenton
 Villecresnes
 Villejuif
 Villeneuve-le-Roi
 Villeneuve-Saint-Georges
 Villiers-sur-Marne
 Vincennes
 Vitry-sur-Seine

VAL-D'OISE (37)

Andilly
 Argenteuil
 Baillet-en-France
 Belloy-en-France
 Bouffémont
 Cergy
 Cormeilles-en-Parisis
 Deuil-la-Barre
 Domont
 Eaubonne
 Écouen
 Enghien-les-Bains
 Éragny-sur-Oise
 Fontenay-en-Parisis
 Fosses
 Garges-lès-Gonesse
 Gonesse
 Groslay
 Louvres
 Margency
 Montlignon
 Montmagny
 Montsoult
 Piscop
 Puiseux-en-France
 Roissy-en-France
 Saint-Brice-sous-Forêt
 Saint-Martin-du-Tertre
 Sannois
 Sarcelles
 Soisy-sous-Montmorency
 Surveilliers
 Taverny
 Le Thillay

Vauréal
 Villaines-sous-Bois
 Villiers-le-Bel

✚ **Conseils
 départementaux 5**

Yvelines
 Essonne
 Hauts-de-Seine
 Val-de-Marne
 Val-d'Oise

✚ **Conseil régional 1**

Île-de-France

✚ **EPCI sans
 fiscalité propre 19**

Cimetière intercommunal
 des Joncherolles
 Semaer (groupe Semardel)
 Cimetière intercommunal
 de Valenton
 Rived
 Sidoresto
 Sigeif
 Siom de la Vallée de Chevreuse
 SIPS 75/93
 SIRESCO
 Sivom de La Boucle
 Sivos des communes de Forges
 et de La Grande Paroisse
 Sivu Co.cli.co
 Sivuresc
 Syndicat intercommunal
 de Champlan et Longjumeau
 Syndicat intercommunal
 de Montsoult
 Syndicat intercommunal
 du collège Crosne Yerres
 Syndicat intercommunal
 de la région de Montlhéry
 Syndicat intercommunal
 de la piscine
 de Saint-Germain-en-Laye
 Syndicat mixte de la vallée de l'Orge

+ Établissements de santé 47

Blanchisserie inter-hospitalière de Saint-Germain-en-Laye
Cash de Nanterre
Centre de gérontologie Les Aulnettes
Centre départemental Enfants et Familles
Centre hospitalier d'Arpajon
Centre hospitalier de La Mauldre
Centre hospitalier Léon Binet
Centre hospitalier de Plaisir
Centre hospitalier des Quatre Villes
Centre hospitalier de Rambouillet
Centre hospitalier Roger Prévot
Centre hospitalier Stell
Centre hospitalier Sud Essonne
Centre hospitalier Sud francilien
Centre hospitalier de Versailles
Centre hospitalier du Vésinet
Centre hospitalier du Vexin
CHI de Jouarre
CHI de Meulan Les Mureaux
Ehpad Amodru
Ehpad Arthur Vernes
Ehpad Au coin du feu
Ehpad d'Ablis
Ehpad de Crécy-la-Chapelle
Ehpad Gaston Monmousseau
Ehpad Hautefeuille
Ehpad La Forêt de Séquigny
Ehpad La Pie voleuse
Ehpad La Seigneurie
Ehpad Les Abondances
Ehpad Le Marais
Ehpad Lumières d'automne
Ehpad public Richard
Ehpad public Val-de-Marne
Ehpad Sainte-Émilie
Établissement médico-social public
La Chocolatière

Établissement public de santé Érasme
Établissement public de santé de Ville-Évrard
Établissement gérontologique de Tournan
Grand Hôpital de l'Est francilien
Groupe hospitalier Carnelle
Portes de l'Oise
Hôpital gérontologique de Chevreuse
Hôpital de Houdan
Hôpital de Mantes-la-Jolie
Hôpital de pédiatrie et de rééducation de Bullion
Institut Le Val Mandé
Sega (service public essonnien grand âge)

+ Établissements publics 16

Centre international d'études pédagogiques
Château de Fontainebleau
Eau de Paris
École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (Fémis)
EPCC Théâtre Sénart
Esat Marsoulan
La Ferme du Buisson
La Scène Watteau
SDIS de l'Essonne
SDIS du Val-d'Oise
SDIS des Yvelines
Sivom de la région de Chevreuse
Université Évry Val-d'Essonne
Université de Cergy-Pontoise
Université d'Orsay Paris-Sud
Université Paris-Nanterre

+ Organismes privés 9

ACPPAV
Aforp
CFA de la pharmacie (ACPPP)
Chambre syndicale des fleuristes
IDF - École de Paris
Faculté des métiers de l'Essonne
FCMB - ECAP IDF
Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)
IFPM
Walter gestion pour la copropriété du 64 bis, rue de Monceau - Paris

+ Sem 1

SEM Cinéma Les 7 Mares

*Conception graphique : Unik Studio - Sigeif • Réalisation : Sigeif.
Illustrations : Pages : 90, 92, 102 : Nando*

Crédits photographiques :

- Pages : 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 35, 37, 52, 53, 57, 59, 61, 63, 67, 68, 95, 106, 118, 119, 121, 122, 125, 126, 127, 128, 130, 132, 133 : Shutterstock
- Pages : 29, 30, 32, 33, 36, 38, 39, 41, 48, 49, 54, 55, 56, 58, 64, 65, 95, 96, 106, 113, 117, 125 : DR/Sigeif
 - Pages : 40, 42, 46, 95, 141 : Patrice Diaz
- Pages : 69, 70, 71, 72, 77, 78, 79, 84, 86, 87, 88, 90, 91, 93, 111, 113, 114 : GRDF médiathèque
- Pages : 69, 73, 74, 75, 76, 97, 98, 102, 103, 104, 106, 107, 116, 134, 135, 138, 139, 140 : Enedis
 - Page : 65 : Engie, TotalEnergies • Page : 125 : Région Île-de-France

ISSN 2551-9158

Imprimé en France sur du papier provenant de forêts gérées selon des principes conformes aux normes environnementales.



RAPPORT
ANNUEL
2022



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

64 bis, rue de Monceau
75008 Paris
Téléphone + (0)1 44 13 92 44

www.sigeif.fr



+ SYNTHÈSE

RAPPORT
ANNUEL



22



 **Sigeif**

SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

1

ORGANISER S'ADAPTER



Au-delà de sa mission de service public pour l'organisation et le contrôle de l'acheminement de l'énergie en Île-de-France, le Sigeif accompagne ses collectivités adhérentes pour atteindre leurs objectifs de sobriété et d'efficacité énergétique, notamment dans les domaines de la

rénovation énergétique, de la décarbonation, des transports et de la production locale d'énergies. Il coordonne, par ailleurs, un groupement de commandes gaz et de services d'efficacité énergétique. +



2

CONTRÔLER INVESTIR

Le contrôle des concessions est le « métier historique » du Syndicat. Le Sigeif exerce le rôle d'autorité organisatrice pour la distribution du gaz et de l'électricité. Il veille à la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires GRDF, Enedis et EDF Commerce, assurant les contrôles technique, patrimonial, comptable et financier des concessions.

française de distribution de gaz. Avec le nouveau contrat de concession de distribution publique de gaz, le Sigeif s'engage dans une politique d'investissement ambitieuse pour la transition du gaz renouvelable.

LA CONCESSION GAZ

Le Sigeif est la plus importante (188 collectivités pour 5,6 millions d'habitants) concession

LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Avec 66 communes adhérent à la compétence électricité, le Sigeif est la troisième concession nationale d'électricité. En 2022, le réseau basse tension (BT) a progressé de plus de 50 km et celui haute tension (HTA) de plus de 21 km. +

3

MODERNISER SÉCURISER



Depuis plus de vingt ans, le Sigeif coordonne et conduit des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et de communications électroniques. Il contribue ainsi à la modernisation comme à la sécurisation des réseaux et œuvre pour un paysage urbain sans lignes ni branchements disgracieux.

QUALITÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Sigeif contribue à la modernisation et à la sobriété énergétique de l'éclairage public des 66 collectivités adhérent à la compétence électricité. En 2022, son concours s'est élevé à plus de 1,5 million d'euros sur 54 communes. +

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Depuis la création de son service maîtrise d'ouvrage, le Syndicat a enfoui 314 km de lignes aériennes BT sur son territoire, d'euros hors taxes. En incluant les réseaux de communications électroniques et d'éclairage public, l'investissement s'élève à 185 millions d'euros.

PLAN D'AIDE

Le plan d'investissement exceptionnel de trois millions d'euros voté par le Sigeif a permis de poursuivre, en 2022, la prise en charge intégrale des travaux d'enfouissement du réseau d'électricité. +

4

DÉCARBONER DÉVELOPPER



La stratégie énergie-climat de la Région Île-de-France a intégré les objectifs 100 % EnR et zéro carbone dès 2050. Dans cette perspective, le Sigeif agit avec détermination en faveur du développement des mobilités propres en Île-de-France.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Avec 769 points de recharge en service, fin 2022, sur le territoire de 101 communes, le Sigeif est le 1^{er} réseau public de bornes de recharge en Île-de-France, hors Paris. Le Sigeif prend en charge à 100 % le déploiement du réseau avec le soutien financier de la Région Île-de-France et du programme Advenir.

MOBILITÉ GNV/BIO-GNV

Le réseau de la Sem Sigeif Mobilités compte, à fin 2022, six stations d'avitaillement en service : à Bonneuil-sur-Marne, Gennevilliers, Noisy-le Grand, Réau – inaugurée en 2022 –, Wissous et Coudray-Montceaux, dans le cadre de son actionnariat avec la société Gaz'up. Une nouvelle station sera mise en service à l'automne 2023, à Saint-Denis (93).

Sigeif Mobilités est également un acteur multi-énergies. La Sem du Sigeif porte les mobilités électrique et hydrogène en complément du GNV et du bio-GNV. Deux bornes de recharge électrique rapide (50 et 120 kW) ont été installées à Bonneuil-sur-Marne. +



PRODUIRE INNOVER

5

Le Sigeif accompagne les projets EnR locaux. De l'idée initiale en passant par les études de faisabilité, la phase de maîtrise d'œuvre, le Syndicat concourt au financement de la réalisation.

ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

En février 2022, le Sigeif a signé avec l'Ademe un contrat chaleur renouvelable (CCR) : géothermie, solaire, biomasse... Il s'est engagé à accompagner une vingtaine de projets pour une production de plus de 4 GWh renouvelables d'ici 2025.

UNITÉ BIOMÉTHANISATION SIGEIF/SYCTOM

En 2022, une délégation de service public a été attribuée à Paprec pour la construction et l'exploitation de l'unité Biométhanisation dans le port de Gennevilliers (92). À l'occasion du lancement du projet, Jean-Jacques Guillet a annoncé que le Sigeif porterait sa subvention de 1 à 3 millions d'euros, complétant ainsi la subvention de l'Ademe (10,7 millions d'euros) et celle de la Région Île-de-France (1,5 million d'euros). Cette unité produira 30 000 MWh de biométhane par an. Conformément aux ambitions de son nouveau contrat de concession gaz, le Sigeif développe d'autres projets de méthanisation et, notamment, de micro-méthanisation.

En partenariat avec le Siom de la Vallée de Chevreuse, un projet de micro-méthanisation est à l'étude en Essonne. Il pourrait être lancé en 2023.

DÉVELOPPEMENT DU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Après la ferme solaire de Marcoussis, inaugurée en 2021, le Sigeif poursuit le développement de projets de valorisation énergétique du patrimoine francilien. Avec le Smoys, il envisage de revaloriser un site dégradé à Vert-le-Grand pour installer une nouvelle ferme solaire. Le Sigeif installe, aussi, des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics. En 2022, plusieurs sont en cours de réalisation à Chaville, Boissy-Saint-Léger et Courtry. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été également lancé pour le projet à Maisons-Alfort.

PRODUCTION D'HYDROGÈNE

En 2022, le Sigeif a lancé une étude hydrogène avec le Sdevo* et le Sigidurs*, dont l'objet est de s'intéresser à l'électricité produite par l'usine d'incinération de Sarcelles. Il vise à évaluer l'intérêt de sa conversion en hydrogène ; les résultats sont attendus début 2023. -

* Sdevo : Syndicat départemental d'énergie du Val-d'Oise.

* Sigidurs : Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles.

**CONCESSION GAZ****188 communes****5 682 158 habitants****1 161 061 clients****+ UN NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION AVEC GRDF**

En octobre 2022, le Sigeif et GRDF ont signé un nouveau contrat de concession, pour une durée de 30 ans. L'objectif est de répondre aux besoins de la transition énergétique, avec 100 % de gaz vert en 2050. Ainsi les investissements prévus sur le réseau s'organiseront autour d'une gouvernance partagée, structurée par un schéma directeur des investissements (SDI, lui-même décliné en programmes pluriannuels d'investissement (PPI) quinquennaux. +

+ UN RÉSEAU DE PLUS EN PLUS SÉCURISÉ

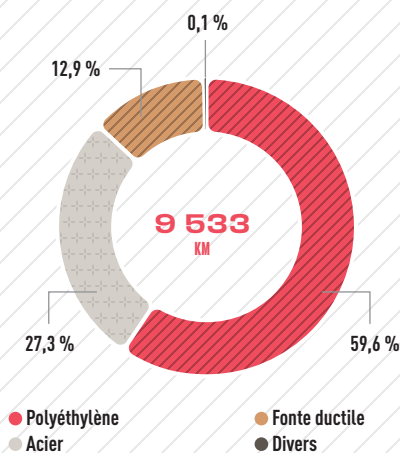
En 2022, le réseau polyéthylène a progressé de 101,1 km, pour atteindre aujourd'hui 5 682,1 km (soit 59,6 % du territoire du Syndicat). Ce matériau est de plus en plus utilisé lors des travaux d'extension et de renouvellement des réseaux. Sa souplesse et sa solidité permettent d'en optimiser la sécurité.

+ GAZPAR

Depuis le début du déploiement en 2017, 1 132 987 compteurs ont été installés, dont 70 458 en 2022. L'année 2023 marquera la fin de la pose de ces appareils. +

+ Longueur du réseau : 9 533 km**+ Nombre de clients desservis : 1 161 061****+ Âge moyen des canalisations : 31,4 ans****+ Valeur brute des ouvrages : 2 360 M€****+ Valeur nette réévaluée des ouvrages concédés : 1 391 M€****+ Investissements de GRDF :**

- adaptation et sécurisation : 46,7 M€
- développement du réseau : 16,8 M€

+ NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU DE GAZ

Source : GRDF

+ INTÉGRATION DES CONDUITES MONTANTES

Fin 2022, le parc comptait 101 911 conduites montantes. 43,7 % appartenait encore aux propriétaires des immeubles, qui en avaient la charge. La loi du 21 février 2022 prévoit l'intégration de toutes les conduites d'immeubles en concession à partir d'août 2023. La charge financière des visites d'entretien sera alors transférée au gestionnaire du réseau. +



CONCESSION ÉLECTRICITÉ

66 communes

1 474 061 habitants

739 764 clients

RENOUVELLEMENT DES COLONNES MONTANTES

Pendant plusieurs années, les colonnes montantes électriques ont fait l'objet de contentieux entre les propriétaires et le concessionnaire. Grâce à la contribution à l'évolution législative du Pôle énergie Île-de-France (entente des grands syndicats d'énergie dont fait partie le Sigeif), tous ces ouvrages sont désormais intégrés au réseau public de distribution (loi Élan du 24 novembre 2020).

Leur renouvellement sera un nouveau levier du prochain programme pluriannuel d'investissement (2024-2027) entre Enedis et le Sigeif.

- + **Longueur du réseau :**
BT : 5 372 km – HT : 4 003 km
- + **Nombre de clients desservis :** 739 764
- + **Âge moyen des canalisations :** 36,9 ans
- + **Part du réseau souterrain BT :** 76 %
- + **Critère B (temps de coupure) :** 40,5 min
- + **Valeur brute des ouvrages :** 1 097 M€
- + **Valeur nette des ouvrages :** 584 M€
- + **Investissements d'Enedis :**
 - développement du réseau : 34,5 M€
 - renforcement de la qualité du réseau, environnement du réseau : 25,6 M€
- + **Linky :** le déploiement en masse s'est achevé fin 2021. En 2022, Enedis a continué à déployer Linky ; plus de 93,5 % des usagers de la concession du Sigeif sont désormais équipés (699 707). À compter du 1^{er} janvier 2023, un surcoût sera facturé aux clients qui refuseront d'être équipés de Linky. +

LE CHÈQUE ÉNERGIE



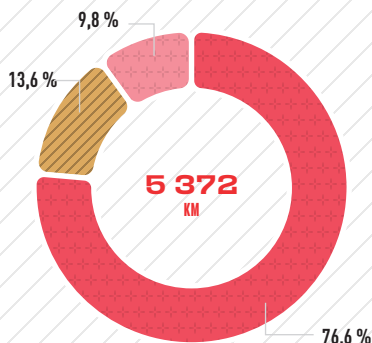
En 2022, 30 595 clients du territoire du Sigeif ont bénéficié du chèque énergie versé par EDF Commerce, soit une progression de 5,7 %, par rapport à 2021.

Les bénéficiaires du chèque énergie disposent également, depuis le 1^{er} octobre 2022, d'Info Watt, un service gratuit (décret n° 2021-608 du 19 mai 2021) développé par EDF.

Il s'agit d'un dispositif prenant la forme d'un boîtier connecté et qui se branche sur le compteur Linky. Il permet de suivre en temps réel la consommation des appareils et des usages les plus énergivores. +

NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

BASSE TENSION



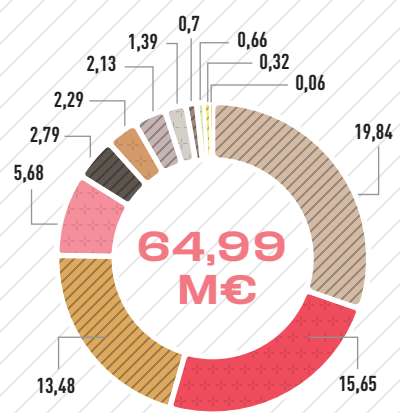
● BT souterrain ● Aérien nu ● Aérien Source : Enedis

L'organisation et les moyens du Sigeif sont adaptés à ses missions de garant de la continuité et de la qualité du service public du gaz et de l'électricité. Ils lui permettent de développer de nouveaux services : déploiement d'un réseau public de bornes électriques, production locale d'EnR, outils d'aide à la rénovation énergétique, groupement de commandes gaz, contrôle et collecte de la TCCFE...

+ RECETTES

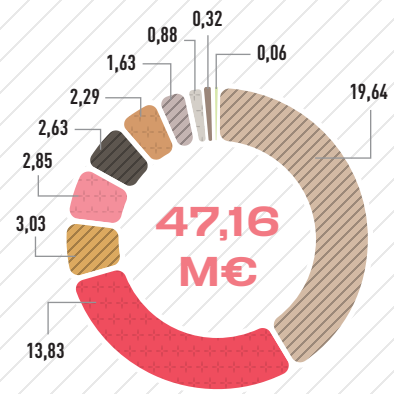
Le Sigeif ne perçoit aucune recette fiscale. Les ressources du Syndicat sont principalement constituées de redevances de concession versées par Enedis et EDF Commerce pour l'électricité, par GRDF pour le gaz, à quoi s'ajoutent les cotisations des membres du groupement de commandes gaz et d'efficacité énergétique, le produit de la TCCFE – reversé aux communes –, la récupération de frais de maîtrise d'ouvrage, les recettes d'exploitation du réseau des IRVE et différentes subventions versées par la Région Île-de-France, le programme Advenir et l'Ademe. L'exécution du budget 2022 fait apparaître un total de 64,99 millions d'euros de recettes (versus 59,05 en 2021).

+ RECETTES CONSOLIDÉES EN MILLIONS D'EUROS



- TCCFE
- Travaux d'enfouissement
- Excédent 2021 reporté
- Redevances de fonctionnement R1
- Redevances d'investissement R2
- Dotations aux amortissements
- Excédent 2021 capitalisé
- Groupement de commandes
- Exploitation IRVE
- Autres recettes
- Ademe - Contrat chaleur renouvelable
- Recettes d'ordre

+ DÉPENSES CONSOLIDÉES EN MILLIONS D'EUROS



- TCCFE
- Travaux d'enfouissement (réseaux BT et communications électroniques)
- Charges de personnel
- IRVE / Photovoltaïque / Méthanisation
- Subventions aux communes (R2, plan d'aide...) / Coopération décentralisée
- Dotation aux amortissements
- Fonctionnement général, services supports, communication
- Siège social du Sigeif : acquisition de nouveaux bureaux et équipements
- Contrôle concessions / Groupement de commandes
- Dépenses d'ordre

+ DÉPENSES

Les dépenses se répartissent entre les charges liées à l'activité du Syndicat et le reversement aux communes du produit de la TCCFE. Elles concernent aussi la réalisation des travaux d'enfouissement, la production d'énergies renouvelables, la pose des IRVE et diverses subventions versées aux communes adhérentes. En 2022, le montant total des dépenses s'élevait à 47,16 millions d'euros, dont 19,09 millions d'euros ont été consacrés aux dépenses réelles d'investissement (contre 15,75 millions en 2021). +

LES CHIFFRES CLÉS



188

communes desservies en gaz, dont

66

adhérentes à l'électricité



9 533 KM

de réseau de gaz

9 374 KM

de réseau électrique

1^{er}

acheteur public de gaz en Île-de-France



150 M€

d'achat de gaz en 2022, pour un volume de

3 TWH

15,8 KM

programmés de lignes multi-réseaux déposées pour

11 M€ HT

d'investissement



1^{er}

réseau public de bornes de recharge en Île-de-France

769

points de recharge sur le territoire

de **101** communes

6

ACCOMPAGNER SOUTENIR



Le Sigeif aide ses collectivités adhérentes à mettre en œuvre leur politique énergétique locale. Le Syndicat fournit ainsi des outils adaptés et apporte un appui financier à la prise de décision ou à l'acquisition d'équipements performants.

ACHAT DE GAZ : Le Sigeif coordonne un groupement de commandes gaz et de services d'efficacité énergétique. Il compte 482 membres publics ou para-publics qui regroupent quelque 12 150 sites. De l'ordre de 3,2 TWh annuels, leur consommation fait du Syndicat un des premiers acheteurs publics de gaz du marché français.

FORMATION : Le groupement de commandes propose des formations sur des thématiques énergétiques. Trois webinaires ont été organisés en 2022 : sur le décret tertiaire, les marchés d'exploitation et de maintenance et les contrats de performance énergétique.

PCAET : Le Sigeif accompagne ses adhérents dans l'élaboration et le suivi de leur plan climat-air-énergie territorial. En 2022, quatre conventions partenariales ont été renouvelées pour deux ans. Une cinquième a été signée avec la communauté d'agglomération Val Parisis. Elle sera définitivement adoptée en 2023.

CEE : Depuis 2015, le Sigeif et le Sipperec pilotent une solution commune de valorisation des certificats d'économies d'énergie. En 2022, le Smoys* a rejoint ce dispositif. Il permet aux trois syndicats de faire converger les intérêts de plus de 200 collectivités adhérentes.

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ : Le Sigeif propose gracieusement à ses adhérents de moins de 10 000 habitants un dispositif visant à la maîtrise de la consommation énergétique de leur patrimoine. Une trentaine de communes en bénéficient.

ACTEE MERISIER : En 2022, le Sigeif est lauréat de l'appel à projets ACTEE Merisier porté par la FNCCR. Il accompagne 60 nouvelles communes pour piloter la rénovation énergétique de leurs bâtiments scolaires.

RECONDUCTION DU PLAN D'AIDE EXCEPTIONNEL :

Fin 2020, après la crise sanitaire puis le conflit russo-ukrainien, le Sigeif a lancé un plan d'aide exceptionnel doté d'un volet de transition énergétique d'un million d'euros. En 2022, il a versé 478 512,06 euros d'aide. Les demandes des communes ont presque triplé entre 2021 et 2022. S'y ajoutent trois millions d'euros pour les travaux d'enfouissement des lignes aériennes électriques. ↔

* Smoys : Syndicat mixte Orge-Yvette-Seine.



+ SYNTHÈSE
RAPPORT
ANNUEL
22



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

64 bis, rue de Monceau
75008 Paris
Téléphone + (0)1 44 13 92 44

www.sigeif.fr

Rapport
d'activité



Innover pour des territoires durables

2021



SIPPEREC
ÉNERGIES ET NUMÉRIQUE

«À la veille de son centenaire, le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC) est confronté à des enjeux inédits et des nouveaux défis.

Le contexte de crise sanitaire, dont nous nous éloignons peu à peu, a rendu prioritaires les enjeux liés à l'aménagement numérique de nos territoires : la fibre, en complément de l'énergie, est désormais un levier indispensable au dynamisme économique, à un service public de qualité et à l'équité des populations et des territoires.

La crise du secteur de l'énergie, à laquelle nous faisons face depuis plusieurs mois, et qui est très vraisemblablement amenée à durer, nous oblige à nous adapter : la flambée des prix et les difficultés d'approvisionnement de l'électricité et du gaz, pour les mois à venir, nous imposent une accélération de la production de chaleur et d'électricité renouvelable.

La crise climatique, enfin, avec la hausse mondiale des températures qui place nos collectivités en situation de tension énergétique et la succession d'événements météorologiques de plus en plus fréquents et rudes, nous oblige là encore à inventer de nouvelles solutions et à rechercher la sobriété énergétique.

Fer de lance de l'action publique intercommunale en Île-de-France pour les secteurs de l'énergie et du numérique, le SIPPEREC est un acteur essentiel des transitions. Face aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui se posent aujourd'hui, face à l'urgente nécessité de protéger les plus démunis et de garantir, à tous, des services publics de qualité, le SIPPEREC poursuit son développement solidaire en faveur de toutes ses collectivités adhérentes.

Énergies, numérique, mobilité durable... Vous trouverez dans ce rapport d'activité les nombreux projets menés en 2021 par le SIPPEREC. »



Jacques J.-P. Martin
Président du SIPPEREC,
Maire de Nogent-sur-Marne,
Vice-président de l'Association
des maires de France



I LE SIPPEREC

Rapport d'activité

2021

Depuis près d'un siècle, le SIPPAREC agit aux côtés des collectivités pour répondre aux enjeux soulevés par la gestion et le développement des réseaux énergétiques puis numériques. Le Syndicat est ainsi au cœur des mutations territoriales de la région francilienne et des défis du monde de demain.

4

compétences

96

collaborateurs

117

collectivités adhérentes
toutes compétences
confondues

1

SEM, SIPEnR

1

offre d'achats mutualisés
pour les besoins de

1

SPL, la Société d'exploitation
des énergies renouvelables
(SEER)

+ de 500

acteurs publics franciliens

1

régie, Gényo

1

Comité syndical

et

1

Bureau

Depuis près de 100 ans, le SIPPEREC est le premier partenaire public des collectivités franciliennes pour leurs projets de transition énergétique et numérique. Il regroupe 117 collectivités territoriales d'Île-de-France pour plus de sept millions d'habitants. Producteur d'énergies renouvelables, acteur de l'aménagement numérique, coordonnateur de l'achat public local, le SIPPEREC propose ses expertises, ses outils et services mutualisés pour des territoires durables.

Des compétences au service des territoires durables

- **Le SIPPEREC est l'unique acteur régional public** intervenant dans un aussi large éventail de domaines, très complémentaires, guidé par les principes suivants :
 - la **qualité du service public** ;
 - une **synergie des compétences** ;
 - la **capacité à porter des projets innovants**.
- **Porteur de projets agiles et innovants**, le SIPPEREC s'adapte aux besoins des territoires, pour mener des projets spécifiques en matière de production d'énergies renouvelables :
 - une **Société d'économie mixte (SEM) : la SIPPnR** ;
 - deux **sociétés publiques locales (SPL) : la SEER Grigny Viry et UniGéo** ;
 - une **régie : Gényo**.
- Les collectivités territoriales peuvent déléguer **4 compétences** au SIPPEREC :
 - **électricité** ;
 - **énergies renouvelables** ;
 - **réseaux et services numériques** ;
 - **infrastructures de recharge pour véhicules électriques**.
- Les collectivités peuvent solliciter **l'offre d'achats mutualisés** du SIPPEREC :
 - Il propose des outils pour faciliter le passage à l'acte de ses adhérents dans 8 domaines ;
 - l'achat mutualisé d'électricité ;
 - une centrale d'achat SIPPnCO pour tous les services liés à l'énergie, au numérique et à la mobilité ;
 - un groupement de commandes dédié à l'achat d'électricité.

Les instances SIPPEREC au plus près des réalités des territoires

Le SIPPEREC est administré par **117 délégués titulaires** et autant de suppléants désignés par les collectivités adhérentes et issus de leur assemblée délibérante. Ces élus composent le Comité syndical, l'instance qui délibère sur les décisions engageant l'avenir du SIPPEREC et qui fixe ses orientations, dont la mise en œuvre est pilotée par les équipes du SIPPEREC – une centaine d'agents – et son Directeur général. **Le Comité syndical, qui se réunit quatre fois par an**, délibère sur les choix stratégiques, arrête le budget et la politique générale du Syndicat. Les décisions sont prises dans un esprit de consensus, par-delà les clivages partisans, dans le respect des approches de chaque collectivité et de la défense de l'intérêt général. Un Bureau, qui se réunit une fois par mois, prépare les affaires qui sont soumises au Comité.

Témoignage

« Le SIPPEREC est au cœur des mutations territoriales en Île-de-France sur les questions de transitions énergétiques, écologiques, numériques. Nous sommes au cœur de ces défis de ce monde d'après. »

Philippe Rio,
1^{er} Vice-président,
Maire de Grigny

Quelques enjeux

La hausse du prix de l'énergie

Dans un contexte où l'espoir de sortir de la crise du Covid est grand, une autre crise inquiète les consommateurs : celle de l'énergie. En effet, le marché de l'électricité subit une hausse ininterrompue du prix depuis le début de l'année 2021. Le Gouvernement avait instauré, en 2010, l'ARENH (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique) afin que tous les usagers puissent bénéficier du nucléaire historique. Or, l'accès à cet ARENH limité à 100 TWh ne correspond plus aux parts de marché gagnées par les fournisseurs dits alternatifs. Ce plafond conduit à augmenter, de manière artificielle, les prix de l'électricité pour tous.

Dans ce contexte, en tant que coordonnateur d'un groupement de commandes qui compte à ce jour 490 collectivités et établissements publics pour un total de 48 566 sites et une consommation annuelle supérieure à 2 TWh, le SIPPEREC a interpellé le Gouvernement sur la régulation du nucléaire, en appelant à relever le plafond de l'ARENH à 150 TWh.

L'accès de tous au Très Haut Débit (THD)

Aujourd'hui, la forte demande en Très Haut Débit, entraîne de nombreux échecs de raccordement, dégradations, déconnexions fréquentes d'abonnés... Les difficultés persistantes subies depuis des mois par les réseaux fibres gênent un accès au Très Haut Débit déplorables pour une partie de la population francilienne. Tout ceci n'est plus acceptable.

Le SIPPEREC a alerté l'ARCEP, avec les Communautés d'agglomération Cœur d'Essonne et Paris-Saclay, sur les méfaits du mode STOC et l'urgence à agir pour obliger les opérateurs à s'engager sur la qualification de leurs sous-traitants et la traçabilité des interventions.



Ressources financières du SIPPEREC

Les ressources financières du Syndicat se sont élevées, en 2021, à près de 236 millions €. Elles proviennent essentiellement de flux financiers perçus et contrôlés par le SIPPEREC, avant de les reverser à ses adhérents, en particulier :

- la taxe communale sur la consommation finale d'électricité;
- les redevances d'occupation du domaine public pour les réseaux de distribution publique d'électricité, les réseaux de communication Très Haut Débit et les réseaux de chaleur à base de géothermie;
- les subventions allouées à la transition énergétique comme la rénovation des bâtiments ou les passages au LED de l'éclairage public;
- la valorisation des certificats d'économie d'énergie des travaux réalisés sur le patrimoine des adhérents.

Par ailleurs, le SIPPEREC perçoit les recettes associées à ses nombreux contrats de délégation de service public qui lui permettent de :

- financer ses frais internes;
- verser à ses collectivités adhérentes des participations pour leurs actions en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la transition énergétique.

Les cotisations des adhérents aux services d'achat du SIPPEREC permettent de financer la passation de plusieurs centaines de marchés, afin de faire bénéficier les adhérents de la qualité d'une expertise de haut niveau et de la force d'un grand compte.

À cela s'ajoute le budget annexe relatif au réseau de chaleur géothermale Gényo, déployé sur le territoire des communes de Bobigny et Drancy. Les travaux réalisés en maîtrise d'ouvrage direct par le SIPPEREC se sont élevés, en 2021, à plus de 21 millions d'euros, portant ainsi le montant total d'investissements réalisés, depuis le lancement du projet en 2019, à 68 millions d'euros. Cette année marque également l'entrée en phase d'exploitation du réseau.

— Groupe SIPPEREC

— SIPPEREC

Arnaud Brunel

Directeur général

Développement
et perspectives

Grégoire Fourcade
Directeur général adjoint

Finances
et concession
électricité

Thomas Basset
Directeur général adjoint

Secrétariat
des instances

Virginie Hébert
Directrice

Transition
énergétique

Marion Lettry
Directrice

Transition
numérique

Vincent Fouchard
Directeur

Finances

Sylvie Dusart
Directrice

Enfouissement
des réseaux

Mathieu Caharel
Directeur

— Sociétés

SEM SIPEnR

Arnaud Brunel
Directeur

Delphine Bertsch
Directrice déléguée

SPL SEER

Martine Flamant
Directrice

Moyens et ressources

Arnaud Wauquier
Directeur général adjoint

Ressources
humaines

Isabelle Brun
Directrice

Affaires
juridiques

Fanny Beck
Directrice

Commande
publique

Romuald Le Quilliec
Directeur

Communication

Émilie Pitard
Directrice

SPL UniGéo

Inès Gelu
Directrice générale

Régie Gényo

Rémy Houret
Directeur

Membres du Bureau



Jacques J.-P. Martin
Président du SIPPAREC,
Maire de Nogent-sur-Marne

Vice-présidents



Philippe RIO
Maire de Grigny,
1^{er} Vice-président



Florence CROCHETON-BOYER
1^{er} Adjointe au maire
de Saint-Mandé,
2^e Vice-présidente



Samuel BESNARD
Adjoint au maire
de Cachan,
3^e Vice-président



Marie-Pierre LIMOGÉ
1^{er} Adjointe au maire
de Courbevoie,
4^e Vice-présidente



Rodéric AARSSE
Adjoint au maire
de Malakoff,
5^e Vice-président



Sophie RIGAULT
Maire de Saint-Michel-
sur-Orge,
6^e Vice-présidente



Fatah AGGOUNE
1^{er} Adjoint au maire
de Gentilly,
7^e Vice-président



Frédéric SITBON
Adjoint au maire
d'Asnières-sur-Seine,
8^e Vice-président



Serge FRANCESCHI
Adjoint au maire
d'Alfortville,
9^e Vice-président



Joëlle CECCALDI-
RAYNAUD
Maire de Puteaux,
10^e Vice-présidente



Gilles GAUCHE-CAZALIS
Adjoint au maire
de Nanterre,
11^e Vice-président



Anthony MANGIN
1^{er} Adjoint au maire
de Drancy,
12^e Vice-président



Mathieu DEFREL
Adjoint au maire
de Stains,
13^e Vice-président



Thierry BARNOYER
1^{er} Adjoint au maire
de Maisons-Alfort,
14^e Vice-président



Jean-Pierre RIOTTON
Conseiller municipal
délégué de Sceaux
15^e Vice-président

Membres du Bureau



Oben AYYILDIZ
Conseiller municipal
d'Épinay-sur-Seine



Boris DEROOSE
Conseiller municipal
délégué de Saint-Denis



Jean-Baptiste BARFETY
Adjoint au maire
de Gonesse



Rachida KABBOURI
Conseillère municipale
de Vitry-sur-Seine



Arnaud LETELLIER-
DESNouvRIES
Adjoint au maire
de Bonneuil-sur-Marne



Ling LENZI
Adjointe au maire
d'Aubervilliers



Jean-Pierre CHAFFAUD
Président de Sud-Eleg

Groupe SIPPAREC



Florence
CROCHETON-BOYER
Présidente
de la SEM SIPEnR



Jean-Marie VILAIN
Président de la SEER



Anthony MANGIN
Président de Génयो

II ÉLECTRICITÉ

Compétence historique et premier levier de mutualisation, l'électricité fait partie intégrante du cœur de mission du SIPPAREC. Autorité concédante, le Syndicat contrôle la qualité de distribution et fourniture de l'électricité. Il veille également au bon niveau d'investissement sur le réseau, pour le compte des collectivités qu'il représente. Directement lié au contrat de concession, le fonds de partenariat finance les mesures en faveur de la transition énergétique.

1^{re}

concession électricité de France

1,9

million de points de livraison d'électricité

84

collectivités représentées, défendues et parties prenantes sur les enjeux d'électricité

+ de 10,6

millions d'euros pour soutenir les actions en faveur de la transition énergétique en 2021

5 %

de la consommation électrique française

La loi de 1906 a créé le régime des concessions et a placé la distribution publique d'électricité sous la responsabilité des collectivités locales qui se sont souvent regroupées en syndicats intercommunaux, comme le SIPPAREC pour la gérer. Pour le compte des collectivités qu'il représente, le SIPPAREC a donc pour mission de contrôler le service public de la distribution et de la fourniture d'électricité géré par EDF/Enedis, dans le but de garantir un service public de qualité.

Dans l'exercice des missions que lui ont confié les collectivités territoriales, le SIPPAREC a deux préoccupations essentielles :

- **le prix de l'électricité** payé par le consommateur final ;
- **la qualité du service** qui a tendance à se détériorer depuis plusieurs années, notamment avec l'allongement des temps de coupure et des délais de raccordement.

Par ailleurs, le Syndicat assure également la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux, gère le contrôle ainsi que la perception de la taxe locale pour l'électricité.

Enfin, un fonds de partenariat négocié dans le cadre du contrat de concession met à disposition des collectivités des ressources financières exceptionnelles pour les projets en faveur de la transition énergétique.





Vigilance et exigence de la commission électricité

La nouvelle gouvernance mise en place en septembre 2020 a décidé de créer une commission électricité. Cette commission est chargée d'étudier et de préparer les décisions du Comité syndical.

Elle est coprésidée par Rachida KABBOURI (Vitry-sur-Seine) et Jean-Pierre RIOTTON (Sceaux). En sont membres : Daouda KEITA (Bagnolet), Samuel BESNARD (Cachan), Dominique GAULON (Dugny), Despina BEKIARI (Fontenay-aux-Roses), Loïc DAMIANI (Fontenay-sous-Bois), Rachid MAIZA (La Courneuve), Séverine DELBOSQ (L'Île-Saint-Denis), Thierry BARNOYER (Maisons-Alfort), Pierre AUBRY (Neuilly-sur-Seine), Baptiste GERBIER (Noisy-le-Sec), Patrick LEROY (Rungis), Jean-Pierre CHAFFAUD (Sud-Eleg), Claude LESEUR (Valenton).

– À savoir
En 2016, le SIPPAREC et Enedis ont signé un accord de méthode qui organise la remontée d'informations au Syndicat lors des incidents touchant les postes sources ou le réseau concédé et entraînant des coupures équivalentes à plus de 100 000 clients par minute.

En première ligne face à la hausse des prix de l'énergie

Le SIPPEREC est depuis longtemps attentif à l'évolution des prix de l'électricité. Il est en effet autorité concédante de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés pour 1,2 million d'usagers, et acheteur de plus de 2 TWh pour plus de 500 adhérents.

Une hausse des prix sans précédent

L'année 2021 a été marquée par une hausse du prix du gaz et de l'électricité sans précédent qui s'est amplifiée, sous l'effet conjugué de divers événements parmi lesquels : l'augmentation du prix de la tonne de CO₂, un déséquilibre offre/demande, un taux de stockage du gaz faible, ou encore un contexte géopolitique incertain.

Afin de limiter la hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement a mis en œuvre en 2021 un bouclier tarifaire qui comprend trois mesures principales :

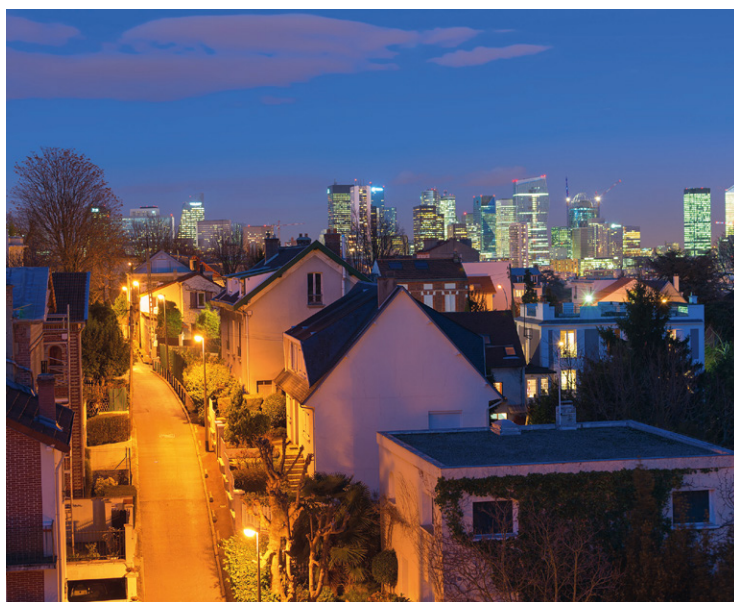
- une réduction de la Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) ;
- une augmentation de 20 TWh du plafond de l'ARENH pour l'année 2022 à un prix de 46,2€/MWh ;
- un chèque énergie d'un montant de 100 € distribué aux ménages les plus précaires.

Le SIPPEREC a salué ces mesures d'urgence qui sont les bienvenues mais qui ne résolvent pas les problèmes structurels de la politique énergétique française.



Tout d'abord, car ce dispositif touche principalement les usagers qui souscrivent aux tarifs réglementés de vente, alors que les collectivités n'y ont plus accès depuis le 1^{er} janvier 2021. Mais aussi, parce que cette mesure ne permet pas de donner de visibilité au-delà de 2022.

Le SIPPAREC a renouvelé son appel au Gouvernement sur la régulation du nucléaire en appelant à relever le plafond de l'ARENH (Accès Régulé au Nucléaire Historique) à 150 TWh, afin que l'investissement de la nation dans le nucléaire puisse profiter à tous, particuliers comme collectivités.



Par ailleurs, le SIPPAREC étant un des principaux acheteurs d'électricité en France (490 adhérents au groupement de commandes d'électricité), il constitue un solide allié des collectivités. L'expertise et les volumes achetés par le SIPPAREC ont permis aux collectivités d'obtenir les meilleurs prix dans un contexte particulier des prix de gros du marché de l'électricité en très forte hausse.

En somme, cette situation souligne la nécessité pour les collectivités de développer à l'échelle locale une politique énergétique indépendante des énergies fossiles. **Depuis maintenant plus d'une décennie, le SIPPAREC agit dans ce sens avec ses collectivités adhérentes et développe le solaire photovoltaïque ainsi que de multiples réseaux de chaleur de géothermie qui permettent, in fine, aux usagers d'accéder à une énergie renouvelable avec des prix maîtrisés.**



Les coupures d'électricité surveillées de près

Dans sa qualité d'organisateur du service public de l'électricité pour le compte des collectivités, le SIPPEREC contrôle les missions exécutées par le concessionnaire, afin de prévenir et limiter les incidents et coupures en nombre et en temps et ainsi protéger le consommateur final.

Des incidents en hausse

En 2016, le SIPPEREC et Enedis ont signé un accord de méthode qui organise la remontée d'informations au Syndicat lors des incidents touchant les postes sources ou le réseau concédé et entraînant des coupures équivalentes à plus de 100 000 clients par minute.

Ainsi, plus de 71 incidents de ce type ont été notifiés par le concessionnaire au SIPPEREC au cours de l'année 2021. Si 95 % des incidents de grande ampleur sont signalés au SIPPEREC, seulement 53 % des incidents sont signalés dans le délai de 24 heures contractuellement prévu et 70 % des rapports dans le délai de deux mois.

Pour ce qui concerne la qualité et l'exhaustivité des informations communiquées par le concessionnaire, il est notable que le gestionnaire fournit des efforts pour contextualiser son intervention, cependant le contenu des informations partagées dans les rapports reste à affiner. Le SIPPEREC est parfois amené à faire des hypothèses sur la cause des incidents, la chronologie de la reprise des usagers ainsi que les mesures correctrices d'Enedis.

Enfin, sur l'exercice 2021, le gestionnaire du réseau annonce un critère B toutes causes confondues de 45,5 minutes sur le territoire du SIPPEREC soit **9,5 minutes de plus que l'exercice précédent (36 minutes en 2020 comme en 2019)**. Cette augmentation est venue accentuer la tendance déjà haussière du critère B sur les vingt dernières années, à hauteur de 1,3 minute par an.

Ce constat pose la question de la pertinence des choix d'investissements du concessionnaire.

71

incidents de coupure de l'ordre de 100 000 clients/minute en 2021

46

minutes, c'est le temps moyen de coupure d'un usager en 2021, contre un objectif contractuel d'Enedis de 25 minutes d'ici fin 2029

Enfouissement : une avancée constante

L'enfouissement des câbles de réseaux aériens recouvre un enjeu de sécurité et de renouvellement des réseaux vétustes. Il améliore la qualité de distribution, car les réseaux souterrains résistent aux intempéries les plus fréquentes (vents, tempêtes...). Il permet d'améliorer le cadre de vie des habitants, en libérant la place au sol sur les trottoirs et en réduisant la pollution visuelle.

Une prise en charge intégrale pour les réseaux électriques basse tension

Le SIPPEREC accompagne les collectivités dans leurs projets d'enfouissement :

- Il réalise et finance la totalité des études et travaux pour l'enfouissement des réseaux électriques et propose à la collectivité un programme pluriannuel de travaux.
- Il réalise l'enfouissement des autres réseaux (éclairage public, télécommunications, etc.) mutualisés avec l'enfouissement des réseaux, avec une prise en charge financière des collectivités.

Depuis 2011, plus de 700 km de réseaux de distribution électrique ont été enfouis, dont la totalité du réseau sur toiture. L'enjeu est de poursuivre ce chantier pour les 360 km de réseaux aériens basse tension restants, une infrastructure fragile, soumise aux intempéries et qui encombre l'espace public.

Les linéaires de réseaux restants sont variables selon les collectivités, mais le SIPPEREC et les Villes travaillent conjointement pour tendre vers la réalisation de l'enfouissement de l'ensemble des réseaux d'ici 2029.

Durant l'année 2021, le SIPPEREC a lancé **40 km** d'enfouissement en étude, **30 km** en travaux. Il a également finalisé **29,5 km** de travaux d'enfouissement.



2029:

objectif «zéro fil aérien»
sur le territoire de la concession

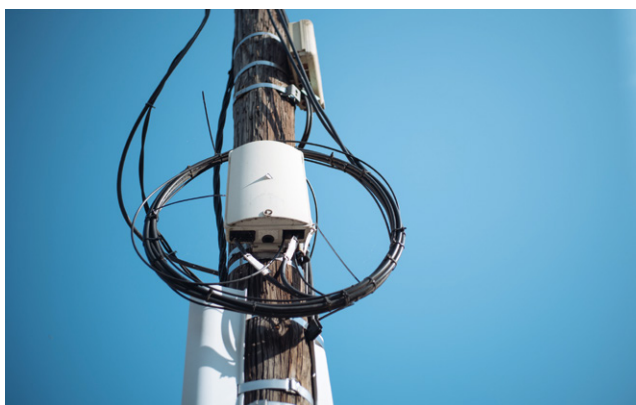
Raccordements : un enjeu financier important pour les collectivités urbaines

Depuis 2009, le SIPPEREC propose aux collectivités compétentes en matière d'urbanisme de les assister dans l'instruction des propositions techniques et financières émises par Enedis, afin de vérifier si elles doivent s'acquitter d'une contribution financière.

Une vigilance source d'économies importantes

En 2021, le SIPPEREC a étudié 96 dossiers de raccordement. **Les analyses démontrent que, dans la très grande majorité des cas, les demandes de contributions reçues par les collectivités ne sont pas légitimes.** En effet, dans une zone fortement urbanisée comme le territoire du SIPPEREC, le renforcement de réseau est le cas le plus fréquent, il est pourtant souvent traité par Enedis comme de l'extension.

Le sujet est d'ampleur car les contributions financières apportées par des tiers à Enedis pour les raccordements électriques sur le réseau public représentent **un enjeu financier fort, à l'échelle du SIPPEREC, estimé entre 10 et 15 M€/an.**



Une expertise reconnue auprès des aménageurs

Compte tenu de l'ancienneté de son activité et de ses retours d'expériences, **le SIPPEREC s'est rapproché de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC), dans le cadre d'un groupe de travail national sur la thématique des raccordements électriques,** pour faire des propositions afin de compléter et préciser les dispositions réglementaires existantes et pour s'assurer que les collectivités en charge de l'urbanisme ne puissent être appelées à contribution financière que dans les cas d'extension de réseau et non de renforcement, conformément aux dispositions légales.

Les conclusions tirées par la DGEC pourraient amener à des modifications notables des dispositions législatives existantes.

À noter, le SIPPEREC apporte également son expertise sur l'évolution des réseaux de distribution aux aménageurs qui le souhaitent.

Dans
90 %
des cas, Enedis
appelle à tort
une contribution
auprès des villes

Un délai moyen de
5 mois
pour les
raccordements
électriques

Un fonds de partenariat essentiel pour la relance

Le fonds de partenariat est une particularité du contrat « historique » de distribution d'électricité et de fourniture aux tarifs réglementés de vente conclu entre Enedis et EDF pour 83 communes de la petite couronne parisienne. Sans évolution contractuelle avec Enedis/EDF, les communes de Villiers-sur-Marne ou adhérentes au Syndicat Sud-Eleg, bien qu'adhérentes à la compétence électricité du SIPPEREC, ne peuvent bénéficier de ce dispositif.

La dotation 2021 du fonds de partenariat était de + de 11 millions d'euros et a été consommée :

- **plus de 5 millions d'euros au titre de l'enfouissement** du réseau électrique basse tension en technologie dite « torsadée » sous maîtrise d'ouvrage du SIPPEREC (l'enfouissement du réseau basse tension en technologie « fils nus » est réalisé par Enedis sur ses fonds propres) ;
- **plus de 5 millions d'euros au titre de l'enveloppe dite de transition énergétique** pour des actions en faveur de la maîtrise de l'énergie (travaux d'éclairage public passage aux LED), de la rénovation énergétique des bâtiments communaux éligibles aux certificats d'économie d'énergie (CEE) et de l'achat des véhicules électriques pour atteindre 20 % du parc communal de véhicules et l'installation d'infrastructures de recharge associées.

Afin de favoriser la relance économique, le SIPPEREC a fait le choix d'augmenter considérablement la dotation disponible pour les communes, la portant à 11 M€. **Chaque commune dispose désormais d'une enveloppe allant de 180 K€ à 1,4 M€ pour ses actions en faveur de la transition énergétique.**

Des mesures renforcées contre la précarité énergétique

Par ailleurs, le **Fonds social précarité efficacité énergétique (FSPEE)** offre la possibilité aux CCAS qui le sollicitent d'aider à la lutte contre la précarité énergétique l'aide au paiement des factures d'électricité des abonnés EDF au tarif réglementé bleu (qu'ils soient ou non bénéficiaires du chèque énergie), remboursement des achats des ampoules basse consommation LED ou encore réalisation de diagnostic énergétique des logements des clients démunis. **Ce fonds existe depuis plusieurs années, mais exceptionnellement en 2021, pour faire face à l'augmentation de la précarité énergétique**, EDF a accordé de reporter le reliquat de la dotation de 2020 sur l'exercice 2021. Le SIPPEREC se mobilise pour communiquer et sensibiliser les communes adhérentes.

Jusqu'à

1 400 000 €

d'aides aux communes pour les mesures en faveur de la transition énergétique

Plus de

11 millions

de dotations en 2021



III ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Île-de-France est une région dépendante de l'énergie produite ailleurs : la densité de la population et la pression foncière ne permettent pas de couvrir l'intégralité des besoins avec la seule production régionale. Une situation qui doit et peut changer, notamment avec les solutions proposées par le SIPPAREC, premier producteur public francilien d'énergies renouvelables.

5

réseaux de géothermie répartis sur 11 communes et

2

projets à l'étude

101

centrales photovoltaïques exploitées dans 50 villes, pour une puissance cumulée de près de 5 MWc

20

grands parcs au sol solaires développés par la SEM SIPEnR

et

270

toitures solaires

1

centrale de production et de distribution d'hydrogène vert

1

SEM, SIPEnR

2

SPL, la Société d'exploitation des énergies renouvelables (SEER) et UniGéo

1

régie, Gényo

L'Île-de-France est une région dépendante de l'énergie produite ailleurs. Une situation qui doit et peut changer, notamment avec les solutions proposées par le SIPPAREC, premier producteur public francilien d'énergies renouvelables. Le SIPPAREC est à l'écoute et aux côtés de ses collectivités adhérentes pour développer une production d'énergies renouvelables adaptée aux caractéristiques des territoires, ainsi qu'aux souhaits et besoins des acteurs locaux.

« Couteau suisse » des énergies renouvelables

Pour mettre en œuvre ses projets, le SIPPAREC adapte ses modes de gestion en fonction du contexte et des besoins des collectivités.

Par exemple concernant la géothermie, sur les six réseaux déjà réalisés ou en cours de réalisation, trois le sont en **délégation de service public** (DSP) attribuée à des opérateurs privés (Dalkia et Engie Solutions), deux réseaux sont en DSP attribuée à une société publique locale (SPL) dont le SIPPAREC et les Villes sont actionnaires, et un réseau est en **maîtrise d'ouvrage directe**.

Par ailleurs, le SIPPAREC a créé en 2014 une société d'économie mixte SIPeNR pour agir sur des patrimoines privés. L'activité de la SEM se développe largement par des sociétés de projets, en y associant systématiquement les citoyens et les collectivités des territoires concernés. **La SEM SIPeNR finance, construit et exploite des projets en Île-de-France mais également dans d'autres régions, toujours en partenariat avec des collectivités.**



Acteur de la transition énergétique

Par ses solutions, ses projets, ses financements en faveur des énergies renouvelables, le **SIPPAREC est pleinement acteur de la transition énergétique** en Île-de-France, en accompagnant les collectivités dans la mise en place de solutions innovantes et génératrices d'une croissance vertueuse et durable.

Activateur d'idées et d'efficacité : la Commission énergies renouvelables

Les statuts du SIPPAREC prévoient la possibilité de créer des commissions de travail thématiques et la nouvelle gouvernance mise en place en septembre 2020 a décidé d'en créer une sur les énergies renouvelables. Cette commission est chargée d'étudier et de préparer les décisions du comité syndical.

Elle est coprésidée par Samuel BESNARD (Cachan) et Marie-Pierre LIMOGES (Courbevoie). En sont membres : Geneviève ÉTIENNE (Le Kremlin-Bicêtre), Oben AYYILDIZ (Épinay-sur-Seine), Rachid MAIZA (La Courneuve), Florence CROCHETON-BOYER (Saint-Mandé), François ÉLIE (Marolles-en-Brie), Rodéric AARSSE (Malakoff), Pierre CRESPI (Clamart), Boris DEROOSE (Saint-Denis), François DARCHY (Versailles), Marie LECLERC-BRUANT (Fresnes), Séverine DELBOSQ (L'Île-Saint-Denis), Mélodie CHALVIN (Châtillon), Jean-Pierre CHAFFAUD (Sud-Eleg), Thierry BARNOYER (Maisons-Alfort), Bertrand VOISINE (Vanves), Nacime AMIMAR (Pantin), Rachida KABBOURI (Vitry-sur-Seine), Paul BENSOUSSAN (Bagneux), Henri PETTENI (Saint-Maur-des-Fossés), Pascal LESSELINGUE (L'Haÿ-les-Roses).

Solaire Photovoltaïque

Le SIPPEREC accompagne les collectivités d'Île-de-France qui souhaitent produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire sur leurs bâtiments publics. Il s'agit d'un accompagnement à la carte pour installer et/ou exploiter des centrales solaires photovoltaïques en fonction des besoins des collectivités et de la configuration des projets et des bâtiments.

Afin de proposer un outil supplémentaire au service de ses collectivités adhérentes, le SIPPEREC propose aux collectivités qui le souhaitent des installations solaires en autoconsommation.

Le SIPPEREC accompagne les collectivités pour réaliser une opération photovoltaïque dans le cadre de la rénovation d'une toiture ou d'un parking, de la phase d'étude à la mise en service.

15

années d'expérience auprès de plus de 60 collectivités

105

centrales photovoltaïques exploitées dans 50 villes

20

grandes centrales photovoltaïques au sol

300

projets en toitures et ombrières réalisés par la SEM SIPEnR 53 MWc en exploitation et 150 MWc environ en développement

— À savoir

Issu de la loi Elan, le Décret tertiaire impose désormais aux collectivités d'améliorer progressivement la performance énergétique de leurs bâtiments de surfaces supérieures à 1000 m², avec des objectifs chiffrés de réduction des consommations de -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2060. En complément des leviers usuels (isolation, sensibilisation et évolution des usages, etc.), les installations photovoltaïques constituent des leviers supplémentaires permettant aux collectivités d'atteindre leurs objectifs, l'électricité solaire consommée directement étant comptabilisée dans les bilans.

Témoignage

« Le SIPPEREC a acquis une forte expertise qui lui permet de proposer une gestion de bout en bout des projets photovoltaïques. Pour les collectivités qui cherchent des acteurs compétents, dans un contexte financier maîtrisé, le SIPPEREC est incontournable. »

Gilles Gauche-Cazalis
Adjoint au Maire de Nanterre,
Vice-président du SIPPEREC

Chaleur renouvelable

L'Île-de-France a besoin d'accroître sa production d'énergies renouvelables et bénéficie pour cela d'un important potentiel de géothermie profonde. Un contexte très favorable sur lequel s'appuie le SIPPEREC pour proposer son expertise aux collectivités. De l'étude d'opportunité à la production, en passant par les financements, le SIPPEREC donne aux collectivités les outils pour décider et mettre en œuvre un réseau de chaleur à base de chaleur renouvelable, et notamment de géothermie profonde.

5

réseaux de chaleur à base de géothermie profonde répartis sur 11 communes

6

nouveaux projets à base de chaleur renouvelable programmés

Témoignage

« Sur la commune d'Arcueil, le réseau fonctionne depuis plusieurs années maintenant. Faire le choix de la géothermie est un bon investissement et dans le contexte actuel s'avère particulièrement judicieux. Mener le projet avec le SIPPEREC est gage de qualité et la garantie que les choses se font en étroite concertation avec les villes. »

Christian Métairie
Maire d'Arcueil

– À savoir

Géothermie et risques sismiques

Les secousses sismiques déclenchées en Alsace lors de l'hiver 2020 avaient une origine humaine et ont engendré des interrogations sur la sûreté des forages géothermiques franciliens. En région parisienne, l'exploitation de la géothermie « basse énergie » se fait à une profondeur comprise entre 1500 et 1700 mètres, dans une couche géologique appelée le Dogger. Cette couche présente des conditions géologiques bien différentes des conditions alsaciennes qui se situent entre 4000 et 5000 mètres de profondeur. Une preuve de la bonne maîtrise des risques géothermiques en Île-de-France : aucun incident depuis plus de 40 ans sur la centaine de forages franciliens.



— À savoir

En 2021, le Fonds chaleur se simplifie. Le Fonds chaleur accompagné des subventions de la Région d'Île-de-France contribuent à accroître le développement des projets de production d'énergies renouvelables sur le territoire francilien. En 2021, le budget du Fonds chaleur reste stabilisé à 350 millions d'euros, après une progression moyenne de 50 millions d'euros par an depuis 2017. Son mécanisme d'attribution et sa lisibilité sont simplifiés. Le cumul des Certificats d'économies d'énergie (CEE) aux aides du Fonds chaleur est élargi aux projets de raccordement de bâtiments existants à un réseau de chaleur, une nouvelle aide est créée pour les projets inférieurs à 1000 MWh.

Pour le compte des communes qui ont un potentiel sur leur territoire et souhaitent s'engager sur un tel projet, le SIPPAREC conseille, apporte son expertise et porte le montage technique et financier des opérations, la mise en œuvre et le suivi d'exploitation sur la durée du contrat, toujours en lien étroit avec les villes qui lui ont délégué leur compétence.

Les réseaux de chaleur géothermiques du SIPPAREC couvrent en moyenne + de 50% des besoins en chaleur de l'habitat collectif et des équipements publics sur le territoire qu'ils desservent. Ils permettent d'avoir un prix maîtrisé et compétitif de la chaleur sur trente ans, moins soumis aux fluctuations du cours des énergies fossiles car basés sur une énergie locale et renouvelable.

2021 a été l'année de concrétisation du cinquième projet mené par le SIPPAREC et le premier en maîtrise d'ouvrage publique : le réseau Gényo, sur le territoire des communes de Bobigny et Drancy. Les travaux de forage ont duré au total 18 mois, 7j/7 et 24h/24. Quatre puits d'une longueur cumulée de 9500 mètres ont été forés afin de puiser à 1600 mètres de profondeur une eau chaude de 60°C. Ce réseau permet de chauffer l'équivalent de 20 000 logements depuis l'automne 2021, avec à terme un taux d'énergie renouvelable de plus de 65%.

En 2021 a également débuté le travail d'extension du réseau de Grigny-Viry : réseau qui dessert 11 000 équivalents logements depuis 2017 et dont le pilotage public territorial, avec un prix de la chaleur maîtrisé, a fait ses preuves et des émules. Ainsi, avec la réalisation d'un nouveau puits, il est prévu le raccordement de 10 000 nouveaux équivalents logements dont la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, plus grande prison d'Europe.

Enfin, les études sur les villes de Pantin, Le Pré-Saint-Gervais et Les Lilas ont été terminées et la SPL UniGéo sera en charge de réaliser le projet.

Témoignage

« Le SIPPAREC garantit aux collectivités une énergie 100% verte et disponible en continu. C'est ce qui symbolise la force de l'action publique de ce syndicat depuis près de cent ans. »

Marie-Pierre Limoge
4^e Vice-présidente,
1^{re} adjointe au Maire de Courbevoie

Hydrogène bas carbone

L'hydrogène constitue une filière d'avenir pour la Région Île-de-France. Il présente de nombreux intérêts pour développer une économie favorable à l'environnement et pourvoyeuse d'emplois. Cette nouvelle énergie permettrait ainsi de couvrir de nombreux besoins, notamment ceux de la mobilité propre.



Un projet de production locale d'hydrogène bas carbone

Le SIPPAREC, via sa SEM SIPeNR et aux côtés de SUEZ, a créé en 2020 la société « H2 Créteil » pour **construire une centrale de production et de distribution d'hydrogène bas carbone** sur l'unité de valorisation énergétique (UVE) du Syndicat mixte de traitement des déchets urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM) à Créteil. Cette première en France sera mise en service en 2024. Cette innovation permettra de fournir une solution énergétique décarbonée sur les territoires de Grand Paris Sud Est Avenir, Paris Est Marne & Bois, Grand-Orly Seine Bièvre, et plus largement de l'Île-de-France.

Ce projet de station hydrogène de Créteil transformera l'électricité produite à partir de la combustion des déchets ménagers en hydrogène, par un procédé d'électrolyse. Produite localement, **cette solution énergétique décarbonée permettra de fournir de l'hydrogène pour des véhicules publics**, tels que les bus, les bennes à ordures ménagères, les véhicules spéciaux pour les collectivités ou encore les véhicules utilitaires et ce, sur un territoire connu pour des mobilités intensives à proximité d'Orly et de l'A86.

L'implantation de cette station, soutenue par l'ADEME et la Région Île-de-France, sur le site du SMITDUVM, s'intègre pleinement dans les politiques locales de transition énergétique et écologique et dans la dynamique de la stratégie nationale hydrogène de la France. Ce dernier prévoit de consacrer 7 milliards d'euros d'ici à 2030, dont 2 milliards d'euros dans le cadre du plan de relance en 2021 et 2022, pour la recherche et le développement d'une filière créatrice d'emplois et bénéfique pour la qualité de l'air et le climat.

— À savoir

Dès 2018 le SIPPAREC avait, aux côtés de l'ADEME, de la Région Île-de-France et de la Ville de Paris, établi des propositions de schémas de déploiement de l'hydrogène sur le territoire francilien. Ces propositions ont été présentées début 2021 à l'ensemble de ses partenaires et sont désormais devenues les références pour les projets franciliens à l'étude.

500 kg/j

d'hydrogène : c'est la capacité minimale de production et de distribution du site prévue pour 2024, qui permettra ainsi de couvrir l'équivalent de la consommation d'une ligne de bus, d'une benne à ordures ménagères et d'un réseau de véhicules utilitaires

Maîtrise de l'énergie

L'énergie la plus vertueuse et celle non consommée. C'est pourquoi depuis plusieurs années le SIPPAREC a développé de nombreux outils en faveur de la maîtrise de l'énergie et sait répondre à l'amplification des enjeux dans ce domaine.

Maîtriser l'énergie dans les bâtiments publics

Faire appel aux solutions du SIPPAREC c'est :

- renforcer la performance énergétique et environnementale du patrimoine des collectivités (bâti et éclairage public) pour lequel la réglementation devient de plus en plus exigeante ;
- réaliser des économies financières importantes afin de compenser la hausse des prix de l'énergie.

Sur le volet de la rénovation énergétique des bâtiments publics et de l'éclairage, le SIPPAREC propose d'importantes aides financières et services pour soutenir les collectivités dans leurs démarches en faveur de la maîtrise de l'énergie et la lutte contre la précarité énergétique. Des moyens qui ont été renforcés et multipliés en 2021 pour participer à la relance économique et répondre aux enjeux de la transition énergétique.



Témoignage

« Près de 50 % de l'énergie consommée par les collectivités provient des bâtiments publics. C'est donc un levier important d'économies qu'on ne peut pas se permettre de négliger. »

Samuel Besnard
Vice-président du SIPPAREC,
adjoint au Maire de Cachan

Plus de 1 million d'euros

a été reversé par le SIPPAREC aux Villes qui ont déposé des Certificats d'économie d'énergie (CEE) pour un volume de plus de 125 GWh cumac.

Ainsi, avec le SIPPAREC, les collectivités adhérentes à la compétence électricité peuvent financer :

- des études et des travaux de maîtrise de l'énergie (MDE) éligibles aux CEE sur les bâtiments communaux (taux maximum de financement : 30 %) ;
- l'achat de bornes de recharge ou de véhicules propres (taux maximum de financement : 30 %) ;
- la mise à disposition de données pour accompagner leur transition énergétique (100 %) ;
- des actions d'information, d'animation et de sensibilisation sur la maîtrise de l'énergie (taux maximum de financement : 80 %).

Cela se traduit par des aides financières qui vont de 180 000 euros à près de 1,4 million d'euros, selon la population et la superficie de la ville.

Témoignage

« Premier producteur d'énergies renouvelables en Île-de-France, le SIPPAREC joue un rôle majeur pour accélérer la transformation des territoires. »

Florence Crocheton-Boyer
2^e Vice-présidente,
1^{re} Maire-adjointe de Saint-Mandé



— À savoir

Le décret tertiaire demande aux collectivités de réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m². L'objectif est de parvenir à une diminution d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050. En effet, le parc tertiaire, s'il ne représente qu'un quart du parc immobilier français, compte pour un tiers des consommations énergétiques, soit plus de 530 TWh toutes énergies confondues.

Pour les collectivités, les bâtiments communaux représentent 75 % de leurs dépenses énergétiques. Afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre du décret, les villes doivent dorénavant indiquer leurs consommations énergétiques annuelles et leurs évolutions via la plateforme OPERAT.

IV NUMÉRIQUE

Le SIPPEREC accompagne les collectivités dans l'aménagement numérique de leur territoire, à l'heure où la dépendance aux usages numériques se fait plus forte : aujourd'hui, un actif sur deux en Île-de-France est amené à télétravailler de façon pérenne, tandis que la dématérialisation de toutes les procédures se poursuit avec un objectif affiché d'une bascule à 100%. Depuis plus de vingt ans, le Syndicat développe, pour ce faire, un patrimoine de réseaux numériques unique, qu'il continue d'enrichir et faire évoluer pour répondre aux nouveaux besoins des territoires.

20

ans d'expertise
et de développement
d'un patrimoine
numérique unique

Objectif

100 %

de desserte Très Haut Débit
d'ici fin 2022

+ de
4 500 km

de réseaux d'initiative
publique en fibre optique
déployés en Île-de-France

14

contrats de délégation
de service public renouvelés

1

observatoire
du Très Haut Débit

2

réseaux d'initiative publique
FTTH et FTTO destinés
à la desserte du grand public
et des professionnels

610 000

locaux desservis
par le Très Haut Débit

En 2021, les effets prolongés de la crise sanitaire du Covid ont contribué à accélérer la diffusion des usages numériques avec la généralisation du télétravail dans de nombreuses entreprises et collectivités. Corollaire de ce développement rapide des usages numériques rendu nécessaire au sein des foyers et des entreprises par la pandémie et les périodes successives de confinement qu'elle a imposées, de nombreux Français ont opté pour une connexion Très Haut Débit, désormais disponible sur une large partie du territoire. Plus de quatre millions de foyers supplémentaires ont ainsi souscrit à un abonnement à la fibre optique en 2021. Cette accélération de la transition numérique conforte ainsi l'action du SIPPEREC qui œuvre depuis plus de vingt ans pour faciliter l'accès de tous au Très Haut Débit, grâce au développement de réseaux numériques performants au service des entreprises, des administrations et des citoyens.





Veiller à garantir une couverture complète du territoire en Très Haut Débit

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit (PFTHD), le Gouvernement, les collectivités et les opérateurs privés se sont engagés à rendre l'ensemble du territoire national éligible au Très Haut Débit d'ici fin 2022 et tous les foyers français à la fibre optique d'ici 2025. Fin 2021, force est de constater que cet objectif nécessite encore une mobilisation forte des opérateurs privés qui ont la charge du déploiement des réseaux de fibre à l'abonné pour le grand public (FTTH) sur une grande partie des communes du SIPPEREC. Sur le périmètre de la Métropole du Grand Paris, 4148 000 locaux étaient rendus raccordables en FTTH au quatrième trimestre 2021, soit un taux de couverture de 93,1% à un an de l'échéance fixée par le PFTHD. La complétude des déploiements et la densification des réseaux existants afin de pouvoir y raccorder les nouvelles constructions vont donc constituer un enjeu essentiel sur la prochaine période pour qu'aucun foyer ni aucune entreprise ne restent durablement à l'écart du Très Haut Débit.

Des réseaux complémentaires au service de la transition numérique et énergétique

Le SIPPEREC est le seul syndicat francilien à proposer un aussi large panel de compétences à ses adhérents : **électricité, énergies renouvelables, numérique et infrastructures de charge pour véhicules électriques**. Ces multiples compétences se combinent et recouvrent des usages et des services devenus essentiels dans la vie quotidienne des habitants. Elles concernent des réseaux structurants, fortement interconnectés les uns aux autres : la transition énergétique est rendue possible et accélérée par la transition numérique, autant qu'elle l'accompagne ; l'une ne peut réussir sans l'autre. L'énergie et le numérique doivent ainsi s'alimenter mutuellement pour contribuer à l'évolution vers des « territoires intelligents et durables » au service des habitants. Le Syndicat est donc idéalement positionné pour aborder les enjeux en faveur de la convergence des réseaux et s'inscrire dans une dynamique de territoire intelligent, de manière coordonnée, évolutive et en maîtrisant les coûts.

Activateur d'idées et d'efficacité : la commission numérique

Une commission « Numérique » a été créée pour étudier les questions relatives aux réseaux et services numériques et aux communications électroniques et notamment les relations avec les concessionnaires Irisé, Sequantic Telecom, Tutor Europ'Essonne et SFR Fibre.

Elle est coprésidée par Frédéric SITBON (Asnières-sur-Seine) et Boris DEROOSE (Saint-Denis). En sont également membres : Nadir SLIFI (Argenteuil), Ling LENZI (Aubervilliers), Ernst COULANGES (Villetaneuse), Patrick DONATH (Bourg-la-Reine), Sophie RIGAULT (Saint-Michel-sur-Orge), Marc LECUYER (Villeneuve-Saint-Georges), Mathieu DEFREL (Stains), Didier RASTOCLE (Pierrefitte-sur-Seine), Cyrille GRANDCLEMENT (Issy-les-Moulineaux), Serge FRANCESCHI (Alfortville), Hélène PECCOLO (Arcueil), Amirouche LAIDI (Suresnes), Gilles GAUCHE-CAZALIS (Nanterre), Henri PETTENI (Saint-Maur-des-Fossés), Claude LESEUR (Valenton), Clément CHASSAIN (Livry-Gargan) et Anthony MANGIN (Drancy).

Infrastructures Très Haut Débit

Dans le cadre de sa compétence en matière de «réseaux de communication électronique et services de communication audiovisuelle», le SIPPEREC est chargé d'établir, d'exploiter et de mettre à disposition pour le compte de ses adhérents des réseaux et infrastructures de communication électronique destinés à équiper leur territoire.

Ces réseaux mis en œuvre dans le cadre de **délégations de service public** et, pour la plupart, **sans participation financière des collectivités**, sont conçus comme complémentaires à ceux déployés par les opérateurs privés. Développés depuis plus de vingt ans, uniques par leur importance, ils contribuent fortement à l'aménagement numérique du territoire francilien en apportant des solutions Très Haut Débit adaptées aux besoins des entreprises, des collectivités et du grand public.

Ces réseaux utilisent des technologies différentes (réseaux câblés, réseaux de fibre à l'abonné...), mais ont tous en commun d'être **constitués de fibre optique et sont donc évolutifs si les investissements nécessaires sont engagés pour leur modernisation**. C'est tout l'enjeu de la gestion et du renouvellement des contrats de délégation de service public en cours ou à venir : le SIPPEREC s'emploie à ce que ces renouvellements constituent une opportunité pour moderniser ces réseaux et faire évoluer l'offre de services afin de pouvoir répondre aux besoins nouveaux qui se font jour sur le territoire des adhérents.



4

millions d'habitants couverts par les **4500 km** de fibre optique déployée pour l'ensemble de ces réseaux publics Très Haut Débit

600 000

prises raccordables en Très Haut Débit

45

collectivités ainsi desservies

Réseaux câblés plaques Sud et Nord et autres réseaux câblés transférés

Avec plus de 537 000 prises câblées raccordables et plus de 200 000 foyers abonnés à des services individuels ou collectifs, ces réseaux constituent un maillon essentiel pour l'aménagement numérique des 45 collectivités qu'ils desservent. Ils permettent notamment de **garantir à court et moyen terme la continuité des services Très Haut Débit délivrés à toutes les catégories d'usagers** sur les territoires où les réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH, en anglais Fiber To The Home) ne sont pas encore totalement déployés.

Le renouvellement des quatorze contrats pour ces réseaux câblés que le Syndicat a engagés (effectif depuis 2020 pour la plaque Sud et prévu d'ici 2023 pour la plaque Nord et les autres réseaux câblés transférés du Val-de-Marne) fournit l'occasion d'interroger le rôle de ces réseaux publics Très Haut Débit et de démontrer qu'**investir dans leur modernisation peut constituer un levier utile pour l'aménagement numérique des territoires, en complément de l'offre de services des autres réseaux de fibre à l'abonné déployés actuellement par les opérateurs privés.**

Réseaux Sequantic et Europ'Essonne

Le SIPPEREC a initié, entre 2008 et 2011, **le déploiement de ces deux réseaux d'initiative publique FTTH et FTTO** afin de pallier les défaillances et retards des opérateurs privés sur ces territoires et d'apporter des solutions de desserte Très Haut Débit à destination du grand public et des utilisateurs professionnels (entreprises, sites publics). Les deux réseaux publics FTTH desservent aujourd'hui un ensemble de plus de 60 000 foyers sur les territoires des deux communautés d'agglomération de Paris-Saclay et Cœur d'Essonne Agglomération. Le réseau Sequantic dessert également l'ensemble des sites professionnels avec des offres de fibre à débit garanti (FTTO), soit un parc de plus de 33 000 entreprises et établissements publics. Les deux réseaux sont déployés et exploités dans le cadre de deux délégations de service public désormais confiés aux filiales du groupe Altitude Infra.

L'année 2021 a en effet été marquée par l'acquisition par le groupe Altitude Infra d'une partie des actifs et réseaux de l'ancienne société Covage que le groupe SFR/Altice avait rachetés fin 2019, mais que la Commission européenne a finalement contraint à céder pour des raisons de concurrence.

Les derniers travaux de réingénierie entrepris sur les deux réseaux FTTH, afin de permettre l'arrivée des grands opérateurs commerciaux nationaux, ont été achevés en 2021 mais leur exploitation est depuis fortement perturbée en raison des dysfonctionnements et dégradations générés par les opérations de raccordement des abonnés confiées aux sous-traitants des opérateurs commerciaux dans le cadre du mode STOC.



Réseau IRISÉ

IRISÉ est un réseau d'initiative publique initié en 2001 par le SIPPEREC, qui a confié à la société IRISÉ, filiale du groupe SFR/ALTICE, la mission de développer et d'exploiter une infrastructure en Très Haut Débit au service des opérateurs et des collectivités.

Grâce au réseau IRISÉ, les 84 collectivités desservies peuvent ainsi développer des projets structurants et pérennes :

- **437 grands comptes entreprises déjà raccordés**
- **Réseau neutre et ouvert à tous les opérateurs**
- **Plus de 400 projets lancés par des collectivités**

Le réseau Irisé propose des services de location de fibre optique noire (FON) ou de fibre optique activée (Lan to Lan) à destination des opérateurs commerciaux, des entreprises ou des collectivités qui peuvent recourir à ces fibres pour interconnecter leurs bâtiments et constituer leurs réseaux en propre, dans le cadre de Groupes fermés d'utilisateurs (GFU).

Au cours de l'année 2021, les travaux d'extension du réseau visant à **créer 300 nouveaux points d'interconnexion** au plus près des besoins des entreprises et des sites publics se sont poursuivis, avec la pose de 113 km de câble optique supplémentaires, portant ainsi le linéaire total de l'infrastructure à 1330 km.

– À savoir

Agir pour améliorer et garantir la qualité des raccordements

La montée en charge rapide de la commercialisation sur les réseaux FTTH s'accompagne de dysfonctionnements et de problèmes de plus en plus fréquents sur la qualité des raccordements des abonnés, qui empêchent une partie de la population de pouvoir accéder au Très Haut Débit dans de bonnes conditions.

Le mode de mutualisation des raccordements, désigné sous le terme de « mode STOC », imposé par les grands opérateurs nationaux sur les réseaux de fibre privés et publics, confie l'opération de raccordement final de l'abonné à l'opérateur commercial, qui délègue souvent ces travaux à une « cascade » de sous-traitants insuffisamment formés et contrôlés pour effectuer ces opérations dans de bonnes conditions.

Malgré les nombreuses alertes des collectivités auprès de l'ARCEP, les problèmes sont aujourd'hui loin d'être résolus et le Médiateur des communications électroniques constate ainsi que les réseaux FTTH se classent en 2021, pour la première fois, en seconde position des litiges et recours ouverts, juste derrière les réseaux mobiles.

Ces difficultés continuent notamment de pénaliser de nombreux foyers sur le territoire des communes desservies par les réseaux Sequantic et Europ'Essonne, sur lesquels le nombre de raccordements a très fortement augmenté depuis l'arrivée commerciale des grands opérateurs à l'automne 2020. En vue de remédier à ces difficultés, le SIPPEREC, en accord avec les élus des deux communautés d'agglomération Cœur d'Essonne et Paris-Saclay, a demandé à l'ARCEP qu'un nouveau mode opératoire puisse être expérimenté sur les deux territoires.

Témoignage

« La fibre est un facteur d'équité sociale, la fracture numérique pouvant être synonyme de tant d'autres fractures. Pour obtenir une couverture intégrale du territoire régional d'Île-de-France en Très Haut Débit, le SIPPEREC est un acteur majeur depuis plus de vingt ans. Nous gérons 17 contrats de délégation de service public, ce qui représente environ 600 000 foyers franciliens. »

Sophie RIGAULT
Vice-présidente du SIPPEREC,
Maire de Saint-Michel-sur-Orge

L'Observatoire du Très Haut Débit

Afin de répondre à l'objectif du Schéma métropolitain d'aménagement numérique de bâtir une métropole connectée, capable d'assurer un accès universel aux infrastructures numériques, le SIPPEREC en partenariat avec la Métropole du Grand Paris, a mis en ligne, depuis 2017, l'Observatoire métropolitain du Très Haut Débit.

Cet outil permet d'accéder à des cartes dynamiques qui fournissent des informations précises et actualisées sur l'évolution du déploiement du Très Haut Débit et de mesurer ainsi chaque trimestre le chemin restant à parcourir pour garantir une couverture complète et homogène du territoire métropolitain. Il constitue un véritable levier d'action pour les communes et les territoires de la Métropole du Grand Paris.

Disposer d'infrastructures de communication de qualité et accessibles à tous les métropolitains constitue en effet un prérequis aux développements des nouveaux usages numériques.



Services et usages numériques

Pour faire face aux besoins numériques, le SIPPEREC accompagne les usages et donne les moyens aux collectivités d'assurer leur développement numérique et de garantir un accès équitable aux infrastructures. Aux côtés des réseaux d'initiative publique, c'est une large palette de services qui est proposée et permet aux adhérents de profiter d'un rapport de forces favorable face aux opérateurs, dans un secteur complexe, très évolutif et à fort impact économique.

Accompagner les usages numériques

Premier acteur régional de l'aménagement numérique, le SIPPEREC met également à disposition des adhérents, dans le cadre des bouquets trois à huit de sa centrale d'achat **SIPPnCO**, un ensemble de solutions performantes et diversifiées pour accompagner leurs projets en matière de transition numérique.

Ces solutions permettent à la fois de fournir aux collectivités tous les outils et services nécessaires au bon fonctionnement de leurs réseaux de communication et de leur système d'information, mais également des solutions orientées « usages » pour les aider à développer et mettre en œuvre leur offre de services à destination des citoyens, des usagers et des acteurs économiques et institutionnels conformément à leurs choix de politiques publiques.

Ainsi, les collectivités et établissements publics franciliens peuvent concevoir, développer et exploiter des architectures numériques (informatiques et télécoms) complètes et sécurisées permettant d'équiper tous leurs services, en allant du poste de travail à la fibre en passant par le mobile ou les solutions dédiées à la cybersécurité.

Concernant les usages, selon les choix des collectivités, les solutions proposées permettent :

- le développement de celles dites intelligentes au service de la sécurité et de la sûreté dans tous les espaces des collectivités territoriales ;
- la mise en œuvre des politiques éducatives et culturelles tant par l'équipement individuel que celui des lieux (écoles, médiathèques...);
- de répondre aux enjeux de proximité et de qualité de service ; les collectivités peuvent mettre en œuvre des solutions de Gestion de la relation usagers web (complètes) ou mobile (plus légères) ;
- La mise en œuvre du respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de l'utilisation des données personnelles ;
- La connaissance du territoire et la construction de celle-ci grâce aux données géolocalisées, aux systèmes d'information géographique ainsi qu'aux prestations topographique.

Enfin, les solutions permettent d'accompagner les collectivités dans la réalisation des travaux sur la voirie, grâce aux prestations dédiées à la mise en œuvre de la réglementation relative à l'exécution de travaux ainsi qu'à la détection d'amiante et de HAP (Hydrocarbure Aromatique Polycyclique) dans les enrobés

Ces solutions peuvent s'assembler au gré des politiques publiques décidées et mises en œuvre par chaque collectivité comme autant de briques de leur projet de territoire intelligent au service de leurs usagers.

L'accès au Très Haut Débit plébiscité par les Français

Au 31 décembre 2021, sur un total de 31,5 millions d'accès Internet fixe en France, 14,5 millions d'accès sont à Très Haut Débit (soit 58 %, en progression de dix points en un an).

L'essentiel de ces accès Très Haut Débit sont constitués d'abonnement à la fibre FTTH (79 %).

En matière de téléphonie mobile, 80 millions de cartes SIM étaient en service fin 2021 en France, essentiellement sur les réseaux 4G (à 82 %). Seulement trois millions d'utilisateurs (soit 4 %) sont actifs sur les réseaux 5 G.

Les utilisateurs actifs sur les réseaux mobiles consomment toujours plus de données : en 2021, ils ont consommé en moyenne 12 Go de données, en progression d'environ 1 Go par rapport à 2020.

Réduire l'empreinte carbone du secteur numérique

La loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique (REEN) du 15 novembre 2021 a pour objectif de faire converger transition numérique et transition écologique. Elle vise pour cela à responsabiliser l'ensemble des acteurs du numérique : consommateurs, professionnels du secteur et acteurs publics.

Le secteur du numérique était responsable de 2,5 % des émissions de gaz à effet de serre en France, en 2019, mais son impact environnemental augmente et pourrait atteindre 7 % d'ici 2040, si rien n'est fait pour mettre en place une véritable politique de sobriété numérique.

Œuvrer à la prise de conscience de l'impact environnemental du numérique, limiter le renouvellement des équipements et terminaux, responsables de 70 % de l'empreinte numérique en France, favoriser le réemploi et le recyclage, promouvoir des réseaux et data centers moins énergivores... De nombreuses dispositions de cette nouvelle loi concernent les collectivités territoriales

Les communes de plus de 50 000 habitants devront notamment définir, au plus tard le 1^{er} janvier 2025 « une stratégie numérique responsable qui indique notamment les objectifs de réduction de l'empreinte environnementale du numérique et les mesures mises en place pour les atteindre ».

65 %

des démarches administratives des concitoyens sont désormais dématérialisées

20 à 30 %

de trafic Internet en plus

Les usages des téléphones mobiles multipliés

par 3

en 2021

+ 250 %

de cyberattaques en 2021

la
borne
bleue

V MOBILITÉ PROPRE

Le SIPPAREC se positionne comme le partenaire privilégié des collectivités pour la mobilité propre. Au regard de l'enjeu de développement de la mobilité électrique sur le territoire francilien, le Syndicat s'engage depuis 2017 pour le développement d'une offre de mobilité et de recharge sur le domaine privé et, plus récemment, sur le domaine public. Avec «la borne bleue», l'objectif est de garantir un accès équitable au service public de la recharge, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité environnementale.

1

réseau performant

43 196

kg de CO₂ économisés avec les centaines de bornes bleues déjà déployées à fin juin 2021

+ de 800

points de charge déployés d'ici fin 2021

et

+ de 3 000

d'ici fin 2022

1

grille tarifaire très compétitive

Le rythme de déploiement des infrastructures de recharge est décisif pour accompagner le développement de la mobilité électrique, maintenant que l'offre de véhicules s'est élargie et que l'autonomie des batteries a nettement progressé. Le SIPPAREC est au rendez-vous de ce tournant et propose depuis 2019 une solution publique souple pour les collectivités et simple pour les usagers avec le réseau « la borne bleue ». Son objectif : garantir un accès équitable au service public de la recharge tout en contribuant à l'amélioration de la qualité environnementale.

Un réseau clé en main pour et avec les Villes

Une fois que la commune a délégué sa compétence au SIPPAREC, c'est une solution clé en main qu'il est proposé de déployer : en concertation avec la Ville, le SIPPAREC définit l'emplacement des stations de recharge, le nombre de bornes et le calendrier de déploiement. Les tarifs définis dès l'automne 2019 en concertation avec les communes adhérentes se révèlent aujourd'hui être les plus attractifs de la petite couronne parisienne.

Témoignage

« Avec « la borne bleue », les adhérents du SIPPAREC ont exprimé la volonté de créer un réseau public, qui appartient aux adhérents. »

Jacques J.-P. Martin
Président,
Maire de Nogent-sur-Marne

+ 800

points de charge déployés
d'ici fin 2022

10 000

recharges réalisées
sur le réseau

57 000

heures de charge
réalisées

+1 300 000

km parcourus

Un service conçu pour les usagers

Le réseau «la borne bleue» est **facilement identifiable, simple d'utilisation et interopérable**. Il se veut accessible à tous les usagers qu'ils soient particuliers, professionnels, abonnés, non abonnés. Les utilisateurs ont à leur disposition les outils (site Web, application, badge) pour s'abonner, payer, identifier à distance les points de charge disponibles et pouvoir les réserver. Leur badge est interopérable : ils peuvent l'utiliser pour se recharger sur d'autres réseaux en France et en Europe.



Témoignage

« Le réseau « la borne bleue », déployé par le SIPPAREC, a été choisi pour équiper la ville d'Asnières qui possède maintenant 70 points de charges pour un coût intéressant et sans dépenses municipales, grâce au soutien de la Région Île-de-France. Le réseau « La borne bleue » permet de faire le plein d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable rapidement, les bornes désormais en place allant de 7,4 kW à 22 kW. »

Frédéric Sitbon
Vice-président,
adjoint au Maire d'Asnières

– À savoir

Recommandation au niveau européen : un point de charge pour dix véhicules électriques d'ici fin 2021.

La Loi d'orientation des mobilités (LOM) fixe l'objectif de déployer 100 000 points de charge en France d'ici la fin de l'année 2022.

En 2030 : interdiction des véhicules thermiques dans Paris.

+ 200% de véhicules électriques et hybrides rechargeables en Île-de-France en 2020

La Région Île-de-France a l'ambition de créer 17 000 points de charge d'ici 2023.

153 000 kg de CO₂ économisés à fin 2021 grâce au réseau « la borne bleue » déjà déployées.

Moteur d'idées et de coordination : la commission Mobilités

Une commission « Mobilités » a été créée pour traiter des services apportés aux collectivités pour l'optimisation de leurs mobilités, que ce soit pour l'achat de véhicules propres, les infrastructures de recharge électrique et hydrogène ou les infrastructures et services à déployer pour atteindre leurs objectifs.

Elle est coprésidée par Frédéric Sitbon, délégué titulaire d'Asnières-sur-Seine, et Gilles Gauche-Cazalis, délégué titulaire de Nanterre. En sont membres : Ling LENZI (Aubervilliers), Jérémie RIBEYRE (Bois-Colombes), Pierre AUBRY (Neuilly-sur-Seine), Jean-Baptiste BARFETY (Gonesse), Jean-François DRANSART (La Garenne-Colombes), Patrick LEROY (Rungis), Nadir SLIFI (Argenteuil), Etienne LENGEREAU (Montrouge), Didier RASTOCLE (Pierrefitte-sur-Seine), Robin LOUVIGNE (Vincennes), Anthony MANGIN (Drancy), Marc LECUYER (Villeneuve-Saint-Georges), Pierre LECLERC (Bry-sur-Marne), Daouda KEITA (Bagnolet), Isabelle COVILLE (Levallois-Perret), Hélène PECCOLO (Arcueil), Despina BEKIARI (Fontenay-aux-Roses), Cyrille GRANDCLEMENT (Issy-les-Moulineaux), Amirouche LAIDI (Suresnes), Dominique GAULON (Dugny), François DARCHIS (Versailles), Rodéric AARRSE (Malakoff), Pascal LESSELINGUE (L'Haÿ-les-Roses).



Offre mobilité de SIPPnCO

Depuis 2017, le SIPPnCO propose une offre complète pour accompagner les collectivités dans le renouvellement de leur parc de véhicules, l'installation de bornes de recharge ou encore la mise à disposition de prestations d'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Le SIPPnCO propose ainsi plusieurs marchés pour répondre aux besoins suivants :

- fourniture de véhicules propres (voiture, camionnette, transporteur, véhicules spécifiques métier, balayeuse, scooter, vélo) ;
- fourniture, pose, exploitation et maintenance de bornes de recharge pour le domaine privé ;
- fourniture, pose, exploitation et maintenance de bornes de recharge sur le domaine public ;
- AMO pour la réalisation et l'accompagnement des différents besoins de mobilité.

VI ACHATS MUTUALISÉS

Le SIPPAREC propose un large catalogue de marchés et de services à ses adhérents. Flexible, large et évolutive, cette offre s'adapte à tous les besoins des territoires. En passant par le SIPPAREC, les collectivités bénéficient d'économies d'échelle importantes et d'une forte expertise. Le Syndicat se positionne ainsi parmi les premiers acheteurs publics français.

1

guichet unique

8

bouquets SIPPnCO

1

service d'achat groupé d'électricité

500

acteurs publics adhérents

Jusqu'à
50 %

d'économie réalisée sur certaines prestations

300

millions d'euros d'achat mutualisé par an

150

marchés publics à disposition

En 2019 le SIPPAREC faisait évoluer son offre de marchés publics et créait la centrale d'achat SIPPnCO. Trois ans déjà que SIPPnCO poursuit son développement et la dynamique de mutualisation au service des besoins des adhérents dans les domaines des transitions énergétiques et numériques, aux côtés d'une offre d'achat mutualisé d'électricité très compétitive.

Adhérer à l'achat mutualisé du SIPPAREC c'est bénéficier :

- d'expertises sur des domaines complexes et concurrentiels ;
- de l'expérience dans la conduite de projets opérationnels en Île-de-France ;
- d'une grande sécurité juridique ;
- de la force de la mutualisation qui garantit un rapport qualité-prix hors pair.

Acteur du plan de relance

La crise sanitaire a nécessité des adaptations mais n'a pas remis en cause la continuité de service et le calendrier de lancement des marchés. Elle a de plus participé à réaffirmer le rôle essentiel des collectivités territoriales pour assurer la continuité éducative, ainsi que l'importance de leur action sur le plan sanitaire, et de la solidarité au bénéfice de tous. Dès le premier confinement, **les services du SIPPAREC ont maintenu les liens avec les adhérents en les accompagnant dans le choix de solutions et dans l'exécution des marchés**, avec plusieurs occasions d'échanger et d'être informés, via des newsletters, des webconférences, des audits et des recueils de besoins administratifs et techniques en ligne, des comités de suivi des marchés...



+ 500

établissements publics (collectivités, bailleurs sociaux, SEM...) de la région francilienne qui utilisent SIPPnCO et le groupement d'achat électricité

300

millions d'euros d'achat mutualisé par an

150

marchés publics à disposition

Des marchés pluriannuels qui représentent au total

+ de 1 milliard d'euros

Les évolutions de l'offre numérique

Toute l'offre de services numériques et de prestations techniques pour le patrimoine de la ville, désormais dans SIPPnCO.

Les nouveautés de l'offre numérique dans SIPPnCO

Les prestations techniques pour le patrimoine de la ville ont été enrichies de marchés renouvelés. Ainsi, l'adhérent trouvera une offre d'ingénierie foncière et de prestations topographiques ainsi que des missions pour l'établissement des déclarations de travaux (DT) et d'intention de commencement de travaux (DICT) et pour la détection et piquetage des réseaux.

Les solutions intelligentes de sécurité et de sûreté ont remplacé les services de sûreté des biens et des personnes ainsi que ceux concernant l'aménagement de l'espace public et privé. Ce remplacement prend acte des évolutions techniques importantes de l'Internet des objets ainsi que des logiciels dont les hyperviseurs, et accompagne la construction par l'adhérent du territoire intelligent permettant d'utiliser tous les capteurs, dont les caméras, comme des générateurs de données permettant de déclencher des procédures en cas de risque ou de danger identifié, quelle qu'en soit la nature (pollution, inondation, accident...). Ainsi, l'adhérent peut trouver des solutions pour l'acquisition de capteurs de CO₂ servant à mesurer et suivre la bonne qualité de l'air des classes d'écoles et tous autres espaces clos.

L'offre de services numériques aux citoyens comporte à présent **une offre de solutions pour la gestion de la relation avec les usagers et la mise en œuvre du RGPD**. L'adhérent peut alors renforcer son lien avec ses usagers en leur proposant des services dématérialisés et des informations en ligne sur ordinateur ou mobile. Il peut aussi être accompagné pour finaliser sa mise en conformité ou la conserver vis-à-vis du Règlement général de protection de la donnée (RGPD) ou la maintenir. Il peut notamment faire réaliser des missions d'audit, de conseil ou d'étude d'impact ou désigner un Délégué à la protection des données externalisé.

2021 a également été marquée par le renouvellement des marchés de téléphonie, Internet, Infrastructures systèmes, réseaux et télécommunications, sécurité des systèmes d'information et des marchés d'AMO pour accompagner les adhérents sur l'ensemble de ces thématiques.

Une offre adaptée aux conséquences de la crise sanitaire

La mise en place de nouveaux modes de travail à distance et de services dématérialisés aux usagers (GRU, Éducation...) est devenue incontournable. L'offre de services d'achat mutualisé de SIPPnCO, apporte des solutions concrètes et adaptées pour **faciliter le déploiement du télétravail dans les collectivités et le maintien des services à distance**.

La crise sanitaire a également accéléré la transformation numérique des collectivités. En parallèle, les attaques informatiques se sont multipliées à la vitesse d'une pandémie. Les pirates exploitent les failles des ordinateurs et des réseaux mal protégés. Face à ce fléau, SIPPnCO propose là encore des solutions **pour garantir la sécurité de vos systèmes informatiques**. Solutions qui sont réunies dans une fiche pratique parue fin juillet 2021.

Les adhérents disposent en particulier d'un marché d'Assistance à maîtrise d'ouvrage :

Accompagnement pour la mise en œuvre de solutions de sécurité des systèmes d'information, dédié à la gestion globale de la cybersécurité dans la mise en place et le pilotage de la gouvernance de la sécurité, l'analyse de risque, la gestion de la conformité, l'audit, le contrôle et l'expertise technique.

En parallèle, SIPPnCO propose un marché de Maîtrise d'œuvre :

• **Sécurité des systèmes d'information pour l'achat et l'intégration de solutions de sécurisation :**

- Intégration et infogérance de solutions de sécurité (pare-feu, proxy, antivirus)
- Services de cyberdéfense : détection de vulnérabilités et failles applicatives
- Détection et prévention d'intrusion
- Sécurisation des accès, des données et des applications
- Prestations de mise en œuvre de la sécurité fonctionnelle...

Les évolutions de l'offre maîtrise de l'énergie et performance énergétique

L'énergie la plus responsable est celle qui n'est pas dépensée. Aussi, le SIPPEREC, via SIPPnCO, met à disposition un panel de services et de compétences pour accompagner les collectivités dans leur politique de maîtrise de l'énergie. Focus sur quelques-uns de ces outils.

Des sources d'économies en améliorant la performance de votre éclairage public et la performance énergétique de vos bâtiments

Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la performance énergétique et environnementale de l'éclairage public a pour objet d'assister et d'accompagner **les adhérents dans les études, les actions et les travaux destinés pour un usage optimisé de l'éclairage public** : sécurité des installations, maîtrise des consommations d'électricité, maîtrise des coûts, confort des usagers, valorisation de la ville, préservation de la biodiversité, etc.

40 %

des infrastructures d'éclairage public ont plus de 40 ans

60 %

de réduction des consommations énergétiques des bâtiments à usage tertiaire d'ici 2050



Améliorer la performance énergétique du bâti

Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la performance énergétique et environnementale du patrimoine bâti permet aux adhérents de définir une stratégie énergétique, d'initier les outils de mise en œuvre de cette stratégie et de réaliser l'ensemble des missions pour atteindre les objectifs fixés.

Par ailleurs, pour mettre à l'honneur les collectivités engagées dans des projets concrets de réduction de leurs consommations énergétiques le SIPPEREC et ALTEREA ont organisé le **premier challenge Décret tertiaire des adhérents du SIPPEREC fin 2021**. Ce challenge a pu être l'opportunité pour les adhérents du SIPPEREC de mettre en avant leurs projets exemplaires, visant à réduire leurs consommations énergétiques et leurs émissions de gaz à effet de serre.

– À savoir

Le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'action de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire contraint les collectivités à réduire les consommations énergétiques de leurs bâtiments tertiaires de - 40 % en 2030, - 50 % en 2040 et - 60 % en 2050. Dès aujourd'hui, les décisions doivent être prises pour atteindre ces objectifs ambitieux qui permettront d'améliorer le bilan carbone de la France, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Une nouvelle gamme de véhicules propres

Fin 2020 ont été attribués les **marchés publics pour l'acquisition de véhicules électriques** (voitures particulières, utilitaires de 3 m³ à 8 m³, utilitaires métier compact quatre roues et trois roues, vélos triporteurs de propreté, balayeuses, laveuses trottoirs, scooters, vélos) **et de bornes de recharge électrique** pour vos flottes de véhicules (bornes de 7,4 KW AC à 24 KW DC). Ces offres sont complétées en 2021 par le renouvellement du marché d'AMO mobilités.

Des solutions pour prévenir la crise sanitaire

Parmi les mesures de prévention contre la Covid-19, la mesure du CO₂ et son maintien à un niveau bas permettent de s'assurer d'un **renouvellement satisfaisant de l'air, afin de limiter les risques de contamination**, comme le préconise le Haut Conseil de la santé publique. Le SIPPAREC propose dans ses marchés des solutions permettant de **s'équiper de capteurs de qualité de l'air et de CO₂** ou d'acquérir des équipements intégrant de tels capteurs.

Témoignage

« On estime que plus de 40 % des infrastructures d'éclairage public ont plus de 40 ans. Dans les communes, l'éclairage public est le second poste de dépenses énergétiques, après le chauffage et l'éclairage intérieur des bâtiments. Grâce à la mise en place d'une réelle stratégie d'aménagement lumineux, les Villes peuvent mettre à la disposition des usagers des ambiances différenciées adaptées à la typologie des quartiers/rues, valoriser le patrimoine communal, diminuer l'impact environnemental et intégrer les riverains dans les décisions prises sur ce sujet. »

Anthony Mangin
Vice-président du SIPPAREC,
adjoint au Maire de Drancy

Premier acheteur d'une électricité 100 % verte

L'achat d'électricité proposé par le SIPPAREC se fait dans le cadre d'un groupement de commandes auquel 500 collectivités et acteurs public ont adhéré. Ce groupement dispose désormais d'une offre d'électricité verte premium.

Une offre d'électricité verte performante

Ce marché permet de répondre aux besoins de 278 sites pour une consommation annuelle totale de 47 GWh et des montants de dépenses de l'ordre de trois millions d'euros/an*. Il s'agit d'une offre de fourniture d'électricité directement issue de huit parcs éoliens et trois centrales hydrauliques situés en France.

Avec son service d'achat d'électricité, le SIPPAREC fait partie des vingt premiers acheteurs d'énergie nationaux et des dix premiers acheteurs publics. Il est désormais l'un des premiers à proposer de l'électricité 100 % verte avec un haut niveau de traçabilité en Île-de-France.

Une offre

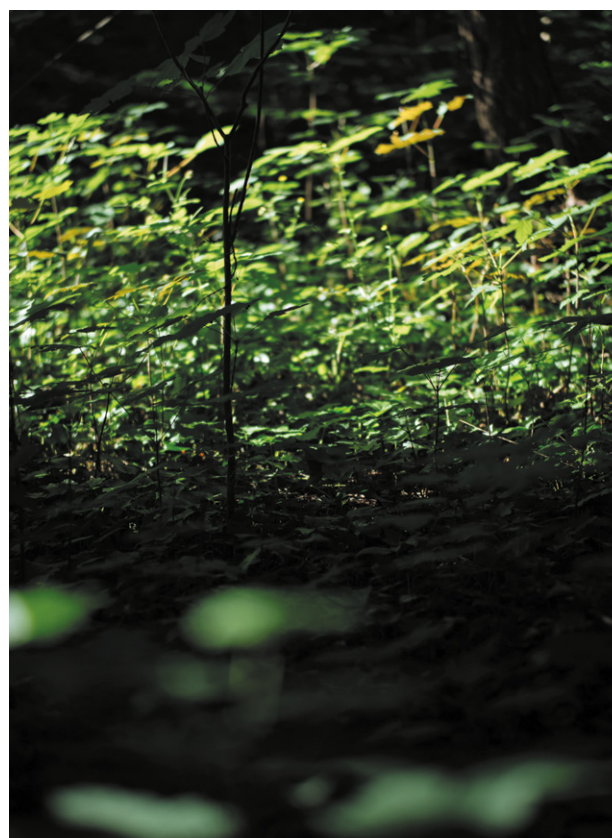
100 %

verte

278

sites couverts

* Hors TURPE et taxes.



L'ATLAS

Collectivités adhérentes à la compétence électricité

La loi de 1906 a créé le régime des concessions et a placé la distribution publique d'électricité sous la responsabilité des collectivités locales. Les communes se sont souvent regroupées en syndicats intercommunaux, comme le SIPPAREC, pour gérer cette compétence. Depuis fin 2006, la distribution et la fourniture d'électricité pour les clients aux tarifs réglementés sont deux services publics locaux, respectivement concédés à Enedis (ex-ERDF) et EDF (Électricité de France).

84

adhérents à la
compétence électricité

+ 5 %

de la consommation
électrique française

1^{re}

concession électricité
de France

Légende

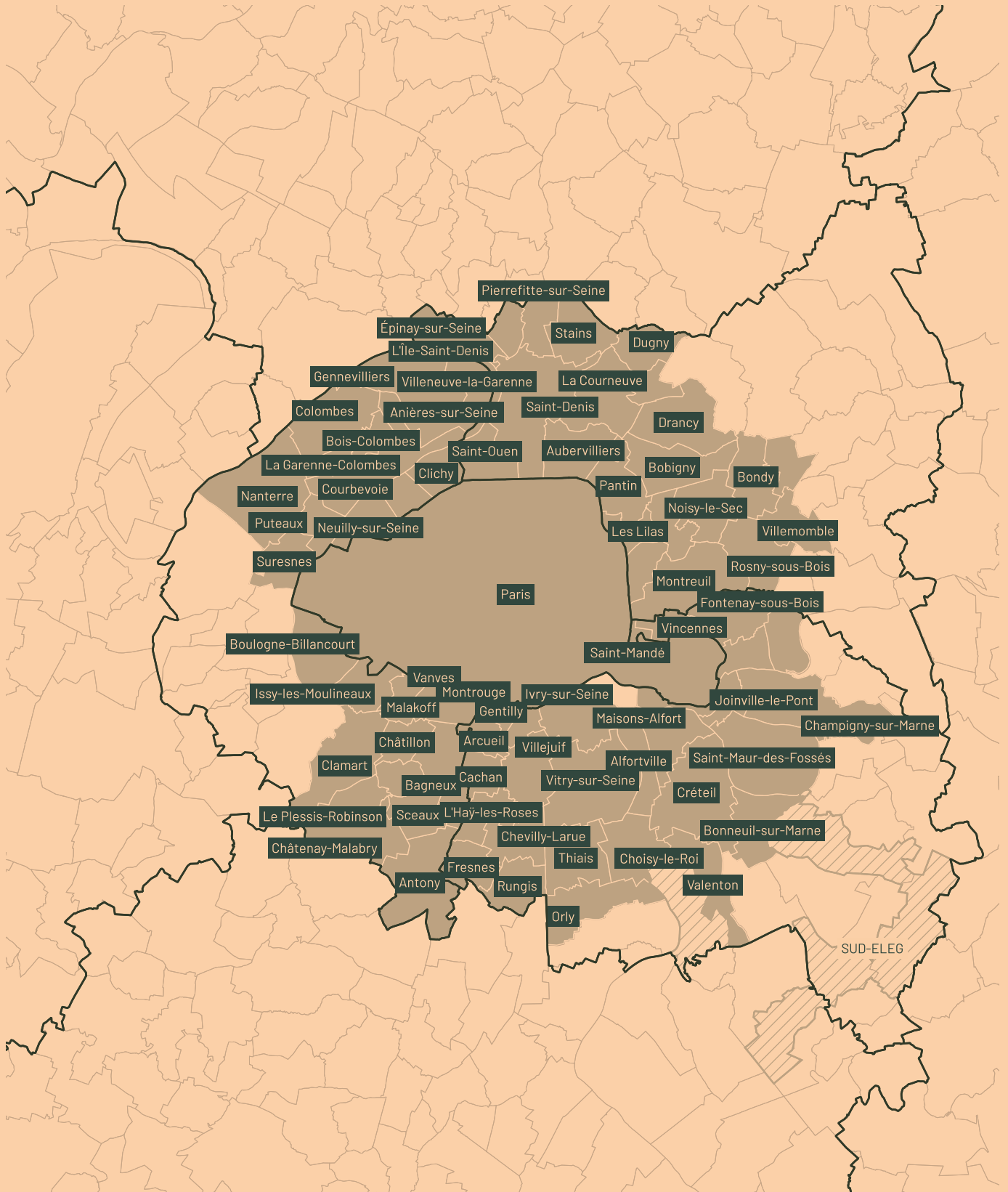


Commune adhérente à la compétence électricité



EPCI adhérent à la compétence électricité

II ÉLECTRICITÉ



Collectivités adhérentes à la compétence développement des énergies renouvelables

Le SIPPAREC dispose de la compétence optionnelle «développement des énergies renouvelables». Il met à disposition des collectivités son savoir-faire, de l'étude des projets à la réalisation et l'exploitation pour toute production d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables locales.

83

adhérents à la
compétence ENR

101

centrales
photovoltaïques

5

réseaux de géothermie

Légende



Commune adhérente à la compétence ENR

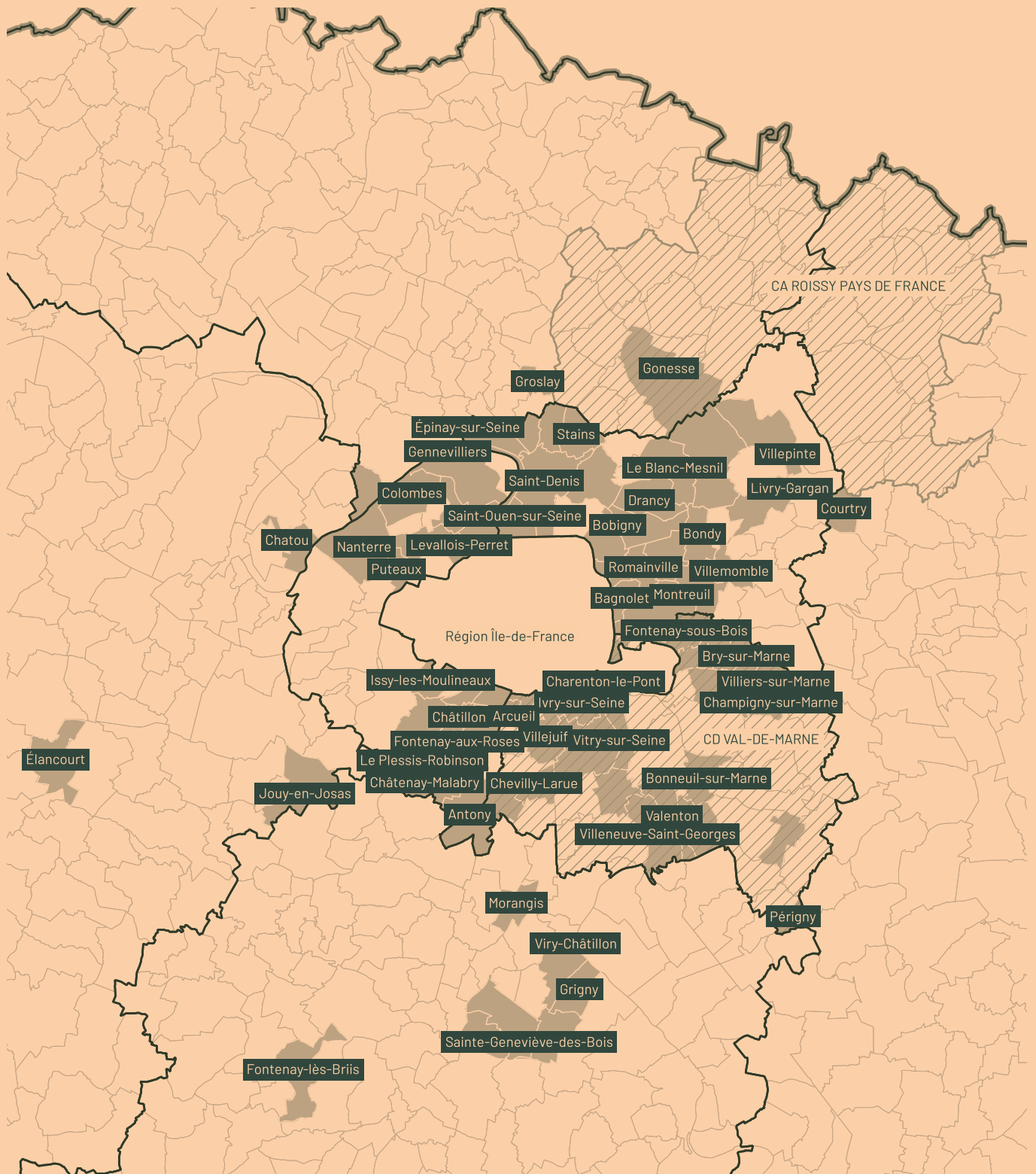


EPCI adhérent à la compétence ENR



Région adhérente à la compétence ENR

III ÉNERGIES RENOUVELABLES



Collectivités adhérentes à la compétence développement des énergies renouvelables

- Les réseaux de chaleur géothermale gérés par le SIPPAREC
- Les 105 centrales photovoltaïques exploitées par le SIPPAREC au 1^{er} juin 2022

Légende



Commune adhérente à la compétence ENR



Région adhérente à la compétence ENR

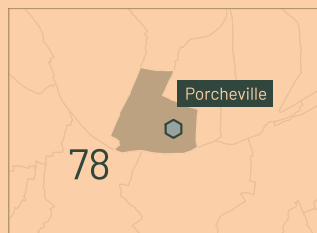
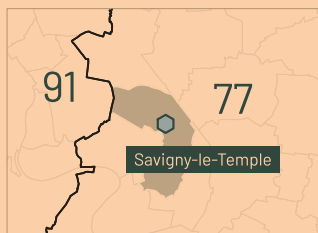
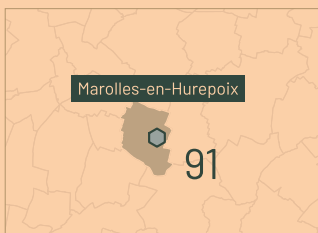
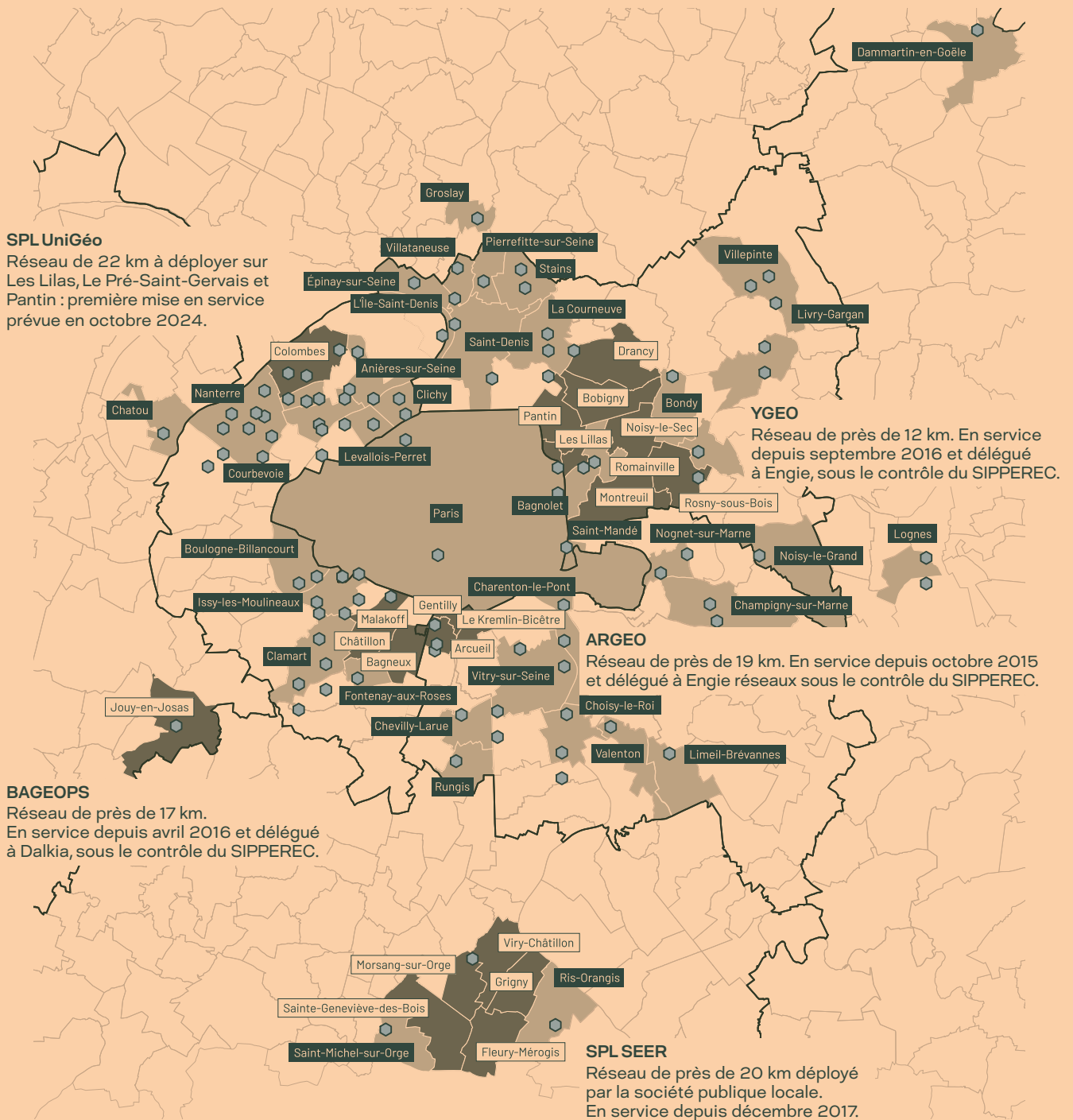


Commune concernée par un réseau de chaleur géothermale existant ou en étude géré par le SIPPAREC



Centrale photovoltaïque exploitée par le SIPPAREC

III ÉNERGIES RENOUVELABLES



Collectivités adhérentes à la compétence numérique

Le SIPPAREC développe depuis vingt ans en Île-de-France et sur le territoire métropolitain un patrimoine public de réseaux numériques unique par son importance.

En améliorant considérablement l'offre de services apportée aux citoyens, aux acteurs économiques et institutionnels, l'accès au Très Haut Débit constitue un levier d'attractivité des collectivités territoriales. La réduction de la fracture numérique est aussi l'une des conditions nécessaires au développement économique et à l'égal accès pour tous au service public.

92

adhérents à la compétence
numérique

15 %

des foyers desservis
par les réseaux Très Haut
Débit du SIPPAREC sur
le territoire métropolitain

+ de 4 500 km

de réseaux d'initiative
publique en fibre optique

Légende



Commune adhérente à la compétence numérique



EPCI adhérent à la compétence numérique

Collectivités adhérentes à la compétence infrastructures de charge

Au regard de l'enjeu de développement de la mobilité électrique sur le territoire francilien, le SIPPAREC a affirmé, en 2019, sa volonté de prendre en charge le déploiement d'un réseau d'infrastructures de charge pour véhicules électriques.

Le SIPPAREC assure l'installation, l'exploitation et la maintenance des bornes de charge sur le domaine public pour le compte des collectivités qui le souhaitent et adhérant à cette compétence.

23

adhérents à la compétence
infrastructures de charge

+ de 3000

points de charge
« la borne bleue »
d'ici fin 2022

Légende

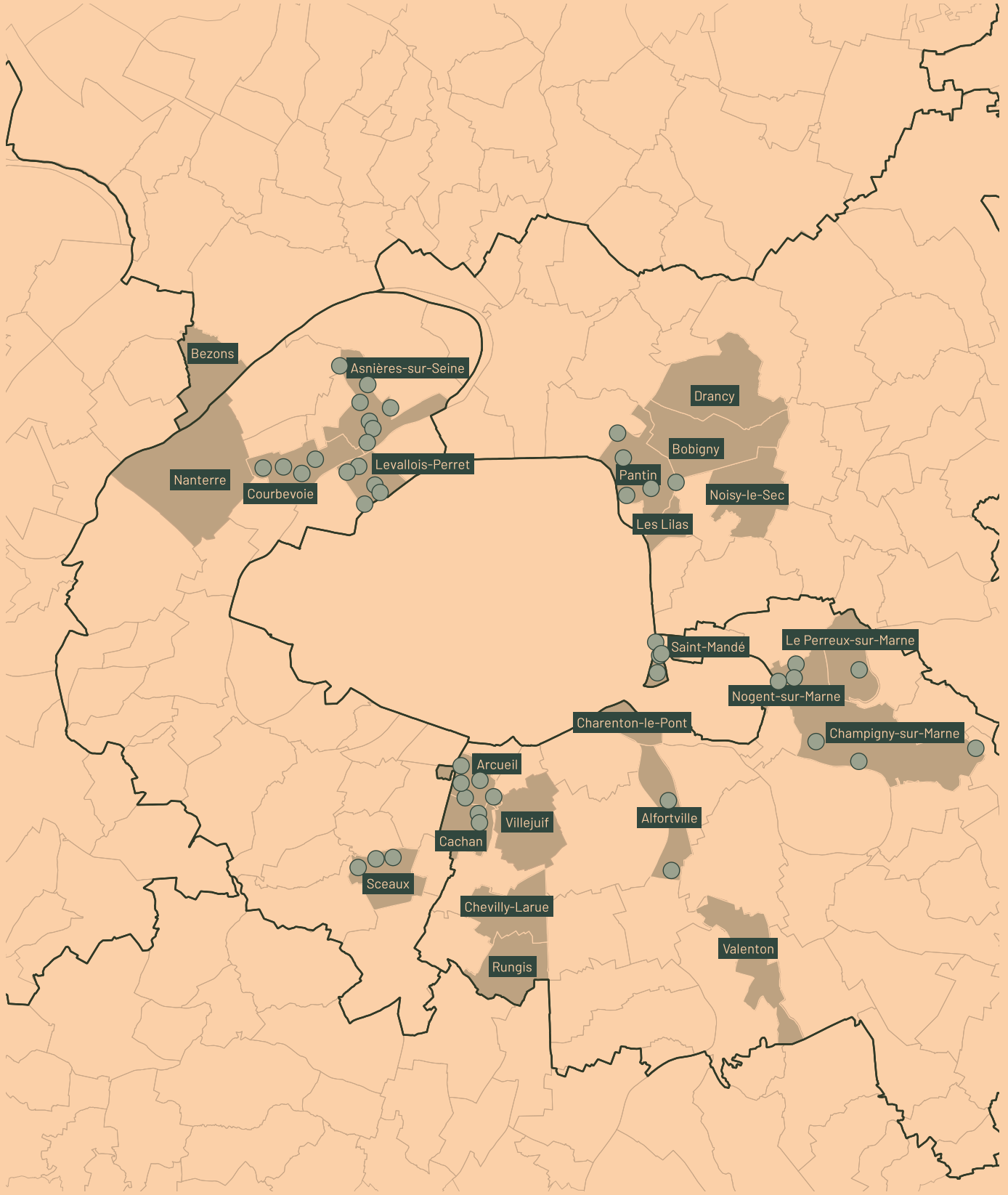


Commune adhérente à la compétence
infrastructures de charge



Station de recharge pour véhicules électriques

V
MOBILITÉ PROPRE



Collectivités adhérentes à SIPPnCO

Acteurs importants de la transition énergétique et numérique, les collectivités et les organismes d'Île-de-France font face à de nouveaux besoins liés aux mutations de notre société. Pour mieux accompagner ces structures, le SIPPnCO a souhaité faire évoluer l'achat mutualisé avec SIPPnCO. L'objectif : proposer plus de services tout en garantissant une relation de proximité.

8

bouquets de services

150

marchés pluriannuels
qui représentent

+ de 1 milliard d'euros

d'achat public

Légende



Commune adhérente à (au moins)
un bouquet SIPPnCO

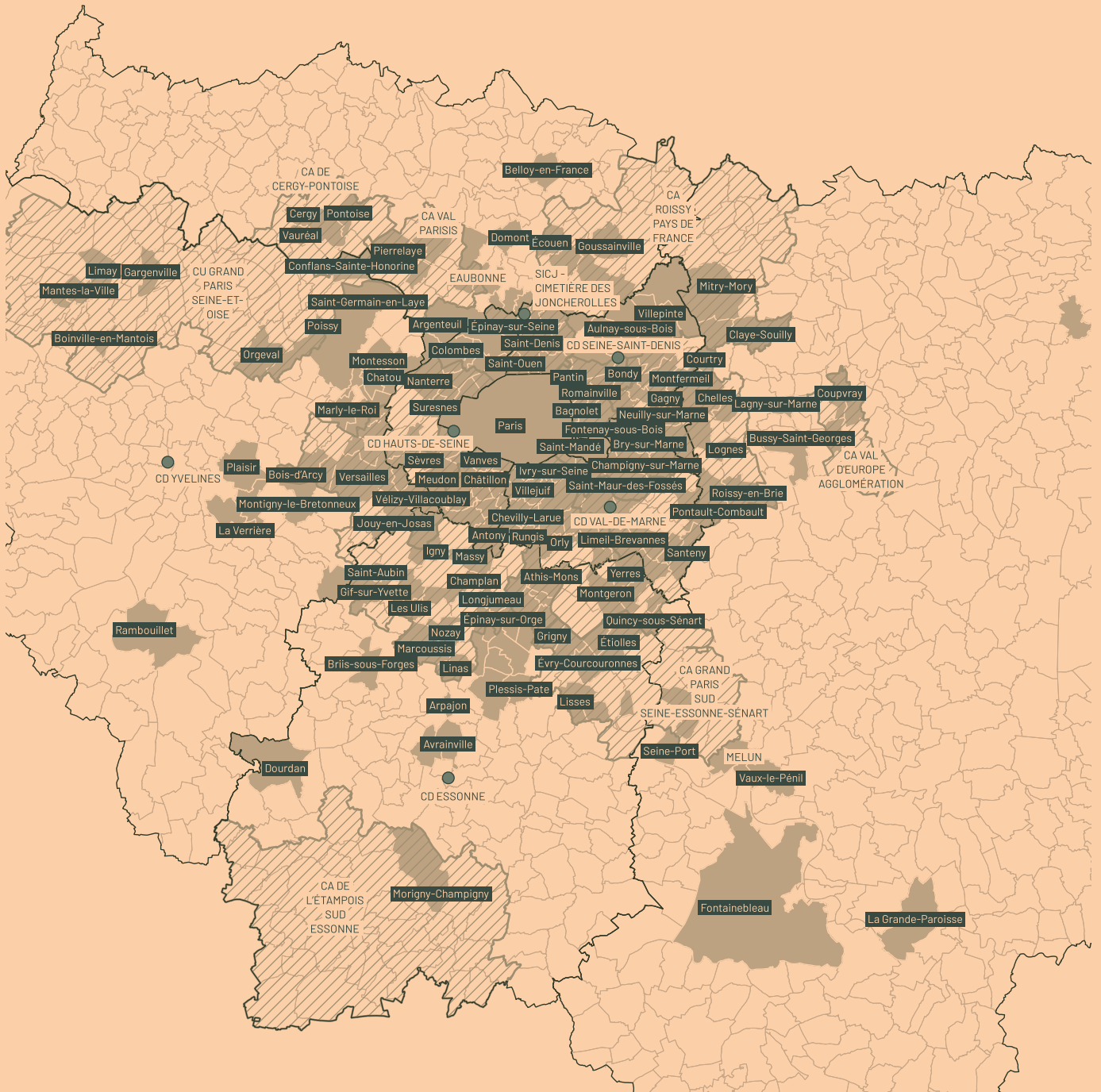


Département ou syndicat adhérent
à (au moins) un bouquet SIPPnCO



Conseil départemental ou EPCI adhérent
à (au moins) un bouquet SIPPnCO

VI ACHATS MUTUALISÉS



Collectivités adhérentes au GCE

Le SIPPEREC regroupe les besoins
de près de 500 collectivités
pour bénéficier de l'achat d'électricité
au meilleur rapport qualité-prix.

1 des 10

plus gros acheteurs
publics d'électricité
en France

270

millions d'euros
par an pour l'achat
d'électricité

1

marché d'électricité
verte 100 % renouvelable

Légende



Commune adhérente au GCE

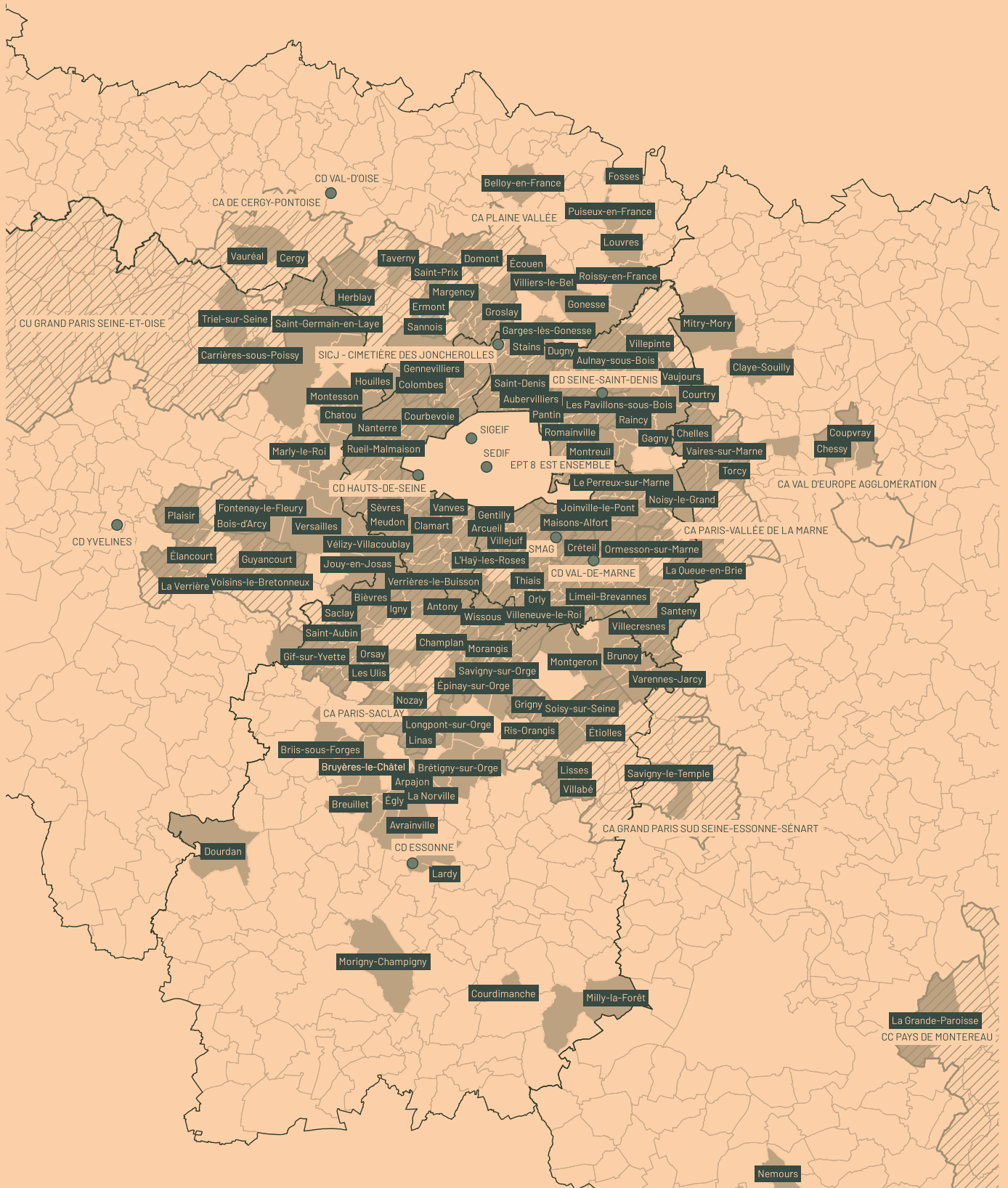


Département ou syndicat adhérent au GCE



Conseil départemental ou EPCI adhérent au GCE

VI ACHATS MUTUALISÉS



LISTE DES DÉLÉGUÉS

Comité syndical

au 1^{er} septembre 2021

→ Légende : Titulaire Suppléant

Communes

Alfortville

Serge Franceschi
Vice-président du SIPPAREC
Julien Boudin

Antony

Maryse Lemmet
Bruno Foyer

Arcueil

Hélène Peccolo
Christian Métairie

Argenteuil

Nadir Slifi
Maxime Renault

Asnières-sur-Seine

Frédéric Sitbon
Vice-président du SIPPAREC
Thomas Doublic

Athis-Mons

Patrice Sac
Nadine Ribero

Aubervilliers

Ling Lenzi
Membre du Bureau
Pierre Sack

Aulnay-sous-Bois

Fouad El Kouradi
Olivier Attiori

Bagneux

Paul Bensoussan
Yasmine Boudjenah

Bagnolet

Douada Keita
Frédéric Gabin

Bezons

Pascal Beyria
Nessrine Menhaouara

Bobigny

Abdel Sadi
Sami Boufetta

Bois-Colombes

Jérémie Ribeyre
Sylvie Mariaud

Bondy

Laurent Cotte
Alexandre Amzel

Bonneuil-sur-Marne

Arnaud Letellier- Desnouvries
Membre du Bureau
Gilles Gatineau

Boulogne-Billancourt

Emmanuel Bavière
Nicolas Marguerat

Bourg-la-Reine

Patrick Donath
Joseph Hayar

Bry-sur-Marne

Pierre Leclerc
Sandrine Villemin

Cachan

Samuel Besnard
Vice-président
David Petiot

Champigny-sur-Marne

Philippe Dubus
Wilfrid Bastin

Charenton-le-Pont

Hervé Gicquel
Fabien Benoît

Chatenay-Malabry

Carl Segaud
Jean-Louis Ghiglione

Châtillon

Mélodie Chalvin
Nicolas Bost

Chatou

François Schmitt
Laurent Malochet

Chaville

Pierre Dubarry De La Salle
Marc Girondot

Chevilly-Larue

Laurent Taupin
Philippe Komorowski

Choisy-le-Roi

Vasco Coelho
Marina Brulant

Clamart

Pierre Crespi
Mathieu Caujolle

Clichy-la-Garenne

Georges Roux
Pierre-Marie Gouygou-Vieillefosse

Colombes

Jérémy Desarthe
Aïssa Ben Braham

Courbevoie

Marie-Pierre Limoge
Vice-présidente
Jacques Kossowski

Courtry

Grégory Presle
Dominique Civeyrac

Créteil

Alain Dukan
Jean-François Dufeu

Drancy

Anthony Mangin
Vice-président
Jean-Christophe Lagarde

Dugny

Dominique Gaulon
Chérifa Dia

Élancourt

Frédéric Pelegrin
Denis Lemarchand

Épinay-sur-Seine

Oben Ayyildiz
Membre du Bureau
Farid Saidani

Fleury-Mérogis

Marie-Gisèle Belzine
Albert Lavenette

Fontenay-aux-Roses

Despina Bekiari
Jacky Gabriel

Fontenay-lès-Bris

Jean-Paul Jacquet
Francis Frapier

Fontenay-sous-Bois

Luïc Damiani
Clémence Avognon Zonon

Fresnes

Marie Leclerc-Bruant
Julien Baillergeau

Gennevilliers

Isabelle Massard
Laurent Noël

Gentilly

Fatah Aggoune
Vice-président
Nadine Herrati

Gonesse

Jean-Baptiste Barfety
Membre du Bureau
Patrice Richard

Grigny

Philippe Rio
Vice-président
Aurèle Bourgeois

Groslay

Fabien Moinier
Célia Jousserand

Issy-les-Moulineaux

Cyrille Grandclément
Tiphaine Bonnier

Ivry-sur-Seine

Méhadée Bernard
Bernard Quinet

Joinville-le-Pont

Olivier Dosne
Stephan Silvestre

Jouy-en-Josas

Jean-François Poursin
François Brejoux

La Courneuve

Rachid Maiza
Haroon Qazi Mohammad

La Garenne-Colombes

Jean-François Dransart
Michèle Michelet

Le Blanc-Mesnil

Julien Carré
Jean-Marie Musquet

Le Bourget

Denis Desrumaux
Ingrid Adélaïde Beaubrin

Le Kremlin-Bicêtre

Geneviève Étienne
Jonathan Hemery

Le Perreux-sur-Marne

Hélène Rousselin
Émilie Vasquez

Le Plessis-Robinson

Benoît Blot
Frédéric Touadi

Le Pré-Saint-Gervais

Jean-Abel Pécault
Zuliha Seghiri

Les Lilas

Sander Cisinski
Christophe Paquis

Les Pavillons-sous-Bois

Marc Sujol
Patricia Chabaud

Levallois-Perret

Isabelle Coville
Jacques Poumette

L'Haÿ-les-Roses

Pascal Lesselingue
Daniel Aubert

L'Île-Saint-Denis

Séverine Delbosq
Stephen Lecourt

Limeil-Brévannes

Manuel Albuquerque
Kamel Nebbache

Livry-Gargan

Clément Chassain
Henri-Louis Carratala

Maisons-Alfort

Thierry Barnoyer
Vice-président
Olivier Capitano

Malakoff

Rodéric Aarsse
Vice-président
Martin Vernant

Marolles-en-Brie

François Élie
Pauline Bohnert-Bisquer

Montreuil

Yann Leroy
Dominique Glemas

Montrouge

Étienne Lengereau
Camelina de Pablo

Morangis

Quynh Ngo
Serge Houziel

Nanterre

Gilles Gauche-Cazalis
Vice-président
Nadège Magnon

Neuilly-sur-Seine

Pierre Aubry
Éric Schindler

Nogent-sur-Marne

Jacques J.-P. Martin
Président
Christophe Ippolito

Noisy-le-Sec

Baptiste Gerbier
Thimotée Gauthierot

Orly

Franck-Éric Baum
Jean-François Chazottes

Pantin

Nacime Amimar
Rida Bennedjma

Paris

Antoine Guillou
François Vauglin

Périgny-sur-Yerres

Gérard Brun
Gilles Trouve

Pierrefitte-sur-Seine

Didier Rastocle
Dominique Carré

Puteaux

Joëlle Ceccaldi-Raynaud
Vice-présidente
Bernard Gahnassia

Romainville

Hakim Saidj
Marc Elfassy

Rosny-sous-Bois

Fabrice Le Floch
Patricia Vavassori

Rungis

Patrick Leroy
Patrick Attard

Saint-Denis

Boris Deroose
Membre du Bureau
Laurent Monnet

**Sainte-Geneviève-
des-Bois**

Franck Chauveau
Brahim Ouarem

Saint-Mandé

Florence Crocheton-Boyer
Vice-présidente
Matthieu Stencil

Saint-Maur-des-Fossés

Henri Petteni
Philippe Cipriano

Saint-Maurice

Michel Budacki
Robert Archambault

Saint-Michel-sur-Orge

Sophie Rigault
Vice-présidente
Muriel Mosnat

Saint-Ouen-sur-Seine

Sabrina Decanton
Jonathan Caro

Sceaux

Jean-Pierre Riotton
Vice-président
Emmanuel Goujon

Stains

Mathieu Defrel
Vice-président
Jean-Claude de Souza

Suresnes

Amirouche Laidi
Fabrice Bulteau

Thiais

Richard Dell'Agnola
Alexandre Caussignac

Valenton

Claude Leseur
Gilles Barges

Vanves

Bertrand Voisine
Ury Israël

Versailles

François Darchis
Martine Schmit

Villejuif

Guillaume Bulcourt
Natalie Gandais

Villemomble

Éric Mallet
Guy Rolland

Villeneuve-la-Garenne

Kiran Gurung
Alain-Xavier François

Villeneuve-le-Roi

Alain Laloe
Laurent Maurel

**Villeneuve-Saint-
Georges**

Marc Lecuyer
Catherine Mauvily

Villepinte

Youssef Jiar
Laurent Fernandez

Villetaneuse

Ernst Coulanges
Danielle Marmignon

Villiers-sur-Marne

Jean-Philippe Begat
Cédric Noël

Vincennes

Robin Louvigne
Nicolas Lecomte

Viry-Châtillon

Jean-Marie Vilain
Grégory Abidi

Vitry-sur-Seine

Rachida Kabourri
Membre du Bureau
Albertino Ramael

Communautés d'agglomération

Cœur d'Essonne

Gilles Fraysse
Philippe Le Fol

Grand Paris Sud Seine-Essonne

Michel Bisson
Stéphane Beaudet

Paris-Saclay

David Ros
Christian Lardière

Roissy Pays de France

Jean-Jacques Perchat
Daniel Auguste

Département

Val-de-Marne

Sabine Patoux
Nicolas Tryzna

Syndicat intercommunal

Sud-Eleg

Jean-Pierre Chaffaud
Membre du Bureau
Jérôme Meunier

Région

Île-de-France

Béatrice Lecouturier
Arnaud Le Clère

Directeur de la publication
Jacques J.-P. Martin

Comité de rédaction
La direction de la communication du SIPPAREC

Conception-réalisation
Agence 4août

Crédits photo
Avec l'aimable participation des collectivités adhérentes,
Le SIPPAREC, Hugo Lebrun et Florence Joubert (photo de couverture)

Imprimé en septembre 2022 par ARTEPRINT,
labellisée Imprim'Vert et certifiée ISO14001.



Ce document est imprimé
avec des encres végétales sur des
papiers issus de sources responsables.



Suivez-nous sur :

   @sipperec_idf  @SipperecIDF

En savoir plus sur : sipperec.fr

SIPPEREC
Tour de Lyon Bercy
173/175 rue de Bercy – CS 10205
75588 Paris cedex 12
Tél. : 01 44 74 32 00



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2022



SOMMAIRE



LE SIFUREP

- Un Syndicat funéraire essentiel au service du territoire francilien
- Une gouvernance plurielle

p. 6-7

CHIFFRES CLÉS 2022

p. 8-9



AU SERVICE DES FAMILLES ENDEUILLÉES

- Une offre obsèques de qualité à coût maîtrisé
- Des établissements funéraires au plus près des besoins des familles

p. 10-13



L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DE LA RÉGION PARISIENNE

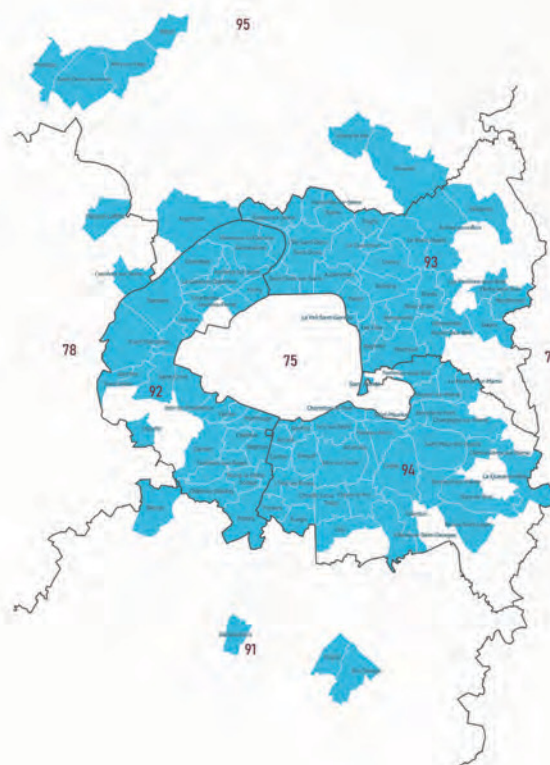
- Une expertise technico-juridique et des études pour éclairer les décisions
- Une centrale d'achat pour simplifier et maîtriser les coûts de gestion funéraire

p. 14-17

LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

- Cartes (SIFUREP / Centrale d'achat)
- Liste des villes adhérentes et leurs délégués titulaires / suppléants / membres du Bureau.

p. 20-23



ÉDITO DU PRÉSIDENT



“

Le SIFUREP continue de se développer pour toujours mieux accompagner les villes et les familles.

”


Jacques KOSSOWSKI,
Président du SIFUREP,
Maire de Courbevoie.

Le SIFUREP est reconnu comme un acteur majeur du Funéraire en Ile de France. Il participe au développement du service public funéraire et à la régulation de ce marché très concurrentiel. En négociant les tarifs obsèques, de crémation ou de séjour en chambre funéraire ; il permet aux familles de ses villes adhérentes de bénéficier d'un accompagnement de qualité à des prix négociés.

L'année 2022 aura été celle de la négociation de la délégation de service public relative au service extérieur des pompes funèbres. Cette délégation permet aux familles éligibles de bénéficier des tarifs SIFUREP lors des obsèques de leur défunt. Par ailleurs, le syndicat a également travaillé sur le renouvellement de la délégation de service public du crématorium d'Arcueil et lancé la procédure pour le crématorium de Nanterre.

Par ailleurs, le nombre de consultations juridiques a sensiblement augmenté en 2022 tout comme le nombre de villes adhérentes au syndicat et à sa centrale d'achat. Les besoins croissants des villes et de leurs familles endeuillées conduisent le SIFUREP à





étoffer son équipe dès 2023 pour les accompagner dans les meilleures conditions.

Enfin, le syndicat maintient une veille constante sur les sujets d'actualité tels que l'écologie, les nouvelles pratiques funéraires ou bien encore les problématiques de gestion des cimetières. Cette thématique a d'ailleurs été le thème du colloque en 2022. Ce rendez-vous annuel, particulièrement apprécié des villes et des partenaires du SIFUREP, a rassemblé plus d'une centaine de participants et permis de partager des bonnes pratiques.

Je suis heureux de vous faire parvenir ce rapport d'activité et vous souhaite une bonne lecture.

JACQUES KOSSOWSKI.

Président du SIFUREP, Maire de Courbevoie.



LE SIFUREP

Le funéraire est un secteur particulier. Il concerne une mission de service public que tout citoyen sollicite à un moment donné de sa vie, dans une situation de deuil et donc de vulnérabilité. Mais il est aussi un secteur ouvert à la concurrence, avec de forts enjeux économiques. Cette particularité renforce les exigences de transparence et de régulation par les pouvoirs publics. Le SIFUREP fait partie de ces acteurs publics de contrôle et de régulation.

UN SERVICE PUBLIC FUNÉRAIRE ESSENTIEL

Syndicat Intercommunal **FU**néraire de la **RÉ**gion **P**arienne, le **SIFUREP** a pour missions d'organiser, de gérer et de contrôler le service public funéraire, sur le territoire d'Île-de-France, pour le compte des collectivités qui y sont adhérentes.

Le **SIFUREP** est le partenaire privilégié des collectivités adhérentes dans le domaine du funéraire. Il permet :

- pour les familles d'accéder à un service public funéraire et à des équipements de qualité à un prix maîtrisé,
- d'obtenir des conseils dans l'application de la réglementation et dans l'information des administrés,
- de participer à des débats et de bénéficier d'études prospectives, notamment autour d'un colloque annuel sur les grands thèmes funéraires, pour anticiper les besoins à venir.

Ces missions sont exercées avec éthique et transparence dans le respect de la déontologie du service public. Pour les mener à bien, le **SIFUREP** utilise des outils juridiques tels que les marchés publics ou bien encore les délégations de service public.



JACQUES KOSSOWSKI
Président du SIFUREP
Maire de Courbevoie



CHRISTIAN METAIRIE
1^{er} Vice-Président
Maire d'Arcueil



JEAN MILCOS
2^e Vice-Président
Conseiller municipal
de Clamart



HASSAN HMANI
3^e Vice-Président
Conseiller municipal
de Nanterre



BERNARD GAHNASSIA
4^e Vice-Président
Maire-adjoint
de Puteaux



SERGE FRANCESCHI
5^e Vice-Président
Maire-adjoint
d'Alfortville



CLAIRE DELESSARD
6^e Vice-Présidente
Conseillère municipal
de Maisons-Alfort

UNE GOUVERNANCE PLURIELLE

Le **SIFUREP** est administré par 108 délégués syndicaux et autant de suppléants désignés par les collectivités adhérentes et issus de leur assemblée délibérante. Ces élus composent le Comité syndical, l'instance qui délibère sur les décisions engageant l'avenir du **SIFUREP** et qui fixe ses orientations, dont la mise en œuvre est ensuite pilotée par l'équipe du **SIFUREP** sous l'impulsion de son directeur général.

En 2022, le Comité syndical s'est réuni 3 fois et a voté 40 délibérations sur les choix stratégiques tels que les délégations de service public, le budget et la politique générale du Syndicat. Les décisions sont prises dans l'intérêt général de la population.

Ces Comités syndicaux sont préparés en amont par un Bureau syndical, composé de 13 membres (1 président et 12 vice-présidents). En 2022, le Bureau du **SIFUREP** s'est réuni à 4 reprises pour préparer les affaires soumises au Comité.

Enfin, le Syndicat dispose de deux commissions syndicales ayant pour mission l'étude et l'examen préparatoire de sujets par type de prestations.

CES DEUX ORGANES SONT :

- La commission « équipements funéraires » : traitant toutes les questions relatives aux crématoriums et aux chambres funéraires du **SIFUREP**.
- La commission « services funéraires » : traitant de tous les services funéraires mis en œuvre par le **SIFUREP** : service extérieur des pompes funèbres, centrale d'achat et consultations funéraires.

La commission services funéraires s'est réunie le 22 mars 2022 pour évoquer la mise en œuvre du nouveau contrat de délégation de service public pour le service extérieur des pompes funèbres, les marchés de la centrale d'achat, les modes de sépultures ainsi que les nouvelles règles en matière de droit funéraire.



FATAH AGGOUNE
7° Vice-Président
1° Maire-adjoint
de Gentilly



STÉPHANE PERRIN-BIDAN
8° Vice-Président
Conseiller municipal
de Suresnes



EVELINE NOURY
9° Vice-Président
1ère Maire-adjointe
de Boissy-Saint-Léger



SAMIRA YAZIDI
10° Vice-Président
Conseillère municipale
d'Épinay-sur-Seine



CHRISTIAN LAGRANGE
11° Vice-Président
Conseiller municipal
des Lilas



ÉRIC COUTURE
12° Vice-Président
Maire-adjoint au
Perreux-sur-Marne

CHIFFRES CLÉS 2022

**5 NOUVELLES VILLES
ONT ADHÉRÉ AU SIFUREP
ET À SA CENTRALE D'ACHAT**

108 ADHÉRENTS AU SIFUREP

**69 ADHÉRENTS
À LA CENTRALE D'ACHAT**

Le bilan démographique 2022 publié par l'Insee le 17 janvier 2023 montre un ralentissement de la croissance de la population française. Le nombre des naissances a atteint un point bas historique tandis que le nombre de décès reste élevé depuis 2020.

Au 1er janvier 2023, la France compte 68,0 millions d'habitants (65,8 millions en France métropolitaine et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer). En 2022, la population a augmenté de 0,3% (comme en 2020 et en 2021) alors qu'elle augmentait de 0,4% par an de 2014 à 2019.

Dans le même temps, 667 000 personnes sont décédées en France en 2022. C'est 5 000 personnes de plus qu'en 2021, 2 000 de moins qu'en 2020, année marquée par l'épidémie de Covid-19, et 54 000 de plus qu'en 2019. Cette hausse notable entre 2019 et 2022 est due au vieillissement et à la hausse de la population (générations du baby boom) mais aussi à la poursuite de la pandémie de Covid-19 et aux canicules de l'été 2022.

DES POMPES FUNÈBRES

Convois funéraires assurés par le délégataire OGF (enseigne commerciale PFG) :

- **4 966 obsèques** contre 4 923 en 2021, dont :
- **1 566 au tarif forfaitaire négocié par le SIFUREP** (898 familles ont bénéficié du forfait inhumation, 668 familles ont bénéficié du forfait crémation),
- **310 obsèques de personnes sans ressources,**
- **179 obsèques d'enfants de moins de 1 an.**

Crémations et Admissions assurées par les différents délégataires du SIFUREP :

Les 5 crématoriums gérés ont réalisé plus de 9 207 crémations
Les 2 chambres funéraires ont totalisé 2 354 admissions



LES RECETTES DU SYNDICAT

Les recettes réelles de fonctionnement représentent un total de 885 440 €. Elles sont constituées :

- des frais de contrôle versés par les délégataires au titre des contrats de délégation de service public conclus par le Syndicat,
- la cotisation des communes adhérentes au Syndicat,
- les cotisations à la centrale d'achat ainsi qu'aux marchés subséquents liés,
- des remboursements de personnel mis à disposition au bénéfice du Syndicat intercommunal du cimetière des Joncherolles.

Pour la section d'investissement, les recettes totales s'élèvent à 179 156 € et sont constituées en totalité par les amortissements, le remboursement des investissements pour le cimetière de Villetaneuse, le résultat d'investissement reporté, le fonds de compensation pour la TVA et l'excédent de fonctionnement capitalisé.

LES DÉPENSES

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 990 376 € (hors restes à réaliser).

Elles sont essentiellement constituées par :

- **les charges à caractère général** : qui représentent les dépenses nécessaires à l'administration du Syndicat, et à l'accomplissement de ses missions ;
- **les charges du personnel ;**
- **les autres charges de gestion courante ;**
- **les dépenses exceptionnelles.**

Les dépenses d'investissement s'élèvent pour leur part à 93 018 € (hors restes à réaliser).



UNE OFFRE OBSÈQUES CONTRÔLÉE À COÛT

UN PEU D'HISTOIRE...

En 1905, le service extérieur des pompes funèbres (SEPF), soit l'organisation des obsèques (hors cérémonies religieuses) est confié aux communes. La Loi du 8 janvier 1993 supprime, ensuite, le monopole communal des pompes funèbres et donne aux familles la liberté de choisir leur entreprise funéraire. Les villes ont alors eu la possibilité de maintenir un SEPF public en régie municipale ou de le confier à un Syndicat comme le SIFUREP. Certaines villes décident, quant à elles, de laisser les entreprises privées gérer complètement cette mission.

En 2022, 108 villes ont opté pour une régulation publique du SEPF en adhérant au SIFUREP.

En tant qu'autorité concédante, le SIFUREP a confié via une procédure de délégation de service public (DSP) cette mission à un opérateur funéraire. Il s'agit d'une procédure qui permet d'encadrer la qualité des prestations et les prix pratiqués, tout en assurant un contrôle précis et transparent du délégataire.



0.05366 €
PAR HABITANT ET PAR AN

UN CONTRAT ENCADRÉ ET CONTRÔLÉ

Le SIFUREP, sur la base des tarifs négociés avec le délégataire s'assure que les services sont dispensés dans le respect des principes du service public, avec qualité et souci d'égalité de traitement.

Le délégataire a l'obligation de rendre compte, chaque année, pendant toute la durée de la délégation, des prestations délivrées aux familles sur l'ensemble du territoire des collectivités adhérentes.

Le SIFUREP exerce également un contrôle via des enquêtes évaluant la qualité du service rendu, le respect des procédures avec notamment l'information faite sur l'offre tarifaire du SIFUREP auprès des familles éligibles.

PROCÉDURE ET TARIF D'ADHÉSION POUR LES VILLES

L'adhésion d'une commune au Syndicat se déroule selon les modalités suivantes, conformément à l'article L.5211-18 du Code général des collectivités territoriales :

- 1- La collectivité candidate doit prendre une délibération favorable à l'adhésion au SIFUREP.
- 2- Cette délibération doit être transmise en préfecture et au Syndicat.



MAÎTRISÉ

- 3- Le Comité syndical du SIFUREP se prononce sur cette adhésion.
- 4- La délibération du Comité syndical est notifiée aux adhérents du Syndicat. Chacun des adhérents doit ensuite se prononcer sur l'adhésion dans un délai de trois mois. Celle-ci est acquise sous réserve que la majorité qualifiée des adhérents se prononce favorablement. Cette majorité devra comprendre : soit les deux tiers au moins des assemblées délibérantes des adhérents intéressés représentant plus de la moitié de la population totale, soit la moitié au moins des assemblées délibérantes des collectivités représentant les deux tiers de la population. A défaut de délibération dans ce délai, de la part des adhérents, l'adhésion est réputée favorable.
- 5- L'adhésion est ensuite définitivement prononcée par arrêté interpréfectoral.

QUELS AVANTAGES POUR LES FAMILLES ET LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES ?

- **Des tarifs remisés sur le catalogue général PFG** : les tarifs pour les familles de villes adhérentes au SIFUREP sont inférieurs de 8% en moyenne aux tarifs appliqués au grand public.
- **Des forfaits réservés aux familles de villes adhérentes** : 1 614 euros TTC pour une crémation et 2 027 euros TTC pour une inhumation.
- **La gratuité des obsèques** des enfants de moins d'un an et **une remise de 50%** des frais d'obsèques pour les enfants de moins de seize ans.
- **la prise en charge des obsèques** des personnes dépourvues de ressources dès lors qu'elles sont décédées sur le territoire des communes adhérentes, sur la base d'une attestation du Centre Communal d'Action Sociale (certificat d'indigence).

Ces forfaits comprennent :

- l'organisation et la préparation des obsèques, le convoi avec corbillard et chauffeur, les porteurs, un maître de cérémonie, le cercueil, le capiton, l'emblème.

A noter que ces forfaits ne comprennent pas : le transport de corps avant mise en bière ni le séjour en chambre funéraire.



QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?

Pour que les familles puissent bénéficier des offres proposées par le Service Extérieur des Pompes Funèbres du SIFUREP **il faut les conditions cumulatives suivantes :**

- le défunt doit être domicilié sur le territoire d'une commune adhérente au SIFUREP ;
- le défunt doit être **décédé** sur le territoire d'une **commune adhérente au SIFUREP** ou sur **la ville de Paris** intra-muros ou, **dès le 1^{er} janvier 2023**, en Île-de-France à **10 km maximum d'une commune** située sur le **territoire du SIFUREP** ;
- la mise en bière doit être effectuée sur le territoire d'une commune adhérente au SIFUREP ou sur la ville de Paris ;
- la cérémonie, la crémation ou l'inhumation doivent se dérouler sur le territoire d'une commune adhérente au SIFUREP.

Le SIFUREP actualise et édite, chaque année, un encart des tarifs funéraires qui précise et explique le prix des prestations proposées aux familles endeuillées sur les communes adhérentes au SIFUREP. Ce document est mis à disposition dans les services état civil des mairies et dans le réseau d'agences OGF. **Les familles restent tout à fait libres de choisir l'opérateur funéraire de leur choix.**

DES ÉTABLISSEMENTS AU PLUS PRÈS DES

*Le SIFUREP gère
5 crématoriums et
2 chambres funéraires
au travers de contrats de
délégation de service public.*

*En tant qu'autorité concédante
pour ces équipements,
le SIFUREP établit le cahier
des charges qui définit
le contenu et les conditions
d'exécution du service au
sein de ces équipements,
choisi les délégataires qui ont
pour mission d'exploiter ces
équipements et a en charge
le contrôle de leurs activités,
dans le respect d'un
service public funéraire de
proximité de qualité.*

LES CHAMBRES FUNÉRAIRES

Les chambres funéraires sont des équipements qui accueillent les corps des personnes décédées avant l'inhumation ou la crémation. Elles comprennent une partie technique à l'usage exclusif des personnels et une partie réservée aux familles pour leur accueil et leur recueillement.

La chambre funéraire de Nanterre dont la convention de **concession** a été attribuée à **OGF en 2007** (durée de 22 ans) a assuré 1 360 admissions en 2022.

La chambre funéraire de Montreuil dont la convention de **concession** a été attribuée à **OGF en 2008 et renouvelée en 2017** a assuré 994 admissions en 2022.

LES CRÉMATORIUMS

Les crématoriums sont les établissements où sont crématisés les corps des défunts. Ils comprennent une partie technique à l'usage exclusif des personnels et une partie réservée aux familles pour leur accueil et recueillement. Ils disposent tous d'un jardin du souvenir pour les familles qui souhaitent disperser les cendres du défunt sur place. Pour répondre à l'augmentation des demandes de crémation, le Syndicat a négocié des contrats de délégations de service publics pour la construction et l'exploitation de plusieurs équipements géographiquement répartis en Île-de-France et satisfaire ainsi le mieux possible ce besoin.

Le crématorium du Mont-Valérien à Nanterre dont la convention de **concession** a été attribuée en **1997 à la société OGF** est en activité depuis 1999. Il a réalisé **1 912 CRÉMATIONS** EN 2022.

Le crématorium du Val de Bièvre à Arcueil dont la convention de **concession** a été attribuée en **2000 à la société G2F**, est en activité depuis 2002. Il a réalisé **1 561 CRÉMATIONS** EN 2022.

Le crématorium du Parc à Clamart dont la convention de **concession** a été attribuée en **2004 à la société OGF** est en activité depuis 2007. Il a réalisé **2 442 CRÉMATIONS** EN 2022.

Le crématorium de Champigny-sur-Marne dont la convention de **concession** a été attribuée le **1^{er} octobre 2005 à la SEM funéraire** de la ville de Paris est en fonctionnement depuis mars 2007. Il a réalisé **1 890 CRÉMATIONS** EN 2022.



Crématorium d'**Arcueil**



Crématorium de **Champigny-sur-Marne**

BESOINS DES FAMILLES

Le crématorium de Montfermeil dont la convention de concession a été attribuée en février 2018 à OGF. Cet équipement a été inauguré en octobre 2019.

Il a réalisé **1 402 CRÉMATIONS** EN 2022.

LES CIMETIÈRES

La gestion des cimetières demande une grande technicité dans le domaine funéraire, mais aussi environnemental, patrimonial ou bien encore informatique et humain. Aussi, le SIFUREP propose plusieurs solutions pour aider les collectivités :

- Le transfert de compétence dite « cimetières » : la collectivité délègue alors la gestion et la valorisation de cet équipement au SIFUREP.
- La convention de coopération : le SIFUREP agit auprès de la collectivité à sa demande en tant que conseil-expert sur un ou plusieurs sujets déterminés.
- la centrale d'achat (cf page 16) : la ville utilise les marchés conclus par le SIFUREP afin d'assurer la gestion et l'entretien de ses cimetières.



Crématorium de **Clamart**



Crématorium de **Montfermeil**



Crématorium de **Nanterre**

À SAVOIR

DANS LES CRÉMATORIIUMS DU SIFUREP :

- ✓ le tarif est garanti et contrôlé dans le cadre du contrat de service public,
- ✓ toutes les entreprises de pompes funèbres habilitées peuvent accéder aux services de l'équipement,
- ✓ ils disposent tous d'une ou de plusieurs salles de cérémonie,
- ✓ la famille peut y célébrer une cérémonie civile ou religieuse,
- ✓ le personnel du crématorium peut assurer à la demande de la famille une cérémonie d'adieu simple, gratuitement.
- ✓ la législation permet aux familles de laisser l'urne un an au crématorium (dont 3 mois gratuitement), le temps de décider du lieu de destination des cendres.
- ✓ des « Temps de mémoire » sont organisés chaque année en période de la Toussaint. Ces moments proposent aux familles, ayant perdu un proche dans l'année et choisi la crémation, un moment privilégié de recueillement civil et collectif (lectures de textes, citation du nom des défunts, musiques et chants).



UNE EXPERTISE TECHNICO-JURIDIQUE ET DES POUR ÉCLAIRER LES DÉCISIONS

Le SIFUREP met à la disposition, des élus et des services état civil ou encore des conservateurs de cimetières, son expertise dans le domaine juridique. Il peut ainsi répondre à toute question, adressée par mail (juridique@sifurep.com), portant sur la législation funéraire ainsi que sur l'exécution des contrats de délégation de service public.

Les principales questions posées par les communes adhérentes concernent les concessions, les exhumations, la prise en charge des opérations funéraires, le transport de corps, la crémation, la gestion des cimetières, les conditions de création et de gestion des jardins cinéraires et les conditions d'inhumation.

Par ailleurs, plusieurs outils sont mis à la disposition des collectivités pour les accompagner :

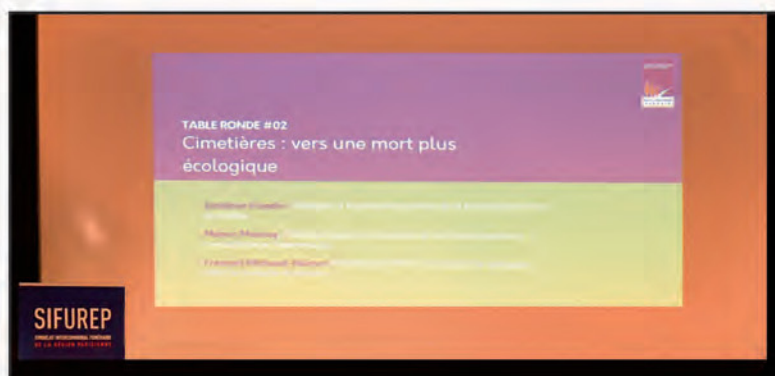
- **Le guide des obsèques** : il s'agit d'un support d'information régulièrement actualisé et mis à disposition des communes adhérentes, et plus particulièrement des services d'état civil et des cimetières, pour informer les familles sur les démarches à effectuer lors d'un décès. Ce guide est mis gratuitement à disposition, sur demande, et accessible sur le site internet : www.sifurep.com
- **Le site internet « www.sifurep.com »** : informations, conseils, actualités, description des services et équipements du SIFUREP, carte des adhérents, moteur de recherche, vidéos.
- **L'enquête annuelle diffusée à toutes les communes adhérentes** pour recenser le tarif des concessions, les différentes durées de concessions, le type de travaux entrepris (ou à réaliser) ou bien encore la destination des cendres. Les résultats sont accessibles sur le site internet.
- **Le colloque annuel**
La 14^e édition du colloque du SIFUREP s'est tenue le 3 juin 2022. Il a permis d'échanger sur les cimetières du futur et particulièrement sur leur dimension écologique.



Guide des obsèques



www.sifurep.com





Exemple de web conférence

105 participants ont, ainsi, pu débattre avec les intervenants et bénéficier de la qualité de leurs interventions sur une réflexion relative à la gestion de nos cimetières :

QUEL AVENIR POUR NOS CIMETIÈRES ? VERS UNE MORT PLUS ÉCOLOGIQUE ?

Ces 2 tables rondes, animées par la directrice funéraire et une journaliste spécialisée, ont permis à des conservateurs, élus, architectes, écologues, membres du CNOF ou bien encore anthropologues de témoigner et de partager leurs connaissances et leurs points de vue sur ces sujets d'actualité.

- **Lessollicitations juridiques** ont encore été particulièrement nombreuses en 2022 avec près de 200 consultations juridiques traitées en 48h en moyenne par l'équipe du SIFUREP.
- **Les Webconférence du SIFUREP** : ouvertes à toutes les communes, elles ont vocation à répondre aux interrogations des villes sur un sujet funéraire particulier, une actualité réglementaire ou à présenter un service ou un équipement funéraire du SIFUREP.
- **Le petit déjeuner de la Centrale d'Achat** : ouvert à toutes les villes, il permet de découvrir les marchés proposés par le SIFUREP, de rencontrer les prestataires titulaires de marchés et d'échanger avec d'autres villes sur la gestion, l'entretien des cimetières ou toute prestation assurée via un marché de la Centrale d'Achat. En 2022, 53 villes y ont participé !



En 2022 une Webconférence a été animée sur le thème du nouveau contrat de délégation de service public portant sur le service extérieur des pompes funèbres (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023).

POUR SIMPLIFIER ET MAITRISER LES COÛTS DES CIMETIÈRES

Pour accompagner les collectivités dans la gestion de leurs cimetières, l'application des exigences légales, l'évolution des pratiques funéraires, des rites et des enjeux environnementaux, sociaux et patrimoniaux, le SIFUREP a créé en 2012 une centrale d'achat.

L'objectif de cet outil de mutualisation est de simplifier et de maîtriser les coûts de gestion pour les villes.

Une Adhésion facile et rapide : la convention d'adhésion est adressée par le SIFUREP à la collectivité demandeuse, accompagnée d'un modèle de délibération et d'un rapport de présentation du Syndicat.

Le conseil municipal délibère, signe la convention d'adhésion et envoie au SIFUREP deux exemplaires signés de la convention accompagnés de la délibération du conseil municipal. Par la suite, la convention est signée et notifiée à la ville.

LES AVANTAGES DE LA CENTRALE D'ACHAT

- **une expertise technique et juridique du SIFUREP** (les adhérents délèguent la procédure de passation des marchés à des experts du funéraire) ;
- **une mutualisation** sur les prix et les services associés ;
- **une offre à la carte** grâce à une diversité de marchés qui peuvent être sollicités selon les besoins ;
- **une intervention technique confiée à des professionnels du secteur** (entreprises spécialisées dans le domaine du funéraire) ;
- **des services d'information, de veille et d'accompagnement** ;
- **une qualité de relation « grands comptes »** quelle que soit la structure ou la taille de la collectivité ;
- **des marchés clés en main,**
- **un contrôle des prestations réalisé par le SIFUREP** pour garantir la qualité du service.





COÛTS 2022

968,27 € /AN + 484,13 €
ADHÉSION PAR MARCHÉ SOUSCRIT.

DES SERVICES À LA CARTE

Un panel de marchés disponibles pour répondre à des besoins nombreux et diversifiés :

- **nettoyage et entretien** des **cimetières** (propreté des sites),
- **gestion des espaces verts** ;
- **assistance à maîtrise d'ouvrage** pour l'**aménagement** des **cimetières** ;
- **maîtrise d'œuvre** pour l'**aménagement des cimetières** ;
- **assistance à maîtrise d'ouvrage** pour la **restauration du patrimoine** ;
- **reprise et mise en œuvre** d'un **logiciel cimetière** ;
- **numérisation, indexation et intégration des documents de concessions** des cimetières ;
- **assistance** à l'amélioration de l'**utilisation des outils du système d'information** des cimetières ;
- **assistance** relative à l'**élaboration** d'un **plan de reprises de sépultures** ;
- **reprises administratives de sépultures** (échues et abandonnées).
- **transport de corps avant mise en bière des personnes décédées de mort naturelle à leur domicile et non « réclamées ».**



Commune adhérente à la centrale d'achat du SIFUREP

69 COLLECTIVITÉS

ADHÉRENTES À LA CNTRALE D'ACHAT
EN 2022.



Joncherolles



Champigny-sur-Marne



Arcueil





Clamart




LISTE DES DÉLÉGUÉS



(AU 31 DÉCEMBRE 2022)

 Délégué(e) titulaire

 Délégué(e) suppléant(e)

 Membre du Bureau

ALFORTVILLE

-  Serge FRANCESCHI
(Vice-Président du SIFUREP)
-  Geneviève CHARPANTIER



ANTONY

-  Christiane ENAME
-  Isabelle ROLLAND


ARCUEIL

-  Christian METAIRIE
(Vice-Président du SIFUREP)
-  Maryvonne ROCHETEAU-LEGOURD

ARGENTEUIL

-  Tania de AZEVEDO
-  Nadir SIFI

ASNIÈRES-SUR-SEINE

-  Sylvie MEYNARD
-  Danielle GUETTE



AUBERVILLIERS

-  José LESERRE
-  Véronique DAUVERGNE



AULNAY-SOUS-BOIS

-  Chantal MOREAU
-  Fouad EL KOURADI

BAGNEUX

-  Alain LE THOMAS
-  Fanny DOUVILLE

BAGNOLET

-  Brahim AKROUR
-  Edith FELIX

BALLAINVILLIERS

-  Daniel BOULLAND
-  Elizabete VICENTE MAMEDE



BIÈVRES

-  Paul PARENT
-  Anne PELLETIER-LE BARBIER



BOBIGNY

-  Jean-François HIRSCH
-  Evelyne PLANTE

BOIS-COLOMBES

-  Gilles CHAUMERLIAC
-  Cédric KLEIN



BOISSY-SAINT-LÉGER

-  Eveline NOURY
(Vice-Présidente du SIFUREP)
-  Michel BARTHES



BONDY

-  Nadia DECOURRIERE
-  Farid BELKEBIR



BONNEUIL-SUR-MARNE

-  Sandra BESNIER
-  Boumedine BEMMOUSSAT



BOULOGNE-BILLANCOURT

-  Michel AMAR
-  Philippe MARAVAL



BOURG-LA-REINE

-  Virginie BARBAUT
-  Sylvie COURTOIS



BRY-SUR-MARNE

-  Rodolphe CAMBRESY
-  Chrystal DERAY



CACHAN

-  Robert ORUSCO
-  Denis HERCULE

CARRIERES-SUR-SEINE

-  Daniel MARTIN
-  Aline LE GUILLOUX

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

-  Laurent JEANNE
-  Evelyne SAILLAND



CHARENTON-LE-PONT

-  Valérie LYET
-  Chantal LEHOUT-POSMANTIER



CHÂTENAY-MALABRY

-  Patrick DESSEN
-  Gilles DEBROSSE

CHÂTILLON

-  Nicole MENDY
-  Stéphane JACQUOT



CHAVILLE

-  Hervé LIÈVRE
-  Marc GIRONDOT



CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

-  Jean-François FABRE
-  Christine COURTOIS



CHEVILLY-LARUE

-  Hermine RIGAUD
-  Barbara LORAND-PIERRE

CHOISY-LE-ROI

-  Vasco COELHO
-  Marina BRULANT



CLAMART

-  Jean MILCOS
(Vice-Président du SIFUREP)
-  Marie-Laure COUPEAU

CLICHY-LA-GARENNE

-  Agnès DELACROIX
-  Michaël ALBOU



CLICHY-SOUS-BOIS

-  Marie-Florence DEPRINCE
-  Samira TAYEBI



COLOMBES

-  Fatoumata SOW
-  Manjulaa UDANTHI NARAHENPITAGE



COURBEVOIE

-  Jacques KOSSOWSKI
(Président du Sifurep)
-  Marie-Pierre LIMOGÉ



CRÉTEIL

-  Michel WANNIN
-  Alain DUKAN



DRANCY

-  Romain DACHVILLE
-  Merzouba COCOZZA

DUGNY

-  Michel CLAVEL
-  Martine BRASSEUR

ÉPINAY-SUR-SEINE

-  Samira YAZIDI
(Vice-Présidente du SIFUREP)
-  Farid BENYAHIA

FONTENAY-AUX-ROSES

-  Cécile COLLET
-  Gabriela REIGADA



FONTENAY-SOUS-BOIS

-  Loïc DAMIANI
-  Clémence AVOGNON ZONON



FRESNES

-  Christian CARISTAN
-  Rachida SADANE



GAGNY

-  Rolin CRANOLY
-  Bénédicte AUBRY



GARCHES

-  Solène ALLANIC
-  Grégoire VERSPIEREN

GENNEVILLIERS

-  Isabelle MASSARD
-  Laurent NOEL



GENTILLY

-  Fatah AGGOUNE
(Vice-Président du SIFUREP)
-  Nadine HERRATI



GONESSE

-  Jean-Michel DUBOIS
-  Rachid TOUIL



GRIGNY

-  Philippe RIO
(Maire)
-  Pascal TROADEC



ISSY-LES-MOULINEAUX

-  Etienne BERANGER
-  Christine HELARY-OLIVIER

IVRY-SUR-SEINE

-  Méhadée BERNARD
-  Guillaume SPIRO



JOINVILLE-LE-PONT

-  Hélène DECOTIGNIE
-  Laurent OTTAVI



LA COURNEUVE

-  Bacar SOILIH
-  Julien BAYARD

LA GARENNE-COLOMBES

 Sébastien RIVET
 Nathalie BRONDEAU



LA QUEUE-EN-BRIE

 Philippe MOUCHARD
 Marie-Claude GAY



LE BLANC-MESNIL

 Michel COLLIGNON
 Philippe RANQUET

LE BOURGET

 Laura PETREQUIN
 Valéry VANNEREUX

LE KREMLIN-BICÊTRE

 Jacques HASSIN
 Véronique GESTIN



LE PERREUX-SUR-MARNE

 Eric COUTURE
(Vice-Président du SIFUREP)
 Pierre BUGEJA



LE PLESSIS-ROBINSON

 Marc SIFFERT-SIRVENT
 Cyril PECRIAUX

LE PRÉ-SAINT-GERVAIS

 Jean-Abel PECAULT
 Mohammed YENBOU



LES LILAS

 Christian LAGRANGE
(Vice-Président du SIFUREP)
 Patrick BILLOUET



LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

 Chantal TROTTET
 Sabrina ASSAYAG



LEVALLOIS-PERRET

 Martine ROUCHON
 Valérie FOURNIER



L'HAY-LES-ROSES

 Bernard DUPIN
 Catherine GAVRIL

L'ÎLE-SAINT-DENIS

 Alain FRANÇOIS
 Jacques PARIS


MAISONS-ALFORT

 Claire DELESSARD
(Vice-Présidente du SIFUREP)
 Jean-Luc CADEDDU

MAISONS-LAFFITTE

 Marie-Liesse SALIN
 Ingrid COUTANT


MALAKOFF

 Dominique TRICHET-ALLAIRE
 Jocelyne BOYAVAL



MÉRIEL

 Christophe CHAMBELIN
 Laurence BOUVILLE



MÉRY-SUR-OISE

 Patrice RENARD
 Bernard RIO

MONTFERMEIL

 Laurent CHAINEY
 Nafi SIBY



MONTREUIL

 Florian VIGNERON
 Michelle BONNEAU

MONTROUGE

 Liliane GRAÏNE
 Patrick XAVIER



NANTERRE

 Hassan HMANI
(Vice-Président du SIFUREP)
 Nadine ALI



NOGENT-SUR-MARNE

 Pascale MARTINEAU
 Juliette LE RUYER-FOURNIER

NOISY-LE-SEC

 Albert PRISSETTE
 Jean-Luc LE COROLLER



ORLY

 Thierry ATLAN
 Dahmane BESSAMI

PANTIN

 Rida BENNEDJIMA
 Sonia GHAZOUANI-ETTIH



PIERREFITTE-SUR-SEINE

 Guy JOUVENELLE
 Françoise MIRET



PONTOISE

 Armelle LEGRAND-ROBERT
 Annick FERRE

PUTEAUX

 Bernard GAHNASSIA
(Vice-Président du SIFUREP)
 Anne-Laure LEBRETON

RIS-ORANGIS

 Marcus M'BOUDOU
 Véronique GAUTHIER



ROMAINVILLE

 Sofia DAUVERGNE
 Nathalie GAUMONDY



ROSNY-SOUS-BOIS

 Danièle MAILLOT
 Nathalie REGNAULD

RUEIL-MALMAISON

 Ghania KEMPF
 Jean-Simon PASADAS



RUNGIS

 Antoine MORELLI
 Philippe BENISTI


SAINT-CLOUD

 Sacha GAILLARD
 Jean-Christophe PIERSON



SAINT-DENIS

 Christophe PIERCY
 Alice RONGIER


SAINT-MANDÉ

 Julien VWEIL
 Tiffany CULANG



SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

 Jacqueline VISCARDI
 Aurélien PREVOT



SAINT-MAURICE

 Dominique DUROSELLE
 Cédric DAMIEN



SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

 Roland MAZAUDIER
 Marie-Claude CLAIN

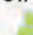

SAINT-OUEN-SUR-SEINE

 Emna SGHAÏER
 Xavier DUPOUY



SCEAUX

 Annie BACK
 Claire VIGNERON



STAINS

 Nabila AKKOUCHE
 Mathieu DEFREL

SUCY-EN-BRIE

 Cédric MUSSO
 Anne-Marie BOURDINAUD



SURESNES

 Stéphane PERRIN-BIDAN
(Vice-Président du SIFUREP)
 Pierre PERRET



THIAIS

 Guylaine TORCHEUX
 Christian LE BOT



VALENTON

 Hasana SADIKI
 Kamel BELKHIRI



VANVES

 Xavier LEMAIRE
 Marta GRZESIAK



VAUCRESSON

 Diane de ROBIANO
 Hélène CONNAN


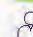
VILLEJUIF

 Gilbert CHASTAGNAC
 Maxime PLUSQUELLEC



VILLEMOMBLE

 Jovan AVRAMOVIC
 Françoise POLONI



VILLENEUVE-LA-GARENNE

 Sandrine HERTIG
 Fatima AAZIZ

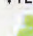

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

 Bernardina ALVES DA SILVA
 Naoual EL OUAHTA

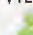

VILLEPINTE

 Christine PERRON
 Zhigiao Jacques YANG



VILLETANEUSE

 Danielle MARMIGNON
 Majide AMMAD

VILLIERS-LE-BEL

 Faouzi BRIKH
 Teresa EVERARD

VITRY-SUR-SEINE

 Ludovic LECOMTE
 Rachida KABBOURI



SIFUREP
SYNDICAT INTERCOMMUNAL
FUNÉRAIRE
DE LA RÉGION PARISIENNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

ÉDITO



PIERRE-CHRISTOPHE BAGUET

Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Boulogne-Billancourt

La publication du rapport d'activités 2022 de Grand Paris Seine Ouest, permet de démontrer la dynamique de notre coopération intercommunale, celle dont ont fait preuve élus et agents dans un contexte 2022 marqué par une crise énergétique mondiale et par des préoccupations institutionnelles et financières toujours non résolues au sein de la métropole du Grand Paris.

Au cœur de notre motivation, l'efficacité de l'action publique locale et la concertation. En 2022, les nombreuses rencontres et réunions publiques en sont un exemple concret. Ces temps d'échange nous ont permis, élus et habitants, de partager les enjeux et objectifs d'un futur projet de territoire avec l'élaboration en cours du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Fondé sur les spécificités et les complémentarités de nos 8 communes, le PLUI sera bientôt la traduction réglementaire de notre souhait de développement harmonieux et durable du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

Avec cette même ambition de **territoire durable**, des actions mises en place tout au long de l'année peuvent s'apprécier d'ores et déjà dans notre cadre de vie : dans les parcs publics où une stratégie en faveur de la biodiversité a été enclenchée, dans les rues avec quelque 5000 m² supplémentaires de surface désimperméabilisée, ou encore avec la poursuite des aménagements sur la voirie pour constituer à terme un réseau cyclable sécurisé de plus de 90 km, axe du Plan vélo adopté en 2022. Une dynamique collective engageant les acteurs publics, les habitants, les entreprises pour réduire de 15% la production de déchets sur le territoire d'ici 2030, s'est concrétisée par la réalisation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Territoire intelligent, nous sommes restés fidèles à notre d'esprit d'innovation. GPSO a ainsi endossé en 2022 le rôle de collectivité pionnière avec l'analyse par intelligence artificielle de l'état des revêtements de chaussées et leur réparation par une technique innovante de thermo-réparation.

Au-delà des actions comme cette dernière, menées dans l'espace public, nous avons accéléré celles destinées à favoriser la réalisation par les habitants de travaux de rénovation de logements énergivores. À ce titre, les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique ont été renforcés en 2022 et ce, dans la continuité du guichet unique Seine ouest Rénov mis en place dès 2021. Les travaux de rénovation et de renouvellement de l'éclairage public 2008/2022 sur les villes de Boulogne-Billancourt et de Sèvres ont permis en 2022 de réduire de moitié la consommation (de 5,4 à 2,4 GWh/an) et la facture (passant de plus d'un million d'euros à 475 000 euros en 2022).

Territoire créatif pour lequel la cohésion des publics et l'action en faveur des pratiques culturelles et sportives demeurent des invariants, GPSO accentue les échanges et les rencontres. En parallèle de la centaine de manifestations publiques organisées par les sept conservatoires du territoire, se développe désormais sous forme de pôle territorial ou thématique un travail en réseau des établissements d'enseignement artistique avec des partenaires associatifs du territoire. La fréquentation du Complexe sportif Marcel Bec a aussi connu une reprise bien amorcée en 2022 entre autres lors d'événements tels que le Festival des Sports de nature.

Pour conclure, l'occasion m'est donnée de remercier les quelque 1 000 agents de GPSO. Leur engagement et leur professionnalisme sont indispensables pour garantir la qualité des services rendus aux 320 000 habitants de nos huit communes.

Notre dynamisme, notre cohésion intercommunale, nous permettent de traverser les moments fastes comme les difficultés avec détermination. Ensemble, élus, agents, habitants, entreprises nous participons à pérenniser ce territoire durable, intelligent et créatif qu'est Grand Paris Seine Ouest.

SOMMAIRE

6 GPSO

- 08 8 villes à l'identité forte et complémentaire
- 10 Cadre institutionnel
- 12 5 acteurs engagés auprès de GPSO
- 14 Compétences



16 Aménagement durable

- 18 Aménagement durable
- 20 Urbanisme
- 23 Habitat
- 27 Énergie
- 30 Mobilité
- 33 Développement économique
- 35 Plan Climat Air Énergie Territorial de GPSO 2020-2025



37 Services de proximité

- 39** Accessibilité
- 41** Voirie
- 43** Éclairage public
- 44** Assainissement
- 46** Déchets et propreté
- 50** Administration écoresponsable
- 52** Espaces verts, végétalisés et patrimoine arboré



65 Services fonctionnels

- 67** Direction des ressources humaines
- 69** Direction des finances
- 71** Direction de la commande publique et des affaires juridiques
- 72** Direction des Affaires Institutionnelles
- 73** Direction de l'information géographique et de l'innovation territoriale
- 73** Direction de la communication
- 74** Direction des systèmes d'information
- 77** Direction de l'évaluation et stratégie des contrats
- 78** Direction des services techniques

57 Culture, sport et loisirs

- 59** Culture
- 61** Sport



A scenic view of a river at sunset. In the background, there are modern glass buildings and a hillside with houses. In the foreground, several houseboats are docked along the riverbank. The sky is a mix of orange and blue, and the water reflects the lights and colors.

08 8 villes
à l'identité forte
et complémentaire

10 Cadre institutionnel

12 5 acteurs engagés
auprès de GPSO

14 Compétences

GPSO

Fort de plus de 320 000 habitants, l'Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest est un territoire particulièrement dynamique et un véritable pôle économique, troisième secteur tertiaire le plus attractif en Île-de-France. Il est également un poumon vert de la région parisienne, avec ses 39 % d'espaces verts.



8 communes
de l'Ouest parisien

320461
habitants*



32,38 km²
dont 39 % de forêts
et d'espaces verts



23000
entreprises
et commerces



29 gares
et stations de Métro,
RER, SNCF

En
bref



2,8 millions
de m² de bureaux



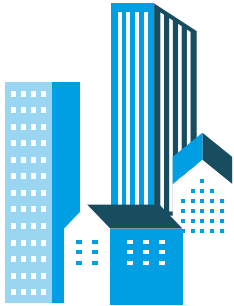
191000 emplois

Né le 1^{er} janvier 2010 de la fusion
de deux communautés d'agglomération
(Val de Seine et Arc de Seine)

Devenu Établissement
public territorial
le 1^{er} janvier 2016

* Source : recensement population 2019 INSEE

8 VILLES À L'IDENTITÉ FORTE ET COMPLÉMENTAIRE



23463 habitants

La manufacture de Sèvres, qui réunit la manufacture de porcelaine de Sèvres en activité depuis le XVIII^e siècle et le Musée national de la céramique, fait la réputation de la ville au niveau national. Riche de ses 113 hectares d'espaces verts, la ville accueille des tournages, dont la série mythique *Fais pas ci, fais pas ça*, entre 2007 et 2017.

www.sevres.fr

SÈVRES



1774 habitants

Marnes-la-Coquette a rejoint GPSO en 2014. Avec 70 % de sa superficie recouverte de parcs et forêts, c'est l'une des villes les plus boisées du territoire. Le scientifique Louis Pasteur y a installé son laboratoire de recherches au XIX^e siècle. La commune a également accueilli plusieurs personnalités artistiques telles que Maurice Chevalier, Hugues Aufray ou encore Johnny Hallyday.

www.marnes-la-coquette.fr

MARNES-LA-COQUETTE



11225 habitants

Avec ses 7 hectares d'espaces verts en ville, et ses 214 hectares de forêts, Ville-d'Avray est l'une des communes les plus vertes de Grand Paris Seine Ouest. L'esprit de village qui règne dans ses rues la rend très attractive, et ses étangs ont servi de modèle au peintre Jean-Baptiste Camille Corot, maître de l'impressionnisme, les renommant ainsi « les étangs de Corot ».

www.mairie-villedavray.fr

VILLE-D'AVRAY



CHAVILLE

20771 habitants

Chaville dispose d'un patrimoine végétal remarquable, étant recouverte sur la moitié de son territoire par les forêts domaniales de Meudon et de Fausses-Reposes. Elle a été la capitale du muguet au milieu du XX^e siècle, attirant de nombreuses personnalités lors des festivités organisées chaque année au mois de mai. Plusieurs journalistes connus ont résidé ou résident encore à Chaville, comme Hapsatou Sy, Cyrille Eldin, ou encore Mona Hadji.

www.ville-chaville.fr



BOULOGNE-BILLANCOURT



121583 habitants

Ville d'Art et d'Histoire, Boulogne-Billancourt jouit d'un patrimoine exceptionnel. Deuxième commune d'Île-de-France, elle offre également à ses habitants un cadre de vie, avec des espaces verts et des parcs boisés. Avec 111 000 emplois, elle constitue un pôle économique de premier plan dans le département des Hauts-de-Seine, accueillant le siège de nombreuses entreprises.

www.boulognebillancourt.com



VANVES



27846 habitants

Située aux portes de la capitale et très bien desservie en transports en commun, Vanves est une ville à taille humaine où il fait bon vivre grâce aux nombreux équipements sportifs et culturels, parcs et espaces verts. Des atouts qui, conjugués au dynamisme économique local, attirent des entreprises renommées (France 3, Hachette Livre, Arte, Audiens...). Elle dispose d'un patrimoine architectural et culturel varié, avec notamment l'église Saint-Rémy, le Lycée Michelet, ou encore les vestiges gallo-romains.

www.vanves.fr

ISSY-LES-MOULINEAUX



67981 habitants

Adossée à la rive gauche de la Seine, la ville d'Issy-les-Moulineaux constitue un important pôle d'emplois sur le territoire, notamment avec son quartier d'affaires Val de Seine, qui regroupe de nombreux sièges de grandes entreprises et de médias (France Médias Monde, Canal +, Arte France...).

www.issy.com

MEUDON



45818 habitants

Le territoire de Meudon est recouvert à 50 % de forêt, ce qui en fait la ville la plus verte de GPSO. La popularité de cette ville et de son patrimoine végétal lui a valu d'être mise à l'honneur par Michel Sardou dans sa chanson *La Java de Broadway*, ou encore Georges Brassens dans sa chanson *Au bois de mon cœur*.

www.meudon.fr



CADRE INSTITUTIONNEL

Le Conseil de territoire

Composition du Conseil de territoire

Le Conseil est composé de 73 élus territoriaux désignés à la proportionnelle par les conseillers municipaux de nos 8 villes.

Boulogne-Billancourt

29 élus

Chaville

4 élus

Issy-les-Moulineaux

16 élus

Marnes-la-Coquette

1 élu

Meudon

10 élus

Sèvres

5 élus

Vanves

6 élus

Ville-d'Avray

2 élus

Il est présidé par Pierre-Christophe BAGUET, maire de Boulogne-Billancourt, et les maires des 7 autres villes en sont les vice-présidents

Délibérations du conseil



En 2022 le Conseil de territoire s'est réuni 5 fois. Il a pris 200 délibérations, notamment :

Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Approbation du Contrat de relance du logement avec France Relance

Adoption du plan vélo territorial 2021-2025 de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

Présentation du bilan 2021 du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Adoption d'une Charte d'Engagement pour le Plan Climat entre les acteurs sociaux-économiques du territoire, Grand Paris Seine Ouest et les villes concernées

Le Bureau

Le Bureau de GPSO est composé du président et de sept vice-présidents, chacun maire d'une commune de l'Établissement public territorial



PIERRE-CHRISTOPHE BAGUET

- Président
- Maire de Boulogne-Billancourt
- 1^{er} Vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine



BERNARD GAUDUCHEAU

- Vice-président délégué à la planification et au suivi du plan pluriannuel des investissements, aux espaces publics, aux espaces verts, à la voirie, aux réseaux d'assainissement et d'éclairage public, et à la propreté
- Maire de Vanves
- Conseiller régional d'Île-de-France



ANDRÉ SANTINI

- Vice-président délégué aux relations internationales, à la coopération décentralisée et aux relations avec la Métropole du Grand Paris
- Maire d'Issy-les-Moulineaux
- Ancien ministre
- 10^e vice-président de la Métropole du Grand Paris délégué à la stratégie économique



ALINE DE MARCILLAC

- Vice-présidente déléguée aux finances, au contrôle de gestion et à l'évaluation des politiques publiques, aux systèmes d'information, à l'avenir institutionnel et au suivi des projets de territoire, à la commande publique
- Maire de Ville-d'Avray



JEAN-JACQUES GUILLET

- Vice-président délégué à l'équilibre social de l'habitat, à l'aménagement de l'espace, aux opérations d'aménagement, au règlement de publicité
- Maire de Chaville



CHRISTIANE BARODY-WEISS

- Vice-présidente déléguée aux ressources humaines, à l'environnement, au développement durable et aux déchets
- Maire de Marnes-la-Coquette



DENIS LARGHERO

- Vice-président délégué à l'administration générale, au patrimoine, à la démocratie locale, au développement économique, numérique, à l'emploi et à la culture
- Maire de Meudon
- Vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine



GRÉGOIRE DE LA RONCIÈRE

- Vice-président délégué aux transports et à la mobilité, aux sports, à la politique de la ville et la sécurité, et à l'action sociale
- Maire de Sèvres
- Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement

DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

En 2022, le Bureau s'est réuni 10 fois.

62 délibérations ont été approuvées, notamment l'attribution :

- du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau conservatoire de Ville-d'Avray
- d'aides financières pour l'adaptation des logements de personnes âgées et handicapées
- d'aides financières à des syndicats de copropriétaires pour la réalisation d'études et de travaux dans le cadre de l'opération Habitat Qualité
- de subventions pour l'isolation de toitures et l'installation d'équipements utilisant des énergies renouvelables

95 questions ont fait l'objet de résolutions lors du Bureau

DÉCISIONS ET ARRÊTÉS

- 193 décisions
- 37 arrêtés

5 ACTEURS ENGAGÉS AUPRÈS DE GPSO

Seine Ouest Entreprise et Emploi

Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE) réunit la Maison de l'emploi, la Mission locale, l'Espace insertion et l'Agence économique de Grand Paris Seine Ouest.

SOEE constitue un guichet unique, qui accompagne les dirigeants d'entreprises, les salariés, le public en recherche d'emploi et les bénéficiaires du RSA. Il intervient sur quatre axes :

- service aux entreprises,
- service emploi et formation pour les demandeurs d'emploi et les salariés,
- mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans,
- espace insertion pour l'instruction et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

SOEE assure la promotion du territoire en misant sur la complémentarité et la proximité des acteurs économiques. Il s'agit d'offrir aux entrepreneurs et à leurs collaborateurs des services sur mesure (aide au recrutement, à la création, au financement...) et de permettre aux habitants du territoire de bénéficier de cette dynamique (ateliers coaching, connaissance du tissu économique et des offres d'emploi, aides...).

seineouest-entreprise.com

rh-numerique.seineouest-entreprise.com



Seine Ouest Habitat

Seine Ouest Habitat et Patrimoine est une SEM destinée à favoriser le logement social des personnes ne pouvant accéder directement à un logement privé.

La SEM Seine Ouest Habitat et Patrimoine, assure la gestion de plus de 11 000 logements répartis sur les communes d'Issy-les-Moulineaux, Meudon, Boulogne-Billancourt, Chaville, Vanves, Ville-d'Avray, ainsi que la ville de Montrouge depuis 2022.

Ses principales missions consistent à :

- construire, acquérir et rénover des logements locatifs, des hébergements spécifiques (personnes âgées, personnes en situation de handicap...) et des équipements (commerces, crèches, écoles...);
- gérer la location et l'entretien des logements et des annexes;

- assurer des prestations de présence et de nettoyage au sein du patrimoine géré;
- améliorer et réhabiliter le bâti ancien;
- acquérir et requalifier des immeubles.

Seine Ouest Habitat et Patrimoine mène une politique de développement dynamique, environnementale et innovante et cherche à offrir à ses locataires des logements confortables au cœur des villes, dans des quartiers qui répondent aux critères de mixité fonctionnelle et sociale, à proximité des commerces et des transports.

sohp.fr



Agence locale de l'énergie et du climat – GPSO-Énergie

Née en 2008 de la volonté de GPSO de développer une politique locale de lutte contre le réchauffement climatique, l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) a pour missions de sensibiliser, informer, accompagner et former les différents publics du territoire, au moyen d'animations, de conférences et de visites sur le thème de la maîtrise d'énergie et de la lutte contre le réchauffement climatique. L'ALEC est clairement un bras armé de GPSO pour mettre en œuvre le volet « rénovation énergétique du résidentiel » du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Cette association loi 1901 constitue un véritable outil de proximité au service des particuliers (propriétaires de maisons individuelles, copropriétaires, locataires) et des professionnels (collectivités, bailleurs sociaux, et plus marginalement entreprises privées) pour toutes les questions relatives à l'énergie et au climat : maîtrise des consommations, performance énergétique des bâtiments, écoconstruction, développement des énergies renouvelables, impact carbone.

L'espace conseil FAIRE délivre des conseils aux habitants désireux de mener un projet de rénovation énergétique de leur logement.

L'agence a également comme mission l'accompagnement et la sensibilisation des collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies d'efficacité énergétique de leur patrimoine, et de leurs stratégies énergie-climat. Elle a ainsi agi aux côtés de GPSO dans la réflexion menée pour élaborer son Plan Climat Air Énergie Territorial et le plan d'actions associé. Elle figure d'ailleurs parmi les principaux partenaires de certaines actions phares à mettre en œuvre.



www.gpso-energie.fr

Seine Ouest Aménagement

La société publique locale (SPL) Seine Ouest Aménagement est l'outil du développement territorial au service des collectivités publiques actionnaires. À ce titre, elle réalise des opérations d'aménagement, des constructions d'intérêt public et gère des parcs de stationnement.

Plus précisément, Seine Ouest Aménagement construit des équipements publics tels que des écoles, des crèches, des parkings, des gymnases

et complexes sportifs (réaménagement des complexes sportifs Marcel Bec à Meudon, Le Gallo à Boulogne-Billancourt et Mimoun à Issy-les-Moulineaux), aménage des espaces publics (écoquartier de la Pointe de Trivaux à Meudon, réfection des voiries de GPSO, parvis Atrium à Chaville) et des quartiers sur l'ensemble du territoire à travers des zones d'aménagement concertées (Pont d'Issy, Cœur de Ville et Léon Blum à Issy-les-Moulineaux, centre-ville à Chaville).

Val de Seine Aménagement

La société publique locale (SPL) Val de Seine Aménagement est l'aménageur de l'opération Île Seguin-Rives de Seine sur le site des anciennes usines Renault à Boulogne-Billancourt, ainsi que la rénovation urbaine du quartier du Pont de Sèvres. La SPL Val de Seine Aménagement réalise pour la ville de Boulogne-Billancourt et

GPSO, les espaces et les équipements publics. Elle coordonne l'ensemble du développement de l'opération, en particulier de l'Île Seguin.



COMPÉTENCES

Grand Paris Seine Ouest assure de nombreuses compétences, certaines obligatoires, et d'autres supplémentaires, déléguées par les villes.

Les compétences obligatoires



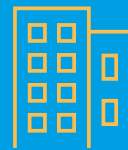
Politique de la ville

Équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial (les 7 conservatoires et le complexe sportif Marcel Bec)

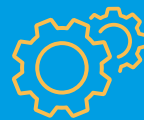


Gestion des déchets ménagers et assimilés

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

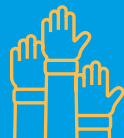


Plan Climat Air Énergie Territorial



Opérations d'aménagement non reconnues d'intérêt métropolitain

Action sociale d'intérêt territorial



Assainissement et traitement de l'eau

Les compétences supplémentaires



Développement
économique



Équilibre social
de l'habitat



Mobilités



Voirie



Parcs
de stationnement
d'intérêt territorial



Protection
et mise en valeur
de l'environnement
et du cadre de vie



Actions en faveur
des eaux de surface,
souterraines
et de pluie



Espaces verts
et boisés



Protection
de la faune
sauvage



Gestion
de la Maison
de la Nature
et de l'Arbre



Enseignement
artistique:
musique, danse
et art dramatique



Ramassage
scolaire



Soutien aux clubs sportifs
féminins de très haut niveau



Mise en lumière
des bâtiments
remarquables

- 
- 18 Aménagement durable
 - 20 Urbanisme
 - 23 Habitat
 - 27 Énergie
 - 30 Mobilités
 - 33 Développement économique
 - 35 PCAET

AMÉNAGEMENT DURABLE

Territoire durable, Grand Paris Seine Ouest s'attache à développer des solutions d'aménagement respectueuses de l'environnement : mobilités actives, rénovation énergétique de l'habitat, Plan Climat... Autant de politiques publiques qui permettent à GPSO de proposer un cadre de vie de qualité à ses habitants, sans oublier le dynamisme de sa vie économique.

Mobilités



214 places de recharge pour les véhicules électriques

66

stations Vélib' sur le territoire



2 opérateurs de voiture et



1 opérateur de scooter en autopartage sans station d'attache disponibles sur **5 villes** du territoire

Habitat



53 copropriétés accompagnées (2 661 logements) par les dispositifs programmés d'amélioration de l'habitat privé de GPSO

31789

logements sociaux sur le territoire et 370 logements sociaux nouvellement agréés en 2022



3739 logements en résidences dédiées aux jeunes dont 115 livrés en 2022

Énergie



34 subventions DECLIC et 44 500 € d'aides accordées pour l'isolation des logements et l'installation d'équipements à énergie renouvelables

348

copropriétés suivies sur la plateforme CoachCopro®



Économie



3^e parc tertiaire d'Ile-de-France après Paris et La Défense

191000

emplois en 2022



2866000 m² de bureaux

En bref

AMÉNAGEMENT DURABLE

Une compétence clef pour impulser une dynamique de développement durable au sein des projets d'aménagement du territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2018 et dans le cadre de la création de la Métropole du Grand Paris, GPSO s'est vu transférer la définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement. À l'interface entre les compétences stratégiques exercées par GPSO (urbanisme, mobilité, développement durable, habitat) et ses actions de proximité (travaux de voiries, espaces verts), l'aménagement constitue une compétence clé pour décliner les politiques et ambitions de GPSO en matière de développement durable.

La prise de compétence actée en 2018 s'est traduite par le transfert à GPSO de **8 opérations d'aménagement dont 7 ZAC (Zones d'Aménagement Concerté)** :

Boulogne-Billancourt

ZAC Seguin Rives de Seine (74 ha) – en cours de réalisation avec la Société Publique Locale (SPL) Val de Seine

Issy-les-Moulineaux

Opérations livrées :

ZAC Forum de Seine (13 ha)

ZAC Cœur de Ville (3 ha)

ZAC Corentin Celton (15 ha)

ZAC Centre-ville multisites (6 ha)

En cours de réalisation avec la SPL Seine Ouest Aménagement :

ZAC Pont d'Issy (10 ha)

ZAC Léon Blum (17 ha)

Meudon

Opération d'aménagement Meudon-sur-Seine (6 ha) en cours de réalisation avec Seine Ouest Habitat et Patrimoine.

En complément du transfert de ces opérations, GPSO a pris en charge d'autres projets depuis 2019, notamment à Boulogne-Billancourt et Sèvres, et participe à la préfiguration d'opérations à venir, notamment à Issy-les-Moulineaux ou encore Meudon. Les aspects environnementaux de ces projets sont essentiels pour GPSO.

Enfin, la direction de l'aménagement réalise différentes études urbaines pour appuyer les réflexions et prises de décision des villes dans le cadre de l'aménagement de différents secteurs de projets. Ces études permettent également de contribuer à l'élaboration du PLUi dans la définition des orientations d'aménagement et de programmation notamment.

À **Boulogne-Billancourt, le site classé Rothschild** est composé d'un parc de 15 ha abritant une diversité d'espèces arborées, et constituant un réservoir de biodiversité. Le site classé accueille également le Château Rothschild, dont la rénovation est prévue par un opérateur privé, ainsi qu'un hôpital d'envergure nationale (Ambroise Paré), concerné par un projet de restructuration qui le confortera dans les années à venir. L'aménagement de la partie sud du site classé (secteur dit « de l'Abreuvoir ») est à l'étude, ainsi qu'un projet global d'aménagement et de mise en valeur du parc et un plan de gestion du patrimoine végétal. L'année 2022 a notamment été marquée le 4 juillet par la présentation en Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du schéma d'intentions des différents secteurs de projets en déclinaison du Schéma Directeur de 2011, document de référence du site classé.



Le projet « Cœur de Sèvres » a connu des avancées significatives en 2022, avec notamment la réalisation d'études de programmation qui ont permis d'arrêter les grands principes du projet en fin d'année 2022. Considérant les conclusions de la concertation qui s'est déroulée du 1^{er} juillet au 15 septembre 2021, le projet a été enrichi afin de :

- Renforcer la place de l'eau et du végétal pour créer des îlots de fraîcheur
- Moderniser et renforcer l'attractivité du centre-ville
- Prévoir une meilleure localisation du marché

Les grands principes du projet visent par conséquent à :

- Un cœur de Sèvres plus vert, faisant la part belle à la végétation et à l'eau avec la création d'îlots de fraîcheur et l'aménagement d'un espace public lisible et confortable ;
- Un cœur de Sèvres dynamique offrant des espaces animés et conviviaux avec la création d'une place centrale, la rénovation du centre administratif et la création d'un nouveau marché et de commerces ;

- Un cœur de Sèvres apaisé et accessible, donnant toute leur place aux piétons avec la création de plusieurs ouvertures visuelles dans le centre-ville

L'objectif poursuivi est qu'en 2023 l'opération d'aménagement soit confiée à un aménageur dans le cadre d'un traité de concession pour décliner de manière opérationnelle ces principes. Une nouvelle concertation sera organisée en amont pour présenter les objectifs poursuivis par le projet aux Sévriens.

Le référentiel d'aménagement durable.

S'inscrivant dans le cadre de son Plan climat, GPSO a lancé en 2019 ses premières réflexions autour d'un référentiel de l'aménagement durable. En lien avec l'élaboration du PLUi, les réflexions et échanges se poursuivent afin de constituer un outil à destination dans un premier temps des acteurs de l'aménagement (promoteurs, aménageurs, bailleurs...).

La construction de deux nouveaux centres techniques à Boulogne-Billancourt et Meudon

GPSO a lancé en juillet 2022 deux missions de programmation architecturale pour la construction de ces deux nouveaux centres, qui accueilleront les services techniques de GPSO et des Villes au sein d'équipements communs. Outre l'ambition de construire des bâtiments plus fonctionnels et de permettre de meilleures conditions de travail aux agents, ces projets s'inscriront dans des démarches de construction durable exemplaire.

Le projet de Meudon, situé à proximité de la forêt, et celui de Boulogne-Billancourt, situé à proximité de la Seine et du site classé Rothschild. Ils comporteront un volet environnemental et énergétique devant conduire à la construction de bâtiments vertueux et respectueux de l'environnement. GPSO a souhaité que la conception de ces projets suive la démarche Bâtiment Durable Francilien (BDF) portée par Ekopolis. GPSO a également mis en œuvre une démarche de coconstruction avec ses agents et ceux des villes, afin que ceux-ci participent activement à la définition du programme de leurs futurs lieux de travail.

Le futur centre technique de Boulogne-Billancourt regroupera 238 agents, dont 165 agents GPSO, 65 agents de la ville, et 8 agents de l'EPI 78-92. Le futur centre technique de Meudon regroupera 172 agents, dont 120 agents de GPSO et 52 agents de la Ville de Meudon.

En 2021, la direction de l'aménagement a organisé des groupes de travail techniques thématiques qui ont permis de faire émerger une vision commune de l'aménagement durable au sein de GPSO lors de la restitution du 30 novembre 2021 (46 agents mobilisés). Le travail se poursuivra avec les services des villes, les élus et l'ensemble des acteurs de l'aménagement, et en lien avec la démarche de PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) actuellement portée par GPSO.

URBANISME

Compétent en matière d'urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2016, GPSO est en charge de l'élaboration de son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'année 2022 est tout particulièrement marquée, après l'élaboration du diagnostic, par la réalisation du projet de territoire qui définit les orientations pour les 10 à 15 prochaines années. Coconstruit avec l'ensemble des villes, acteurs et citoyens du territoire, il a été débattu dans chaque conseil municipal et en conseil de territoire en décembre 2022.

Dans le cadre de sa compétence en matière de planification urbaine, GPSO agit également pour :

- Modifier les plans locaux d'urbanisme des 8 villes dans l'attente du PLUi;
- Élaborer le Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine sur le site patrimonial de Marnes-la-Coquette;
- Assurer le suivi des documents de planification urbaine des autres entités et notamment des documents avec lesquels le futur PLUi devra être compatible;
- Élaborer le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) qui a été approuvé le 14 février 2019.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi est un document à la fois stratégique et réglementaire qui détermine les orientations du territoire pour les 10 à 15 ans à venir, au regard de différents enjeux liés au cadre de vie, qu'ils soient environnementaux, économiques, sociaux ou sociétaux. Jusqu'ici élaboré à l'échelle de chaque commune, le PLUi permettra d'orienter l'aménagement du territoire et de mettre en cohérence ses différents enjeux (habitat, mobilité, activités économiques, environnement...).

Après un premier temps de concertation avec les habitants réalisé fin 2021, l'année 2022 a permis de lancer officiellement l'élaboration du PLUi et de définir les orientations du projet de territoire.

Compte tenu de l'importance de ces enjeux, une démarche de concertation ambitieuse est menée tout au long de l'élaboration de projet, afin d'impliquer au mieux l'ensemble des citoyens et acteurs du territoire :

- Organisation de deux séminaires rassemblant l'ensemble des 304 élus des villes du territoire le 8 mars 2022 pour se familiariser avec le PLUi et cibler les enjeux ainsi que le 6 juillet 2022 pour définir les orientations du projet de territoire
- Création d'un Comité Consultatif Territorial composé majoritairement de représentants des instances communales, afin de bénéficier de leurs regard et expertises de citoyens. Le comité composé de 80 membres s'est réuni deux fois en 2022;

- Réalisation de 5 ateliers thématiques en mai et juin 2022, réunissant les acteurs institutionnels, économiques et associatifs du territoire;
- Réalisation d'un micro-trottoir en juin 2022, pour aller à la rencontre des habitants et ainsi recueillir la parole de citoyens en dehors des instances de participation et de concertation habituelles;
- Organisation de réunions plénières des instances communales et de réunions publiques dans chaque ville entre octobre et décembre 2022 (près de 700 participants au total).

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Les différents dispositifs de concertation avec les habitants, ainsi que le travail mené avec les élus et les services des villes, ont permis d'élaborer le PADD, considéré comme le projet de territoire à la croisée des enjeux stratégiques et politiques et qui fixe les orientations du territoire pour les dix à quinze prochaines années.

- Un territoire acteur de la transition écologique
- Un territoire qui conjugue proximité, mobilité et habitat
- Un territoire qui développe l'identité et la complémentarité de ses villes
- Un territoire créatif et innovant





Évolution des plans locaux d'urbanisme

Dans l'attente de l'élaboration du PLUi, les dispositions des PLU des huit villes restent applicables. À la demande des communes, GPSO les adapte aux nouveaux enjeux urbains et projets d'aménagement.

Durant l'année 2022, une procédure d'évolution du PLU communal de Ville-d'Avray a été achevée, en réponse à plusieurs objectifs, notamment :

- Favoriser la mise en œuvre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le

centre-ville, visant notamment la diversification des logements, le renforcement de l'offre de commerces de proximité et de services de santé ainsi que la mise en valeur des espaces publics

- Mettre à jour et préciser les normes de stationnement pour les véhicules motorisés, en cohérence avec les évolutions de réglementation

Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine sur le site patrimonial remarquable de Marnes-la-Coquette

Marnes-la-Coquette possède un riche patrimoine urbain, paysager et architectural qu'elle a souhaité préserver par la mise en place sur le centre-bourg et ses alentours d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) en 1996, devenue Site Patrimonial Remarquable (SPR) en 2016. Afin d'améliorer la protection du patrimoine et d'intégrer les enjeux écologiques actuels, GPSO et la ville ont lancé en 2021 une révision du SPR, pour le doter d'un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP). Une commission locale du SPR composée de représentants de l'État, d'élus et

de personnalités qualifiées accompagne la création de cet outil réglementaire et le suivi, dans le futur, des projets.

En 2022, ce projet a fait l'objet d'une concertation du public, notamment lors de réunions publiques et de réunions de la commission extra-municipale d'urbanisme de Marnes-la-Coquette. La procédure doit se poursuivre en 2023 avec l'arrêt du PVAP, suivi de la consultation des personnes publiques associées et de la Commission Régionale de l'Architecture et du Patrimoine. Le projet sera ensuite soumis à enquête publique avant son approbation finale.

Diagnostics patrimoniaux

Des diagnostics patrimoniaux, architecturaux et paysagers ont été réalisés sur les communes de Vanves, Sèvres et Chaville en 2021. Ces études, qui ont été menées sur l'ensemble des autres communes du territoire en 2022, permettent d'identifier

les enjeux et les outils de protection du patrimoine à mettre en œuvre, notamment dans le cadre du futur PLUi. Ils visent à améliorer les protections du patrimoine naturel et bâti tout en intégrant les enjeux des transitions écologique et énergétique.

Suivi de l'élaboration et révision des documents d'urbanisme des autres entités (ville de Paris, métropole, région...)

En tant que personne publique associée, GPSO est compétent pour émettre un avis sur les documents d'urbanisme conduits par les territoires voisins comme le PLU de la ville de Paris ou le PLUi de l'EPT Vallée Sud Grand Paris. GPSO est également compétent pour émettre un avis sur les documents supérieurs, avec lesquels le futur PLUi devra être compatible, comme l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain (SCOT) par la Métropole du Grand Paris (MGP), le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) ou encore le Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH).

La participation de GPSO aux différents dispositifs de concertation mis en place dans le cadre de l'élaboration de ces documents et les différentes contributions du territoire visent à affirmer une position commune des 8 villes afin de laisser au territoire de GPSO les marges de manœuvre suffisantes et ainsi faciliter la mise en œuvre de

projets visant à relever les défis environnementaux et sociétaux pour un territoire toujours plus agréable à vivre. Il s'agit ainsi de :

- Davantage prendre en compte les enseignements de la crise sanitaire et du changement climatique pour réinterroger les grands équilibres franciliens et les objectifs de densification ;
- Limiter les interprétations possibles et réduire par conséquent les risques de contentieux en revoyant l'écriture des prescriptions pour faciliter la mise en œuvre des projets ;
- Avoir une portée stratégique en laissant suffisamment de marge de manœuvre aux territoires pour l'élaboration de leurs PLUi ;
- Intégrer les spécificités des villes afin d'éviter d'homogénéiser les villes de la métropole.

Ce suivi se poursuit activement en 2023 dans le cadre de l'arrêt et l'approbation des différents documents.

HABITAT

GPSO s'engage chaque année à garantir aux 320 000 habitants du territoire un cadre de vie de qualité, dont le logement est un aspect essentiel. Qu'il s'agisse d'accompagner les projets d'amélioration de l'habitat et de rénovation énergétique, ou de soutenir la production de logements sociaux, de nombreuses actions ont été mises en œuvre en 2022.

Améliorer l'habitat : l'Opération Habitat Qualité

L'Opération Habitat Qualité (OHQ) est un programme incitatif d'amélioration du parc privé conventionné avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) sous la dénomination de « Programme d'intérêt général » (PIG).

Lancé en septembre 2019 pour une durée de 5 ans sur l'ensemble des 8 communes du territoire, l'OHQ améliore le confort et le bien vivre chez soi en répondant à trois préoccupations des résidents du parc privé :

- L'amélioration thermique et énergétique des immeubles et logements ;
- Le maintien et l'autonomie dans le logement pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap ;
- La réhabilitation des logements dégradés et/ou insalubres.

L'OHQ permet aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement gratuit et adapté d'ordre administratif, technique et financier, afin de réaliser les travaux nécessaires à l'amélioration de leur habitat. En 2022 :

- 294 propriétaires occupants, 10 propriétaires bailleurs et 42 copropriétés ont sollicité les conseillers Habitat Qualité ;
- 640 994 € ont été consacrés à l'ingénierie de l'ensemble des dispositifs opérationnels d'amélioration de l'habitat ;
- 432 249 € d'aides territoriales ont été attribuées ;
- 1 copropriété (48 logements) bénéficie d'un accompagnement renforcé dédié dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS EN 2022 :

- 32 copropriétés (2 343 logements) ont été accompagnées dans leur projet de rénovation énergétique dont 9 (865 logements) nouvellement intégrées sur l'année après sélection via appel à projet.

- 7 projets ambitieux de rénovation en copropriété concernant 530 logements ont été votés, permettant un gain énergétique moyen projeté de 40 %. Ces 7 copropriétés ont déjà pu bénéficier de 4 275 022 € d'aides publiques, dont 3 207 06 € d'aides de GPSO.
- 20 ménages en situation de précarité énergétique ont pu bénéficier de l'attribution de 239 891 € de subventions publiques, dont 17 326 € d'aides de GPSO (gain énergétique moyen projeté de 35 %).

ENCOURAGER L'ADAPTATION DES LOGEMENTS

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes de plus de 70 ans et des personnes en situation de handicap, GPSO a mis en place un accompagnement spécifique à l'adaptation des résidences principales, sans condition de ressources, et qui s'adresse à la fois aux propriétaires et locataires de leur logement. Cette aide couvre l'ensemble des travaux facilitant l'autonomie et les déplacements dans le domicile : installation d'une douche adaptée, de barres de maintien, de volets roulants...

En 2022 :

- 36 ménages ont été aidés dans la mise en œuvre de leur projet d'adaptation
- 24 visites d'ergothérapie à domicile ont été prises en charge
- Près de 197 664 € d'aides publiques ont été mobilisées dont 86 219 € de GPSO
- 5 404 € de frais d'ergothérapie ont été pris en charge.

Profils des ménages aidés

- 86 % sont propriétaires de leur logement
- 14 % sont locataires du parc privé ou du parc social
- Les bénéficiaires résident majoritairement à Boulogne-Billancourt (28 %), Vanves (28 %) et Issy-les-Moulineaux (14 %)

Faciliter les démarches des habitants grâce au guichet unique de la rénovation de l'habitat Seine Ouest Rénov'

Déclinaison locale du dispositif national France Rénov' (nouvelle marque lancée en 2022), Seine Ouest Rénov' adresse l'ensemble des problématiques liées à la rénovation de l'habitat : rénovation énergétique, réhabilitation de logement dégradé, adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie. Le guichet unique Seine Ouest Rénov' permet à tous les habitants, en quelques clics, d'obtenir des

informations pour leur projet, et de prendre rendez-vous avec un conseiller spécialisé, adapté à leur situation. En 2022, 1582 personnes ont sollicité Seine Ouest Rénov' : l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) GPSO Énergie a pris en charge 1301 de ces demandes, les 281 demandes restantes ayant été dirigées vers l'Opération Habitat Qualité (ménages aux revenus les plus modestes).

Accompagner les copropriétés en difficultés : le nouveau dispositif POPAC

GPSO a lancé au printemps 2021 un programme opérationnel de prévention d'accompagnement des copropriétés (POPAC) en faveur des copropriétés fragiles, d'une durée de 3 années.

GPSO souhaite ainsi agir durablement pour limiter la formation d'un parc de logements obsolètes et vieillissants.

Les objectifs du dispositif sont donc :

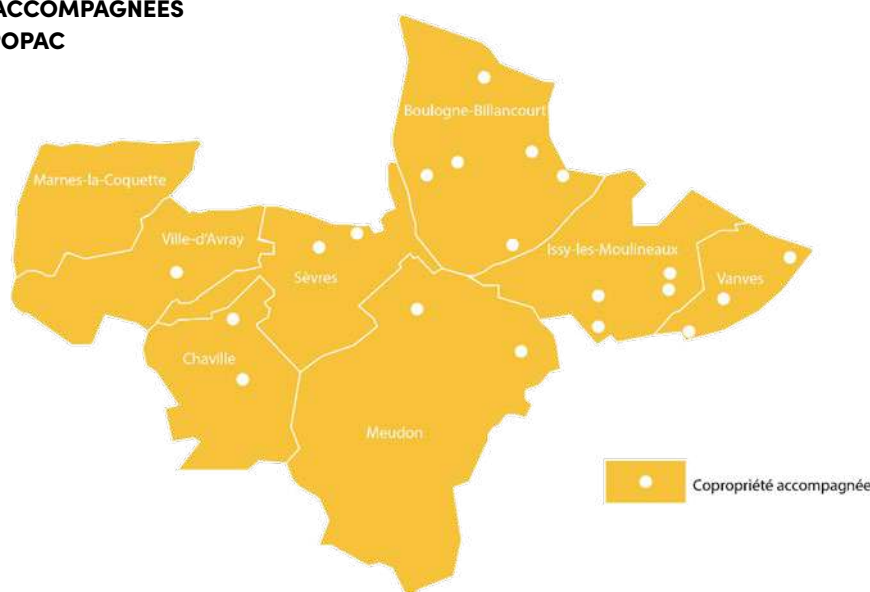
- Le repérage et ciblage des copropriétés potentiellement fragiles présentes sur le territoire ;
- La réalisation de diagnostics multicritères pour définir une stratégie d'intervention à l'échelle

d'une copropriété, avec une assistance pour la résolution des premières difficultés ;

- L'information et la formation des copropriétaires (aspects juridiques, techniques, sociaux, financiers, de gouvernance...).

Suite à l'identification de 22 copropriétés en 2021, 20 d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement en 2022, parfois assorti d'aides financières pour la réalisation de travaux urgents, d'études préalables ou d'aide à la gestion. Au total, GPSO a octroyé 11409 € d'aides aux copropriétés du POPAC en 2022.

LES COPROPRIÉTÉS ACCOMPAGNÉES DANS LE CADRE DU POPAC





27

logements
à Boulogne-
Billancourt



ANGLE RUE D'AGUESSEAU /
PASSAGE CHATEAUDUN

- Bailleur Seine Ouest Habitat et Patrimoine
- 27 logements sociaux (11 PLAI et 16 PLUS)
- Subvention GPSO: 143 100 €
- Livraison des logements prévue en 2024

5

logements
à Meudon



ANGLE RUE BANÈS /
RUE DE PARIS

- Bailleur: Seine Ouest Habitat et Patrimoine
- 5 logements sociaux (3 PLUS et 2 PLS)
- Subvention de GPSO: 26 500 €
- Livraison des logements prévue en 2024

57

logements
à Issy-les-
Moulineaux



IMMEUBLE « LA SERRE » -
124 AVENUE DE VERDUN

- Bailleur: Seine Ouest Habitat et Patrimoine
- Subvention de GPSO: 302 100 €
- 57 logements sociaux (17 PLAI, 23 PLUS et 17 PLS)
- Livraison des logements prévue en 2025



25

Bilan 2022 du soutien au logement social



Au 1^{er} janvier 2022

31789 logements
sociaux, soit 21,22 % des résidences
principales

Parmi les logements financés :

249 nouveaux logements sociaux

ont été agréés dont :

- 157 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) soit 63 %
- 67 PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) soit 27 %
- 25 PLS (Prêt Locatif Social) soit 10 %

1321400 € de subventions



GPSO attribuées aux bailleurs sociaux pour la
réalisation de 11 opérations visant la production
de 249 nouveaux logements sociaux

Les opérations accompagnées
par GPSO ont en majorité concerné
des logements dits « familiaux »

50 millions €,
de garanties d'emprunt accordés aux bailleurs

GPSO a de nouveau conforté son engagement en faveur
des publics modestes et fragiles : participation à une opéra-
tion pour 2 logements passerelles PLAI à Chaville, à un pro-
jet de 5 logements inclusifs pour les personnes porteuses
de handicap à Marnes-la-Coquette, ou encore livraison
d'une nouvelle résidence sociale de 115 logements PLAI à
Boulogne-Billancourt.

Des objectifs renouvelés en matière d'attributions de logement

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL), coprésidée par le président de GPSO et le préfet de département, réunit l'ensemble des intervenants du secteur du logement social : État, collectivités, bailleurs sociaux, représentants élus des locataires et associations.

En 2022, ses travaux ont abouti à l'adoption à l'unanimité du Document Cadre d'Orientation des Attributions (DCOA) et de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA). Ces documents définissent 4 orientations et 17 objectifs pour l'attribution des logements sociaux sur le territoire. Ils permettront notamment de favoriser la mixité sociale et territoriale dans les attributions de logements sociaux, en facilitant l'accueil des ménages

les plus modestes en dehors des résidences fragiles, ou encore en améliorant la prise en charge des publics prioritaires.

Parallèlement, les travaux d'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs (PPGDID) se sont poursuivis avec l'objectif de mieux orienter et informer les demandeurs de logement. En outre, une grille de cotation de la demande de logement social a été expérimentée en 2022, s'appuyant sur des familles de critères obligatoires, facultatifs et locaux. Cette expérimentation fera l'objet d'une évaluation en 2023.



ÉNERGIE

Structure de référence sur le territoire, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) GPSO Énergie accompagne les particuliers, collectivités et bailleurs sociaux dans la maîtrise des consommations d'énergie, l'utilisation des énergies renouvelables, ou encore dans les politiques énergie-climat locales.

Conseils techniques, méthodologiques et stratégiques, accompagnement de projets, sensibilisation ou encore animations ludiques, l'ALEC s'emploie à mener une action globale pour accompagner et accélérer la transition énergétique du territoire

Bilan 2022



1301
demandes
de particuliers
traitées



90%*
de taux
de satisfaction



Une augmentation
de **48%**
par rapport à 2021

72%

des demandes
pour des projets en
logements individuels



28%

des demandes pour
des projets collectifs
en copropriété

*Enquêtes de satisfaction menées par l'ADEME auprès des particuliers renseignés sur le territoire.

Sensibilisation des habitants

L'ALEC propose deux à trois animations mensuelles à destination du grand public, afin de l'informer et le mobiliser sur les questions de transition énergétique.

Au total 21 animations (conférences, visites de sites, balades urbaines) ont été organisées en 2022, réunissant plus de 240 participants.

La plateforme CoachCopro®

Lancé en 2013, le CoachCopro® est une plateforme en ligne qui facilite la diffusion d'informations techniques et méthodologiques en direction des conseils syndicaux, copropriétaires et syndicats. Cet outil permet à l'ALEC de démultiplier sa capacité d'accompagnement et de renforcer l'expertise des conseillers, en facilitant la prise de contact avec des copropriétés particulièrement avancées dans leurs démarches de rénovation énergétique. CoachCopro® propose un centre de ressources regroupant :

- de la documentation et des outils support,
- un parcours de rénovation individualisé,
- un tableau de bord partagé entre copropriétaires,
- un annuaire des professionnels de la rénovation en copropriété,
- une carte répertoriant les retours d'expérience de projets aboutis.



28

Le Coach
Copro®
en 2022



270

copropriétés ont été conseillées

en 2022, dont 201 nouvelles, représentant 9550 logements.

Cela représente, comme en 2021, une nouvelle croissance de 40 % du nombre de copropriétés suivies sur le CoachCopro du territoire par rapport à l'année passée.

Cela porte à près de 700 le nombre de copropriétés conseillées et suivies par l'ALEC depuis 2013, ce qui représente au total plus de 32000 logements.

Déploiement de Pass'Réno Habitat pour les projets globaux en maison individuelle

Pass'Réno Habitat (PRH) est le service public pour la rénovation énergétique de l'habitat individuel et micro-collectif sur la Métropole du Grand Paris. Ce dispositif neutre, gratuit et indépendant, porté sur GPSO par l'ALEC, soutient les propriétaires dans leurs projets de travaux de rénovation en leur proposant un accompagnement de A à Z assuré par un conseiller France Rénov', localement Seine Ouest Rénov'. Grâce à sa plateforme web, Pass'Réno Habitat met les propriétaires en relation directe avec des professionnels de la rénovation, Reconnus Garants de l'Environnement (RGE).

Afin de mobiliser des professionnels du territoire sur ce dispositif, l'ALEC a travaillé à sa promotion auprès des partenaires locaux et des professionnels tout au long de l'année. Une rencontre « Jeudi technique » a été organisée en novembre à la Maison de la Planète, et a rassemblé une trentaine de professionnels. À la fin de l'année 2022, 59 particuliers du territoire de GPSO ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé via le PRH.

Pré-instruction de l'aide de la Métropole du Grand Paris pour encourager les copropriétés à rénover

En vue d'encourager les copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique, la Métropole du Grand Paris a ouvert, à l'automne 2021, une aide financière permettant de prendre en charge une partie du diagnostic technique global et/ou une partie de la prestation à la maîtrise d'œuvre. Les demandes et dossiers

de subventions sur le territoire de GPSO sont traités par l'ALEC via le CoachCopro®. Cette nouvelle aide a fait l'objet de 49 demandes abouties depuis son lancement et a ainsi permis aux copropriétés de mieux connaître l'ALEC et de se faire ensuite accompagner pour concrétiser leur projet.

Le pôle collectivités

Le pôle collectivités de l'ALEC joue un rôle essentiel d'aiguillon et de facilitateur auprès des collectivités du territoire, sur les sujets énergie-climat et énergie-bâtiments. Il alimente ainsi les différentes réflexions des collectivités du territoire, et les appuie dans la définition puis la mise en œuvre opérationnelle de leurs stratégies. L'ALEC a ainsi accompagné GPSO dans l'élaboration de documents stratégiques ou produit des contributions : Schéma Directeur de l'Énergie, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, ou encore Budget Carbone.

Elle travaille également avec les villes du territoire pour animer et sensibiliser les agents et élus aux questions énergétiques, notamment sur la sobriété, et accompagner la mise en œuvre de leurs actions locales (organisation d'ateliers « fresque du climat » pour 4 équipes municipales en 2022).

Plus d'infos et accéder au rapport d'activité complet de l'ALEC : www.gpsso-energie.fr

29

Les subventions DECLIC

Pour accompagner les habitants du territoire désireux de réduire leur consommation d'énergie, GPSO propose des subventions pour l'isolation de toitures et pour l'installation d'équipements à énergies renouvelables, à travers le dispositif DECLIC.

En 2022, 34 subventions ont été accordées, et 44 500 € de subventions ont été versées pour aider au financement

des travaux d'isolation ou de changement de système de chauffage pour un équipement renouvelable.

Les équipes de GPSO et de GPSO Énergie ont également préparé une refonte du dispositif DECLIC qui entrera en vigueur en 2023, avec l'objectif de recentrer le dispositif sur les énergies renouvelables.

MOBILITÉS

Aux côtés d'Île-de-France Mobilités, de la région Île-de-France et du conseil départemental des Hauts-de-Seine, GPSO œuvre au renforcement du réseau de transports en commun, participe à l'émergence des projets de transport de demain et encourage la mobilité durable.

Des transports urbains complémentaires au réseau francilien

GPSO gère un réseau de transports de proximité, composé de 6 lignes de transport urbain, par délégation de compétence d'Île-de-France Mobilités et en complément des lignes structurantes régionales. Ces services ont une vocation de maillage fin entre les différents quartiers d'une même commune,

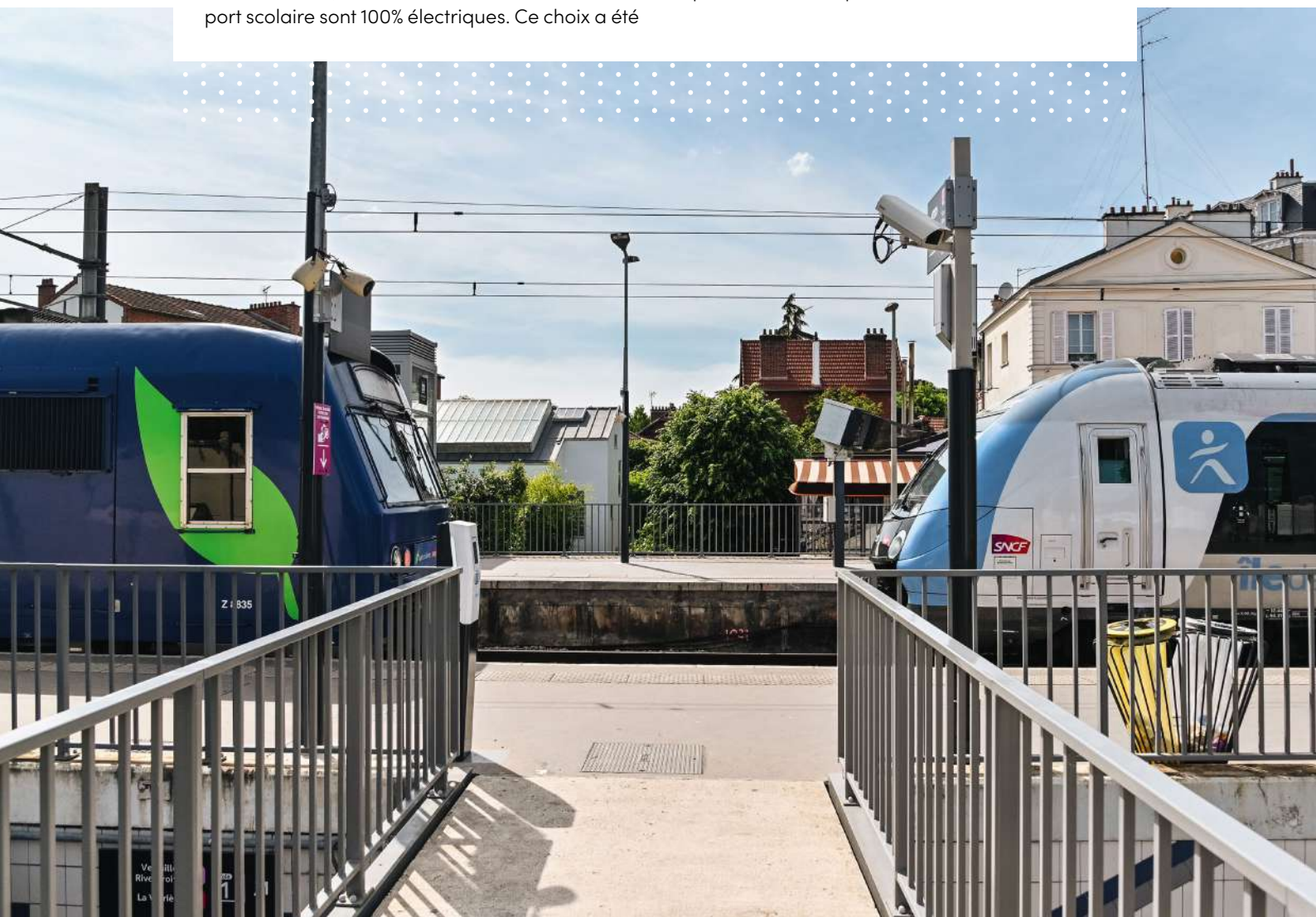
et de desserte « inter-quartiers » complémentaires au réseau francilien.

En 2022, la fréquentation totale des lignes gérées par GPSO a atteint environ 1,5 million de voyages annuels.

Le réseau des transports scolaires

GPSO assure le transport d'élèves sur les villes de Sèvres, Ville-d'Avray, Chaville et Meudon. Depuis la rentrée 2021, les 4 autocars effectuant le transport scolaire sont 100% électriques. Ce choix a été

opéré pour participer à l'atteinte des objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de GPSO et par souci d'exemplarité.



Des actions en faveur du vélo toujours plus dynamiques

LE PLAN VÉLO DE GPSO

Le Plan Vélo a été adopté à l'unanimité en Conseil de Territoire en juin 2022. Il a pour ambition la constitution d'un réseau de 93 kilomètres de réseau cyclable structurant sécurisé pour mailler le territoire et renforcer la connexion entre les villes et vers les pôles voisins du territoire. Il définit un programme d'actions réalisables en 5 ans, avec les objectifs suivants sur la période 2021-2025 :

- 3 fois plus de déplacements à vélo sur les axes principaux;
- 2 fois plus de places de stationnement vélo dans l'espace public;
- L'organisation de 65 ateliers par an sur le territoire pour informer et former à la pratique du vélo, aux petites réparations, ou encore aux bonnes pratiques contre le vol.

Afin d'atteindre ces objectifs, les études et travaux d'aménagements et les équipements se poursuivront en 2023 : limitations de vitesse à 20 ou 30 kilomètres/heure, mise en place de contresens cyclables, de panneaux de signalisation, d'arceaux vélos... Ces aménagements s'accompagnent du déploiement d'un ensemble de services et accompagnement pour les cyclistes. Des nouvelles stations Vélib', des petites stations de réparation ou des pompes à vélo seront notamment installées dans l'espace public.

Le plan vélo est un axe structurant du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en faveur des



mobilités décarbonées. En effet, les déplacements représentent 15 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Ce plan vélo s'accompagne de campagnes de sensibilisation à destination des usagers de la voirie sur le partage de la rue, avec l'édition d'un livret rappelant les règles de circulation pour l'ensemble des usagers de l'espace public, quel que soit leur mode de déplacement : automobilistes, cyclistes, conducteurs de deux-roues motorisés ou de trottinettes.

L'offre de services Vélib' est également en progression continue sur le territoire depuis le déconfinement. Fin 2022, le territoire compte 66 stations opérationnelles sur le territoire, avec une flotte composée à 40 % de vélos électriques.

L'essor des véhicules électriques

GPSO accompagne la mise en place d'un réseau de bornes de recharge sur l'espace public pour les véhicules électriques, et en a confié la gestion au SIGEIF, le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France.

Fin 2019 et début 2020 des bornes à recharge accélérée (22 kW) ont été déployées au niveau des anciennes stations Autolib' ayant auparavant enregistré une forte fréquentation.

Ensuite, deux solutions ont été mises en œuvre :

- L'utilisation des anciennes bornes de recharge

Autolib' pour une recharge « normale » (7 kW) dans les quartiers résidentiels où la pression de stationnement est plus faible.

- L'installation de nouvelles bornes de recharge (22 kW, voire 24 kW DC ou 50 kW DC) à proximité des pôles d'attractivité ou des secteurs à forte rotation de stationnement.

Fin 2022, on compte 214 places pour la recharge des véhicules électriques sur voirie dans les 8 villes de GPSO.

Le développement de l'offre de véhicules partagés

En 2022, deux services de voitures électriques en libre-service sont disponibles pour les habitants de Boulogne-Billancourt, Sèvres, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Vanves : Zity et Free2move. Sur Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres, les usagers peuvent également avoir recours aux services de scooters électriques en free-floating avec Cityscoot, présent depuis 2017, et Cooltra, déployé en 2022.

AUTOPARTAGE EN BOUCLE

Les véhicules disponibles sont liés à une station d'autopartage fixe ou un parking où le client doit prendre et rendre la voiture. Il est nécessaire de réserver le véhicule avant chaque utilisation.

Suite au succès de l'expérimentation de la station Communauto à Sèvres, ce service a été généralisé sur l'ensemble de la ville, où on compte désormais 4 stations pour 5 véhicules différents.

Le conseil en mobilité pour les entreprises : le plan mobilité

GPSO accompagne les employeurs dans la prise en compte des déplacements de leurs salariés pour diminuer leur impact sur le cadre de vie et la qualité de l'air.

En lien avec Seine Ouest Entreprise et Emploi, des actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement sont proposées aux entreprises

du territoire : conseils aux entreprises dans leur démarche de plan de mobilité, animations durant les semaines du développement durable et de la mobilité, sessions d'accueil des salariés sur le territoire, développement d'une procédure d'alerte en cas de pic de pollution, organisation d'ateliers et de réunions d'information et d'échange sur des sujets d'actualité ou des exemples de bonnes pratiques.

Stationnement : poursuite des évolutions tarifaires au bénéfice d'une ville plus durable

La politique de stationnement de GPSO a pour objectif un partage équilibré de l'espace public, en réservant notamment des emplacements aux deux-roues, livraisons et personnes à mobilité réduite. Le stationnement payant permet également d'améliorer le fonctionnement général de la ville en libérant les places de stationnement des véhicules « ventouses », ce qui fluidifie la circulation, diminue la pollution, améliore l'accès aux commerces et facilite l'activité des professionnels.

Les tarifs du stationnement sur voirie et sur parc ont notamment pour objectif de favoriser la rotation dans les zones commerçantes (zone Rouge), de rééquilibrer l'occupation de la voirie et des parcs de stationnement au bénéfice de tous les usagers. Cette délibération s'inscrit pleinement dans les objectifs du PCAET visant à améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie car l'espace public, libéré d'une partie du stationnement en voirie compte tenu de la capacité de certains parcs en ouvrage, sera plus favorable au développement des modes actifs (marches et vélos principalement).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE), acteur majeur dédié au développement économique sur le territoire de GPSO, est un guichet unique intercommunal pour l'emploi et les entreprises. La structure intervient sur cinq axes : le développement économique, l'accompagnement des jeunes de moins de 26 ans avec la Mission Locale, l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA avec l'Espace d'Insertion, l'accompagnement vers l'emploi des plus de 26 ans (notamment des seniors) et l'accueil des salariés aux horaires discontinus avec l'espace « Comme à la Maison ».

L'emploi sur le territoire en 2022



191000
emplois



Taux de chômage :

5,36% 4^e trimestre 2022
Tendance sur 2022 : baisse du chômage.

1817

jeunes accompagnés
par la Mission Locale



7736

entretiens individuels



248863

heures d'insertion
avec les entreprises
du territoire



Jobboard territorial en 2022

2500 candidats

180 entreprises ont un compte



14500 offres d'emploi
dont 1500 exclusives gérées par
SOEE

PLATEFORME D'APPUI RH :

SOEE accompagne les TPE et associations du territoire dans la mise en œuvre d'une politique RH adaptée. La plateforme RH assure ainsi une fonction d'interface, de relais et de mise en réseau des acteurs de proximité sur le territoire.

- 83 structures bénéficiaires (TPE et associations)
- 144 prestations d'accompagnement individuel
- 4 évènements collectifs

AIDE À LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS :

- 58 entreprises accompagnées individuellement
- 96 entreprises participantes aux 4 évènements dédiés au financement.

RSE :

Consciente de l'impact majeur de la RSE, SOEE investit cette thématique depuis plusieurs années en proposant aux entreprises des webinaires, évènements et actions ciblées, pour ne rien manquer

de l'évolution de ces enjeux. En 2022 :

- 4 entreprises ont co-développé avec SOEE un projet à impact social et local en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.
- 141 entreprises ont participé à une action collective ou individuelle RSE.

GRANDS ÉVÈNEMENTS LIÉS À L'EMPLOI :

- Forum de Boulogne-Billancourt: 67 exposants et 650 visiteurs. Format Hybride (2000 visiteurs en ligne).
- Forum de Chaville spécial Premier Emploi et Alternance (avril): 400 visiteurs, 29 exposants.
- Forum de Meudon pour la jeunesse (juin): plus de 100 visiteurs et 20 exposants.
- Opération Jobs d'été avec le Bureau Information Jeunesse de Boulogne-Billancourt (juin): 53 jeunes participants et 67 offres de jobs d'été proposées.

L'immobilier d'entreprises sur le territoire en 2022

GPSO est le 3^e parc tertiaire d'Île-de-France avec 2,866 millions de m² de bureaux

Soit 19 % du parc tertiaire du département

ou 6 % du parc tertiaire de la métropole du Grand Paris

178 500 m² de bureaux ont été écoulés sur l'année (+ 15,7 % par rapport à 2021), dans le cadre de 270 transactions (+ 8,9 % par rapport à 2021).

Actions de la Mission

Immobilière:

- 66 projets immobiliers accompagnés (dont 2 émanant de sociétés étrangères et 11 pour des surfaces supérieures à 1000 m²).
- 352 offres pertinentes repérées pour les porteurs de projets immobiliers dans le cadre de ces accompagnements.

Ce service offre une plus-value substantielle au territoire, dans un contexte très concurrentiel entre les collectivités de la métropole du Grand Paris.

Information immobilière pour les Villes de GPSO:

35 notes d'informations immobilières à destination des maires (informations relatives aux implantations, déménagements, modifications des surfaces occupées par les entreprises).

Autres:

Mission d'expertise auprès de GPSO pour la révision des valeurs locatives professionnelles sur tout le territoire.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DE GPSO 2020 – 2025

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) illustre l'ambition renouvelée de GPSO de lutter contre le réchauffement climatique, d'accélérer la transition énergétique, d'améliorer la qualité de l'air et de maintenir un cadre de vie de qualité pour tous. Le Plan Climat a été conçu en associant les villes, les acteurs associatifs et économiques, ainsi que les citoyens du territoire, et prévoit également leur implication dans la mise en œuvre de ses différentes actions.

Un plan d'actions pour réduire localement les émissions de gaz à effet de serre

En déclinant au niveau local les orientations nationales, le PCAET définit à l'échelle du territoire un plan d'actions opérationnel pour réduire, d'ici 2030, de 40 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, et de 20 % les consommations énergétiques par rapport à 2012.

La stratégie du PCAET repose sur les leviers suivants :

- La réduction de la consommation d'énergie finale par la sobriété et l'efficacité énergétiques, en agissant principalement sur la rénovation du parc bâti (résidentiel et tertiaire);
- L'augmentation de la part des énergies renouvelables et de récupération dans le mix énergétique en substituant les énergies fossiles (gaz, charbon et fioul);
- Le développement des mobilités douces et la réduction de l'usage de la voiture thermique individuelle;
- La mise en place d'un aménagement raisonné du territoire tourné vers la végétalisation et la biodiversité;
- La diminution de la quantité de déchets produits sur le territoire.

GPSO labellisé « Territoire Engagé Transition Écologique »

GPSO s'est engagé dans une démarche de labellisation de son Plan Climat par l'ADEME (Agence de la transition écologique). Cette dernière évalue la politique environnementale des collectivités et leur capacité à mettre en œuvre leurs actions dans les 4 ans. Fin 2021, GPSO a obtenu sa première labellisation avec 2 étoiles sur 5, qui lui a été officiellement remise en septembre 2022 lors de la Journée Nationale des Collectivités organisée par l'ADEME. GPSO reste pleinement mobilisé pour poursuivre sa progression dans ce label.



Le plan d'actions du PCAET – Réalisations 2022

AXE 1 - CONTRIBUER LOCALEMENT À LA DIMINUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- Préfiguration du futur Schéma Directeur des Énergies (SDE) territorial;
- Renforcement de l'accompagnement des particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique: 1582 demandes traitées par le guichet unique pour la rénovation Seine Ouest Rénov';
- Financement et accompagnement des projets de rénovation énergétique des copropriétés et ménages fragiles à travers l'Opération Habitat Qualité (32 copropriétés, soit 2343 logements accompagnés).

AXE 2 - UN TERRITOIRE RÉILIENT QUI VEILLE À LA QUALITÉ DE SON CADRE DE VIE

- Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, qui définit le projet de territoire pour les 10 à 15 prochaines années avec des ambitions fortes en matière de transition écologique;
- Élaboration de la Stratégie Territoriale de la Biodiversité, en faveur de l'évolution écologique des parcs du territoire, ainsi que de l'amélioration de la connaissance et du suivi de la faune et de la flore sauvages;
- Valorisation de la végétalisation et de la biodiversité dans les espaces publics, notamment à travers le déploiement de l'agriculture urbaine et le dispositif participatif Jardiner Ma Ville;
- Plus de 5 000 m² désimperméabilisés sur l'espace public en 2022, soit près de deux fois plus qu'en 2021;
- Actions en faveur de l'adaptation des acteurs au changement climatique: ateliers de sensibilisation, cartographie des îlots de fraîcheur...

AXE 3 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

- Adoption du Plan Vélo territorial;
- Développement des mobilités décarbonées, notamment à travers le déploiement de véhicules électriques partagés et un réseau de bornes de recharge électriques.

AXE 4 - CONSOMMER MIEUX, JETER MOINS

- Élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), pour la période 2023-2028;
- Poursuite des activités pour la promotion du compostage et la distribution de composteurs: 627 composteurs individuels ou collectifs distribués en 2022.

AXE 5 - MOBILISER LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX AUTOUR D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE « À ÉNERGIE POSITIVE »

- Animations de la Maison de la Nature et de l'Arbre pour inciter aux comportements écocitoyens: plus de 6700 adultes et scolaires sensibilisés en 2022;
- Appel à projet commun avec le SYCTOM (syndicat mixte de traitement des ordures ménagères) afin de soutenir financièrement les projets associatifs liés à la réduction et au tri des déchets.

AXE 6 - GPSO, UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

- Poursuite et amplification de la démarche de marchés publics écoresponsables;
- Renforcement de la prise en compte des enjeux environnementaux dans la gestion du patrimoine de la collectivité, avec notamment la rénovation de l'éclairage public en utilisant des technologies moins énergivores;
- Pilotage budgétaire du développement durable, avec la mise en place du premier budget carbone du territoire.

- 
- 39 Accessibilité
 - 41 Voirie
 - 43 Éclairage public
 - 44 Assainissement
 - 46 Déchets et propreté
 - 50 Administration écoresponsable
 - 52 Espaces verts, végétalisés et patrimoine arboré

SERVICES DE PROXIMITÉ

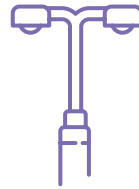
Les compétences de Grand Paris Seine Ouest sont directement liées à la vie quotidienne des riverains : accessibilité et aménagement de l'espace public, gestion et collecte des déchets, entretien de la voirie, réhabilitation des réseaux d'assainissement...

Déchets et propreté



158 tonnes de déchets alimentaires collectés (expérimentation du tri des déchets alimentaires)

Éclairage public



927 points lumineux rénovés pour un montant de 1453 000 €

324 points lumineux dans le cadre du PPP de Boulogne-Billancourt et Sèvres (52 millions d'euros d'investissement entre 2008 et 2021)

Bâtiments publics

1094000 € travaux réalisés



Accessibilité



150 km de circulation piétonne accessibles aux personnes à mobilité réduite, y compris partiellement

En bref

Assainissement et gestion de l'eau

4 M€ dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement



Stationnement

718 places PMR accessibles sur le territoire



Espaces verts et patrimoine arboré



5141,5 m² de surface désimperméabilisée et végétalisée

23985 arbres



Voirie



27 opérations de voirie réalisées pour un montant de 7 M€

ACCESSIBILITÉ

Bilan 2022 du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)

La loi relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap du 11 février 2005 impose aux communes de réaliser et de mettre en œuvre un Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) sous la forme d'un schéma directeur.

En vertu du principe de spécialité régissant notre établissement, le champ d'intervention est limité aux seules compétences territoriales :

- Bâtiments territoriaux (appartenant en propre à l'EPT ou remis en gestion à celui-ci),
- Voirie et stationnement,
- Transports d'intérêt territorial.

La mise en œuvre de ce dispositif permet de rendre accessibles aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite des circulations piétonnes, des arrêts de bus et des aires de stationnement du territoire, ainsi que l'équipement de carrefours à feux de modules sonores. Ce plan met en évidence des chaînes de déplacement permettant d'assurer la continuité du cheminement accessible entre les

différents établissements recevant du public, sur un périmètre défini.

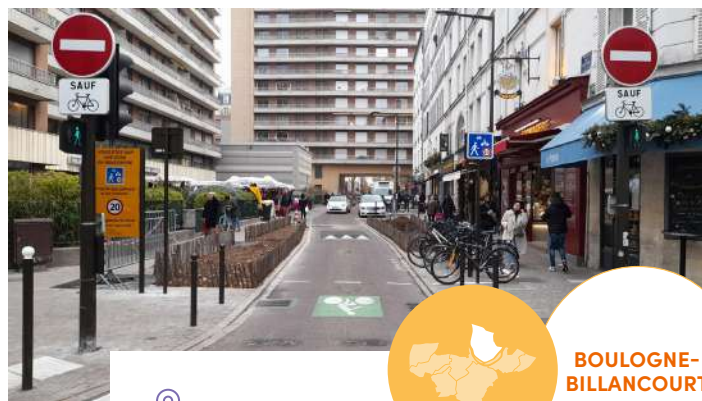
La Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées de l'Établissement public territorial a été créée le 5 janvier 2016. Cette commission a pour rôle notamment de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, et d'en adresser le rapport aux instances et responsables concernés.

Au 31 décembre 2022, le territoire compte :

- 150 kilomètres de circulation piétonne accessibles, dont 22 km partiellement (dans le cas de rues à forte déclivité par exemple) ;
- 718 places de stationnement PMR (personnes à mobilité réduite) accessibles sur le territoire, facilitant l'accès aux services de proximité aux usagers titulaires d'une carte spécifique ;
- 257 carrefours à feux et traversées piétonnes équipés d'une assistance sonore pour les personnes malvoyantes (96 % des carrefours et traversées identifiés) ;
- 536 arrêts de bus mis aux normes PMR. Taux d'équipement des arrêts de bus : 85 %.



EN 2022, PLUSIEURS OPÉRATIONS DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ONT ÉTÉ RÉALISÉES SUR LE TERRITOIRE, DONT :



BOULOGNE-BILLANCOURT

 DIRECTION TERRITORIALE NORD

- Création de nouvelles places PMR: 23 rue Béranger, 11 rue Henri Martin, 83 boulevard de la République, 14 rue de Vanves;
- Requalification de la rue Escudier entre la place des Écoles et le Bd Jean-Jaurès y compris la placette du marché (voirie rendue 100 % accessible PMR, trottoirs, chaussée en plateau et ralentisseurs);
- Rénovation de la rue du Vieux Pont de Sèvres entre le Bd Jean-Jaurès et la rue des 4 Cheminées (rendue 100 % accessible PMR, sécurisation et agrandissement du parvis de l'école maternelle Point du Jour).



CHAVILLE, MARNES-LA-COQUETTE, MEUDON, SÈVRES ET VILLE-D'AVRAY

 DIRECTION TERRITORIALE OUEST

- Aménagement rue des Mortes Fontaines à Chaville: sécurisation du cheminement piéton par élargissement du trottoir et création d'une chaussée « plateau » pour signifier la présence d'une zone de rencontre où le piéton est prioritaire;
- Régularisation et aménagement de plusieurs voiries sur la ville de Sèvres en zone de rencontre où le piéton est prioritaire. Code couleur sur la ville: chaussée et trottoirs en enrobés rouges, panneau de police et marquage au sol du logo.



ISSY-LES-MOULINEAUX
VANVES

 DIRECTION TERRITORIALE EST

- Aménagement de places PMR: rue Pierre Poli, rue du Gouverneur Général Eboué à Issy-les-Moulineaux et rue de l'Avenir à Vanves;
- Mise aux normes de trottoir et sécurisation du carrefour rue Joseph Frantz au niveau de la gare de Tramway et du nouveau centre commercial SWAYS à Issy-les-Moulineaux;
- Aménagement en zone de rencontre du sentier des Tricots à Issy-les-Moulineaux.

VOIRIE

Un espace public accessible, sécurisé et apaisé

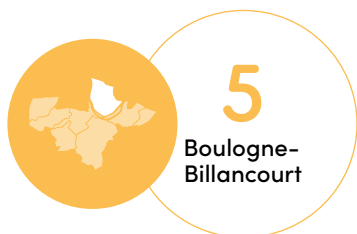
Grand Paris Seine Ouest a en charge l'aménagement du territoire afin d'offrir aux usagers un cadre de vie convivial et adapté à leurs besoins.

En 2022, les services techniques ont mené des opérations d'aménagement en adéquation avec les valeurs fondamentales du développement durable et des actions entreprises en ce sens par le territoire à différentes échelles.

Lors des études des projets d'aménagement, les usages et les différents modes de déplacement sont analysés

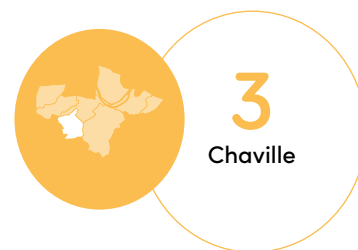
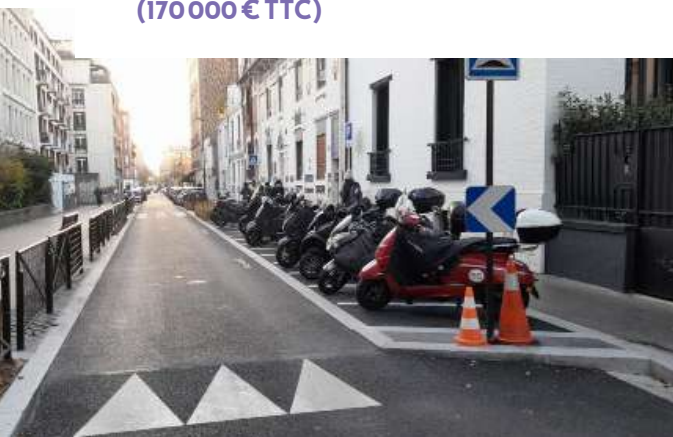
afin de définir un équilibre pour que chacun trouve sa place en donnant autant que possible la priorité à l'usager dit le plus vulnérable et aux modes de déplacement respectueux de l'environnement tels que la marche, le vélo ou les transports en commun.

Dans cet objectif, de nombreuses actions sont entreprises pour réduire la vitesse des véhicules, favoriser la circulation des bus, sécuriser les cheminements piétons, créer des aménagements en faveur des cyclistes...



OPÉRATIONS POUR UN MONTANT DE 1 847 404 TTC

- Requalification de la rue Escudier entre le boulevard Jean Jaurès et la place des Écoles (668 704 € TTC)
- Rénovation de la rue du Belvédère pour un montant (490 000 € TTC)
- Rénovation de la rue Marcel Loyau (248 700 € TTC)
- Rénovation de la rue de Silly, entre les rues Galliéri et Reinhardt (270 000 € TTC)
- Rénovation de la rue du Vieux Pont de Sèvres entre le boulevard Jean Jaurès et la rue des Quatre Cheminées (170 000 € TTC)



OPÉRATIONS POUR UN MONTANT DE 485 203 TTC

- Réfection de la chaussée et des trottoirs rue Ernest Renan (200 336 € TTC)
- Réfection de la chaussée et des trottoirs rue des Combattants (219 403 € TTC)
- Réfection de la chaussée allée des Postillons (65 464 € TTC)



OPÉRATIONS POUR UN MONTANT DE 2 590 000 TTC

- Rénovation de la voirie rue Pierre Poli (1 900 000 € TTC)
- Aménagement de la voirie rue Joseph Frantz (270 000 € TTC)
- Rénovation de la voirie sentier des Tricots (420 000 € TTC)

L'EPT s'est associé en 2022 à la société Vialytics, qui propose un système d'enregistrement visuel utilisant une intelligence artificielle pour analyser et évaluer l'état des revêtements. Le système, une fois installé à bord d'un véhicule, traite automatiquement les données de voiries selon les axes empruntés. Les voiries sont ainsi cartographiées et qualifiées selon leur état de vétusté, facilitant la programmation des travaux.

**EN 2022, 24 OPÉRATIONS DE VOIRIE
ONT ÉTÉ RÉALISÉES SUR LE TERRITOIRE**



3
Marnes-la-Coquette

OPÉRATIONS POUR UN MONTANT DE 98 985 TTC

- Réfection de la voirie allée Henri Duparc (23 996 € TTC)
- Réfection de la voirie et des trottoirs avenue Thierry (40 588 € TTC)
- Réfection du parking de l'école Maurice Chevalier (34 401 € TTC)

3
Vanves

OPÉRATIONS POUR UN MONTANT DE 446 000 TTC

- Rénovation d'un trottoir rue Marcel Yol (180 000 € TTC)
- Rénovation de la chaussée place de la République (180 000 € TTC)
- Rénovation de la rue Pruvot (86 000 € TTC)

2
Ville-d'Avray

OPÉRATIONS POUR UN MONTANT DE 386 850 TTC

- Réfection de la chaussée chemin Desvallières (entre la rue de Sèvres et le chemin des Closeaux) (123 598 € TTC)
- Réfection de la chaussée et des trottoirs avenue Thierry (263 252 € TTC)

3
Meudon

OPÉRATIONS POUR UN MONTANT DE 382 000 TTC

- Réaménagement de la voirie rues de l'Amiral Martin et Alexandre Guilmant (entre le boulevard Anatole France et la place du 8 Mai 1945) (197 000 € TTC)
- Réfection de la voirie rue des Mécards (98 000 € TTC)
- Réaménagement de la voirie en chaussée « plateau » rue Henri Savignac (partie en impasse depuis la rue Guilmant) (87 000 € TTC)

3
Sèvres

OPÉRATIONS POUR UN MONTANT DE 870 923 TTC

- Réaménagement de la voirie en chaussée « plateau » avenue Félix Bracquemond (239 250 € TTC)
- Réfection de la chaussée et des trottoirs rue des Binelles (entre le Gymnase et la rue des Gérideaux) (324 678 € TTC)
- Réaménagement de la voirie route de Gallardon (entre la route du Pavé des Gardes et la rue Pierre et Marie Curie) (307 000 € TTC)

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Généralisation des LEDs et optimisation de la gestion du service

GPSO met en œuvre un plan de rénovation d'envergure de son patrimoine d'éclairage public dans le but de réduire et optimiser les coûts énergétiques, de réduire la production de dioxyde de carbone, la pollution lumineuse ainsi que les coûts de fonctionnement et de maintenance. Le contrôle à distance des flux lumineux permettant de limiter les déplacements des techniciens est progressivement mis en place.

Sur Boulogne-Billancourt et Sèvres, un contrat de Partenariat Public-Privé (PPP) d'un montant global de 91,9M€ HT a permis d'engager depuis 2008 et jusqu'en 2022, une opération d'investissement sans précédent de 66,6M€ HT, consacrée au renouvellement de tous les équipements.

Grâce aux travaux de rénovation et au déploiement des Leds, la consommation annuelle a ainsi baissé de 55 %, passant de 5,4 à 2,4 GWh/an. Ces travaux représentent également une meilleure gestion des

deniers publics : sans les économies d'énergie qu'ils ont permises, la facture annuelle de 475 000 € serait portée à 1 051 000 €.

Depuis 2010, sur les communes de Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves, Marnes-La-Coquette et Ville d'Avray, un schéma directeur de l'éclairage public est mis en œuvre. Il fixe, pour ces six villes, les orientations stratégiques et les moyens financiers pour une remise à niveau complète des installations. En 2022, 452 foyers lumineux ont été rénovés. GPSO poursuit ainsi l'équipement en LED de son patrimoine. En plus de permettre d'importantes économies financières en matière de maintenance et d'énergie, le passage à cette technologie présente un fort intérêt environnemental en permettant de diminuer de 16 % l'objectif de consommation énergétique, en passant de 96,5 à 81 Giga Watt Heure et ainsi limiter la pollution lumineuse nocturne.



BILAN DES CHANTIERS 2022

- **Boulogne-Billancourt: 169 points lumineux rénovés.**
Montant TTC: Travaux dans le cadre du PPP
- **Chaville: 79 points lumineux rénovés.**
Montant TTC: **300 000 €**
- **Issy-les-Moulineaux: 298 points lumineux rénovés.**
Montant TTC: **645 000 €**
- **Marnes-la-Coquette: 14 points lumineux rénovés.**
Montant TTC: **88 000 €**
- **Meudon: 138 points lumineux rénovés.**
Montant TTC: **800 000 €**
- **Sèvres: 155 points lumineux rénovés.**
Montant TTC: Travaux dans le cadre du PPP
- **Vanves: 41 points lumineux rénovés.**
Montant TTC: **253 000 €**
- **Ville-d'Avray: 33 points lumineux rénovés.**
Montant TTC: **240 000 €**

ASSAINISSEMENT

Travaux d'assainissement

GPSO dispose de schémas directeurs d'assainissement pour mettre en œuvre un programme pluriannuel d'investissement visant à limiter la pollution des milieux urbains et naturels, causée par la vétusté du réseau ou par les débordements en temps de pluie, et pour restaurer et valoriser le réseau hydrographique naturel.



L'année 2022 a permis de consolider et de réaliser un programme de travaux priorisé par le délégataire Seine Ouest Assainissement (SOA) sur la base du diagnostic complet du réseau de GPSO effectué en 2017. Cette programmation permet d'optimiser la réhabilitation et le maintien de l'intégrité physique des réseaux de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, ainsi que l'étude de programmes conséquents de travaux.

Les travaux visent à pérenniser les ouvrages, rétablir l'étanchéité des canalisations, améliorer la fluidité des écoulements, limiter les nuisances olfactives et éviter les pollutions par exfiltration des eaux usées. Ils sont mis en œuvre en intégrant une charte « Chantiers faibles nuisances », et en choisissant les techniques et les matériaux les moins impactants possibles pour l'environnement (chemisage, tranchées réduites, recyclage des remblais, etc.).

Plusieurs kilomètres du réseau d'assainissement territorial ont été réhabilités en 2022 sous maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée (travaux concessifs).

EN 2022, 11 OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ONT ÉTÉ RÉALISÉES SUR LE TERRITOIRE :

BOULOGNE-BILLANCOURT

2 opérations de réhabilitation en chemisage (depuis l'intérieur) pour un montant de **2356142 €TTC**

- **Rue de l'Abreuvoir** (section comprise entre le quai du 4 septembre et la rue des Victoires): 448 ml de collecteur visitable + 22 branchements (**1514942 €TTC**)
- **Rue Gambetta** (section comprise entre les rues de Vauthier et Escudier): 220 ml de collecteur visitable + 26 branchements (**841200 €TTC**)

CHAVILLE

4 opérations pour un montant de **690000 €TTC**

- **Rue des Postillons**: remplacement de 77 ml de collecteur et 7 branchements (**106000 €TTC**)
- **Route Sablée**: remplacement de 120 ml de collecteur et 6 branchements (**213000 €TTC**)
- **Rue de Viroflay**: Chemisage de 117 ml de collecteur et réhabilitation de 23 branchements (**186000 €TTC**)
- **Rue Renucci**: Chemisage de 130 ml de collecteur et réhabilitation de 6 branchements (**185000 €TTC**)

MEUDON

1 opération pour un montant de **158000 €TTC**

- **Rue Amiral Martin et Rue Alexandre Guilman**: remplacement de 45 ml de collecteur, chemisage de 120 ml de collecteur et remplacement de 7 branchements

ISSY-LES-MOULINEAUX

1 opération de rénovation et réhabilitation en tranchée ou en chemisage (depuis l'intérieur) pour un montant de **54000 €TTC**

- **Sentier du Chemin de Fer**: chemisage de 200 ml de collecteur non visitable + 3 branchements

SÈVRES :

2 opérations pour un montant de **518000 €TTC**

- **Rue Félix Bracquemond**: chemisage de 248 ml de collecteur et remplacement de 19 branchements (**224000 €TTC**)
- **Rue des Soupirais**: chemisage de 212 ml de collecteur et réhabilitation de 9 branchements (**294000 €TTC**)

VANVES :

1 opération pour un montant de **86000 €TTC**

- **Rue Pruvot**: remplacement en tranchée de 100 ml de collecteur non visitable et de 6 branchements

Travaux de gestion intégrée des eaux pluviales

En vue de l'ouverture de baignades pérennes dans la métropole parisienne, un protocole d'engagement visant l'amélioration de la qualité de la Seine et de la Marne a été signé en 2020. Dans ce cadre, GPSO s'est engagé à mener des actions contribuant

à déconnecter les eaux pluviales des réseaux unitaires et à désimperméabiliser les espaces publics (241 m² d'espaces publics désimperméabilisés à Boulogne-Billancourt en 2022 dans ce cadre).

Schéma directeur d'assainissement et Zonage pluvial

Conformément à la réglementation en vigueur, appuyée par les nouvelles conditions d'éligibilité aux subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, GPSO a lancé son schéma directeur d'assainissement et son zonage pluvial en 2021. L'étude s'est poursuivie sur 2022.

Le schéma directeur d'assainissement territorial vise à :

- Élaborer un programme pluriannuel et hiérarchisé d'investissements et d'actions propres à :
 - réduire les rejets de pollution et leur impact sur le milieu naturel en conformité avec la réglementation ;
 - sécuriser le fonctionnement du système d'assainissement.
- Mettre en œuvre ou finaliser l'auto-surveillance du réseau ;
- Mettre en place les bases du diagnostic permanent et d'une véritable gestion patrimoniale du système d'assainissement en tenant compte des évolutions prévisibles de l'urbanisation et du bassin d'activité (en lien avec le délégataire SOA). Tenir compte des évolutions prévisibles de l'urbanisation et du bassin d'activité.

GPSO s'engage également à l'élaboration de nouveaux documents structurants de l'assainissement sur son territoire :

- Le **zonage assainissement « collectif/non collectif »** ou **zonage « eaux usées »** : il définit les zones à maintenir en assainissement non collectif et celles à assainir en collectif. Les prescriptions résultant du zonage doivent être intégrées dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU),

afin de les rendre opposables. Le zonage d'assainissement collectif/non collectif est régi par l'article L.2224-10 du Code général des collectivités territoriales.

- Le **zonage « eaux pluviales »** : il fixe des prescriptions en matière de limitation ou de réduction de l'imperméabilisation des sols. En effet, lors des dernières décennies, l'urbanisation a souvent été accompagnée d'une imperméabilisation généralisée des sols.

Cela a eu pour conséquence une augmentation du risque inondation et une dégradation de la qualité des milieux récepteurs par érosion et entraînement des pollutions présentes sur les surfaces imperméabilisées, comme les voiries par exemple. Aujourd'hui, le SDAGE du bassin Seine Normandie recommande de gérer au moins les pluies courantes à la source, c'est-à-dire au plus proche de là où les eaux tombent, sans raccordement direct ou indirect au réseau public. On parle alors de gestion intégrée des eaux pluviales, car celle-ci doit être prise en compte dès la conception des projets et s'intégrer à l'aménagement des espaces disponibles. Les techniques de gestion intégrée des eaux pluviales reposent majoritairement sur l'infiltration. Le zonage pluvial a précisément pour objectif la prise en compte de la problématique du ruissellement dans les projets d'urbanisation ou de renouvellement urbain. Il vise aussi à prémunir le réseau unitaire contre tout apport supplémentaire d'eaux pluviales, qui aurait pour conséquence une aggravation des rejets d'eaux usées.

DÉCHETS ET PROPRETÉ

La prévention des déchets

GPSO a élaboré au cours de l'année 2022 son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), qui a pour objectif la réduction de 15 % de la quantité de déchets produite sur le territoire d'ici 2030 par rapport à 2010 (soit de 385 kg par habitant en 2021 à 329 kg par habitant en 2030). L'objectif est donc de limiter la production de déchets, en amont des autres gestes essentiels de tri et de recyclage. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Ce PLPDMA est un document de planification territoriale sur 6 ans, de 2023 à 2028 pour GPSO. Il est co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire. Tous les déchets produits par les ménages et les acteurs économiques produisant moins de 3000 litres de déchets par semaine sont concernés par ce plan.

En 2021, un diagnostic du territoire a permis d'identifier les gisements de déchets, les potentiels d'évitement et les cibles prioritaires à intégrer au futur PLPDMA.

Début 2022, plusieurs groupes de travail se sont réunis pour co-construire le plan d'actions, sur la base des attentes du territoire en matière de prévention des déchets et du diagnostic.

Une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES), a été créée; celle-ci est composée d'élus et d'acteurs économiques, institutionnels et associatifs du territoire. Trois principaux leviers ont ainsi été identifiés et validés en CCES, jugés particulièrement efficaces pour réduire la production de déchets :

- La réduction et la valorisation des déchets organiques, notamment à travers le compostage et la lutte contre le gaspillage alimentaire;
- L'allongement de la durée d'usage des objets et matériaux, notamment à travers la promotion du réemploi, de la réparation, et de l'utilisation d'emballages pérennes;
- La promotion de comportements écoresponsables au bureau, dans les transports, à l'école et chez soi.

Une consultation citoyenne en ligne a été réalisée entre le 12 juillet et le 15 octobre 2022 sur la plateforme jeparticipe.seineouest.fr afin d'enrichir le plan d'actions. 167 participants ont partagé plus de 150 contributions relatives à la prévention. Le plan d'actions enrichi de ces propositions a été adopté au Conseil de Territoire du 8 février 2023.

Le nouveau marché de collecte-propreté

Le 1^{er} octobre 2022, le nouveau marché de collecte des déchets et de propreté a débuté. Dans ce nouveau contrat, des clauses et critères environnementaux importants ont été inclus afin de favoriser les offres des prestataires proposant des solutions pour

réduire l'impact environnemental des prestations, ainsi que les nuisances sonores des équipements et matériels. Ainsi, ce nouveau marché va permettre de poursuivre l'accroissement de la flotte de véhicules électriques utilisée sur le territoire.





Le tri des déchets alimentaires

Durant plus de trois ans, GPSO, associé au Syndicat métropolitain de traitement des déchets ménagers (Sytom), a expérimenté un nouveau dispositif de tri et de collecte des déchets alimentaires sur deux villes (Marnes-la-Coquette et Ville-d'Avray), une dizaine d'écoles et trois marchés alimentaires. Concrètement, les habitants ont un nouveau bac, de couleur marron, permettant d'y déposer les déchets alimentaires : restes de repas y compris de viandes et poissons, épluchures, marcs de café et sachets de thé, etc. Fort de cette expérimentation, GPSO a fait le choix du déploiement de la collecte des déchets alimentaires

à l'ensemble du territoire dès 2023. Ainsi, le nouveau marché de collecte débuté en octobre 2022 intègre la pérennisation de la collecte des déchets alimentaires sur les villes l'ayant expérimenté et prévoit son extension à toutes les villes du territoire progressivement entre 2023 et 2025.

Les déchets alimentaires seront collectés deux fois par semaine (contre une fois par semaine pendant l'expérimentation). Parallèlement, la collecte des ordures ménagères résiduelles (bac gris) pourra être diminuée d'une fréquence selon les secteurs.

L'équipement des bacs

L'expérimentation de collecte des déchets alimentaires a permis de tester le dispositif de pesée embarquée des bacs collectés. Ceux-ci sont équipés de puces, et les camions de collecte d'un système de lecteurs et de pesée. Cet ensemble permet un meilleur suivi de la réalisation de la collecte (mesure réelle de l'utilisation du service par les usagers) et des tonnages collectés. Dans le cadre du renouvellement du marché de collecte, GPSO a décidé d'élargir ce dispositif à l'ensemble des bacs collectés (bacs gris, bacs jaunes et futurs bacs marron). Ainsi, une grande enquête de recensement des bacs a été

lancée pour la pose ou la vérification de la puce de chaque bac (une partie des bacs étant déjà équipés de ce système). De plus, GPSO profite de cette enquête pour préciser pour chaque adresse la dotation nécessaire en bacs marron et vérifier la dotation en bacs jaunes. Cette enquête va ainsi permettre de cibler l'ensemble des immeubles où le nombre de bacs jaunes est insuffisant pour trier l'ensemble des emballages et papiers. En effet, depuis 2019 et les nouvelles consignes de tri autorisant l'ensemble des emballages et papiers, la quantité de déchets à déposer dans le bac jaune a fortement augmenté.



Les collectes solidaires des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

GPSO, en partenariat avec Ecosystem, proposent aux habitants des points de collecte pour déposer des appareils électriques, hors d'usage ou en état de marche. Que ce soit du gros électroménager (réfrigérateur, machine à laver...), du petit (téléphone, sèche-cheveux...), des écrans et téléviseurs ou encore du matériel informatique (carte électronique, disques durs, câbles...) tous sont collectés afin de leur offrir une seconde vie. Les appareils sont triés, nettoyés, réparés et revendus à prix solidaires, ou, à défaut, recyclés par Ecosystem, dans le strict respect des normes environnementales.

En 2022, le bilan du dispositif est le suivant :

- À **Boulogne-Billancourt**, 1643 contributeurs ont permis de collecter 12 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques
- À **Chaville**, 177 contributeurs, 2 tonnes de déchets

- À **Issy-les-Moulineaux**, 1723 contributeurs, 14 tonnes de déchets
- À **Meudon**, 599 contributeurs, 5 tonnes de déchets
- À **Sèvres**, 111 contributeurs, 2 tonnes de déchets
- À **Vanves**, 274 contributeurs, 2 tonnes de déchets
- À **Ville-d'Avray** et **Marnes-la-Coquette**, 114 contributeurs et 1 tonne de déchets.

Soit un total de 38 tonnes sur le territoire de GPSO.

De plus, à compter d'avril 2021, Ecosystem a testé sur le territoire une collecte à domicile des gros électroménagers (réfrigérateur, machine à laver, four...). Cette expérimentation a été reconduite en 2022. Cette collecte a permis de prendre en charge plus de 2000 gros électroménagers.

La propreté de l'espace public

Espaces à partager entre les citoyens, les espaces publics sont autant des moyens de circuler que des lieux d'échanges. Pour offrir aux usagers un cadre de vie de qualité, GPSO déploie au quotidien d'importants moyens humains et matériels pour assurer la propreté des espaces publics. Du lundi au dimanche, par tous les temps, ce ne sont pas moins de 240 agents qui nettoient et entretiennent les rues du territoire pour préserver le cadre de vie des riverains.

SENSIBILISATION DES USAGERS

Si la propreté du territoire constitue un élément essentiel de la qualité de vie des habitants de GPSO, elle dépend avant tout de leur civisme. Ainsi GPSO communique régulièrement sur les bons gestes à adopter.

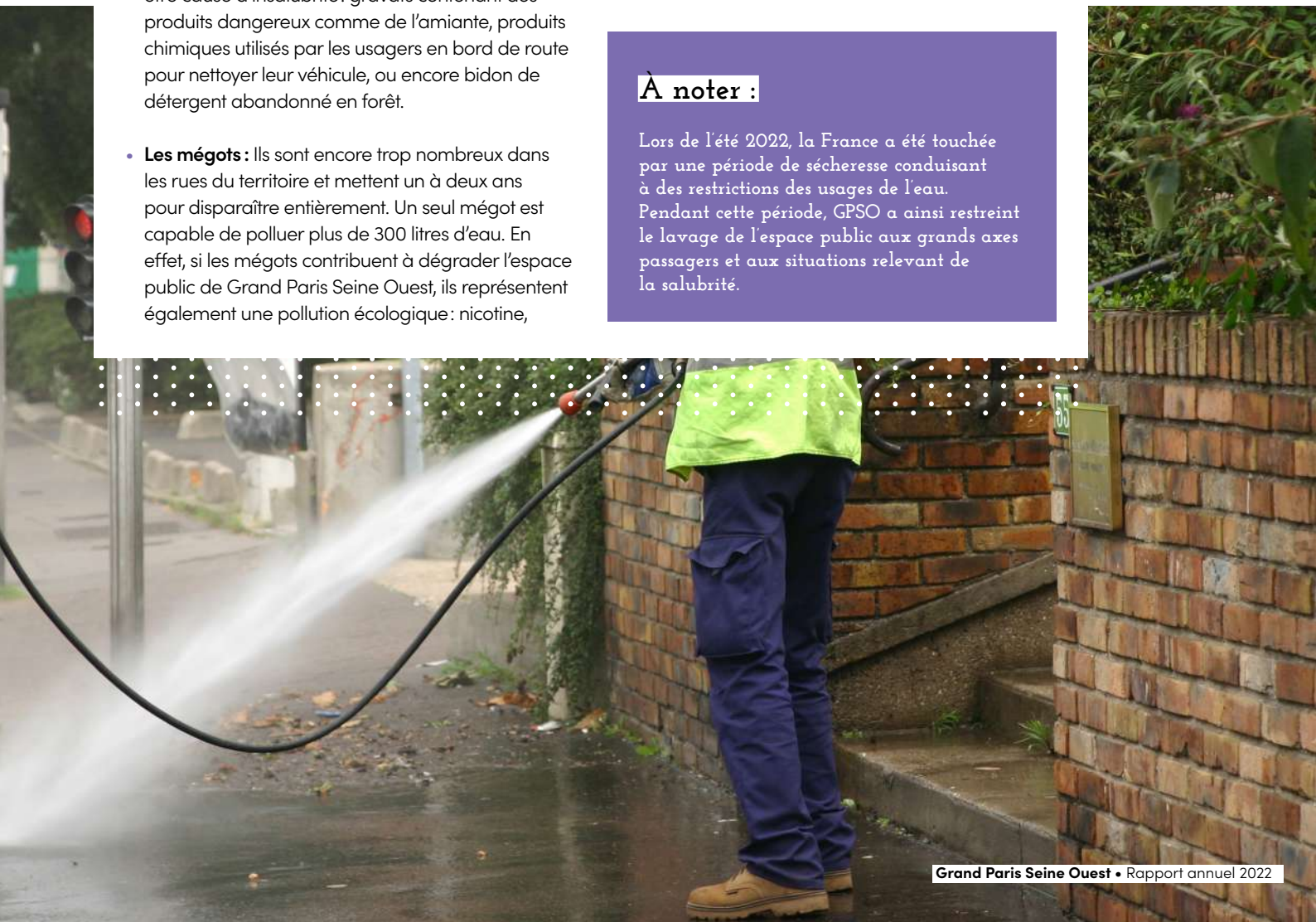
- **Les dépôts sauvages :** Ils coûtent chaque année plus de 4M d'€ à GPSO, soit environ 30 € par foyer fiscal. Les déchets de toute nature déposés sur l'espace public en dehors des jours et heures de collectes sont des dépôts sauvages. Ils représentent un risque sanitaire et peuvent être cause d'insalubrité: gravats contenant des produits dangereux comme de l'amiante, produits chimiques utilisés par les usagers en bord de route pour nettoyer leur véhicule, ou encore bidon de détergent abandonné en forêt.
- **Les mégots :** Ils sont encore trop nombreux dans les rues du territoire et mettent un à deux ans pour disparaître entièrement. Un seul mégot est capable de polluer plus de 300 litres d'eau. En effet, si les mégots contribuent à dégrader l'espace public de Grand Paris Seine Ouest, ils représentent également une pollution écologique: nicotine,

cadmium, plomb et autre arsenic finissent dans les égouts et s'infiltrent dans l'eau et l'environnement. Les bons gestes: mettre son mégot dans un cendrier; l'éteindre puis le jeter dans une poubelle; adopter un cendrier de poche.

- **Les déjections canines :** Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Pourtant, ces pollutions canines souillent encore trop fréquemment les trottoirs, les parcs et aires de jeux. Cela pose de véritables problèmes: outre la dégradation du cadre de vie, les déjections canines nuisent à l'hygiène en favorisant la prolifération des microbes, et à la sécurité en augmentant les risques de chutes. Selon les villes, les promeneurs d'animaux ont ainsi à leur disposition:
 - 29 canisettes / canisites / sanichiens.
 - 262 crottinettes ou distributeurs de sacs gratuits pour ramasser les déjections canines.

À noter :

Lors de l'été 2022, la France a été touchée par une période de sécheresse conduisant à des restrictions des usages de l'eau. Pendant cette période, GPSO a ainsi restreint le lavage de l'espace public aux grands axes passagers et aux situations relevant de la salubrité.



ADMINISTRATION ÉCORESPONSABLE

Le parc automobile de GPSO

En 2021, GPSO a renouvelé le marché de location de son parc automobile, et compte tenu de la crise sanitaire et de la pénurie de matériaux, s'est orienté vers un marché de véhicules d'occasions. Cela a permis de disposer immédiatement des véhicules et donc d'assurer la continuité de service auprès de nos concitoyens.

Le marché a été conclu pour une période de 3 ans, de 2022 à 2025, et permettra **d'anticiper la fin des véhicules diesel prévue en 2024.**

GPSO avait également anticipé la directive européenne du 1^{er} juillet 2022 qui a rendu obligatoire l'équipement des poids lourds neufs avec un dispositif de détection latérale pour la protection des usagers vulnérables (piétons, vélos...). Ainsi, **tous les véhicules de location GPSO concernés, types bennes à ordures ménagères, balayeuses de rues, camions, sont équipés d'une caméra 360° afin d'éviter tout accident.**



Enfin, pour répondre à un des objectifs du PCAET en matière de mobilité douce, GPSO a prévu d'investir dans l'achat de 15 vélos dont 10 électriques. Répartis sur tout le territoire, ils seront à la disposition du personnel.

50

Gestion des bâtiments

Le service Gestion des Bâtiments œuvre pour assurer des campagnes de rénovation et de maintenance des équipements culturels et sportifs de GPSO.



Complexe Marcel Bec :

- En continuité des salles Barran et Prévost réalisées en 2019, l'éclairage sportif intérieur de la salle Guimier a été rénové durant l'été 2022, avec la mise en place de 22 projecteurs Leds en remplacement des 40 projecteurs existants, soit une baisse de 50 % de la puissance électrique installée pour un montant de **73 000 € TTC**. Une gradation a été mise en place pour optimiser l'éclairage en fonction des besoins
- Les locaux vestiaires-sanitaires-bureaux du RDC ont fait l'objet de travaux de rénovation avec le désamiantage des faux plafonds et la pose de luminaires leds pour un montant global de **126 000 € TTC**
- Des stores à commande électrique ont été installés sur les vitrages de la salle Guimier pour supprimer les nuisances dues au soleil pour un montant de **30 000 € TTC**

Conservatoire Issy-les-Moulineaux :

Une partie de l'espace bibliothèque a été réaménagée pour un montant de 7500 € TTC.

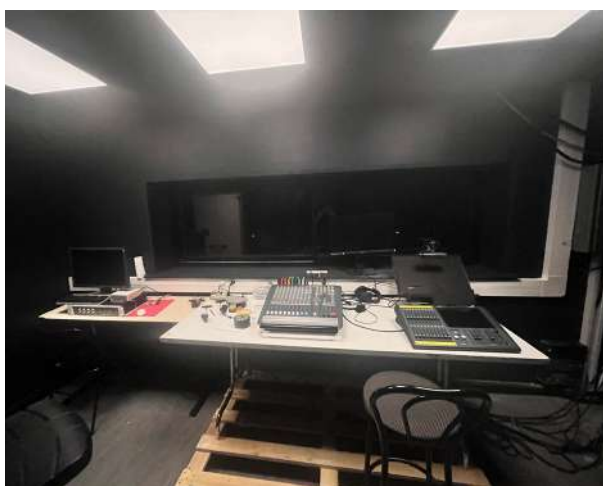
La pompe à chaleur de la salle d'orgues a été rénovée pour un montant de 21000 € TTC

Le programme de réfection des murs des salles de cours s'est poursuivi sur 7 salles pour un montant de 13000 € TTC



Conservatoire de Sèvres :

- Le parquet de danse de la salle RAVEL a été rénové au cours de l'été pour un montant de 45000 € TTC



Conservatoire de Boulogne-Billancourt :

- Au cours de l'année 2022, après des opérations de désamiantage, 8 studios de répétitions individuelles et 1 studio son ont été créés sur la mezzanine. L'ex-ludothèque a été réaménagée en salle pouvant recevoir 80 personnes pour assister à des spectacles et des présentations. Une régie son-lumière a été créée dans la salle Art Lyrique pour un montant global de 727 000 € TTC.
- Le programme de travaux de réfection des murs, sols et faux plafonds des salles de cours s'est poursuivi sur 11 salles pour un montant global de 52 000 € TTC

**EN 2022, GRÂCE AUX TRAVAUX RÉALISÉS
ET À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE,
LES CONSOMMATIONS EN GAZ ONT DIMINUÉ
DE 19 % ET EN ÉLECTRICITÉ DE 12 %.**

ESPACES VERTS, VÉGÉTALISÉS ET PATRIMOINE ARBORÉ

Outre l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces verts depuis la création de GPSO, la manière de gérer les espaces verts s'est orientée vers des pratiques plus respectueuses des cycles naturels et de la biodiversité.

La préservation de la faune et de la flore, la création d'îlots de fraîcheur, l'optimisation des ressources en eau et la réduction des consommations énergétiques sont donc au cœur des préoccupations.

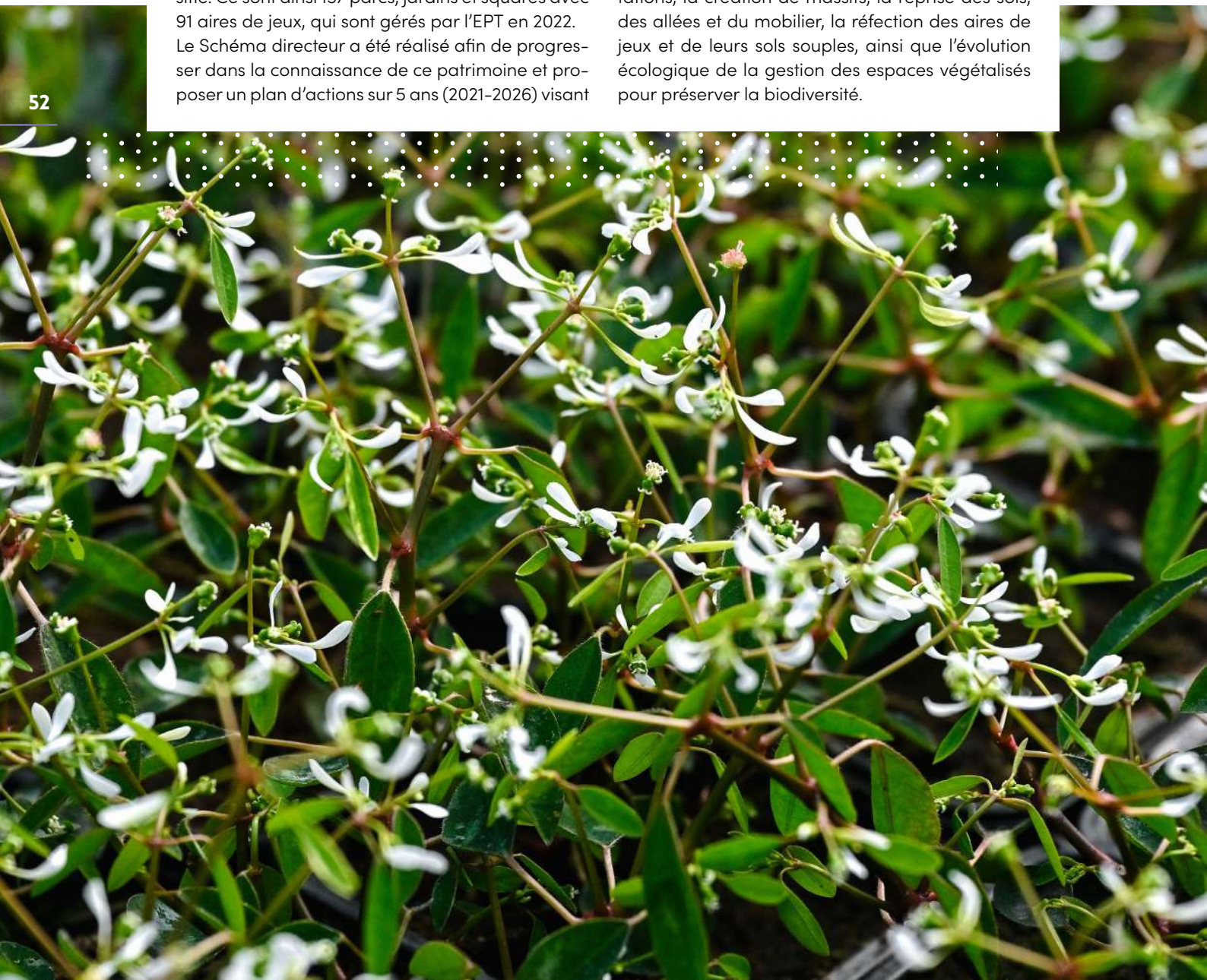
Espaces verts et végétalisation

SCHÉMA DIRECTEUR DES PARCS ET JARDINS

Le territoire de GPSO comprend, de par ses spécificités géographiques, un patrimoine riche et diversifié. Ce sont ainsi 137 parcs, jardins et squares avec 91 aires de jeux, qui sont gérés par l'EPT en 2022.

Le Schéma directeur a été réalisé afin de progresser dans la connaissance de ce patrimoine et proposer un plan d'actions sur 5 ans (2021-2026) visant

à améliorer la qualité et l'usage de ces espaces. Parmi ces actions d'amélioration, on retrouve de la végétalisation par le renouvellement de plantations, la création de massifs, la reprise des sols, des allées et du mobilier, la réfection des aires de jeux et de leurs sols souples, ainsi que l'évolution écologique de la gestion des espaces végétalisés pour préserver la biodiversité.



EN 2022, DES TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS



DANS 26 PARCS ET JARDINS DU TERRITOIRE

BOULOGNE-BILLANCOURT

- **Square Pierre de Coubertin : 2 330 €**
- renouvellement de plantations et densification végétale.
- **Parc des Glacières : 9 500 €**
- densification végétale par plantation.
- **Parc de Boulogne Edmond de Rothschild : 1 420 €**
- densification de plantations et traitement végétal de l'accès ; travail sur les pelouses pour limiter les jeux de ballons et amélioration de la signalétique du parc.
- **Mail des Provinces: 184 289 €**
- rénovation des allées, remplacement des assises, réfection du réseau d'arrosage et plantations.
- **Jardin Farman: 126 400 €**
- création d'une placette en stabilisé renforcé, rénovation des allées et de l'escalier menant au terrain de foot, plantation d'arbustes, pose d'une ganivelle pour protéger la végétation.
- **Square Rhin et Danube: 64 800 €**
- rénovation des allées avec un sable stabilisé.
- **Rue Gallieni entre la rue de l'Est et la rue de l'Ouest: 27 922 €**
- création d'une jardinière dans le sol le long du mur du cimetière, ajout d'assises et d'une boîte à livres.
- **Square Édouard Detaille: 30 840 €**
- reprise des allées en stabilisé, remplacement des grilles d'évacuation, remise en état du muret de la jardinière, remplacement des deux grilles d'entrée et renouvellement du mobilier urbain en un matériau recyclé.
- **Extension de la Sente du Fief jusqu'à la rue des Peupliers : 120 000 €**

CHAVILLE

- **Requalification du Square des Créneaux : 176 773 €**
- recomposition paysagère, réfection de l'aire de jeux, mise en place d'une pelouse centrale, plantation d'arbres, créations de massifs plantés.
- **Square du Doisu : 51 300 €**
- réfection du mur de soutènement du talus en rondins de bois et réfection du sol en stabilisé autour des aires de jeux avec aqua drain.
- **Parc Forestier de la Mare Adam : 41 100 €**
- réfection des allées, remplacement de modules du parcours santé et création d'une fosse à copeaux.
- **Square de l'Académie : 5 900 €**
- réfection de l'aire de jeux et du sol souple.

ISSY-LES-MOULINEAUX

- **Parc Henri Barbusse : 9 500 €**
- évolution écologique du parc en dédiant des espaces à la biodiversité par l'amélioration écologique de la haie sur le talus et en limitant l'accès à des pelouses où des orchidées boucs ont été identifiées.
- **Parc Rodin : 18 000 €**
- création d'une forêt urbaine de 250 arbres.
- **Place du Foncet : 73 000 €**
- création d'une forêt urbaine de 150 arbres.

SÈVRES

- **Square des Postillons : 8 000 €**
- réfection du stabilisé des allées et remplacement de jeux.
- **Extérieurs du parc de Brimborion : 24 600 €**
- reprise des rondins de soutènement des mosaïques, réfection du sol de l'aire de jeux et remplacement de jeux, création d'un réseau d'arrosage.
- **Square Odic : 11 600 €**
- remplacement du sol de l'aire de jeux.
- **Square Danton : 3 100 €**
- remplacement de jeux.
- **Square Montespan : 25 600 €**
- remplacement du sol de l'aire de jeux, végétalisation.
- **Avenue de la Division Leclerc : 1 300 €**
- modification des branchements du système d'arrosage de la jardinière.
- **Place du 11 novembre : 1 500 €**
- remplacement de la pompe de la fontaine.
- **Place du Marché : 0 €**
- remplacement des bouches d'arrosage.

VANVES

- **Parc Frédéric Pic : 150 000 €**
- végétalisation et embellissement des abords de l'aire de jeux de la terrasse.
- **Square Étienne Jarrousse : 22 000 €**
- réfection des pelouses, création d'une allée sous les arbres.

VILLE D'AVRAY

- **Mail Bosvieux : 26 000 €**
- réfection du sol souple de l'aire de jeux, lancement de l'étude d'aménagement de l'entrée du mail, de réfection des allées et de requalification à l'arrière de l'aire de jeux.

GESTION RAISONNÉE ET ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VÉGÉTALISÉS

La gestion raisonnée vise à adapter l'entretien des espaces, en prenant en considération leurs caractéristiques, leurs usages et leurs potentiels écologiques. Ainsi, des espaces patrimoniaux, comme les abords des bâtiments communaux, sont entretenus régulièrement alors que d'autres sont transformés en espaces semi-naturels par un entretien à un rythme moins important (fauchages annuels, développement autonome du milieu intégrant des espèces végétales locales et soutenant la biodiversité).

Des formations sont organisées en interne afin d'accroître les compétences des agents dans les pratiques de gestion différenciée.

Les déchets issus de l'entretien sont réduits ou valorisés. Certains sont mis en compost sur site et les feuilles sont déplacées sous les haies. Les déchets verts qui sont évacués sont envoyés vers des plateformes spécialisées de compostage. Des hôtels à insectes sont également créés.

Enfin, dans un cadre plus large, de nombreux matériels (souffleuses, tronçonneuses, etc.) sont remplacés par des appareils électriques.

DIVERSIFICATION ET DENSIFICATION VÉGÉTALE

Un intérêt est apporté au choix des plantes, en prenant en considération leurs avantages écosystémiques et écologiques, ainsi que leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques, avec une ambition de densification et de diversification végétale.

L'objectif est d'augmenter le nombre d'espèces locales, qui ont des échanges positifs avec leur environnement et la biodiversité présente (comestible, nidification, mellifère...).

En 2022, 63 300 plantes annuelles ont été cultivées dans nos serres. Les pépinières sélectionnées pour l'achat de plantes sont situées dans la région. Des plantes non locales, provenant de climats plus chauds, sont expérimentées pour tester leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques. Des massifs durables sont créés en remplaçant et en associant les plantes annuelles par des vivaces et des bulbes, de provenance locale, diminuant le nombre de renouvellement de plantation.

Des gazons fleuris, voire des prairies naturelles, sont installés dans certains parcs ou sur de petites surfaces fauchées une à deux fois dans l'année.

LIMITATION DES CONSOMMATIONS D'EAU DANS LES ESPACES VERTS

Dans un souci de préservation de l'eau, l'arrosage des massifs a été diminué et les gazons ne sont pas arrosés pendant l'été. Lorsqu'elle est stockée, l'eau de source naturelle ou de toitures est utilisée pour l'arrosage.

Les sols nus, soumis à l'évaporation de l'eau et à la sécheresse, sont recouverts grâce à des plantes couvre-sol et du paillage issu des déchets de taille ou de tonte. Des plantes vivaces, moins gourmandes en eau que les annuelles, sont privilégiées.

Une réflexion sur la gestion de l'eau est faite dès la conception des jardins, afin qu'elle soit infiltrée directement dans le sol ou réutilisée sur site.





Patrimoine arboré

À ce jour, le territoire de GPSO comptabilise près de 24 000 arbres, et 677 de plus qu'en 2021. Parmi ces plantations, deux forêts urbaines ont été créées à

Issy-les-Moulineaux, sur la Place du Foncet et dans le Parc Rodin.

Tableau du patrimoine arboré géré par les services de GPSO en 2022

Ville	Arbres gérés en 2022
Boulogne-Billancourt	8 993
Chaville	754
Issy-les-Moulineaux	7 754
Marnes-la-Coquette	61
Meudon	629 sur sites gérés par GPSO
Sèvres	2 621
Vanves	2 204
Ville-d'Avray	969
Total GPSO	23 985

PRINCIPES DE PRÉVENTION ET DE PRÉCAUTION

Le patrimoine arboré est en perpétuelle évolution. La vigilance est donc de mise pour l'entretenir. Cette prévention consiste à :

- mener une réflexion en amont sur les choix des essences à planter ;
- surveiller les arbres présentant des lésions évolutives ;
- mettre en sécurité l'environnement des arbres (taille, haubannage, périmètre de sécurité) ;
- respecter les consignes de précaution lors des travaux de voirie ;
- supprimer les arbres morts, présentant des lésions irréversibles ou dont la stabilité est atteinte.

GESTION SÉCURISÉE DU PATRIMOINE ARBORÉ

Dans le cadre de leur suivi, l'ensemble de ces arbres est cartographié et fait l'objet de contrôles, incluant des diagnostics phytosanitaires. Ils permettent de repérer les arbres qui présentent des défauts mécaniques, de suivre leur évolution et, si nécessaire, de déclencher une intervention de mise en sécurité ou leur suppression s'ils ne peuvent vraiment pas être conservés dans de bonnes conditions soit 257 sujets en 2022.

Une replantation est systématiquement réalisée sur place si les conditions le permettent. Dans le cas contraire, les arbres sont replantés ailleurs, si possible dans un périmètre proche.

EN 2022, 49 OPÉRATIONS
DE DÉSIMPÉRMÉABILISATION
ET VÉGÉTALISATION ONT ÉTÉ
RÉALISÉES SUR L'ESPACE PUBLIC
DU TERRITOIRE



5 141,5 M² DE SURFACE
DÉSIMPÉRMÉABILISÉE
ET VÉGÉTALISÉE

- **Boulogne-Billancourt: 19 opérations, 1050 m²**
- **Issy-les-Moulineaux: 20 opérations, 855,5 m²**
- **Meudon: 1 opération, 12 m²**
- **Vanves: 3 opérations, 45 m²**
- **Sèvres: 6 opérations, 3179 m²**
- **Ville-d'Avray: 2 opérations, 208 m²**

Plan de gestion des arbres des parcs en site classé

Un site classé est un espace remarquable dont le caractère historique et paysager nécessite d'être préservé de toute atteinte grave. S'y applique une réglementation particulière codifiée dans le Code de l'environnement. Chaque intervention nécessite en conséquence une autorisation spéciale délivrée par les services de l'État.

Afin d'avoir un suivi qualitatif et cohérent des sites classés présents sur le territoire, GPSO a lancé l'élaboration de plans de gestion du patrimoine arboré de 4 sites classés en 2017 :

- Le parc Pic à Vanves
- Le parc Saint Jean-Paul II à Issy-les-Moulineaux (parc relevant de la gestion de la Ville)
- Le parc Brimborion à Sèvres
- Le parc Rothschild à Boulogne-Billancourt

ACTIONS DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

Il est primordial de sensibiliser les habitants au fait que, pour assurer leur sécurité et préserver l'environnement, il est parfois nécessaire de supprimer un arbre.

Ces suppressions font l'objet d'un avis d'information préalable, et ce, même si elles font l'objet d'un renouvellement.

Désimpermeabilisation et végétalisation de l'espace public

La désimpermeabilisation des sols couverts d'une surface étanche (bitume, béton...) a pour objectif de permettre l'infiltration de l'eau sur place, pour lutter contre les inondations et améliorer le cadre de vie dans l'espace public. Les surfaces imperméables sont remplacées par des revêtements perméables (résine, dalles engazonnées...) ou par des surfaces de pleine terre plantées.

La renaturation des sols a pour but de retrouver un sol fertile sur des surfaces désimpermeabilisées, en veillant à ce que la surface soit connectée avec la nappe phréatique. Lorsque la désimpermeabilisation n'est pas possible (présence de réseaux souterrains, composition du sol

ou parkings enterrés), des jardinières hors-sol sont alors installées.

La désimpermeabilisation et la renaturation favorisent la lutte contre les îlots de chaleur grâce aux arbres qui font de l'ombrage tout en atténuant la pollution de l'air et du sol, en absorbant et en stockant le CO₂.

Enfin, ces nouveaux espaces végétalisés soutiennent la biodiversité en renforçant les continuités écologiques et les déplacements des espèces animales. Durant l'année 2022, 5 000 m² ont été désimpermeabilisés à travers 49 opérations sur l'ensemble du territoire.



59 Culture

61 Sport

CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Avec ses sept conservatoires, son complexe sportif à Meudon et son emblématique Festival des sports de nature, GPSO accorde une attention particulière à la culture et au sport.

Culture



5515

élèves inscrits
dans les 5 conservatoires
de GPSO (7 sites)

Sport



2

nouvelles offres
de loisirs famille

4123

heures
d'enseignements dispensés
chaque semaine

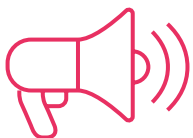


En
bref

73412

utilisateurs
des équipements
extérieurs

58

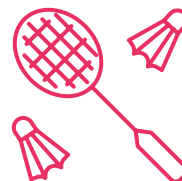
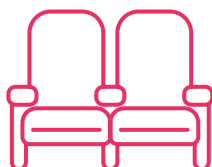


499

manifestations publiques
en présentiel et de nombreux
événements en ligne

49796

spectateurs



79056

utilisateurs
des équipements
intérieurs

CULTURE

Grand Paris Seine Ouest contribue particulièrement à la vie culturelle locale avec les nombreuses activités artistiques et pédagogiques des cinq conservatoires (sept sites) autour de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Le réseau des conservatoires de GPSO illustre l'intérêt et l'investissement de l'intercommunalité en matière d'art et de culture en permettant le développement de nouvelles initiatives et l'élargissement des enseignements proposés dans ces disciplines.



Les conservatoires présents dans les écoles du territoire

Plus de 2500 enfants scolarisés sur le territoire bénéficient d'interventions musicales assurées par des enseignants des conservatoires. Ces interventions en milieu scolaire sont essentielles car elles permettent de toucher des enfants qui n'ont pas l'occasion de fréquenter un conservatoire et de leur proposer une sensibilisation à la musique avec des enseignants formés spécifiquement pour cela. Les conservatoires de GPSO ont également participé à la mise

en œuvre du « Plan Chorales » porté par le ministère de la Culture en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Ainsi en 2022, la Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France a accordé un soutien financier de 18 440 € aux conservatoires de GPSO pour leur participation à la mise en œuvre de ce projet à dimension nationale (12 440 € pour le Conservatoire de Meudon et 6 000 € pour le Conservatoire de Ville d'Avray-Chaville).

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES DES HAUTS-DE-SEINE

Le Département des Hauts-de-Seine a lancé son nouveau Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA) 2022-2025.

Dans ce cadre, une nouvelle mission de « Pôle territorial » est assurée par la Direction Culture et Sports de GPSO, en lien avec les 5 conservatoires du territoire. L'objectif est de favoriser le travail en réseau des établissements d'enseignement artistique en lien étroit avec les partenaires associatifs labellisés situés sur le territoire de GPSO, et ce afin de renforcer les échanges et les solidarités, et d'envisager des actions communes.

Les partenaires de GPSO sont les suivants : l'École PRIZMA (Boulogne-Billancourt), l'Académie Jaroussky

(Boulogne-Billancourt), l'association Accords Majeurs (Chaville), les Enfants de la Comédie (Boulogne-Billancourt et Sèvres), la MJC de la Vallée (Chaville), la SUM (Sèvres), les Arcades (Issy-les-Moulineaux), Le Réacteur (Issy-les-Moulineaux).

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt est, quant à lui, engagé en tant que « pôle thématique » autour des questions de production et diffusion de spectacles qui sont un point fort de cet établissement. À ce titre, les équipes du conservatoire sont en charge d'organiser, pour l'ensemble des établissements d'enseignement artistique des Hauts-de-Seine, des rencontres professionnelles, des échanges et partages de ressources, des ateliers d'observation et de pratique.

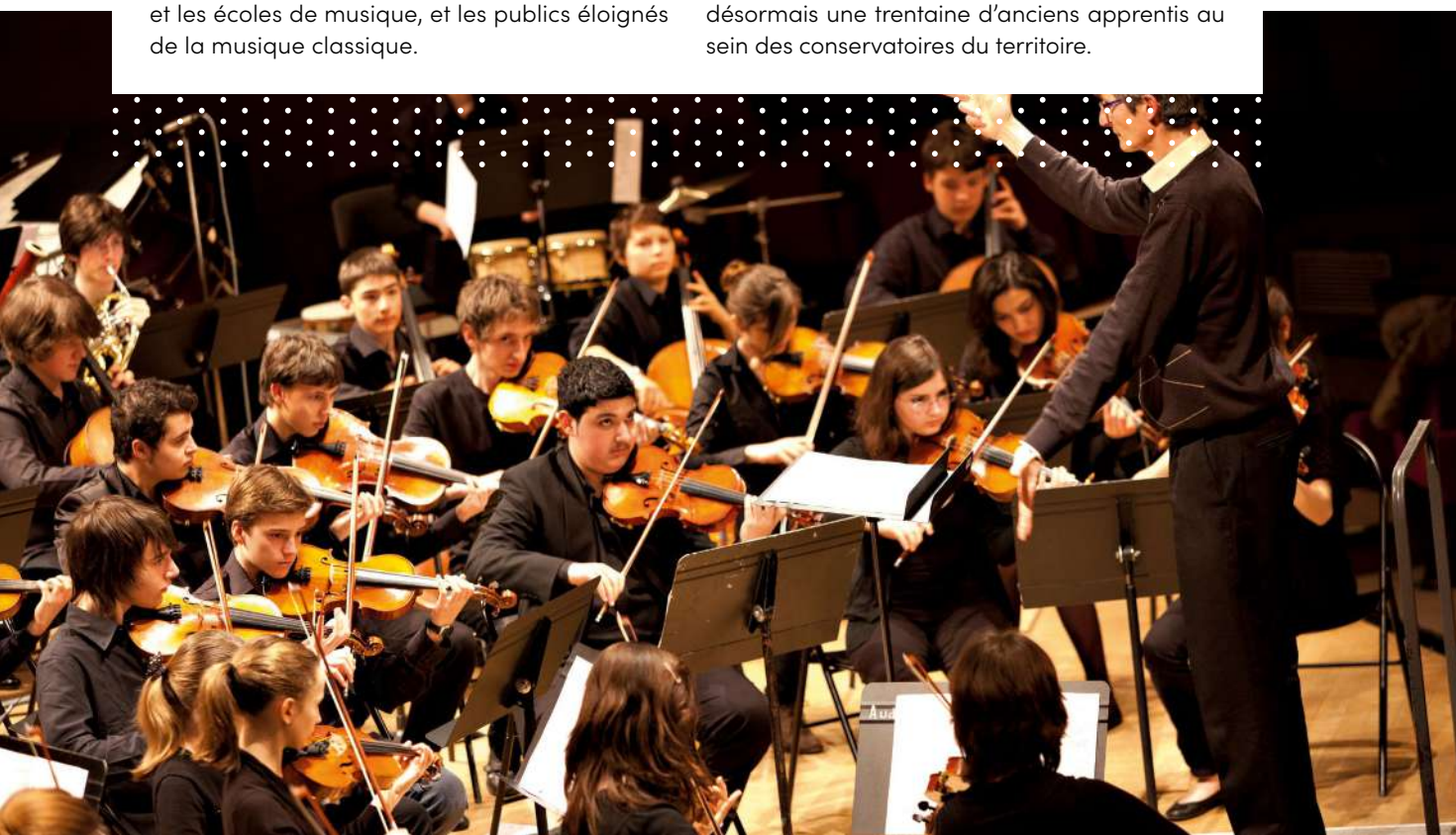
Le département a ainsi accordé 295 000 € à GPSO et ses conservatoires au titre de ce nouveau schéma.

Académie Jaroussky : un partenariat qui se développe pour promouvoir la musique classique auprès des jeunes

60

Afin de renforcer le rayonnement culturel du territoire, GPSO est partenaire depuis le printemps 2021 de l'Académie Jaroussky, qui rapproche l'enseignement de la musique classique des jeunes qui en sont éloignés. L'Académie, implantée à La Seine Musicale (Boulogne-Billancourt), poursuit un objectif d'insertion sociale en déployant des passerelles entre les secteurs traditionnels de la formation musicale, tels que les conservatoires et les écoles de musique, et les publics éloignés de la musique classique.

Chaque année, 25 enfants, issus de familles modestes et âgés de 7 à 12 ans, sont recrutés par l'Académie Jaroussky pour intégrer le programme des « Jeunes Apprentis ». Ils explorent pendant 3 ans l'univers de la musique classique au travers du piano, du violon et du violoncelle. Grâce aux passerelles progressivement mises en place, ces élèves peuvent ensuite poursuivre leur parcours musical au sein des conservatoires de GPSO. On compte désormais une trentaine d'anciens apprentis au sein des conservatoires du territoire.



SPORT

Tout au long de l'année, Grand Paris Seine Ouest propose aux habitants du territoire de pratiquer plusieurs disciplines sportives ou d'assister à des rencontres avec les clubs sportifs de haut niveau auxquels l'intercommunalité apporte son soutien.

Le complexe sportif Marcel Bec en 2022



Situé en lisière de la forêt de Meudon, il offre un cadre idéal pour pratiquer tout au long de l'année des activités sportives, de loisirs ou de compétition, individuellement, en famille, en club ou dans le cadre scolaire.



2 surfaces de jeu en gazon synthétique éclairées, pour le football et le rugby



300 places en gradin

1 Skate-park et 1 Pump-track de 1200 m² au total



1 plaine de jeux éclairée, en gazon naturel, convertible en 2 terrains de football à 11 ou en 1 terrain de rugby



12 courts de tennis, dont **3** couverts (1 salle spécifique et 2 salles omnisports) et **9** courts extérieurs dont **2** en terre battue



1 parcours santé en plein air de 1,2 km avec agrès et ateliers « street workout » dont 3 connectés (coach virtuel)

1 aire de pétanque



1 station-service pour cyclistes (VTT) et **1** piste cyclable avec signalisation



1 Parc-files de plus de 1700 m² (avec trampolines, toboggans et jeux en bois) Des activités pour toute la famille et **2** aires de jeux pour enfants dès 2 ans !



1 gymnase avec 2 salles omnisports et 1 salle spécifique tennis



Des tables de pique-nique, qui contribuent à renforcer l'identité « loisirs-familles » de l'équipement



2 parkings de 100 places chacun pour voitures et **1** parking de 6 places d'autocars, avec aire de retournement, des bornes de recharge pour véhicule électrique et des places PMR

PARCOURS SPORTIF CONNECTÉ

Les habitants peuvent s'entraîner en plein air sur les appareils de fitness et de musculation installés au complexe sportif Marcel Bec.

Dix agrès les attendent sur un parcours de 1,2 km : filet d'escalade, barres fixes, saute-mouton...

Sur chaque agrès, ils peuvent consulter les conseils d'utilisation et de sécurité indiqués sur les panneaux correspondants. Ils ont également la possibilité de bénéficier de trois agrès connectés. Pour cela, il suffit de télécharger gratuitement l'application « Fitness connect » pour profiter d'un coaching personnalisé.

LOCATION DE COURTS DE TENNIS

Les habitants du territoire ont la possibilité de louer à l'heure des courts de tennis (en intérieur et en extérieur) toute l'année de **8 h à 22 h**.

ESPACE DÉDIÉ AUX VÉLOS

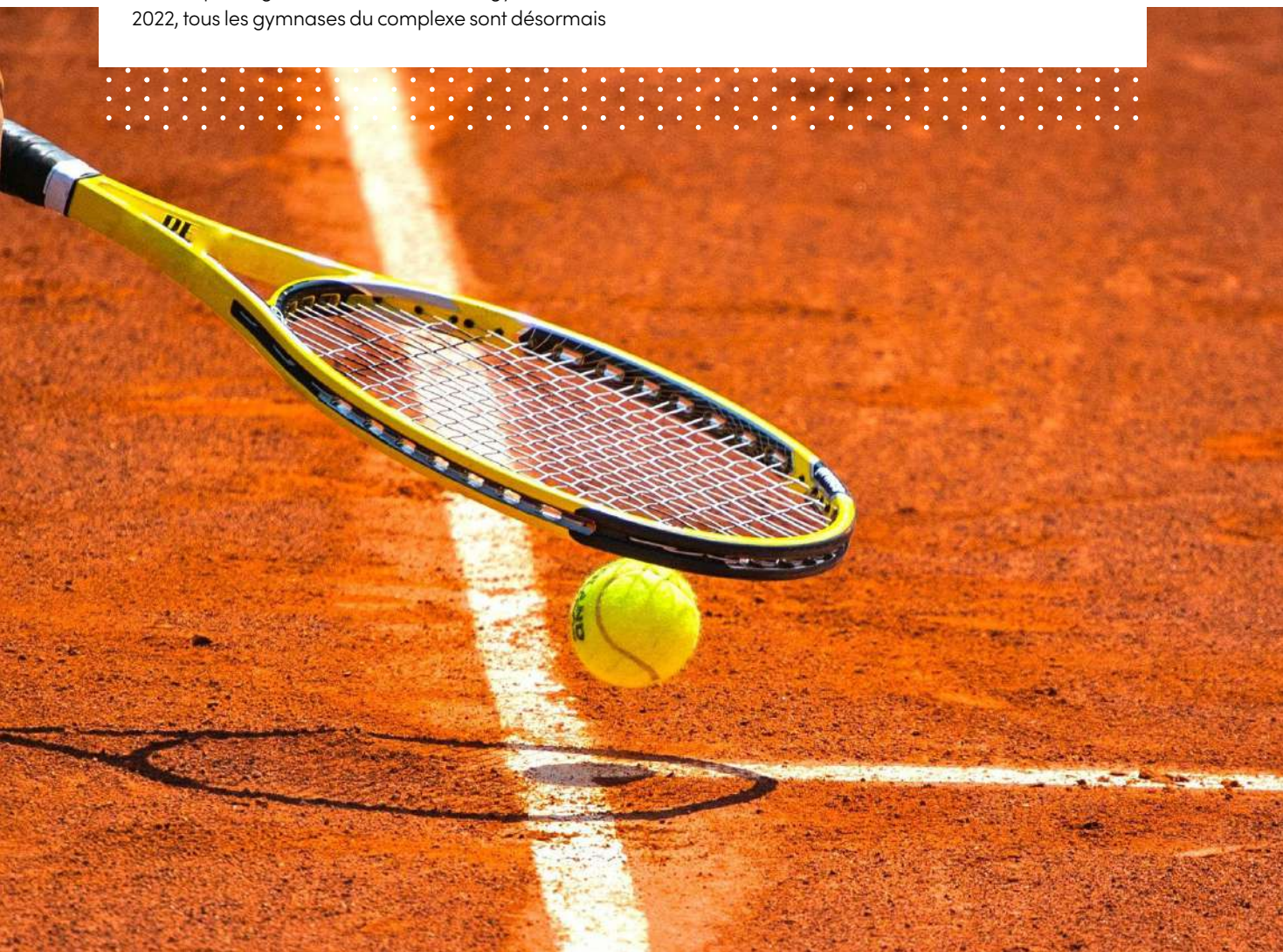
Une station de gonflage et de nettoyage, spécialement conçue pour les vélos, est à disposition, gratuitement et en accès libre, pour permettre aux sportifs de prendre soin de leur équipement.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Depuis 2013, d'importants travaux ont été menés pour faire du complexe sportif un site d'accueil pour les sportifs de haut niveau comme pour les familles. Avec le passage en Leds du troisième gymnase en 2022, tous les gymnases du complexe sont désormais

équipés, permettant de graduer l'éclairage de 30 à 70 % pour les entraînements voire 100 % pour les compétitions.

Cette opération vient compléter le passage en Leds opéré dès 2014 sur les allées piétonnes, les parkings et les locaux communs du bâtiment abritant les gymnases. La salle Prévost a obtenu l'homologation H2 de la Fédération Française de Basket permettant d'accueillir des rencontres jusqu'en Nationale 2 Masculine. Les travaux de toitures du gymnase ont valorisé le bâtiment sportif existant. La salle Guimier a bénéficié quant à elle d'une isolation thermique et phonique dont elle n'était pas dotée auparavant. Afin de sécuriser la pratique sportive, deux défibrillateurs ont été installés à proximité des installations de grands jeux et des gymnases.



La fréquentation du complexe sportif en 2022



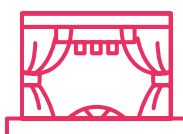
22 personnes en moyenne le dimanche, dont 60% de femmes, pratiquent la course à pied encadrées par des entraîneurs diplômés



6300 entrées payantes individuelles pour l'activité de tennis loisirs ont été enregistrées



17029 personnes ont été accueillies au parc filets dont 4625 entrées pour des anniversaires



plus de **20** évènements ont été accueillis au complexe sportif

LES ACTIVITÉS SPORTIVES PROPOSÉES

Coaching course à pied

Les habitants désireux de reprendre ou de commencer une activité physique ont eu la possibilité de participer aux entraînements sportifs le dimanche matin, de 10 h à 12 h.

Les participants ont bénéficié de coachs professionnels dans un cadre privilégié, au cœur de la forêt de Meudon. Ces entraîneurs sont mis à disposition par l'association **AVIA Club Issy** dans le cadre d'un marché public.

Roller en famille

Une activité « roller en famille » a été organisée tous les dimanches, de 10 h à 12 h et pendant les vacances scolaires par le club **Dynamic Sèvres**.

Un rendez-vous pour apprendre à se déplacer, se diriger, freiner, sauter et se retourner, pour se balader en toute sécurité. Activité accessible à partir de 6 ans.

Randonnées VTT

En partenariat avec le club **Chaville-Sèvres VTT**, six randonnées ont été organisées dans la forêt de Meudon, au départ du complexe Marcel Bec entre avril et novembre, sur un parcours d'initiation de 20 km en forêt, le samedi de 10 h à 12 h. À partir de 8 ans.



Stages de printemps: foot, basket et hand féminins

Pendant les vacances de printemps, des stages de hand, de foot et plus récemment de basket, sont organisés pour promouvoir le sport au féminin. Ces stages sont animés par les clubs sportifs de haut niveau soutenus par GPSO: GPSO 92 Issy, Paris 92 et Vanves GPSO Basket. Chaque année,

ces temps forts permettent d'accueillir des jeunes filles, âgées de 9 à 13 ans, de tous niveaux, pour leur faire découvrir l'une de ces trois activités sportives. Les participantes sont encadrées par des éducateurs diplômés, œuvrant au sein des trois clubs.

Au programme :

- Ateliers techniques, ateliers de motricité;
- Matches et tournois en fin de stages;
- Activités en extérieur ou en indoor.

Festival des Sports de Nature et trail du Muguet

La 10^e édition du Festival des Sports de Nature et du Trail du Muguet s'est tenue les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juin 2022, mettant à l'honneur de nouvelles disciplines olympiques à l'affiche de PARIS 2024. La fréquentation totale des différentes activités proposées dans le cadre du Festival a été estimée à près de 5 000 personnes (près de 3 500 visiteurs sur la journée du samedi, environ 400 élèves de CM2 le vendredi pour le tournoi de Volley-ball scolaire, autant de joueurs et joueuses au tournoi de Volley-ball des clubs du dimanche et près de 650 coureurs au trail du Muguet organisé pour la première fois le dimanche matin).



Saison 2021-2022 : les quatre clubs sportifs de haut niveau soutenus par GPSO

64



PARIS 92

Club de handball féminin d'Issy-les-Moulineaux

- L'équipe évolue depuis plusieurs saisons dans le championnat de 1^{re} Division nationale (plus haut niveau français). Ses résultats sportifs l'amènent régulièrement à jouer en Coupe d'Europe.
- La subvention 2022 de GPSO s'est élevée comme l'année passée à 465 000 €.
- Le club a perçu également 100 000 € dans le cadre d'un marché de partenariat.
- L'implication de GPSO depuis huit saisons se traduit par un montant de subventions cumulées de 4 653 500 €.



GPSO 92 ISSY

Club de football féminin d'Issy-les-Moulineaux

- Les joueuses ont évolué en D1 Arkema (plus haut niveau du football français) pour la saison 2021/2022. Pour la saison 2022/2023, les joueuses évoluent en Division 2.
- Montant de la subvention attribuée par GPSO en 2022 : 183 500 € (1 818 000 € de subventions cumulées depuis 2014).



VANVES GPSO BASKET

Club de basketball masculin de Vanves

- Le club a évolué en NM2 pour les saisons 2021/2022 et 2022/2023.
- Montant de la subvention attribuée par GPSO en 2022 : 150 000 €.



MEUDON HOCKEY CLUB

Club de Hockey masculin de Meudon

- GPSO a renouvelé un contrat de prestation de service en matière principalement de communication à hauteur de 100 000 € avec le Meudon Hockey Club, club de hockey sur glace, sur les mêmes bases que l'année passée. Ce soutien est dédié à l'activité de l'équipe élite masculine, « Les Comètes », qui a évolué en D2 (3^e division nationale) pour les saisons 2021/2022 et 2022/2023.



65 Services Fonctionnels

67 Ressources Humaines

69 Finances

71 Commande
Publique et
Affaires Juridiques

72 Direction des Affaires
Institutionnelles

73 Communication

74 Systèmes
d'information

76 Direction de
l'information
géographique et
innovation territoriale

78 Évaluation
et Stratégie
des Contrats

78 Direction des services
Techniques

SERVICES FONCTIONNELS

En 2021, ce sont 942 agents qui ont travaillé quotidiennement à la mise en œuvre des politiques publiques portées par les élus territoriaux, aussi bien au sein des services techniques que des services administratifs.

Affaires juridiques



80
contentieux

Systèmes d'information



272 ordinateurs
portables déployés

Service des assemblées

192 actes
administratifs
réalisés



Commande publique

148 marchés
publics notifiés



En
bref

Finances



293 M€
de recettes

Ressources humaines



135
nouveaux agents

Évaluation et stratégie des contrats



14291
courriers enregistrés

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES


Gestion de carrière

335 
avancements d'échelon

98 
avancements
de grade

18 
départs
à la retraite

45 
médaillés
(23 d'argent, 11 de vermeil,
11 d'or)

 **Promotion interne**
(1 technicien,
2 ingénieurs)

30 
mobilités internes

Gestion des ressources humaines

 **1005**
postes

 **2** postes
en contrat
d'apprentissage
créés

135 
nouveaux agents
ont rejoint l'Établissement
en 2022

 **40** ont bénéficié
d'un accompagnement
par un conseiller en évolution
professionnelle

Élections professionnelles du 8 décembre 2022



908 électeurs
dont **186** à l'urne et
722 par correspondance



273 votants
dont **104** à l'urne et
169 par correspondance

Schéma de mutualisation des services

Afin de mieux maîtriser les effectifs et les dépenses du bloc local, la loi de réforme des collectivités territoriales (RCT) a introduit en 2010 l'obligation d'élaborer un schéma de mutualisation des services pour chaque communauté, à mettre en œuvre pendant la durée du mandat.

Entendue au sens large, la mutualisation comprend l'ensemble des outils de coopération entre une commune et sa communauté (mutualisation verticale) ou entre communes (mutualisation horizontale).

Il peut s'agir des prestations de services, du partage de biens, d'un mandat de maîtrise d'ouvrage ou encore d'un groupement de commandes.

En 2022 :

- **472 agents** ont été mis à disposition dont **404 agents de GPSO**, soit **39 % de l'effectif** de l'Établissement

68

Gestion médicale du personnel et conditions de travail

2286 arrêts réalisés
par le service carrières
et rémunérations

197
télétravailleurs
déployés



Formation
des agents



1524
jours de formation
dispensés

429
agents formés



Le nombre d'agents formés a progressé d'un peu plus de 14 % depuis 2021. On peut également noter cette année que les agents ont privilégié des formats plus courts.

DIRECTION DES FINANCES

Budget
2022

Recettes

293 M€
de recettes

Dépenses

268 M€ de dépenses dont :
• **220 M€ de dépenses réelles de fonctionnement**
(dont 73,5M€ versés au titre de la péréquation
et du reversement à la Métropole du Grand Paris)
• **47 M€ de dépenses d'investissement**

Résultat
net

7,4
millions

Par ailleurs, en termes d'activité comptable, **6 375 bons de commande** ont été visés, **10 780 factures enregistrées**, **14 100 mandats** et **1 571 titres de recettes** ont été émis sur l'exercice 2022. Le délai global de paiement s'est élevé en 2022 à 24,7 jours.

Gestion financière de GPSO en 2022

Après deux années marquées par la crise sanitaire de la COVID-19, l'exercice 2022 a été marqué par les effets du ralentissement de la croissance mondiale et de la forte poussée inflationniste, qui se sont traduits notamment par des tensions visibles d'approvisionnement, une hausse du coût de l'énergie et plus globalement une augmentation généralisée des prix des biens et des services. En réaction, les banques centrales ont relevé très rapidement leurs taux directeurs, provoquant une hausse généralisée des taux d'intérêts, qui pèse sur l'accès au crédit et le coût des investissements tout en renchérissant la charge de la dette.

Dans ce contexte, les dépenses de fonctionnement de GPSO n'ont pas été épargnées par cette conjoncture économique et ont connu, en 2022, une progression de +6 M€ par rapport à 2021, du fait de la hausse des prix de l'énergie et des différents marchés, mais également par la volonté de renforcer le niveau de service offert aux habitants, en particulier dans le cadre de la mise en place d'un nouveau marché de

collecte des déchets et de propreté sur l'ensemble du territoire; cette progression des dépenses intègre également la constitution d'une provision ou encore les effets de la hausse du point fonction publique à mi-année. Cette évolution des charges, de +3 % par rapport à 2021, reste cependant d'une moindre ampleur que l'évolution de l'inflation sur l'exercice et témoigne ainsi des efforts de gestion continus menés par GPSO pour maîtriser ses dépenses.

Concomitamment, les recettes de fonctionnement ont, elles, connu une progression de +5,7 M€ (hors reprise du résultat 2021), principalement en raison du dynamisme des bases de fiscalité dû à l'inflation et de la hausse des redevances du stationnement à l'issue de la période de crise sanitaire.

Ainsi, le niveau d'épargne brute s'est donc globalement stabilisé au niveau de l'exercice précédent, niveau ayant permis de poursuivre l'effort en matière d'investissements, notamment en matière d'espaces publics et de transition écologique, et sans nécessité de recours à l'emprunt sur l'exercice.

Dépenses de fonctionnement et d'investissement

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 220 M€, en augmentation par rapport à 2021 (+ 2,8 % soit +6 M€).

La hausse des dépenses est expliquée par des dépenses supplémentaires liées au renforcement du service rendu à l'utilisateur dans le cadre du nouveau marché de collecte des déchets et de propreté urbaine (+2,1 M€), par l'augmentation des

tarifs du SYCTOM pour le traitement des déchets collectés (+0,64 M€), mais aussi en raison de la hausse des tarifs de l'énergie et du carburant du fait des tensions en approvisionnement et de l'inflation (+0,5 M€). Cette hausse est également portée par la constitution d'une provision dans le cadre d'un contentieux fiscal (+4,7 M€) dont le risque pourra être levé en 2023.

Dans le même temps, l'optimisation des contrats, et notamment ceux des délégations de stationnement (-1,74 M€) ou du bail des locaux des Montalets (-0,2 M€), a contribué à limiter l'évolution des dépenses.

Le solde net des dépenses de personnel progresse seulement de +0,8 M€ soit +1,7 %, hausse intégrant notamment les effets de la revalorisation du point d'indice en cours d'année.

GPSO a par ailleurs versé 4,7 M€ de subventions de fonctionnement aux associations et organismes partenaires du territoire.

Enfin, les reversements obligatoires (dépenses sur lesquelles GPSO n'a pas de maîtrise) ont diminué sur l'exercice 2022 : en particulier, la moindre dynamique de CFE a eu pour effet la diminution du

versement à la MGP à travers la dotation d'équilibre, alors que le remboursement au titre du Fonds National de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC) a diminué de 0,2 M€ par rapport à 2021 pour s'établir à 31,2 M€ en 2022.

Les postes de dépenses concourant aux services directs aux habitants affichent des proportions stables par rapport à 2021 avec notamment 25 % des dépenses hors reversements, dédiées à la collecte et au traitement des ordures ménagères, 17 % pour la propreté urbaine, 15 % pour la culture et les sports, et 8 % pour l'entretien des espaces verts.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 47,3 M€ contre 44,8 M€ en 2021. Elles ont principalement porté sur la compétence voirie (45 %), suivie de l'éclairage public (25 %) et des espaces verts (9 %).

Recettes de fonctionnement et d'investissement

Les recettes réelles de fonctionnement représentent 254 M€ (contre 249 M€ en 2021). Elles correspondent aux dotations, à la fiscalité et à diverses autres recettes. Les recettes réelles d'investissement de 38 M€ (contre 43 M€ en 2021) sont principalement constituées par l'autofinancement (excédent de la section de fonctionnement affecté à l'investissement et aux amortissements) et les dotations diverses et subventions.

En 2022, les recettes de fonctionnement ont connu un rebond (+6,8 M€) porté par l'ajustement du fonds de compensation de charges territoriales, principale recette de GPSO (FCCT; +2,7 M€), la hausse de la fiscalité (TEOM et CFE; +0,7 M€) et la hausse des redevances versées par les usagers de stationnement et des droits des conservatoires (+2,8 M€) après un exercice 2021 qui avait été impacté par la crise. Les subventions perçues ont toutefois diminué (-0,7 M€).

Budget d'assainissement 2022

Les recettes réelles d'exploitation, stables, représentent 3,9 M€. Elles sont composées des redevances d'assainissement payées par l'usager du service de l'eau, pour un peu plus de 2,6 M€, en hausse par rapport à 2021. La participation pour le financement de l'assainissement collectif s'établit à 0,3 M€ en 2021 soit -0,3 M€. La rémunération versée au délégataire au titre de la gestion des eaux pluviales augmente (+6 %) en raison de l'indice de revalorisation prévu au contrat de DSP.

En section d'investissement, les dépenses réelles réalisées en 2022 représentent 3 M€. Ces dépenses ont été consacrées pour près de 2 M€ au programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement. Enfin, les recettes réelles d'investissement représentent un peu plus de 2 M€ en 2022, dont 0,6 M€ de subventions d'équipement.

Les projets menés par la direction des Finances en 2022

L'exercice 2022 a également donné lieu, pour les équipes de la direction des Finances, à la préparation au passage à la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2023, nouveau référentiel applicable aux collectivités : ce projet a entraîné la création d'un référentiel comptable détaillant les imputations et les fonctions à utiliser. Ce travail a été mené par le service comptabilité en collaboration avec le réseau des

référents financiers de l'Établissement et se poursuivra en 2023 (notamment autour des travaux à mener sur l'actif de GPSO).

Afin d'optimiser la procédure budgétaire, le service Budget de la direction des Finances a également développé, en 2022, l'intégration automatisée des propositions budgétaires dans l'outil Ciril Finances via imports de fichiers csv.

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

La direction de la Commande publique et des affaires juridiques garantit la sécurité juridique de la commande publique et des actes juridiques de l'Établissement, conseille les élus, accompagne les services dans la définition des besoins et, en cas de difficulté d'exécution des marchés publics ou de contrats, gère leur passation et les notifie. Elle assure également une veille juridique permanente et assure la coordination des positions de la collectivité sur l'ensemble des dossiers précontentieux et contentieux, et pilote les problématiques liées aux assurances de GPSO.

En son sein, les missions du service de la Commande publique de GPSO sont mutualisées avec les villes de Chaville et Issy-les-Moulineaux.

Les marchés publics en 2022

Pour GPSO



148
marchés publics
notifiés



24 commissions,
dont 10 CAO, 11 CCP,
1 CDSP et 2 jurys

Pour la ville de Chaville

12 marchés
publics notifiés



6 commissions
dont 2 jurys



Pour la ville d'Issy-les-Moulineaux



143
marchés
publics notifiés



4
délégations
de service public

31
commissions

4 commissions



La Commission de délégation de service public (CDSPP) analyse les offres, oriente les négociations et rend un avis sur les avenants éventuels.



La Commission d'appel d'offres (CAO) se prononce sur les marchés supérieurs à 215 000 € HT (fournitures et services) et **5 382 000 € HT** (travaux), juge les offres et attribue les marchés.



La Commission de la commande publique (CCP) se prononce sur les marchés compris entre 90 000 € et 215 000 € HT (fournitures et services) et **5 382 000 € HT** (travaux), et rend les avis sur les offres.



Le jury de concours évalue et classe les prestations des candidats à un concours de maîtrise d'œuvre. Il est à noter, pour l'année 2022, que 2 jurys de concours ont été passés : 1 pour GPSO concernant la construction du nouveau conservatoire de Ville-d'Avray et 1 pour la Ville de Chaville concernant la construction d'une cuisine communale.

Au titre du conseil juridique

En 2021 et 2022, plus de 80 contentieux ont été introduits par des sociétés qui ont attaqué les délibérations de vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), prises par GPSO et sollicité la décharge de la TEOM à laquelle elles ont été assujetties au titre des années 2019 et 2020, pour

un montant proche de 9 M€. Ces contentieux ont fait l'objet d'un suivi et d'un pilotage par la Direction des affaires juridiques, en lien avec les avocats de GPSO, pour un résultat final favorable, à tous égards, à notre établissement (rejet des contentieux par le Conseil d'État ou désistement des entreprises).

DIRECTION DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

Service des assemblées

Le service des Assemblées a préparé les cinq séances du Conseil de territoire et les huit séances du Bureau, et assuré le contrôle de légalité interne des actes de la collectivité.

La dématérialisation des convocations s'est poursuivie pour les séances du Conseil de territoire, du Bureau et pour l'ensemble des commissions internes, avec une adhésion unanime des élus territoriaux.

492 actes administratifs ont été réalisés.

Service Politique de la ville

L'EPT exerce de plein droit en lieu et place de leurs communes membres la compétence « politique de la ville ».

En l'absence de Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), l'Établissement public territorial GPSO est concerné par le volet « Animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance » et peut décider, sous réserve de l'accord de la commune d'implantation, d'acquiescer, installer et entretenir des dispositifs de vidéoprotection. Depuis l'été 2019, 108 caméras fixes et 20 caméras

nomades ont été installées sur les villes du territoire, à l'exception d'Issy-les-Moulineaux.

L'année 2022 a été marquée d'une part par le renouvellement du marché pour le déploiement de la vidéoprotection et d'autre part par la préparation du transfert des parcs de caméras des villes d'Issy-les-Moulineaux, Meudon et Vanves au 1^{er} janvier 2023.

L'EPT est également compétent en matière d'action sociale. Sont reconnues d'intérêt territorial l'analyse des besoins sociaux (ABS) et la coordination des relations avec les partenaires institutionnels.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

La direction de la communication, rattachée au directeur général des services, conçoit et met en œuvre les actions de communication relatives aux compétences, aux projets portés ou partagés par l'intercommunalité.

Les missions du service Communication

Au titre de ses missions, la direction est garante de l'identité graphique, de la cohérence des formes et des contenus d'information émanant de l'EPT et participe à l'animation des liens entre les communes du territoire. Transversale, la communication accompagne les autres directions dans l'élaboration et la valorisation d'actions et de programmes au service des communes, des habitants, des entreprises... En lien avec la direction des ressources humaines, la direction de communication est en charge de la communication interne dédiée aux quelque 1000 agents de GPSO.

Organisation et participation aux événements grand public :

forums des associations des villes, réunions de concertation publique, Festival des sports de nature...

Rédaction et diffusion des actualités de GPSO auprès des 8 villes du territoire

Gestion des relations presse

Création de supports :

programme de la Maison de la Nature et de l'Arbre, plaquettes des conservatoires, guide *Partageons la rue*...

Alimentation des réseaux sociaux

La présence numérique de GPSO en 2022



291306

pages vues sur le site internet *seineouest.fr*, soit 798 par jour



6661

abonnés sur Facebook



4577

abonnés sur Twitter



2283

abonnés sur Instagram



10378

abonnés sur LinkedIn

Communication interne



1 newsletter

6 temps forts de cohésion : cérémonie des médailles, fête du personnel, séminaire des cadres, arbre de Noël et 2 matinées d'accueil.

Informations : mise en ligne d'informations sur l'intranet, rédaction d'une newsletter dédiée aux agents.

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2022

La DSI :

- A consolidé et sécurisé les équipements de travail en mobilité et les outils de travail collaboratif, en activant le dispositif de double authentification pour la connexion à Office 365 et VPN à tous les agents de GPSO ;
- Accompagne la DESC dans la mise en place du nouveau logiciel de gestion des courriers et compte en 2022 utiliser cette technologie pour la dématérialisation des parapheurs ;
- A accompagné la DRH dans la mise en place de la dématérialisation des bulletins de paie effective définitivement début 2022 ;
- A accompagné la DIGIT dans la mise en place du nouveau serveur SIG dans une nouvelle infrastructure dédiée et sécurisée.

Focus cybersécurité

En 2022, la DSI a mené plusieurs actions afin de sensibiliser l'ensemble des agents au risque cyber et de renforcer les capacités de réponse aux attaques : campagnes « anti-phishing », audit des systèmes d'information, élaboration de scénarios de crise, animation du réseau des DSI du territoire...

Côté support aux utilisateurs

Le support informatique a géré en 2022 :

- **2179** tickets dont **1096** incidents et **1083** demandes,
- **529** ordinateurs dont **272** portables,
- **292** téléphones mobiles dont **191** smartphones.

DIRECTION DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET DE L'INNOVATION TERRITORIALE

Pour répondre aux enjeux de transparence de l'action publique et développer de nouveaux projets performants, vers des villes mieux gérées et plus durables, il devient nécessaire de mettre en place des outils de partage des données au sein des collectivités et avec les usagers.

La DIGIT mutualise ainsi ses services avec les villes pour disposer d'outils performants dans différents domaines :

- Système d'Information Géographique (SIG) : outils web, hébergement de données géographiques et métadonnées ;
- Open Data, via l'administration de la plateforme dédiée commune à GPSO et aux 8 villes du territoire ;
- Formation, acculturation et assistance sur les sujets SIG et Open Data ;
- Veille technologique et réglementaire ; partenariats ;
- Territoire Intelligent : mutualisation des coûts de veille et de recherche ; partage de retours d'expérience ; mutualisation d'achats de solutions numériques.

Lien vers le portail cartographique grand public :

atlas-sig.seineouest.fr

Lien vers l'OpenData :

data.seineouest.fr

Des outils et tableaux de bord ont ainsi été mis en place en 2022 à destination des services et/ou du grand public.

BIODIVERSITÉ :

En partenariat avec la Maison de la Nature et de l'Arbre de GPSO, un outil mobile permettant de recenser, localiser et assurer le suivi des habitats pour la faune sauvage installés sur le



territoire a été mis en place. Cet outil permet de renseigner, directement dans la base de données centralisée, les informations sur l'occupation de ces habitats depuis le terrain. Il permet également de rationaliser le temps passé par les agents et les prestataires sur le terrain.

Les données collectées sur le terrain grâce à l'outil mobile viennent alimenter un tableau de bord Open Data sur la biodiversité. Ce tableau de bord comprend aujourd'hui les 4 volets suivants :

- Le suivi du dispositif Jardiner ma ville,
- L'atlas des accueils pour la faune sauvage,
- Les ruches,
- Les coins nature.

En parallèle, un tableau de bord de suivi interne des activités de la Maison de la Nature et de l'Arbre a été mis en place pour piloter la fréquentation des animations, l'installation et la distribution des composteurs, le suivi des subventions pour l'installation de récupérateurs d'eau de pluie et les actions locales en faveur de la prévention et du tri des déchets. Ce tableau de bord s'accompagne du catalogage des ressources documentaires de la structure.

OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ

Un grand nombre de données de mobilité concernant le territoire de GPSO a été collecté et rassemblé dans un observatoire numérique. De nombreuses thématiques y sont traitées comme l'usage des transports en commun, des véhicules partagés, le plan vélo, le stationnement, la localisation des bornes de recharge pour véhicules électriques...

Cet observatoire de données internes et externes permet de regrouper au même endroit toutes les données, cartes, analyses réalisées pour la Direction de la Mobilité. Ces données viennent alimenter les documents de planification (PCAET, Plan Vélo...).

APPLICATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAINE



Depuis 2017, le Conseil Territorial délibère pour définir les périmètres de délégation des Droits de Préemption Urbain, ainsi que leurs différents délégataires. Une application dédiée a été créée avec la collaboration de 5 directions afin d'obtenir une vue géographique exhaustive de l'information. Le souhait était également de constituer une base de connaissances claire et partagée des secteurs de délégation et de leurs bénéficiaires, afin de faciliter la création des futures délibérations.

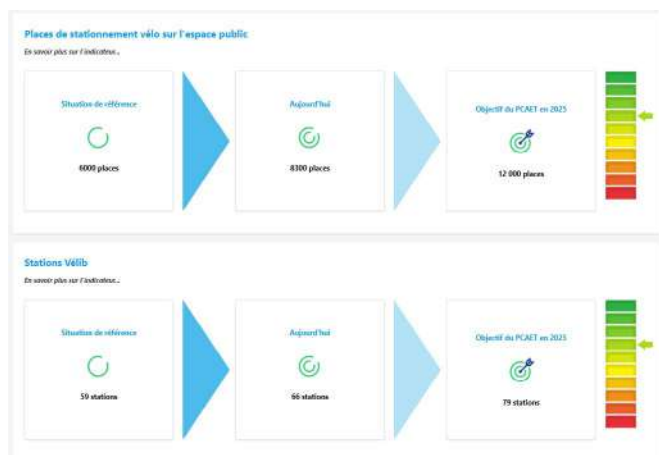
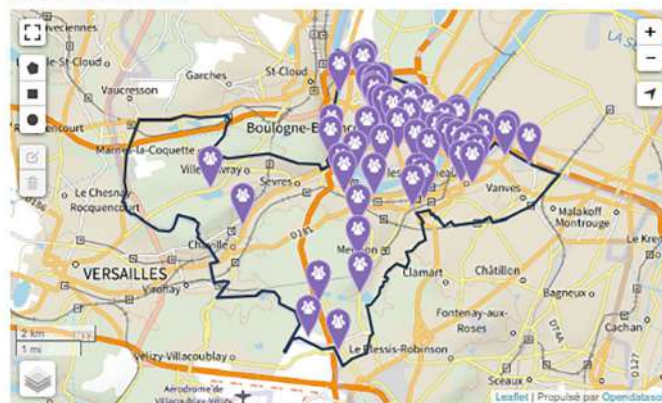
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE

Le tableau de bord open data du développement économique s'est enrichi de deux annuaires cartographiques. L'un recense les espaces collaboratifs ou de coworking du territoire, l'autre recueille les espaces pouvant accueillir des événements professionnels.

Un tableau de bord de suivi des indicateurs du PCAET a été mis en œuvre, regroupant ainsi les informations destinées à faciliter le pilotage et suivre l'avancée des actions du Plan Climat Air-Energie-Territorial de GPSO. Pour chaque action, plusieurs indicateurs sont disponibles, avec des informations sur le contexte de l'action et la provenance de la donnée. Ce tableau de bord est destiné aux agents de GPSO et des villes.

Espaces pour événementiel professionnels

Retrouvez L'annuaire des espaces pouvant accueillir des événements professionnels sur le Territoire de Grand Paris Seine Ouest [ici](#)



LE TERRITOIRE INTELLIGENT AU SERVICE DE LA VILLE DURABLE

GPSO a mis en place une démarche de « Territoire intelligent » pour la gestion de son espace public, et au bénéfice des objectifs de son Plan Climat Air-Energie-Territorial (PCAET).

En effet, le renouvellement de plusieurs marchés structurants entre 2022 et 2024 au sein de GPSO constitue une opportunité unique de porter le « Territoire intelligent » de demain, afin d'expérimenter et de déployer des innovations et solutions numériques en faveur de la ville durable :

- Nouveau marché de l'éclairage public pour Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Vanves et Ville-d'Avray (mars 2024);
- Nouveau marché de vidéoprotection pour l'ensemble du territoire (1^{er} janvier 2023);
- Nouvelle délégation de service public du stationnement (voirie et parkings) pour Chaville, Issy-les-Moulineaux, Sèvres et Vanves (mars 2022);
- Nouveaux marchés de collecte et propreté pour toutes les villes du territoire (mars 2022).

Des expérimentations sont également menées sur le territoire, en lien avec les objectifs du Plan Climat de GPSO :

IDENTIFIER LES ÎLOTS DE CHALEUR ET DE FRAÎCHEUR DU TERRITOIRE



Les défis posés par les changements climatiques, et en particulier la surchauffe en milieu urbain, nécessitent de déployer des outils de diagnostic et d'évaluation des mesures prises sur le territoire. Il est ainsi crucial de pouvoir caractériser les types de morphologie urbaine au regard de leur sensibilité à l'îlot de chaleur urbain et de leur potentiel pour le rafraîchissement. L'expérimentation d'une solution numérique permettant d'obtenir des informations sur le patrimoine végétal et son impact

en termes de confort thermique concerne les 8 villes de GPSO et a été déployée en 2022. Cet outil facilite les prises de décisions sur les politiques d'aménagement (désimperméabilisation, plantations) et aide à définir et prioriser les projets. Il identifie les secteurs avec de forts enjeux de chaleur et de fraîcheur, et tient compte du contexte socio-économique (revenus et âge des ménages) ainsi que du contexte foncier.

IDENTIFIER LES FLUX DE CIRCULATION AFIN DE METTRE EN PLACE DES AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS



Une solution de comptage vélos par le biais de caméras fixes et flottantes a été déployée en février 2022 sur les villes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux et Sèvres. La solution sera étendue en 2023 avec 6 nouvelles caméras sur le territoire.

Un système de détection des flux aux carrefours pour analyse et régulation des cycles de feux a également été expérimenté à trois intersections de la Ville de Meudon entre juillet et octobre 2022. Cette solution a permis une baisse localisée de 8 % des émissions de CO₂.

DIMINUER LE VOLUME DES DÉCHETS COLLECTÉS

L'installation de 2 corbeilles compactrices a été expérimentée à Chaville (Parc des Créneaux) dans le but de diminuer le volume des déchets à collecter.



LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Dans le cadre de la démarche de Territoire Intelligent et de son Plan Climat, GPSO a mené en 2022 ses premières actions en faveur de la stratégie numérique responsable :

- L'inclusion numérique : expérimentation Pix territoires permettant aux agents de s'auto-évaluer et de monter en compétence ;
- La sobriété et le numérique responsable : participation à la semaine du nettoyage numérique (Cyber World Clean Up Week);

- La culture numérique et l'utilisation des outils bureautiques : organisation de la semaine du numérique à destination des agents de GPSO et des villes ;
- La civitech, visant à impliquer les citoyens dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques à travers différentes technologies.

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA STRATÉGIE DES CONTRATS

QUALITÉ INTERNE : UNE IDENTIFICATION CIBLÉE DES AXES D'AMÉLIORATION DU TRAITEMENT DES DEMANDES

Au titre de ses missions qualité, la direction de l'Évaluation et de la Stratégie des contrats (DESC) assure l'administration et l'exploitation statistique du logiciel métier de gestion des interventions techniques, afin d'en extraire des indicateurs qualité à l'attention des services opérationnels.

QUALITÉ ET FLUX D'INFORMATION

Le service Flux d'information assure les navettes du courrier interne et externe et procède également à leur enregistrement. Les appariteurs parcourent plus de 21000 km par an. En 2022, 14 291 courriers ont été enregistrés.

MOYENS GÉNÉRAUX

L'équipe des Moyens Généraux a mis en œuvre de nouvelles procédures pour répondre plus efficacement aux besoins des services. Ainsi, les stocks de papier et d'enveloppes ont été centralisés au siège Vaugirard afin de gagner en réactivité pour la livraison des sites de GPSO. Le calendrier de recensement des besoins en mobilier et petit équipement de bureau a également été modifié : les services sont sollicités en début d'année, afin de rapprocher le recensement

de la commande effective. Enfin, une adresse mail unique a été créée, dans le but de faciliter les demandes et de garantir la continuité de leur traitement : mg@seineouest.fr.

UN CONSEIL DE GESTION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ET DU CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES

La direction analyse chaque mois l'activité de GPSO et fournit à l'ensemble des directions des outils de pilotage afin d'optimiser le fonctionnement des services (téléphonie, impressions, carburants...). Elle assure également le contrôle externe des entités satellites de GPSO qui bénéficient de concours financiers de la part de GPSO, et des 18 associations subventionnées en 2022.

La DESC accompagne également les services dans la gestion de leurs contrats complexes (délégations de service public, marchés de partenariat, concessions). Comme chaque année, tous les délégataires et partenaires ont remis un rapport d'activité : 11 rapports (éclairage public, stationnement, assainissement, mobilier urbain) ont ainsi été analysés par la DESC en 2022, notamment sur le plan financier.

Focus 2022:

l'évaluation du coût de la collecte des ordures ménagères affinée

En 2022, la DESC - en lien avec la Direction des finances - a défini une méthodologie d'identification et de calcul des dépenses dédiées au fonctionnement de la collecte des ordures ménagères. Financé par la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères), ce service public ne peut en effet être assuré sans l'intervention de plusieurs directions de GPSO. La DESC a ainsi retracé l'ensemble des coûts indirects (intervention des directions supports - finances, commande publique, DRH, actions de communication, etc.) concourant à l'efficacité des actions de collecte sur le territoire. Cette évolution permet une meilleure lisibilité, pour les citoyens, de la mobilisation transversale de la structure dans le domaine et sur l'élaboration du taux de la TEOM.

AUDIT, PROSPECTIVE ET ORGANISATION

Afin de répondre aux enjeux d'efficacité et d'amélioration du service public, dans un contexte de marges de manœuvre financières restreintes, la DESC intervient en appui des différentes directions opérationnelles pour étudier la mise en place des modes de gestion contractuelle des services publics les plus adaptés, munir les services opérationnels d'outils de pilotage et les accompagner dans la définition de procédures plus efficaces.

Dans cette optique, la DESC a accompagné les directions opérationnelles dans la définition du besoin et la préparation de contrats à forts enjeux, tels que la concession de service public sur l'exploitation du stationnement sur 4 villes du territoire, lancée en mars 2022.

Bilan 2022 du service d'appel gratuit

0 800 10 10 21

Service & appel gratuits

ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h



Une qualité
de service
maîtrisée

Un taux
de réclamations
stable
par rapport à 2021

25958

appels traités



Élément central de la qualité de la relation citoyenne, l'accueil physique de GPSO est également ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h.

DIRECTION ADMINISTRATIVE DES SERVICES TECHNIQUES

La Direction Administrative des Services Techniques (DAST) a pour mission principale la gestion administrative et financière de l'ensemble des services techniques. Elle apporte également un premier niveau d'expertise juridique aux directions opérationnelles et accompagne les services techniques dans l'exécution des marchés et contrats complexes. Elle assiste, en outre, l'ensemble des services de GPSO dans la gestion des affaires patrimoniales de l'Établissement. **En 2022, 2 683 courriers** entrants ont été transmis à la Direction Générale des Services Techniques, toutes directions confondues.

Le Service Information Ressources a assuré le traitement administratif de 387 courriers et notes, répartis comme suit :

- Marchés et contrats complexes : 118
- Secrétariat de la Direction du Patrimoine et de l'Espace Public : 111
- Secrétariat du Directeur Administratif des Services Techniques et de son Adjoint : 51
- Affaires Patrimoniales : 48
- Conventions : 44
- Subventions : 15

Il assure également des missions transversales telles que :

- La gestion des astreintes : conception et envoi des plannings, mise à jour des guides de procédures, élaboration du bilan des astreintes ;
- La communication : coordination des actions pour la rédaction d'articles, rapports annuels et la lettre mensuelle d'information des services techniques...

Le Service financier de la DAST est en charge du pilotage budgétaire, comptable et financier des directions de la DGST :

- Veille à la bonne exécution financière des contrats et marchés structurants et des opérations menées le cadre du Plan pluriannuel d'investissement (PPI) ;
- Coordonne la préparation budgétaire de la DGST ;
- Assiste les directions opérationnelles dans l'élaboration et le suivi de leur budget et la gestion comptable de leurs contrats et conventions ;
- Supervise l'instruction administrative des dossiers pour la perception de différentes recettes (subventions, taxes et redevances).

En 2022, il a réalisé :

- La saisie de 3 663 bons de commande
- La liquidation de 6 970 factures



GRAND PARIS
SEINE
OUEST

9 route de Vaugirard
CS 90008 - 92197 Meudon Cedex
Tél. : 01 46 29 55 00

www.seineouest.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL -
GRAND-PARIS-SEINE-OUEST (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005797400012

POSTE COMPTABLE : BOULOGNE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL GPSO (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	23
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	69
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	108
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	109
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	115
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	117
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	118
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	120
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	121
A4 - Etat des provisions	122
A5 - Etalement des provisions	123
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	124
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	125
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	127
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	129
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	130
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	132
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	156
A10.3 - Opérations liées aux cessions	159
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	160
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	205
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	206
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	207

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	208
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	219
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	221
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	222
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	223
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	226
D2 - Arrêté et signatures	227

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 92048	GRAND-PARIS-SEINE-OUEST BUDGET PRINCIPAL GPSO	CA 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	324438
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	679.25	
2	Produit des impositions directes/population	187.47	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	784.18	
4	Dépenses d'équipement brut/population	117.23	
5	Encours de dette/population	167.66	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.21	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.89	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.15	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.21	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	227 217 815,73	G	254 417 341,49
	Section d'investissement	B	48 017 298,11	H	45 795 284,32

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 614 243,72 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	8 317 072,04 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	275 235 113,84	= G+H+I+J	311 143 941,57

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	34 237 138,27	L	5 701 413,79
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	34 237 138,27	= K+L	5 701 413,79

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	227 217 815,73	= G+I+K	257 031 585,21
	Section d'investissement	= B+D+F	82 254 436,38	= H+J+L	59 813 770,15
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	309 472 252,11	= G+H+I+J+K+L	316 845 355,36

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	34 237 138,27	L	5 701 413,79
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		5 433 575,67
16	Emprunts et dettes assimilées		187 338,71		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		3 309 568,81		0,00
204	Subventions d'équipement versées		8 885 237,47		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	15 262 469,98	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 324 615,08	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	70,10	0,00
458110	Opération pour compte de tiers n° 10 - DEPENSES (ESCUДИER) (2)	92 328,16	0,00
458111	Opération pour compte de tiers n° 11 - DEPENSE (ROUTE SABLEE) (2)	145 317,97	0,00
45812	Opération pour compte de tiers n° 2 - DEPENSES (TUNNEL DU METRO) (2)	30 191,99	0,00
458210	Opération pour compte de tiers n° 10 - RECETTES (ESCUДИER) (2)	0,00	92 328,16
458211	Opération pour compte de tiers n° 11 - RECETTE (ROUTE SABLEE) (2)	0,00	145 317,97
45822	Opération pour compte de tiers n° 2 - RECETTES (TUNNEL DU METRO) (2)	0,00	30 191,99

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	87 445 179,00	69 816 710,48	13 192 812,78	0,00	4 435 655,74
012	Charges de personnel, frais assimilés	48 582 847,00	44 850 354,65	1 445 024,69	0,00	2 287 467,66
014	Atténuations de produits	73 545 661,00	73 541 822,38	0,00	0,00	3 838,62
65	Autres charges de gestion courante	10 150 225,00	8 295 233,95	1 517 065,15	0,00	337 925,90
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		219 723 912,00	196 504 121,46	16 154 902,62	0,00	7 064 887,92
66	Charges financières	1 536 346,00	1 058 307,10	435 565,16	0,00	42 473,74
67	Charges exceptionnelles	2 031 900,00	1 457 282,64	0,00	0,00	574 617,36
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	4 763 536,00	4 763 536,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		228 055 694,00	203 783 247,20	16 590 467,78	0,00	7 681 979,02
023	Virement à la section d'investissement (2)	20 225 143,72				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	6 950 000,00	6 844 100,75			105 899,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		27 175 143,72	6 844 100,75			20 331 042,97
TOTAL		255 230 837,72	210 627 347,95	16 590 467,78	0,00	28 013 021,99
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	566 600,00	387 561,16	0,00	0,00	179 038,84
70	Produits services, domaine et ventes div	25 861 559,00	25 317 229,00	998 740,85	0,00	-454 410,85
73	Impôts et taxes	99 771 950,00	101 535 358,00	0,00	0,00	-1 763 408,00
74	Dotations et participations	125 569 505,00	125 074 119,83	509 143,66	0,00	-13 758,49
75	Autres produits de gestion courante	445 875,00	369 840,77	21 881,25	0,00	54 152,98
Total des recettes de gestion courante		252 215 489,00	252 684 108,76	1 529 765,76	0,00	-1 998 385,52
76	Produits financiers	5,00	8 102,32	0,00	0,00	-8 097,32
77	Produits exceptionnels	400 000,00	194 264,65	0,00	0,00	205 735,35
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		252 615 494,00	252 886 475,73	1 529 765,76	0,00	-1 800 747,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 100,00	1 100,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 100,00	1 100,00			0,00
TOTAL		252 616 594,00	252 887 575,73	1 529 765,76	0,00	-1 800 747,49
Pour information		(3) 2 614 243,72				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 328 243,30	2 115 706,19	3 309 568,81	1 902 968,30
204	Subventions d'équipement versées	12 632 036,47	1 788 840,65	8 885 237,47	1 957 958,35
21	Immobilisations corporelles	44 960 934,43	27 423 076,76	15 262 469,98	2 275 387,69
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	44 889 531,41	8 496 009,35	6 324 615,08	30 068 906,98
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	109 810 745,61	39 823 632,95	33 781 891,34	36 205 221,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	160 115,00	160 114,08	0,00	0,92
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 597 611,48	7 178 463,46	187 338,71	11 231 809,31
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 210,10	498,07	70,10	1 641,93
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	18 759 936,58	7 339 075,61	187 408,81	11 233 452,16
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	280 327,99	0,00	267 838,12	12 489,87
	Total des dépenses réelles d'investissement	128 851 010,18	47 162 708,56	34 237 138,27	47 451 163,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 100,00	1 100,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	3 176 000,00	853 489,55		2 322 510,45
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 177 100,00	854 589,55		2 322 510,45
	TOTAL	132 028 110,18	48 017 298,11	34 237 138,27	49 773 673,80
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 215 950,50	703 816,37	5 433 575,67	78 558,46
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	50 232 282,28	4 564 360,37	0,00	45 667 921,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	93 052,56	0,00	-93 052,56
	Total des recettes d'équipement	56 448 232,78	5 361 229,30	5 433 575,67	45 653 427,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 135 527,00	6 245 658,07	0,00	3 889 868,93
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	26 490 806,65	26 490 806,65	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	36 631 333,65	32 736 464,72	0,00	3 894 868,93
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	280 327,99	0,00	267 838,12	12 489,87
	Total des recettes réelles d'investissement	93 359 894,42	38 097 694,02	5 701 413,79	49 560 786,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	20 225 143,72			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	6 950 000,00	6 844 100,75		105 899,25
041	Opérations patrimoniales (1)	3 176 000,00	853 489,55		2 322 510,45
	Total des recettes d'ordre d'investissement	30 351 143,72	7 697 590,30		22 653 553,42
	TOTAL	123 711 038,14	45 795 284,32	5 701 413,79	72 214 340,03

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 8 317 072,04			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	83 009 523,26		83 009 523,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	46 295 379,34		46 295 379,34
014	Atténuations de produits	73 541 822,38		73 541 822,38
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 812 299,10		9 812 299,10
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 493 872,26	24,66	1 493 896,92
67	Charges exceptionnelles	1 457 282,64	2 820,00	1 460 102,64
68	Dot. aux amortissements et provisions	4 763 536,00	6 841 256,09	11 604 792,09
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		220 373 714,98	6 844 100,75	227 217 815,73
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	160 114,08	1 100,00	161 214,08
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 178 463,46	0,00	7 178 463,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 115 706,19	0,00	2 115 706,19
204	Subventions d'équipement versées	1 788 840,65	0,00	1 788 840,65
21	Immobilisations corporelles (6)	27 423 076,76	157 319,31	27 580 396,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 496 009,35	696 170,24	9 192 179,59
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	498,07	0,00	498,07
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		47 162 708,56	854 589,55	48 017 298,11
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	387 561,16		387 561,16
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	26 315 969,85		26 315 969,85
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	101 535 358,00		101 535 358,00
74	Dotations et participations	125 583 263,49		125 583 263,49
75	Autres produits de gestion courante	391 722,02	0,00	391 722,02
76	Produits financiers	8 102,32	0,00	8 102,32
77	Produits exceptionnels	194 264,65	1 100,00	195 364,65
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		254 416 241,49	1 100,00	254 417 341,49
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				2 614 243,72

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 245 658,07	0,00	6 245 658,07
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	26 490 806,65		26 490 806,65
13	Subventions d'investissement	703 816,37	0,00	703 816,37
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 564 360,37	24,66	4 564 385,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		2 820,00	2 820,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	604 483,24	604 483,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	93 052,56	249 006,31	342 058,87
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 841 256,09	6 841 256,09
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		38 097 694,02	7 697 590,30	45 795 284,32
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				8 317 072,04

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	87 445 179,00	69 816 710,48	13 192 812,78	0,00	4 435 655,74
60611	Eau et assainissement	422 194,00	275 564,05	70 150,57	0,00	76 479,38
60612	Energie - Electricité	2 549 386,00	1 667 282,39	625 466,73	0,00	256 636,88
60621	Combustibles	25 613,00	13 923,87	5 198,99	0,00	6 490,14
60622	Carburants	341 814,00	319 723,14	16 018,99	0,00	6 071,87
60623	Alimentation	20 278,00	8 807,70	3 217,37	0,00	8 252,93
60628	Autres fournitures non stockées	7 394,00	4 753,34	687,38	0,00	1 953,28
60631	Fournitures d'entretien	29 118,00	18 494,14	3 837,17	0,00	6 786,69
60632	Fournitures de petit équipement	526 646,00	254 765,82	93 039,27	0,00	178 840,91
60633	Fournitures de voirie	221 797,00	102 745,29	50 317,96	0,00	68 733,75
60636	Vêtements de travail	213 948,00	121 495,64	78 104,25	0,00	14 348,11
6064	Fournitures administratives	55 641,00	41 606,07	1 489,23	0,00	12 545,70
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	11 547,00	11 133,09	0,00	0,00	413,91
6068	Autres matières et fournitures	653 430,00	454 441,22	64 367,69	0,00	134 621,09
611	Contrats de prestations de services	60 911 318,00	53 030 031,18	6 396 535,68	0,00	1 484 751,14
6132	Locations immobilières	1 695 438,00	1 163 230,35	508 999,45	0,00	23 208,20
6135	Locations mobilières	1 441 218,00	1 086 348,18	326 530,80	0,00	28 339,02
614	Charges locatives et de copropriété	632 647,00	131 883,49	486 903,98	0,00	13 859,53
61521	Entretien terrains	852 975,00	599 106,10	238 593,81	0,00	15 275,09
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	516 346,00	380 234,13	113 446,56	0,00	22 665,31
615231	Entretien, réparations voiries	1 963 827,00	1 403 850,87	372 612,30	0,00	187 363,83
61524	Entretien bois et forêts	10 196,00	-11 113,97	21 309,04	0,00	0,93
61551	Entretien matériel roulant	109 219,00	99 297,27	4 747,58	0,00	5 174,15
61558	Entretien autres biens mobiliers	368 773,00	217 367,33	51 430,17	0,00	99 975,50
6156	Maintenance	2 435 563,00	1 966 739,86	330 332,47	0,00	138 490,67
6161	Multirisques	434 061,00	433 923,05	116,38	0,00	21,57
6168	Autres primes d'assurance	275 097,00	258 528,40	0,00	0,00	16 568,60
617	Etudes et recherches	1 421 805,00	644 706,71	402 130,14	0,00	374 968,15
6182	Documentation générale et technique	75 227,00	62 342,51	9 874,10	0,00	3 010,39
6184	Versements à des organismes de formation	323 228,00	180 492,29	73 643,23	0,00	69 092,48
6188	Autres frais divers	239 662,00	59 787,64	19 776,55	0,00	160 097,81
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	4 323,00	4 321,18	0,00	0,00	1,82
6226	Honoraires	204 232,00	134 688,40	24 424,80	0,00	45 118,80
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 978,00	1 753,25	0,00	0,00	224,75
6228	Divers	174 871,00	109 574,91	25 871,70	0,00	39 424,39
6231	Annonces et insertions	201 497,00	124 770,62	47 842,62	0,00	28 883,76
6236	Catalogues et imprimés	203 493,00	115 247,84	42 455,72	0,00	45 789,44
6237	Publications	129 955,00	57 783,60	33 169,76	0,00	39 001,64
6238	Divers	102 229,00	65 996,37	7 406,36	0,00	28 826,27
6241	Transports de biens	11 534,00	3 214,94	0,00	0,00	8 319,06
6247	Transports collectifs	9 766,00	6 521,95	997,56	0,00	2 246,49
6251	Voyages et déplacements	560,00	0,00	0,00	0,00	560,00
6256	Missions	14 654,00	11 503,10	0,00	0,00	3 150,90
6257	Réceptions	98 763,00	72 880,92	5 883,23	0,00	19 998,85
6261	Frais d'affranchissement	65 000,00	35 977,43	9 543,16	0,00	19 479,41
6262	Frais de télécommunications	227 531,00	204 296,56	7 392,10	0,00	15 842,34
627	Services bancaires et assimilés	157 112,00	144 354,62	11 325,30	0,00	1 432,08
6281	Concours divers (cotisations)	139 600,00	122 606,09	426,00	0,00	16 567,91
6283	Frais de nettoyage des locaux	804 560,00	722 837,30	76 472,80	0,00	5 249,90
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 516 360,00	334 840,99	1 102 579,47	0,00	78 939,54
62878	Remb. frais à d'autres organismes	643 329,00	279 713,88	360 229,24	0,00	3 385,88
6288	Autres services extérieurs	3 603 965,00	2 151 965,93	922 355,12	0,00	529 643,95
63512	Taxes foncières	101 554,00	25 342,00	32 400,00	0,00	43 812,00
63513	Autres impôts locaux	230 835,00	77 755,00	113 160,00	0,00	39 920,00
6358	Autres droits	1 730,00	791,00	0,00	0,00	939,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 342,00	6 481,45	0,00	0,00	3 860,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	48 582 847,00	44 850 354,65	1 445 024,69	0,00	2 287 467,66
6217	Personnel affecté par la commune membre	2 058 226,00	609 368,51	1 396 097,39	0,00	52 760,10
6218	Autre personnel extérieur	280 628,00	280 624,86	0,00	0,00	3,14
6331	Versement mobilité	708 235,00	708 146,00	0,00	0,00	89,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	121 549,00	120 025,00	0,00	0,00	1 524,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	348 479,00	348 456,00	0,00	0,00	23,00
64111	Rémunération principale titulaires	18 294 701,00	17 604 497,07	0,00	0,00	690 203,93
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 061 999,00	967 588,51	0,00	0,00	94 410,49
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	25 707,00	25 700,02	0,00	0,00	6,98
64118	Autres indemnités titulaires	7 326 177,00	6 829 767,15	0,00	0,00	496 409,85
64131	Rémunérations non tit.	5 925 601,00	5 925 581,82	0,00	0,00	19,18

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	21 208,00	21 199,99	0,00	0,00	8,01
64171	Apprentis - rémunérations	95 243,00	66 822,49	0,00	0,00	28 420,51
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 998 895,00	4 572 013,00	0,00	0,00	426 882,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 488 112,00	6 138 282,01	0,00	0,00	349 829,99
6455	Cotisations pour assurance du personnel	138 863,00	116 086,78	0,00	0,00	22 776,22
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	12 752,00	12 752,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	222 167,00	139 325,23	0,00	0,00	82 841,77
64731	Allocations chômage versées directement	125 650,00	114 310,65	0,00	0,00	11 339,35
6475	Médecine du travail, pharmacie	173 349,00	114 423,19	48 413,30	0,00	10 512,51
6488	Autres charges	155 306,00	134 984,37	514,00	0,00	19 807,63
014	Atténuations de produits	73 545 661,00	73 541 822,38	0,00	0,00	3 838,62
703894	Revers. sur forfait post-stationnement	10 000,00	6 161,38	0,00	0,00	3 838,62
739221	FNGIR	11 586 003,00	11 586 003,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	28 095 364,00	28 095 364,00	0,00	0,00	0,00
7439	Revers. de la dotation d'équilibre	33 854 294,00	33 854 294,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 150 225,00	8 295 233,95	1 517 065,15	0,00	337 925,90
6531	Indemnités	278 722,00	257 980,12	0,00	0,00	20 741,88
6532	Frais de mission	300,00	146,04	0,00	0,00	153,96
6533	Cotisations de retraite	29 601,00	27 992,30	0,00	0,00	1 608,70
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	66 388,00	62 163,00	0,00	0,00	4 225,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 730,00	20 729,40	0,00	0,00	0,60
6542	Créances éteintes	148 652,00	148 651,57	0,00	0,00	0,43
65548	Autres contributions	5 560 576,00	3 744 068,62	1 517 065,15	0,00	299 442,23
6558	Autres contributions obligatoires	470 754,00	459 001,79	0,00	0,00	11 752,21
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3 574 500,00	3 574 500,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	2,00	1,11	0,00	0,00	0,89
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		219 723 912,00	196 504 121,46	16 154 902,62	0,00	7 064 887,92
66	Charges financières (b)	1 536 346,00	1 058 307,10	435 565,16	0,00	42 473,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance	717 826,00	678 534,63	0,00	0,00	39 291,37
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	34 059,00	-401 507,15	435 565,16	0,00	0,99
6618	Intérêts des autres dettes	485 231,00	484 512,71	0,00	0,00	718,29
6688	Autres	299 230,00	296 766,91	0,00	0,00	2 463,09
67	Charges exceptionnelles (c)	2 031 900,00	1 457 282,64	0,00	0,00	574 617,36
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 286,00	1 204,71	0,00	0,00	81,29
6714	Bourses et prix	8 400,00	7 306,30	0,00	0,00	1 093,70
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	37 435,00	4 918,24	0,00	0,00	32 516,76
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	343 791,00	300 016,49	0,00	0,00	43 774,51
6745	Subv. aux personnes de droit privé	1 066 868,00	1 066 868,00	0,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	73 500,00	73 456,80	0,00	0,00	43,20
678	Autres charges exceptionnelles	500 620,00	3 512,10	0,00	0,00	497 107,90
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	4 763 536,00	4 763 536,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	4 763 536,00	4 763 536,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		228 055 694,00	203 783 247,20	16 590 467,78	0,00	7 681 979,02
023	Virement à la section d'investissement	20 225 143,72	0,00			20 225 143,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	6 950 000,00	6 844 100,75			105 899,25
6688	Autres	25,00	24,66			0,34
6761	Différences sur réalisations (positives)	2 820,00	2 820,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 947 155,00	6 841 256,09			105 898,91
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		27 175 143,72	6 844 100,75			20 331 042,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		27 175 143,72	6 844 100,75			20 331 042,97
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		255 230 837,72	210 627 347,95	16 590 467,78	0,00	28 013 021,99
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

Montant des ICNE de l'exercice	435 565,16
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-401 507,15
= Différence ICNE N – ICNE N-1	34 058,01

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	566 600,00	387 561,16	0,00	0,00	179 038,84
6419	Remboursements rémunérations personnel	200 000,00	24 161,48	0,00	0,00	175 838,52
6459	Rembours charges SS et prévoyance	366 600,00	363 399,68	0,00	0,00	3 200,32
70	Produits services, domaine et ventes div	25 861 559,00	25 317 229,00	998 740,85	0,00	-454 410,85
70323	Redev. occupat° domaine public communal	648 080,00	319 966,11	320 046,19	0,00	8 067,70
70383	Redevance de stationnement	12 892 800,00	14 188 081,01	0,00	0,00	-1 295 281,01
70384	Forfait de post-stationnement	5 169 700,00	4 754 059,65	410 540,59	0,00	5 099,76
70388	Autres redevances et recettes diverses	195 804,00	205 463,64	0,00	0,00	-9 659,64
7062	Redevances services à caractère culturel	2 114 430,00	2 189 623,84	0,00	0,00	-75 193,84
70631	Redevances services à caractère sportif	55 000,00	72 070,00	0,00	0,00	-17 070,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	21 170,00	20 120,00	69,75	0,00	980,25
70688	Autres prestations de services	153 682,00	135 593,64	0,00	0,00	18 088,36
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	29 566,00	30 272,00	0,00	0,00	-706,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	13 362,00	13 962,20	0,00	0,00	-600,20
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	1 740 593,00	1 780 702,92	17 949,99	0,00	-58 059,91
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	365 972,00	354 272,48	0,00	0,00	11 699,52
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	782 390,00	661 940,47	0,00	0,00	120 449,53
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	6 100,00	4 932,56	0,00	0,00	1 167,44
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 112 877,00	264 265,60	1 350,00	0,00	847 261,40
70878	Remb. frais par d'autres redevables	560 033,00	321 902,88	248 784,33	0,00	-10 654,21
73	Impôts et taxes	99 771 950,00	101 535 358,00	0,00	0,00	-1 763 408,00
73111	Impôts directs locaux	58 774 122,00	58 747 495,00	0,00	0,00	26 627,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	666 906,00	2 075 569,00	0,00	0,00	-1 408 663,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	40 330 922,00	40 712 294,00	0,00	0,00	-381 372,00
74	Dotations et participations	125 569 505,00	125 074 119,83	509 143,66	0,00	-13 758,49
744	FCTVA	389 000,00	358 610,22	0,00	0,00	30 389,78
7461	DGD	0,00	177 765,40	0,00	0,00	-177 765,40
74711	Participat° Etat emploi jeunes	24 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
74718	Autres participations Etat	529 450,00	371 306,00	193 500,00	0,00	-35 356,00
7473	Participat° Départements	276 000,00	0,00	265 000,00	0,00	11 000,00
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	118 060 955,00	118 060 955,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	3 143,67	3 143,66	0,00	-6 287,33
7478	Participat° Autres organismes	1 005 799,00	818 038,54	47 500,00	0,00	140 260,46
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	5 284 301,00	5 284 301,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	445 875,00	369 840,77	21 881,25	0,00	54 152,98
752	Revenus des immeubles	62 700,00	39 903,75	21 881,25	0,00	915,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	383 175,00	329 935,47	0,00	0,00	53 239,53
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,55	0,00	0,00	-1,55
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		252 215 489,00	252 684 108,76	1 529 765,76	0,00	-1 998 385,52
76	Produits financiers (b)	5,00	8 102,32	0,00	0,00	-8 097,32
761	Produits de participations	5,00	2,04	0,00	0,00	2,96
7688	Autres	0,00	8 100,28	0,00	0,00	-8 100,28
77	Produits exceptionnels (c)	400 000,00	194 264,65	0,00	0,00	205 735,35
7711	Dépôts et pénalités perçus	0,00	104 388,08	0,00	0,00	-104 388,08
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	31 922,06	0,00	0,00	-31 922,06
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	992,50	0,00	0,00	-992,50
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 820,00	0,00	0,00	-2 820,00
7788	Produits exceptionnels divers	400 000,00	54 142,01	0,00	0,00	345 857,99
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		252 615 494,00	252 886 475,73	1 529 765,76	0,00	-1 800 747,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	1 100,00	1 100,00			0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 100,00	1 100,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 100,00	1 100,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		252 616 594,00	252 887 575,73	1 529 765,76	0,00	-1 800 747,49
Pour information		2 614 243,72				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	7 328 243,30	2 115 706,19	3 309 568,81	1 902 968,30
202	Frais réalisat° documents urbanisme	1 981 026,00	794 868,88	1 182 558,18	3 598,94
2031	Frais d'études	5 145 218,56	1 241 843,50	2 085 860,50	1 817 514,56
2051	Concessions, droits similaires	201 998,74	78 993,81	41 150,13	81 854,80
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	12 632 036,47	1 788 840,65	8 885 237,47	1 957 958,35
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	541 520,00	0,00	473 320,00	68 200,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	3 935 100,00	1 298 600,00	2 411 500,00	225 000,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	25 882,47	0,00	25 882,47	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	20 000,00	1 588,65	197,00	18 214,35
20422	Privé : Bâtiments, installations	8 109 534,00	488 652,00	5 974 338,00	1 646 544,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	44 960 934,43	27 423 076,76	15 262 469,98	2 275 387,69
2135	Installations générales, agencements	1 149 267,34	1 062 942,50	69 486,82	16 838,02
21533	Réseaux câblés	9 523,22	8 068,40	654,30	800,52
21538	Autres réseaux	395 215,09	366 475,28	666,58	28 073,23
21571	Matériel roulant	26 767,00	19 530,00	7 202,42	34,58
21578	Autre matériel et outillage de voirie	11 868,00	11 868,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	346 017,41	262 837,03	48 357,20	34 823,18
21728	Autres agencements (mise à dispo)	3 681 733,77	1 830 476,82	1 474 682,82	376 574,13
21735	Installations générales (mise à dispo)	1 974 021,39	958 243,85	753 272,11	262 505,43
21745	Sol autrui - Instal. généré. (mise à dispo)	133,20	0,00	0,00	133,20
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	17 681 376,95	11 165 810,74	6 037 548,62	478 017,59
217534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	8 999 152,73	7 233 161,06	1 551 792,78	214 198,89
21758	Autres installat°, matériel (mise à dispo)	8 282 493,18	3 159 739,77	4 324 334,60	798 418,81
2182	Matériel de transport	85 468,00	85 466,88	0,00	1,12
2183	Matériel de bureau et informatique	97 184,74	91 958,84	4 170,98	1 054,92
2184	Mobilier	77 298,79	59 934,86	14 745,58	2 618,35
2188	Autres immobilisations corporelles	2 143 413,62	1 106 562,73	975 555,17	61 295,72
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	44 889 531,41	8 496 009,35	6 324 615,08	30 068 906,98
2313	Constructions	1 987 794,08	849 433,20	168 464,55	969 896,33
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	41 620 228,33	7 550 067,25	6 156 150,53	27 914 010,55
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 281 509,00	96 508,90	0,00	1 185 000,10
Total des dépenses d'équipement		109 810 745,61	39 823 632,95	33 781 891,34	36 205 221,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	160 115,00	160 114,08	0,00	0,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	160 115,00	160 114,08	0,00	0,92
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 597 611,48	7 178 463,46	187 338,71	11 231 809,31
1641	Emprunts en euros	4 707 847,00	4 580 849,65	0,00	126 997,35
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	11 100 000,00	0,00	0,00	11 100 000,00
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	2 389 764,48	2 197 613,81	187 338,71	4 811,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 210,10	498,07	70,10	1 641,93
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	10,10	0,00	0,10	10,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 200,00	498,07	70,00	1 631,93
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		18 759 936,58	7 339 075,61	187 408,81	11 233 452,16
458110	DEPENSES (ESCUDIER) (3)	92 336,00	0,00	92 328,16	7,84
458111	DEPENSE (ROUTE SABLEE) (3)	157 800,00	0,00	145 317,97	12 482,03
45812	DEPENSES (TUNNEL DU METRO) (3)	30 191,99	0,00	30 191,99	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		280 327,99	0,00	267 838,12	12 489,87
TOTAL DEPENSES REELLES		128 851 010,18	47 162 708,56	34 237 138,27	47 451 163,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 100,00	1 100,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	1 100,00	1 100,00		0,00
1021	Dotation	1 100,00	1 100,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	3 176 000,00	853 489,55		2 322 510,45
2138	Autres constructions	5 040,00	5 040,00		0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	139 554,00	139 553,77		0,23
21735	Installations générales (mise à dispo)	540,00	540,00		0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	3 313,00	3 312,26		0,74
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	8 874,00	8 873,28		0,72
2313	Constructions	45 734,00	45 733,30		0,70
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 972 945,00	650 436,94		2 322 508,06
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 177 100,00	854 589,55		2 322 510,45
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		132 028 110,18	48 017 298,11	34 237 138,27	49 773 673,80
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 215 950,50	703 816,37	5 433 575,67	78 558,46
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	395 880,00	0,00	76 236,25	319 643,75
1312	Subv. transf. Régions	531 500,00	0,00	594 114,10	-62 614,10
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	30 000,00	-30 000,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	10 000,00	10 000,00	-20 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	55 000,00	0,00	52 983,00	2 017,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 369 495,39	206 569,40	2 158 205,80	4 720,19
1322	Subv. non transf. Régions	409 216,00	300 000,00	24 174,00	85 042,00
1323	Subv. non transf. Départements	267 870,68	0,00	531 127,24	-263 256,56
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	624 698,40	0,00	624 698,40	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	497 541,91	140 077,03	248 322,55	109 142,33
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	47 169,94	0,00	-47 169,94
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 064 748,12	0,00	1 083 714,33	-18 966,21
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	50 232 282,28	4 564 360,37	0,00	45 667 921,91
1641	Emprunts en euros	34 505 762,28	0,00	0,00	34 505 762,28
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	11 100 000,00	0,00	0,00	11 100 000,00
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	4 626 520,00	4 564 360,37	0,00	62 159,63
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	93 052,56	0,00	-93 052,56
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	93 052,56	0,00	-93 052,56
Total des recettes d'équipement		56 448 232,78	5 361 229,30	5 433 575,67	45 653 427,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	36 626 333,65	32 736 464,72	0,00	3 889 868,93
10222	FCTVA	10 135 527,00	6 245 658,07	0,00	3 889 868,93
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	26 490 806,65	26 490 806,65	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		0,00	
Total des recettes financières		36 631 333,65	32 736 464,72	0,00	3 894 868,93
458210	RECETTES (ESCUDIER) (2)	92 336,00	0,00	92 328,16	7,84
458211	RECETTE (ROUTE SABLEE) (2)	157 800,00	0,00	145 317,97	12 482,03
45822	RECETTES (TUNNEL DU METRO) (2)	30 191,99	0,00	30 191,99	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		280 327,99	0,00	267 838,12	12 489,87
TOTAL DES RECETTES REELLES		93 359 894,42	38 097 694,02	5 701 413,79	49 560 786,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement	20 225 143,72			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	6 950 000,00	6 844 100,75		105 899,25
1641	Emprunts en euros	0,00	24,66		-24,66
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	2 820,00		-2 820,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	81 938,04		-81 938,04
28031	Frais d'études	0,00	236 394,82		-236 394,82
28033	Frais d'insertion	0,00	543,06		-543,06
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	16 211,00		-16 211,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	142 133,00		-142 133,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	6 666,00		-6 666,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	303 343,00		-303 343,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	6 007,00		-6 007,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	600 520,00		-600 520,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	845 265,03		-845 265,03
28051	Concessions et droits similaires	0,00	104 081,00		-104 081,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	3 707,00		-3 707,00
281533	Réseaux câblés	0,00	357,35		-357,35
281534	Réseaux d'électrification	0,00	31 154,00		-31 154,00
281538	Autres réseaux	0,00	176,00		-176,00
281571	Matériel roulant	0,00	65 998,99		-65 998,99

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	9 321,84		-9 321,84
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	194 970,59		-194 970,59
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	0,00	556 038,47		-556 038,47
281728	Autres agencements (m. à dispo)	0,00	184,00		-184,00
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis)	0,00	611,00		-611,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	0,00	3 973,00		-3 973,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00	2 579,00		-2 579,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	0,00	14 540,15		-14 540,15
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	6 950 000,00	2 440 328,71		4 509 671,29
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	0,00	639,00		-639,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	537,00		-537,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	1 276,85		-1 276,85
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	204 722,47		-204 722,47
28184	Mobilier	0,00	86 121,71		-86 121,71
28188	Autres immo. corporelles	0,00	880 917,01		-880 917,01
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		27 175 143,72	6 844 100,75		20 331 042,97
041	Opérations patrimoniales (5)	3 176 000,00	853 489,55		2 322 510,45
2031	Frais d'études	2 633 350,00	604 483,24		2 028 866,76
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	42 465,00	0,00		42 465,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	500 185,00	249 006,31		251 178,69
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 351 143,72	7 697 590,30		22 653 553,42
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		123 711 038,14	45 795 284,32	5 701 413,79	72 214 340,03
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		8 317 072,04			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		87 335 432,32	8 713 248,03	0,00	0,00	0,00	96 048 680,35
Réalizations		87 335 432,32	8 713 248,03	0,00	0,00	0,00	96 048 680,35
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	539 673,67	3 314 915,75	0,00	0,00	0,00	3 854 589,42
60612	Energie - Electricité	0,00	24 281,94	0,00	0,00	0,00	24 281,94
60622	Carburants	0,00	39 713,08	0,00	0,00	0,00	39 713,08
60623	Alimentation	0,00	2 468,91	0,00	0,00	0,00	2 468,91
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	2 942,02	0,00	0,00	0,00	2 942,02
60631	Fournitures d'entretien	0,00	511,64	0,00	0,00	0,00	511,64
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	3 639,35	0,00	0,00	0,00	3 639,35
6064	Fournitures administratives	733,44	9 768,81	0,00	0,00	0,00	10 502,25
6068	Autres matières et fournitures	0,00	10 058,93	0,00	0,00	0,00	10 058,93
611	Contrats de prestations de services	429 215,80	653 307,21	0,00	0,00	0,00	1 082 523,01
6132	Locations immobilières	0,00	844 744,12	0,00	0,00	0,00	844 744,12
6135	Locations mobilières	0,00	94 970,84	0,00	0,00	0,00	94 970,84
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	224 072,20	0,00	0,00	0,00	224 072,20
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	28 583,65	0,00	0,00	0,00	28 583,65
61551	Entretien matériel roulant	0,00	7 863,43	0,00	0,00	0,00	7 863,43
6156	Maintenance	14 336,79	55 967,06	0,00	0,00	0,00	70 303,85
6161	Multirisques	0,00	31 726,31	0,00	0,00	0,00	31 726,31
6168	Autres primes d'assurance	0,00	25 852,86	0,00	0,00	0,00	25 852,86
617	Etudes et recherches	0,00	70 020,24	0,00	0,00	0,00	70 020,24
6182	Documentation générale et technique	0,00	21 553,24	0,00	0,00	0,00	21 553,24
6184	Versements à des organismes de formation	4 461,09	54 897,08	0,00	0,00	0,00	59 358,17
6188	Autres frais divers	0,00	16 635,21	0,00	0,00	0,00	16 635,21
6226	Honoraires	0,00	10 150,00	0,00	0,00	0,00	10 150,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	253,25	0,00	0,00	0,00	253,25
6228	Divers	0,00	13 143,16	0,00	0,00	0,00	13 143,16
6231	Annonces et insertions	81 276,00	21 095,30	0,00	0,00	0,00	102 371,30
6236	Catalogues et imprimés	0,00	38 095,38	0,00	0,00	0,00	38 095,38
6237	Publications	0,00	21 915,00	0,00	0,00	0,00	21 915,00
6238	Divers	3 610,80	14 878,92	0,00	0,00	0,00	18 489,72
6247	Transports collectifs	0,00	702,58	0,00	0,00	0,00	702,58
6256	Missions	2,62	3 075,10	0,00	0,00	0,00	3 077,72
6257	Réceptions	0,00	38 723,57	0,00	0,00	0,00	38 723,57
6261	Frais d'affranchissement	0,00	16 840,39	0,00	0,00	0,00	16 840,39
6262	Frais de télécommunications	0,00	17 378,84	0,00	0,00	0,00	17 378,84
627	Services bancaires et assimilés	19,76	0,00	0,00	0,00	0,00	19,76
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	72 007,29	0,00	0,00	0,00	72 007,29

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	46 408,37	0,00	0,00	0,00	46 408,37
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	44 688,05	0,00	0,00	0,00	44 688,05
6288	Autres services extérieurs	6 017,37	731 191,42	0,00	0,00	0,00	737 208,79
6358	Autres droits	0,00	791,00	0,00	0,00	0,00	791,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	447 014,12	4 198 949,71	0,00	0,00	0,00	4 645 963,83
6218	Autre personnel extérieur	0,00	66 109,88	0,00	0,00	0,00	66 109,88
6331	Versement mobilité	7 379,71	61 453,16	0,00	0,00	0,00	68 832,87
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 250,85	10 416,18	0,00	0,00	0,00	11 667,03
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 656,33	30 248,76	0,00	0,00	0,00	33 905,09
64111	Rémunération principale titulaires	135 045,20	1 150 465,77	0,00	0,00	0,00	1 285 510,97
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	10 057,73	77 979,64	0,00	0,00	0,00	88 037,37
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	56,00	1 844,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
64118	Autres indemnités titulaires	67 720,79	575 983,91	0,00	0,00	0,00	643 704,70
64131	Rémunérations non tit.	113 789,98	996 419,01	0,00	0,00	0,00	1 110 208,99
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	24,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 624,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	29 591,65	0,00	0,00	0,00	29 591,65
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	53 030,55	448 784,54	0,00	0,00	0,00	501 815,09
6453	Cotisations aux caisses de retraites	50 256,39	615 321,45	0,00	0,00	0,00	665 577,84
6455	Cotisations pour assurance du personnel	828,80	8 876,87	0,00	0,00	0,00	9 705,67
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	3 188,00	0,00	0,00	0,00	3 188,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	562,62	13 393,36	0,00	0,00	0,00	13 955,98
64731	Allocations chômage versées directement	2 589,61	52 731,80	0,00	0,00	0,00	55 321,41
6475	Médecine du travail, pharmacie	39,90	22 870,17	0,00	0,00	0,00	22 910,07
6488	Autres charges	725,66	31 571,56	0,00	0,00	0,00	32 297,22
014	Atténuations de produits	73 535 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 535 661,00
739221	FNGIR	11 586 003,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 586 003,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	28 095 364,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 095 364,00
7439	Revers. de la dotation d'équilibre	33 854 294,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 854 294,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	6 841 280,75	0,00	0,00	0,00	0,00	6 841 280,75
6688	Autres	24,66	0,00	0,00	0,00	0,00	24,66
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 841 256,09	0,00	0,00	0,00	0,00	6 841 256,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	169 380,97	1 198 282,57	0,00	0,00	0,00	1 367 663,54
6531	Indemnités	0,00	257 980,12	0,00	0,00	0,00	257 980,12
6532	Frais de mission	0,00	146,04	0,00	0,00	0,00	146,04
6533	Cotisations de retraite	0,00	27 992,30	0,00	0,00	0,00	27 992,30
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	62 163,00	0,00	0,00	0,00	62 163,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 729,40	0,00	0,00	0,00	0,00	20 729,40
6542	Créances éteintes	148 651,57	0,00	0,00	0,00	0,00	148 651,57
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	850 000,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
65888	Autres	0,00	1,11	0,00	0,00	0,00	1,11
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 038 656,14	0,00	0,00	0,00	0,00	1 038 656,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	678 534,63	0,00	0,00	0,00	0,00	678 534,63
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	34 058,01	0,00	0,00	0,00	0,00	34 058,01
6618	Intérêts des autres dettes	29 296,59	0,00	0,00	0,00	0,00	29 296,59

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6688	Autres	296 766,91	0,00	0,00	0,00	0,00	296 766,91
67	Charges exceptionnelles	229,67	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 329,67
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	229,67	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 329,67
68	Dot. aux amortissements et provisions	4 763 536,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 763 536,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	4 763 536,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 763 536,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	187 912 011,78	532 494,20	0,00	0,00	0,00	188 444 505,98
	Réalisations	187 912 011,78	532 494,20	0,00	0,00	0,00	188 444 505,98
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 614 243,72	0,00	0,00	0,00	0,00	2 614 243,72
013	Atténuations de charges	0,00	366 306,27	0,00	0,00	0,00	366 306,27
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	2 906,59	0,00	0,00	0,00	2 906,59
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	363 399,68	0,00	0,00	0,00	363 399,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	762 737,56	105 246,27	0,00	0,00	0,00	867 983,83
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	2 244,38	0,00	0,00	0,00	2 244,38
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	13 962,20	0,00	0,00	0,00	0,00	13 962,20
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	573 011,86	0,00	0,00	0,00	0,00	573 011,86
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	83 021,89	0,00	0,00	0,00	83 021,89
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	4 932,56	0,00	0,00	0,00	0,00	4 932,56
70875	Remb. frais par les communes du GFP	170 830,94	0,00	0,00	0,00	0,00	170 830,94
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	19 980,00	0,00	0,00	0,00	19 980,00
73	Impôts et taxes	60 823 064,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 823 064,00
73111	Impôts directs locaux	58 747 495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 747 495,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 075 569,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 075 569,00
74	Dotations et participations	123 703 866,22	56 287,33	0,00	0,00	0,00	123 760 153,55
744	FCTVA	358 610,22	0,00	0,00	0,00	0,00	358 610,22
74718	Autres participations Etat	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	118 060 955,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 060 955,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	6 287,33	0,00	0,00	0,00	6 287,33
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	5 284 301,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 284 301,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,55	0,00	0,00	0,00	1,55
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,55	0,00	0,00	0,00	1,55
76	Produits financiers	8 100,28	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,28
7688	Autres	8 100,28	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,28
77	Produits exceptionnels	0,00	3 552,78	0,00	0,00	0,00	3 552,78
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	675,00	0,00	0,00	0,00	675,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 878,80	0,00	0,00	0,00	1 878,80
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	998,98	0,00	0,00	0,00	998,98
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	100 576 579,46	-8 180 753,83	0,00	0,00	0,00	92 395 825,63

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetière et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		5 853 059,77	406 222,60	0,00	283 397,61	1 238 140,14	932 427,91	0,00	0,00	0,00
Réalizations		5 853 059,77	406 222,60	0,00	283 397,61	1 238 140,14	932 427,91	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 891 438,92	57 941,14	0,00	142 210,75	1 223 324,94	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	23 004,99	212,81	0,00	1 064,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	39 713,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	459,22	1 824,91	0,00	184,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 942,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	479,65	0,00	0,00	31,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 322,57	1,61	0,00	315,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	9 577,80	29,86	0,00	161,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	4 317,95	1 039,42	0,00	6,00	4 695,56	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	27 764,71	0,00	0,00	2 449,83	623 092,67	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	824 836,36	0,00	0,00	17 519,54	2 388,22	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	90 151,71	740,10	0,00	337,80	3 741,23	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	217 902,20	0,00	0,00	6 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	26 869,18	286,68	0,00	1 427,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	7 863,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	35 938,78	104,84	0,00	19 923,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	29 386,31	0,00	0,00	2 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	25 852,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	66 288,35	26,99	0,00	3 704,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	21 530,90	0,00	0,00	22,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	54 897,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	16 175,30	0,00	0,00	459,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	9 310,00	0,00	0,00	840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	253,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	7 203,16	0,00	0,00	0,00	5 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	18 117,30	2 978,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 244,05	16 368,72	0,00	16 007,41	475,20	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	4 695,00	0,00	0,00	17 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	9 719,20	720,00	0,00	4 439,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	702,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	3 075,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	33,00	8 821,43	0,00	0,00	29 869,14	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	15 478,71	0,00	0,00	1 361,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	15 928,16	0,00	0,00	1 450,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat ^o générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act ^o de coopérat ^o décentralisée
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	72 007,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	43 623,93	464,07	0,00	2 320,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	15 888,05	0,00	28 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	155 982,74	8 433,65	0,00	13 652,11	553 122,92	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	791,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 960 519,74	0,00	0,00	141 186,86	14 815,20	82 427,91	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	66 109,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	57 218,25	0,00	0,00	2 916,73	0,00	1 318,18	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 698,35	0,00	0,00	494,35	0,00	223,48	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	28 167,22	0,00	0,00	1 433,55	0,00	647,99	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 106 923,68	0,00	0,00	0,00	0,00	43 542,09	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	75 440,87	0,00	0,00	0,00	0,00	2 538,77	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat ^o	1 644,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	564 089,71	0,00	0,00	0,00	0,00	11 894,20	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	897 249,30	0,00	0,00	99 169,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat ^o	1 400,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	29 591,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64172	Apprentis indemnité inflation	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	412 919,63	0,00	0,00	28 970,06	0,00	6 894,85	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	597 037,34	0,00	0,00	4 152,73	0,00	14 131,38	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	8 036,87	0,00	0,00	0,00	0,00	840,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 219,19	0,00	0,00	0,00	0,00	174,17	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	49 401,87	0,00	0,00	3 329,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	22 870,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	16 213,76	0,00	0,00	519,80	14 815,20	22,80	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7439	Revers. de la dotation d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,11	348 281,46	0,00	0,00	0,00	850 000,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	257 980,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	146,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	27 992,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	62 163,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		427 613,51	360,00	0,00	1 518,80	0,00	103 001,89	0,00	0,00	0,00
Réalisations		427 613,51	360,00	0,00	1 518,80	0,00	103 001,89	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	366 306,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 906,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459		363 399,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02					Sous-fonction 04			
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	Rembourst charges SS et prévoyance									
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	2 244,38	0,00	0,00	0,00	0,00	103 001,89	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 244,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 021,89	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 980,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	56 287,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	6 287,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 673,98	360,00	0,00	1 518,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718		0,00	360,00	0,00	1 518,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02				Sous-fonction 04				
		020 Administrat ^o générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act ^o de coopérat ^o décentralisée
	Autres produits except. opérat ^o gestion									
7788	Produits exceptionnels divers	998,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-5 425 446,26	-405 862,60	0,00	-281 878,81	-1 238 140,14	-829 426,02	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		76 817,80	0,00	0,00	76 817,80
Réalizations		76 817,80	0,00	0,00	76 817,80
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	76 817,80	0,00	0,00	76 817,80
61558	Entretien autres biens mobiliers	32 396,16	0,00	0,00	32 396,16
6156	Maintenance	27 159,34	0,00	0,00	27 159,34
6184	Versements à des organismes de formation	3 786,70	0,00	0,00	3 786,70
6231	Annonces et insertions	2 580,00	0,00	0,00	2 580,00
6288	Autres services extérieurs	10 895,60	0,00	0,00	10 895,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-76 817,80	0,00	0,00	-76 817,80

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		76 817,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		76 817,80	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	76 817,80	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	32 396,16	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	27 159,34	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 786,70	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	10 895,60	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-76 817,80	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 027,89	0,00	355 027,89
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 027,89	0,00	355 027,89
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 405,14	0,00	273 405,14
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 081,54	0,00	199 081,54
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	336,01	0,00	336,01
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	841,95	0,00	841,95
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 716,00	0,00	2 716,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42,28	0,00	42,28
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81,06	0,00	81,06
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 425,99	0,00	65 425,99
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 880,31	0,00	4 880,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 622,75	0,00	81 622,75
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 316,80	0,00	1 316,80
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223,26	0,00	223,26
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	647,18	0,00	647,18
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 504,21	0,00	22 504,21
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 619,98	0,00	1 619,98
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 202,43	0,00	10 202,43
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 525,63	0,00	26 525,63
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00	0,00	40,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 555,32	0,00	10 555,32
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 892,02	0,00	6 892,02
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168,00	0,00	168,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71,89	0,00	71,89
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	0,00	8,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	848,03	0,00	848,03
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Opérat° ordre intérieur de la section								
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 189,75	0,00	20 189,75
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 189,75	0,00	20 189,75
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 189,75	0,00	20 189,75
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 189,75	0,00	20 189,75
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-334 838,14	0,00	-334 838,14

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	355 027,89	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	355 027,89	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	273 405,14	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	199 081,54	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	336,01	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	841,95	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 716,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	42,28	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	81,06	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	65 425,99	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	4 880,31	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	81 622,75	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	1 316,80	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	223,26	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	647,18	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	22 504,21	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	1 619,98	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	10 202,43	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	26 525,63	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	10 555,32	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	6 892,02	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	168,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	71,89	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	848,03	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	20 189,75	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	20 189,75	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	20 189,75	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	20 189,75	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	-334 838,14	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		595 258,03	20 449 978,57	0,00	0,00	0,00	21 045 236,60
Réalizations		595 258,03	20 449 978,57	0,00	0,00	0,00	21 045 236,60
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	46 658,73	4 695 883,14	0,00	0,00	0,00	4 742 541,87
60611	Eau et assainissement	0,00	10 456,03	0,00	0,00	0,00	10 456,03
60612	Energie - Electricité	0,00	661 540,86	0,00	0,00	0,00	661 540,86
60622	Carburants	0,00	67,00	0,00	0,00	0,00	67,00
60623	Alimentation	0,00	2 456,08	0,00	0,00	0,00	2 456,08
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 432,08	0,00	0,00	0,00	1 432,08
60631	Fournitures d'entretien	63,90	2 014,48	0,00	0,00	0,00	2 078,38
60632	Fournitures de petit équipement	81,02	41 799,80	0,00	0,00	0,00	41 880,82
60636	Vêtements de travail	0,00	6 273,78	0,00	0,00	0,00	6 273,78
6064	Fournitures administratives	23,76	14 379,65	0,00	0,00	0,00	14 403,41
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	9 186,74	0,00	0,00	0,00	9 186,74
6068	Autres matières et fournitures	12,00	18 664,91	0,00	0,00	0,00	18 676,91
611	Contrats de prestations de services	1 632,75	1 449 846,28	0,00	0,00	0,00	1 451 479,03
6132	Locations immobilières	26 279,32	81 025,78	0,00	0,00	0,00	107 305,10
6135	Locations mobilières	508,47	38 481,31	0,00	0,00	0,00	38 989,78
614	Charges locatives et de copropriété	7 446,99	1 895,00	0,00	0,00	0,00	9 341,99
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	346 503,37	0,00	0,00	0,00	346 503,37
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	100 437,67	0,00	0,00	0,00	100 437,67
6156	Maintenance	688,82	271 828,47	0,00	0,00	0,00	272 517,29
6161	Multirisques	3 743,82	59 779,25	0,00	0,00	0,00	63 523,07
6168	Autres primes d'assurance	2 585,28	109 874,58	0,00	0,00	0,00	112 459,86
617	Etudes et recherches	0,00	29 878,75	0,00	0,00	0,00	29 878,75
6182	Documentation générale et technique	44,67	38 265,32	0,00	0,00	0,00	38 309,99
6184	Versements à des organismes de formation	758,75	36 302,96	0,00	0,00	0,00	37 061,71
6188	Autres frais divers	402,40	15 752,47	0,00	0,00	0,00	16 154,87
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	109,32	0,00	0,00	0,00	0,00	109,32
6226	Honoraires	0,00	30 968,40	0,00	0,00	0,00	30 968,40
6228	Divers	0,00	32 893,57	0,00	0,00	0,00	32 893,57
6231	Annonces et insertions	348,00	14 342,00	0,00	0,00	0,00	14 690,00
6236	Catalogues et imprimés	20,16	24 869,71	0,00	0,00	0,00	24 889,87
6237	Publications	0,00	16 680,00	0,00	0,00	0,00	16 680,00
6241	Transports de biens	0,00	3 214,94	0,00	0,00	0,00	3 214,94
6247	Transports collectifs	0,00	6 816,93	0,00	0,00	0,00	6 816,93
6256	Missions	145,10	3 310,56	0,00	0,00	0,00	3 455,66
6257	Réceptions	0,00	15 021,17	0,00	0,00	0,00	15 021,17

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6261	Frais d'affranchissement	910,52	9 105,18	0,00	0,00	0,00	10 015,70
6262	Frais de télécommunications	0,00	45 028,22	0,00	0,00	0,00	45 028,22
627	Services bancaires et assimilés	0,00	4 206,87	0,00	0,00	0,00	4 206,87
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	4 772,28	0,00	0,00	0,00	4 772,28
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	412 415,40	0,00	0,00	0,00	412 415,40
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	291 792,85	0,00	0,00	0,00	291 792,85
6288	Autres services extérieurs	853,68	432 095,07	0,00	0,00	0,00	432 948,75
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	207,37	0,00	0,00	0,00	207,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	548 599,30	15 179 514,43	0,00	0,00	0,00	15 728 113,73
6218	Autre personnel extérieur	0,00	214 514,98	0,00	0,00	0,00	214 514,98
6331	Versement mobilité	10 039,26	269 095,17	0,00	0,00	0,00	279 134,43
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 701,78	45 609,62	0,00	0,00	0,00	47 311,40
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 931,04	132 458,30	0,00	0,00	0,00	137 389,34
64111	Rémunération principale titulaires	143 095,26	6 257 845,21	0,00	0,00	0,00	6 400 940,47
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	8 486,09	290 778,90	0,00	0,00	0,00	299 264,99
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat*	300,00	10 540,01	0,00	0,00	0,00	10 840,01
64118	Autres indemnités titulaires	47 834,46	1 549 251,50	0,00	0,00	0,00	1 597 085,96
64131	Rémunérations non tit.	197 136,74	2 287 044,05	0,00	0,00	0,00	2 484 180,79
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat*	0,00	16 809,97	0,00	0,00	0,00	16 809,97
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	74 153,32	1 802 918,65	0,00	0,00	0,00	1 877 071,97
6453	Cotisations aux caisses de retraites	59 264,30	2 129 731,81	0,00	0,00	0,00	2 188 996,11
6455	Cotisations pour assurance du personnel	986,57	36 660,19	0,00	0,00	0,00	37 646,76
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	572,48	41 804,29	0,00	0,00	0,00	42 376,77
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	23 146,88	0,00	0,00	0,00	23 146,88
6475	Médecine du travail, pharmacie	98,00	24 501,37	0,00	0,00	0,00	24 599,37
6488	Autres charges	0,00	46 803,53	0,00	0,00	0,00	46 803,53
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	2 820,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	2 820,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	489 000,00	0,00	0,00	0,00	489 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	489 000,00	0,00	0,00	0,00	489 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	82 761,00	0,00	0,00	0,00	82 761,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	168,46	0,00	0,00	0,00	168,46
6714	Bourses et prix	0,00	806,30	0,00	0,00	0,00	806,30
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	4 918,24	0,00	0,00	0,00	4 918,24
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	76 868,00	0,00	0,00	0,00	76 868,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	2 928 254,26	0,00	0,00	0,00	2 928 254,26
	Réalisations	0,00	2 928 254,26	0,00	0,00	0,00	2 928 254,26
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	12 282,81	0,00	0,00	0,00	12 282,81
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	12 282,81	0,00	0,00	0,00	12 282,81

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	2 320 094,80	0,00	0,00	0,00	2 320 094,80
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	2 189 623,84	0,00	0,00	0,00	2 189 623,84
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	30 272,00	0,00	0,00	0,00	30 272,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	19 462,13	0,00	0,00	0,00	19 462,13
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	80 736,83	0,00	0,00	0,00	80 736,83
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	590 407,00	0,00	0,00	0,00	590 407,00
74718	Autres participations Etat	0,00	315 407,00	0,00	0,00	0,00	315 407,00
7473	Participat° Départements	0,00	265 000,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	5 469,65	0,00	0,00	0,00	5 469,65
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 820,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	949,65	0,00	0,00	0,00	949,65
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-595 258,03	-17 521 724,31	0,00	0,00	0,00	-18 116 982,34

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES	19 228 210,77	1 221 767,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	19 228 210,77	1 221 767,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	3 474 115,34	1 221 767,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	10 456,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	646 202,67	15 338,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	67,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	2 456,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 432,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 014,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	41 799,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	6 273,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	14 379,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	9 186,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	18 664,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	275 646,28	1 174 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	81 025,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	38 135,71	345,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 895,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	335 197,29	11 306,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	100 437,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	262 076,13	9 752,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	59 779,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	109 874,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	29 362,34	516,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	38 265,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	36 302,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	15 752,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	30 968,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	32 893,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	14 342,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	24 869,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	16 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	3 214,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	6 816,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	3 310,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	15 021,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	9 105,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	45 028,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	4 204,52	2,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 772,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	410 895,90	1 519,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	283 468,19	8 324,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	431 632,40	462,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	207,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 179 514,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	214 514,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	269 095,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	45 609,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	132 458,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	6 257 845,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	290 778,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	10 540,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 549 251,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	2 287 044,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	16 809,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 802 918,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 129 731,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	36 660,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	41 804,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	23 146,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	24 501,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	46 803,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	2 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	489 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	489 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	82 761,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	168,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	806,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 918,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	76 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 918 468,76	9 785,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		2 918 468,76	9 785,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	12 282,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 282,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	2 310 475,17	9 619,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 180 004,21	9 619,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	30 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	19 462,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	80 736,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	590 407,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	315 407,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	265 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 303,78	165,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	783,78	165,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-16 309 742,01	-1 211 982,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		304 079,19	4 194 818,70	0,00	0,00	4 498 897,89
Réalizations		304 079,19	4 194 818,70	0,00	0,00	4 498 897,89
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	41 245,39	1 434 885,77	0,00	0,00	1 476 131,16
60611	Eau et assainissement	0,00	88 838,99	0,00	0,00	88 838,99
60612	Energie - Electricité	0,00	107 899,81	0,00	0,00	107 899,81
60621	Combustibles	0,00	13 963,17	0,00	0,00	13 963,17
60623	Alimentation	0,00	196,40	0,00	0,00	196,40
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	232,16	0,00	0,00	232,16
60631	Fournitures d'entretien	31,99	0,00	0,00	0,00	31,99
60632	Fournitures de petit équipement	40,51	626,88	0,00	0,00	667,39
60636	Vêtements de travail	0,00	1 995,58	0,00	0,00	1 995,58
6064	Fournitures administratives	11,88	612,12	0,00	0,00	624,00
6068	Autres matières et fournitures	7 895,75	1 023,00	0,00	0,00	8 918,75
611	Contrats de prestations de services	1 633,20	9 838,27	0,00	0,00	11 471,47
6132	Locations immobilières	17 519,54	0,00	0,00	0,00	17 519,54
6135	Locations mobilières	296,02	2 149,20	0,00	0,00	2 445,22
614	Charges locatives et de copropriété	5 447,00	0,00	0,00	0,00	5 447,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	29 450,07	0,00	0,00	29 450,07
61551	Entretien matériel roulant	3 266,99	0,00	0,00	0,00	3 266,99
6156	Maintenance	357,44	556 686,98	0,00	0,00	557 044,42
6161	Multirisques	2 340,00	12 369,34	0,00	0,00	14 709,34
6168	Autres primes d'assurance	0,00	2 585,28	0,00	0,00	2 585,28
617	Etudes et recherches	0,00	12 976,00	0,00	0,00	12 976,00
6182	Documentation générale et technique	22,34	0,00	0,00	0,00	22,34
6184	Versements à des organismes de formation	698,45	1 161,31	0,00	0,00	1 859,76
6188	Autres frais divers	287,43	0,00	0,00	0,00	287,43
6226	Honoraires	0,00	6 300,00	0,00	0,00	6 300,00
6231	Annonces et insertions	206,00	3 246,00	0,00	0,00	3 452,00
6236	Catalogues et imprimés	9,85	12 736,20	0,00	0,00	12 746,05
6237	Publications	0,00	6 969,00	0,00	0,00	6 969,00
6238	Divers	0,00	25 367,46	0,00	0,00	25 367,46
6257	Réceptions	0,00	4 523,08	0,00	0,00	4 523,08
6261	Frais d'affranchissement	910,52	0,00	0,00	0,00	910,52
6262	Frais de télécommunications	0,00	528,00	0,00	0,00	528,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	134,56	0,00	0,00	134,56
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	213 868,64	0,00	0,00	213 868,64
6288	Autres services extérieurs	270,48	312 064,19	0,00	0,00	312 334,67
63513	Autres impôts locaux	0,00	270,00	0,00	0,00	270,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	6 274,08	0,00	0,00	6 274,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	262 833,80	720 931,53	0,00	0,00	983 765,33
6217	Personnel affecté par la commune membre	52 904,65	10 055,81	0,00	0,00	62 960,46
6331	Versement mobilité	3 558,12	11 627,04	0,00	0,00	15 185,16
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	602,73	1 970,63	0,00	0,00	2 573,36
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 756,97	5 714,80	0,00	0,00	7 471,77
64111	Rémunération principale titulaires	74 899,96	299 597,43	0,00	0,00	374 497,39
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	4 187,99	17 930,69	0,00	0,00	22 118,68
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	50,00	400,00	0,00	0,00	450,00
64118	Autres indemnités titulaires	28 276,16	99 025,45	0,00	0,00	127 301,61
64131	Rémunérations non tit.	44 874,66	94 842,97	0,00	0,00	139 717,63
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	5,00	200,00	0,00	0,00	205,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 951,76	73 798,47	0,00	0,00	97 750,23
6453	Cotisations aux caisses de retraites	26 871,03	99 880,69	0,00	0,00	126 751,72
6455	Cotisations pour assurance du personnel	429,65	3 036,35	0,00	0,00	3 466,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	298,57	1 185,55	0,00	0,00	1 484,12
6475	Médecine du travail, pharmacie	11,10	238,00	0,00	0,00	249,10
6488	Autres charges	155,45	1 427,65	0,00	0,00	1 583,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	758 500,00	0,00	0,00	758 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	758 500,00	0,00	0,00	758 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 280 501,40	0,00	0,00	1 280 501,40
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	290 501,40	0,00	0,00	290 501,40
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	990 000,00	0,00	0,00	990 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	438 193,73	0,00	0,00	438 193,73
	Réalisations	0,00	438 193,73	0,00	0,00	438 193,73
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	279,94	0,00	0,00	279,94
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	279,94	0,00	0,00	279,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	365 158,42	0,00	0,00	365 158,42
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	2 587,02	0,00	0,00	2 587,02
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	72 070,00	0,00	0,00	72 070,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	290 501,40	0,00	0,00	290 501,40
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	61 785,00	0,00	0,00	61 785,00
752	Revenus des immeubles	0,00	61 785,00	0,00	0,00	61 785,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
77	Produits exceptionnels	0,00	10 970,37	0,00	0,00	10 970,37
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	600,00	0,00	0,00	600,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	10 370,37	0,00	0,00	10 370,37
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-304 079,19	-3 756 624,97	0,00	0,00	-4 060 704,16

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES	1 949 100,00	2 245 718,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	1 949 100,00	2 245 718,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	200 600,00	1 234 285,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	88 838,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	107 899,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	13 963,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	196,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	232,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	626,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	1 995,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	612,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 023,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	9 838,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	2 149,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	29 450,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	556 686,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	12 369,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	2 585,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	12 976,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 161,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 246,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	12 736,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	600,00	6 369,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	25 367,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	4 523,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	134,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	213 868,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	200 000,00	112 064,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	6 274,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	720 931,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	10 055,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	11 627,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 970,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	5 714,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	299 597,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	17 930,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	99 025,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	94 842,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	73 798,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	99 880,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	3 036,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	1 185,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	238,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	1 427,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	758 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	758 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	990 000,00	290 501,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	290 501,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	990 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 557,81	436 635,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		1 557,81	436 635,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	279,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	279,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	365 158,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	2 587,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	72 070,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	290 501,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	61 785,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	61 785,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 557,81	9 412,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 557,81	8 812,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 947 542,19	-1 809 082,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	107 476,76	0,00	107 476,76
Réalizations		0,00	107 476,76	0,00	107 476,76
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	107 476,76	0,00	107 476,76
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	51 319,80	0,00	51 319,80
6331	Versement mobilité	0,00	810,18	0,00	810,18
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	137,34	0,00	137,34
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	398,16	0,00	398,16
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	27 463,80	0,00	27 463,80
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	823,86	0,00	823,86
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	13 303,76	0,00	13 303,76
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	4 237,68	0,00	4 237,68
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	8 692,32	0,00	8 692,32
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	180,00	0,00	180,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	109,86	0,00	109,86
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	2 115,00	0,00	2 115,00
Réalizations		0,00	2 115,00	0,00	2 115,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
77	Produits exceptionnels	0,00	2 115,00	0,00	2 115,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 115,00	0,00	2 115,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-105 361,76	0,00	-105 361,76

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établis sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 476,76	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 476,76	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 476,76	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 319,80	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	810,18	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137,34	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398,16	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 463,80	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	823,86	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 303,76	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 237,68	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 692,32	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109,86	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 115,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 115,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 115,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 115,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-105 361,76	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 142 304,21	0,00	0,00	0,00	0,00	1 142 304,21
Réalizations		1 142 304,21	0,00	0,00	0,00	0,00	1 142 304,21
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	701 943,26	0,00	0,00	0,00	0,00	701 943,26
60612	Energie - Electricité	2 150,06	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150,06
60631	Fournitures d'entretien	31,94	0,00	0,00	0,00	0,00	31,94
60632	Fournitures de petit équipement	40,51	0,00	0,00	0,00	0,00	40,51
6064	Fournitures administratives	202,67	0,00	0,00	0,00	0,00	202,67
6068	Autres matières et fournitures	93,79	0,00	0,00	0,00	0,00	93,79
611	Contrats de prestations de services	2 449,93	0,00	0,00	0,00	0,00	2 449,93
6132	Locations immobilières	68 108,53	0,00	0,00	0,00	0,00	68 108,53
6135	Locations mobilières	337,80	0,00	0,00	0,00	0,00	337,80
614	Charges locatives et de copropriété	29 789,98	0,00	0,00	0,00	0,00	29 789,98
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	438,72	0,00	0,00	0,00	0,00	438,72
6156	Maintenance	477,94	0,00	0,00	0,00	0,00	477,94
6161	Multirisques	1 403,82	0,00	0,00	0,00	0,00	1 403,82
6168	Autres primes d'assurance	2 585,28	0,00	0,00	0,00	0,00	2 585,28
617	Etudes et recherches	577 499,91	0,00	0,00	0,00	0,00	577 499,91
6182	Documentation générale et technique	1 320,90	0,00	0,00	0,00	0,00	1 320,90
6184	Versements à des organismes de formation	2 605,06	0,00	0,00	0,00	0,00	2 605,06
6228	Divers	5 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 513,00
6231	Annonces et insertions	3 306,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 306,00
6236	Catalogues et imprimés	70,41	0,00	0,00	0,00	0,00	70,41
6237	Publications	549,49	0,00	0,00	0,00	0,00	549,49
6256	Missions	8,30	0,00	0,00	0,00	0,00	8,30
6261	Frais d'affranchissement	1 365,75	0,00	0,00	0,00	0,00	1 365,75
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 593,47	0,00	0,00	0,00	0,00	1 593,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	440 360,95	0,00	0,00	0,00	0,00	440 360,95
6331	Versement mobilité	7 754,17	0,00	0,00	0,00	0,00	7 754,17
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 314,27	0,00	0,00	0,00	0,00	1 314,27
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 811,45	0,00	0,00	0,00	0,00	3 811,45
64111	Rémunération principale titulaires	97 830,21	0,00	0,00	0,00	0,00	97 830,21
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	7 740,91	0,00	0,00	0,00	0,00	7 740,91
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00
64118	Autres indemnités titulaires	54 953,47	0,00	0,00	0,00	0,00	54 953,47
64131	Rémunérations non tit.	162 861,13	0,00	0,00	0,00	0,00	162 861,13
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	62 079,92	0,00	0,00	0,00	0,00	62 079,92
6453	Cotisations aux caisses de retraites	39 422,07	0,00	0,00	0,00	0,00	39 422,07

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accèsion à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6455	Cotisations pour assurance du personnel	671,30	0,00	0,00	0,00	0,00	671,30
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	391,30	0,00	0,00	0,00	0,00	391,30
6475	Médecine du travail, pharmacie	133,20	0,00	0,00	0,00	0,00	133,20
6488	Autres charges	1 377,55	0,00	0,00	0,00	0,00	1 377,55
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	202 584,56	0,00	0,00	0,00	0,00	202 584,56
	Réalisations	202 584,56	0,00	0,00	0,00	0,00	202 584,56
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	199 399,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 399,00
74718	Autres participations Etat	199 399,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 399,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	2,04	0,00	0,00	0,00	0,00	2,04
761	Produits de participations	2,04	0,00	0,00	0,00	0,00	2,04
77	Produits exceptionnels	3 183,52	0,00	0,00	0,00	0,00	3 183,52
7718	Autres produits except. opérat° gestion	3 183,52	0,00	0,00	0,00	0,00	3 183,52
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-939 719,65	0,00	0,00	0,00	0,00	-939 719,65

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		71 581 614,56	29 301 895,73	1 349 833,26	0,00	102 233 343,55
Réalisations		71 581 614,56	29 301 895,73	1 349 833,26	0,00	102 233 343,55
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	55 948 738,90	15 481 716,48	406 612,05	0,00	71 837 067,43
60611	Eau et assainissement	39 489,20	204 818,36	2 112,04	0,00	246 419,60
60612	Energie - Electricité	1 208 307,92	280 978,74	6 766,80	0,00	1 496 053,46
60621	Combustibles	0,00	5 159,69	0,00	0,00	5 159,69
60622	Carburants	121 565,58	172 702,39	1 694,08	0,00	295 962,05
60623	Alimentation	240,56	5 271,70	1 391,42	0,00	6 903,68
60628	Autres fournitures non stockées	268,02	566,44	0,00	0,00	834,46
60631	Fournitures d'entretien	11 770,27	7 843,11	31,99	0,00	19 645,37
60632	Fournitures de petit équipement	76 498,56	224 997,44	40,51	0,00	301 536,51
60633	Fournitures de voirie	0,00	153 063,25	0,00	0,00	153 063,25
60636	Vêtements de travail	71 579,80	119 329,72	421,01	0,00	191 330,53
6064	Fournitures administratives	5 678,97	10 701,37	897,80	0,00	17 278,14
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	1 946,35	0,00	1 946,35
6068	Autres matières et fournitures	111 019,20	361 643,09	8 358,63	0,00	481 020,92
611	Contrats de prestations de services	50 202 877,89	6 473 418,22	2 448,77	0,00	56 678 744,88
6132	Locations immobilières	363 845,08	191 101,89	62 019,97	0,00	616 966,94
6135	Locations mobilières	506 528,37	769 014,97	337,82	0,00	1 275 881,16
614	Charges locatives et de copropriété	140 029,59	176 145,37	26 098,35	0,00	342 273,31
61521	Entretien terrains	0,00	832 892,42	4 807,49	0,00	837 699,91
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 650,87	65 791,01	10 095,08	0,00	88 536,96
615231	Entretien, réparations voiries	280 837,92	1 495 625,25	0,00	0,00	1 776 463,17
61524	Entretien bois et forêts	0,00	10 195,07	0,00	0,00	10 195,07
61551	Entretien matériel roulant	46 259,59	45 990,34	664,50	0,00	92 914,43
61558	Entretien autres biens mobiliers	33 192,82	102 770,85	0,00	0,00	135 963,67
6156	Maintenance	543 047,09	819 399,59	6 716,67	0,00	1 369 163,35
6161	Multirisques	81 791,53	236 439,58	3 743,82	0,00	321 974,93
6168	Autres primes d'assurance	46 535,10	64 632,10	2 585,28	0,00	113 752,48
617	Etudes et recherches	193 860,88	110 410,99	47 690,08	0,00	351 961,95
6182	Documentation générale et technique	4 732,45	3 470,01	2 289,73	0,00	10 492,19
6184	Versements à des organismes de formation	68 113,66	59 094,07	19 422,40	0,00	146 630,13
6188	Autres frais divers	10 136,66	30 198,68	5 116,75	0,00	45 452,09
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 369,91	0,00	0,00	0,00	3 369,91
6226	Honoraires	67 110,00	44 176,80	408,00	0,00	111 694,80
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
6228	Divers	2 308,88	2 070,00	79 518,00	0,00	83 896,88
6231	Annonces et insertions	20 233,40	17 102,54	3 206,00	0,00	40 541,94

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6236	Catalogues et imprimés	71 990,66	6 453,85	3 447,27	0,00	81 891,78
6237	Publications	25 976,27	1 548,00	17 315,60	0,00	44 839,87
6238	Divers	20 255,11	7 490,62	1 799,82	0,00	29 545,55
6256	Missions	1 651,22	2 358,74	909,18	0,00	4 919,14
6257	Réceptions	0,00	11 240,13	5 075,20	0,00	16 315,33
6261	Frais d'affranchissement	4 552,60	10 014,66	1 365,75	0,00	15 933,01
6262	Frais de télécommunications	65 979,54	75 287,02	7 487,04	0,00	148 753,60
627	Services bancaires et assimilés	0,00	151 237,67	0,00	0,00	151 237,67
6281	Concours divers (cotisations)	24 462,06	16 700,46	5 090,00	0,00	46 252,52
6283	Frais de nettoyage des locaux	47 760,19	69 370,27	7 283,92	0,00	124 414,38
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	234 400,00	801 113,57	0,00	0,00	1 035 513,57
62878	Remb. frais à d'autres organismes	604 551,00	35 392,12	0,00	0,00	639 943,12
6288	Autres services extérieurs	573 280,48	946 607,32	56 008,93	0,00	1 575 896,73
63512	Taxes foncières	0,00	57 742,00	0,00	0,00	57 742,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	190 645,00	0,00	0,00	190 645,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 455 487,73	13 803 320,35	692 764,41	0,00	23 951 572,49
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	1 891 185,64	0,00	0,00	1 891 185,64
6331	Versement mobilité	136 236,22	181 897,43	10 829,40	0,00	328 963,05
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	23 091,48	30 828,96	1 835,64	0,00	55 756,08
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	67 025,03	89 450,66	5 334,83	0,00	161 810,52
64111	Rémunération principale titulaires	3 980 596,10	5 033 163,98	252 217,85	0,00	9 265 977,93
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	249 930,93	275 119,62	16 662,00	0,00	541 712,55
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	4 348,85	7 701,16	420,00	0,00	12 470,01
64118	Autres indemnités titulaires	2 093 060,17	2 150 331,39	98 709,44	0,00	4 342 101,00
64131	Rémunérations non tit.	643 753,57	1 169 929,21	111 927,75	0,00	1 925 610,53
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	1 008,66	1 512,36	0,00	0,00	2 521,02
64171	Apprentis - rémunérations	8 357,04	0,00	27 396,28	0,00	35 753,32
64172	Apprentis indemnité inflation	100,00	0,00	200,00	0,00	300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	799 488,81	1 107 680,09	70 111,33	0,00	1 977 280,23
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 307 452,15	1 660 321,27	87 700,73	0,00	3 055 474,15
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 709,23	34 171,92	1 645,09	0,00	63 526,24
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 376,00	3 188,00	0,00	0,00	9 564,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	33 870,13	45 540,67	1 005,46	0,00	80 416,26
64731	Allocations chômage versées directement	2 901,98	26 978,89	4 173,06	0,00	34 053,93
6475	Médecine du travail, pharmacie	45 923,47	68 939,28	32,80	0,00	114 895,55
6488	Autres charges	24 257,91	25 379,82	2 562,75	0,00	52 200,48
014	Atténuations de produits	0,00	6 161,38	0,00	0,00	6 161,38
703894	Revers. sur forfait post-stationnement	0,00	6 161,38	0,00	0,00	6 161,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 720 135,56	0,00	177 000,00	0,00	5 897 135,56
65548	Autres contributions	5 261 133,77	0,00	0,00	0,00	5 261 133,77
6558	Autres contributions obligatoires	459 001,79	0,00	0,00	0,00	459 001,79
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	177 000,00	0,00	177 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	455 216,12	0,00	0,00	0,00	455 216,12
6618	Intérêts des autres dettes	455 216,12	0,00	0,00	0,00	455 216,12
67	Charges exceptionnelles	2 036,25	10 697,52	73 456,80	0,00	86 190,57

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 036,25	0,00	0,00	0,00	1 036,25
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	7 185,42	0,00	0,00	8 185,42
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	73 456,80	0,00	73 456,80
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	3 512,10	0,00	0,00	3 512,10
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	42 344 215,91	22 322 295,44	93 403,96	0,00	64 759 915,31
	Réalisations	42 344 215,91	22 322 295,44	93 403,96	0,00	64 759 915,31
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	1 979,93	6 712,21	0,00	0,00	8 692,14
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 979,93	6 712,21	0,00	0,00	8 692,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	782 106,76	21 691 929,41	93 289,46	0,00	22 567 325,63
70323	Redev. occupat° domaine public communal	30 338,01	609 674,29	0,00	0,00	640 012,30
70383	Redevance de stationnement	0,00	14 188 081,01	0,00	0,00	14 188 081,01
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	5 164 600,24	0,00	0,00	5 164 600,24
70388	Autres redevances et recettes diverses	9 135,00	191 497,24	0,00	0,00	200 632,24
70688	Autres prestations de services	3 304,00	132 289,64	0,00	0,00	135 593,64
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	27 091,54	1 198 549,51	0,00	0,00	1 225 641,05
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	76 571,04	0,00	76 571,04
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	661 940,47	0,00	0,00	0,00	661 940,47
70875	Remb. frais par les communes du GFP	13 339,41	0,00	708,42	0,00	14 047,83
70878	Remb. frais par d'autres redevables	36 958,33	207 237,48	16 010,00	0,00	260 205,81
73	Impôts et taxes	40 712 294,00	0,00	0,00	0,00	40 712 294,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	40 712 294,00	0,00	0,00	0,00	40 712 294,00
74	Dotations et participations	795 538,54	177 765,40	0,00	0,00	973 303,94
7461	DGD	0,00	177 765,40	0,00	0,00	177 765,40
7478	Participat° Autres organismes	795 538,54	0,00	0,00	0,00	795 538,54
75	Autres produits de gestion courante	0,00	329 935,47	0,00	0,00	329 935,47
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	329 935,47	0,00	0,00	329 935,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	52 296,68	115 952,95	114,50	0,00	168 364,13
7711	Dédits et pénalités perçus	36 475,50	67 143,08	94,50	0,00	103 713,08
7718	Autres produits except. opérat° gestion	8 654,90	13 180,64	0,00	0,00	21 835,54
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	992,50	0,00	0,00	992,50
7788	Produits exceptionnels divers	7 166,28	34 636,73	20,00	0,00	41 823,01
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-29 237 398,65	-6 979 600,29	-1 256 429,30	0,00	-37 473 428,24

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES	823 643,29	1 093 658,71	35 292 307,35	23 292 539,92	4 423 603,59	6 655 861,70	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Réalisations	823 643,29	1 093 658,71	35 292 307,35	23 292 539,92	4 423 603,59	6 655 861,70	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	262 957,93	150 701,85	27 425 527,89	19 701 664,08	3 399 943,95	5 007 943,20	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	129,67	1 527,58	37 700,98	130,97	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	4 243,79	17 408,08	10 156,18	1 175 066,15	1 433,72	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	2 456,72	43 539,86	66 841,36	8 727,64	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	73,28	50,70	51,84	64,74	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	19,32	203,76	23,40	21,54	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	178,42	1 800,48	9 612,92	146,46	31,99	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	162,05	42 437,03	33 737,43	121,54	40,51	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	27 184,58	44 395,22	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	44,50	517,10	2 126,55	1 346,84	1 504,98	139,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	3 545,68	1 798,41	56 739,52	47 703,63	1 167,50	64,46	0,00
611	Contrats de prestations de services	73 066,43	1 633,20	25 151 575,53	18 852 092,53	1 434 500,40	4 690 009,80	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	50 575,00	150 835,32	87 076,74	44 968,87	30 389,15	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	933,37	345 255,28	159 322,78	720,92	296,02	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	23 138,74	43 629,48	37 835,27	20 836,10	14 590,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 733,58	5 614,21	3 426,32	1 584,26	292,50	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	249 708,66	31 129,26	0,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	696,41	0,00	27 041,26	18 521,92	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	29 115,22	4 077,60	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	4 359,70	120 218,89	23 076,81	394 952,47	439,22	0,00
6161	Multirisques	0,00	6 083,82	39 310,66	30 041,30	6 355,75	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	2 585,28	20 682,27	20 682,27	2 585,28	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	53,76	100 448,26	282,30	20 044,56	73 032,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	423,99	1 847,83	1 202,62	370,32	887,69	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	16 937,86	2 884,13	20 958,38	15 323,81	3 045,79	8 963,69	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	10 136,66	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 684,76	0,00	0,00	0,00	0,00	1 685,15	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	64 650,00	1 440,00	1 020,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	2 308,88	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 695,00	1 419,00	4 878,20	2 943,20	4 794,00	2 504,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	40,31	25 108,50	211,60	30,23	46 600,02	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6237	Publications	0,00	0,00	14 084,27	0,00	0,00	11 892,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	2 326,80	0,00	0,00	17 928,31	0,00
6256	Missions	156,97	155,34	470,17	369,08	163,31	336,35	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	910,52	910,52	910,52	910,52	910,52	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	6 324,31	31 320,55	28 334,68	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 600,00	0,00	4 797,00	2 000,00	0,00	14 065,06	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 535,92	24 557,02	15 265,81	3 339,13	1 062,31	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	11 720,00	137 710,00	73 250,00	11 720,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	604 551,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	159 530,32	22 613,12	258 304,25	62 270,46	11 341,86	59 220,47	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	560 685,36	510 280,00	3 781 462,76	3 589 875,84	567 407,27	445 776,50	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	8 354,58	7 471,34	54 856,52	50 079,64	8 306,41	7 167,73	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 417,19	1 266,53	9 298,26	8 486,26	1 408,40	1 214,84	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 150,04	3 672,77	26 978,56	24 617,53	4 083,12	3 523,01	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	242 886,65	199 661,14	1 600 572,87	1 602 829,01	221 733,76	112 912,67	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	14 694,26	11 739,08	100 316,73	100 827,07	13 251,88	9 101,91	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	245,00	89,07	2 071,69	1 776,90	146,19	20,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	113 069,96	114 419,82	823 720,82	844 719,53	124 078,52	73 051,52	0,00
64131	Rémunérations non tit.	41 119,39	53 609,19	257 026,20	101 760,74	62 198,73	128 039,32	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	145,00	46,32	427,42	246,51	63,41	80,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 357,04	0,00
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	49 362,61	46 056,49	322 290,07	275 959,88	51 663,67	54 156,09	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	79 132,54	68 075,07	525 354,78	516 743,81	75 250,61	42 895,34	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 098,23	963,31	10 591,10	11 534,85	1 392,10	1 129,64	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	3 188,00	3 188,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	965,58	792,88	15 408,32	15 374,39	877,26	451,70	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	1 323,72	0,00	0,00	1 578,26	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	56,60	0,00	22 906,47	22 686,36	74,84	199,20	0,00
6488	Autres charges	2 987,73	1 093,27	6 454,95	9 045,36	1 300,11	3 376,49	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703894	Revers. sur forfait post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	432 676,86	4 085 316,70	0,00	0,00	1 202 142,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	4 058 991,77	0,00	0,00	1 202 142,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	432 676,86	26 324,93	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	455 216,12	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	455 216,12	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 036,25	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	0,00	0,00	0,00	1 036,25	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		7 028,48	665 228,75	40 855 950,97	19 639,07	8 945,80	787 422,84	0,00
Réalizations		7 028,48	665 228,75	40 855 950,97	19 639,07	8 945,80	787 422,84	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	225,48	0,00	1 754,45	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	225,48	0,00	1 754,45	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	661 940,47	75 397,03	10 793,43	2 600,54	31 375,29	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	2 266,72	28 071,29	0,00
70383	Redevance de stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	9 135,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 304,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	27 091,54	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	661 940,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	2 212,16	10 793,43	333,82	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	36 958,33	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	40 712 294,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	40 712 294,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	40 954,65	0,00	0,00	754 583,89	0,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	40 954,65	0,00	0,00	754 583,89	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 803,00	3 288,28	25 550,84	8 845,64	6 345,26	1 463,66	0,00
7711	Débits et pénalités perçus	6 803,00	0,00	22 072,50	7 600,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	3 288,28	728,34	0,00	3 174,62	1 463,66	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	2 750,00	1 245,64	3 170,64	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-816 614,81	-428 429,96	5 563 643,62	-23 272 900,85	-4 414 657,79	-5 868 438,86	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution
DEPENSES		3 542 431,39	1 478 654,20	2 806 968,90	11 158 696,27	10 315 144,97	1 349 833,26	0,00	0,00
Réalizations		3 542 431,39	1 478 654,20	2 806 968,90	11 158 696,27	10 315 144,97	1 349 833,26	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 565 836,89	1 058 043,47	576 134,11	4 904 140,32	7 377 561,69	406 612,05	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
60611	Eau et assainissement	129,97	0,00	906,75	203 781,64	0,00	2 112,04	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	4 426,69	127 595,23	12 092,13	133 211,69	3 653,00	6 766,80	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	2 562,23	0,00	2 597,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	93 676,19	1 784,56	0,00	73 095,03	4 146,61	1 694,08	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	454,08	2 376,32	1 426,41	51,16	963,73	1 391,42	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	23,84	0,00	26,09	516,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	114,46	2 989,44	622,46	4 020,80	95,95	31,99	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 388,36	63 594,06	34 005,95	120 887,53	121,54	40,51	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	76 414,28	76 648,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	15 603,45	59 403,12	1 400,65	34 541,76	8 380,74	421,01	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 653,35	0,00	447,46	2 355,38	2 245,18	897,80	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 946,35	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	18 328,36	0,00	585,73	340 676,03	2 052,97	8 358,63	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	62 965,92	0,00	11 000,45	702 572,43	5 696 879,42	2 448,77	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	59 209,40	0,00	35 323,49	22 433,81	74 135,19	62 019,97	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	453 058,45	15 930,00	54 745,91	244 476,12	804,49	337,82	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	33 645,62	0,00	16 711,65	9 052,90	116 735,20	26 098,35	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	832 892,42	0,00	4 807,49	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 440,52	0,00	5 229,97	58 077,76	1 042,76	10 095,08	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	241 866,24	174 335,17	1 079 423,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	0,00	10 195,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	13 329,56	0,00	860,46	30 869,32	931,00	664,50	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	42 411,91	0,00	60 358,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	13 654,45	403 769,36	6 711,26	362 657,97	32 606,55	6 716,67	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	62 892,80	0,00	7 019,17	104 359,04	62 168,57	3 743,82	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	7 755,85	0,00	12 926,42	38 779,26	5 170,57	2 585,28	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	24 029,76	0,00	376,40	7 750,15	78 254,68	47 690,08	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	385,06	0,00	653,68	1 172,58	1 258,69	2 289,73	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 677,97	2 870,78	10 334,75	30 631,66	4 578,91	19 422,40	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	6 619,33	0,00	2 871,92	15 821,07	4 886,36	5 116,75	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	22 732,80	3 180,00	18 264,00	408,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	2 070,00	0,00	79 518,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 098,10	463,00	4 754,35	4 208,75	4 578,34	3 206,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	20,16	0,00	90,71	443,36	5 899,62	3 447,27	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	1 548,00	0,00	0,00	17 315,60	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	410,40	0,00	7 080,22	1 799,82	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	202,39	274,41	700,95	1 051,63	129,36	909,18	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	32,80	0,00	0,00	0,00	11 207,33	5 075,20	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	4 551,58	0,00	1 821,03	1 821,02	1 821,03	1 365,75	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	37 517,02	0,00	0,00	29 589,58	8 180,42	7 487,04	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	151 237,67	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	11 478,46	0,00	5 222,00	5 090,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 205,04	0,00	11 049,89	49 538,26	2 577,08	7 283,92	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	479 847,24	0,00	46 880,00	140 273,30	134 113,03	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	35 392,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	139 899,12	13 738,53	7 404,22	109 312,97	676 252,48	56 008,93	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	57 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	190 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 976 594,50	420 610,73	2 229 385,79	6 248 819,53	2 927 909,80	692 764,41	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	0,00	0,00	0,00	1 891 185,64	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	29 941,07	6 380,29	32 890,81	96 348,90	16 336,36	10 829,40	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 075,58	1 081,12	5 574,91	16 329,21	2 768,14	1 835,64	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 748,71	3 135,24	16 181,09	47 358,26	8 027,36	5 334,83	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	684 852,69	187 288,93	934 126,29	2 884 988,13	341 907,94	252 217,85	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	45 701,34	10 859,50	56 145,53	138 018,76	24 394,49	16 662,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	620,83	207,50	682,58	6 110,26	79,99	420,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	385 716,69	79 392,38	469 647,73	1 049 123,53	166 451,06	98 709,44	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	329 187,15	30 090,61	188 311,27	413 446,06	208 894,12	111 927,75	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	334,33	57,50	238,33	796,20	86,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 396,28	0,00	0,00	0,00
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	200 855,69	37 436,98	197 148,73	560 067,15	112 171,54	70 111,33	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	235 989,39	60 605,55	306 941,60	936 377,78	120 406,95	87 700,73	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 526,34	1 974,79	6 174,14	19 465,11	2 031,54	1 645,09	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	3 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 725,55	745,71	3 708,42	20 011,15	9 349,84	1 005,46	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	101,84	0,00	7 179,58	19 697,47	0,00	4 173,06	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	23 185,31	14,75	191,67	23 124,19	22 423,36	32,80	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	4 031,99	1 339,88	4 243,11	14 369,37	1 395,47	2 562,75	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	6 161,38	0,00	0,00	0,00	0,00
703894	Revers. sur forfait post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	6 161,38	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 449,00	5 736,42	3 512,10	73 456,80	0,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	1 449,00	5 736,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 456,80	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 512,10	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		41 875,62	188 044,44	694 316,10	1 158 448,30	20 239 610,98	93 403,96	0,00	0,00	0,00
Réalisations		41 875,62	188 044,44	694 316,10	1 158 448,30	20 239 610,98	93 403,96	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	2 797,58	0,00	274,33	3 295,14	345,16	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 797,58	0,00	274,33	3 295,14	345,16	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	19 897,80	183 769,24	613 074,29	1 154 232,63	19 720 955,45	93 289,46	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	609 674,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	14 188 081,01	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 164 600,24	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	183 769,24	0,00	0,00	7 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	-102,20	0,00	0,00	0,00	132 391,84	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	20 000,00	0,00	3 400,00	1 175 149,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 571,04	0,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	708,42	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	-20 916,88	228 154,36	16 010,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	177 765,40	0,00	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	177 765,40	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	329 935,47	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	0,00	329 935,47	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	19 180,24	4 275,20	80 967,48	920,53	10 609,50	114,50	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	6 005,00	0,00	61 138,08	0,00	0,00	94,50	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	13 175,24	5,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	992,50	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 269,80	19 829,40	920,53	9 617,00	20,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-3 500 555,77	-1 290 609,76	-2 112 652,80	-10 000 247,97	9 924 466,01	-1 256 429,30	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 710 030,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 710 030,68
Réalizations		1 710 030,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 710 030,68
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	47 027,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 027,18
60612	Energie - Electricité	822,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822,99
60631	Fournitures d'entretien	31,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31,99
60632	Fournitures de petit équipement	40,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,51
6064	Fournitures administratives	84,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84,83
6068	Autres matières et fournitures	39,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39,61
611	Contrats de prestations de services	817,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	817,00
6132	Locations immobilières	17 585,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 585,57
6135	Locations mobilières	254,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254,18
614	Charges locatives et de copropriété	7 862,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 862,99
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	167,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167,92
6156	Maintenance	406,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406,14
6161	Multirisques	701,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	701,96
6168	Autres primes d'assurance	1 292,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 292,64
617	Etudes et recherches	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6182	Documentation générale et technique	517,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	517,95
6184	Versements à des organismes de formation	2 497,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 497,98
6188	Autres frais divers	1 034,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 034,59
6231	Annonces et insertions	2 956,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 956,00
6236	Catalogues et imprimés	10,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,07
6257	Réceptions	4 181,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 181,00
6261	Frais d'affranchissement	455,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455,22
6283	Frais de nettoyage des locaux	609,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	609,84
6288	Autres services extérieurs	156,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156,20

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
012	Charges de personnel, frais assimilés	356 503,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	356 503,50
6331	Versement mobilité	6 149,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 149,34
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 042,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 042,26
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 022,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 022,49
64111	Rémunération principale titulaires	129 772,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 772,09
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	6 270,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 270,17
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00
64118	Autres indemnités titulaires	41 114,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 114,22
64131	Rémunérations non tit.	76 477,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 477,12
64171	Apprentis - rémunérations	1 477,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 477,52
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	41 222,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 222,56
6453	Cotisations aux caisses de retraites	46 475,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 475,78
6455	Cotisations pour assurance du personnel	722,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	722,81
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	519,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	519,05
64731	Allocations chômage versées directement	1 788,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 788,43
6475	Médecine du travail, pharmacie	41,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41,20
6488	Autres charges	388,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	388,46
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6714	Bourses et prix	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	235 826,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 826,62

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Réalisations	235 826,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 826,62
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	175 217,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 217,42
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	175 217,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 217,42
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
7478	Participat° Autres organismes	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	609,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	609,20
7718	Autres produits except. opérat° gestion	609,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	609,20
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 474 204,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 474 204,06

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		5 141 578,61	133 688,91	0,00	0,00	0,00	5 275 267,52
Réalizations		5 141 578,61	119 090,26	0,00	0,00	0,00	5 260 668,87
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
1021	Dotation	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	160 114,08	0,00	0,00	0,00	0,00	160 114,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	160 114,08	0,00	0,00	0,00	0,00	160 114,08
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 980 849,65	0,00	0,00	0,00	0,00	4 980 849,65
1641	Emprunts en euros	4 580 849,65	0,00	0,00	0,00	0,00	4 580 849,65
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	614,88	80 855,58	0,00	0,00	0,00	81 470,46
2031	Frais d'études	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
2051	Concessions, droits similaires	614,88	38 855,58	0,00	0,00	0,00	39 470,46
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	37 134,68	0,00	0,00	0,00	37 134,68
2135	Installations générales, agencements	0,00	4 162,97	0,00	0,00	0,00	4 162,97
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	1 015,66	0,00	0,00	0,00	1 015,66
2182	Matériel de transport	0,00	3 437,80	0,00	0,00	0,00	3 437,80
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	21 992,66	0,00	0,00	0,00	21 992,66
2184	Mobilier	0,00	5 378,48	0,00	0,00	0,00	5 378,48
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 147,11	0,00	0,00	0,00	1 147,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
Restes à réaliser au 31/12		0,00	14 598,65	0,00	0,00	0,00	14 598,65
RECETTES (2)		47 894 817,51	20 000,00	0,00	96 508,90	0,00	48 011 326,41
Réalisations		47 894 817,51	10 000,00	0,00	96 508,90	0,00	48 001 326,41
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	8 317 072,04	0,00	0,00	0,00	0,00	8 317 072,04
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	6 841 280,75	0,00	0,00	0,00	0,00	6 841 280,75
1641	Emprunts en euros	24,66	0,00	0,00	0,00	0,00	24,66
2802	Frais liés à la réalisation des document	81 938,04	0,00	0,00	0,00	0,00	81 938,04
28031	Frais d'études	236 394,82	0,00	0,00	0,00	0,00	236 394,82
28033	Frais d'insertion	543,06	0,00	0,00	0,00	0,00	543,06
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	16 211,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 211,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	142 133,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 133,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	6 666,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 666,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	303 343,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 343,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	6 007,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 007,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	600 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 520,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	845 265,03	0,00	0,00	0,00	0,00	845 265,03
28051	Concessions et droits similaires	104 081,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 081,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 707,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 707,00
281533	Réseaux câblés	357,35	0,00	0,00	0,00	0,00	357,35
281534	Réseaux d'électrification	31 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 154,00
281538	Autres réseaux	176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176,00
281571	Matériel roulant	65 998,99	0,00	0,00	0,00	0,00	65 998,99
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 321,84	0,00	0,00	0,00	0,00	9 321,84
28158	Autres installat°, matériel et outillage	194 970,59	0,00	0,00	0,00	0,00	194 970,59
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	556 038,47	0,00	0,00	0,00	0,00	556 038,47
281728	Autres agencements (m. à dispo)	184,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184,00
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dispo)	611,00	0,00	0,00	0,00	0,00	611,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	3 973,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 973,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	2 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 579,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	14 540,15	0,00	0,00	0,00	0,00	14 540,15
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	2 440 328,71	0,00	0,00	0,00	0,00	2 440 328,71
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	639,00	0,00	0,00	0,00	0,00	639,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	537,00	0,00	0,00	0,00	0,00	537,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 276,85	0,00	0,00	0,00	0,00	1 276,85
28183	Matériel de bureau et informatique	204 722,47	0,00	0,00	0,00	0,00	204 722,47
28184	Mobilier	86 121,71	0,00	0,00	0,00	0,00	86 121,71
28188	Autres immo. corporelles	880 917,01	0,00	0,00	0,00	0,00	880 917,01
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	96 508,90	0,00	96 508,90
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	96 508,90	0,00	96 508,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	32 736 464,72	0,00	0,00	0,00	0,00	32 736 464,72

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
10222	FCTVA	6 245 658,07	0,00	0,00	0,00	0,00	6 245 658,07
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	26 490 806,65	0,00	0,00	0,00	0,00	26 490 806,65
13	Subventions d'investissement	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
SOLDE (2)		42 753 238,90	-113 688,91	0,00	96 508,90	0,00	42 736 058,89

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		102 294,73	41,63	0,00	31 352,55	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		87 712,50	41,63	0,00	31 336,13	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1021	Dotation	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	49 835,58	0,00	0,00	31 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	7 835,58	0,00	0,00	31 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 776,92	41,63	0,00	316,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 913,19	41,63	0,00	208,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 015,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	3 437,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	21 992,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 270,50	0,00	0,00	107,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 147,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		14 582,23	0,00	0,00	16,42	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 508,90	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 508,90	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
	Restes à réaliser au 31/12	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-82 294,73	-41,63	0,00	-31 352,55	0,00	0,00	0,00	96 508,90

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		375 891,28	0,00	0,00	375 891,28
Réalizations		375 224,70	0,00	0,00	375 224,70
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 749,42	0,00	0,00	8 749,42
2051	Concessions, droits similaires	8 749,42	0,00	0,00	8 749,42
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	366 475,28	0,00	0,00	366 475,28
21538	Autres réseaux	366 475,28	0,00	0,00	366 475,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		666,58	0,00	0,00	666,58
RECETTES (2)		388 500,00	0,00	0,00	388 500,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		388 500,00	0,00	0,00	388 500,00
SOLDE (2)		12 608,72	0,00	0,00	12 608,72

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		375 891,28	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		375 224,70	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 749,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	8 749,42	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	366 475,28	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	366 475,28	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		666,58	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
RECETTES (2)		388 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		388 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		12 608,72	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		32,84	2 619 864,51	0,00	0,00	0,00	2 619 897,35
Réalizations		0,00	1 622 270,16	0,00	0,00	0,00	1 622 270,16
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	8 625,00	0,00	0,00	0,00	8 625,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	540,00	0,00	0,00	0,00	540,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	8 085,00	0,00	0,00	0,00	8 085,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	269 349,96	0,00	0,00	0,00	269 349,96
2031	Frais d'études	0,00	255 634,40	0,00	0,00	0,00	255 634,40
2051	Concessions, droits similaires	0,00	13 715,56	0,00	0,00	0,00	13 715,56
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 344 295,20	0,00	0,00	0,00	1 344 295,20
2135	Installations générales, agencements	0,00	172 742,11	0,00	0,00	0,00	172 742,11
21533	Réseaux câblés	0,00	1 480,62	0,00	0,00	0,00	1 480,62
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	936 300,19	0,00	0,00	0,00	936 300,19
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	0,00	3 745,20	0,00	0,00	0,00	3 745,20
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	24 738,02	0,00	0,00	0,00	24 738,02
2184	Mobilier	0,00	27 379,54	0,00	0,00	0,00	27 379,54
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	177 909,52	0,00	0,00	0,00	177 909,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
Restes à réaliser au 31/12		32,84	997 594,35	0,00	0,00	0,00	997 627,19
RECETTES (2)		0,00	41 445,00	0,00	0,00	0,00	41 445,00
Réalizations		0,00	11 445,00	0,00	0,00	0,00	11 445,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	2 820,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	2 820,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	8 625,00	0,00	0,00	0,00	8 625,00
2031	Frais d'études	0,00	8 625,00	0,00	0,00	0,00	8 625,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
SOLDE (2)		-32,84	-2 578 419,51	0,00	0,00	0,00	-2 578 452,35

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		2 619 864,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		1 622 270,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	8 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	8 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	269 349,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	255 634,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	13 715,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 344 295,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	172 742,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	1 480,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	936 300,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp)	3 745,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	24 738,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	27 379,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	177 909,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		997 594,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		41 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		11 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	2 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	8 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 578 419,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		16,42	1 330 485,77	0,00	0,00	1 330 502,19
Réalizations		0,00	1 118 875,30	0,00	0,00	1 118 875,30
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	45 733,30	0,00	0,00	45 733,30
2313	Constructions	0,00	45 733,30	0,00	0,00	45 733,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	162 676,91	0,00	0,00	162 676,91
2135	Installations générales, agencements	0,00	124 756,05	0,00	0,00	124 756,05
21533	Réseaux câblés	0,00	4 739,78	0,00	0,00	4 739,78
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	21 756,00	0,00	0,00	21 756,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	1 577,74	0,00	0,00	1 577,74
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	9 847,34	0,00	0,00	9 847,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	910 465,09	0,00	0,00	910 465,09
2313	Constructions	0,00	849 433,20	0,00	0,00	849 433,20
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	61 031,89	0,00	0,00	61 031,89
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		16,42	211 610,47	0,00	0,00	211 626,89
RECETTES (2)		0,00	438 785,86	0,00	0,00	438 785,86
Réalizations		0,00	438 785,86	0,00	0,00	438 785,86
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	45 733,30	0,00	0,00	45 733,30
2031	Frais d'études	0,00	45 733,30	0,00	0,00	45 733,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	93 052,56	0,00	0,00	93 052,56
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	93 052,56	0,00	0,00	93 052,56
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-16,42	-891 699,91	0,00	0,00	-891 716,33

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	1 330 485,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	1 118 875,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	45 733,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	45 733,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	162 676,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
2135	Installations générales, agencements	0,00	124 756,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	0,00	4 739,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	21 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	1 577,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	9 847,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	910 465,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	849 433,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	61 031,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	211 610,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	438 785,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	438 785,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	45 733,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	45 733,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	93 052,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	93 052,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
SOLDE (2)		0,00	-891 699,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		10 094 761,36	0,00	0,00	0,00	0,00	10 094 761,36
Réalizations		1 762 586,84	0,00	0,00	0,00	0,00	1 762 586,84
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 762 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 762 052,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	1 298 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 298 600,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	463 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00	463 452,00
21	Immobilisations corporelles	534,84	0,00	0,00	0,00	0,00	534,84
2184	Mobilier	534,84	0,00	0,00	0,00	0,00	534,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		8 332 174,52	0,00	0,00	0,00	0,00	8 332 174,52
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-10 094 761,36	0,00	0,00	0,00	0,00	-10 094 761,36

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		16 484 512,42	45 799 995,63	273 387,65	0,00	62 557 895,70
Réalizations		11 911 118,79	25 907 253,24	59 095,65	0,00	37 877 467,68
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	799 131,25	0,00	0,00	799 131,25
2138	Autres constructions	0,00	5 040,00	0,00	0,00	5 040,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	139 553,77	0,00	0,00	139 553,77
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	0,00	3 312,26	0,00	0,00	3 312,26
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp)	0,00	8 873,28	0,00	0,00	8 873,28
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	642 351,94	0,00	0,00	642 351,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 197 613,81	0,00	0,00	0,00	2 197 613,81
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	2 197 613,81	0,00	0,00	0,00	2 197 613,81
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	121 326,61	1 630 760,32	4 049,42	0,00	1 756 136,35
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	794 868,88	0,00	0,00	794 868,88
2031	Frais d'études	117 152,10	824 357,00	2 700,00	0,00	944 209,10
2051	Concessions, droits similaires	4 174,51	11 534,44	1 349,42	0,00	17 058,37
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	26 788,65	0,00	26 788,65
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	1 588,65	0,00	1 588,65
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	25 200,00	0,00	25 200,00
21	Immobilisations corporelles	7 857 751,39	17 625 746,32	28 257,58	0,00	25 511 755,29
2135	Installations générales, agencements	0,00	761 281,37	0,00	0,00	761 281,37
21533	Réseaux câblés	0,00	1 848,00	0,00	0,00	1 848,00
21571	Matériel roulant	0,00	19 530,00	0,00	0,00	19 530,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	11 868,00	0,00	0,00	11 868,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	100 846,03	132 266,70	6 952,64	0,00	240 065,37
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	1 819 606,32	10 870,50	0,00	1 830 476,82
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	21 943,66	0,00	0,00	21 943,66

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	0,00	11 165 810,74	0,00	0,00	11 165 810,74
217534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	6 747 962,35	485 198,71	0,00	0,00	7 233 161,06
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	7 149,60	3 148 844,97	0,00	0,00	3 155 994,57
2182	Matériel de transport	57 952,18	20 625,00	3 451,90	0,00	82 029,08
2183	Matériel de bureau et informatique	16 165,70	23 698,33	5 364,13	0,00	45 228,16
2184	Mobilier	15 371,17	8 193,58	1 294,95	0,00	24 859,70
2188	Autres immobilisations corporelles	912 304,36	5 030,94	323,46	0,00	917 658,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 734 008,60	5 851 535,66	0,00	0,00	7 585 544,26
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 734 008,60	5 755 026,76	0,00	0,00	7 489 035,36
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	96 508,90	0,00	0,00	96 508,90
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	418,38	79,69	0,00	0,00	498,07
275	Dépôts et cautionnements versés	418,38	79,69	0,00	0,00	498,07
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458110	DEPENSES (ESCUДИER)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458111	DEPENSE (ROUTE SABLEE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45812	DEPENSES (TUNNEL DU METRO)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		4 573 393,63	19 892 742,39	214 292,00	0,00	24 680 428,02
RECETTES (2)		7 347 760,77	3 509 195,68	76 756,43	0,00	10 933 712,88
Réalisations		4 911 006,80	749 792,29	0,00	0,00	5 660 799,09
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	702 622,35	0,00	0,00	702 622,35
2031	Frais d'études	0,00	550 124,94	0,00	0,00	550 124,94
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	152 497,41	0,00	0,00	152 497,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	346 646,43	47 169,94	0,00	0,00	393 816,37
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	206 569,40	0,00	0,00	0,00	206 569,40
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	140 077,03	0,00	0,00	0,00	140 077,03
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	47 169,94	0,00	0,00	47 169,94
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 564 360,37	0,00	0,00	0,00	4 564 360,37

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	4 564 360,37	0,00	0,00	0,00	4 564 360,37
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458210	RECETTES (ESCUDIER)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458211	RECETTE (ROUTE SABLEE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45822	RECETTES (TUNNEL DU METRO)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		2 436 753,97	2 759 403,39	76 756,43	0,00	5 272 913,79
SOLDE (2)		-9 136 751,65	-42 290 799,95	-196 631,22	0,00	-51 624 182,82

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		86 709,10	8 164,43	2 774 187,61	33 144,25	13 216 182,59	366 124,44	0,00
Réalizations		76 929,10	4 246,90	1 007 554,48	16 930,89	10 680 799,30	124 658,12	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 197 613,81	0,00	0,00
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 197 613,81	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	578,33	2 439,52	1 156,66	0,00	117 152,10	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 152,10	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	578,33	2 439,52	1 156,66	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	76 929,10	3 661,10	1 004 895,81	15 589,94	6 749 169,42	7 506,02	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	25 989,10	0,00	73 841,27	1 015,66	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 747 962,35	0,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 149,60	0,00
2182	Matériel de transport	50 940,00	0,00	4 000,18	3 012,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	2 389,19	8 998,17	4 778,34	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
2184	Mobilier	0,00	797,44	8 032,86	4 977,38	1 207,07	356,42	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	474,47	910 023,33	1 806,56	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 734 008,60	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 734 008,60	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	7,47	219,15	184,29	7,47	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	7,47	219,15	184,29	7,47	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458110	DEPENSES (ESCUДИER)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458111	DEPENSE (ROUTE SABLEE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45812	DEPENSES (TUNNEL DU METRO)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		9 780,00	3 917,53	1 766 633,13	16 213,36	2 535 383,29	241 466,32	0,00
RECETTES (2)		0,00	56 880,00	1 757 357,62	0,00	5 533 523,15	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	4 911 006,80	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	346 646,43	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	206 569,40	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	140 077,03	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	4 564 360,37	0,00	0,00
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	0,00	0,00	0,00	0,00	4 564 360,37	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458210	RECETTES (ESCUDIER)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458211	RECETTE (ROUTE SABLEE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45822	RECETTES (TUNNEL DU METRO)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	56 880,00	1 757 357,62	0,00	622 516,35	0,00	0,00
SOLDE (2)		-86 709,10	48 715,57	-1 016 829,99	-33 144,25	-7 682 659,44	-366 124,44	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		50 488,51	2 101 190,17	28 529 999,21	7 321 399,36	7 796 918,38	273 387,65	0,00	0,00	0,00
Réalizations		22 747,40	1 378 934,48	18 032 290,41	3 679 225,59	2 794 055,36	59 095,65	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	272 094,15	0,00	527 037,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	139 553,77	0,00	0,00	0,00	0,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	0,00	0,00	3 312,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	0,00	0,00	8 873,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	259 908,61	0,00	382 443,33	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 891,66	0,00	120 528,33	244 884,51	1 262 455,82	4 049,42	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	794 868,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	120 528,33	243 535,07	460 293,60	2 700,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 891,66	0,00	0,00	1 349,44	7 293,34	1 349,42	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 788,65	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 588,65	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 200,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 845,78	1 335 422,45	12 294 764,04	3 205 205,47	770 508,58	28 257,58	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	761 281,37	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	1 848,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	19 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	11 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 015,67	65 904,64	0,00	64 330,72	1 015,67	6 952,64	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	10 098,48	1 809 507,84	0,00	10 870,50	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	21 943,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	0,00	285 887,59	10 761 597,08	118 326,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	0,00	485 198,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	0,00	498 431,51	1 516 157,93	1 134 255,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	3 000,00	0,00	3 000,00	13 625,00	1 000,00	3 451,90	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
2183	Matériel de bureau et informatique	12 154,49	0,00	0,00	5 479,02	6 064,82	5 364,13	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 533,89	0,00	3 910,55	2 110,56	638,58	1 294,95	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 141,73	0,00	0,00	2 381,07	508,14	323,46	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	43 512,03	5 344 859,06	229 110,71	234 053,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	43 512,03	5 248 350,16	229 110,71	234 053,86	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	96 508,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9,96	0,00	44,83	24,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	9,96	0,00	44,83	24,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458110	DEPENSES (ESCUDIER)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458111	DEPENSE (ROUTE SABLEE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45812	DEPENSES (TUNNEL DU METRO)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		27 741,11	722 255,69	10 497 708,80	3 642 173,77	5 002 863,02	214 292,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	2 226 558,39	630 666,00	651 971,29	76 756,43	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	175 585,25	0,00	574 207,04	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	175 585,25	0,00	527 037,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	23 087,84	0,00	527 037,10	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	152 497,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	47 169,94	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	47 169,94	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458210	RECETTES (ESCUДИER)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458211	RECETTE (ROUTE SABLEE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45822	RECETTES (TUNNEL DU METRO)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	2 050 973,14	630 666,00	77 764,25	76 756,43	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-50 488,51	-2 101 190,17	-26 303 440,82	-6 690 733,36	-7 144 947,09	-196 631,22	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		220,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220,98
Réalizations		204,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204,56
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	204,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204,56
2184	Mobilier	204,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	16,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,42
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-220,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-220,98

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Convention du 31/12/2006-Tirag	31/12/2006	2 277 777,78	0,00	0,00	0,00	0,00
6ME-BNP- Tirage-court-terme	23/12/2009	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
100667 - Budget principal	22/12/2010	3 600 000,00	0,00	18 880,96	0,00	3 200 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		7 077 777,78	0,00	18 880,96	0,00	3 200 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					111 508 166,67									
1641 Emprunts en euros (total)					103 508 166,67									
00072A-BP	BNP PARIBAS	23/12/2009	23/12/2009	28/06/2010	4 000 000,00	V	Euribor 6M-Floor -0.43 sur Euribor 6M + 0.43	1,425	1,430	EUR	S	C	O	A-1
048710G	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2020	17/03/2021	15/04/2021	6 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.22)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,220	0,223	EUR	T	C	O	A-1
100011	SOCIETE GENERALE	22/12/2015	15/12/2016	15/01/2017	2 900 000,00	F	Taux fixe à 1.915 %	1,915	1,960	EUR	M	C	O	A-1
100012	SOCIETE GENERALE	28/11/2007	14/12/2007	14/12/2008	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.74 %	4,740	4,809	EUR	A	C	O	A-1
1129313	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/01/2009	06/01/2009	01/02/2010	4 500 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
19013	SOCIETE GENERALE	18/12/2009	18/12/2009	05/06/2010	14 000 000,00	V	Euribor 6M + 1	1,998	2,037	EUR	A	P	O	A-1
19014	SOCIETE GENERALE	27/11/2007	20/03/2008	29/11/2008	8 870 000,00	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	3,960	EUR	A	C	O	A-1
20023502	CREDIT MUTUEL	27/11/2004	01/06/2005	31/08/2005	9 738 166,67	F	Taux fixe à 3.155 %	3,155	3,192	EUR	T	C	O	A-1
241471	CREDIT AGRICOLE	12/07/2004	01/06/2005	25/07/2005	9 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.125 sur Euribor 12M) + 0.125	2,298	2,332	EUR	A	C	O	A-1
60181650476	CREDIT AGRICOLE	10/10/2006	19/06/2007	19/06/2008	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,720	EUR	A	P	O	A-1
8515291	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2008	05/04/2009	05/04/2010	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,390	EUR	A	C	O	A-1
8956085	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2011	23/11/2011	01/06/2013	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	4,560	EUR	A	P	O	A-1
AR200287	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2008	24/10/2008	25/10/2009	8 000 000,00	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,410	EUR	A	C	O	A-1
MIN507347EUR	SFIL CAFFIL	31/12/2008	31/12/2008	01/01/2010	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.82 %	4,820	4,820	EUR	A	C	O	A-1
MIN507348EUR	SFIL CAFFIL	02/07/2013	06/08/2013	01/12/2013	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.1 %	3,100	3,136	EUR	T	C	O	A-1

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN510525EUR	SFIL CAFFIL	18/12/2014	21/01/2016	01/05/2016	4 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.96)-Floor -0.96	0,817	0,832	EUR	T	C	O	A-1
MON541639EUR	SFIL CAFFIL	16/12/2021	23/12/2021	01/04/2022	4 000 000,00	F	sur Euribor 3M Taux fixe à 0.52 %	0,520	0,521	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					8 000 000,00									
100667 - Budget principal	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	22/12/2010	22/12/2010	15/09/2011	8 000 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 0.66	1,053	1,112	EUR	X	X	O	A-1
6ME-BNP- Tirage-court-terme	BNP PARIBAS	23/12/2009	23/12/2009	28/12/2009	0,00	V	(Euribor 1M + 0.45)-Floor -0.45 sur Euribor 1M	0,931	0,949	EUR	X	X	O	A-1
Convention du 31/12/2006-Tirage Eonia	CREDIT AGRICOLE	31/12/2006	31/12/2006	23/12/2011	0,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur EONIA(Postfixé)	0,897	0,980	EUR	A	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					28 098 928,95									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					28 098 928,95									
MON281530EUR-PPP	SFIL CAFFIL	30/11/2015	30/11/2015	29/02/2016	2 021 752,32	F	Taux fixe à 3.52 %	3,520	3,620	EUR	T	X	O	A-1
MON281531EUR-PPP	SFIL CAFFIL	30/11/2015	30/11/2015	29/02/2016	4 245 825,55	F	Taux fixe à 3.619 %	3,619	3,723	EUR	T	X	O	A-1
MON281535EUR-PPP	SFIL CAFFIL	30/11/2015	30/11/2015	29/02/2016	4 261 522,76	F	Taux fixe à 3.54 %	3,540	3,640	EUR	T	X	O	A-1
MON281536EUR-PPP	SFIL CAFFIL	30/11/2015	30/11/2015	29/02/2016	5 159 514,23	F	Taux fixe à 3.39 %	3,390	3,484	EUR	T	X	O	A-1
MON281538EUR- PPP	SFIL CAFFIL	30/11/2015	30/11/2015	29/02/2016	5 326 166,76	F	Taux fixe à 2.6 %	2,600	2,664	EUR	T	P	O	A-1
MON281539EUR-PPP	SFIL CAFFIL	30/11/2015	30/11/2015	29/02/2016	5 920 401,62	F	Taux fixe à 2.51 %	2,510	2,571	EUR	T	X	O	A-1

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON281540EUR-PPP	SFIL CAFFIL	30/11/2015	30/11/2015	29/02/2016	1 163 745,71	F	Taux fixe à 2.525 %	2,525	2,586	EUR	T	X	O	A-1
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					139 607 095,62									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N						ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		12 025 000,00		40 303 193,94					4 980 849,65	1 093 657,58	126 456,33	396 995,41
1641 Emprunts en euros (total)		12 025 000,00		37 103 193,94					4 580 849,65	1 074 776,62	126 456,33	393 146,88
00072A-BP	N	0,00	A-1	533 345,65	1,99	V	Euribor 6M-Floor -0.43 sur Euribor 6M + 0.43	0,187	266 672,84	1 283,36	0,00	84,27
048710G	N	0,00	A-1	5 300 000,00	13,04	V	(Euribor 3M + 0.22)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,508	400 000,00	12 379,28	0,00	18 115,10
100011	N	0,00	A-1	2 030 000,00	13,96	F	Taux fixe à 1.915 %	1,936	144 999,96	40 937,81	0,00	1 727,76
100012	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.64 %	4,692	666 666,67	31 362,95	0,00	0,00
1129313	N	0,00	A-1	2 035 474,91	6,08	F	Taux fixe à 4.47 %	4,457	243 187,72	101 856,22	0,00	83 150,85
19013	N	0,00	A-1	0,00	4,43	V	Euribor 1M + 1	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
19014	O	5 300 000,00	A-1	5 300 000,00	14,91	F	Taux fixe à 3.345 %	3,528	250 000,00	205 662,29	-5 402,00	1 414,15
20023502	N	0,00	A-1	4 009 833,34	12,16	F	Taux fixe à 0.06 %	0,060	327 333,36	2 528,66	0,00	200,49
241471	O	3 600 000,00	D-1	3 600 000,00	11,56	C	(2.3-(2*Cap 2.4 sur Euribor 12M(Postfixé))) + (2*Cap 4.05 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,420	300 000,00	91 444,17	-14 273,24	69 854,11
60181650476	O	3 125 000,00	A-1	3 125 000,00	9,47	F	Euribor 3M + (-0.291) Taux fixe à 4.478 %	4,512	222 222,22	296 020,18	146 131,57	74 216,70
8515291	N	0,00	A-1	466 666,71	1,26	F	Taux fixe à 4.39 %	4,385	233 333,33	30 730,00	0,00	15 080,47
8956085	N	0,00	A-1	819 539,95	4,42	F	Taux fixe à 4.56 %	4,550	143 100,21	43 896,39	0,00	21 695,95

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
AR200287	N	0,00	A-1	533 333,38	0,82	F	Taux fixe à 4.41 %	4,405	533 333,33	47 040,00	0,00	4 246,67
MIN507347EUR	N	0,00	A-1	1 750 000,00	6,00	F	Taux fixe à 4.82 %	4,807	250 000,00	96 400,00	0,00	84 115,69
MIN507348EUR	N	0,00	A-1	1 150 000,00	5,67	F	Taux fixe à 3.1 %	3,093	200 000,00	39 525,00	0,00	2 871,81
MIN510525EUR	N	0,00	A-1	2 650 000,00	13,08	V	(Euribor 3M + 0.96)-Floor -0.96 sur Euribor 3M	1,001	200 000,00	17 908,09	0,00	11 487,75
MON541639EUR	N	0,00	A-1	3 800 000,00	14,00	F	Taux fixe à 0.52 %	0,519	200 000,01	15 802,22	0,00	4 885,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		3 200 000,00					400 000,00	18 880,96	0,00	3 848,53
100667 - Budget principal	N	0,00	A-1	3 200 000,00	7,71	V	Euribor 3M + 0.66	0,650	400 000,00	18 880,96	0,00	3 848,53
6ME-BNP- Tirage-court-terme	N	0,00	A-1	0,00	2,00	V	(Euribor 1M + 0.45)-Floor -0.45 sur Euribor 1M	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Convention du 31/12/2006-Tirage Eonia	N	0,00	A-1	0,00	10,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur EONIA(Postfixé)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		14 092 975,61					2 197 613,79	498 359,22	0,00	38 569,76
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		14 092 975,61					2 197 613,79	498 359,22	0,00	38 569,76
MON281530EUR-PPP	N	0,00	A-1	1 029 478,68	5,67	F	Taux fixe à 3.52 %	3,693	157 895,55	41 783,88	0,00	3 237,64
MON281531EUR-PPP	N	0,00	A-1	2 160 561,77	5,67	F	Taux fixe à 3.619 %	3,671	331 617,24	87 191,16	0,00	6 755,61
MON281535EUR-PPP	N	0,00	A-1	2 171 327,46	5,67	F	Taux fixe à 3.54 %	3,713	332 793,72	88 607,56	0,00	6 866,19
MON281536EUR-PPP	N	0,00	A-1	2 616 562,80	5,67	F	Taux fixe à 3.39 %	3,561	403 135,38	102 446,17	0,00	7 935,01
MON281538EUR- PPP	N	0,00	A-1	2 623 790,49	5,67	F	Taux fixe à 2.6 %	2,638	417 236,59	76 303,79	0,00	5 894,02
MON281539EUR-PPP	N	0,00	A-1	2 919 361,57	5,67	F	Taux fixe à 2.51 %	2,668	463 755,87	85 871,24	0,00	6 633,66

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON281540EUR-PPP	N	0,00	A-1	571 892,84	5,67	F	Taux fixe à 2.525 %	2,562	91 179,44	16 155,42	0,00	1 247,63
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		12 025 000,00		54 396 169,55					7 178 463,44	1 592 016,80	126 456,33	435 565,17

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
241471	CREDIT AGRICOLE	3 600 000,00 5 400 000,00	0,00 3 600 000,00	1	30,06		(Euribor 12M-Floor -0.125 sur Euribor 12M) + 0.125	(Euribor 12M-Floor -0.125 sur Euribor 12M) + 0.125	0,00	(2.3-(2*Cap 2.4 sur Euribor 12M(Postfixé))) + (2*Cap 4.05 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,420	91 444,17	-14 273,24	6,62
TOTAL (D)		9 000 000,00	3 600 000,00						0,00			91 444,17	-14 273,24	6,62
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		9 000 000,00	3 600 000,00						0,00			91 444,17	-14 273,24	6,62

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	26	0	0	0	0
	% de l'encours	93,36	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	50 796 169,55	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	1	0	0	0	0
	% de l'encours	6,62	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	3 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		8 425 000,00					8 425 000,00				0,00	0,00	0,00
1612640C-Contre-swap-5M	60181650476	3 125 000,00	19/06/2032	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	3 125 000,00	19/06/2007	19/06/2032	A	0,00	0,00	0,00
SWAP-2490107C - SWAP-2617580C	19014	5 300 000,00	30/11/2037	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	5 300 000,00	29/11/2011	30/11/2037	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		3 125 000,00					3 125 000,00				0,00	0,00	0,00
1467348C--swap-5M	60181650476	3 125 000,00	19/06/2032	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	3 125 000,00	19/06/2007	19/06/2032		0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		3 600 000,00					3 600 000,00				0,00	0,00	0,00
SWAP 3212214C	241471	3 600 000,00	24/07/2034	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	3 600 000,00	23/07/2004	24/07/2034	A	0,00	0,00	0,00
Total		15 150 000,00					15 150 000,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						5 446 991,63	207 242,59		
1612640C-Contre-swap-5M	60181650476	Taux fixe à 4.478 %	4,478	Euribor 3M + (-0.291)	1,809	2 944 906,94	318 188,35	A-1	A-1
SWAP-2490107C - SWAP-2617580C	19014	Taux fixe à 3.345 %	3,345	EONIA(Postfixé) + 0.02	3,043	2 502 084,69	-110 945,76	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						319 655,18	3 104 055,56		
1467348C--swap-5M	60181650476	Euribor 3M + (-0.291)	1,809	Taux fixe à 4.72 %	4,720	319 655,18	3 104 055,56	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						3 464 183,44	2 099 773,69		
SWAP 3212214C	241471	(2.3-(2*Cap 2.4 sur Euribor 12M(Postfixé))) + (2*Cap 4.05 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,457	Euribor 12M + 0.125	1,286	3 464 183,44	2 099 773,69	A-1	D-1
Total						9 230 830,25	5 411 071,84		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Partenariat Public Privé d'éclairage public	28 098 928,95	2 197 613,79	14 092 975,61

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			2017-03-30
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immeubles construits, acquis ou reçus en affectation	50	12/02/2004
L	Autres immobilisations amortissables sauf subventions	5	12/02/2004
L	Subventions d'équipements versées à un tiers public	15	12/02/2004
L	Réseaux d'assainissement	40	31/03/2005
L	Pompes, appareils électromécaniques	10	31/03/2005
L	Organe de régulation (électronique, capteurs etc.)	5	31/03/2005
L	Bâtiments durables	30	31/03/2005
L	Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	10	31/03/2005
L	Appareils de laboratoires, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10	31/03/2005
L	Mobilier de bureau	10	31/03/2005
L	Matériel informatique	5	31/03/2005
L	Engins de travaux publics, véhicules	8	31/03/2005
L	Subventions d'équipements versées à un tiers privé	5	01/12/2005

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	40 000,00		4 763 536,00	4 803 536,00	0,00	4 803 536,00
Contentieux - ressources humaines	40 000,00	31/03/2021	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Contentieux fiscal	0,00	05/04/2023	4 763 536,00	4 763 536,00	0,00	4 763 536,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	40 000,00		4 763 536,00	4 803 536,00	0,00	4 803 536,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 269 062,00	I 5 142 063,73
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 107 847,00	4 980 849,65
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 707 847,00	4 580 849,65
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	400 000,00	400 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		161 215,00	161 214,08
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
1021	<i>Dotation</i>	1 100,00	1 100,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	160 115,00	160 114,08
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 142 063,73	34 237 138,27	0,00	39 379 202,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		37 315 670,72	13 086 914,16
Ressources propres externes de l'année (a)		10 135 527,00	6 245 658,07
10222	FCTVA	10 135 527,00	6 245 658,07
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		27 180 143,72	6 841 256,09
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	81 938,04
28031	Frais d'études	0,00	236 394,82
28033	Frais d'insertion	0,00	543,06
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	16 211,00
28041412	Subv.Che GFP : Bâtiments, installations	0,00	142 133,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	6 666,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	303 343,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	6 007,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	600 520,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	845 265,03
28051	Concessions et droits similaires	0,00	104 081,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	3 707,00
281533	Réseaux câblés	0,00	357,35
281534	Réseaux d'électrification	0,00	31 154,00
281538	Autres réseaux	0,00	176,00
281571	Matériel roulant	0,00	65 998,99
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	9 321,84
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	194 970,59
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	0,00	556 038,47
281728	Autres agencements (m. à dispo)	0,00	184,00
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis	0,00	611,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	0,00	3 973,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00	2 579,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	0,00	14 540,15
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	6 950 000,00	2 440 328,71
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	0,00	639,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	537,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	1 276,85
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	204 722,47
28184	Mobilier	0,00	86 121,71
28188	Autres immo. corporelles	0,00	880 917,01
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	20 225 143,72	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 086 914,16	5 701 413,79	8 317 072,04	26 490 806,65	53 596 206,64

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 39 379 202,00
Ressources propres disponibles	IV 53 596 206,64
Solde	V = IV - II (3) 14 217 004,64

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	27 425 527,89
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 527,58
60612	FOURN. NON STOCKABLES - ENERGIE - ELECTRICITE	17 408,08
60622	CARBURANTS	43 539,86
60623	ALIMENTATION	50,70
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	203,76
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 800,48
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	42 437,03
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	27 184,58
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 126,55
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	56 739,52
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	25 151 575,53
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	150 835,32
6135	LOCATIONS MOBILIERES	345 255,28
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	43 629,48
615221	BATIMENTS	5 614,21
61551	MATERIEL ROULANT	27 041,26
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	29 115,22
6156	MAINTENANCE	120 218,89
6161	PRIMES D'ASSURANCES	39 310,66
6168	AUTRES	20 682,27
617	ETUDES ET RECHERCHES	100 448,26
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 847,83
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	20 958,38
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	0,00
6226	HONORAIRES	64 650,00
6228	DIVERS	2 308,88
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 878,20
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	25 108,50
6237	PUBLICATIONS	14 084,27
6238	DIVERS	2 326,80
6256	MISSIONS	470,17
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	910,52
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	31 320,55
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	4 797,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	24 557,02
62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	137 710,00
62878	A D'AUTRES ORGANISMES	604 551,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	258 304,25
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 781 462,76
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	54 856,52
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	9 298,26
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	26 978,56
64111	REMUNERATION PRINCIPALE TITULAIRES	1 600 572,87
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	100 316,73
64114	PERSONNEL TITULAIRE INDEMNITE INFLATION	2 071,69
64118	AUTRES INDEMNITES TITULAIRES	823 720,82
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	257 026,20
64134	PERSONNEL NON TITULAIRE - INDEMNITE INFLATION	427,42
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	322 290,07
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	525 354,78
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	10 591,10
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	3 188,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	15 408,32
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	22 906,47

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6488	AUTRES CHARGES	6 454,95
65	Autres charges de gestion courante	4 085 316,70
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	4 058 991,77
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	26 324,93
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		35 292 307,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		35 292 307,35

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		40 712 294,00
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES O.M.	40 712 294,00
Dotations et participations reçues		40 954,65
7478	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	40 954,65
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		102 702,32
70	Produits services, domaine et ventes div	75 397,03
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	9 135,00
70845	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	27 091,54
70875	PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	2 212,16
70878	REMBT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	36 958,33
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	25 550,84
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	22 072,50
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	728,34
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	2 750,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	1 754,45
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	1 754,45
Total des recettes réelles		40 855 950,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		40 855 950,97

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		1 007 554,48
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00
2051	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES - BIENS TRANSFERES	2 439,52
21571	MATERIEL ROULANT	0,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	72 825,60
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	1 015,67
21735	CONSTRUCTIONS INSTAL. GEN., AGENC., AMENAG.	0,00
21735	CONSTRUCTIONS INSTAL. GEN., AGENC., AMENAG.	0,00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	4 000,18
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	8 998,17
2184	MOBILIER	8 032,86
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	265 613,13
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	642 419,35
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 990,85
2317	IMMOBILISATIONS CORPORELLES RECUES AU TITRE DE MIS	0,00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	219,15
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		1 007 554,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 007 554,48

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
1312	REGIONS	0,00
13241	COMMUNES MEMBRES DU GFP	0,00
1328	AUTRES	0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 10		Intitulé de l'opération : Rénovation de placette du marché alimentaire Escudier à Boulogne-Billancourt				Date de la délibération : 06/04/2022	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	92 336,00	0,00	0,00	92 336,00	0,00	
458110 Rénovation de placette du marché alimentaire Escudier à Boulogne-Billancourt (2)	0,00	92 336,00	0,00	0,00	92 336,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	92 336,00	0,00	0,00	92 336,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	92 336,00	0,00	0,00	92 336,00	0,00	
458210 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	92 336,00	0,00	0,00	92 336,00	0,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	92 336,00	0,00	0,00	92 336,00	0,00	

N° opération : 11		Intitulé de l'opération : Requalification voirie de la route sablée à Vélizy-Villacoublay				Date de la délibération : 06/10/2022	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	157 800,00	0,00	0,00	157 800,00	0,00	
458111 Requalification voirie de la route sablée à Vélizy-Villacoublay (2)	0,00	157 800,00	0,00	0,00	157 800,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	157 800,00	0,00	0,00	157 800,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	157 800,00	0,00	0,00	157 800,00	0,00	
458211 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	157 800,00	0,00	0,00	157 800,00	0,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 11		Intitulé de l'opération : Requalification voirie de la route sablée à Vélizy-Villacoublay				Date de la délibération : 06/10/2022
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
Recettes nettes (b - d)	0,00	157 800,00	0,00	0,00	157 800,00	0,00

N° opération : 2		Intitulé de l'opération : Réhabilitation du tunnel de Vanves				Date de la délibération : 16/12/2015
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	360 692,12	30 191,99	0,00	30 191,99	0,00	360 692,12
45812 Réhabilitation (2)	360 692,12	30 191,99	0,00	30 191,99	0,00	360 692,12
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	360 692,12	30 191,99	0,00	30 191,99	0,00	360 692,12
RECETTES (b)	360 692,12	30 191,99	0,00	30 191,99	0,00	360 692,12
45822 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	360 692,12	30 191,99	0,00	30 191,99	0,00	360 692,12
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	360 692,12	30 191,99	0,00	30 191,99	0,00	360 692,12

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/01/2022	PRESTA DE SUIVI EXECUTION MARCHE VIDEOSUIVEILLANCE	5 460,00	0,00	0
06/01/2022	TX RUE DE LA CROIX BOSSET - SEVRES	11 351,53	0,00	0
06/01/2022	TX RUE DE LA SOURCE - SEVRES	576,00	0,00	0
06/01/2022	TX RUE DE LA PETITE FONTAINE - MEUDON	429 411,23	0,00	0
06/01/2022	TX RUE DES CAVES DU ROI - SEVRES	1 058,39	0,00	0
06/01/2022	REPOSE FAUX PLAFOND CRR BB	2 998,27	0,00	0
06/01/2022	TX RUE MANEYROL - CHAVILLE	2 298,62	0,00	0
06/01/2022	TX AV. DE LA CRISTALLERIE - SEVRES	2 510,40	0,00	0
06/01/2022	10 CLES DE POTELETS - MEUDON	420,00	0,00	1
07/01/2022	SUBVENT° OHQ1 - 11 RUE RABELAIS VANVES	1 509,00	0,00	15
07/01/2022	SUBVENT° OHQ - 24 AV DU GENERAL DE GAULLE MEUDON	587,00	0,00	15
10/01/2022	TX RUE HOCHÉ - VANVES	40 259,87	0,00	0
10/01/2022	TX RUE DES DEUX ETANGS - VDA	2 711,48	0,00	0
10/01/2022	TX VOIRIE RUE PRADIER - VDA	17 720,24	0,00	0
10/01/2022	TX ROUTE DU COLONEL MORAINÉ - MEUDON	24 330,84	0,00	0
10/01/2022	TX VOIRIE AV. GAMBETTA - SEVRES	35 281,22	0,00	0
10/01/2022	TX RUE PELLOUTIER - SEVRES	5 962,49	0,00	0
10/01/2022	TX AV. JEAN JAURES - MEUDON	12 776,98	0,00	0
10/01/2022	TX RUE DE LA BELGIQUE - MEUDON	27 799,42	0,00	0
10/01/2022	TX VOIRIE DIV. RUES - CHAVILLE	36 109,59	0,00	0
10/01/2022	TX VOIRIE CHEMIN ST CLOUD - MEUDON	196 179,96	0,00	0
10/01/2022	3 BANCS - VANVES	2 802,60	0,00	5
10/01/2022	TX VOIRIE AV. DE LA PAIX - ILM	2 862,00	0,00	0
10/01/2022	TX VOIRIE RUE ANATOLE FRANCE - ILM	1 530,60	0,00	0
10/01/2022	CAMERA 004 SEVRES FOURREAU ET CUIVRE NU	6 735,15	0,00	0
11/01/2022	TX VOIRIE ILE-SAINT-GERMAIN - ILM	578,40	0,00	0
11/01/2022	TX RUE DE LA COTE D'ARGENT - VDA	6 276,43	0,00	0
11/01/2022	TX RUE DU BEL AIR - VDA	6 774,03	0,00	0
11/01/2022	TX RUE DU BEL AIR - SEVRES	6 774,03	0,00	0
11/01/2022	40 POTELETS - ILM	6 000,00	0,00	1
12/01/2022	TX VOIRIE DIV. RUES - MEUDON	115 786,41	0,00	0
12/01/2022	DIVERSES FOURNITURES MNAT	10 870,50	0,00	0
12/01/2022	REALISAT° SONDAGE ELABORAT° PLUI + DIAGNOSTIC	448 210,57	0,00	10
12/01/2022	MODIF N°7 PLU MEUDON	232,85	0,00	10
12/01/2022	MODIF SIMPLIFIEE N°1 PLU ILM	258,72	0,00	10
14/01/2022	TX RUE HENRI TARIEL - ILM	590 626,93	0,00	0
14/01/2022	DIAGNOSTIQUE AMIANTE CRR BB	31 375,13	0,00	0
14/01/2022	TVX RENFORCEMENT PARKING RADIE -BB	730 561,37	0,00	0
14/01/2022	SWITCH CISCO	1 704,00	0,00	8
14/01/2022	FAC. FC22-320 DU 21/12/2021CLARINETTE BASSE MODELE	12 630,00	0,00	8
14/01/2022	TVX REMPLCT SYSTEME OUVERTURE ENM MEUDON	6 387,84	0,00	0
17/01/2022	TX DE VOIRIE DIV. RUES - ILM	73 007,82	0,00	0
17/01/2022	TX VOIRIE RUE LEPELLETIER - ILM	161 714,38	0,00	0
17/01/2022	TX GEOREFERENCÉMENT RX SLT VANVES	11 871,38	0,00	0
18/01/2022	TX RUE RAYMOND MARCHERON - VANVES	2 249,27	0,00	0
18/01/2022	2 POUTRES	598,13	0,00	1
18/01/2022	SUB ACQ VEFA 127 LOG AV TASS./AUX MOINES MEUDON	336 550,00	0,00	15
18/01/2022	9 FAUTEUILS	2 737,37	0,00	1
18/01/2022	AMO ELABORAT° PLU INTERCOMMUNAL	46 857,63	0,00	10
18/01/2022	RMPLT JEU RESSORT SQ FRAGONARD ILM	1 411,92	0,00	5
19/01/2022	30 BARRIERES - ILM	3 852,00	0,00	1
19/01/2022	FOURN. PANEAUX RUE YOL - VANVES	122,58	0,00	1
20/01/2022	TX DE VOIRIE DIV. RUES - BB	284 121,91	0,00	0
20/01/2022	TX RUE DU POINT DU JOUR - BB	465 546,36	0,00	0
20/01/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2021 - ILM	17 740,55	85 007,97	1
20/01/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2021 - VANVES	5 050,87	42 498,11	1
20/01/2022	TRX SUPP CAMERAS GARE DE SEVRES	8 133,34	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
20/01/2022	RACCORDEMENT FIBRE OPTIQUE CAMERAS	68 930,53	0,00	0
20/01/2022	POSE 2 CAMERAS NOMADES CHAVILLE	2 687,74	0,00	0
20/01/2022	TRX RESTRUCTURATION AIRE DE JEUX SQ FRAGONARD ILM	45 437,98	0,00	5
21/01/2022	TX RUE DES BINELLES - SEVRES	316 832,77	0,00	0
21/01/2022	TX VOIRIE RUE LAMENAI - CHAVILLE	1 041,55	0,00	0
21/01/2022	TX VOIRIE AV. GAMBETTA - VDA	27 547,71	0,00	0
21/01/2022	TX RUE EMMANUEL GIRAUD - SEVRES	122,90	0,00	0
21/01/2022	TX RUE GUSTAVE GUILLEMET - SEVRES	24 465,60	0,00	0
21/01/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 700,00	0,00	15
21/01/2022	FOURN ET POSE DE JEUX SQ JAROUSSE VANVES	52 114,33	0,00	5
21/01/2022	REAMENAGEMENT AIRE DE JEUX SQ DETAILLE BB	41 085,44	0,00	5
21/01/2022	ACHAT DE 10 JARDINIERS AVEC SUPPORTS	4 644,00	0,00	1
21/01/2022	ACHAT DE 27 JARDINIERS AVEC SUPPORTS	3 002,40	0,00	1
21/01/2022	POSE/DEPOSE SIGNALISAT° A13B - BB	3 359,50	0,00	5
21/01/2022	RPLMNT 6 REPETITEUR CR11 BRUYERES/CHARPENTIER SEV	6 435,36	0,00	0
21/01/2022	ACHAT ARBUSTES PR PLANTATION BB	0,00	0,00	1
24/01/2022	MISE EN PLACE WARNING BOX FONTAINE PRELUDE ILM	1 542,48	0,00	5
24/01/2022	POSE BORNE FONTAINE ESPLANADE DU BELVEDERE ILM	5 019,40	0,00	5
24/01/2022	VEGETALISATION TERRE PLEIN ESPLANADE DU FONCET ILM	40 950,75	0,00	0
24/01/2022	TRX REALISA° DE FOSSES D ARBRES RUE LARTIGUES ILM	12 485,20	0,00	0
25/01/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 200,00	0,00	15
25/01/2022	1 VESTIAIRE	291,04	0,00	1
25/01/2022	SUBVENT° OPERAT° OHQ - 5 AV DU GAL LECLERC BB	426,00	0,00	15
26/01/2022	TX RUE THIERS - BB	32 269,14	0,00	0
26/01/2022	TX RUE DE BILLANCOURT - BB	184 865,37	0,00	0
26/01/2022	COFFRET BRISE BETON - ILM	1 572,56	0,00	5
26/01/2022	TX IMPASSE FRERET - ILM	3 430,68	0,00	0
27/01/2022	1 FAUTEUIL DE BUREAU	926,63	0,00	10
27/01/2022	50 BARRIERES - BB	6 420,00	0,00	1
28/01/2022	ALTO MODEL ETUDE CRD ILM	343,20	0,00	1
28/01/2022	FLUTE A BEC YAMAHA CRD IL	2 443,50	0,00	8
28/01/2022	CONVERTISSEUR ROUTEUR	2 246,57	0,00	8
28/01/2022	ACHAT PICASSO IMMAT DK-689-HK	11 415,60	0,00	8
28/01/2022	ACHAT PANDA IMMAT DZ-048-QT	3 652,44	0,00	8
28/01/2022	ACHAT PANDA IMMAT DZ-019-QT	3 652,44	0,00	8
28/01/2022	ACHAT PANDA IMMAT DZ-057-QT	3 652,44	0,00	8
28/01/2022	ACHAT PANDA IMMAT DZ-061-QT	3 652,44	0,00	8
28/01/2022	ACHAT PANDA IMMAT DZ-059-QT	3 652,44	0,00	8
28/01/2022	ACHAT PANDA IMMAT DZ-039-QT	3 652,44	0,00	8
28/01/2022	ACHAT PANDA IMMAT DZ-036-QT	3 652,44	0,00	8
28/01/2022	ACHAT PANDA IMMAT DZ-024-QT	3 652,44	0,00	8
28/01/2022	ACHAT PANDA IMMAT DZ-030-QT	3 652,44	0,00	8
28/01/2022	ACHAT PANDA IMMAT DZ-044-QT	3 652,44	0,00	8
28/01/2022	INSTALLATION NVELLE CAMERA PL JASSEN MEUDON	68 725,43	0,00	0
31/01/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2021 - SEVRES	8 420,70	43 827,92	1
31/01/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2021 - MEUDON	18 393,65	76 525,01	1
31/01/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2021 - CHAVILLE	6 110,01	32 168,40	1
31/01/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2021 - MLC	507,60	3 109,87	1
31/01/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2021 - VDA	2 539,51	13 544,30	1
01/02/2022	TX EP QUARTIER ARTHELEON - MEUDON	9 364,75	0,00	0
02/02/2022	TX AV. MARECHAL JUIN - MEUDON	6 966,00	0,00	0
02/02/2022	TRX REALISAT° FOSSES D ARBRES PLACE MADAULE ILM	5 713,70	0,00	0
02/02/2022	TRX REALISATION FOSSES D ARBRE BD GAMBETTA ILM	18 418,69	0,00	0
02/02/2022	60 POTELETS - VDA	7 704,00	0,00	1
02/02/2022	1 PALETTE DE 72 RONDINS - MEUDON	1 209,60	0,00	1
02/02/2022	140 POTELETS - MEUDON	18 936,00	0,00	1
02/02/2022	140 POTELETS - MEUDON	18 936,00	0,00	1
03/02/2022	TX RUE CAMILLE DESMOULINS - SEVRES	10 362,17	0,00	0
03/02/2022	PLANTATION ARBRES ILM	2 115,37	0,00	0
08/02/2022	PLANTATION D'ARBRES ILM	303 712,88	0,00	0
10/02/2022	SH AMT CYCLISTE - VANVES	14 083,80	0,00	0
10/02/2022	ACHAT BROYEUR DE BRANCHE A CHENILLE	19 530,00	0,00	8

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
10/02/2022	ACHAT TONDEUSE AVEC MOTEUR SEVRES	1 774,79	0,00	5
10/02/2022	SUBVENT° OHQ - 82 RUE JEAN JAURES VANVES	3 000,00	0,00	15
10/02/2022	SUBVENT° OHQ - 16 ALLEE DU MAIL MEUDON	996,00	0,00	15
10/02/2022	MODIF N° 2 PLU VDA	41 263,15	0,00	10
10/02/2022	ELABORAT° PLUI ENVIRONNEMENTALE GPSO	32 853,76	0,00	10
10/02/2022	RENOVAT° EP RUE GABRIELLE D'ESTREE VANVES	7 933,18	0,00	0
10/02/2022	GEOREFERENCMENT RX SLT VANVES	3 957,13	0,00	0
11/02/2022	CREATION MASSIFS ET PLANTATIONS PLACE MADAULE ILM	18 510,00	0,00	0
11/02/2022	CREATION MASSIFS ET PLANTATIONS AU DESSUS SEMAD IL	13 380,00	0,00	0
11/02/2022	CREATION DE MASSIFS PLANTATIONS RUE EUGENE ATGET	12 750,00	0,00	0
11/02/2022	PRESTA SUIVI EXECUTION DE VIDEOSUIVEILLANCE	22 980,00	0,00	0
11/02/2022	TX ESPV PARC DE LA FERME - ILM	6 469,99	0,00	0
11/02/2022	PLANTATION D ARBRES SQ DU FORT ILM	21 524,70	0,00	0
11/02/2022	PLANTATION D ARBRES SQ MACERATA ILM	3 366,37	0,00	0
11/02/2022	TX ESPV SQ. LOUIS BLEROT - ILM	2 010,23	0,00	0
11/02/2022	TX ESPV SQ. ISSY - ILM	6 048,76	0,00	0
11/02/2022	TX ESPV SQ. WEIDEN - ILM	6 463,68	0,00	0
11/02/2022	PLANTATION D ARBRES TALUS DE LA GALLIOTE ILM	2 266,66	0,00	0
11/02/2022	TX ESPV QUAI STALINGRAD - ILM	2 386,50	0,00	0
11/02/2022	TX ESPV PROMENADE ROBINSON - ILM	3 986,34	0,00	0
11/02/2022	TX ESPV PL. JACQUES MADAULE - ILM	5 044,50	0,00	0
11/02/2022	PLANTATION ARBRES RUE MONNET ILM	5 236,92	0,00	0
11/02/2022	TX ESPV PROMENADE DU VERGER - ILM	46 842,63	0,00	0
11/02/2022	AMT ET CREATION MASSIFS DANS JARDINIERES SEVRES	9 840,00	0,00	0
11/02/2022	AMT ET PLANTATION DANS LE TALUS GRANDE RUE SEVRES	6 396,00	0,00	0
14/02/2022	FOURN ET POSE GRANIVELLE ESPLANADE FONCET ILM	5 347,74	0,00	0
14/02/2022	REFECTION STABILISE ENDOMMAGE PARC PIC VANVES ILM	3 732,60	0,00	0
14/02/2022	TRX CREATION PATEFORME PATEFORME SC WEIDEN ILM	1 560,58	0,00	0
14/02/2022	TRX REALISATION FOSSES D ARBRES RUE GUYNEMER ILM	15 792,52	0,00	0
14/02/2022	FOURN ET POSE CORSET MURAL AV MARTINI VANVES	5 806,08	0,00	0
14/02/2022	TX VOIRIE RUE EREVAN - ILM	1 506,20	0,00	0
14/02/2022	REMPACEMENT D UN REGARD RUE BARBES ILM	1 851,19	0,00	0
14/02/2022	TRX MISE EN SECURITE RUE DE LA DEFENSE ILM	6 537,22	0,00	0
14/02/2022	TRX MISE EN PLACE GRAVILLON RUE CHATILLON VANVES	430,08	0,00	1
14/02/2022	TRX DE VOIRIE RUE JEAN JAURES VANVES	1 406,98	0,00	0
15/02/2022	PHASE 2 REVETEMENT SOL CRR BB	47 987,26	0,00	0
15/02/2022	VIDEO PROJECTEUR ULTRA ENM CHAVILLE	750,50	0,00	5
15/02/2022	TRX DEPOSE CLOTURE AIRES DE JEUX ZAC PONT ILM	10 281,98	0,00	0
15/02/2022	TRX AFFAISSEMENT TROTTOIR RUE ROUGET ILM	1 230,64	0,00	0
15/02/2022	REPRISE ROUGE ANGLE TIMBAUD/VIADUC ILM	1 542,14	0,00	0
15/02/2022	DEPOSE REPOSE ABRISVELOS RUE DESMOULIN ILM	4 405,25	0,00	0
15/02/2022	PETITS MATERIELS DE VOIRIE - CHAVILLE	14 172,00	0,00	1
15/02/2022	ACHAT 2 BARRIERES MEUDON	7 194,00	0,00	5
15/02/2022	5 BANCS CENTAURE EN BOIS	3 240,00	0,00	5
15/02/2022	FOURN. 20 TETES FONTES CHAVILLE	1 812,00	0,00	1
15/02/2022	FOURN. 2 BARRIERES PIVOTANTE MEUDON	4 009,80	0,00	5
15/02/2022	PETITS MATERIELS DE VOIRIE MEUDON	10 041,00	0,00	1
15/02/2022	20 POTELETS + 20 BARRIERES MEUDON	4 113,60	0,00	1
15/02/2022	PETITS MATERIELS DE VOIRIE - MEUDON	8 007,00	0,00	1
16/02/2022	TX RUE DE PARIS - BB	555 240,70	0,00	0
16/02/2022	SUBVENT° 55 RUE BENOIT MALON ILM	4 200,00	0,00	15
16/02/2022	SUBVENT° OHQ - 175 RUE DE SILLY BB	344,00	0,00	15
16/02/2022	TX BAIL REVETEMENT 2020 - MEUDON	48 002,35	0,00	0
17/02/2022	PHASE 2 APD - AMENAGEMENT DES LOCAUX CRRBB	1 860,00	0,00	0
17/02/2022	TX VOIRIE DIV. RUES - SEVRES	67 859,91	0,00	0
17/02/2022	TX RUE JOSEPH FRANTZ - ILM	255 490,58	0,00	0

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/02/2022	LUTH THEORBE CRR BB	6 000,00	0,00	8
17/02/2022	70 POTELETS ILM	4 323,60	0,00	1
17/02/2022	REFECTION AIRE DE JEUX DES SQ JAROUSSE VANVES	16 746,24	0,00	5
17/02/2022	REALISAT° FIXATION SCULPTURE PL KENNEDY VANVES	1 344,00	0,00	5
17/02/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2022 - ILM	121 083,76	0,00	1
17/02/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2022 - VANVES	48 453,21	0,00	1
18/02/2022	SH VOIES DIVERSES - BB	16 203,38	0,00	0
18/02/2022	FOURN 50 POTELETS VANVES	1 956,00	0,00	1
18/02/2022	FOURN. 170 POTELETS CHAVILLE	6 612,00	0,00	1
18/02/2022	FOURN. 170 POTELETS CHAVILLE MLC	6 864,00	0,00	1
18/02/2022	FOURN. 170 POTELETS CHAVILLE VDA	11 532,00	0,00	1
18/02/2022	SUBVENT° OHQ 6 AVENUE DU GAL LECLERC MEUDON	500,00	0,00	15
18/02/2022	TRX REPRISE AFFAISSEMENT RUE MARCEL YOL VANVES	1 468,42	0,00	0
18/02/2022	CREATION PLACE DE STATIONNEMENT RUE SALENGRO ILM	5 539,43	0,00	0
18/02/2022	MARQUAGE POUR VEHICULES ELECTRIQUE CHAVILLE	8 388,00	0,00	0
21/02/2022	DEPOT DE GARANTIE - 41-43 RUE PAUL BERT - BB	498,07	0,00	0
21/02/2022	MOD SALLE DANSE TCHAIKOVSKI	23 790,00	0,00	0
21/02/2022	MISS° CSPS 3 RENOVATION RUE DE PARIS BB	1 462,80	0,00	0
21/02/2022	PONCEUSE EXCENTRIQUE + 2 BATTERIES	673,48	0,00	1
22/02/2022	F&P PORTILLONS AUTO SQ DE L'ABBE DERRY - ILM	480,53	3 708,00	5
22/02/2022	ACOMPTE N°1 REFECT° VOIRIE RUE RENAN CHAVILLE	4 247,11	0,00	0
22/02/2022	INTERVENTION SYSTEME DE RELEVAGE SERRE SEVRES	10 151,11	0,00	5
22/02/2022	REMPLE TRAPPE ACCES SQ MONTESPAN SEVRES	2 890,88	0,00	5
23/02/2022	TX RUE REINHARDT BB	89 220,24	0,00	0
23/02/2022	PLANTATION D ARBRES RUE JACQUES LARTIGUES ILM	1 993,68	0,00	0
23/02/2022	PLANTATION D ARBRES BLD GAMBETTA ILM	10 506,85	0,00	0
23/02/2022	PLANTATION DARBRES BLD RODIN	8 973,74	0,00	0
23/02/2022	PLANTATION D ARBRE RUE DU VIADUC ILM	11 334,30	0,00	0
23/02/2022	1 DESTRUCTEUR DE DOCUMENTS	682,80	0,00	10
23/02/2022	PLANTATION D ARBRES RUE MICHEL DE L HOPITAL ILM	5 807,86	0,00	0
23/02/2022	TX ESPV PROMENADE PAPE - ILM	10 030,96	0,00	0
23/02/2022	TX ESPV PARC DE LA RESISTANCE - ILM	6 729,25	0,00	0
23/02/2022	TX ESPV SQ. HENRI BARBUSSE ILM	14 786,88	0,00	0
23/02/2022	TX ESPV RUE ROCHAMBEAU - ILM	5 629,18	0,00	0
23/02/2022	PLANTATION D ARBRES ESPLANADE DU FONCET ILM	35 316,07	0,00	0
23/02/2022	TX ESPV PARC RODIN - ILM	28 973,33	0,00	0
24/02/2022	POSE DE FOURREAUX PLACE LECLERC MEUDON	17 896,80	0,00	0
24/02/2022	REALISAT° SONDAGE EN LIGNE PLU GPSO	24 600,00	0,00	10
24/02/2022	FOURN GLISSIERE SQ RIVE GAUCHE SEVRES	1 834,20	0,00	5
24/02/2022	POSE POTEAUX ANGLES SUR SEVRES	1 315,18	0,00	5
24/02/2022	ACHAT DE PLANTES ILM	2 215,34	0,00	0
24/02/2022	CREATION MASSIFS ILM	2 194,79	0,00	0
24/02/2022	CREATION DE MASSIFS ARRACHAGE ET PLANTATIONS ILM	9 534,00	0,00	0
24/02/2022	AMT ET CREATION MASSIFS SEVRES	13 068,00	0,00	0
24/02/2022	REAMENAGEMENT AIRE DE JEUX MAIL MARECHAL JUIN BB	12 846,14	0,00	5
25/02/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2022 - CHAVILLE	39 359,13	0,00	1
25/02/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2022 - MEUDON	97 325,63	0,00	1
25/02/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2022 - MLC	5 892,24	0,00	1
25/02/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2022 - SEVRES	34 843,66	0,00	1
25/02/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2022 - VDA	18 833,58	0,00	1
25/02/2022	GROS OUTILLAGES PR ESPV CHAVILLE	2 868,48	0,00	1
25/02/2022	GROS OUTILLAGES PR ESPV CHAVILLE	6 295,72	0,00	5
25/02/2022	AMT PLANTATION JARDIN LIBANAIS ILM	14 250,00	0,00	0
25/02/2022	TX EP PARKING YVES CARIOU MLC	13 729,32	0,00	0
25/02/2022	GROS OUTILLAGES PR ESPV CHAVILLE	8 764,66	0,00	5
28/02/2022	TX RUE DE LA SAUSSIÈRE - BB	928,85	0,00	0
28/02/2022	TX RUE DU VIEUX PONT DE SEVRES - BB	24 363,56	0,00	0
28/02/2022	TABLE NOIR LERHAMN	108,95	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/03/2022	CAISSE CLAIR SONOPRO	1 025,82	0,00	8
01/03/2022	TRAVAUX DE MIGRATION MAARCH	11 232,56	0,00	2
01/03/2022	SUBVENT° OHQ 16 AVENUE DE VERDUN VANVES	1 906,00	0,00	15
01/03/2022	SUBVENT° OHQ 14 RUE HEDOUIN MEUDON	1 763,00	0,00	15
01/03/2022	SUB RENOVAT° ENERGETIQUE 18 ALLEE DE LA FORET MLF	1 000,00	0,00	15
01/03/2022	MISE EN PLACE PLATEFORME E SERVICE GPSO	31 020,00	0,00	2
01/03/2022	LICENCE LOGICIEL MAARCH	1 385,18	0,00	2
01/03/2022	2 PETITES TABLES + 2 CHAISES	322,63	0,00	1
01/03/2022	TVX REALISAT° RESEAUX HYDROLIQUE CRR BB	76 913,21	0,00	0
01/03/2022	TABLE DE MARQUE MARCEL BEC	2 375,71	0,00	10
01/03/2022	ECRANS SHARP INTERACTIF	3 236,11	0,00	5
01/03/2022	REMPLACEMENT GRADATUER ELECTRIQUE ENM VANVES	37 343,16	0,00	0
02/03/2022	RPLMNT D'UN RP RUE DU DR LOMBARD ILM	6 485,81	0,00	0
02/03/2022	RPLMNT REPETITEUR CR4 RD POINT BARBES/PAIX ILM	6 632,64	0,00	0
02/03/2022	100 POTELETS - BB	5 010,00	0,00	1
03/03/2022	TX VOIRIE RUE SILLY - BB	2 590,73	0,00	0
03/03/2022	TX RUE CARNOT - BB	928,85	0,00	0
03/03/2022	TX RUE DE LA ROCHEFOUCAULD - BB	8 463,53	0,00	0
03/03/2022	TX RUE MARCEL LOYAU - BB	215 086,91	0,00	0
03/03/2022	TX RUE DU BELVEDERE - BB	355 737,64	0,00	0
03/03/2022	TX RUE DE LA TOURELLE - BB	5 177,33	0,00	0
04/03/2022	TRX REALISA °FOSES D ARBRES RUE EMILE DUPLOYE ILM	23 884,54	0,00	0
04/03/2022	TRX POSE DEPOSE MISE EN SECURITE SUR MACONNER BB	7 942,97	0,00	5
04/03/2022	ACHAT EN GROS ARBUSTES	21 558,75	0,00	0
08/03/2022	RPLMNT CR15 AV MARCEL MARTINI VANVES	4 243,56	0,00	0
08/03/2022	POSE PANNEAUX LUMINEUX R DE LA REPUBLIQUE VANVES	9 077,87	0,00	0
10/03/2022	TX VOIRIE DIVERSES RUES - BB	88 559,52	0,00	0
10/03/2022	1 FOUR MICRO ONDE	97,32	0,00	1
10/03/2022	1 FAUTEUIL DE BUREAU	244,40	0,00	1
10/03/2022	MISE EN CONFORM. CR11 GARDES/ETANG ST DENIS- CHAV	6 124,68	0,00	0
10/03/2022	1 KIT PERFORTEUR - BB	3 741,41	0,00	5
10/03/2022	ENSEMBLE 4 MACHINES 18 V LI-ION	1 186,80	0,00	5
10/03/2022	1 PRESSE ETABLI 15T - BB	1 044,00	0,00	5
10/03/2022	MOD TX OUVRAGES D'ART - MEUDON	36 547,62	0,00	5
10/03/2022	TX RUE MARTIAL BOUDET - CHAVILLE	7 114,75	0,00	0
11/03/2022	TVX REVETEMENT SOLS SOUPLE	12 426,36	0,00	0
11/03/2022	CONTREBASSE ADULTE 3/4 CRD ILM	2 332,00	0,00	8
11/03/2022	IMPRIMANTE PAPIER THERMIQUE EV SEVRES	138,56	0,00	1
11/03/2022	IMPRIMANTE ETIQUETTE PAPIER THERMIQUE EV SEVRES	644,39	0,00	5
14/03/2022	REFECTION DE JARDINIERES - RUE HOCHÉ - ILM	2 403,53	0,00	0
14/03/2022	TX DE VOIRIE RUE PRUVOT - VANVES	15 140,66	0,00	0
14/03/2022	TX RUE DE LA GALIOTE ILM	4 668,22	0,00	0
14/03/2022	TX SENTIER DU CHEMIN DE FER - ILM	3 821,98	0,00	0
14/03/2022	TX RUE DE LA SENTE DU DR BOSVIEUX - VDA	2 931,60	0,00	0
14/03/2022	TX VOIRIE ECOLE FOURESTIER - VANVES	17 344,80	0,00	0
14/03/2022	20 POTELETS - VANVES	3 000,00	0,00	1
14/03/2022	20 POTELETS ILM	3 000,00	0,00	1
15/03/2022	TX VOIRIE RUE D'EREVAN - ILM	1 268,74	0,00	0
16/03/2022	ELABORAT° PROJET PVAP	29 375,10	0,00	10
16/03/2022	TX RUES MARTIN/GUILMANT - MEUDON	7 711,20	0,00	0
16/03/2022	6 POTELETS - VDA	1 368,00	0,00	1
16/03/2022	3 POTELETS ANTI BELIER - MEUDON	684,00	0,00	1
16/03/2022	3 POTELETS ANTI BELIER - MEUDON	684,00	0,00	1
18/03/2022	TX PARKING PRESBYTERE - MLC	5 339,00	0,00	0
20/03/2022	TX JARDINIERE EN PIED DE MUR VANVES	3 571,63	0,00	0
20/03/2022	CREAT° D'UNE BOUCHE ARROSAGE - FONTAINE ILM	811,00	0,00	5
20/03/2022	TX ESPV RUE GEORGES MARCEL BURGUN - ILM	2 415,12	0,00	0
20/03/2022	PLANTATION ARBRES RUE LASSERRE ILM	1 933,40	0,00	0
20/03/2022	PLANTATION ARBRE PLACE BONAVENTURE LE CA ILM	2 764,85	0,00	0
20/03/2022	PLANTATION ARBRES PLACE DU SPECTACLE ILM	3 945,54	0,00	0
20/03/2022	PLANTATION ARBRES ALLEE BONNIER ILM	2 004,95	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
20/03/2022	CREATION CLOTURE PORTILLON SQ CAILLAUNEAU SEVRES	9 558,00	0,00	5
20/03/2022	FOURN ET POSE DE CLOTURE PARC DES GLACIERES BB	72 590,40	0,00	5
20/03/2022	REFECTION ALLEES EN STABILISESQ RHIN ET DANHUBE BB	64 799,54	0,00	0
21/03/2022	TX EP RUE JOSEPH FRANTZ ILM	2 282,04	0,00	0
28/03/2022	4 CHAISES URBINO - ILM	2 736,00	0,00	5
29/03/2022	TX VOIRIE RUE SILLY - BB	203 921,13	0,00	0
29/03/2022	1 REPOSE PIED	19,20	0,00	1
29/03/2022	ANNONCE PLUI LE PARISIEN	363,18	0,00	1
29/03/2022	RACCORDEMENT BRANCHEMENT ENEDIS AV MAL JUIIN MEUDON	2 032,56	0,00	0
29/03/2022	4 ARCEAUX - BB	4 047,00	0,00	5
29/03/2022	POSE BORNE FONTAINE ILM	6 515,54	0,00	5
30/03/2022	SUBVENT° OHQ 19 RUE HERAULT MEUDON	3 000,00	0,00	15
30/03/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 700,00	0,00	15
30/03/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 200,00	0,00	15
30/03/2022	SUBVENT° TX AMELIORAT° ENERGETIQUE 19 RUE BRANCAS	344,00	0,00	1
31/03/2022	SUBVENT° OHQ - 51 RUE RAYMOND MARCHERON VANVES	619,00	0,00	15
01/04/2022	1 SAXOPHONE TENOR	3 610,50	0,00	8
01/04/2022	2 TABLETTES MICROSOFT SURFACE PRO 8	4 080,00	0,00	5
01/04/2022	RPLMNT ARMOIRE ELEC. ENM VANVES	5 310,20	0,00	0
01/04/2022	10 PROJECTEUR EXTERIEUR LED	2 827,76	0,00	1
01/04/2022	1 XYLOPHONE SYMPHONIQUE	2 160,00	0,00	8
01/04/2022	1 CHARIOT A LIVRES CRR BB	2 585,50	0,00	10
01/04/2022	FOURN. PANNEAUX - VANVES	3 795,60	0,00	5
04/04/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2022 - BB	131 754,60	0,00	1
05/04/2022	FOURN. + PRESTAT° BACS OM 2021 - BB	17 949,31	132 710,96	1
05/04/2022	MAT DE SIGNALISAT° - CHAVILLE	2 241,89	0,00	5
05/04/2022	FOURN. PANNEAUX - DTE	7 591,20	0,00	1
05/04/2022	20 TELEPHONES + BLOCS ALIM.	1 172,16	0,00	1
05/04/2022	10 DHL CABLE USB 2M	38,04	0,00	1
05/04/2022	1 SIEGE ERGO	990,60	0,00	10
05/04/2022	1 REPOSE PIED	303,00	0,00	1
05/04/2022	37 DISQUES DUR SSD	1 815,65	0,00	1
05/04/2022	SUBVENT° OHQ - 10 AVENUE DE VERDUN - VANVES	1 773,00	0,00	15
06/04/2022	POSE CAMERA VANVES	62 551,43	0,00	0
06/04/2022	13 DISQUES DUR	976,56	0,00	1
08/04/2022	FOURN. ET POSE PANNEAU A13 RUE MICHELET ILM	6 983,58	0,00	0
08/04/2022	PLANTATION D ARBRES	208 922,59	0,00	0
08/04/2022	PPP EP G5A + G3	5 329 206,76	0,00	0
08/04/2022	PLANTATION D ARBRES VANVES	101 863,24	0,00	0
08/04/2022	GROS OUTILLAGES CHAVILLE	839,15	0,00	5
08/04/2022	FOURN. DIV. POTELETS - BB	14 930,40	0,00	1
08/04/2022	52 SUPPORTS VELO - BB	9 884,16	0,00	1
11/04/2022	TX VOIRIE RUE DAMIENS - BB	3 663,72	0,00	0
11/04/2022	TX PL. DU HAMEAU FLEURI - BB	5 538,00	0,00	0
12/04/2022	PANNEAUX DIVERS - ILM	3 372,34	0,00	1
12/04/2022	PANNEAUX DIVERS - VANVES	1 686,15	0,00	1
12/04/2022	PANNEAUX DIVERS - ILM	2 637,40	0,00	1
12/04/2022	PANNEAUX DIVERS - VANVES	1 318,69	0,00	1
14/04/2022	SUBVENT° DECLIC CAPTEURS PHOTOVOLTAIQUES	500,00	0,00	15
14/04/2022	RENOVAT° EP SENTIER DES BRILLANTS MEUDON	28 923,00	0,00	0
14/04/2022	FOURN. RADAR PEDAGOGIQUE SUR EP	3 687,60	0,00	0
14/04/2022	CAROTTAGE ET ANALYSE AMIANTE RUE GROS CHENE CHAV	471,60	0,00	0
14/04/2022	ANALYSE AMIANTE R. JEAN MINAUD/PARKING CARIOU MLC	690,00	0,00	0
14/04/2022	TX EP CHEMIN DE ST CLOUD MEUDON	5 288,88	0,00	0
15/04/2022	TX VOIRIE RUE MARCEAU - ILM	10 506,12	0,00	0
15/04/2022	TX RUE DU GROS CHENE - CHAVILLE	10 959,42	0,00	0
15/04/2022	TX VOIRIE RUE GALLIENI - BB	11 824,09	0,00	0
15/04/2022	TX COURS DE L'ANCIENNE BOULANGERIE - ILM	33 202,18	0,00	0
15/04/2022	TX RUE CHAMPFLEURY - SEVRES	8 906,06	0,00	0
15/04/2022	TX RUE DES CHARTRES SACS - SEVRES	6 615,12	0,00	0
15/04/2022	TX ROUTE DU PAVE DES GARDES - SEVRES	4 296,49	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
15/04/2022	TX RUE DU GENERAL GOURAUD - MEUDON	1 345,20	0,00	0
15/04/2022	DIV. PANNEAUX - BB	13 075,20	0,00	1
15/04/2022	DIV. PANNEAUX - BB	17 477,50	0,00	5
15/04/2022	TX VOIRIE RUE GAUDRAY - VANVES	23 130,34	0,00	0
19/04/2022	ARMOIRE EXTRACTEUR CRRBB	39 670,20	0,00	0
20/04/2022	SUBVENT° OHQ - 12 RUE DE VERDUN BB	866,00	0,00	15
22/04/2022	TX DEGAGEMENT VISIBILITE PASSAGE PIETONS - BB	8 333,34	0,00	0
22/04/2022	TX VOIRIE CHEMIN DES MONTQUARTIERS - ILM	6 061,44	0,00	0
22/04/2022	TX PL. MARECHAL ROCHAMBEAU - ILM	1 276,45	0,00	0
22/04/2022	SUBVENT° OHQ - 18 ALLEE DU MAIL MEUDON	331,00	0,00	15
22/04/2022	REMPLACEMENT D UNE PORTE PARC DE LA RESISTANCE ILM	3 607,20	0,00	5
22/04/2022	REFECTION AIRE DE JEUX SQUARE SWEIDEN ILM	40 931,54	0,00	5
22/04/2022	REFECTION DU SOL DU MULTISPORT BLD RODIN ILM	19 602,00	0,00	5
22/04/2022	REMPLACEMENT 3 BORNES ILM	7 772,43	0,00	8
22/04/2022	CREATION AMENAGEMENT FORT D'ISSY ILM	29 347,20	0,00	0
22/04/2022	TRX REALISATION FOSSE D'ARBRE RUE RABELAIS	21 284,12	0,00	0
22/04/2022	TRX REALISAT° FOSSE VEGETALISEES RUE PASTEUR ILM	21 714,56	0,00	0
22/04/2022	TRX REALISATION FOSSES VEGETALISEES RUE CHABANNE	26 622,32	0,00	0
22/04/2022	TVX RENOVATION ESPACES VERTS DIVERS LIEUX ILM	30 804,79	0,00	0
22/04/2022	ACHAT DISQUE DUR SSD, MEMOIRE DDR4 ET CLÉ USB	30,78	0,00	1
25/04/2022	RPLMT JALONNEMENT RUES 11 NOVEMBRE/BROSSOLETTE ILM	1 462,38	0,00	0
25/04/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 200,00	0,00	15
25/04/2022	SUBVENT° MCM 7 VILLA JULIETTE DE WILLS VANVES	3 000,00	0,00	15
25/04/2022	SUB. REALISAT° CENTRE MED.SOC PARC DU STADE MLC	175 000,00	0,00	15
25/04/2022	8 BANCS BARCINO VANVES	7 473,60	0,00	5
25/04/2022	4 BOUCHONS TUTEURS GRILLE ARBRES ILM	4 732,80	0,00	5
25/04/2022	30 BARRIERES CROIX SAINT ANDRE ILM	3 756,00	0,00	1
25/04/2022	6 PIETO ILM	9 288,00	0,00	5
27/04/2022	TX VOIRIE RUE PIERRE BROSSOLETTE - ILM	4 462,48	0,00	0
27/04/2022	TX RUE DES FONTAINES - SEVRES	8 384,74	0,00	0
27/04/2022	TX DIV. VOIES - MEUDON	2 196,00	0,00	0
27/04/2022	1 PANNEAUX - CHAVILLE	3 588,71	0,00	5
27/04/2022	1 PANNEAU - MEUDON	3 323,78	0,00	5
27/04/2022	TX PL. HENRI BROUSSE - MEUDON	3 780,02	0,00	0
28/04/2022	GEOREFERENCMENT RX SLT ILM	54 255,29	0,00	0
28/04/2022	1 BLOC PORTE LESTE	17,29	0,00	1
28/04/2022	2 FAUTEUIL DE BUREAU	488,81	0,00	1
28/04/2022	FOURN. ET POSE COLONNE AERIENNE BB	25 944,66	0,00	8
28/04/2022	REFECTION DE LA MOSAIQUE BB	15 216,72	0,00	5
28/04/2022	CREATION CLOTURE CHATAIGNIER ILM	30 746,16	0,00	5
28/04/2022	POSE BORNE FONTAINE CHAVILLE	9 576,19	0,00	5
28/04/2022	SUPRESS° QUAI BUS - MEUDON	21 404,11	0,00	0
28/04/2022	TRX AFFAISSEMENT VOIRIE RUE JULES GUESDES ILM	1 494,84	0,00	0
28/04/2022	FOURN. DIV. POTELETS - BB	5 324,40	0,00	1
29/04/2022	REMPLACEMENT CLOTURE STADE MARCEL BEC	20 516,60	0,00	0
29/04/2022	COMPLEXE SPORTIF MARCEL BEC	15 131,38	0,00	0
29/04/2022	MMO RENFORCEM° RADIER PARKING DAYDE	30 720,00	0,00	0
29/04/2022	DISQUE SSD 500GO	1 723,68	0,00	1
29/04/2022	MODIF CARTE ASCENCEUR ENM VANVES	5 505,98	0,00	0
29/04/2022	SUBVENT° CHAUDIERE A BOIS	900,00	0,00	15
02/05/2022	TRX REALISATION FOSSES D ARBRE RUE EBOULE ILM	21 421,50	0,00	0
02/05/2022	TRX DE REFECTION ET MODIF SEUIL EN BETON CHAVILLE	4 177,92	0,00	5
02/05/2022	FOURN ET 10 BANCS EN PLASTIQUE BB	12 982,03	0,00	5
02/05/2022	TRX REFECTION SOL SQ EDOUARD DETAILLE BB	18 090,00	0,00	5
04/05/2022	TX ESPV PL. KENNEDY - VANVES	8 734,82	0,00	0
04/05/2022	CREAT° JARDINIERE RUE DU MOULIN DE PIERRE - ILM	24 761,54	0,00	0
04/05/2022	POSE SCULPTURE FONTAINE PL. KENNEDY - VANVES	2 949,12	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
04/05/2022	PLANTATION D ARBRES VDA 2022	46 687,27	0,00	0
05/05/2022	EPAREUSE A BRAS - CHAVILLE	15 036,00	0,00	5
05/05/2022	3 BATTERIE ALPHA 520 4P - SEVRES	1 523,88	0,00	5
05/05/2022	SUBVENT° OHQ 1 RUE ELPHEGE THOMAS CHAVILLE	2 919,00	0,00	15
05/05/2022	15 PC PORTABLE HP PROBOOK 450	14 760,00	0,00	5
05/05/2022	DEVELOPPEMENT FRANCE CONNECT	2 700,00	0,00	2
06/05/2022	1 BATTERIE CHAVILLE	1 414,32	0,00	5
06/05/2022	ACHAT 07 JARDINIERES AVEC SUPPORTS ILM	20 336,40	0,00	5
10/05/2022	TX VOIRIE AV JB CLEMENT - BB	30 518,82	0,00	0
10/05/2022	PIQUEUR + ACCESSOIRES * BB	544,82	0,00	5
11/05/2022	TX RUE DE LA DEFENSE - ILM	26 735,00	0,00	0
11/05/2022	TX RUE ERNEST RENAN - CHAVILLE	180 674,38	0,00	0
11/05/2022	TX RUE BRANCAS - SEVRES	190 735,69	0,00	0
11/05/2022	REMPLECT APPAREIL INCENDIE RUE PIERRE POLI - ILM	3 094,25	0,00	0
12/05/2022	TX RUE FARMANN - ILM	16 852,99	0,00	0
12/05/2022	TX VOIRIE COURS SAINT VINCENT - ILM	4 423,68	0,00	0
12/05/2022	TX RUE MARCEL YOL - VANVES	166 483,10	0,00	0
12/05/2022	TX PONT N118 - SEVRES	10 308,10	0,00	5
12/05/2022	TX RUE DU MARECHAL GALLIENI - SEVRES	28 241,22	0,00	0
13/05/2022	POSE BORNE FONTAINE ILM	10 650,29	0,00	5
13/05/2022	RAJOUT GOUTTE A GOUTTE	475,20	0,00	0
13/05/2022	F&P RESEAU VIDEO PROTECT° AV DE L'EUROPE SEVRES	10 549,20	0,00	0
13/05/2022	AMENAGEMENT ET ENGAZONNEMENT VANVES	12 000,00	0,00	0
13/05/2022	TX RUE DES CAVES DU ROI - SEVRES	164 145,49	0,00	0
13/05/2022	TRX REFECTION VOIRIE AV MARECHAL LECLERC MEUDON	375 690,13	0,00	0
13/05/2022	TX RUE DU BEL AIR - SEVRES	7 981,00	0,00	0
13/05/2022	TX VOIRIE RUE COROT - VDA	167 042,53	0,00	0
13/05/2022	TX RUE D'ALEMBERT - MEUDON	35 998,79	0,00	0
13/05/2022	TX RUE LAMENNAIS - CHAVILLE	16 992,00	0,00	0
13/05/2022	TX VOIRIE AV. M. DE LATTRE DE TASSIGNY - MEUDON	18 074,96	0,00	0
13/05/2022	TX CARREFOUR GARENNE/RENAN - SEVRES	103 553,16	0,00	0
13/05/2022	TX RUE ALEXIS MANEYROL - CHAVILLE	570 897,02	0,00	0
13/05/2022	TRX REFECTION VOIRIE CHEMIN DESVALLIERES VDA	20 685,10	0,00	0
13/05/2022	TRX REFECTION VOIRIE RUE DES COMBATTANTS SEVRES	41 994,58	0,00	0
13/05/2022	FOURNITURE 80 SUPPORTS VELO BB	15 662,40	0,00	1
13/05/2022	2 BARRIERES A PIED ILM	7 680,00	0,00	5
13/05/2022	FOURN. BARRIERES FORESTIERE CHAVILLE	1 182,48	0,00	5
13/05/2022	1 FAUTEUILS LUXEMBOURG - ILM	779,28	0,00	5
13/05/2022	4 SUPPORT DE 10 TROTINETTE -BB	4 171,20	0,00	5
13/05/2022	TRX REFECTION VOIRIE AV DES BOIS MLC	12 315,43	0,00	0
13/05/2022	TX RUE LEON BOURGEOIS - SEVRES	17 794,20	0,00	0
13/05/2022	TX AV. GAMBETTA - SEVRES	9 196,80	0,00	0
13/05/2022	TX AV. GAMBETTA - VDA	8 550,00	0,00	0
16/05/2022	TX VOIRIE RUE PAUL BERT ILM	8 368,13	0,00	0
16/05/2022	TX EP DIVERSES RUES VANVES	9 377,30	0,00	0
16/05/2022	EQUIPEMENTS TELEGEST° ARMOIRES EP ILM	21 383,88	0,00	0
16/05/2022	RENOVAT° EP RUE JULES GUESDES ILM	11 679,27	0,00	0
16/05/2022	RPLMNT MODULES SONORES DIV. CARREF. MEUDON	2 950,24	0,00	0
18/05/2022	TX RTE DE GALLARDON - SEVRES	4 829,92	0,00	0
18/05/2022	TX AMT RUE HENRI TARIEL ILM	13 168,40	0,00	0
18/05/2022	COMBO AMPLI GUITARE ÉLECTRIQUE ENM MEUDON	399,00	0,00	1
18/05/2022	MICRO STATIQUE LARGE MEMBRANE ENM MEUDON	389,00	0,00	1
18/05/2022	MICRO STATIQUE PETITE MEMBRANE ENM MEUDON	185,00	0,00	1
18/05/2022	CYMBALE CRASH + FRAIS DE PORT ENM MEUDON	1 376,20	0,00	8
18/05/2022	TX PASSERELLE PIETONNE SNCF - SEVRES	21 133,44	0,00	5
18/05/2022	TX RUE DE LA FONTAINE - CHAVILLE	6 260,40	0,00	0
18/05/2022	TX AV. JULES GEVELOT - SEVRES	7 462,44	0,00	0
18/05/2022	REPRISE CLOTURE AV. MAL JUIN - MEUDON	1 522,08	0,00	5
19/05/2022	TX REFECT° - REQUALIFICAT° DIVERSES VILLES	6 408,11	0,00	0
20/05/2022	TX ASST RUE H MAYER & IMPASSE FRERE - ILM	325,31	0,00	0
23/05/2022	4 MACHINES - BB	4 747,20	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/05/2022	TX ESC. BRIMBORION - SEVRES	18 603,01	0,00	5
23/05/2022	CREAT° ESPV RUE DE PARIS - BB	3 239,28	0,00	0
23/05/2022	TIMBALE BAROQUE CRR BB	2 649,17	0,00	8
23/05/2022	TIMBALE BAROQUE CRR BB	2 817,05	0,00	8
23/05/2022	DIVERS ACCESSOIRES PERCUSSION	1 895,91	0,00	1
24/05/2022	1 REPOSE PIED	45,85	0,00	1
24/05/2022	1 LAMPADAIRE LED	139,44	0,00	1
24/05/2022	2 FAUTEUILS DE BUREAU	488,81	0,00	1
24/05/2022	9 PORTES MANTEAUX	439,56	0,00	1
24/05/2022	2 CAISSONS	442,10	0,00	1
24/05/2022	SUBVENT° ACQUISIT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
24/05/2022	SUBVENT° ACQUISIT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
24/05/2022	SUBVENT° ACQUISIT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
24/05/2022	SUBVENT° ACQUISIT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
24/05/2022	SUBVENT° ACQUISIT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
24/05/2022	SUBVENT° ACQUISIT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
24/05/2022	SUBVENT° ACQUISIT° RECUPERATEUR D'EAU	49,70	0,00	1
24/05/2022	MEULEUSE - BB	1 278,00	0,00	5
25/05/2022	4 FAUTEUILS	741,94	0,00	1
25/05/2022	1 REFRIGERATEUR	392,80	0,00	1
25/05/2022	2 RAYONNAGE ARCHIVES	583,99	0,00	1
25/05/2022	2 CAISSONS	442,10	0,00	1
25/05/2022	REE PASSERELLE PIETONNE RUELLE ST-GERMAIN - MEUDON	742 258,24	0,00	5
25/05/2022	REE PONT AV. DU 11 NOVEMBRE - MEUDON	157 640,96	0,00	5
25/05/2022	REE PASSERELLE RUE ALBERT DE MUN - MEUDON	87 590,44	0,00	5
31/05/2022	TX VOIRIE DIV. RUES - VDA	31 178,34	0,00	0
31/05/2022	2 BANQUETTE A MANIVELLE JANH CRR BB	700,01	0,00	1
31/05/2022	GLOCKENSPIEL VALISE	1 069,50	0,00	8
31/05/2022	CAISSE CLAIRE CUSTOM	616,50	0,00	8
31/05/2022	CHASSIS + STAND DOOUBLE AMBASE	200,00	0,00	1
31/05/2022	CLARINETTE CRR BB	1 611,00	0,00	8
31/05/2022	POSE SIGNALÉTIQUE RUES A.COMTE & RABELAIS - VANVES	20 633,26	0,00	0
31/05/2022	FAC. FA22011134 1 MARIMBA CRR VANVES	11 670,41	0,00	8
01/06/2022	TX RUE J-B POTIN VANVES	1 344,00	0,00	0
01/06/2022	SUBVENT° OHQ 15 PLACE D'ORION MEUDON	1 914,00	0,00	15
01/06/2022	SUBVENT° RENOVAT° ENERGETIQUE	1 000,00	0,00	15
01/06/2022	SUBVENT° OHQ1 - 38 ALLEE DE LA FORET - MLF	1 000,00	0,00	15
01/06/2022	POSE PANNEAUX LUMINEUX RUE C. DESMOULINS ILM	9 262,61	0,00	0
01/06/2022	AJOUT FEU CYCLISTE RUE DE LA TOUR MEUDON	5 650,20	0,00	0
01/06/2022	30 POTELETS - ILM	4 860,00	0,00	1
01/06/2022	10 BARRIERES - ILM	3 733,20	0,00	1
01/06/2022	20 APPUIES VELO - SEVRES	2 304,00	0,00	1
01/06/2022	2 DEBROUSAILLEUSES + BATTERIES - BB	4 697,16	0,00	5
01/06/2022	F&P 4 BARRIERES - BB	24 809,64	0,00	5
01/06/2022	AMT ESPV RUE THIERS - BB	6 859,20	0,00	0
07/06/2022	TX VOIRIE RUE RENE COCHE - VANVES	2 256,00	0,00	0
07/06/2022	1 CHARIOT A ROULETTE	365,00	0,00	1
07/06/2022	7 CAPTEURS DE CO2	2 007,60	0,00	1
07/06/2022	TX ESPV IMPASSE DE L'INDUSTRIE - ILM	6 726,46	0,00	0
08/06/2022	SUBVENT° OHQ1 3 AVENUE EMILE ZOLA BB	1 955,00	0,00	15
08/06/2022	CERTIFICAT SERVEUR CERTINOMIS	1 620,00	0,00	2
08/06/2022	FLUTE TRAVERSIERE ENM MEUDON	679,00	0,00	8
08/06/2022	1 BUREAU	285,10	0,00	1
08/06/2022	1 CAISSON	221,05	0,00	1
08/06/2022	1 CAFETIERE MNAT	555,96	0,00	10
09/06/2022	TX VOIRIE RUE GUILLMANT - MEUDON	2 754,00	0,00	0
09/06/2022	TX AMT RUE GAMBETTA - BB	4 735,20	0,00	0
09/06/2022	TX EP QUARTIER URSINE - CHAV	73 771,24	0,00	0
09/06/2022	TX RUES G. VOGT & E. LAFERRIERE MEUDON	28 571,48	0,00	0
09/06/2022	1 NETTOYEUR HAUTE PRESS° - BB	852,00	0,00	5
09/06/2022	1 CLOUEUR - BB	690,00	0,00	5
10/06/2022	GEOREFERENCEMENT RX SLT CHAVILLE/VDA/MLC	7 421,95	0,00	0
10/06/2022	SOLDE IMMO 20190468 SUB 18 RUE PAUL BERT ILM	174 900,00	0,00	15
10/06/2022	FLUTE ALTO EN SOL	1 092,00	0,00	8
10/06/2022	SUBVENT° OHQ 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE MEUDON	1 665,00	0,00	15
10/06/2022	ANALYSE AMIANTE DIV. RUE - MEUDON	6 612,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
10/06/2022	1 FAUTEUIL DE BUREAU	244,40	0,00	1
10/06/2022	RENOVAT° EP AVENUE THIERRY VDA	178 031,41	0,00	0
10/06/2022	RPLMNT FEU ACCIDENTE CR PL NOVEMBRE SEVRES	2 280,53	0,00	0
10/06/2022	SOLDE IMMO 20171312 SUB 16 R. R-COCHE VANVES	95 400,00	0,00	15
10/06/2022	SUBVENT° OHQ 83 BOULEVARD RODIN ILM	1 000,00	0,00	15
13/06/2022	TX VOIRIE PL PLACE JULES GUESDE - BB	10 434,00	0,00	0
13/06/2022	TX VOIRIE MAIRIE - BB	13 926,00	0,00	0
13/06/2022	TX ESCALIERS + POSE MAINS COURANTES - CHAVILLE	37 374,30	0,00	5
13/06/2022	TX ESCALIERS RUE BENOIT MALON - SEVRES	28 955,96	0,00	5
13/06/2022	TX VOIRIE RUE SCHLUMBERGER - MLC	2 254,85	0,00	0
13/06/2022	TX ESC. RENAN/FONTAINE HENRI IV - CHAVILLE	4 937,00	0,00	5
13/06/2022	TX AV. TRIVAUX ONERA - MEUDON	34 148,82	0,00	0
13/06/2022	TX VOIRIE RTE DE LA REINE - BB	6 154,80	0,00	0
13/06/2022	1 PIQUEUR + ACCESSOIRE - BB	1 091,04	0,00	5
13/06/2022	REFECT° SOL AIRE DE JEUX PARC BILLANCOURT - BB	19 669,46	0,00	5
13/06/2022	TX MACONNERIE JARDIN FARMAN - BB	25 159,68	0,00	5
13/06/2022	7 POTS EXTRAVASE - ILM	3 277,80	0,00	1
14/06/2022	ACHAT + INSTALLATION LOGICIEL	2 142,00	0,00	2
15/06/2022	TRX REFECTION AIRE DE JEUX SQ DU 11 NOV VANVES	36 622,25	0,00	5
15/06/2022	20 KITS FIXATION CORBEILLE - DTE	3 108,00	0,00	1
17/06/2022	COMMANDE VALISE PR DIAGNOSTIC AUTO	6 094,00	0,00	5
20/06/2022	SUBVENT° OHQ 242 BIS BD JEAN JAURES BB	2 800,00	0,00	15
20/06/2022	TVX VOIRIE SENTIER DES EPINETTES - ILM	2 614,90	0,00	0
21/06/2022	SUBVENT° OHQ 12 RUE DU JOUY CHAVILLE	1 000,00	0,00	15
22/06/2022	TX ALLEE DES MARAICHERS - ILM	3 563,52	0,00	0
22/06/2022	TX EP BOULEVARD GARIBALDI ILM	44 163,08	0,00	0
22/06/2022	ACHAT MEMOIRE DDR4 -	463,54	0,00	1
22/06/2022	ACHAT DISQUE DURE SSD ET MEMOIRE	695,30	0,00	1
22/06/2022	HARPES KORRIGAN 38 CORDES ENM SEVRES	2 830,00	0,00	8
22/06/2022	REPLACEMENT CLIMATISEUR ENM VANVES	4 043,00	0,00	0
22/06/2022	POSTE A SOUDURE - BB	420,00	0,00	1
27/06/2022	TRX POSE DE BORDURE ESPL FONCET ILM	5 551,72	0,00	0
27/06/2022	TRX RENOV ZONE PLANTATION JARDIN BOTANIQUE ILM	9 129,98	0,00	0
27/06/2022	DEPOSE LATELAGE EN COMPOSITE JARDIN FARMAN BB	126 410,34	0,00	5
27/06/2022	POSE DE BORDURETTE GRANIT AU FORT ILM	3 761,98	0,00	0
27/06/2022	CREAT° PLATEFORME JARDIN BOTANIQUE ILM	1 435,24	0,00	0
27/06/2022	AMT PLACETTE BIZETTE SEVRES	8 112,54	0,00	0
27/06/2022	REALISATION FOSSES D ARBRE ALLEE DES CITEAUX ILM	77 753,66	0,00	0
27/06/2022	REALISATION FOSSE D ARBRE RUE DE LA GARE	37 023,98	0,00	0
29/06/2022	RENOVATION AIRE DE JEUX PARC DE NAHARYA ILM	54 623,12	0,00	5
30/06/2022	MISE EN PLACE BRUMISATEUR ECOLE PAUL BERT CHAVILLE	15 273,89	0,00	5
30/06/2022	POSE BORNE FONTAINE SQ ACADEMIE CHAVILLE	7 212,52	0,00	5
30/06/2022	REPLACEMENT POMPE DU BASSIN CENTAURE BB	4 964,08	0,00	5
30/06/2022	TRX VITRINES EXTERIEURS PR SQ SEVRES	9 918,64	0,00	5
30/06/2022	MODIF N°8 PLU MEUDON	24 967,50	0,00	10
30/06/2022	CREATION D UN RESEAU GOUTTE A GOUTTE ILM	1 634,47	0,00	5
30/06/2022	POSE DE FOURREAUX DEDIES A LA VIDEO PROTECTION	9 768,00	0,00	0
01/07/2022	TX RUE PAUL V. COUTURIER - CHAVILLE	15 050,99	0,00	0
01/07/2022	MOE ALLEE DES POSTILLONS - CHAVILLE	71 122,77	0,00	0
01/07/2022	AMT LOCAUX CRR BB	35 128,97	0,00	0
01/07/2022	SAXOPHONE ALTO YAMAHA ENM VDA	1 123,70	0,00	8
01/07/2022	3 ONDULATEURS	345,60	0,00	1
01/07/2022	MIGRATION LIGNES ANALOGIQUES	589,45	0,00	0
01/07/2022	XYLOPHONE CONCORDE X8002	5 176,08	0,00	8
01/07/2022	ENCEINTE SONORISATION	498,00	0,00	1
01/07/2022	10 POTELETS - CHAVILLE	3 360,00	0,00	1
01/07/2022	APPEL OFFRE VMC CRR BB	51 275,47	0,00	0
01/07/2022	DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TV ILM	914,40	0,00	0
01/07/2022	TVX VARIATEUR DE FREQUENCE	13 870,21	0,00	0
01/07/2022	3 BACS A PALMIERS - VDA	6 822,00	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
04/07/2022	TX VOIRIE RUE REINHARD ET DUCLAUX - BB	6 906,04	0,00	0
04/07/2022	TX SLT CR53 RUE SILLY/PARIS - BB	77 518,48	0,00	0
04/07/2022	RENOVAT° LANTERNE RUE DU PASSEUR - ILM	4 945,38	0,00	0
04/07/2022	SUBVENT° OHQ2 - 28/30 RUE MEUDON - ILM	265,00	0,00	1
04/07/2022	SUBVENT° POPAC TRAVAUX URGENT CANALISAT°	299,00	0,00	1
04/07/2022	TX FONTAINE D'AMOUR - SEVRES	3 754,54	0,00	0
04/07/2022	TX GUY MOQUET - VANVES	3 571,51	0,00	0
04/07/2022	DIV. PANNEAUX DE VILLE - VANVES	17 096,09	0,00	1
04/07/2022	PANNEAUX SIGNALISAT° DIVERS - VANVES	8 548,04	0,00	5
05/07/2022	FOURN./INSTALLAT° SOLUT° COMPTAGE VELO	2 469,60	0,00	5
05/07/2022	SUBVENT° DECLIC - PLANCHER DE COMBLES	1 700,00	0,00	15
05/07/2022	SUBVENT° OHQ - 21 SENTIER DES MAUDITS MEUDON	781,00	0,00	15
05/07/2022	SUBVENT° OHQ - 7 AVENUE HENRI IV MEUDON	1 001,00	0,00	15
05/07/2022	MODIF N°2 PLU BB	25 016,26	0,00	10
06/07/2022	SUBVENT° OHQ - 2 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC SEV	2 742,00	0,00	15
06/07/2022	SUBVENT° OHQ - 9 AVENUE DE LA RESISTANCE CHAVILLE	2 851,00	0,00	15
06/07/2022	SUBVENT° OHQ 127 AVENUE JEAN BAPTISTE CLEMENT BB	1 470,00	0,00	15
07/07/2022	TX RUE DARCEL - BB	2 923,70	0,00	0
07/07/2022	AGRANDISSEMENTJARDINIERE RUE MOQUET - VANVES	6 158,14	0,00	5
07/07/2022	MISE A LA COTE BORNE INCENDIE RUE PIERRE POLI ILM	3 094,25	0,00	0
11/07/2022	TX RUE EDOUARD NAUD / AV. VICTOR CRESSON - ILM	13 471,94	0,00	0
12/07/2022	FOURN. PANNEAUX - MEUDON	4 282,38	0,00	5
12/07/2022	FOURN. PANNEAUX - SEVRES	5 892,00	0,00	5
12/07/2022	FOURN. SIGNALISATION - MEUDON	4 688,00	0,00	5
13/07/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	39,50	0,00	1
13/07/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	49,95	0,00	1
13/07/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
13/07/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	39,50	0,00	1
13/07/2022	TX EP RUE ALBERT PERDREAUX CHAVILLE	75 345,41	0,00	0
13/07/2022	TX EP RUES BECK/BRACONNIER MEUDON	206 099,53	0,00	0
13/07/2022	TX RUE DES COMBATTANTS - CHAVILLE	172 044,15	0,00	0
13/07/2022	RELEVE TOPO DIVERSES RUES MEUDON	18 303,36	0,00	0
13/07/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	46,00	0,00	1
13/07/2022	F/P PUPITRES POUR PANNEAUX PEDAGOGIQUES	6 266,48	0,00	5
18/07/2022	AMT TX DIV. VOIRIE - BB	8 719,80	0,00	0
18/07/2022	REPRISE VOIRIE VOIES DIV. - BB	10 770,90	0,00	0
18/07/2022	TX AV. SAINTE MARIE - CHAVILLE	2 478,18	0,00	0
18/07/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
18/07/2022	RELEVE TOPO DIVERSES RUES ILM	18 816,00	0,00	0
18/07/2022	RENOV ARMOIRE EP N°7 RUES BOIS VALLEE/TERASSE MLC	70 081,24	0,00	0
18/07/2022	MOE RUE DE SILLY BB	6 239,26	0,00	0
18/07/2022	FOURNITURE ET POSE PANNEAUX CHANTIER	960,00	0,00	5
18/07/2022	POSE MOBILIER BB	9 752,40	0,00	0
18/07/2022	ACHAT 120 JARDINIERES AVEC BAC ILM	10 180,80	0,00	1
18/07/2022	TX RUE DE LA CAILLE - SEVRES	2 529,16	0,00	0
18/07/2022	FOURN. VEGETAUX POUR TX VOIRIE - BB	1 508,42	0,00	0
19/07/2022	TX VOIRIE RUE DES MECARDES MEUDON	86 661,77	0,00	0
19/07/2022	TX VOIRIE RUE DE JARDIES MEUDON	3 112,66	0,00	0
19/07/2022	SIGNALISAT° HORIZONTALE PLAN VELO RUE GAMBETTA BB	871,62	0,00	0
19/07/2022	TX REFECT° ESCALIER OBEUF MEUDON	19 684,80	0,00	5
19/07/2022	TVX CABLAGE FIBRE OPTIQUE	1 848,00	0,00	0
19/07/2022	AMG PLACE LIVRAISON-PLACE STALINGRAD-MEUDON	1 752,00	0,00	0
19/07/2022	FOURN SIGNALISATION - SEVRES	2 605,32	0,00	5
20/07/2022	TX RENOVAT° QUARTIER POTAGER DU DAUPHINE MEUDON	3 471,78	0,00	0
20/07/2022	FOUR PAV VERRE ENTERRE MEUDON 2022	7 395,24	0,00	8
20/07/2022	POSE MOBILIER URBAIN BORD DE SEINE ILM	10 353,86	0,00	0
20/07/2022	REALISATION ENROBE PARC BARBUSSE ILM	18 409,88	0,00	0
20/07/2022	CREATION DALLE EN BETON VANVES	7 248,08	0,00	0
20/07/2022	TRX BANDES VEGETALISEE PL LAFAYETTE ILM	13 669,79	0,00	0
20/07/2022	SUBVENT° POPAC DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL	1 040,00	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
20/07/2022	TX AMT GANIVELLES DIV. RUES - BB	2 772,00	0,00	0
20/07/2022	TX AMT BB	16 162,02	0,00	0
21/07/2022	TRX VOIRIE RUE DE LAFOSSE VANVES	1 950,72	0,00	0
21/07/2022	TX AMT COUSSIN BERLINOIS RUE DE LA REPUBLIQUE VANV	5 197,39	0,00	0
21/07/2022	TX PLACE DES PROVINCES - VANVES	11 232,46	0,00	0
21/07/2022	TRX AFFAISSEMENT CHAUSSEE RUE VUILLIEM ILM	5 748,34	0,00	0
21/07/2022	TX PLACE DE LA MANUFACTURE - ILM	10 051,58	0,00	0
21/07/2022	4 COUSSINS BERLINOIS MEUDON	5 808,00	0,00	5
21/07/2022	MISE EN PLACE PAILLAGE ECOLOGIQUE DIVERS SITES ILM	2 211,84	0,00	0
21/07/2022	25 TELEPHONES ET ACCESSOIRES	1 501,92	0,00	1
21/07/2022	EATON ELLIPSE ECO ONUDLATEUR X3	345,60	0,00	1
21/07/2022	CONTREBASSE 1/4 ENM VDA	1 783,50	0,00	8
21/07/2022	VIOLONCELLE 3/4 ENM VDA	1 496,40	0,00	8
21/07/2022	VIOLON MODEL CLASSIQUE ENM VDA	482,86	0,00	8
22/07/2022	FOURN/POSE 1 BANC MARCEL BEC	2 834,52	0,00	0
22/07/2022	FOURN/POSE INTERPHONE PORTAIL MARCEL BEC	7 619,12	0,00	0
22/07/2022	FOURN/POSE BANQUETTE MARCEL BEC	2 834,52	0,00	0
25/07/2022	SIGNALISAT° HORIZONTALES VOIES SEVRES	886,50	0,00	0
25/07/2022	3 BANCS CRR BB	432,97	0,00	1
26/07/2022	SIGNALISAT° HORIZONTALE VOIES DIVERSES VANVES	25 225,50	0,00	0
26/07/2022	SUB RENOVAT° ENERG. 60 ROUTE DES GARDES SEVRES	981,00	0,00	15
26/07/2022	SIGNALISAT° HORIZONTALE RUE DR G. LAFOSSE VANVES	1 246,82	0,00	0
26/07/2022	ETUDE PIETONISAT° AV ST PAUL CHAVILLE	15 863,04	0,00	0
26/07/2022	ETUDES PERMEABILITE DIVERSES RUES SEVRES	5 580,00	0,00	0
26/07/2022	FOURNITURES DIVERSES MEUDON	9 255,98	0,00	5
26/07/2022	ETUDE DE CIRCULAT° RUE MARCHERON VANVES	21 720,00	0,00	0
27/07/2022	CREATION JARDINIERE RUE GALLIENI BB	23 037,54	0,00	0
29/07/2022	RENOVAT° EP RUE DOLET ILM	9 509,56	0,00	0
29/07/2022	TX RENOVAT° EP RUE GAMBETTA VANVES	83 237,55	0,00	0
29/07/2022	F/POSE PANNEAUX LUMINAIRE RUE LEPELLETIER ILM	4 740,83	0,00	0
01/08/2022	2 PROJECTEURS	1 547,47	0,00	1
01/08/2022	ACHAT 4 CLES USB	35,18	0,00	1
01/08/2022	FOURN ET MISE EN PLACE MULCH VANV	21 067,20	0,00	0
01/08/2022	1 COFFRE FORT	2 335,00	0,00	10
03/08/2022	TX DE VOIRIE RUE VERDI - ILM	4 140,00	0,00	0
03/08/2022	TX DE VOIRIE RUE RENE SAHORS - VANVES	4 140,00	0,00	0
03/08/2022	MISE EN SECURITE CHAUSSEE RUE ANDRE CHENIER - ILM	3 504,00	0,00	0
03/08/2022	2 POUBELLES	15,36	0,00	1
03/08/2022	FOURN. PANNEAUX SQ RHIN ET DANUBE BB	324,53	0,00	1
04/08/2022	TX VOIRIE RUE ANDRE CHENIER ILM	92 211,00	0,00	0
04/08/2022	MOE TX RUE PRUVOT - VANVES	2 771,98	0,00	0
04/08/2022	POSE COMPTEUR RUE MARY BESSEYRE VANVES	751,19	0,00	5
04/08/2022	TRX DE PEINTURE CRR BB	26 102,02	0,00	0
04/08/2022	DIAGNOSTIC AMIANTE ENM ILM	306,00	0,00	0
04/08/2022	MISS° REFECT° SOLS/MURS CRR BB	504,00	0,00	0
04/08/2022	CHANGEMENT BAIE INFO MARCEL BEC	4 739,78	0,00	0
04/08/2022	MESURE EMPOUSSIEREMENT CRR BB	1 320,00	0,00	0
05/08/2022	1 BOUILLOIRE	52,32	0,00	1
05/08/2022	1 CHARIOT MANUTENT	107,98	0,00	1
08/08/2022	TX RUE DE LA REPUBLIQUE - VANVES	113 908,54	0,00	0
08/08/2022	TX RUE DU VIEUX PDS - BB	7 056,36	0,00	0
08/08/2022	TX RUE SADI CARNOT - VANVES	4 728,60	0,00	0
08/08/2022	TX REFECT° STABILISE SQUARE DES POSTILLONS SEVRES	7 999,49	0,00	0
08/08/2022	F/POSE MAIN COURANTE BOIS MARCEL BEC	39 733,61	0,00	0
08/08/2022	20 POTELETS - ILM	3 394,20	0,00	1
08/08/2022	TX RUE DU COLONEL GUICHARD - ILM	78 447,21	0,00	0
08/08/2022	TX RUE DISSY - ILM	1 610,96	0,00	0
08/08/2022	TX JARDINIERE + PAVE RUE DU VIADUC - ILM	4 678,04	0,00	0
09/08/2022	CREAT° JARDINIERE RUE BELLEVUE BB	20 091,44	0,00	0
09/08/2022	TX RENOVAT° CRR BB	83 251,10	0,00	0
09/08/2022	REALISAT° PLAN INSPECT. SUR GROUPES FROD CRR BB	29 339,14	0,00	0
10/08/2022	MEP BORNE FONTAINE SQUARE DOISU CHAVILLE	7 854,17	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
10/08/2022	XYLOPHONE + CYMBALES	3 918,31	0,00	8
10/08/2022	TX DIVERS CRR BB	447 741,62	0,00	0
11/08/2022	TX ESPP DIVERSES VILLES GPSO	713 029,56	0,00	0
11/08/2022	REFECT° SQUARE ACADEMIE BEAUX ARTS CHAVILLE	4 681,51	0,00	5
11/08/2022	FOURN. INSTALLAT° SQUARE DU THEATRE SEVRES	2 256,04	0,00	5
11/08/2022	1 FLYBOX 5G	224,28	0,00	1
11/08/2022	21 SMARTPHONE SAMSUNG	6 294,48	0,00	1
11/08/2022	1 PONT ELEVATEUR	25 989,10	0,00	5
16/08/2022	TX EPSL CARREFOUR N°8 - MEUDON	25 808,96	0,00	0
16/08/2022	SUBVENT° OHQ - 7 AVENUE DE L'EUROPE - SEVRES	1 410,00	0,00	15
16/08/2022	TX EPSL CARREFOURS N°1, 9 & 13 - SEVRES	9 161,35	0,00	0
16/08/2022	INSTALLAT° CAMERAS DE COMPTAGE VELOS	4 680,00	0,00	5
16/08/2022	FAUTEUIL DE BUREAU	280,18	0,00	1
17/08/2022	TX REFECT° SENTE DE LA PYRAMIDE - BB	19 485,60	0,00	0
17/08/2022	TX VOIRIE RUE DES BOIS - SEVRES	5 987,02	0,00	0
17/08/2022	1 GROUPE ELECTROGENE- CHAVILLE	1 762,80	0,00	5
17/08/2022	TX EPSL ALLEE DE LA TERRASSE - MEUDON	37 083,04	0,00	0
17/08/2022	TX EPSL CARREFOUR 29 - MEUDON	7 356,12	0,00	0
17/08/2022	TX EP RUE DES COMBATTANTS - CHAVILLE	20 912,80	0,00	0
17/08/2022	RENOVAT° EP RUE VITAL FOUCHERS - CHAVILLE	10 293,64	0,00	0
17/08/2022	MODIF N° 2 PLU BB	5 760,00	0,00	10
18/08/2022	TX AV. STE MARIE - CHAVILLE	721,06	0,00	0
18/08/2022	TX EPSL RUE OBOEUF - MEUDON	19 956,70	0,00	0
18/08/2022	TX EPSL RUE EDOUARD - MEUDON	34 417,25	0,00	0
18/08/2022	REPARAT°+RENFORCEMENT MUR R DES VERTUGADINS MEUDON	58 670,52	0,00	5
18/08/2022	TX EPSL RUE MARCEL REBARD - CHAVILLE	14 411,09	0,00	0
18/08/2022	TX PONT BANES - MEUDON	98 191,22	0,00	5
18/08/2022	TX EP RUE EUGENE BAUDOUIIN - VANVES	64 034,40	0,00	0
18/08/2022	TX EP RUE EMILE ZOLA - ILM	30 992,35	0,00	0
18/08/2022	TX EP RUE DE L'ABBE DERRY - ILM	82 101,24	0,00	0
23/08/2022	TELEVISEUR HISENSE 43A63H	349,98	0,00	1
24/08/2022	PRESTA DE SUIVI EXECUTION MARCHÉ VIDEOSURVEILLANCE	2 400,00	0,00	0
24/08/2022	REFECTION PEINTURE ET PORTE	13 558,04	0,00	0
24/08/2022	BOITIER WIFI CRR BB	514,98	0,00	8
24/08/2022	ELABORATION ENVIRONNEMENTALE PLUI PHASE 1	4 122,00	0,00	10
24/08/2022	FAUTEUIL DE BUREAU	244,40	0,00	1
24/08/2022	TVX DE RENOVATION ET REMPLCT RESEAU CHAUFFAGE	16 451,21	0,00	0
24/08/2022	TVX TRANCHEE EN TERRE VEGETAL CHEMIN VEGETAL	688,81	0,00	5
24/08/2022	CREATION RESEAUX CITES DES SPORTS	715,79	0,00	5
25/08/2022	INSTALLATION POSTE VISIONNAGE CHAVILLE	21 737,22	0,00	0
25/08/2022	POSE ET RACCORDEMENT CAMERAS CHAVILLE	7 796,71	0,00	0
26/08/2022	MEP CLOTURE SKATE PARK VANVES	619,20	0,00	5
26/08/2022	FOURN ET POSE PLATEFORME LOGISTIQUE MEUDON	72 825,60	0,00	5
29/08/2022	1 CAISSON MOBILE	221,05	0,00	1
29/08/2022	1 CAISSON MOBILE	442,10	0,00	1
30/08/2022	RACCORDEMENT CAMERA MJ A MAIRIE DE CHAVILLE	588,00	0,00	0
30/08/2022	2 COUSSINS ENROBE AV PAUL BERT MEUDON	13 806,61	0,00	0
30/08/2022	REPRISE NIDS POULE IMPASSE DES SOUPIRAIS SEVRES	3 582,56	0,00	0
30/08/2022	POSE BARRIERE RUE DE LA VERRERIE MEUDON	11 110,81	0,00	5
30/08/2022	NID DE POULE MLC	2 705,08	0,00	0
30/08/2022	TX AV. DU MARECHAL JUIN - MEUDON *OP19008	50 866,41	0,00	0
30/08/2022	TX VOIRIE DIV. RUES - SEVRES	43 015,41	0,00	0
30/08/2022	TX VOIRIE DIV. RUES - MEUDON	73 167,94	0,00	0
30/08/2022	REFECTION PARTIELLE VOIRIE CHEMIN DESVALLIERES VDA	109 645,72	0,00	0
30/08/2022	REFECTION CHAUSSEE CARREFOUR RUE GARENNE SEVRE	10 547,39	0,00	0
30/08/2022	CREATION DE RAMPES EN PAVES SEVRES	15 638,89	0,00	5
30/08/2022	REFECTION RUE DES COMBATTANTS SEVRES	18 754,58	0,00	0
30/08/2022	SUBVENTION ADAPTATION LOGEMENT GEHIN PIERRE	1 451,00	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/08/2022	1 CAISSON MOBILE	341,30	0,00	1
01/09/2022	ACHAT MACHINE A CAFE	451,92	0,00	1
01/09/2022	DEPLACEMENT CAMERA NOMADE BB	1 220,24	0,00	0
01/09/2022	INSTALLATION CAMERA RUE ARNAUDET MEUDON	5 745,67	0,00	0
01/09/2022	TRX CREATION CONTRE SENS CYCLABLE DIV RUES BB	1 101,05	0,00	0
01/09/2022	TRX SH DV VOIES BB	34 253,33	0,00	0
01/09/2022	TRX SH RUE GRENIER BB	2 581,80	0,00	0
01/09/2022	PV DE CONSTATS AFFICHAGE PLU VDA	2 184,00	0,00	10
01/09/2022	TX RUE A. GUILMANT MEUDON	86 141,20	0,00	0
01/09/2022	REPARAT° ET SCHELLEMENT PILLIER EN PIERRE MEUDON	15 986,69	0,00	5
01/09/2022	CREATION JARDINIERE VDA	14 330,06	0,00	0
01/09/2022	FOURN. SIGNALISAT° VOIRIE ILM	2 068,06	0,00	0
01/09/2022	FOURN. POTELETS MEUDON	16 412,16	0,00	5
01/09/2022	THERMO-REPARATION NUPHALT MEUDON	7 800,00	0,00	0
01/09/2022	THERMO-REPARATION NUPHALT BB	15 600,00	0,00	0
01/09/2022	THERMO-REPARATION NUPHALT VANVES ILM	5 400,00	0,00	0
01/09/2022	THERMO-REPARATION NUPHALT VANVES	2 400,00	0,00	0
01/09/2022	ACHAT 3 FAUTEUILS ILM	2 337,84	0,00	5
02/09/2022	POSE CAMERA VDA	3 616,50	0,00	0
05/09/2022	BASSE ELECTRIQUE ENM VDA	500,00	0,00	8
05/09/2022	FLUTE MOLLENHAUER - DENNER TENOR CRR BB	689,00	0,00	8
05/09/2022	POSE D'UN DOME PTZ SKATE PARK	11 235,38	0,00	0
05/09/2022	TVX RENOV° MONTE CHARGE SERRES ILM	8 926,13	0,00	0
06/09/2022	SUBVENT° OHQ 127 AV JEAN-BAPTISTE CLEMENT BB	2 151,00	0,00	15
06/09/2022	RPLMNT CONTROLEUR CR11 GARDES SAINT DENIS CHAVILLE	8 008,56	0,00	0
07/09/2022	TRAVAUX TROTTOIRS RUE PRADIER VDA	5 872,26	0,00	0
07/09/2022	VERIFICAT° INSTALLAT° ELECTRIQUES -	498,00	0,00	0
07/09/2022	POSE MAIN COURANTE SEVRES	1 871,21	0,00	5
07/09/2022	SUBVENT° OHQ 9 RUE PAU CASALS BB	2 829,00	0,00	15
07/09/2022	SUBVENT° OHQ - 2 RUE DES ACACIAS MEUDON	436,00	0,00	15
08/09/2022	1 REFRIGERATEUR	711,60	0,00	10
08/09/2022	1 BUREAU COMPACT	664,10	0,00	10
08/09/2022	1 CHARIOT	336,90	0,00	1
08/09/2022	1 REFRIGERATEUR	756,00	0,00	10
08/09/2022	1 MICRO ONDES	219,90	0,00	1
09/09/2022	TX RUE DE L'AVENIR - VANVES	35 966,55	0,00	0
09/09/2022	SH CORONAPISTE CYCLABLE - DIV. RUES - BB	6 846,72	0,00	0
09/09/2022	SIGNALISAT° HORIZONTALE AV DE LA PAIX ILM	2 226,18	0,00	0
09/09/2022	SIGNALISAT° HORIZONTALE RUE J-B POTIN VANVES	3 284,82	0,00	0
09/09/2022	SIGNALISAT° HORIZONTALE RUE LARMEROUX VANVES	4 344,84	0,00	0
09/09/2022	TX RUE DE LA REPUBLIQUE - VANVES	64 618,27	0,00	0
09/09/2022	PORTE VELO PERCE SCHELLEMENT DIRECT MNAT	686,16	0,00	5
12/09/2022	ACQUISIT° BASE DE DONNES MOS 2021	2 400,00	0,00	10
12/09/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 700,00	0,00	15
12/09/2022	ACHAT 30 JARDINIERE AVEC BACS VANVE	1 296,00	0,00	1
12/09/2022	ACHAT 8 BACS ILM	11 556,00	0,00	5
12/09/2022	SIEGE ERGONOMIQUE	956,40	0,00	10
12/09/2022	POSE CLOTURE PARCELLE ILM	3 745,20	0,00	5
13/09/2022	FOURN. MATERIEL SONORISAT° CRR BB	649,97	0,00	8
13/09/2022	SUPPRESSION ET CREATI° 3 ANTENNES DIFFUSEUR CRR BB	2 526,12	0,00	0
13/09/2022	TX PASSERELLE RTE DE L'ETANG - CHAVILLE	17 302,64	0,00	5
14/09/2022	NETTOYEUR HAUTE PRESSION - BB	852,00	0,00	5
15/09/2022	1 PRESENTOIR A LIVRES	563,38	0,00	10
16/09/2022	TX PLAN VELO DIV. RUES - MEUDON *OP19008	45 790,80	0,00	0
19/09/2022	OPERATION PUCAGE 2022	265 613,13	0,00	1
20/09/2022	TVX VOIRIE - RUE D'EREVAN ILM	1 499,14	0,00	0
20/09/2022	TX RUE MICHELET - ILM	6 779,55	0,00	0
20/09/2022	TX DE VOIRIE DIV. RUES - VANVES	4 748,62	0,00	0
20/09/2022	TX VOIRIE RUE LARMEROUX VANVES	9 652,22	0,00	0
20/09/2022	TX VOIRIE RUE MARC SANGNIER - VANVES	1 601,14	0,00	0
20/09/2022	TX VOIRIE RUE J-B POTIN - ILM	3 715,28	0,00	0
20/09/2022	DEPOSE BORNES ESC. BD RODIN - ILM	2 780,16	0,00	0
20/09/2022	TX RUE LOUIS BLANC - VANVES	892,10	0,00	0
20/09/2022	MODIFICAT° SIGNALISAT° EPINETTES - ILM	827,18	0,00	5
21/09/2022	5 CAISSONS	1 105,26	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
21/09/2022	2 CORBEILLE A PAPIER	7,37	0,00	1
21/09/2022	1 ARMOIRE	552,55	0,00	10
21/09/2022	1 LAMPE DE BUREAU	76,50	0,00	1
21/09/2022	3 RAYONNAGES	1 242,79	0,00	1
21/09/2022	1 CAISSON MOBILE	214,75	0,00	1
21/09/2022	RENOVAT° EP PASSAGE VAUDETARD ILM	17 008,20	0,00	0
22/09/2022	TX VOIRIE RUE CHENIER - ILM	12 443,02	0,00	0
22/09/2022	F&P BARRIERES ECOLE CASTEJA - BB	14 709,78	0,00	5
22/09/2022	40 POTELETS A BOULES - SEVRES	5 764,08	0,00	1
22/09/2022	27 CORBEILLES A TULIPE - SEVRES	11 532,00	0,00	5
22/09/2022	SUBVENT° POELE A BOIS	500,00	0,00	15
22/09/2022	2 TABLEAUX MUSICALES	875,04	0,00	1
22/09/2022	SUBVENT° OHQ - 37-43 AVENUE MARCEL MARTINIE VANVES	1 000,00	0,00	15
22/09/2022	SUBVENT° OHQ - 37-43 AVENUE MARCEL MARTINIE VANVES	1 000,00	0,00	15
22/09/2022	SUBVENT° OHQ - 37-43 AVENUE MARCEL MARTINIE VANVES	500,00	0,00	15
22/09/2022	SUBVENT° OHQ - 37-43 AVENUE MARCEL MARTINIE VANVES	1 000,00	0,00	15
22/09/2022	SUBVENT° OHQ - 37-43 AVENUE MARCEL MARTINIE VANVES	1 000,00	0,00	15
22/09/2022	DEPOSE ET EVACUATION PLANCHER ENM SEVRES	42 271,20	0,00	0
22/09/2022	SUBVENT° OHQ - 37-43 AVENUE MARCEL MARTINIE VANVES	153 000,00	0,00	15
22/09/2022	10 POTELETS - MLC	1 537,08	0,00	1
22/09/2022	SUBVENT° OHQ - 37-43 AVENUE MARCEL MARTINIE VANVES	500,00	0,00	15
22/09/2022	SUBVENT° OHQ - 37-43 AVENUE MARCEL MARTINIE VANVES	500,00	0,00	15
22/09/2022	SUBVENT° OHQ - 37-43 AVENUE MARCEL MARTINIE VANVES	500,00	0,00	15
22/09/2022	SUBVENT° OHQ - 37-43 AVENUE MARCEL MARTINIE VANVES	500,00	0,00	15
22/09/2022	TX TROTTOIR ECOLE ELEMENTAIRE CASTEJA - BB	13 591,80	0,00	0
22/09/2022	CONTENEURISATION DECHETS MLC	210,00	0,00	1
22/09/2022	ANALYSE PATRI. URBAIN/ARCHI/PAYSAGE BB	19 938,00	0,00	10
22/09/2022	ELABORAT° DIAGN. PATRI/URBAIN/PAYSAGER VDA	21 036,00	0,00	10
22/09/2022	ELABORAT° DIAGN. PATRI/URBAIN/PAYSAGER MEUDON	19 734,00	0,00	10
22/09/2022	ELABORAT° DIAGN. PATRI/URBAIN/PAYSAGER ILM	16 488,00	0,00	10
22/09/2022	REFEC° MUR SOUTENEMENT AIRE JEUX SQ DOISU CHAVILL	38 260,40	0,00	5
22/09/2022	FOURN POTEAUX - CHAVILLE	731,64	0,00	1
22/09/2022	1 PANNEAU HISTORIQUE - CHAVILLE	5 940,00	0,00	5
26/09/2022	2 BANCS LAM WOOD	288,65	0,00	1
26/09/2022	5 FAUTEUILS	1 222,02	0,00	1
26/09/2022	1 FAUTEUIL	304,70	0,00	1
26/09/2022	2 FAUTEUILS	316,73	0,00	1
26/09/2022	12 FAUTEUILS	1 900,37	0,00	1
27/09/2022	SUBVENT° OHQ - 20 RUE ALEXIS MANEYROL CHAVILLE	2 484,00	0,00	15
27/09/2022	INVESTIGATION COMPL RUE DE COMBATTANTS CHAVILLE	1 680,48	0,00	0
27/09/2022	TX RUE PAUL BERT - CHAVILLE	5 016,88	0,00	0
27/09/2022	SUBVENT° OHQ - 30 ALLEE DU MAIL MEUDON	175,00	0,00	15
27/09/2022	SUBVENT° OHQ - 1 RUE LAZARE CARNOT ILM	1 385,00	0,00	15
27/09/2022	1 SIEGE ERGONOMIQUE	956,40	0,00	10
28/09/2022	TX VOIRIE RUE JEAN BLEUZEN - VANVES	2 307,07	0,00	0
28/09/2022	SUB. OPERAT° 17 LGTS SOCIAUX - MAL TASSIGNY MEUDON	45 050,00	0,00	15
29/09/2022	4 SAXHORN BARYTON	3 280,00	0,00	8
29/09/2022	10 TABLES PLIANTES	1 147,26	0,00	1
29/09/2022	4 FAUTEUILS	633,46	0,00	1
29/09/2022	2 VESTIAIRES	433,87	0,00	1
29/09/2022	40 POTELETS - VANVES	5 751,84	0,00	1
29/09/2022	10 KITS SCELLEMENT CHAISE URBINO - ILM	1 557,60	0,00	1
29/09/2022	BALAI FRONTAL PR TRACTEUR KUBOTA STV 40	11 868,00	0,00	8
30/09/2022	CREAT° PARC CANIN SQ. 11 NOVEMBRE - VANVES	6 532,30	0,00	5
03/10/2022	MOE TX SENTIERS DES TRICOTS - ILM	158 955,89	0,00	0
03/10/2022	TX VOIRIE AV. BALZAC - VDA	30 684,43	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
03/10/2022	TX VOIRIE SENTE DES ESSARDS - MEUDON	2 214,60	0,00	0
04/10/2022	TX RUES D'EREVAN/EGALITE - ILM	7 716,25	0,00	0
05/10/2022	2 ARMOIRES	852,19	0,00	1
05/10/2022	2 FAUTEUILS	316,73	0,00	1
05/10/2022	1 RAYONNAGE	246,00	0,00	1
05/10/2022	DEPOSE/POSE 10 BORNES LUM. QUARTIER DU FORT ILM	13 379,00	0,00	0
06/10/2022	TX VOIRIE AV. MARTINIE - VANVES	21 661,28	0,00	0
06/10/2022	ANN LE PARISIEN PLU VDA	6 393,16	0,00	10
06/10/2022	SUBVENT° OHQ - 16 AVENUE DE VERDUN VANVES	2 273,00	0,00	15
06/10/2022	30 POTELETS - CHAVILLE	5 379,84	0,00	1
06/10/2022	1 BARRIERE A PIED - SEVRES	6 048,00	0,00	5
06/10/2022	POSE PORTILLON PARC NAHARIYA - ILM	2 526,52	0,00	5
07/10/2022	REPRISE STABILISEE ALLEE MARE ADAM CHAVILLE	26 873,86	0,00	0
07/10/2022	TX EP RUE OBEUF/EDOUARD MEUDON	2 864,71	0,00	0
07/10/2022	1 VIOLON CRR BB	10 440,00	0,00	8
10/10/2022	1 FAUTEUIL BAS ILM	779,28	0,00	5
11/10/2022	4 BANC LAM WOOD	580,70	0,00	1
11/10/2022	ACHATS GROS OUTILLAGES ILM	4 904,20	0,00	1
14/10/2022	AVID PRO TOOLS SUBS CRR BB	1 190,00	0,00	2
14/10/2022	VIOLONCELLE CHINOIS CRR BB	4 246,40	0,00	8
14/10/2022	CREAT° BIBLIOTHEQUE CRD ILM	7 367,46	0,00	0
14/10/2022	7 DISQUES DURS	427,22	0,00	1
14/10/2022	BUT DE FOOT AUTO-STABLE	6 775,20	0,00	10
14/10/2022	TX PLAN VELO DIV. RUES - BB *OP19008	2 181,46	0,00	0
14/10/2022	250 ARCEAUX VELO - BB	50 700,00	0,00	1
14/10/2022	CREAT° PROVISOIRE PHASE 2 RUE ANDRE CHENIER - ILM	250 321,84	0,00	0
18/10/2022	MODIF. PLU MLC	14 310,00	0,00	10
18/10/2022	RPLMNT 7 LANTERNES RUE VERDI ILM	6 585,13	0,00	0
18/10/2022	TX FOURN POSE GABIONS QUAR EPINETTES ILM	3 118,69	0,00	5
18/10/2022	CREATION COMPOSTEUR RUE LAVOIR ILM	3 761,98	0,00	5
18/10/2022	TX SQ JAROUSSE - VANVES	7 661,57	0,00	0
19/10/2022	1 ARMOIRE	434,35	0,00	1
19/10/2022	DEPLACEMENT CAMERAS NOMADE SEVRES	2 729,52	0,00	0
19/10/2022	TX ELEC. ARMOIRE EP RUE LAMENNAIS CHAV	1 331,28	0,00	0
19/10/2022	ELARGISSEMENT FOSSES ARBRES	6 212,81	0,00	0
20/10/2022	1 BANC LAM WOOD	144,32	0,00	1
20/10/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 700,00	0,00	15
20/10/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 700,00	0,00	15
20/10/2022	MISE EN PLACE CLOTURE PARC PIC VANVE	7 429,20	0,00	5
20/10/2022	INSTA° DISCONNECTEUR SQ MITTERANT VANVES	2 573,70	0,00	5
20/10/2022	CREAT° JARDINIERE* RUE VIEUX PT DE SEVRES BB	21 884,93	0,00	0
21/10/2022	FOURN. MATERIEL ELECTRIQUE - MEUDON	3 179,34	0,00	5
21/10/2022	MAC MINI	1 599,93	0,00	5
21/10/2022	REMISE EN ETAT TREUIL MONTE CHARGE EV ILM	13 017,53	0,00	0
21/10/2022	AMENAGEMENT POSTE MR FROGER	2 553,60	0,00	10
21/10/2022	STAND KIT ARMATURE	791,60	0,00	10
21/10/2022	LOT 6 CHAISES MEXICO BLEU	3 540,00	0,00	1
21/10/2022	VIOLE DE GAMBE	2 570,00	0,00	8
21/10/2022	ANDEXINGER PIANO BENCH	550,00	0,00	8
21/10/2022	FAC. 12200487 CHARIOT POUR PUPITRES FIXES	507,60	0,00	8
21/10/2022	2 CHARIOTS A ROULETTE POUR CHAISE PLIANTE	693,50	0,00	1
21/10/2022	PUPITRE ORCHESTRE MANHASSET	1 498,90	0,00	1
21/10/2022	ACOMPTE SUB 8 LGTS 17 RUE QUATRES CHEMINEES BB	21 200,00	0,00	15
21/10/2022	2 SWITCHS CISCO MERAKI	4 410,45	0,00	5
21/10/2022	BEHRINGER MDX4600	1 128,90	0,00	8
24/10/2022	SH PISTE CYCL. COVID QUAI CORSE RD1 - BB	2 708,36	0,00	0
24/10/2022	SUB. OP VEFA 4 LGTS RUE CLOS MONTHOLON VANVES	10 600,00	0,00	15
24/10/2022	SUB ACQ VEFA 24 LGTS RUE J. D'ARC ILM	63 600,00	0,00	15
24/10/2022	CONTROLE ANNUEL JEU PR ENFANTS SQUARE JEAN MONNET	45 723,01	0,00	5
24/10/2022	AMT DU MASSIF DEVANT ANCIEN CTM VANVES	5 833,80	0,00	0
25/10/2022	TX VOIRIE RUE KLEBER - ILM	820,02	0,00	0
25/10/2022	TX VOIRIE EPINETTES - ILM	1 347,47	0,00	0
25/10/2022	TX RUE MARCEL MIQUEL - ILM	2 724,25	0,00	0
25/10/2022	TX VOIRIE RUE MAURICE BERTEAUX - SEVRES	1 655,57	0,00	0
25/10/2022	70 BARRIERES DE VOIRIE - VANVES	17 180,52	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
25/10/2022	30 POTELETS - VDA	4 846,80	0,00	1
25/10/2022	FOURN. BORNE SIGNALISAT° ARRET MINUTE - CHAVILLE	9 012,04	0,00	0
25/10/2022	FOURN. BORNE SIGNALISAT° ARRET MINUTE - SEVRES	8 406,76	0,00	0
25/10/2022	FOURN. BORNE SIGNALISAT° ARRET MINUTE - MEUDON	30 330,99	0,00	0
25/10/2022	TRX CREATION JARDINIERE	12 102,46	0,00	5
25/10/2022	TRX VEGETALISATION TERRE PLEIN	2 632,09	0,00	0
25/10/2022	CREATION JARDINIERE ILM	19 799,04	0,00	0
25/10/2022	TX POSE FOURREAU SAPIN SQ ZACK IL	1 539,70	0,00	0
25/10/2022	TRX SUPPL VEGETALIS° JARDINERIE DOLET JAURES ILM	5 518,54	0,00	0
26/10/2022	FORMAT° ARCGIS STANDAT DU 03AU04/10/22	4 536,00	0,00	2
26/10/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 700,00	0,00	15
26/10/2022	TX EP RUE MICHELET - CHAVILLE	1 331,28	0,00	0
27/10/2022	F&P 2 BARRIERES RUES DESFEUX ET PELTIER - BB	14 709,78	0,00	0
27/10/2022	TX VOIRIE RUES GALLIENI/SILLY - BB	6 202,80	0,00	0
27/10/2022	TX VOIRIE DIV. RUES - BB *OP19008	12 267,60	0,00	0
28/10/2022	1 KIT DE VIDEO	2 971,20	0,00	5
31/10/2022	1 ACCORDEON	2 421,00	0,00	8
02/11/2022	2 TABLES	458,57	0,00	1
02/11/2022	LICENCE WINDOW 10	3 330,00	0,00	1
02/11/2022	HP PROBOOK + ACCESSOIRES	15 474,00	0,00	5
04/11/2022	JABRA EVOLVE 20 MS	2 262,96	0,00	1
04/11/2022	ECRANS ORDINATEURS	8 405,28	0,00	1
04/11/2022	ANTIVOLS	484,92	0,00	1
04/11/2022	STATION ACCUEIL URBAN FACTORY	3 556,08	0,00	1
04/11/2022	ALIMENTATION SECTEUR CHARGEUR PORTABLE	1 293,12	0,00	1
04/11/2022	CLAVIER + SOURIS ORDINATEUR	1 131,48	0,00	1
04/11/2022	REMPLACEMENT UNITEE EXTERIEUR CRD ILM	21 183,12	0,00	0
04/11/2022	TROMPETTES DE POCHE CRR BB	1 480,00	0,00	8
04/11/2022	ARCHET DE DESSUS VIOLE ETUDE	230,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	40,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	46,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	18,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	30,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	30,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
07/11/2022	SUB ACQ VEFA 35 LGTS SOC AV MAL TASSIGNY MEUDON	92 750,00	0,00	15
07/11/2022	SUB VEFA 22 LGTS SOCIAUX 9 RUE YVES CARROU MLC	110 000,00	0,00	15
07/11/2022	SUB VEFA 18 LGTS SOCIAUX 34 RUE CARNOT CHAVILLE	47 700,00	0,00	15
07/11/2022	SUB VEFA 101 LGTS SOCIAUX RUE HORACE VERNET ILM	267 650,00	0,00	15
08/11/2022	TX RUE TOLSTOI ILM	5 172,94	0,00	0
08/11/2022	MEP LOGICIEL TITAN POUR BADGES ACCES	834,86	0,00	2
08/11/2022	2 CHARIOTS	3 621,12	0,00	10
08/11/2022	TX EP ZAC DES CHARTREUX ILM	60 917,32	0,00	0
08/11/2022	TX RUE JULES FERRY - BB	4 987,08	0,00	0
09/11/2022	TRX FOURN POSE CLOTURE SQUARE DU 11 NON VANVES	662,40	0,00	5
09/11/2022	AMELIORAT° EQUIPEMENT FONTAINE PRELUDE ILM	5 243,92	0,00	5
09/11/2022	FOURN. 13 313 BIO SEAU STELO 7	26 839,01	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
09/11/2022	TRX REPRISE STABILISE SQ ANCIENS COMBATTANT VANVE	979,36	0,00	0
09/11/2022	GLOKENSPIEL MUSSER CRR BB	12 583,20	0,00	8
09/11/2022	SAXOPHONE SOPRANO CRR BB	6 253,40	0,00	8
09/11/2022	POSE CARRELAGE CRD IL	3 557,06	0,00	0
09/11/2022	RENOVAT° EP RUE LEO LAGRANGE CHAVILLE	18 760,88	0,00	0
09/11/2022	RENOVAT° EP CR AV DE GAULLE/PARCHAMPS BB	47 598,25	0,00	0
10/11/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 200,00	0,00	15
10/11/2022	SUBVENT° OPERAT° OHQ - 27 AV DU 11 NOVEMBRE MEUDON	3 000,00	0,00	15
10/11/2022	SUB OPERAT° OHQ - 9 VILLA JULIETTE DE WILLIS VANVES	1 808,00	0,00	15
10/11/2022	SUBVENT° OPERAT° OHQ - 17 RUE GUSTAVE GUILLAUMET S	3 000,00	0,00	15
10/11/2022	SUBVENT° OPERAT° OHQ - 34 AV EDOUARD VAILLANT BB	2 592,00	0,00	15
10/11/2022	SUBVENT° OPERAT° OHQ 49 AV DE LA RESISTANCE CHAVIL	55,00	0,00	1
10/11/2022	REMPLACEMENT POMPES SQ 11 NOV SEVRES	1 552,51	0,00	5
10/11/2022	TRX POSE RODIN RTE PAVE DES GARDES SEVRES	5 765,53	0,00	5
10/11/2022	MISE A LA COTE GRILLE PAVE MAIL BOSVIEUX VDA	3 301,79	0,00	0
10/11/2022	POSE BORDURES SQ DOISU CHAVILLE	12 971,83	0,00	0
10/11/2022	2 TOTEM DE VOIRIE - MEUDON	3 118,12	0,00	5
14/11/2022	TX RENOVAT° RUE PIERRE POLI - ILM	2 122,75	0,00	0
14/11/2022	TX VOIRIE RUE DES BRUYERES - SEVRES	5 472,00	0,00	0
14/11/2022	TX RUE SEVERINE - ILM	786,54	0,00	0
14/11/2022	TX MARCEL BEC - MEUDON	2 640,60	0,00	0
14/11/2022	TX SIGNALISAT° RTE DE VAUGIRARD - MEUDON	5 632,70	0,00	0
14/11/2022	TX SIGNALISAT° VOIRIE - ILM *OP19008	3 048,00	0,00	0
14/11/2022	60 POTELETS - ILM	11 898,96	0,00	1
14/11/2022	F&P 8 PANNEAUX - VANVES	7 864,32	0,00	5
15/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
15/11/2022	SUBVENT° RECUPERATEUR D'EAU	50,00	0,00	1
15/11/2022	RENOVAT° EP ALLEE DE LA TERRASSE MEUDON	6 626,16	0,00	0
15/11/2022	1 POTEAU AFFICHAGE	171,90	0,00	1
15/11/2022	TRIBUNES EMBOITABLE MOBILES	21 756,00	0,00	5
15/11/2022	F/P STORES ELECTRIQUE MARCEL BEC	24 850,92	0,00	0
15/11/2022	FOURNITURE ET POSE COFFRET BOX INTERNET	891,17	0,00	0
15/11/2022	10 BANCS - ILM	8 274,00	0,00	5
16/11/2022	FAC. 357427 DU 07/11/2022 - 1 TONDEUSE ILM	3 936,00	0,00	5
16/11/2022	MISE EN PLACE BORDURE OSIER JARDIN BOTANIQUE ILM	6 308,00	0,00	5
16/11/2022	REFECTION SOL AIRE DE JEU SQ DOISU AIRE 2 CHAVILLE	2 047,49	0,00	5
16/11/2022	ACHAT GROS OUTILLAGE ILM	759,32	0,00	5
16/11/2022	TRX REPRISE AFFAISSEMENT RUE DU CLOS MEUNIER ILM	2 247,62	0,00	0
19/11/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 200,00	0,00	15
19/11/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 700,00	0,00	15
19/11/2022	SUBVENT° POELE A BOIS	500,00	0,00	15
21/11/2022	1 ARMOIRE A RIDEAU	429,37	0,00	1
21/11/2022	ANALYSE JURIDIQUE PLU SITE VILLEBON MEUDON	2 340,00	0,00	10
21/11/2022	TX DE VOIRIE MARCHE DE BOULOGNE - BB	6 387,30	0,00	0
21/11/2022	SOUFFLEUR - BB	594,00	0,00	5
21/11/2022	PINCE SERTISSAGE MULTI-MATERIAUX - BB	1 132,80	0,00	5
21/11/2022	DIV. PETITS OUTILLAGES - BB	1 125,64	0,00	1
21/11/2022	DIV. PETITS OUTILLAGES - BB	1 756,44	0,00	1
22/11/2022	TX ALLEE BRASSERIE - ILM	20 373,50	0,00	0
22/11/2022	TX DE VOIRIE RUE CHAMP CHARDON PL. DU SPECTACLE IL	24 839,58	0,00	0
22/11/2022	TX VOIRIE FORT D'ISSY - ILM	5 063,88	0,00	0
22/11/2022	SUBVENT° CHAUFFAGE A BOIS	500,00	0,00	15
22/11/2022	SOLDE SUB REHABILITAT° 210 LGTS SOCIAUX MEUDON	73 500,00	0,00	15
22/11/2022	1 CONTREBASSE	1 848,00	0,00	8
22/11/2022	1 ALTO	686,40	0,00	8
22/11/2022	LICENCE LIVE 11	956,00	0,00	2
22/11/2022	CAMERAS 018 019 CHAVILLE	16 183,12	0,00	0
22/11/2022	F&P 2 POTEAUX EN ACIER PARC NAHARIYA - ILM	8 247,60	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
22/11/2022	1 FILET PARE BALLON PARC RODIN - ILM	4 728,41	0,00	5
22/11/2022	TX VOIRIE AV. THIERRY - MLC	37 572,26	0,00	0
23/11/2022	TX VOIRIE RUE DES TILLEULS BB	1 152,00	0,00	0
23/11/2022	TX VOIRIE RUE DE CHATILLON - VANVES	3 059,26	0,00	0
23/11/2022	RPLCT BORNE TAXI RD POINT RHIN/DANUBE - BB	9 072,00	0,00	5
23/11/2022	2 ENSEMBLES DE 4 MACHINES - BB	2 397,60	0,00	5
23/11/2022	PETITS OUTILLAGES - BB	255,60	0,00	1
23/11/2022	DIV. PETITS OUTILLAGES - ILM	4 156,69	0,00	1
23/11/2022	DIV. PETITS OUTILLAGES - VANVES	1 484,34	0,00	1
23/11/2022	2 MECHEs CRUCIFORME - DTE	2 551,20	0,00	5
23/11/2022	DIV. PANNEAUX SIGNALISAT° - ILM	1 349,40	0,00	1
23/11/2022	DIV. PANNEAUX SIGNALISAT° - VANVES	674,69	0,00	1
23/11/2022	BEHRINGER X CRR BB	1 748,00	0,00	1
24/11/2022	TX AMT VOIRIE RTE DU PAVE DE MEUDON - CHAVILLE	1 152,00	0,00	0
24/11/2022	REPRISE BOUCLE REPETITEURS DIVERS CARREF. VDA	7 890,79	0,00	0
24/11/2022	RPLMNT FEU ACC. CR N°3 GRANDE RUE/PL 11 NOV SEVRES	1 932,78	0,00	0
24/11/2022	SUBVENT° CAPTEURS PHOTOVOLTAIQUES	500,00	0,00	15
24/11/2022	SUBVENT° OHQ 43 GRANDE RUE SEVRES	1 781,00	0,00	15
24/11/2022	SUBVENT° OHQ 18 RUE DE SEVRES BB	1 500,00	0,00	15
24/11/2022	SUBVENT° OHQ 1 ESPLANADE RAOUL FOLLEREAU ILM	3 000,00	0,00	15
24/11/2022	PANNEAU PARC CANIN - VANVES	216,00	0,00	1
24/11/2022	DIV. OUTILS - MEUDON	5 520,96	0,00	5
24/11/2022	PERFORATEUR+ ACCESSOIRES - MEUDON	7 327,14	0,00	5
25/11/2022	TX RUE DE L'AMIRAL MARTIN - MEUDON	98 357,04	0,00	0
25/11/2022	TX AV. DU MARECHAL LECLERC - MEUDON	76 543,72	0,00	0
25/11/2022	DPLMNT SUPPORT CR60 RUE ESCUDIER BB	19 226,90	0,00	0
25/11/2022	RENOVAT° EP RUE PIERRE ET MARIE CURIE MEUDON	7 126,46	0,00	0
25/11/2022	RPLMNT SUPPORT FEU TRICOLERE CR14 PT ST CLOUD BB	4 567,62	0,00	0
25/11/2022	CONNEX° LOGICIEL MATOM PORTAL FOR ARCGIS	1 830,00	0,00	2
25/11/2022	VELOS ELECTRIQUES CLASSIQUES + PETITS EQUIPEMENTS	37 526,88	0,00	8
28/11/2022	SUBVENT° OHQ 9 AVENUE ANATOLE FRANCE CHAVILLE	1 092,00	0,00	15
28/11/2022	SUBVENT° OHQ 4 ALLEE DE LA FORET MEUDON	1 000,00	0,00	15
28/11/2022	FOURN. DIV. SIGNALISAT° VOIRIE - BB	1 576,03	0,00	1
30/11/2022	TX RUE HENRI DALSEME - MEUDON	72 545,06	0,00	0
30/11/2022	TX VOIRIE RUE DES MORTES FONTAINES - CHAVILLE	60 880,54	0,00	0
30/11/2022	TX RUE BOURGOGNE - MEUDON	14 733,41	0,00	0
30/11/2022	3 LICENCES LOGICIEL LOGIC PRO X	749,99	0,00	2
30/11/2022	TVX RENOVATION FREINS TRUEIL ASCENCEUR ILM	13 145,42	0,00	0
30/11/2022	3 HAUTOIS BAROQUE CRR BB	2 686,80	0,00	8
30/11/2022	FOURN. 1 PEDALE POUR GUITARE CRR BB	315,00	0,00	1
30/11/2022	BEHRINGER X CRR BB	825,00	0,00	8
30/11/2022	CREAT° ET MEP CLARIFICAT° POT A BOUE VANVES	3 121,13	0,00	0
30/11/2022	SUBVENT° OHQ 70 RUE DU POINT DU JOUR BB	2 383,00	0,00	15
01/12/2022	TX VOIRIE RUE EMILE DUPLOYE - ILM	3 218,06	0,00	0
01/12/2022	DECLARAT° PROJET CT MUTUALISE PLU MEUDON	6 165,00	0,00	10
01/12/2022	POSE CAMERAS 027 ET 028 SEVRES	20 040,68	0,00	0
01/12/2022	TX RUE VAUDETARD - ILM	23 916,37	0,00	0
01/12/2022	TX VOIRIE RUE BARBES - ILM	3 623,06	0,00	0
01/12/2022	TX VOIRIE SENTIER DES ETROITES - ILM	16 560,32	0,00	0
02/12/2022	RÉFECTION ALLÉE * COURS C. CELTON - ILM	3 084,48	0,00	0
02/12/2022	3 BOITIER MURAL + 3 DEFIBRILATEUR	5 810,40	0,00	10
02/12/2022	3 CHAISES ORCHESTRE	560,99	0,00	1
02/12/2022	1 SCIE RADIALE - BB	703,10	0,00	5
02/12/2022	1 POSTE A SOUDER - BB	1 728,00	0,00	5
02/12/2022	250 PANNEAUX - BB	7 512,00	0,00	1
02/12/2022	FOURN. SIGNALISAT° VOIRIE - ILM	9 336,04	0,00	1
02/12/2022	TX RUE GEORGE MARIE - ILM	10 272,62	0,00	0
02/12/2022	REPLACT PANNEAU BASKETMARCEL BEC	696,43	0,00	10
02/12/2022	1 CYMBALE ENM VDA	656,10	0,00	8
02/12/2022	LICENCE EXPLOITATION	8 749,42	0,00	2
05/12/2022	FOURN + BATTERIES ILM	3 880,08	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
05/12/2022	5 TIMBALES POUR CLASSES DE PERCUSSION	17 474,68	0,00	8
05/12/2022	1 ORDINATEUR APPLE BOOK CRR BB	1 499,00	0,00	5
05/12/2022	REMPLECT CARTE ELECTRONIQUE GPSO	4 162,97	0,00	0
05/12/2022	VIOLONCELLE CRR BB	5 237,40	0,00	8
05/12/2022	1 TONDEUSE & 3 SOUFFLEUSES	3 193,90	0,00	5
05/12/2022	FOURN MATERIELS ELEC SEVRES	2 440,08	0,00	5
05/12/2022	ACHAT GROS OUTILLAGE VANVES	3 959,00	0,00	5
07/12/2022	TX CR9 PAVE DES GARDES/BOIS BLANC/GALLARDON SEVRES	9 078,96	0,00	0
07/12/2022	RPLMNT CONTROLEUR CR N°2 MLC	5 141,48	0,00	0
07/12/2022	MISE EN CONFOR. CR N°12 PISCINE BROGNIART SEVRES	7 855,09	0,00	0
07/12/2022	RENOVAT° DIV. CARREF. CHAVILLE	36 094,80	0,00	0
07/12/2022	RENOVAT° EP SQU. F. MITTERAND CHAVILLE	12 278,24	0,00	0
07/12/2022	EQUIPT TELEGEST° ARMOIRE EP N°1 MLC	19 082,16	0,00	0
08/12/2022	1 FAUTEUIL	185,48	0,00	1
08/12/2022	3 FAUTEUILS	796,54	0,00	1
08/12/2022	1 CAISSON	221,05	0,00	1
12/12/2022	RE AMG AIRE DE JEUX SQ RHIN ET DANUBE BB	81 760,51	0,00	5
12/12/2022	10 FOURN. JARDINIERE - ILM	8 028,00	0,00	5
12/12/2022	2 GROS OUTILLAGE BB	1 051,99	0,00	5
12/12/2022	REMPLETT PORTILLON JARDIN GUIBAUD BB	5 917,07	0,00	5
12/12/2022	ABLETON LIVE 11 CRR BB	359,00	0,00	1
12/12/2022	POSTE 4068 IP URBAN GREY	605,72	0,00	1
12/12/2022	FAC. 63844002 DU 18/11/2022 - LOGICIEL MAO ENM IL	582,00	0,00	2
12/12/2022	MICROPHONE AKG 414 STEREO	5 499,00	0,00	8
12/12/2022	5 LICENCE LOGICIEL	1 780,80	0,00	1
12/12/2022	REFECTION AIRE DE JEUX SQ ANCIENNE ACADEMIE CHAVIL	1 178,66	0,00	5
12/12/2022	REFECTION AIRE DE JEU SQ DOISU CHAVILL	1 345,61	0,00	5
13/12/2022	GEOREFERENCEMENT RX SLT MEUDON	21 835,12	0,00	0
13/12/2022	SUBVENT° ISOLAT° TOITURE	1 700,00	0,00	15
13/12/2022	SUBVENT° ENR CHAUFFAGE AU BOIS	500,00	0,00	15
14/12/2022	DEPOSE DE CLOTURE SQ MAITRE JACQUES BB	1 824,77	0,00	5
14/12/2022	CREATION JARDINIERE RUE ABREUVOIRE BB	9 576,04	0,00	0
14/12/2022	CREATION MURET BOIS FORT ISSY ILM	9 572,35	0,00	5
14/12/2022	TRX FOUR POSE RODIN RUE BRUYERE SEVRES	18 821,38	0,00	5
15/12/2022	20 TELEPHONES ALCATEL	920,88	0,00	1
15/12/2022	SAXOPHONE ENM VANVES	2 158,78	0,00	8
15/12/2022	CLARINETTE SIB BUFFET CRR BB	1 717,20	0,00	8
16/12/2022	TRX CREATION PLATEFORME COMPOSTEUR RUE GALIOTE ILM	1 182,11	0,00	0
16/12/2022	TRX COMPOSTEUR SQ ANCIENS COMBATTANTS VANVES	2 402,92	0,00	5
16/12/2022	LICENCE WIN PRO 10	666,00	0,00	1
16/12/2022	ECRANS LED + HP PRO 400	2 731,75	0,00	1
16/12/2022	LICENCE WIN 10 PRO 64 BIT	3 330,00	0,00	1
16/12/2022	STATION ACCUEIL	1 928,16	0,00	1
16/12/2022	ORDINATEUR PORTABLE	11 865,60	0,00	1
16/12/2022	CABLES SECURITE	1 038,24	0,00	1
16/12/2022	SWITCH CISCO CATALYST	1 911,59	0,00	5
16/12/2022	CONTREBASSE ETUDE ENM VANVES	1 827,00	0,00	8
16/12/2022	CHAISE POUR PERCUSSI + TIMBALIER	364,01	0,00	1
16/12/2022	INSTRUMENTS MUSIQUE BONGOS+STANDS	58,01	0,00	1
16/12/2022	INSTRUMENTS MUSIQUE BONGOS AVEC STANDS	965,70	0,00	8
16/12/2022	SIEGE POUR INSTRUMENT MUSIQUE BATTERIE	120,60	0,00	1
16/12/2022	INSTRUMENT DE MUSIQUE CYMBALES	899,10	0,00	8
16/12/2022	INSTRUMENT MUSIQUE JEU DE 4 TOMS + PEAU REMO	657,90	0,00	8
27/01/2023	MISSI° CONTROLE TECHNIQUE QUAI GEORGE GORSE -PARKI	2 587,20	0,00	0
27/01/2023	MISS° SPS RENFORCEMT RADIER PRKG QUAI G. GORSE BB	2 452,80	0,00	0
27/01/2023	RELEVÉ TOPO RUE PRUVOT - VANVES	890,40	0,00	0
27/01/2023	ETUDE AMT STATIONNEMENT RUE DE VERSAILLES - VDA	1 413,86	0,00	0
27/01/2023	ETUDE MARCHE - MOE MISS° OPC- CRR G.GORSE	540,00	0,00	0
27/01/2023	MISS° DIAGNOSTIC ETUDE REPECT° PASSERELLE CHAVILLE	3 780,00	0,00	0
27/01/2023	MISS° MO ESCALIERS MECANIQUE ILM	139 553,77	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
27/01/2023	RELEVÉ TOPO RUE DU CHEMIN DE FER - ILM (20221323)	1 008,00	0,00	0
27/01/2023	MISS° MO INSPECT° DETAILLEE PONT DU 11.11 MEUDON (20221326)	5 093,28	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
11/03/2022	TX QUARTIER ARTHELEON - MEUDON	102 444,13	0,00	0
11/03/2022	TX VOIRIE RUE DE LA RONCE - VDA	5 068,85	0,00	0
11/03/2022	TX EP RUE JEAN JAURES MEUDON	159 593,54	0,00	0
11/03/2022	TX RUE CHAMPFLEURY - SEVRES	459 624,47	0,00	0
31/12/2022	ETUDE DE DOMANIALITE DU PLATEAU DE VANVES	1 919,50	0,00	0
31/12/2022	TX EP RUE H. BARBUSSE MEUDON	134 795,31	0,00	0
31/12/2022	MISS° MO TX RUES MASKERET DEMANGE PIERRE MOINES ME	1 738,80	0,00	0
31/12/2022	MO RENOVATION CRD MEUDON	16 473,98	0,00	0
31/12/2022	MISS° CONDUITE OPERAT° AMT MEUDON	11 793,60	0,00	0
31/12/2022	TX AMT ABORDS COLL ARMANDE BEJART / MEUDON	607 816,78	0,00	0
31/12/2022	PRÉLÈVMT RECH. AMIANTE & HAP * AV BRACQUEMOND SÉV	1 618,80	0,00	0
31/12/2022	MISS° AMO - REQUALIFICAT° AV. BRACQUEMOND - SÉV.	4 056,12	0,00	0
31/12/2022	MISS° AMO - PRG RÉNOV. PLACE J. GUESDE - BB	5 468,64	0,00	0
31/12/2022	RELEVÉS TOPOGRAP. AV FELIX BRACQUEMOND - SEVRES	3 261,26	0,00	0
31/12/2022	MISS° ETUDES ET ASSISTANCE MO PARKING BELLEFEUILLE	3 240,00	0,00	0
31/12/2022	TX AMT RUE FELIX BRAQUEMONT - SEVRES	10 623,39	0,00	0
31/12/2022	AMO MÂJ SCHÉMA DIR. ACCESS CHEMINMNT PMR	16 899,13	0,00	0
31/12/2022	ETUDE STAB MUR DE SOUTNMNT * RUE RUSHMOOR MEUDON	960,00	0,00	0
31/12/2022	ANNONCE TX AMT RUE DE MEUDON & PLACE J.GUESDE - BB	1 080,00	0,00	0
31/12/2022	TX AMT AVENUE JB CLEMENT - BB	1 414 682,17	0,00	0
31/12/2022	TX AMT VOIRIE RUE DE MEUDON - BB	67 432,21	0,00	0
31/12/2022	TX AMT VOIRIE RUE F. BUISSON - ILM	13 427,99	0,00	0
31/12/2022	TX VOIRIE RUE DE CHAMP CHARDON - ILM	2 748,46	0,00	0
31/12/2022	RELEVÉ TOPOGRAPH. PATR. ARBORÉ * BRIMBORION SÈVRES	20 587,04	0,00	0
31/12/2022	CONTRE-EXP PHYTOSAN. PLATANE * SQ WEIDEN ILM	1 269,60	0,00	0
31/12/2022	ANN MARCHE MOE RUE JULES GUESDE - BB	540,00	0,00	0
31/12/2022	ASSISTANCE STAB. MÉCA ARBRES * BD & PARC RODIN ILM	1 239,36	0,00	0
31/12/2022	DIAGNOSTICS PHYTOSANITAIRES PATRIMOINE ARBORÉ	47 055,06	0,00	0
31/12/2022	ETUDES GEO PLACE JULES GUESDE RUE DE MEUDON A BB	11 757,90	0,00	0
31/12/2022	REPERAGE RSX SENSIBLES -PLACE JULES GUESDE - BB	10 389,63	0,00	0
31/12/2022	TX TOPOGRAPHIQUES RUES BB	5 873,59	0,00	0
31/12/2022	TX TOPOGRAPHIQUES AV GAL LECLERC BB	4 733,33	0,00	0
31/12/2022	INVESTIGAT° COMPLEMENTAIRES CARR. GALLENI BB	14 712,12	0,00	0
31/12/2022	TX AMT RUE DE MEUDON PL. J. GUESDE BB	78 410,75	0,00	0
31/12/2022	TX RUE PRADIER VDA	35 179,56	0,00	0
31/12/2022	TX ENFOUISSEMENT RESEAUX EP AV. GAMBETTA VDA	35 198,52	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP RUE H. TARIEL ILM	26 261,26	0,00	0
31/12/2022	TX VOIRIE MAIL MENAND/PARVIS DES LUMIERES ILM	550 475,47	0,00	0
31/12/2022	ETUDE ACOUSTIQUE ENM MEUDON	2 052,00	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP - RUE PAIRA/ AV DE LA PAIX - MEUDON	137 275,32	0,00	0
31/12/2022	ETUDE AMT PLACE DU MARCHE - BB	9 396,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2022	MI°° TX AMT JARDIN PUBLIC GALLIENI/BELLEVUE - BB	135 438,33	0,00	0
31/12/2022	TX DESAMIANTAGE CRR BB	54 274,80	0,00	0
31/12/2022	TX VOIRIE & D'ASSA - PLACE HENRI BROUSSE - MEUDON	570 081,66	0,00	0
31/12/2022	ELABORAT° PPI SD VOIRIE	38 271,62	0,00	0
31/12/2022	TX AMT AIRE DE JEU PARC PIC - VANVES	161 482,88	0,00	0
31/12/2022	MISSION COORDINAT° SPS SQUARE INSURRECTION VANVES	1 392,00	0,00	0
31/12/2022	MISS° COORDINAT° SPS TRAVX VOIR° PARVIS LUMIERES	954,00	0,00	0
31/12/2022	MISSI° COORDINATION SPS REQUALIF° SQUARE - VANVES	492,00	0,00	0
31/12/2022	DISTRIBUT° D'AVIS SELON PLAN PLACE J.GUESDE - BB	3 363,60	0,00	0
31/12/2022	IMPRESS° 3 000 AVIS PLACE JULES GUESDE - BB	1 657,20	0,00	0
31/12/2022	CARREFOUR DE L'INSURRECT° REAMENAG° SCU° VANVES	22 964,97	0,00	0
31/12/2022	TX RECHERCHE AMIANTE DIVERSES RUE BB	1 729,88	0,00	0
31/12/2022	ETUDE MODIF° PLAN DE GEST° PARC PIC - VANVES	4 800,00	0,00	0
31/12/2022	MOE TX AMT VOIRIE RUES GALLIENI / BELLEVUE BB	7 677,44	0,00	0
31/12/2022	MOE AMT JARDIN PUBLIC GALLIENI / BELLEVUE - BB	39 874,99	0,00	0
31/12/2022	PDP TX AMT DU SQUARE DE L'INSURRECTION - VANVES	621 518,63	0,00	0
31/12/2022	REPRISE COFFRE EN FERMACEL ALLEE COMERCANTE VANVES	1 727,28	0,00	0
31/12/2022	MISS° MOE SQUARE DE L'INSURRECT° VANVES	8 940,00	0,00	0
31/12/2022	PLAN GESTION PARC PIC VANVES	4 788,00	0,00	0
31/12/2022	TX AMT AV VICTOR HUGO - BB	15 204,00	0,00	0
31/12/2022	TX MODIF. SENS CIRCULAT° RUE NINA BERBEROVA - BB	2 104,25	0,00	0
31/12/2022	TX SENTE JARDIN DU PT DU JOUR/ RUE DU DOME - BB	16 316,51	0,00	0
31/12/2022	2 BORNES VERRES-BB	13 426,01	0,00	5
31/12/2022	CREATION AIR DE STOCKAGE BUS - COURS SEGUIN - BB	1 050,16	0,00	0
31/12/2022	TX AMT PLACE DES PROVINCES - VANVES	2 397,60	0,00	0
31/12/2022	CREAT° ARROSAGE AUTO ALLEE EMILE POUGET - BB	17 946,66	0,00	0
31/12/2022	TX AMT RUE 4 CHEMINEES - BB	1 099,26	0,00	0
31/12/2022	TX AMT RUE VICTOR GRIFUELHES - BB	197,53	0,00	0
31/12/2022	TX AMT QUAI DECHARGEMENT MARCHE - BB	504,90	0,00	0
31/12/2022	TX JARDIN GALLIENI / BELLEVUE - BB	1 744 425,46	0,00	0
31/12/2022	DISTRIB AVIS REQUALIFICAT° PL JULES GUESDE BB	1 941,60	0,00	0
31/12/2022	MOE AMT PLACE JULES GUESDE / RUE DE MEUDON BB	26 680,75	0,00	0
31/12/2022	MISS° CSPS SQUARE DE L'INSURRECT° VANVES	614,52	0,00	0
31/12/2022	MOE TX RUES LAVOISIER/JACQUEMINOT/BOURGOGNE MEUDON	2 148,50	0,00	0
31/12/2022	TX D'ASSA & VOIRIE DU MAIL MENAND - ILM	84 431,79	0,00	0
31/12/2022	TX AVENUE JACQUEMINOT - MEUDON	836 091,97	0,00	0
31/12/2022	FAC. VT-103 ETUDES DE CONSTRUCTION D'UN SKATEPARK	6 061,96	0,00	0
31/12/2022	REAMT RUE JEAN BOUIN - ILM	14 156,10	0,00	0
31/12/2022	F/P DE PRISES ILLUM. PLACE DE LA REPUBLIQUE VANVES	2 260,51	0,00	0
31/12/2022	POSE DE FOURREAUX AVENUE MARECHAL JUIN MEU	10 994,77	0,00	0
31/12/2022	REALISAT° SONDAGE AMIANTE/HAP R MARCEL YOL VANVES	1 969,20	0,00	0
31/12/2022	RELEVÉ TOPO RUE JULES GUESDE - ILM	3 340,06	0,00	0
31/12/2022	AMO PROLONGEMENT LIGNE 12 - BB	11 968,09	0,00	0
31/12/2022	TX RENOVAT° EP AV MARECHAL JUIN MEUDON	86 264,47	0,00	0
31/12/2022	MEP DISPOSITIFS POMPIERS PL. JULES GUESDE - BB	3 627,00	0,00	5
31/12/2022	SONDAGE GEOTECHNIQUE AV JEAN BOUIN ILM	3 300,00	0,00	0
31/12/2022	TX EP RUE MARCEL YOL VANVES	79 863,96	0,00	0
31/12/2022	MOE REAMT JEAN BOUIN - ILM	2 471,70	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2022	MISS° CSPS AMT AV. JEAN BOUIN - ILM	963,90	0,00	0
31/12/2022	TX COMPLEXE MARCEL BEC - MEUDON	367 684,94	0,00	0
31/12/2022	ENFOUISSEMENT RX EP RUE GOURAUD MEUDON	21 816,00	0,00	0
31/12/2022	ENFOUISSEMENT RX EP RUE BABIE MEUDON	16 632,00	0,00	0
31/12/2022	ENFOUISSEMENT RX EP RUE PORTO RICHE MEUDON	11 016,00	0,00	0
31/12/2022	ENFOUISSEMENT RX EP RUE OBEUF MEUDON	6 696,00	0,00	0
31/12/2022	1000 AVR JEAN BOUIN - ILM	354,00	0,00	0
31/12/2022	TX RUES GALLIENI / BELLEVUE - BB	21 906,36	0,00	0
31/12/2022	TX RUE JEAN BOUIN - ILM	372 920,88	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP RUE DE LA BELGIQUE MEUDON	46 686,00	0,00	0
31/12/2022	TX COURS DE L'ILE SEGUIN - BB	23 337,84	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP RUE HENRI TARIEL ILM	114 326,83	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP RUE G. D'ESTREE - VANVES	65 171,81	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP RUE ALEXIS MANEYROL CHAVILLE	247 349,81	0,00	0
31/12/2022	GEOREFERENCEMENT DES RX EP - MLC/VDA/CHAV	107 163,72	0,00	0
31/12/2022	TX ENFOUIS.RX AERIENS R. MERCADES/BELGIQUE MEUDON	29 160,00	0,00	0
31/12/2022	TX ENFOU. RX EP IMP BELLEVUE BB(CPLT 4795 DE 2019)	3 497,48	0,00	0
31/12/2022	TX AMT VOIRIE AV. DU BOIS - MEUDON	310 108,03	0,00	0
31/12/2022	TX EP RUE LAVOISIER - MEUDON	8 604,96	0,00	0
31/12/2022	MODIF BRANCHT CABLE AR. EP RUE BRACONNIER MEUDON	1 234,80	0,00	0
31/12/2022	ENFOUISS RX EP RUE HENRI BARBUSSE - MEUDON	55 716,04	0,00	0
31/12/2022	TX EP RUE JULES GUESDE ILM	71 803,98	0,00	0
31/12/2022	TX RENOVAT° EP SQUARE DU DOISU CHAVILLE	35 139,12	0,00	0
31/12/2022	PASSAGE FOURREAU EP RUE ANATOLE FRANCE CHAVILLE	14 266,15	0,00	0
31/12/2022	GEOREFERENCEMENT RX EP MEUDON	156 204,60	0,00	0
31/12/2022	TX EP MAIL DU DR BOSVIEUX VDA	64 395,73	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP RUE BABIE/GOURAUD MEUDON	109 979,28	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP SENTIER DES MAUDITS MEUDON	12 577,32	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP ALLEE DES POSTILLONS CHAVILLE	27 759,46	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP CHEMIN DE ST CLOUD MEUDON	21 728,40	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP 3 MATS RUELLE DES MENAGERES MEUDON	10 239,24	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° FOYER EP COTE 7 TOURNANTS MEUDON	1 268,28	0,00	0
31/12/2022	TRX REALISATION TRANCHE AV MARECHAL LECLERC MEUDON	30 931,73	0,00	0
31/12/2022	20191009 MOD TX REFECT° / REQUALIFICAT° ESPP	16 266,60	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP PARC SCHUMANN VDA	17 799,40	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP QUARTIER BELLEVUE MEUDON	22 226,80	0,00	0
31/12/2022	TX DE FIABILISAT° DU RX HAUTE TENSION CHAVILLE	27 154,68	0,00	0
31/12/2022	PLAN TOPO DIV. RUES - ILM	2 796,00	0,00	0
31/12/2022	TX CAROTTAGES RUE D'ARTHON - MEUDON	757,20	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP ROUTE SABLEE CHAVILLE	80 033,86	0,00	0
31/12/2022	CONTROLE TECHN. TX RENOVAT° EP GALERIE PLATEAU DE	864,00	0,00	0
31/12/2022	TX PEINT AMT GALERIE PLATEAUX DE VANVES	2 505,09	0,00	0
31/12/2022	PROTECTION LUMINAIRE GALERIE COMMERCANTE	1 680,00	0,00	0
31/12/2022	TX AMT AVENUE VICTOR HUGO - BB	252 421,24	0,00	0
31/12/2022	MAIL R. MENAND+PARVIS DES LUMIERES-ILM	1 243,20	0,00	0
31/12/2022	TX AMT QUARTIER DU PLATEAU DE VANVES	8 451,93	0,00	0
31/12/2022	TX RUE LARMEROUX - VANVES	7 119,67	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP RUE VITAL FOUCHERS - CHAVILLE	11 684,59	0,00	0
31/12/2022	TX EP MARCEL REBARD - CHAVILLE	15 354,81	0,00	0
31/12/2022	TX EP RUE LEO LAGRANGE - CHAVILLE	37 359,17	0,00	0
31/12/2022	RENOVATION VOIRIE AVENUE FELIX BRACQUEMOND SEVRES	239 246,10	0,00	0
31/12/2022	RENOVATION EP RUE PORTO RICHE MEUDON	63 975,12	0,00	0
31/12/2022	TX RUE MARCHERON - VANVES	11 004,00	0,00	0
31/12/2022	RENOVAT° EP ESPACE GINIER VANVES	9 362,52	0,00	0
31/12/2022	TX AMT ESCALIER RUE ST PIERRE SEVRES	890,00	0,00	0
31/12/2022	TX AMT ESCALIERS MECANIQUE ILM	2 669 290,57	0,00	0
31/12/2022	TRAVAUX AMENAGEMENT VOIRIE	39 650,27	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2022	TX TRANCHEE FOURREAUX ROUTE DE VAUGIRARD	11 841,84	0,00	0
31/12/2022	AMENAG. PARVIS ET RUE MIDRIN VOIE ROYALE SEVRES	68 398,39	0,00	0
31/12/2022	TX AMT ACCES M. BEC MEUDON	2 192,16	0,00	0
31/12/2022	TX RENOVAT° EP - RUE MARCEAU ILM	27 668,15	0,00	0
31/12/2022	TX VOIRIE RUE DE LA JUSTICE VDA (20221013) (20221327)	1 545,46	0,00	0
10/02/2023	RELEVE CORPS DE RUE RUE DES PEUPLIERS BB	1 459,20	0,00	0
10/02/2023	ELABORAT° CAHIER DES CHARGES AMT SENTE DU FIEF BB	4 680,00	0,00	0
10/02/2023	TX AV. DU MAL JUIN BB	45 717,38	0,00	0
10/02/2023	RELEVES TOPO - AV MAREHCAL JUIN - BB	6 135,60	0,00	0
10/02/2023	TX AMT RUE BAS TILLETS - MEUDON	115 531,73	0,00	0
10/02/2023	TX AMT DIVERSES RUES BB	5 679,36	0,00	0
10/02/2023	TX AMT VOIRIE PLACE MARCEL SEMBAT ET JULES GUESDE	3 523,70	0,00	0
10/02/2023	MISS° MOE RELATIVE AU PROJET AMENAGEM° SEVRES	1 167,77	0,00	0
10/02/2023	TX DE VOIRIE PROJET AMT PLACE HENRI BROUSSE MEUDON	375 157,83	0,00	0
10/02/2023	TX VOIRIE LIGNE 42 - BB	6 146,06	0,00	0
10/02/2023	INVESTIGAT° RX SENSIBLES R DES 4 CHEMINEES BB	4 345,88	0,00	0
10/02/2023	LEVES TOPO RUE DU MARCHÉ & RUE DU HAMEAU FLEURI BB	2 103,24	0,00	0
10/02/2023	TX AMT AVENUE VICTOR HUGO - BB	192 243,57	0,00	0
TOTAL GENERAL		45 832 937,07	433 100,54	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
23/02/2022	1 VIOLONCELLE 1/4	1 220,00	8	1 220,00	0,00	1 220,00	1 220,00
18/05/2022	HOUSSE ET ARCHET 1 CONTREBASSE 1/4 - CRD VDA	1 690,00	5	1 690,00	0,00	1 600,00	1 600,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
22/06/2022	TX AMT VOIRIE RUE DU COTEAU CHAVILLE	20 134,80	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE CONCEPT° COLL. PNEUMATIQUE ILM	451 553,50	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2012092	19 622,28	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2012091 TX AMT CARR.	8 532,41	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2012105 TX A	19 958,82	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2012168 TX AMT MAIL	58 044,78	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2012161 TX AMT	26 849,06	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	REMBOURSEMENT AV. FORFAITAIRE MARCHE 2010162	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE CONSOLID° CARRIERES PARC RODIN	88 654,85	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	REMBOURSEMENT AVANCE FORFAITAIRE	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2011056 VOIE ROYALE	36 438,04	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	RECUPERATION AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2012168	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	RECUPERATION AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2012161	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AV FORF. MARCHÉ 2013098 * AMT JARDIN THIERS - BGNE	38 358,92	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2013010	315 648,74	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE ESCALIERS MECANIQUES ILM	22 474,74	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2013106	9 883,65	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2013041	45 434,69	0	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE ESCALIERS MECANIKES ILM	8 475,47	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	Récupérat° Avance Forfaitaire Marché 2013098	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	RECUPERATION AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2013041	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	RECUPERAT° AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2013045	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	RECUPERATION AVANCE FORFAITAIR E MARCHE 2013041	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	REMBOURSEMENT AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2013045	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	REMBOURSEMENT AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2013044	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	RECUPERAT° AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2010162	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2014153 TX AMT SEVRES	17 655,30	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2014140	38 587,42	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	RECUPERAT° AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2013010	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	RECUPERAT° AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2014153	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2015072	45 809,93	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2015054	28 494,62	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2017058 TX AMT PL. MAIRI	29 594,69	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2018064 TX AMT GALERIE	12 511,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
22/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2018066 TX AMT GALERIE	4 543,76	0	0,00	0,00	0,00	0,00
27/06/2022	AV. FORFAITAIRE TX AMT RUES VELIZY/WACQUANT MEUDON	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
27/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE DU 22/08/ MARCHE 2012109	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
27/06/2022	RECUPERATION AVANCE FORFAITAIRE TROP PAYEE SUIT	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
27/06/2022	RECUPERAT° AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2013042	41 609,08	0	0,00	0,00	0,00	0,00
27/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2015032 TC OPT° 2 ET 3	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
29/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2012193 TX RUE J. JAURES	45 954,56	0	0,00	0,00	0,00	0,00
29/06/2022	AVANCE FORFAITAIRE MARCHE 2014081	5 047,78	0	0,00	0,00	0,00	0,00
29/06/2022	AMT ABORDS COLL. BEJART-MEUDON	66 567,44	0	0,00	0,00	0,00	0,00
11/07/2022	PARUT° LE PARISIEN - PLU BB (20210972)	0,00	1	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL		1 509 350,33					2 820,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 820,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					14 258 750,29	11 477 610,25										261 910,14	469 174,56	
SEMADS	2020	C	258-CC2011/10/39-MEU-5-11 rue de Vaugirard	ARKEA	4 054 750,29	3 580 258,25	20,67	T	F	Taux fixe à 1.04 %	1,044	F	Taux fixe à 1.04 %	1,037	A-1	EUR	38 356,21	172 542,56
SEMADS	2013	P	257-CC2012/03/31-MEU-5-11rue de Vaugirard-	ARKEA	10 204 000,00	7 897 352,00	10,91	T	V	Euribor 3M + 2.95	3,331	V	Euribor 3M + 2.95	2,976	A-1	EUR	223 553,93	296 632,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					628 894 891,57	557 184 991,68										5 216 629,06	11 371 255,81	
1001 VIES HABITAT	2018	P	326-C2019/06/38-VAN-20-30/14-18rue de Châtillon/rue Jean Jaurès-	CDC	595 641,12	522 451,32	23,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,705	A-1	EUR	5 955,22	18 932,18
1001 VIES HABITAT	2018	P	327-C2019/06/38-VAN-20-30/14-18rue de Châtillon/rue Jean Jaurès-	CDC	602 751,75	528 688,23	23,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,705	A-1	EUR	6 026,31	19 158,19
3F Résidences	2016	P	286-CC2011/10/37-SEV-18rue Jules Hetzel-27 logements	CDC	828 354,31	199 730,85	33,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,299	A-1	EUR	618,38	6 397,37
3F Résidences	2016	P	287-CC2011/10/37-SEV-18rue Jules Hetzel-27 logements	CDC	276 021,49	69 673,21	43,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,299	A-1	EUR	214,33	1 771,16
ADOMA	2018	P	333-C2018/09/23-ILM-4-6rue Jeanne d'Arc-141 logements	CDC	2 876 355,00	2 706 431,35	55,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,588	A-1	EUR	8 252,26	44 322,42

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ADOMA	2018	P	334-C2018/06/36-BB-42-44rue de Meudon-115 logements	CDC	4 292 026,00	3 894 744,51	35,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,670	A-1	EUR	11 991,15	102 305,49
ADOMA	2021	P	c2022/10/26-17 rue des 4 cheminées	CDC	1 248 694,00	1 219 265,49	38,92	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,412	A-1	EUR	3 746,08	29 428,51
AXIMO	2018	P	322-C2017/03/34-ILM-22rue Garibaldi-115 logements	CDC	81 182,00	59 533,48	10,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.75)	0,000	V	Livret A(Préfixé) + (-0.75)	0,000	A-1	EUR	0,00	5 412,13
AXIMO	2018	P	324-C2017/03/34-ILM-22rue Garibaldi-115 logements	CDC	1 812 934,00	1 326 144,60	10,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.75)	0,000	V	Livret A(Préfixé) + (-0.75)	0,000	A-1	EUR	0,00	122 379,07
AXIMO	2018	P	323-C2017/03/34-ILM-22rue Garibaldi-115 logements	CDC	4 026 764,00	3 464 419,83	20,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,427	A-1	EUR	39 767,39	150 796,99
Batigère-Sarel	2010	P	220-N° 09/76-BB-78-82avenue du Général Leclerc-47 logements	CDC	15 500 000,00	11 512 842,79	22,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,469	A-1	EUR	131 457,32	437 822,39
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2008	P	1-N°08/46-BB-1-2-3 et 5rue Pau Casals-215 logements	Crédit Foncier	4 418 699,00	2 876 090,94	35,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	4,630	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	1,829	A-1	EUR	48 868,04	121 948,53
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2008	P	16-N°08/46-BB-32/1-2-3 et 5avenue Jean Baptiste Clément/rue Pau Casals-215 logements	Crédit Foncier	4 694 046,00	2 346 602,41	15,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	4,630	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	1,826	A-1	EUR	41 127,07	176 530,55
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2009	P	2-N°08/46-BB-1-2-3 et 5rue Pau Casals-215 logements	CDC	256 483,00	180 762,06	26,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	3,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	-0,199	A-1	EUR	-374,91	6 694,89
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2009	P	3-N°08/46-BB-1-2-3 et 5rue Pau Casals-215 logements	CDC	241 438,00	186 335,66	36,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	3,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	-0,199	A-1	EUR	-382,74	5 036,10
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2009	P	4-N°08/46-BB-1-2-3 et 5rue Pau Casals-215 logements	CDC	1 669 206,00	1 252 755,24	26,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,344	A-1	EUR	14 216,63	39 665,30
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2009	P	5-N°08/46-BB-1-2-3 et 5rue Pau Casals-215 logements	CDC	538 200,00	441 381,45	36,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,345	A-1	EUR	4 961,07	9 624,58
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2009	P	6-N°08/46-BB-1-2-3 et 5rue Pau Casals-215 logements	CDC	1 033 092,00	685 874,35	36,58	A	V	Livret A(Préfixé)	2,350	V	Livret A(Préfixé)	1,109	A-1	EUR	3 562,92	26 709,05
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2010	P	7-N° 09/97-BB-7 rue Pau Casals-	CDC	280 960,00	197 911,24	37,33	A	V	Livret A(Préfixé)	1,850	V	Livret A(Préfixé)	0,829	A-1	EUR	1 024,16	6 920,73

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2010	P	8-N° 09/97-BB-7 rue Pau Casals-	CDC	1 351 516,00	1 091 971,65	27,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,428	A-1	EUR	12 376,32	33 148,75
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2010	P	9-N° 09/97-BB-7 rue Pau Casals-	CDC	709 580,00	615 127,16	37,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,429	A-1	EUR	6 909,22	12 984,14
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2010	P	10-N° 09/97-BB-7 rue Pau Casals-	CDC	507 528,00	395 695,00	27,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,630	A-1	EUR	1 227,67	13 527,32
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2010	P	11-N° 09/97-BB-7 rue Pau Casals-	CDC	371 972,00	311 520,19	37,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,631	A-1	EUR	957,75	7 728,58
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2010	P	18-N° 09/97-BB-7 rue Pau Casals-	Crédit Foncier	811 948,00	590 937,70	18,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.65	2,900	V	Livret A(Préfixé) + 1.65	2,144	A-1	EUR	13 201,48	23 084,66
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2010	P	17-N° 09/97-BB-7 rue Pau Casals-	Crédit Foncier	562 130,00	496 728,74	38,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.65	2,900	V	Livret A(Préfixé) + 1.65	2,144	A-1	EUR	10 826,54	6 831,20
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2015	P	14-CC2014/12/29-BB-83 rue de Billancourt-11 logements	CDC	131 382,00	116 974,16	32,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,798	A-1	EUR	960,32	3 065,91
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2015	P	15-CC2014/12/29-BB-83 rue de Billancourt-11 logements	CDC	75 959,00	69 763,51	42,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,798	A-1	EUR	568,82	1 339,06
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2015	P	12-CC2014/12/29-BB-83 rue de Billancourt-11 logements	CDC	277 514,00	251 791,72	32,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	4 118,23	5 597,73
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2015	P	13-CC2014/12/29-BB-83 rue de Billancourt-11 logements	CDC	162 257,00	151 824,55	42,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	2 466,29	2 318,28
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2015	P	19-CC2014/12/29-BB-83 rue de Billancourt-11 logements	CDC	303 954,00	0,00	0,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,097	A-1	EUR	9 903,70	5 550,15
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2015	P	20-CC2014/12/29-BB-83 rue de Billancourt-11 logements	CDC	647 397,00	612 214,84	42,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,104	A-1	EUR	13 086,05	7 976,99
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2015	P	21-CC2015/10/24-ILM-11 rue Pierre Poli-25 logements	CDC	350 000,00	280 125,59	17,92	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,500	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,499	A-1	EUR	1 472,93	14 460,89

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2019	P	335-C2019/12/45-Construction de 18 logements sociaux sis 105 avenue de Verdun à Issy-les-Moulineaux	CDC	420 982,00	412 788,39	56,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.54	1,290	V	Livret A(Préfixé) + 0.54	1,655	A-1	EUR	4 324,21	3 001,17
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2019	P	336-C2019/12/45-Construction de 18 logements sociaux sis 105 avenue de Verdun à Issy-les-Moulineaux	CDC	353 032,00	344 247,26	36,58	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,911	A-1	EUR	1 059,10	8 784,74
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2019	P	337-C2019/12/45-Construction de 18 logements sociaux sis 105 avenue de Verdun à Issy-les-Moulineaux	CDC	995 618,00	976 240,18	56,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.54	1,290	V	Livret A(Préfixé) + 0.54	1,655	A-1	EUR	10 226,71	7 097,74
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2019	P	338-C2019/12/45-Construction de 18 logements sociaux sis 105 avenue de Verdun à Issy-les-Moulineaux	CDC	201 603,00	197 853,43	36,58	A	V	Inflation Livret A + 0.39	1,816	V	Inflation Livret A + 0.39	3,680	A-1	EUR	3 608,69	3 749,57
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2019	P	339-C2019/12/45-Construction de 18 logements sociaux sis 105 avenue de Verdun à Issy-les-Moulineaux	CDC	433 003,00	424 575,41	56,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.54	1,290	V	Livret A(Préfixé) + 0.54	1,655	A-1	EUR	4 447,69	3 086,87
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2019	P	340-C2019/12/45-Construction de 18 logements sociaux sis 105 avenue de Verdun à Issy-les-Moulineaux	CDC	79 733,00	78 173,50	36,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,150	A-1	EUR	1 227,89	1 559,50
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2019	P	c2019/09/25-ILM-131 avenue de Verdun-102 logements	CDC	213 362,00	213 362,00	11,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,718	A-1	EUR	2 346,98	0,00
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2021	P	C2021/06/33RÉhabilitation de 77 logements sociaux situés au 55, 55 bis et 55 ter rue de l'Egalité	CDC	462 000,00	445 004,57	23,17	A	F	Taux fixe à 0.69 %	0,690	F	Taux fixe à 0.69 %	0,686	A-1	EUR	3 187,80	16 995,43
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2021	P	C2021/06/33RÉhabilitation de 77 logements sociaux situés au 55, 55 bis et 55 ter rue de l'Egalité	CDC	406 490,00	392 275,05	23,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,506	A-1	EUR	4 471,39	14 214,95
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2022	P	249-CC2011/12/50-BB-9rue de Sèvres-60 logements	CDC	2 750 667,53	2 750 667,53	39,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	2,900	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	4,326	A-1	EUR	0,00	0,00
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2022	P	248-CC2011/12/50-BB-9rue de Sèvres-60 logements	CDC	2 616 442,08	2 616 442,08	29,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	2,900	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	4,326	A-1	EUR	0,00	0,00
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2022	P	19-CC2014/12/29-BB-83 rue de Billancourt-11 logements	CDC	278 833,57	278 833,57	32,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	3,050	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	9,099	A-1	EUR	0,00	0,00
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2021	P	C2022/10/26 -l'opération de construction de 8 logements sociaux situés 17 rue des quatre cheminées à	CDC	455 985,00	455 985,00	38,75	A	V	Inflation Livret A + 0.44	1,867	V	Inflation Livret A + 0.44	2,907	A-1	EUR	8 390,12	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2021	P	C2022/10/26 -l'opération de construction de 8 logements sociaux situés 17 rue des quatre cheminées à	CDC	387 030,00	377 908,70	38,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,651	A-1	EUR	1 161,09	9 121,30
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2021	P	C2022/10/26 -l'opération de construction de 8 logements sociaux situés 17 rue des quatre cheminées à	CDC	232 966,00	232 966,00	38,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,610	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,910	A-1	EUR	3 750,75	0,00
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2021	P	C2021/12/31-opération acquisition 13 logements 58 rue de Meudon à Boulogne	CDC	24 305,00	24 305,00	38,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,610	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,910	A-1	EUR	391,31	0,00
CDC HABITAT SOCIAL - OSICA	2021	P	c2022/06/30-50 rue du Dôme Boulogne	CDC	117 000,00	117 000,00	38,75	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
CDC HABITAT SOCIAL-EFIDIS	2011	P	244-CC2010/12/24-ILM-Fort d'Issy-163 logements	CDC	5 737 530,00	4 521 734,48	28,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.4	2,400	V	Livret A(Préfixé) + 0.4	1,229	A-1	EUR	41 918,99	135 931,48
CDC HABITAT SOCIAL-EFIDIS	2011	P	245-CC2010/12/24-ILM-Fort d'Issy-163 logements	CDC	2 415 540,00	2 061 857,21	38,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,429	A-1	EUR	23 144,17	42 158,39
CDC HABITAT SOCIAL-EFIDIS	2011	P	246-CC2010/12/24-ILM-Fort d'Issy-163 logements	CDC	1 131 123,00	857 720,63	28,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	1,600	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	0,430	A-1	EUR	886,86	29 135,43
CDC HABITAT SOCIAL-EFIDIS	2011	P	247-CC2010/12/24-ILM-Fort d'Issy-163 logements	CDC	476 211,00	392 158,07	38,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,631	A-1	EUR	1 204,87	9 465,23
CDC HABITAT SOCIAL-EFIDIS	2009	P	243-N°09/60-BB-50rue Gambetta-	Crédit Foncier	1 042 225,00	872 996,43	37,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	2,380	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	1,831	A-1	EUR	14 569,89	20 862,04
CDC HABITAT SOCIAL-EFIDIS	2012	P	248-CC2011/12/50-BB-9rue de Sèvres-60 logements	CDC	3 166 051,00	0,00	0,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.07	3,320	V	Livret A(Préfixé) + 1.07	1,809	A-1	EUR	63 014,85	49 168,52
CDC HABITAT SOCIAL-EFIDIS	2012	P	249-CC2011/12/50-BB-9rue de Sèvres-60 logements	CDC	3 200 000,00	0,00	0,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.07	3,320	V	Livret A(Préfixé) + 1.07	1,808	A-1	EUR	60 271,43	67 886,70
CDC HABITAT SOCIAL-EFIDIS	2014	P	253-CC2014/12/30-VDA-5Sente-10 logements	CDC	120 000,00	83 313,48	16,92	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,750	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,748	A-1	EUR	659,98	4 684,27
CDC HABITAT SOCIAL-EFIDIS	2018	P	242-C2019/04/21-BB-50rue Gambetta-19 logements	Crédit Foncier	218 942,28	178 829,84	17,58	A	F	Taux fixe à 1.84 %	1,840	F	Taux fixe à 1.84 %	1,835	A-1	EUR	3 443,51	8 317,67
CDC HABITAT SOCIAL-EFIDIS	2014	P	254-CC2014/12/30-VDA-5Sente-10 logements	CDC	99 000,00	70 765,93	16,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	1 192,53	3 766,97

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL-EFIDIS	2018	P	251-CC2010/12/24-ILM-Fort d'Issy-163 logements	CDC	3 362 629,10	3 223 507,76	40,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	1,839	A-1	EUR	52 160,41	36 517,82
CDC HABITAT SOCIAL-EFIDIS	2017	P	250-CC2010/12/24-ILM-Fort d'Issy-163 logements	CDC	5 506 114,98	5 072 584,12	30,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	1,838	A-1	EUR	82 641,54	92 512,31
DOMAXIS	2009	P	234-n°08/68-SEV-1rue Pierre Midrin-	CDC	342 426,00	56 639,25	1,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	2,750	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,035	A-1	EUR	634,82	28 003,80
DOMAXIS	2010	P	226-N°07/18-BB-16-18-20avenue De Lattre de Tassigny-	CDC	875 591,64	671 377,22	27,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,428	A-1	EUR	7 609,34	20 380,85
DOMAXIS	2010	P	227-N°07/18-BB-16-18-20avenue De Lattre de Tassigny-	CDC	415 638,29	344 945,43	37,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,429	A-1	EUR	3 874,49	7 281,13
DOMAXIS	2010	P	228-N°07/18-BB-16-18-20avenue De Lattre de Tassigny-	CDC	315 243,25	226 378,35	27,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	0,131	A-1	EUR	-468,93	8 084,94
DOMAXIS	2010	P	229-N°07/18-BB-16-18-20avenue De Lattre de Tassigny-	CDC	149 492,48	116 497,40	37,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	0,132	A-1	EUR	-239,13	3 065,72
DOMAXIS	2010	P	230-N°07/18-BB-16-18-20avenue De Lattre de Tassigny-	CDC	1 046 101,79	802 119,21	27,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,428	A-1	EUR	9 091,16	24 349,76
DOMAXIS	2010	P	231-N°07/18-BB-16-18-20avenue De Lattre de Tassigny-	CDC	590 172,34	489 794,27	37,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,429	A-1	EUR	5 501,46	10 338,61
DOMAXIS	2010	P	232-N°07/18-BB-16-18-20avenue De Lattre de Tassigny-	CDC	488 414,15	350 733,55	27,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	0,131	A-1	EUR	-726,52	12 526,20
DOMAXIS	2010	P	233-N°07/18-BB-16-18-20avenue De Lattre de Tassigny-	CDC	275 265,44	214 510,57	37,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	0,132	A-1	EUR	-440,31	5 645,01
DOMAXIS	2011	P	241-CC2010/06/47-BB-8place Jules Guesde-18 logements	DEXIA CL	519 567,00	449 785,36	30,33	T	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	3,392	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	2,464	A-1	EUR	10 113,45	8 416,03
DOMAXIS	2011	P	240-CC2010/06/47-BB-8place Jules Guesde-18 logements	DEXIA CL	226 372,00	206 540,10	40,33	T	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	3,392	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	2,465	A-1	EUR	4 625,57	2 391,83

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DOMAXIS	2011	P	221-CC2010/12/25-SEV-62rue de Binelles-50 logements	CDC	433 000,00	142 148,97	3,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,406	A-1	EUR	1 943,97	34 575,90
DOMAXIS	2011	P	222-CC2010/06/47-BB-8place Jules Guesde-18 logements	CDC	570 371,00	462 423,98	28,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,385	A-1	EUR	5 234,90	13 475,88
DOMAXIS	2011	P	223-CC2010/06/47-BB-8place Jules Guesde-18 logements	CDC	284 630,00	245 265,27	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,386	A-1	EUR	2 753,08	5 014,89
DOMAXIS	2011	P	224-CC2010/06/47-BB-8place Jules Guesde-18 logements	CDC	114 011,00	89 589,47	28,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,587	A-1	EUR	277,63	2 952,62
DOMAXIS	2011	P	225-CC2010/06/47-BB-8place Jules Guesde-18 logements	CDC	56 894,00	47 576,20	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,588	A-1	EUR	146,17	1 148,31
DOMAXIS	2007	P	238-N°07/18-BB-16-18-20avenue De Lattre de Tassigny-	DEXIA CL	190 117,00	169 348,75	35,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.38	4,380	V	Livret A(Préfixé) + 1.38	2,122	A-1	EUR	3 220,06	1 931,16
DOMAXIS	2007	P	239-N°07/18-BB-16-18-20avenue De Lattre de Tassigny-	DEXIA CL	243 522,00	216 919,83	35,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.38	4,380	V	Livret A(Préfixé) + 1.38	2,122	A-1	EUR	4 124,60	2 473,64
DOMAXIS	2017	P	235-C2017/06/43-ILM-15rue de Tolstoï-12 logements	CDC	1 236 141,23	1 078 481,16	19,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,975	A-1	EUR	18 225,27	53 522,97
EMMAUS HABITAT	2021	P	C2021/06/34Construction de 15 logements situés 36 avenue du Bas Meudon	CDC	135 000,00	135 000,00	38,42	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
EMMAUS HABITAT	2021	P	C2021/06/34Construction de 15 logements situés 36 avenue du Bas Meudon	CDC	104 459,00	103 240,52	58,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,150	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,406	A-1	EUR	1 201,28	1 218,48
EMMAUS HABITAT	2021	P	C2021/06/34Construction de 15 logements situés 36 avenue du Bas Meudon	CDC	421 020,00	412 460,93	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,030	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,288	A-1	EUR	4 336,51	8 559,07
EMMAUS HABITAT	2021	P	C2021/06/34Construction de 15 logements situés 36 avenue du Bas Meudon	CDC	52 029,00	51 422,09	58,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,150	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,406	A-1	EUR	598,33	606,91
EMMAUS HABITAT	2021	P	C2021/06/34Construction de 15 logements situés 36 avenue du Bas Meudon	CDC	56 675,00	56 013,90	58,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,150	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,406	A-1	EUR	651,76	661,10

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EMMAUS HABITAT	2021	P	C2021/06/34Construction de 15 logements situés 36 avenue du Bas Meudon	CDC	26 777,00	26 232,64	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,030	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,288	A-1	EUR	275,80	544,36
ERIGERE	2020	P	406-C2018/02/12-Acquisition de 7 logements locatifs sociaux sis 103, rue de Versailles à Ville-d'Avr	CDC	24 369,00	23 484,56	37,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,610	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,977	A-1	EUR	385,28	445,75
ERIGERE	2020	P	407-C2018/02/12-Acquisition de 7 logements locatifs sociaux sis 103, rue de Versailles à Ville-d'Avr	CDC	51 121,00	49 814,38	57,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,880	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	1,250	A-1	EUR	444,14	656,17
ERIGERE	2020	P	408-C2018/02/12-Acquisition de 7 logements locatifs sociaux sis 103, rue de Versailles à Ville-d'Avr	CDC	140 063,00	133 451,26	37,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,671	A-1	EUR	410,29	3 310,82
ERIGERE	2020	P	409-C2018/02/12-Acquisition de 7 logements locatifs sociaux sis 103, rue de Versailles à Ville-d'Avr	CDC	119 054,00	116 011,09	57,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,880	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	1,250	A-1	EUR	1 034,35	1 528,12
ERIGERE	2020	P	410-C2018/02/12-Acquisition de 7 logements locatifs sociaux sis 103, rue de Versailles à Ville-d'Avr	CDC	50 000,00	47 985,26	37,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,469	A-1	EUR	538,98	1 012,88
ERIGERE	2020	P	411-C2018/02/12-Acquisition de 7 logements locatifs sociaux sis 103, rue de Versailles à Ville-d'Avr	CDC	144 477,00	140 784,28	57,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,880	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	1,250	A-1	EUR	1 255,22	1 854,45
FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME	2020	P	C2021/03/24Acquisition-amélioration de 18 logements sociaux situés 6 rue Koufra	CDC	23 682,00	23 251,12	38,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,556	A-1	EUR	369,44	430,88
FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME	2020	P	C2021/03/24Acquisition-amélioration de 18 logements sociaux situés 6 rue Koufra	CDC	126 028,00	123 735,01	38,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,556	A-1	EUR	1 966,04	2 292,99
FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME	2021	P	C2021/03/24Acquisition-amélioration de 18 logements sociaux situés 6 rue Koufra	CDC	587 190,00	573 351,44	38,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,755	A-1	EUR	1 761,57	13 838,56
HAuts de Seine Habitat	2016	P	301-C2016/09/26-BB-24avenue du Général Leclerc-10 logements	CDC	771 481,00	723 465,99	43,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,855	A-1	EUR	13 644,65	10 117,54
HAuts de Seine Habitat	2016	P	302-C2016/09/26-BB-24avenue du Général Leclerc-10 logements	CDC	563 653,00	511 007,28	33,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,855	A-1	EUR	9 699,21	10 455,55
HAuts de Seine Habitat	2016	P	303-C2016/09/26-BB-24avenue du Général Leclerc-10 logements	CDC	326 948,00	302 786,26	43,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,346	A-1	EUR	4 153,57	4 885,52

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAuts de Seine Habitat	2016	P	304-C2016/09/26-BB-24avenue du Général Leclerc-10 logements	CDC	238 872,00	213 752,93	33,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,346	A-1	EUR	2 951,22	4 855,71
HAuts de Seine Habitat	2016	P	298-CC2013/10/26-CHAV-avenue Roger Salengro-20 logements	CDC	1 656 718,00	1 476 427,68	33,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,855	A-1	EUR	28 064,86	32 435,97
HAuts de Seine Habitat	2016	P	299-CC2013/10/26-CHAV-avenue Roger Salengro-20 logements	CDC	892 079,00	821 821,98	43,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,855	A-1	EUR	15 523,50	12 774,95
HAuts de Seine Habitat	2016	P	300-CC2013/10/26-CHAV-avenue Roger Salengro-20 logements	CDC	1 788 843,00	1 591 563,20	33,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,785	A-1	EUR	29 123,11	35 426,16
HAuts de Seine Habitat	2014	P	310-CC2012/10/33-ILM-179quai de la Bataille de Stalingrad-34 logements	CREDIT AGRICOLE	1 838 976,65	1 642 320,51	41,92	A	V	(Livret A(Préfixé) + 1.07)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,070	V	(Livret A(Préfixé) + 1.07)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,685	A-1	EUR	26 215,89	27 481,27
HAuts de Seine Habitat	2014	P	311-CC2012/10/33-ILM-179quai de la Bataille de Stalingrad-34 logements	CREDIT AGRICOLE	2 892 361,12	2 465 106,93	31,92	A	V	(Livret A(Préfixé) + 1.07)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,070	V	(Livret A(Préfixé) + 1.07)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,684	A-1	EUR	39 627,88	58 962,08
HAuts de Seine Habitat	2018	P	306-C2018/09/24-ILM-18rue Paul Bert-66 logements	CDC	132 466,00	122 633,23	40,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,587	A-1	EUR	375,84	2 646,57
HAuts de Seine Habitat	2018	P	307-C2018/09/24-ILM-18rue Paul Bert-66 logements	CDC	2 114 104,00	1 962 518,47	35,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,385	A-1	EUR	22 043,31	41 419,25
HAuts de Seine Habitat	2018	P	308-C2018/09/24-ILM-18rue Paul Bert-66 logements	CDC	375 179,00	352 536,21	40,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,385	A-1	EUR	3 946,81	6 264,40
HAuts de Seine Habitat	2018	P	309-C2018/09/24-ILM-18rue Paul Bert-66 logements	CDC	560 321,00	512 403,45	35,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,586	A-1	EUR	1 575,58	12 789,23
HAuts de Seine Habitat	2019	P	398-C2019/09/26-Construction de 35 logements locatifs situés 7 bis rue Yves Cariou à Marnes-la-Coque	CDC	2 184 469,69	2 143 738,14	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,109	A-1	EUR	29 490,34	40 731,55

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAuts de Seine Habitat	2019	P	399-C2019/09/26-Construction de 35 logements locatifs situés 7 bis rue Yves Cariou à Marnes-la-Coque	CDC	3 771 260,41	3 707 893,11	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,425	A-1	EUR	67 505,56	63 367,30
HAuts de Seine Habitat	2019	P	400-C2020/02/19-Opération de construction de 30 logements locatifs situés 3-5 rue Esnault Pelterrie à	CDC	74 166,00	70 467,89	46,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,541	A-1	EUR	215,31	1 301,98
HAuts de Seine Habitat	2019	P	401-C2020/02/19-Opération de construction de 30 logements locatifs situés 3-5 rue Esnault Pelterrie à	CDC	1 235 360,00	1 155 032,38	36,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,540	A-1	EUR	3 548,99	27 964,07
HAuts de Seine Habitat	2019	P	402-C2020/02/19-Opération de construction de 30 logements locatifs situés 3-5 rue Esnault Pelterrie à	CDC	105 823,00	101 665,83	46,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,340	A-1	EUR	1 134,78	1 495,68
HAuts de Seine Habitat	2019	P	403-C2020/02/19-Opération de construction de 30 logements locatifs situés 3-5 rue Esnault Pelterrie à	CDC	1 762 639,00	1 666 666,28	36,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,339	A-1	EUR	18 706,69	33 942,12
HAuts de Seine Habitat	2019	P	404-C2020/02/19-Opération de construction de 30 logements locatifs situés 3-5 rue Esnault Pelterrie à	CDC	1 287 629,00	1 223 951,64	36,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,748	A-1	EUR	18 824,77	22 721,90
HAuts de Seine Habitat	2019	P	405-C2020/02/19-Opération de construction de 30 logements locatifs situés 3-5 rue Esnault Pelterrie à	CDC	77 305,00	74 645,08	46,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,728	A-1	EUR	1 141,78	969,68
HAuts de Seine Habitat	2020	P	C2020/12/37-BB- rues bontemps et Traversière-70 logements	CDC	2 245 758,48	2 245 758,48	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,570	A-1	EUR	0,00	0,00
HAuts de Seine Habitat	2020	P	C2020/12/37-BB- rues bontemps et Traversière-70 logements	CDC	1 700 141,82	1 700 141,82	49,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,570	A-1	EUR	0,00	0,00
HAuts de Seine Habitat	2020	P	C2020/12/37-BB- rues bontemps et Traversière-70 logements	CDC	1 934 404,86	1 934 404,86	49,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,437	A-1	EUR	0,00	0,00
HAuts de Seine Habitat	2020	P	C2020/12/37-BB- rues bontemps et Traversière-70 logements	CDC	3 752 378,29	3 752 378,29	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,437	A-1	EUR	0,00	0,00
HAuts de Seine Habitat	2020	P	C2020/12/37-BB- rues bontemps et Traversière-70 logements	CDC	927 092,88	927 092,88	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,178	A-1	EUR	0,00	0,00
HAuts de Seine Habitat	2020	P	C2020/12/37-BB- rues bontemps et Traversière-70 logements	CDC	477 929,63	477 929,63	49,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,178	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAuts de Seine Habitat	2020	P	C2020/12/37-BB- rues bontemps et Traversière-70 logements	CDC	1 052 193,29	1 052 193,29	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,570	A-1	EUR	0,00	0,00
HAuts de Seine Habitat	2020	P	305-C2016/06/33-MEU-12rue de Paris-6 logements	CDC	526 866,97	478 057,49	17,00	A	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840	F	Taux fixe à 0.84 %	0,838	A-1	EUR	4 221,54	24 506,81
HAuts de Seine Habitat	2021	P	c2022/06/30-50 rue du Dôme Boulogne	CDC	96 175,00	95 191,37	58,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.32	0,820	V	Livret A(Préfixé) + 0.32	1,412	A-1	EUR	788,63	983,63
HAuts de Seine Habitat	2021	P	c2022/10/26-17 rue des 4 cheminées	CDC	92 575,00	90 620,43	38,58	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,904	A-1	EUR	277,72	1 954,57
HAuts de Seine Habitat	2021	P	C2022/06/31-acquisition 96 logements 180 avenue de Verdun	CDC	176 426,00	173 370,51	38,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,681	A-1	EUR	1 940,69	3 055,49
HAuts de Seine Habitat	2021	P	C2022/06/31-acquisition 96 logements 180 avenue de Verdun	CDC	183 287,00	181 412,43	58,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.32	0,820	V	Livret A(Préfixé) + 0.32	1,412	A-1	EUR	1 502,95	1 874,57
HLM Résidences-Le LOG	2009	P	203-N°09/19-BB-44rue Thiers-	CDC	129 271,00	86 298,93	16,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,703	A-1	EUR	999,82	4 593,80
HLM Résidences-Le LOG	2009	P	204-N°09/19-BB-44rue Thiers-	CDC	290 000,00	244 832,31	36,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,714	A-1	EUR	2 751,88	5 338,71
HLM Résidences-Le LOG	2009	P	205-N°09/19-BB-44rue Thiers-	CDC	55 000,00	44 751,30	36,58	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,915	A-1	EUR	137,68	1 141,99
HLM Résidences-Le LOG	2009	P	206-N°09/19-BB-44rue Thiers-	CDC	190 000,00	160 407,36	36,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,465	A-1	EUR	1 802,96	3 497,77
HLM Résidences-Le LOG	2009	P	207-N°09/19-BB-44rue Thiers-	CDC	55 000,00	44 751,30	36,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,666	A-1	EUR	137,68	1 141,99
HLM Résidences-Le LOG	2009	P	209-N°09/19-BB-44rue Thiers-	CDC	215 000,00	181 513,62	36,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,465	A-1	EUR	2 040,19	3 958,01
HLM Résidences-Le LOG	2009	P	210-N°09/19-BB-44rue Thiers-	CDC	95 000,00	77 297,62	36,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,666	A-1	EUR	237,81	1 972,54
HLM Résidences-Le LOG	2009	P	212-N°09/19-BB-44rue Thiers-	CDC	114 665,00	76 548,24	16,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,457	A-1	EUR	886,85	4 074,77

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM Résidences-Le LOG	2012	P	213-CC2011/12/48-BB-8rue Maître Jacques-11 logements	CDC	610 000,00	394 639,65	14,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,511	A-1	EUR	4 605,89	24 077,71
HLM Résidences-Le LOG	2014	P	217-CC2014/02/16-BB-55avenue Edouard Vaillant-4 logements	CDC	175 000,00	140 273,40	31,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,047	A-1	EUR	1 522,73	4 748,83
HLM Résidences-Le LOG	2014	P	218-CC2014/06/34-BB-55avenue Edouard Vaillant-42 logements	CDC	1 430 800,00	1 024 946,92	16,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,845	A-1	EUR	19 970,86	54 559,26
HLM Résidences-Le LOG	2014	P	219-CC2014/06/34-BB-55avenue Edouard Vaillant-42 logements	CDC	714 000,00	339 852,15	6,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,500	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,499	A-1	EUR	1 937,21	47 588,94
HLM Résidences-Le LOG	2019	P	214-N°09/19-BB-44rue Thiers-	CDC	580 066,55	544 230,98	37,33	T	V	Livret A(Préfixé) + 1	0,435	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,978	A-1	EUR	9 563,47	10 221,33
HLM Résidences-Le LOG	2019	P	215-N°09/19-BB-44rue Thiers-	CDC	500 593,58	469 667,79	37,33	T	V	Livret A(Préfixé) + 1	0,435	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,978	A-1	EUR	8 253,22	8 820,92
HLM Résidences-Le LOG	2019	P	216-N°09/19-BB-44rue Thiers-	CDC	630 687,68	591 724,83	37,33	T	V	Livret A(Préfixé) + 1	0,435	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,978	A-1	EUR	10 398,07	11 113,31
ICF La Sablière	2009	P	64-C2008/06/416 -BB-7place Jules Guesde-	CDC	763 542,00	533 408,13	21,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,427	A-1	EUR	6 102,10	21 328,15
ICF La Sablière	2009	P	65-C2008/06/416 -BB-7place Jules Guesde-	CDC	386 198,00	251 107,65	21,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	1,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.7)	0,130	A-1	EUR	-525,04	11 413,98
IMMOBILIERE 3F	2009	P	22-N°08/88-BB-40-42 rue Thiers-5 logements	CDC	600 000,00	514 510,91	38,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,429	A-1	EUR	5 775,34	10 520,10
IMMOBILIERE 3F	2009	P	23-N°08/88-BB-40-42 rue Thiers-5 logements	CDC	290 000,00	219 305,29	23,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,427	A-1	EUR	2 499,78	7 947,01
IMMOBILIERE 3F	2009	P	24-N°08/88-BB-40-42 rue Thiers-5 logements	CDC	220 000,00	181 946,91	38,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,631	A-1	EUR	559,02	4 391,51
IMMOBILIERE 3F	2009	P	25-N°08/88-BB-40-42 rue Thiers-5 logements	CDC	110 000,00	80 040,05	23,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,629	A-1	EUR	249,76	3 211,74

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2013	P	27-CC2012/10/31-BB-48-52 rue des Longs Prés-83 logements	CDC	1 101 000,00	959 543,56	40,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,097	A-1	EUR	10 757,87	18 444,81
IMMOBILIERE 3F	2013	P	28-CC2012/10/31-BB-48-52 rue des Longs Prés-83 logements	CDC	332 000,00	265 724,93	30,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,299	A-1	EUR	821,68	8 167,70
IMMOBILIERE 3F	2013	P	29-CC2012/10/31-BB-48-52 rue des Longs Prés-83 logements	CDC	52 000,00	44 009,57	40,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,299	A-1	EUR	135,05	1 007,33
IMMOBILIERE 3F	2013	P	26-CC2012/10/31-BB-48-52 rue des Longs Prés-83 logements	CDC	6 977 000,00	5 757 970,47	30,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,097	A-1	EUR	65 044,56	155 171,57
IMMOBILIERE 3F	2014	P	36-CC2011/10/36-SEV-13 rue des Pommerets-26 logements	CDC	214 000,00	179 653,27	31,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	2 949,06	4 663,13
IMMOBILIERE 3F	2014	P	37-CC2011/10/36-SEV-13 rue des Pommerets-26 logements	CDC	226 000,00	198 986,58	41,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	3 243,18	3 712,05
IMMOBILIERE 3F	2014	P	38-CC2011/10/36-SEV-13 rue des Pommerets-26 logements	CDC	71 000,00	57 946,05	31,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,798	A-1	EUR	477,35	1 722,83
IMMOBILIERE 3F	2014	P	39-CC2011/10/36-SEV-13 rue des Pommerets-26 logements	CDC	64 000,00	54 834,20	41,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,798	A-1	EUR	448,46	1 223,34
IMMOBILIERE 3F	2015	P	32-CC2011/10/36-SEV-13 rue des Pommerets-26 logements	CDC	71 000,00	63 615,09	42,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	1 036,28	1 152,32
IMMOBILIERE 3F	2015	P	33-CC2011/10/36-SEV-13 rue des Pommerets-26 logements	CDC	432 000,00	371 682,65	32,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	6 095,74	9 301,11
IMMOBILIERE 3F	2015	P	34-CC2011/10/36-SEV-13 rue des Pommerets-26 logements	CDC	13 000,00	11 373,40	42,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,798	A-1	EUR	92,97	247,46
IMMOBILIERE 3F	2015	P	35-CC2011/10/36-SEV-13 rue des Pommerets-26 logements	CDC	82 000,00	68 831,88	32,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,798	A-1	EUR	566,51	1 981,45
IMMOBILIERE 3F	2015	P	46-CC2015/06/16-VDA-8 rue de Sèvres-6 logements	CDC	58 000,00	37 829,48	32,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	624,06	1 174,07

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2019	P	40-CC2011/10/36-SEV-13 rue des Pommerets-26 logements	CDC	1 580 682,15	1 366 148,12	20,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,851	A-1	EUR	19 904,92	55 631,80
IMMOBILIERE 3F	2019	P	41-CC2011/10/36-SEV-13 rue des Pommerets-26 logements	CDC	363 465,80	314 135,35	20,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,851	A-1	EUR	4 576,98	12 792,11
IMMOBILIERE 3F	2019	P	42-CC2015/06/16-VDA-8 rue de Sèvres-6 logements	CDC	146 561,57	131 368,61	32,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,867	A-1	EUR	2 030,05	3 968,22
IMMOBILIERE 3F	2019	P	43-CC2015/06/16-VDA-8 rue de Sèvres-6 logements	CDC	67 393,59	60 276,55	32,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,767	A-1	EUR	869,84	1 854,75
IMMOBILIERE 3F	2017	P	47-C2017/06/44-VDA-200 rue de Versailles-34 logements	CDC	233 000,00	219 247,83	56,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.39	1,140	V	Livret A(Préfixé) + 0.39	1,217	A-1	EUR	1 993,44	4 734,00
IMMOBILIERE 3F	2017	P	48-C2017/06/44-VDA-200 rue de Versailles-34 logements	CDC	567 000,00	517 113,10	36,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,628	A-1	EUR	1 602,09	16 916,87
IMMOBILIERE 3F	2017	P	49-C2017/06/44-VDA-200 rue de Versailles-34 logements	CDC	1 294 000,00	1 196 948,93	36,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,935	A-1	EUR	19 806,67	33 279,28
IMMOBILIERE 3F	2017	P	50-C2017/06/44-VDA-200rue de Versailles-34 logements	CDC	1 357 000,00	1 248 805,87	36,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,426	A-1	EUR	14 143,28	36 946,74
IMMOBILIERE 3F	2017	P	51-C2017/06/44-VDA-200 rue de Versailles-34 logements	CDC	643 000,00	605 048,71	56,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.39	1,140	V	Livret A(Préfixé) + 0.39	1,217	A-1	EUR	5 501,21	13 064,22
IMMOBILIERE 3F	2017	P	52-C2017/10/29-VDA-200 rue de Versailles-34 logements	CDC	214 000,00	201 296,34	56,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.35	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.35	1,336	A-1	EUR	1 748,18	4 371,53
IMMOBILIERE 3F	2017	P	53-C2017/10/29-VDA-200rue de Versailles-34 logements	CDC	850 000,00	782 229,18	36,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,583	A-1	EUR	8 859,09	23 142,76
IMMOBILIERE 3F	2017	P	54-C2017/10/29-VDA-200 rue de Versailles-34 logements	CDC	100 000,00	94 063,72	56,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.35	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.35	1,336	A-1	EUR	816,91	2 042,77
IMMOBILIERE 3F	2017	P	55-C2017/10/29-VAN-16 avenue Victor Hugo-14 logements	CDC	389 000,00	354 774,24	36,67	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,784	A-1	EUR	1 099,14	11 606,10

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2017	P	56-C2017/10/29-VAN-16 avenue Victor Hugo-14 logements	CDC	930 000,00	860 249,24	36,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,092	A-1	EUR	14 235,09	23 917,87
IMMOBILIERE 3F	2018	P	60-C2018/09/25-VDA-15rue de Versailles-14 logements	CDC	177 000,00	166 293,28	37,67	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,785	A-1	EUR	514,85	5 324,59
IMMOBILIERE 3F	2018	P	61-C2018/09/25-VDA-15rue de Versailles-14 logements	CDC	53 000,00	50 298,42	47,67	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,786	A-1	EUR	154,93	1 343,37
IMMOBILIERE 3F	2018	P	62-C2018/09/25-VDA-15rue de Versailles-14 logements	CDC	597 000,00	564 260,05	37,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,583	A-1	EUR	6 386,35	16 317,28
IMMOBILIERE 3F	2018	P	63-C2018/09/25-VDA-15rue de Versailles-14 logements	CDC	132 000,00	125 964,62	47,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,585	A-1	EUR	1 418,68	3 006,47
IMMOBILIERE 3F	2018	P	57-C2018/09/25-VDA-15rue de Versailles-14 logements	CDC	71 000,00	67 958,94	47,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,094	A-1	EUR	1 118,55	1 516,22
IMMOBILIERE 3F	2018	P	58-C2018/09/25-VDA-15rue de Versailles-14 logements	CDC	93 000,00	88 199,71	37,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,093	A-1	EUR	1 458,58	2 395,25
IMMOBILIERE 3F	2018	P	59-C2018/09/25-VDA-15rue de Versailles-14 logements	CDC	133 000,00	126 135,05	37,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,093	A-1	EUR	2 085,92	3 425,48
IMMOBILIERE 3F	2020	P	C2019/04/23-BB-111 rue Gallieni-13 logements	CREDIT AGRICOLE	761 000,00	740 792,69	47,87	A	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor -1.11 sur Livret A(Préfixé)	1,610	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor -1.11 sur Livret A(Préfixé)	1,799	A-1	EUR	12 090,73	10 184,34
IMMOBILIERE 3F	2020	P	C2019/04/23-BB-111 rue Gallieni-13 logements	CREDIT AGRICOLE	557 000,00	536 784,24	37,87	A	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor -1.11 sur Livret A(Préfixé)	1,610	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor -1.11 sur Livret A(Préfixé)	1,798	A-1	EUR	8 806,26	10 188,60
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2020/10/20réaménagement de 17 logements locatifs situés à l'angle des rues Jean Jaurès et Georges S	CDC	206 000,00	201 663,92	58,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	0,780	A-1	EUR	2 060,00	4 336,08

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2020/10/20réaménagement de 17 logements locatifs situés à l'angle des rues Jean Jaurès et Georges S	CDC	344 000,00	333 539,81	38,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,483	A-1	EUR	1 892,00	10 460,19
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2020/10/20réaménagement de 17 logements locatifs situés à l'angle des rues Jean Jaurès et Georges S	CDC	264 000,00	258 443,08	58,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	0,780	A-1	EUR	2 640,00	5 556,92
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2020/10/20réaménagement de 17 logements locatifs situés à l'angle des rues Jean Jaurès et Georges S	CDC	480 000,00	466 795,84	38,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,008	A-1	EUR	6 480,00	13 204,16
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/09/28d'acquisition en VEFA de 8 logements locatifs situés 30 à 32 rue Ernest Renan à Sèvres	CDC	788 000,00	770 925,74	48,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,591	A-1	EUR	14 105,20	17 074,26
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/09/28d'acquisition en VEFA de 8 logements locatifs situés 30 à 32 rue Ernest Renan à Sèvres	CDC	608 000,00	592 144,60	38,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,589	A-1	EUR	10 883,20	15 855,40
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/12/44RÉhabilitation de 13 logements locatifs situés 111-113, rue Gallieni	CDC	576 000,00	560 155,01	38,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,789	A-1	EUR	7 776,00	15 844,99
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/12/44RÉhabilitation de 13 logements locatifs situés 111-113, rue Gallieni	CDC	607 000,00	594 476,15	58,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.39	1,140	V	Livret A(Préfixé) + 0.39	0,699	A-1	EUR	6 919,80	12 523,85
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/12/44RÉhabilitation de 13 logements locatifs situés 111-113, rue Gallieni	CDC	182 000,00	176 465,83	38,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,439	A-1	EUR	1 001,00	5 534,17
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/12/44RÉhabilitation de 13 logements locatifs situés 111-113, rue Gallieni	CDC	216 000,00	211 543,41	58,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.39	1,140	V	Livret A(Préfixé) + 0.39	0,699	A-1	EUR	2 462,40	4 456,59
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2020/10/20réaménagement de 17 logements locatifs situés à l'angle des rues Jean Jaurès et Georges S	CDC	324 000,00	315 550,74	38,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,296	A-1	EUR	5 799,60	8 449,26
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/06/35RÉhabilitation 14 logements 203-205 rue Gallieni à Boulogne-Billancourt	CDC	1 100 000,00	1 071 314,25	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,419	A-1	EUR	19 690,00	28 685,75
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/06/35RÉhabilitation 14 logements 203-205 rue Gallieni à Boulogne-Billancourt	CDC	631 000,00	618 017,68	58,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.41	1,160	V	Livret A(Préfixé) + 0.41	0,971	A-1	EUR	7 319,60	12 982,32
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/06/35RÉhabilitation 14 logements 203-205 rue Gallieni à Boulogne-Billancourt	CDC	602 000,00	585 439,79	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,105	A-1	EUR	8 127,00	16 560,21

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/06/35RÉhabilitation 14 logements 203-205 rue Gallieni à Boulogne-Billancourt	CDC	187 000,00	183 152,62	58,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.41	1,160	V	Livret A(Préfixé) + 0.41	0,971	A-1	EUR	2 169,20	3 847,38
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/06/35RÉhabilitation 14 logements 203-205 rue Gallieni à Boulogne-Billancourt	CDC	177 000,00	171 617,87	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,535	A-1	EUR	973,50	5 382,13
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/09/27construction de 15 logements locatifs situés 81 rue de Bellevue à Boulogne-Billancourt	CDC	533 000,00	519 100,45	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,421	A-1	EUR	9 540,70	13 899,55
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/09/27construction de 15 logements locatifs situés 81 rue de Bellevue à Boulogne-Billancourt	CDC	376 000,00	368 153,49	58,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.31	1,060	V	Livret A(Préfixé) + 0.31	0,901	A-1	EUR	3 985,60	7 846,51
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/09/27construction de 15 logements locatifs situés 81 rue de Bellevue à Boulogne-Billancourt	CDC	257 000,00	249 930,27	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,107	A-1	EUR	3 469,50	7 069,73
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/09/27construction de 15 logements locatifs situés 81 rue de Bellevue à Boulogne-Billancourt	CDC	95 000,00	92 111,29	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,535	A-1	EUR	522,50	2 888,71
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/09/27construction de 15 logements locatifs situés 81 rue de Bellevue à Boulogne-Billancourt	CDC	214 000,00	209 534,17	58,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.31	1,060	V	Livret A(Préfixé) + 0.31	0,901	A-1	EUR	2 268,40	4 465,83
IMMOBILIERE 3F	2019	P	C2019/09/27construction de 15 logements locatifs situés 81 rue de Bellevue à Boulogne-Billancourt	CDC	1 684 000,00	1 640 084,73	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,421	A-1	EUR	30 143,60	43 915,27
IMMOBILIERE 3F	2020	P	C2020/10/17-Construction neuve de 21 logements locatifs sociaux situés 17 rue de Sèvres	CDC	243 000,00	243 000,00	39,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,515	A-1	EUR	0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2020	P	C2020/10/17-Construction neuve de 21 logements locatifs sociaux situés 17 rue de Sèvres	CDC	958 000,00	958 000,00	39,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,515	A-1	EUR	0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2020	P	C2020/10/17-Construction neuve de 21 logements locatifs sociaux situés 17 rue de Sèvres	CDC	195 000,00	195 000,00	39,58	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,100	A-1	EUR	0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2020	P	C2020/10/17-Construction neuve de 21 logements locatifs sociaux situés 17 rue de Sèvres	CDC	697 000,00	697 000,00	59,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.22	0,720	V	Livret A(Préfixé) + 0.22	0,239	A-1	EUR	0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2020	P	C2020/10/17-Construction neuve de 21 logements locatifs sociaux situés 17 rue de Sèvres	CDC	374 000,00	374 000,00	39,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,365	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2020	P	C2020/10/17-Construction neuve de 21 logements locatifs sociaux situés 17 rue de Sèvres	CDC	753 000,00	753 000,00	59,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.22	0,720	V	Livret A(Préfixé) + 0.22	0,239	A-1	EUR	0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	P	C2022/02/13-Restructuration lourde et extension du programme de résidence sociale de 115 logements P	CDC	53 000,00	53 000,00	60,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.41	0,910	V	Livret A(Préfixé) + 0.41	0,594	A-1	EUR	0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	P	C2022/10/26 -l'opération de construction de 8 logements sociaux situés 17 rue des quatre cheminées à	CDC	63 000,00	63 000,00	38,42	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
LOGIREP	2020	P	C2020/09/41Acquisition en VEFA de 112 logements situés rue Mazkeret Batya et rue du Petit Clamart	CDC	2 174 778,32	2 152 993,68	58,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,610	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,713	A-1	EUR	35 013,93	21 784,64
LOGIREP	2020	P	C2020/09/41Acquisition en VEFA de 112 logements situés rue Mazkeret Batya et rue du Petit Clamart	CDC	3 430 377,20	3 368 623,23	38,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,610	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,708	A-1	EUR	55 229,07	61 753,97
LOGIREP	2020	P	C2020/09/41Acquisition en VEFA de 112 logements situés rue Mazkeret Batya et rue du Petit Clamart	CDC	3 313 173,94	3 253 529,88	38,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,610	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,708	A-1	EUR	53 342,10	59 644,06
LOGIS TRANSPORTS*	2015	P	296-CC2015/10/23-BB-95rue de Sully-78 logements	CREDIT MUTUEL	1 250 000,00	1 139 822,71	43,08	T	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,873	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,178	A-1	EUR	22 227,38	16 513,95
LOGIS TRANSPORTS*	2015	P	297-CC2015/10/23-BB-95rue de Sully-78 logements	CREDIT MUTUEL	3 906 500,00	3 429 418,27	33,08	T	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,873	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,177	A-1	EUR	67 136,07	72 209,59
OPD DE L'HABITAT DES HAUTS DE SEINE(92)	2011	C	259-CC2011/10/38-BB-6place Bir-Hakeim-	ARKEA	2 120 185,00	530 046,28	2,16	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.09	3,340	V	Livret A(Préfixé) + 1.09	1,984	A-1	EUR	11 236,98	176 682,08
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2007	P	69-CC2006/10/15-MEU-21rue Ernest Renan-15 logements	CDC	1 000 000,00	663 759,90	19,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.8	3,550	V	Livret A(Préfixé) + 0.8	1,542	A-1	EUR	9 004,56	28 898,68
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2007	P	70-CC2006/10/14-MEU-1rue du Commandant Louis Bouchet-31 logements	CDC	1 850 000,00	1 227 955,85	19,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.8	3,550	V	Livret A(Préfixé) + 0.8	1,542	A-1	EUR	16 658,44	53 462,56

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2008	P	71-CC2007/10/14-MEU-Montalets-13 logements	CDC	900 000,00	446 866,00	10,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.45	3,950	V	Livret A(Préfixé) + 0.45	1,315	A-1	EUR	4 609,71	38 366,53
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2008	P	72-CC2007/10/15-MEU-21-25/1-3-5-7rue Lavoisier/rue du Marché Couvert-48 logements	CDC	600 000,00	297 910,66	10,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.45	3,950	V	Livret A(Préfixé) + 0.45	1,315	A-1	EUR	3 073,14	25 577,69
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2009	P	73-CC2008/10/18-MEU-5-7route des Gardes-56 logements	CDC	250 000,00	131 935,32	11,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	4,250	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,201	A-1	EUR	1 068,04	10 469,90
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2009	P	74-CC2007/03/13-MEU-1 à 12allée Armande Béjart-	CDC	1 445 000,00	578 255,42	6,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	2,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,024	A-1	EUR	4 938,16	80 166,51
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2009	P	75-CC2007/10/13-MEU-1 à 7rue du Clos Molet-	CDC	779 000,00	113 996,12	1,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	2,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	0,990	A-1	EUR	1 277,69	56 362,39
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2009	P	76-CC2008/06/26 CC2009/06/27-MEU-5-7/3square Marcel Dupré/rue Jules Gérard-38 logements	CDC	27 000,00	10 422,54	6,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,500	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	0,857	A-1	EUR	89,01	1 444,92
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2009	P	77-CC2009/06/29-MEU-1 à 5avenue des Fossés-108 logements	CDC	567 000,00	306 130,64	11,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,212	A-1	EUR	3 628,61	23 742,88
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2009	P	78-CC2009/06/28-MEU-1-2-4/1-1bisrue Jules Gérard/rue des Montalets-40 logements	CDC	427 000,00	62 841,25	1,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,500	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	0,833	A-1	EUR	704,34	31 070,21
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2010	P	79-CC2009/10/26-MEU-31/44rue d'Alembert/rue Arthelon-60 logements	CDC	707 000,00	409 847,36	12,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,510	A-1	EUR	4 829,28	29 178,09
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2010	P	82-CC2009/12/17-MEU-7bisrue des Larris-38 logements	CDC	420 000,00	243 473,66	12,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,424	A-1	EUR	2 868,88	17 333,52
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2010	P	83-CC2009/12/18-MEU-rue des Larris-40 logements	CDC	900 000,00	521 729,30	12,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,424	A-1	EUR	6 147,60	37 143,26
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2010	P	85-CC2010/06/46-MEU--18 logements	CDC	310 000,00	179 748,64	12,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,452	A-1	EUR	2 118,00	12 796,77
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2010	P	86-CC2010/06/45-MEU--142 logements	CDC	1 900 000,00	1 101 685,17	12,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,452	A-1	EUR	12 981,29	78 431,82

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2011	P	87-CC2009/12/19-ILM-quai de la Bataille de Stalingrad-50 logements	CDC	3 903 511,00	3 118 476,21	28,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,385	A-1	EUR	35 302,90	90 878,14
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2011	P	88-CC2009/12/19-ILM-quai de la Bataille de Stalingrad-50 logements	CDC	1 190 641,00	1 021 233,51	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,386	A-1	EUR	11 463,26	20 880,96
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2011	P	89-CC2009/12/19-ILM-quai de la Bataille de Stalingrad-50 logements	CDC	581 585,00	447 361,43	28,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,587	A-1	EUR	1 386,32	14 743,82
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2011	P	90-CC2010/09/34-ILM-265rue JJ Rousseau-15 logements	CDC	1 850 264,00	1 464 203,28	28,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,513	A-1	EUR	16 575,60	42 669,58
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2011	P	91-CC2010/09/34-ILM-265rue JJ Rousseau-15 logements	CDC	504 097,00	428 085,96	38,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,513	A-1	EUR	4 805,23	8 752,99
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2011	P	92-CC2010/09/35-ILM-267rue JJ Rousseau-10 logements	CDC	1 006 810,00	767 711,98	28,17	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,715	A-1	EUR	2 379,04	25 301,72
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2011	P	96-CC2011/10/33-ILM-27rue Guyemer-34 logements	CDC	836 431,00	653 648,00	29,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,672	A-1	EUR	2 023,32	20 792,77
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2012	P	97-CC2011/10/32-ILM-3 à 5rue Adolphe Chérioux-154 logements	CDC	2 000 000,00	1 297 924,29	14,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,097	A-1	EUR	15 148,24	79 188,82
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2012	P	102-CC2011/10/34-ILM-41avenue Victor Cresson-29 logements	CDC	389 032,00	303 072,68	29,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,672	A-1	EUR	938,14	9 640,85
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2012	P	95-CC2011/10/33-ILM-27rue Guyemer-34 logements	CDC	2 598 119,00	2 100 770,54	29,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,470	A-1	EUR	23 755,71	58 839,53
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2012	P	100-CC2011/10/34-ILM-41avenue Victor Cresson-29 logements	CDC	3 289 855,00	2 651 113,21	29,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,470	A-1	EUR	29 979,04	74 253,83
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2012	P	101-CC2011/10/34-ILM-41avenue Victor Cresson-29 logements	CDC	522 257,00	447 882,61	39,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,470	A-1	EUR	5 024,35	8 876,63
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2012	P	103-CC2011/12/49-BB-210rue Gallieni-25 logements	CDC	350 000,00	225 477,20	14,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,575	A-1	EUR	2 631,57	13 756,80

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2012	P	104-CC2011/12/51-ILM-33 à 37rue Aristide Briand-60 logements	CDC	720 000,00	463 838,81	14,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,575	A-1	EUR	5 413,52	28 299,69
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2013	P	110-CC2012/10/33-ILM-179quai de la Bataille de Stalingrad-34 logements	CDC	4 387 270,00	3 663 686,39	30,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,360	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,095	A-1	EUR	60 444,09	90 604,74
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2013	P	111-CC2012/10/33-ILM-179quai de la Bataille de Stalingrad-34 logements	CDC	1 672 633,00	1 393 383,56	30,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,290	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,025	A-1	EUR	21 995,12	34 871,02
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2013	P	113-CC2012/12/36-BB-259boulevard Jean Jaurès-42 logements	CDC	200 000,00	136 284,75	15,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,382	A-1	EUR	1 584,40	7 751,58
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2013	P	114-CC2012/12/37-MEU-9route de Vaugirard-3 logements	CDC	346 500,00	305 390,84	40,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,360	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,097	A-1	EUR	5 001,03	5 232,14
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2013	P	115-CC2012/12/37-MEU-9route de Vaugirard-3 logements	CDC	93 731,00	78 277,96	30,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,360	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,095	A-1	EUR	1 291,44	1 935,85
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2013	P	116-CC2012/12/37-MEU-9route de Vaugirard-3 logements	CDC	306 369,00	255 238,41	30,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,290	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,025	A-1	EUR	4 029,04	6 387,63
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2015	P	117-CC2013/02/11-CHAV-ZAC du centre-ville-16 logements	CDC	1 878 635,57	1 641 184,69	32,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,104	A-1	EUR	35 419,67	37 472,54
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2015	P	118-CC2013/02/11-CHAV-ZAC du centre-ville-16 logements	CDC	942 294,16	821 643,89	32,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,040	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,034	A-1	EUR	17 149,13	18 999,82
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2013	P	107-CC2012/10/34-MEU-9route de Vaugirard-20 logements	CDC	1 159 869,00	954 692,14	30,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,386	A-1	EUR	10 784,62	25 728,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2013	P	108-CC2012/10/34-MEU-9route de Vaugirard-20 logements	CDC	500 000,00	434 713,93	40,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,386	A-1	EUR	4 873,77	8 356,29
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2013	P	109-CC2012/10/34-MEU-9route de Vaugirard-20 logements	CDC	954 005,00	761 252,44	30,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,587	A-1	EUR	2 353,95	23 398,95
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2013	P	130-CC2013/06/34-ILM-239rue JJ Rousseau-20 logements	CDC	2 076 565,00	1 700 705,94	31,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	28 037,25	51 622,33

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2013	P	131-CC2013/06/34-ILM-239rue JJ Rousseau-20 logements	CDC	314 010,00	269 445,35	41,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	4 411,14	6 250,93
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	132-CC2013/06/36-ILM-31rue Aristide Briand-32 logements	CDC	911 458,00	652 918,68	16,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,845	A-1	EUR	12 721,98	34 755,71
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	133-CC2013/06/38-MEU-1-21rue des Larris-158 logements	CDC	3 205 358,00	2 296 143,23	16,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,845	A-1	EUR	44 739,84	122 226,70
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	134-CC2013/10/25-BB-7/6-8-12 et 9 à 13 allée Dumas/allée Marcelin Berthelot-180 logements	CDC	4 270 738,00	3 059 323,18	16,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,845	A-1	EUR	59 610,24	162 851,78
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2015	P	135-CC2013/10/26-ILM-ZAC Bords de Seine-169 logements	CDC	20 157 614,07	17 343 136,61	32,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,470	A-1	EUR	195 548,51	434 000,58
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2015	P	136-CC2013/10/26-ILM-ZAC Bords de Seine-169 logements	CDC	2 714 377,59	2 432 048,74	42,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,471	A-1	EUR	27 237,13	44 053,81
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2015	P	137-CC2013/10/26-ILM-ZAC Bords de Seine-169 logements	CDC	111 469,82	93 569,18	32,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,672	A-1	EUR	288,79	2 693,56
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	138-CC2013/12/38-MEU-34rue d'Arthelon-8 logements	CDC	298 546,00	254 671,12	31,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,290	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,284	A-1	EUR	5 972,20	6 123,52
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	139-CC2013/12/38-MEU-34rue d'Arthelon-8 logements	CDC	650 000,00	555 667,09	31,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,360	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,354	A-1	EUR	13 425,21	13 197,79
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2015	P	142-CC2013/06/35-ILM-239rue JJ Rousseau-28 logements	CDC	2 123 066,81	1 746 323,86	32,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,671	A-1	EUR	5 411,41	57 478,70
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	140-CC2014/02/15-BB-120avenue Moziret-31 logements	CDC	919 946,00	657 584,19	16,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	11 081,41	35 004,07
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	149-CC2014/06/35-ILM-48rue du Gouverneur Général Eboué-8 logements	CDC	200 000,00	142 961,47	16,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	2 409,14	7 610,02
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	143-CC2014/10/22-MEU-5-7 et 18 à 26rue du Parc de Fleury-61 logements	CDC	650 400,00	464 910,71	16,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	7 834,54	24 747,81

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	145-CC2014/10/24-MEU-5-7 et 18 à 26rue du Parc de Fleury-61 logements	CDC	956 471,00	683 692,49	16,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	11 521,38	36 393,84
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	147-CC2014/10/26-MEU-5-7 et 18 à 26rue du Parc de Fleury-61 logements	CDC	726 918,00	519 606,30	16,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	8 756,25	27 659,32
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2015	P	151-CC2012/02/22-ILM-216-218avenue de Verdun-20 logements	CDC	1 041 068,00	873 885,75	32,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,798	A-1	EUR	7 192,34	25 156,38
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2013	P	112-CC2012/12/36-BB-259boulevard Jean Jaurès-42 logements	CDC	378 000,00	252 864,51	15,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,500	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,226	A-1	EUR	2 007,65	14 822,70
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	141-CC2014/02/15-BB-120avenue Moziret-31 logements	CDC	434 000,00	301 317,09	16,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,750	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,748	A-1	EUR	2 386,94	16 941,46
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	144-CC2014/10/22-MEU-5-7 et 18 à 26rue du Parc de Fleury-61 logements	CDC	289 000,00	200 646,61	16,92	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,750	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,748	A-1	EUR	1 589,46	11 281,29
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	146-CC2014/10/25-MEU-5-7 et 18 à 26rue du Parc de Fleury-61 logements	CDC	412 500,00	286 390,06	16,92	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,750	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,748	A-1	EUR	2 268,69	16 102,19
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	148-CC2014/10/27-MEU-5-7 et 18 à 26rue du Parc de Fleury-61 logements	CDC	323 000,00	224 252,12	16,92	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,750	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,748	A-1	EUR	1 776,45	12 608,50
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2014	P	150-CC2014/06/35-ILM-48rue du Gouverneur Général Eboué-8 logements	CDC	128 000,00	88 867,70	16,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,750	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,748	A-1	EUR	703,98	4 996,56
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	153-CC2015/10/25-ILM-quai de la Bataille de Stalingrad et rue Camille Desmoulins-46 logements	CDC	2 559 976,43	2 264 482,79	34,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,548	A-1	EUR	12 791,67	61 275,31
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	154-CC2015/10/25-ILM-quai de la Bataille de Stalingrad et rue Camille Desmoulins-46 logements	CDC	1 185 906,02	1 097 595,86	44,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,346	A-1	EUR	15 071,01	18 774,95
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	155-CC2015/10/25-ILM-quai de la Bataille de Stalingrad et rue Camille Desmoulins-46 logements	CDC	2 800 879,59	2 521 911,71	34,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,346	A-1	EUR	34 839,82	58 815,72
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	160-C2016/03/22-ILM-241rue JJ Rousseau-6 logements	CDC	244 200,00	217 576,64	33,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,855	A-1	EUR	4 135,83	4 779,99

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	161-C2016/03/22-ILM-241rue JJ Rousseau-6 logements	CDC	424 800,00	391 252,73	43,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,855	A-1	EUR	7 390,42	6 081,89
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	166- C2016/09/27-BB-42rue Saint-Denis-	CDC	240 000,00	184 650,08	18,92	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,500	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,499	A-1	EUR	970,64	9 477,88
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	170-C2016/09/29-VAN-rue René Coche-38 logements	CDC	1 470 345,10	1 364 495,39	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,855	A-1	EUR	25 897,10	27 821,70
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	171-C2016/09/29-VAN-rue René Coche-38 logements	CDC	813 905,79	755 312,96	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,855	A-1	EUR	14 335,27	15 400,63
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	152-CC2015/12/39-CHAV-93rue Albert Perdeaux-10 logements	CDC	955 133,00	822 924,08	33,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,548	A-1	EUR	4 652,35	22 957,62
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	156-C2016/06/34-ILM-44rue d'Erevan-70 logements	CDC	1 500 000,00	1 316 428,96	33,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,346	A-1	EUR	18 226,56	33 686,79
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	157-C2016/06/34-ILM-44rue d'Erevan-70 logements	CDC	2 897 071,00	2 629 933,29	43,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,346	A-1	EUR	36 181,53	50 180,21
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	158-C2016/06/34-ILM-44rue d'Erevan-70 logements	CDC	7 000 000,00	6 218 502,67	33,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,855	A-1	EUR	118 378,96	145 957,47
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	159-C2016/06/34-ILM-44rue d'Erevan-70 logements	CDC	4 492 679,00	3 991 105,21	33,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,855	A-1	EUR	75 976,95	93 677,15
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	162-C2016/09/28-ILM-rues Marceau/Gouverneur Général Eboué/Diderot-24 logements	CDC	1 668 165,38	1 513 755,51	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,666	A-1	EUR	4 660,55	39 762,69
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	163-C2016/09/28-ILM-rues Marceau/Gouverneur Général Eboué/Diderot-24 logements	CDC	1 357 741,81	1 294 727,07	55,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,464	A-1	EUR	14 425,32	16 665,32
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	164-C2016/09/28-ILM-rues Marceau/Gouverneur Général Eboué/Diderot-24 logements	CDC	1 529 006,91	1 407 349,27	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,465	A-1	EUR	15 829,82	31 725,03
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	165- C2016/09/27-BB-42rue Saint-Denis-	CDC	367 025,00	289 159,18	18,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,346	A-1	EUR	4 087,48	13 617,35

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	167-CC2016/09/29-VAN-rue René Coche-38 logements	CDC	1 661 920,56	1 562 911,52	45,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,466	A-1	EUR	17 478,01	25 998,82
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	168-CC2016/09/29-VAN-rue René Coche-38 logements	CDC	1 419 406,03	1 306 468,96	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,465	A-1	EUR	14 695,12	29 450,94
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2016	P	169-CC2016/09/29-VAN-rue René Coche-38 logements	CDC	904 398,03	820 684,50	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,666	A-1	EUR	2 526,73	21 557,39
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	120-CC2009/10/23-ILM-17rue du Bas Meudon-	CDC	745 176,30	604 802,14	17,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,767	A-1	EUR	8 878,36	29 366,42
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	124-CC2011/10/35-ILM-19 à 27rue du Docteur Lombard-79 logements	CDC	9 624 753,69	8 545 553,61	29,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,769	A-1	EUR	122 829,43	227 976,85
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	125-CC2011/10/35-ILM-19 à 27rue du Docteur Lombard-79 logements	CDC	5 105 540,69	4 533 068,92	29,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,769	A-1	EUR	65 156,02	120 932,45
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	126-CC2011/12/52-ILM-28 et 30rue du Docteur Lombard-78 logements	CDC	4 686 903,30	4 075 807,17	29,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,885	A-1	EUR	58 583,57	108 733,71
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	127-CC2011/12/52-ILM-28 et 30rue du Docteur Lombard-78 logements	CDC	1 615 877,62	1 405 193,40	29,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,885	A-1	EUR	20 197,53	37 487,52
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	119-CC2009/10/24-ILM-8rue Diderot-28 logements	CDC	5 344 586,73	4 356 780,78	17,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	1,882	A-1	EUR	73 027,83	207 458,52
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	121-CC2009/10/25-MEU-83rue de Paris-20 logements	CDC	2 428 956,62	1 980 028,01	17,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 1.1	1,925	A-1	EUR	33 188,99	94 283,76
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	122-CC2010/09/36-MEU-4rue de Trivaux-27 logements	CDC	2 314 654,86	1 900 182,82	18,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,725	A-1	EUR	27 817,44	86 776,83
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	123-CC2010/09/36-MEU-4rue de Trivaux-27 logements	CDC	1 771 053,86	1 519 140,70	23,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,727	A-1	EUR	22 009,33	52 954,52
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	172-CC2017/02/16-MEU-10-14rue du Docteur Arnaudet-50 logements	CDC	1 836 303,00	1 672 409,65	35,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,547	A-1	EUR	5 149,02	43 930,15

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	173-C2017/02/16-MEU-10-14rue du Docteur Arnaudet-50 logements	CDC	852 028,00	793 164,39	45,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,547	A-1	EUR	2 427,67	16 057,95
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	174-C2017/03/35-BB-43-49rue de la Saussière-	CDC	1 515 197,00	1 270 293,26	19,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.4	2,150	V	Livret A(Préfixé) + 1.4	2,225	A-1	EUR	25 120,14	51 819,15
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	128-CC2008/06/25 CC2008/10/20 CC2009/06/26-ILM-5 à 27 et 38,41rue du Docteur Lombard-	CDC	5 128 333,45	4 163 000,17	17,08	T	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	0,468	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	2,464	A-1	EUR	96 085,47	241 333,32
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	178-C2018/04/21---	CDC	1 007 500,00	1 007 500,00	34,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,718	A-1	EUR	11 082,50	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	179-C2018/02/11-ILM-4rue Jules Ferry-8 logements	CDC	262 000,00	225 244,00	20,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,467	A-1	EUR	2 582,06	9 488,97
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	180-C2018/02/11-ILM-4rue Jules Ferry-8 logements	CDC	128 000,00	108 314,49	20,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,500	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,619	A-1	EUR	283,33	5 017,52
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	129-C2018/12/47-MEU-18-20rue de la Pépinière-101 logements	CDC	101 322,37	45 193,47	3,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,400	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,689	A-1	EUR	650,35	11 358,78
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	175-C2017/10/28-BB-186-188rue Gallieni-93 logements	CDC	3 525 574,20	3 279 411,49	36,67	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,787	A-1	EUR	10 089,29	83 686,30
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	176-C2017/10/28-BB-186-188rue Gallieni-93 logements	CDC	5 039 066,97	4 737 735,19	36,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,586	A-1	EUR	53 251,49	103 309,06
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	177-C2017/10/28-BB-186-188rue Gallieni-93 logements	CDC	5 384 060,91	5 195 344,17	56,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,575	A-1	EUR	57 867,14	65 304,68
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	183-C2017/12/26-ILM-rue Renan et rue Séverine-48 logements	CDC	2 634 093,17	2 541 180,83	56,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.58	1,330	V	Livret A(Préfixé) + 0.58	1,194	A-1	EUR	27 791,91	32 144,59
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	184-C2017/12/26-ILM-rue Renan et rue Séverine-48 logements	CDC	1 927 529,06	1 812 264,51	36,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,215	A-1	EUR	20 369,60	39 517,48
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	185-C2017/12/26-ILM-rue Renan et rue Séverine-48 logements	CDC	867 263,21	836 672,24	56,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.58	1,330	V	Livret A(Préfixé) + 0.58	1,194	A-1	EUR	9 150,36	10 583,46

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	186-C2017/12/26-ILM-rue Renan et rue Séverine-48 logements	CDC	793 519,89	738 114,72	36,92	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,417	A-1	EUR	2 270,85	18 835,73
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	187-C2017/12/26-ILM-rue Renan et rue Séverine-48 logements	CDC	1 221 202,96	1 178 127,50	56,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.58	1,330	V	Livret A(Préfixé) + 0.58	1,194	A-1	EUR	12 884,73	14 902,68
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	188-C2017/12/26-ILM-rue Renan et rue Séverine-48 logements	CDC	903 129,35	854 380,46	36,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,724	A-1	EUR	14 026,04	16 801,98
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2017	P	189-C2017/12/26-ILM-rue Renan et rue Séverine-48 logements	CDC	708 266,89	670 036,24	36,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,724	A-1	EUR	10 999,73	13 176,72
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	196-c2019/04/20-MEU/BB/ILM--82 logements	CDC	733 024,00	733 024,00	35,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,343	A-1	EUR	8 063,26	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	181-C2018/06/37-CHAV-28rue Anatole France-4 logements	CDC	285 364,84	272 592,38	56,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,671	A-1	EUR	830,91	4 379,10
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	182-C2018/06/37-CHAV-28rue Anatole France-4 logements	CDC	248 504,36	231 153,28	36,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,670	A-1	EUR	711,16	5 898,73
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	190-C2018/06/38-ILM-39-41rue due général Leclerc-108 logements	CDC	442 350,00	380 292,70	20,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,341	A-1	EUR	4 359,45	16 020,77
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	191-C2018/06/39-MEU-1allée Mozart-7 logements	CDC	343 585,00	299 488,98	20,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.4	2,150	V	Livret A(Préfixé) + 1.4	2,502	A-1	EUR	5 909,16	11 519,36
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	192-C2018/06/40-MEU-2/84-86avenue de Trivaux/avenue de la République-20 logements	CDC	270 000,00	228 475,88	20,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,500	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,492	A-1	EUR	597,65	10 583,84
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	193-C2018/06/40-MEU-2/84-86avenue de Trivaux/avenue de la République-20 logements	CDC	629 389,00	541 091,99	20,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,341	A-1	EUR	6 202,76	22 794,84
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	194-C2018/12/48-ILM-38rue Jules Guesde-6 logements	CDC	208 987,00	197 539,57	46,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,541	A-1	EUR	604,34	3 908,19
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	195-C2018/12/48-ILM-38rue Jules Guesde-6 logements	CDC	155 429,00	144 576,64	36,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,540	A-1	EUR	444,80	3 689,40

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	197-C2018/12/49-ILM-49 à 55rue Gabriel Péri-60 logements	CDC	525 920,00	470 659,90	21,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,552	A-1	EUR	5 384,27	18 819,18
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	198-C2018/12/49-ILM-49 à 55rue Gabriel Péri-60 logements	CDC	840 000,00	742 842,83	21,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,500	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,705	A-1	EUR	1 939,12	32 805,71
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	199-C2018/12/49-ILM-49 à 55rue Gabriel Péri-60 logements	CDC	153 197,00	136 634,14	21,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.35	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.35	1,303	A-1	EUR	1 209,22	5 626,49
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	341-C2018/12/46-Acquisition de 127 logements sociaux situés avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	CDC	2 279 453,44	2 196 722,92	37,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,971	A-1	EUR	36 038,54	41 695,59
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	342-C2018/12/46-Acquisition de 127 logements sociaux situés avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	CDC	5 105 700,88	4 899 968,60	37,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,462	A-1	EUR	55 037,37	103 428,81
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	343-C2018/12/46-Acquisition de 127 logements sociaux situés avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	CDC	5 692 744,83	5 559 600,26	57,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.66	1,410	V	Livret A(Préfixé) + 0.66	1,502	A-1	EUR	65 268,05	66 956,18
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	344-C2018/12/46-Acquisition de 127 logements sociaux situés avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	CDC	890 545,47	848 506,78	37,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,663	A-1	EUR	2 608,67	21 050,83
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	345-C2018/12/46-Acquisition de 127 logements sociaux situés avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	CDC	1 463 037,48	1 428 819,28	57,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.66	1,410	V	Livret A(Préfixé) + 0.66	1,502	A-1	EUR	16 773,91	17 207,76
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	346-C2018/12/46-Acquisition de 127 logements sociaux situés avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	CDC	1 365 084,62	1 315 540,21	37,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,971	A-1	EUR	21 582,21	24 970,03
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2018	P	347-C2018/12/46-Acquisition de 127 logements sociaux situés avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	CDC	3 448 820,97	3 368 158,35	57,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.66	1,410	V	Livret A(Préfixé) + 0.66	1,502	A-1	EUR	39 541,18	40 563,88
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	348-C2019/09/25-Construction de 102 logements sociaux sis 131-133 avenue de Verdun à Issy-les-Moulin	CDC	1 572 869,34	1 551 753,84	48,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,595	A-1	EUR	28 154,36	21 115,50
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	349-C2019/09/25-Construction de 102 logements sociaux sis 131-133 avenue de Verdun à Issy-les-Moulin	CDC	945 630,99	928 352,73	38,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,592	A-1	EUR	16 926,79	17 278,26
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	350-C2019/09/25-Construction de 102 logements sociaux sis 131-133 avenue de Verdun à Issy-les-Moulin	CDC	1 545 243,39	1 508 825,98	38,58	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,841	A-1	EUR	8 498,84	36 417,41

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	351-C2019/09/25-Construction de 102 logements sociaux sis 131-133 avenue de Verdun à Issy-les-Moulin	CDC	1 432 783,00	1 406 179,92	48,58	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,843	A-1	EUR	7 880,31	26 603,08
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	352-C2019/09/25-Construction de 102 logements sociaux sis 131-133 avenue de Verdun à Issy-les-Moulin	CDC	1 993 063,94	1 962 951,27	48,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,328	A-1	EUR	26 906,36	30 112,67
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	353-C2019/09/25-Construction de 102 logements sociaux sis 131-133 avenue de Verdun à Issy-les-Moulin	CDC	1 255 232,93	1 230 081,69	38,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,325	A-1	EUR	16 945,64	25 151,24
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	354-C2019/09/25-Construction de 102 logements sociaux sis 131-133 avenue de Verdun à Issy-les-Moulin	CDC	247 398,00	242 877,63	38,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,592	A-1	EUR	4 428,42	4 520,37
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	355-C2019/09/24-Construction de 66 logements sociaux sis 18 rue Paul Bert à Issy-les-Moulineaux	CDC	2 350 170,53	2 317 812,45	58,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.49	1,240	V	Livret A(Préfixé) + 0.49	0,939	A-1	EUR	29 142,11	32 358,08
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	356-C2019/09/24-Construction de 66 logements sociaux sis 18 rue Paul Bert à Issy-les-Moulineaux	CDC	1 851 244,25	1 794 952,51	38,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,483	A-1	EUR	10 181,84	56 291,74
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	357-C2019/09/24-Construction de 66 logements sociaux sis 18 rue Paul Bert à Issy-les-Moulineaux	CDC	1 152 890,67	1 122 825,65	38,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,297	A-1	EUR	20 636,74	30 065,02
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	358-C2019/09/24-Construction de 66 logements sociaux sis 18 rue Paul Bert à Issy-les-Moulineaux	CDC	542 434,78	528 289,20	38,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,790	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	1,297	A-1	EUR	9 709,58	14 145,58
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	359-C2019/09/24-Construction de 66 logements sociaux sis 18 rue Paul Bert à Issy-les-Moulineaux	CDC	2 115 874,66	2 086 742,46	58,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.49	1,240	V	Livret A(Préfixé) + 0.49	0,939	A-1	EUR	26 236,85	29 132,20
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	360-C2019/09/24-Construction de 66 logements sociaux sis 18 rue Paul Bert à Issy-les-Moulineaux	CDC	2 980 967,71	2 939 924,57	58,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.49	1,240	V	Livret A(Préfixé) + 0.49	0,939	A-1	EUR	36 964,00	41 043,14
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	361-C2019/09/24-Construction de 66 logements sociaux sis 18 rue Paul Bert à Issy-les-Moulineaux	CDC	1 918 925,69	1 866 138,61	38,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,008	A-1	EUR	25 905,50	52 787,08
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	362-C2019/12/49-Acquisition en VEFA de 19 logements sociaux situés 910-958 avenue Roger Salengro à C	CDC	287 116,00	281 470,76	38,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,810	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,195	A-1	EUR	5 196,80	5 645,24
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	363-C2019/12/49-Acquisition en VEFA de 19 logements sociaux situés 910-958 avenue Roger Salengro à C	CDC	628 466,00	619 883,00	58,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	1,270	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	0,914	A-1	EUR	7 981,52	8 583,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	364-C2019/12/49-Acquisition en VEFA de 19 logements sociaux situés 910-958 avenue Roger Salengro à C	CDC	523 483,00	512 260,19	38,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,968	A-1	EUR	7 067,02	11 222,81
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	365-C2019/12/49-Acquisition en VEFA de 19 logements sociaux situés 910-958 avenue Roger Salengro à C	CDC	203 322,00	198 269,50	38,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,573	A-1	EUR	1 118,27	5 052,50
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	366-C2019/12/49-Acquisition en VEFA de 19 logements sociaux situés 910-958 avenue Roger Salengro à C	CDC	436 392,00	430 432,17	58,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	1,270	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	0,914	A-1	EUR	5 542,18	5 959,83
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	367-C2019/12/49-Acquisition en VEFA de 19 logements sociaux situés 910-958 avenue Roger Salengro à C	CDC	163 250,00	160 040,20	38,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,810	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,195	A-1	EUR	2 954,83	3 209,80
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	368-C2019/12/49-Acquisition en VEFA de 19 logements sociaux situés 910-958 avenue Roger Salengro à C	CDC	448 685,00	442 557,29	58,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	1,270	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	0,914	A-1	EUR	5 698,30	6 127,71
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	369-C2019/12/48-Acquisition en VEFA de 10 logements sociaux situés au 18 route du Pavé des Gardes à	CDC	205 647,00	184 497,22	22,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,335	A-1	EUR	2 109,50	7 275,41
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	370-C2019/12/48-Acquisition en VEFA de 10 logements sociaux situés au 18 route du Pavé des Gardes à	CDC	473 810,00	427 617,72	22,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,810	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,794	A-1	EUR	6 920,05	15 975,08
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	371-C2019/12/48-Acquisition en VEFA de 10 logements sociaux situés au 18 route du Pavé des Gardes à	CDC	387 664,00	349 870,19	22,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,810	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,794	A-1	EUR	5 661,88	13 070,56
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	372-C2020/07/43-Réhabilitation de la résidence de 10 logements « BRASSERIE » située au 23 allée de I	CDC	322 201,00	298 731,78	22,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,457	A-1	EUR	3 415,63	11 780,11
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	373-C2020/07/43-Réhabilitation de la résidence de 10 logements « BRASSERIE » située au 23 allée de I	CDC	140 000,00	128 787,98	22,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,500	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,608	A-1	EUR	335,98	5 605,61
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	374-C2020/07/45 -Réhabilitation de la résidence de 80 logements « FERDINAND BUISSON » située au	CDC	2 481 565,00	2 307 049,79	22,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,458	A-1	EUR	26 342,63	87 734,90
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	375-C2020/07/45 -Réhabilitation de la résidence de 80 logements « FERDINAND BUISSON » située au	CDC	1 120 000,00	1 032 950,24	22,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,500	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,609	A-1	EUR	2 691,32	43 579,22
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	376-C2020/07/44-Réhabilitation de la résidence de 27 logements « ORANGERIE » située au 4 avenue de T	CDC	177 766,00	165 264,67	22,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,458	A-1	EUR	1 887,04	6 284,86

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	377-C2020/07/44-Réhabilitation de la résidence de 27 logements « ORANGERIE » située au 4 avenue de T	CDC	270 000,00	249 014,78	22,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,500	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,609	A-1	EUR	648,80	10 505,71
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	378-C2020/07/46 -Construction neuve de 104 logements locatifs sociaux sis 61-65 rue Aristide Briand	CDC	2 142 380,82	2 142 380,82	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,570	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	379-C2020/07/46 -Construction neuve de 104 logements locatifs sociaux sis 61-65 rue Aristide Briand	CDC	2 075 540,30	2 075 540,30	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,570	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	380-C2020/07/46 -Construction neuve de 104 logements locatifs sociaux sis 61-65 rue Aristide Briand	CDC	2 443 771,83	2 443 771,83	59,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.51	1,260	V	Livret A(Préfixé) + 0.51	0,408	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	381-C2020/07/46 -Construction neuve de 104 logements locatifs sociaux sis 61-65 rue Aristide Briand	CDC	3 998 142,38	3 998 142,38	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,178	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	382-C2020/07/46 -Construction neuve de 104 logements locatifs sociaux sis 61-65 rue Aristide Briand	CDC	2 483 459,97	2 483 459,97	59,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.51	1,260	V	Livret A(Préfixé) + 0.51	0,408	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	383-C2020/07/46 -Construction neuve de 104 logements locatifs sociaux sis 61-65 rue Aristide Briand	CDC	5 418 864,75	5 418 864,75	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,437	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	384-C2020/07/46 -Construction neuve de 104 logements locatifs sociaux sis 61-65 rue Aristide Briand	CDC	3 472 646,33	3 472 646,33	59,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.51	1,260	V	Livret A(Préfixé) + 0.51	0,408	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	385-C2020/10/18-Réhabilitation de 14 logements situés au 23 rue Danjou à Boulogne-Billancourt	CDC	210 000,00	193 678,16	22,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,250	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,487	A-1	EUR	504,62	8 171,11
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	386-C2020/10/18-Réhabilitation de 14 logements situés au 23 rue Danjou à Boulogne-Billancourt	CDC	284 357,00	264 359,69	22,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,335	A-1	EUR	3 018,54	10 053,35
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	387-C2020/10/19-Réhabilitation de 166 logements situés au 58 et 62 rue de l'Egalité à Issy-les-Mouli	CDC	1 392 000,00	1 337 972,33	23,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,250	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,533	A-1	EUR	3 480,00	54 027,67
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	388-C2020/10/19-Réhabilitation de 166 logements situés au 58 et 62 rue de l'Egalité à Issy-les-Mouli	CDC	864 230,00	833 364,11	23,33	A	F	Taux fixe à 0.93 %	0,930	F	Taux fixe à 0.93 %	0,763	A-1	EUR	8 037,34	30 865,89
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	389-C2020/10/19-Réhabilitation de 166 logements situés au 58 et 62 rue de l'Egalité à Issy-les-Mouli	CDC	1 264 000,00	1 214 940,39	23,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,250	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,533	A-1	EUR	3 160,00	49 059,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	390-C2020/10/19-Réhabilitation de 166 logements situés au 58 et 62 rue de l'Égalité à Issy-les-Mouli	CDC	991 421,00	956 012,49	23,33	A	F	Taux fixe à 0.93 %	0,930	F	Taux fixe à 0.93 %	0,763	A-1	EUR	9 220,22	35 408,51
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	C2019/12/47Acquisition en VEFA de 15 logements sociaux situés 37 rue de Marnes	CDC	462 330,37	462 330,37	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,179	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	C2019/12/47Acquisition en VEFA de 15 logements sociaux situés 37 rue de Marnes	CDC	600 665,76	600 665,76	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,440	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	C2019/12/47Acquisition en VEFA de 15 logements sociaux situés 37 rue de Marnes	CDC	258 562,58	258 562,58	49,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,440	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	C2020/02/20Acquisition en VEFA de 101 logements sociaux situés rue Horace Vernet	CDC	4 171 031,00	4 171 031,00	59,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.51	1,260	V	Livret A(Préfixé) + 0.51	0,416	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	C2020/02/20Acquisition en VEFA de 101 logements sociaux situés rue Horace Vernet	CDC	3 155 297,00	3 155 297,00	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,446	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	C2020/02/20Acquisition en VEFA de 101 logements sociaux situés rue Horace Vernet	CDC	3 166 682,00	3 166 682,00	59,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.51	1,260	V	Livret A(Préfixé) + 0.51	0,416	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	C2020/02/20Acquisition en VEFA de 101 logements sociaux situés rue Horace Vernet	CDC	3 145 294,00	3 145 294,00	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,182	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	C2020/02/20Acquisition en VEFA de 101 logements sociaux situés rue Horace Vernet	CDC	1 917 215,00	1 917 215,00	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,581	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	C2020/02/20Acquisition en VEFA de 101 logements sociaux situés rue Horace Vernet	CDC	1 269 220,00	1 269 220,00	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,581	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2019	P	C2020/02/20Acquisition en VEFA de 101 logements sociaux situés rue Horace Vernet	CDC	3 198 035,00	3 198 035,00	59,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.51	1,260	V	Livret A(Préfixé) + 0.51	0,416	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	C2020/07/47Acquisition en VEFA de 18 logements sociaux situés 28 rue René Sahors à Vanves	CDC	644 439,29	644 439,29	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,183	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	C2020/07/47Acquisition en VEFA de 18 logements sociaux situés 28 rue René Sahors à Vanves	CDC	760 108,76	760 108,76	59,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.14	0,890	V	Livret A(Préfixé) + 0.14	0,296	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	C2020/07/47Acquisition en VEFA de 18 logements sociaux situés 28 rue René Sahors à Vanves	CDC	363 819,42	363 819,42	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,448	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	C2020/07/47Acquisition en VEFA de 18 logements sociaux situés 28 rue René Sahors à Vanves	CDC	565 577,92	565 577,92	59,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.14	0,890	V	Livret A(Préfixé) + 0.14	0,296	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	C2020/12/38bis-Acquisition en VEFA de 24 logements sociaux, situés 10 bis - 12 rue Jeanne d'Arc	CDC	848 110,37	848 110,37	59,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.5	1,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.5	0,412	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	C2020/12/38bis-Acquisition en VEFA de 24 logements sociaux, situés 10 bis - 12 rue Jeanne d'Arc	CDC	738 544,93	738 544,93	39,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,364	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	C2020/12/38bis-Acquisition en VEFA de 24 logements sociaux, situés 10 bis - 12 rue Jeanne d'Arc	CDC	607 206,08	607 206,08	59,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.5	1,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.5	0,412	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	C2020/12/38bis-Acquisition en VEFA de 24 logements sociaux, situés 10 bis - 12 rue Jeanne d'Arc	CDC	646 372,59	646 372,59	39,92	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,099	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	C2020/12/38bis-Acquisition en VEFA de 24 logements sociaux, situés 10 bis - 12 rue Jeanne d'Arc	CDC	249 850,57	249 850,57	39,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,513	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	C2020/12/38bis-Acquisition en VEFA de 24 logements sociaux, situés 10 bis - 12 rue Jeanne d'Arc	CDC	617 099,75	617 099,75	59,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.5	1,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.5	0,412	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2020	P	C2020/12/38bis-Acquisition en VEFA de 24 logements sociaux, situés 10 bis - 12 rue Jeanne d'Arc	CDC	372 146,63	372 146,63	39,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,513	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2021	P	C2021/03/23-Acquisition en VEFA de 4 logements sociaux situés 26-36 rue du Clos Montholon	CDC	63 834,12	63 834,12	60,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,402	A-1	EUR	0,00	0,00
OPHL SEINE OUEST HABITAT	2021	P	C2021/03/23-Acquisition en VEFA de 4 logements sociaux situés 26-36 rue du Clos Montholon	CDC	142 883,98	142 883,98	40,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,123	A-1	EUR	0,00	0,00
SA HLM ERILIA	2018	P	280-C2019/04/22-BB-108-110rue de Bellevue-106 logements	CDC	1 535 151,31	1 409 747,84	32,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,952	A-1	EUR	21 638,76	32 835,92
SA HLM SEQENS	2015	P	288-CC2014/10/23-MEU-5-7 et 18 à 26rue du Parc de Fleury-61 logements	CDC	817 606,00	0,00	0,00	T	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,040	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,953	A-1	EUR	22 020,20	17 654,92

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM SEQENS	2015	P	289-CC2014/10/23-MEU-5-7 et 18 à 26rue du Parc de Fleury-61 logements	CDC	327 797,00	286 764,69	42,00	T	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,379	A-1	EUR	9 286,67	5 365,21
SA HLM SEQENS	2015	P	290-CC2014/10/23-MEU-5-7 et 18 à 26rue du Parc de Fleury-61 logements	CDC	1 311 187,00	0,00	0,00	T	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,063	A-1	EUR	36 731,20	28 074,44
SA HLM SEQENS	2015	P	292-CC2015/06/15-VDA-40-42rue de Versailles-6 logements	CDC	371 947,00	329 307,11	42,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	5 380,15	6 952,41
SA HLM SEQENS	2015	P	293-CC2015/06/15-VDA-40-42rue de Versailles-6 logements	CDC	830 113,00	706 053,19	32,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,596	A-1	EUR	11 612,40	19 722,04
SA HLM SEQENS	2015	P	294-CC2015/06/15-VDA-40-42rue de Versailles-6 logements	CDC	182 442,00	157 890,45	42,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,798	A-1	EUR	1 294,07	3 868,82
SA HLM SEQENS	2015	P	295-CC2015/06/15-VDA-40-42rue de Versailles-6 logements	CDC	407 176,00	338 165,03	32,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,798	A-1	EUR	2 790,55	10 653,77
SA HLM SEQENS	2019	P	393-C2019/12/46-Acquisition en VEFA de 11 logements sociaux situés 25 avenue Thierry à Ville-d'Avray	CDC	113 217,90	111 721,16	58,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.64	1,390	V	Livret A(Préfixé) + 0.64	0,791	A-1	EUR	1 573,73	1 496,74
SA HLM SEQENS	2019	P	394-C2019/12/46-Acquisition en VEFA de 11 logements sociaux situés 25 avenue Thierry à Ville-d'Avray	CDC	69 073,25	67 356,80	38,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,440	A-1	EUR	379,90	1 716,45
SA HLM SEQENS	2019	P	395-C2019/12/46-Acquisition en VEFA de 11 logements sociaux situés 25 avenue Thierry à Ville-d'Avray	CDC	335 647,30	331 210,05	58,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.64	1,390	V	Livret A(Préfixé) + 0.64	0,791	A-1	EUR	4 665,50	4 437,25
SA HLM SEQENS	2019	P	396-C2019/12/46-Acquisition en VEFA de 11 logements sociaux situés 25 avenue Thierry à Ville-d'Avray	CDC	120 838,58	118 247,95	38,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,789	A-1	EUR	1 631,32	2 590,63
SA HLM SEQENS	2019	P	397-C2019/12/46-Acquisition en VEFA de 11 logements sociaux situés 25 avenue Thierry à Ville-d'Avray	CDC	266 945,88	250 622,87	13,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,955	A-1	EUR	4 698,25	16 323,01
SA HLM SEQENS	2020	P	C2020/12/38Construction de 22 logements situés 13 rue Grange Fontenelle	CDC	198 000,00	198 000,00	37,83	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SA HLM SEQENS	2022	P	CC2014/10/23-MEU-5-7 et 18 à 26rue du Parc de Fleury-61 logements	CDC	683 414,01	683 414,01	32,00	T	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,000	V	Livret A(Préfixé) + 1	4,425	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM SEQENS	2022	P	CC2014/10/23-MEU-5-7 et 18 à 26 rue du Parc de Fleury-61 logements	CDC	1 098 136,14	1 098 136,14	32,00	T	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,000	V	Livret A(Préfixé) + 1	4,425	A-1	EUR	0,00	0,00
SA HLM SEQENS	2020	P	C2020/12/38-Construction de 22 logements situés 13 rue Grange Fontenelle	CDC	282 414,20	282 414,20	59,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,880	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,355	A-1	EUR	0,00	0,00
SA HLM SEQENS	2020	P	C2020/12/38-Construction de 22 logements situés 13 rue Grange Fontenelle	CDC	468 462,90	468 462,90	39,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,099	A-1	EUR	0,00	0,00
SA HLM SEQENS	2020	P	C2020/12/38-Construction de 22 logements situés 13 rue Grange Fontenelle	CDC	1 381 622,16	1 381 622,16	39,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,363	A-1	EUR	0,00	0,00
SA HLM SEQENS	2020	P	C2020/12/38-Construction de 22 logements situés 13 rue Grange Fontenelle	CDC	737 582,53	737 582,53	59,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,880	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,355	A-1	EUR	0,00	0,00
SA HLM SEQENS	2020	P	C2020/12/38-Construction de 22 logements situés 13 rue Grange Fontenelle	CDC	714 344,99	714 344,99	39,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	0,514	A-1	EUR	0,00	0,00
SA HLM SEQENS	2021	P	C2022/06/31-acquisition 96 logements 180 avenue de Verdun	CDC	135 000,00	135 000,00	38,58	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SA HLM TOIT ET JOIE	2017	P	272-C2017/12/27-ILM/VAN-rue de l'Abbé Derry/rue du Chevalier de la Barre-67 logements	CDC	288 000,00	259 315,17	34,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,385	A-1	EUR	2 918,99	6 047,72
SA HLM TOIT ET JOIE	2017	P	273-C2017/12/27-ILM/VAN-rue de l'Abbé Derry/rue du Chevalier de la Barre-67 logements	CDC	438 000,00	405 383,72	44,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,385	A-1	EUR	4 535,50	6 934,30
SA HLM TOIT ET JOIE	2017	P	274-C2017/12/27-ILM/VAN-rue de l'Abbé Derry/rue du Chevalier de la Barre-67 logements	CDC	1 169 000,00	1 034 064,37	34,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,586	A-1	EUR	3 186,14	27 981,05
SA HLM TOIT ET JOIE	2017	P	275-C2017/12/27-ILM/VAN-rue de l'Abbé Derry/rue du Chevalier de la Barre-67 logements	CDC	405 000,00	368 454,16	44,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,587	A-1	EUR	1 128,27	7 636,97
SA HLM TOIT ET JOIE	2017	P	276-C2017/12/27-ILM/VAN-rue de l'Abbé Derry/rue du Chevalier de la Barre-67 logements	CDC	2 050 000,00	1 397 819,80	34,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,351	A-1	EUR	20 777,55	43 047,98
SA HLM TOIT ET JOIE	2017	P	277-C2017/12/27-ILM/VAN-rue de l'Abbé Derry/rue du Chevalier de la Barre-67 logements	CDC	524 000,00	484 979,61	44,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,385	A-1	EUR	5 426,03	8 295,83
SA HLM TOIT ET JOIE	2018	P	266-CC2011/10/30-BB-19rue de la Ferme-10 logements	CDC	74 589,94	67 670,43	29,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,852	A-1	EUR	972,66	1 805,30

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM TOIT ET JOIE	2018	P	267-CC2011/10/30-BB-19rue de la Ferme-10 logements	CDC	343 440,30	320 779,48	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,852	A-1	EUR	4 574,27	5 953,74
SA HLM TOIT ET JOIE	2018	P	268-CC2011/10/30-BB-19rue de la Ferme-10 logements	CDC	127 039,31	115 254,22	29,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,852	A-1	EUR	1 656,61	3 074,73
SA HLM TOIT ET JOIE	2018	P	269-CC2011/10/31-BB-5-7rue Henry Martin-9 logements	CDC	65 718,29	59 621,78	29,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,852	A-1	EUR	856,97	1 590,58
SA HLM TOIT ET JOIE	2018	P	270-CC2011/10/31-BB-5-7rue Henry Martin-9 logements	CDC	305 348,75	285 201,29	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,852	A-1	EUR	4 066,93	5 293,40
SA HLM TOIT ET JOIE	2018	P	271-CC2011/10/31-BB-5-7rue Henry Martin-9 logements	CDC	133 178,27	120 823,67	29,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,852	A-1	EUR	1 736,66	3 223,31
SEQENS SOLIDARITES	2018	P	291-CC2015/04/17-CHAV-120avenue Roger Salengro-77 logements	CDC	2 036 354,96	1 832 497,65	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,299	A-1	EUR	5 661,22	54 575,26
SNL-PROLOGUES	2021	P	C2022/04/25-Acquisition-amélioration d'un logement locatif social sis 20-22 chemin des Montquartiers	CDC	9 000,00	9 000,00	39,00	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SNL-PROLOGUES	2021	P	C2022/04/23-Acquisition-amélioration d'un logement locatif social sis 8 route du Pavé des Gardes	CDC	9 000,00	9 000,00	39,00	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SNL-PROLOGUES	2021	P	C2022/04/26-Acquisition-amélioration d'un logement locatif social situé 52 allée de la forêt	CDC	9 000,00	9 000,00	39,00	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SNL-PROLOGUES	2021	P	C2022/04/24-Construction de 3 logements locatifs sociaux situés 18, rue Madame	CDC	12 000,00	12 000,00	24,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,296	A-1	EUR	0,00	0,00
SNL-PROLOGUES	2022	P	C2022/12/37-Acquisition-amélioration d'un logement locatif social situé 19 rue Béranger à Boulogne-B	CDC	16 000,00	16 000,00	39,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,772	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE ANONYME D'HLM INTERPROFESSIONNELLE DE LA R	2017	P	328-C2018/06/41-MEU-16bisrue du Docteur Arnaudet-39 logements	CDC	462 182,00	442 184,46	35,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,097	A-1	EUR	4 980,73	10 608,86
SOCIETE ANONYME D'HLM INTERPROFESSIONNELLE DE LA R	2017	P	329-C2018/06/41-MEU-16bisrue du Docteur Arnaudet-39 logements	CDC	378 149,00	368 501,59	55,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,097	A-1	EUR	4 111,91	5 308,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE ANONYME D'HLM INTERPROFESSIONNELLE DE LA R	2017	P	330-C2018/06/41-MEU-16bisrue du Docteur Arnaudet-39 logements	CDC	1 177 367,00	1 131 005,21	35,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,606	A-1	EUR	18 608,03	24 773,03
SOCIETE ANONYME D'HLM INTERPROFESSIONNELLE DE LA R	2017	P	331-C2018/06/41-MEU-16bisrue du Docteur Arnaudet-39 logements	CDC	2 860 552,00	2 797 500,63	55,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,606	A-1	EUR	45 606,90	35 225,93
SOCIETE ANONYME D'HLM INTERPROFESSIONNELLE DE LA R	2017	P	332-C2018/06/41-MEU-16bisrue du Docteur Arnaudet-39 logements	CDC	671 552,00	645 107,94	35,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,606	A-1	EUR	10 613,73	14 130,16
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/29Acquisition de 8 logements locatifs sociaux et de 4 logements intermédiaires situés 4 rue	CDC	283 869,00	284 570,66	79,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,546	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/29Acquisition de 8 logements locatifs sociaux et de 4 logements intermédiaires situés 4 rue	CDC	584 872,47	586 318,14	79,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,546	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/29Acquisition de 8 logements locatifs sociaux et de 4 logements intermédiaires situés 4 rue	CDC	436 758,31	437 837,88	79,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,546	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/29Acquisition de 8 logements locatifs sociaux et de 4 logements intermédiaires situés 4 rue	CDC	265 606,91	266 268,62	39,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,149	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/29Acquisition de 8 logements locatifs sociaux et de 4 logements intermédiaires situés 4 rue	CDC	594 660,84	596 130,71	39,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,546	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/29Acquisition de 8 logements locatifs sociaux et de 4 logements intermédiaires situés 4 rue	CDC	740 484,84	755 020,66	50,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,510	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,491	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/29Acquisition de 8 logements locatifs sociaux et de 4 logements intermédiaires situés 4 rue	CDC	143 486,75	146 303,41	40,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,510	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,491	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/29Acquisition de 8 logements locatifs sociaux et de 4 logements intermédiaires situés 4 rue	CDC	734 772,86	749 196,56	35,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,510	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,491	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/28Acquisition en vente en usufruit de 11 logements locatifs sociaux situés72-74 rue Thiers	CDC	190 234,00	190 234,00	18,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,365	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/28Acquisition en vente en usufruit de 11 logements locatifs sociaux situés72-74 rue Thiers	CDC	729 766,00	729 766,00	18,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,514	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/30Acquisition en VEFA de 20 logements intermédiaires situés 34 rue Carnot	CDC	3 905 830,49	3 982 502,50	35,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,510	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,491	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/30Acquisition en VEFA de 20 logements intermédiaires situés 34 rue Carnot	CDC	4 383 434,80	4 469 482,25	50,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,510	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,491	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/27 Acquisition 27 logements 164-204 avenue du Maréchal Juin Boulogne-Billancourt	CDC	417 328,00	417 328,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,098	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/27 Acquisition 27 logements 164-204 avenue du Maréchal Juin Boulogne-Billancourt	CDC	716 841,00	716 841,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,880	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,287	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/27 Acquisition 27 logements 164-204 avenue du Maréchal Juin Boulogne-Billancourt	CDC	1 734 386,00	1 734 386,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,358	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/27 Acquisition 27 logements 164-204 avenue du Maréchal Juin Boulogne-Billancourt	CDC	1 929 946,00	1 929 946,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,880	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,287	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/23 Acquisition en usufruit de 16 logements avenue du maréchal de Lattre de Tassigny Meudon	CDC	935 299,00	935 299,00	18,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,358	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/23 Acquisition en usufruit de 16 logements avenue du maréchal de Lattre de Tassigny Meudon	CDC	394 196,00	394 196,00	18,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,505	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/23 Acquisition en usufruit de 16 logements avenue du maréchal de Lattre de Tassigny Meudon	CDC	410 287,00	410 287,00	18,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,505	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/24 Acquisition en usufruit de 29 logements avenue du maréchal de Lattre de Tassigny Meudon	CDC	1 701 334,00	1 701 334,00	18,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,358	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/24 Acquisition en usufruit de 29 logements avenue du maréchal de Lattre de Tassigny Meudon	CDC	836 377,00	836 377,00	18,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,505	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/24 Acquisition en usufruit de 29 logements avenue du maréchal de Lattre de Tassigny Meudon	CDC	803 578,00	803 578,00	18,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,505	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/25 Acquisition 17 logements avenue du maréchal de Lattre de Tassigny à Meudon	CDC	768 886,00	768 886,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,098	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/27Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements locatifs sociaux	CDC	857 826,00	857 826,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.29	0,790	V	Livret A(Préfixé) + 0.29	0,257	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/25 Acquisition 17 logements avenue du maréchal de Lattre de Tassigny à Meudon	CDC	56 804,00	56 804,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,505	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/27Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements locatifs sociaux	CDC	236 105,00	236 105,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.29	0,790	V	Livret A(Préfixé) + 0.29	0,257	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/25 Acquisition 17 logements avenue du maréchal de Lattre de Tassigny à Meudon	CDC	730 786,00	730 786,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,358	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/27Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements locatifs sociaux	CDC	711 897,00	711 897,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.29	0,790	V	Livret A(Préfixé) + 0.29	0,257	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/21 Acquisition de 22 logements 9 rue Yves Cariou à Marnes-la-Coquette	CDC	143 376,00	143 376,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,098	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/21 Acquisition de 22 logements 9 rue Yves Cariou à Marnes-la-Coquette	CDC	412 236,00	412 236,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.49	0,990	V	Livret A(Préfixé) + 0.49	0,323	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/21 Acquisition de 22 logements 9 rue Yves Cariou à Marnes-la-Coquette	CDC	166 292,00	166 292,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,358	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/21 Acquisition de 22 logements 9 rue Yves Cariou à Marnes-la-Coquette	CDC	478 119,00	478 119,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.49	0,990	V	Livret A(Préfixé) + 0.49	0,323	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/26 Acquisition en VEFA de 22 logements situés 12 rue des Acacias Issy-les-Moulineaux	CDC	1 247 707,00	1 247 707,00	23,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,358	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/26 Acquisition en VEFA de 22 logements situés 12 rue des Acacias Issy-les-Moulineaux	CDC	1 270 566,01	1 293 363,86	23,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,496	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/26 Acquisition en VEFA de 22 logements situés 12 rue des Acacias Issy-les-Moulineaux	CDC	1 220 738,14	1 242 641,93	23,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,496	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/20 Acquisition 3 logements 12 route de la Reine Boulogne-Billancourt	CDC	133 061,00	133 061,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.32	0,820	V	Livret A(Préfixé) + 0.32	0,267	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/20 Acquisition 3 logements 12 route de la Reine Boulogne-Billancourt	CDC	98 216,00	98 216,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,358	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/20 Acquisition 3 logements 12 route de la Reine Boulogne-Billancourt	CDC	73 515,00	73 515,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.32	0,820	V	Livret A(Préfixé) + 0.32	0,267	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/20 Acquisition 3 logements 12 route de la Reine Boulogne-Billancourt	CDC	54 264,00	54 264,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,098	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/21 Acquisition de 22 logements 9 rue Yves Cariou à Marnes-la-Coquette	CDC	381 853,00	381 853,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.49	0,990	V	Livret A(Préfixé) + 0.49	0,323	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/10/21 Acquisition de 22 logements 9 rue Yves Cariou à Marnes-la-Coquette	CDC	135 254,00	135 254,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,505	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/27Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements locatifs sociaux	CDC	56 116,00	56 116,00	40,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,510	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,501	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/27Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements locatifs sociaux	CDC	409 965,00	409 965,00	40,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,100	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/27Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements locatifs sociaux	CDC	476 797,00	476 797,00	60,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.27	0,770	V	Livret A(Préfixé) + 0.27	0,255	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/27Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements locatifs sociaux	CDC	509 319,00	509 319,00	60,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.27	0,770	V	Livret A(Préfixé) + 0.27	0,255	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/27Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements locatifs sociaux	CDC	515 677,00	515 677,00	40,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,365	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/27Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements locatifs sociaux	CDC	30 481,00	30 481,00	40,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,510	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,501	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/27Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 18 logements locatifs sociaux	CDC	71 172,00	71 172,00	60,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.23	0,730	V	Livret A(Préfixé) + 0.23	0,242	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2022/02/15-Acquisition en VEFA de 3 logements en pleine propriété situés 36 Grande Rue - 1-3 rue Br	CDC	141 734,62	141 734,62	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,124	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2022/02/15-Acquisition en VEFA de 3 logements en pleine propriété situés 36 Grande Rue - 1-3 rue Br	CDC	168 126,00	168 126,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,458	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2022/04/22-Construction et de réhabilitation thermique de logements locatifs situés à Meudon et Iss	CDC	1 166 000,00	1 166 000,00	38,75	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/02/14-Construction de 24 logements situés 182-184 rue Gallieni et 71 bis-ter rue Bellevue	CDC	258 809,00	258 809,00	41,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,097	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/02/14-Construction de 24 logements situés 182-184 rue Gallieni et 71 bis-ter rue Bellevue	CDC	820 930,00	820 930,00	81,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,880	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,566	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/02/14-Construction de 24 logements situés 182-184 rue Gallieni et 71 bis-ter rue Bellevue	CDC	102 210,00	102 210,00	41,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,510	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,680	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/02/14-Construction de 24 logements situés 182-184 rue Gallieni et 71 bis-ter rue Bellevue	CDC	181 269,00	181 269,00	81,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,880	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,566	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/02/14-Construction de 24 logements situés 182-184 rue Gallieni et 71 bis-ter rue Bellevue	CDC	486 215,00	486 215,00	41,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,357	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/02/14-Construction de 24 logements situés 182-184 rue Gallieni et 71 bis-ter rue Bellevue	CDC	1 542 245,00	1 542 245,00	81,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,880	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,566	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2022/04/21-Acquisition en usufruit de 5 logements situés avenue du maréchal de Lattre de Tassigny	CDC	313 787,00	313 787,00	18,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,365	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2022/04/21-Acquisition en usufruit de 5 logements situés avenue du maréchal de Lattre de Tassigny	CDC	120 356,00	120 356,00	18,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,510	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,501	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2022/04/21-Acquisition en usufruit de 5 logements situés avenue du maréchal de Lattre de Tassigny	CDC	115 637,00	115 637,00	18,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,510	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	0,501	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/04/30-Opération d'acquisition-amélioration de 6 logements situés 50 rue du Dôme	CDC	234 838,00	234 838,00	40,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	0,756	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/04/30-Opération d'acquisition-amélioration de 6 logements situés 50 rue du Dôme	CDC	213 923,00	213 923,00	80,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,082	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/04/30-Opération d'acquisition-amélioration de 6 logements situés 50 rue du Dôme	CDC	142 009,00	142 009,00	80,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,082	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/02/16-Acquisition en VEFA de 35 logement en pleine propriété situés avenue du Maréchal de Latt	CDC	95 355,00	95 355,00	40,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	0,756	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/02/16-Acquisition en VEFA de 35 logement en pleine propriété situés avenue du Maréchal de Latt	CDC	212 105,00	212 105,00	80,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,082	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/31-Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 13 logements locatifs sociaux	CDC	1 485 834,00	1 485 834,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,098	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/31-Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 13 logements locatifs sociaux	CDC	1 718 398,00	1 718 398,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	0,800	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	0,552	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/31-Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 13 logements locatifs sociaux	CDC	1 680 122,00	1 680 122,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,358	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2021/12/31-Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 13 logements locatifs sociaux	CDC	1 636 849,00	1 636 849,00	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	0,800	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	0,552	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2022/02/16 acquisition WOODÉUM avenue de Lattre de Tassigny	CDC	112 061,00	112 061,00	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	0,505	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2021	P	C2022/02/16 acquisition WOODÉUM avenue de Lattre de Tassigny	CDC	489 996,23	489 996,23	80,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	0,800	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	0,552	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	c2022/10/26-17 rue des 4 cheminées	CDC	95 709,00	95 709,00	80,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.43	1,430	V	Livret A(Préfixé) + 0.43	1,013	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2021/10/19-opération acquisition 46 logements 50 place des ailes à Boulogne	CDC	95 335,00	95 335,00	80,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.43	1,430	V	Livret A(Préfixé) + 0.43	1,013	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/02/16 acquisition WOODÉUM avenue de Lattre de Tassigny	CDC	63 681,00	63 681,00	80,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.43	1,430	V	Livret A(Préfixé) + 0.43	1,013	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/02/16 acquisition WOODÉUM avenue de Lattre de Tassigny	CDC	6 104,00	6 104,00	40,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	0,782	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2021/10/17-Opération acquisition 7 logements 41 rue de Sèvres à Ville d'Avray	CDC	287 671,00	287 671,00	40,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	0,782	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2021/10/17-Opération acquisition 7 logements 41 rue de Sèvres à Ville d'Avray	CDC	274 853,00	274 853,00	40,58	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,383	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2021/10/17-Opération acquisition 7 logements 41 rue de Sèvres à Ville d'Avray	CDC	212 140,00	212 140,00	40,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	0,782	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2021/10/17-Opération acquisition 7 logements 41 rue de Sèvres à Ville d'Avray	CDC	2 475 093,32	2 475 093,32	40,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	0,756	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2021/10/16-opération acquisition 7 logements 14 rue de Sully à Boulogne	CDC	3 088 626,00	3 088 626,00	81,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	0,717	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2021/10/16-opération acquisition 7 logements 14 rue de Sully à Boulogne	CDC	7 050 878,00	7 050 878,00	80,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,082	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/04/31-Opération d'acquisition de 96 logements situés 180, 184 et 184 bis avenue de Verdun	CDC	1 340 215,00	1 340 215,00	40,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	0,807	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/04/31-Opération d'acquisition de 96 logements situés 180, 184 et 184 bis avenue de Verdun	CDC	5 250 336,79	5 250 336,79	36,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	0,504	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/04/31-Opération d'acquisition de 96 logements situés 180, 184 et 184 bis avenue de Verdun	CDC	5 575 861,00	5 575 861,00	51,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	0,704	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/10/25 -opération de réhabilitation de 23 logements sociaux situés 10-12 avenue Pierre Grenier	CDC	1 204 426,00	1 204 426,00	25,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	0,732	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/10/27 -opération de réhabilitation de 315 logements sociaux situés 49-49bis rue du Général Lec	CDC	13 502 343,00	13 502 343,00	25,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.4	3,400	V	Livret A(Préfixé) + 1.4	2,566	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	C	C2022/06/31-acquisition 96 logements 180 avenue de Verdun	BANQUE POSTALE	4 416 513,61	4 328 183,33	24,46	T	F	Taux fixe à 1.08 %	1,084	F	Taux fixe à 1.08 %	1,071	A-1	EUR	24 789,89	88 330,28

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PA	2022	P	C2022/04/30- 6 logements situés 50 rue du Dôme	CDC	114 075,00	114 075,00	40,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,395	A-1	EUR	0,00	0,00
VILOGIA SA HLM	2016	P	281-CC2014/02/17-ILM-22chemin des Montquartiers-38 logements	CDC	2 211 902,00	1 970 592,84	33,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,104	A-1	EUR	42 822,57	58 912,76
VILOGIA SA HLM	2016	P	282-CC2014/02/17-ILM-22chemin des Montquartiers-38 logements	CDC	4 950 000,00	4 596 837,28	43,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,104	A-1	EUR	99 134,57	101 483,77
VILOGIA SA HLM	2016	P	283-CC2014/02/17-ILM-22chemin des Montquartiers-38 logements	CDC	2 888 105,00	2 565 859,30	33,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,040	V	Livret A(Préfixé) + 1.04	2,034	A-1	EUR	53 921,34	77 343,88
VILOGIA SA HLM	2019	P	284-C2017/02/15-ILM-21-25rue Aristide Briand-15 logements	BANQUE POSTALE	753 414,00	627 179,09	12,04	A	F	(EONIA(Postfixé) + 0.98)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,999	V	Taux fixe à 1.7 %	1,695	A-1	EUR	11 389,47	42 789,58
VILOGIA SA HLM	2019	P	285-C2017/02/15-ILM-21-25rue Aristide Briand-15 logements	BANQUE POSTALE	1 018 349,00	806 054,29	12,08	T	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,860	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,443	A-1	EUR	18 583,40	58 064,11
VILOGIA SA HLM	2019	P	391-C2019/06/37-Acquisition en VEFA de 17 logements locatifs situés 40 à 44 boulevard Rodin et 5 à 7	CDC	36 000,00	36 000,00	36,33	A	F	Taux fixe à 1.1 %	0,000	F	Taux fixe à 1.1 %	1,097	A-1	EUR	396,00	0,00
VILOGIA SA HLM	2019	P	392-C2019/06/37-Acquisition en VEFA de 17 logements locatifs situés 40 à 44 boulevard Rodin et 5 à 7	CDC	28 000,00	28 000,00	56,33	A	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	F	Taux fixe à 1.6 %	1,596	A-1	EUR	448,00	0,00
VILOGIA SA HLM	2020	P	C2019/06/36-ILM-40 boulevard Rodin-17 logements	ARKEA	880 151,00	790 333,57	15,00	A	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor -1.11 sur Livret A(Préfixé)	1,860	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor -1.11 sur Livret A(Préfixé)	1,606	A-1	EUR	13 454,06	45 322,52
VILOGIA SA HLM	2020	P	C2019/06/36-ILM-40 boulevard Rodin-17 logements	ARKEA	406 767,00	366 113,45	15,00	T	F	(Moyenne Euribor 3M + 0.64)-Floor -0.64 sur Moyenne Euribor 3M	0,337	V	Taux fixe à 2.11 %	2,105	A-1	EUR	7 996,59	20 540,65

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VILOGIA SA HLM	2019	P	C2019/06/37acquisition en VEFA de 17 logements locatifs situés 40 à 44 boulevard Rodin et 5 à 7 sent	CDC	233 801,01	228 788,61	38,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,205	A-1	EUR	3 156,31	5 012,40
VILOGIA SA HLM	2019	P	C2019/06/37acquisition en VEFA de 17 logements locatifs situés 40 à 44 boulevard Rodin et 5 à 7 sent	CDC	309 377,27	305 242,69	58,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,207	A-1	EUR	4 176,59	4 134,58
TOTAL GENERAL					643 153 641,86	568 662 601,93											5 478 539,20	11 840 430,37

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	731 084,70
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	9 331 107,95
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	10 062 192,65
Recettes réelles de fonctionnement	II	254 416 241,50

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	3,96
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
Partenariat public-privé d'éclairage public	2008	Bouygues Energies & Services (ex ETDE)	Eclairage public (Boulogne-Billancourt et Sèvres)	109 291 687,00	30 415 741,00	240	31/08/2028	17 873 735,00	17 873 735,00

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Académie Musicale Philippe Jarroussky	30 000,00	
Accords Majeurs	99 000,00	Mises à disposition de locaux et moyens matériels à titre gracieux et de personnel à titre onéreux
Agence locale de l'Energie et du Climat GPSO Energie	177 000,00	Mise à disposition de personnels et locaux à titre onéreux, d'un véhicule à titre gracieux
Association Co-Energie	4 624,00	
Association des Parents d'Elèves du Conservatoire de Meudon (APEC Meudon)	1 000,00	
CHORIM	9 000,00	Mises à disposition de locaux et moyens matériels à titre gracieux et de personnel à titre onéreux
COS de GPSO	850 000,00	Mises à disposition de personnel, de locaux et de moyens matériels à titre onéreux
Ecole Prizma de Boulogne-Billancourt	350 000,00	Mises à disposition de locaux à titre gracieux
GPSO 92 Issy	183 500,00	
La Beta-Pi	4 400,00	
La Refile	10 236,00	
Le Jardin d'Amélie	1 459,20	
Pik Pik Environnement	2 248,00	
Seine Ouest Entreprise et Emploi	1 300 000,00	Mises à disposition de personnel à titre onéreux
Seine Ouest Insertion	34 089,60	
Stade de Vanves	150 000,00	
Super Boîte	16 400,00	
<u>Entreprises</u>		
HLM IRP SA	73 500,00	
Paris 92	465 000,00	
SAS Métropolitans 92	950 000,00	
Seine Ouest Habitat et Patrimoine	1 265 400,00	
Urbanis caisse avance arcade	981,00	
<u>Personnes physiques</u>		
Particuliers - Achat de récupérateurs d'eau	1 588,65	
Particuliers - Amélioration de l'habitat	88 632,00	
Particuliers - isolation et énergies renouvelables	25 200,00	
<u>Autres</u>		
SDC 37-43 Marcel Martinie	153 000,00	
SDC 49 RUE THIERS	1 040,00	
SDC 55 RUE BENOIT MALON	4 200,00	
SDC 56 ROUTE DES GARDES	299,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC,...)</u>		
Pôle Supérieur Paris Boulogne Billancourt	76 868,00	Mise à disposition de personnel
<u>Autres</u>		
OPH Hauts de Seine	175 000,00	
TOTAL GENERAL	6 503 665,45	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		209,00	0,91	209,91	127,01	51,00	178,01
Adjoint administratif pal 1 cl	C	27,00	0,00	27,00	26,80	0,00	26,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	20,00	0,00	20,00	14,90	2,00	16,90
Adjoint administratif terr.	C	23,00	0,00	23,00	16,00	2,00	18,00
Administrateur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Administrateur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	65,00	0,00	65,00	22,40	31,00	53,40
Attaché hors classe	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attaché principal	A	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Directeur territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	17,00	0,91	17,91	9,71	4,00	13,71
Rédacteur principal 1 cl	B	11,00	0,00	11,00	9,40	0,00	9,40
Rédacteur principal 2 cl	B	22,00	0,00	22,00	4,80	12,00	16,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		465,00	0,00	465,00	357,30	41,80	399,10
Adjoint technique pal 1 cl	C	116,00	0,00	116,00	112,00	0,00	112,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	57,00	0,00	57,00	46,00	4,00	50,00
Adjoint technique territorial	C	61,00	0,00	61,00	38,00	16,00	54,00
Agent de maîtrise	C	43,00	0,00	43,00	29,80	2,00	31,80
Agent de maîtrise principal	C	71,00	0,00	71,00	69,00	0,00	69,00
Ingénieur	A	34,00	0,00	34,00	10,00	13,80	23,80
Ingénieur en chef	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur en chef hors classe	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur hors classe	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	24,00	0,00	24,00	17,70	0,00	17,70
Technicien	B	23,00	0,00	23,00	13,00	3,00	16,00
Technicien principal de 1 cl	B	14,00	0,00	14,00	11,80	0,00	11,80
Technicien principal de 2 cl	B	12,00	0,00	12,00	3,00	3,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		135,00	113,71	248,71	154,71	74,95	229,66
Assistant conservation pal 2c	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	26,00	26,31	52,31	40,73	5,03	45,76
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	18,00	51,98	69,98	13,51	52,44	65,95
Assistant ens. artistique	B	2,00	2,68	4,68	0,45	4,23	4,68
Bibliothécaire principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur étab ens art 2cat	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Professeur ens. art. Hcl.	A	52,00	11,56	63,56	58,94	0,00	58,94
Professeur ens. art. cl.N	A	31,00	21,18	52,18	36,08	12,25	48,33
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	1,00	0,00	1,00
Garde champêtre chef	C	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
Garde champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		2,00	1,14	3,14	0,00	4,55	4,55
Collaborateur de cabinet		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Directeur de cabinet		0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,50
Professeur de musique		0,00	1,14	1,14	0,00	1,05	1,05
Stagiaire niveau1		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		817,00	115,76	932,76	640,02	172,30	812,32

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	387	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	376	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	387	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	378	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	396	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	404	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	387	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	368	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	371	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	378	0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	3-2	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	437	0,00	3-2	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	372	0,00	A	CDD
Assistant conservation pal 2c	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	604	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	461	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	547	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	484	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	484	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	547	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	446	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	458	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	429	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	458	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	458	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	429	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	429	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	429	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	444	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	480	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	458	0,00	3-b	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	429	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	528	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	429	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	429	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	444	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	458	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	528	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	444	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	506	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	480	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	506	0,00	3-2	CDD

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	444	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	429	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	528	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	389	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	444	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	567	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	542	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	429	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	395	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-2	CDD

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant ens. artistique	B	CULT	431	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	395	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-4	CDI
Attaché	A	ADM	469	0,00	A	A
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	A	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	653	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-4	CDI
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-4	CDI
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-1	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	0	0,00	A	A
D.G.A.E.P. 150 à 400.000 hab.	A	OTR	0	0,00	3-3-2°	CDD
D.G.A.E.P. 150 à 400.000 hab.	A	OTR	0	0,00	3-2	CDD
D.G.A.S. 150 à 400.000 hab.	A	OTR	921	0,00	A	A
Directeur de cabinet		OTR	0	0,00	A	A
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	A	CDD
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	A	A
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	A	CDD

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-2	CDD
Professeur de musique		OTR	0	0,00	A	A
Professeur de musique		OTR	0	0,00	A	A
Professeur de musique		OTR	0	0,00	A	A
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	488	0,00	3-2	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	558	0,00	3-2	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	3-2	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	488	0,00	3-2	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	821	0,00	3-2	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	3-2	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-2	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-3-2°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	558	0,00	3-3-2°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	608	0,00	3-2	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	3-3-2°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	488	0,00	3-2	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	3-2	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	608	0,00	A	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	3-3-2°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	558	0,00	3-2	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-2	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	488	0,00	3-4	CDI
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	488	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	395	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	395	0,00	3-a°	CDD
Rédacteur	B	ADM	401	0,00	3-1	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	444	0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	444	0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	401	0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	401	0,00	A	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	401	0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	415	0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	401	0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	429	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	429	0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	401	0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	415	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	401	0,00	3-2	CDD
Stagiaire niveau1		OTR	0	0,00	A	CDD
Stagiaire niveau1		OTR	0	0,00	A	CDD
Technicien	B	TECH	431	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	431	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	429	0,00	3-2	CDD

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	415	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	444	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Agent d'accueil		OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Agent d'accueil		OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Agent d'accueil		OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Agent d'accueil		OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Agent d'accueil		OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Agent d'accueil		OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Assistant conservation pal 2c	B	CULT	401	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	446	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	446	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	461	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	446	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	389	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	389	0,00	3-1	CDD

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	506	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	A	A
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	A	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	0	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	0	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-1	CDD
Assistant enseignement art.		OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Assistant enseignement art.		OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Assistant enseignement art.		OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Chauffeur VL		OTR	0	0,00	A	A
Consultant		OTR	0	0,00	A	A
Professeur		OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Professeur		OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Professeur		OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Professeur		OTR	0	0,00	A	A
Professeur ens. art. Hcl.	A	CULT	995	0,00	3-1	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	0	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-1	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-1	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	0	0,00	A	A
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-1	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	0	0,00	A	A
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-1	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-1	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	A	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	A	A
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	0	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-1	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	0	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	0	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	0	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	712	0,00	A	A
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	0	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	0	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	A	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	488	0,00	A	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	A	A
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	712	0,00	A	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	0	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	0	0,00	3-a°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	0	0,00	3-a°	CDD
Rédacteur principal 2 cl	B	ADM	401	0,00	3-a°	CDD
Régisseur		OTR	0	0,00	A	A
Régisseur		OTR	0	0,00	A	A
Régisseur		OTR	0	0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
20/12/1989 - Parkings de la ZAC du Point du Jour (concession)	INDIGO INFRA CGST	INDIGO INFRA CGST	S.A.	0,00
30/06/1994 - Parc de stationnement Issy Plaine (Concession)	INDIGO INFRA CGST	INDIGO INFRA CGST	S.A.	0,00
03/07/2008 - Parcs de stationnement Hôtel de ville, Corentin Celton, stationnement payant sur voirie (Concession)	INDIGO INFRA CGST	INDIGO INFRA CGST	S.A.	854 268,53
14/05/2009 - Stationnement payant sur le territoire de Sèvres (concession)	Q PARK	Q PARK	S.A.	215 840,39
14/12/2011 - Parking de l'Hôtel de Ville et Parchamp (concession)	Q PARK	Q PARK	S.A.	0,00
14/12/2011 - Stationnement de surface et en ouvrage à Chaville et Vanves (affermage)	SPL Seine Ouest Aménagement	SPL Seine Ouest Aménagement	SPL	326 773,80
19/12/2013 - Parkings et voirie (Boulogne, Meudon, Ville d'Avray) (concession)	INDIGO INFRA CGST	INDIGO INFRA CGST	S.A.	1 857 460,06
13/12/2014 - Parkings situés aux abords du pont Daydé et aux abords du pont Renault (concession)	INDIGO INFRA CGST	INDIGO INFRA CGST	S.A.	2 437 080,00
Détention d'une part du capital				
19/12/2013 - Actions de la SPL Seine Ouest Aménagement	SPL Seine Ouest Aménagement	SPL Seine Ouest Aménagement	SPL	0,00
06/12/2017 - Actions de la SPL Val de seine aménagement	SPL Val de Seine	SPL Val de Seine	SPL	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	LOGIS TRANSPORTS*		SA HLM	4 573 205,87
-	1001 VIES HABITAT		SA HLM	1 051 139,55
-	VILOGIA SA HLM		SA HLM	12 321 001,12
-	OPD DE L'HABITAT DES HAUTS DE SEINE(92)		OPH	530 046,28
-	ICF La Sablière		SA HLM	784 515,78
-	OPHL SEINE OUEST HABITAT		OPH	267 325 766,58
-	CDC HABITAT SOCIAL- EFIDIS		SA HLM	17 335 467,95
-	LOGIREP		SA HLM	8 775 146,79
-	Hauts de Seine Habitat		SA HLM	35 950 955,95
-	SOHP		SA HLM	92 769 272,47
-	SA HLM SEQENS		SA HLM	8 396 316,23
-	DOMAXIS		SA HLM	6 381 074,34
-	3F Résidences		SA HLM	269 404,06
-	SEQENS SOLIDARITES		SA HLM	1 832 497,65
-	Batigère-Sarel		SA HLM	11 512 842,79
-	SNL-PROLOGUES		SA HLM	55 000,00
-	ADOMA		SA HLM	7 820 441,35
-	EMMAUS HABITAT		SA HLM	784 370,08
-	IMMOBILIERE 3F		SA HLM	33 012 357,82
-	HLM Résidences-Le LOG		SA HLM	4 421 736,40
-	SEMADS		SEM	11 477 610,25
-	AXIMO		SA HLM	4 850 097,91
-	SOCIETE ANONYME D'HLM INTERPROFESSIONNELLE		SA HLM	5 384 299,83
-	CDC HABITAT SOCIAL - OSICA		SA HLM	23 491 015,83
-	ERIGERE		SA HLM	511 530,83
-	SA HLM TOIT ET JOIE		SA HLM	4 919 367,70
-	FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME		SA HLM	720 337,57
-	SA HLM ERILIA		SA HLM	1 409 747,84
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET PRINCIPAL GPSO - CA - 2022

31/03/2021 - Subventions > à 75K ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat	Seine Ouest Entreprise et Emploi	Seine Ouest Entreprise et Emploi	Association	1 300 000,00
31/03/2021 - Subventions > à 75K ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat	Metropolitans 92	Metropolitans 92	SAS	950 000,00
31/03/2021 - Subventions > à 75K ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat	C.O.S. GPSO	C.O.S. GPSO	Association	850 000,00
31/03/2021 - Subventions > à 75K ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat	Paris 92	Paris 92	SAS	465 000,00
31/03/2021 - Subventions > à 75K ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat	Ecole Prizma de Boulogne-Billancourt	Ecole Prizma de Boulogne-Billancourt	Association	350 000,00
31/03/2021 - Subventions > à 75K ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat	Football féminin Issy-les-Moulineaux	Football féminin Issy-les-Moulineaux	Association	183 500,00
31/03/2021 - Subventions > à 75K ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat	Stade de Vanves	Stade de Vanves	Association	150 000,00
31/03/2021 - Subventions > à 75K ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat	Agence Locale de l'Energie GPSO Energie et du climat	Agence Locale de l'Energie GPSO Energie et du climat	Association	177 000,00
31/03/2021 - Subventions > à 75K ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat	Accords Majeurs	Accords Majeurs	Association	99 000,00
31/03/2021 - Subventions > à 75K ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat	Pôle Supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt	Pôle Supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt	Etablissement public	76 868,00
31/03/2021 - Subventions > à 75K ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat	CHORIM	CHORIM	Association	9 000,00
31/03/2021 - Subventions > à 75K ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat	APEC	APEC	Association	1 000,00
Autres				
01/01/2018 - Concession de la zone d'aménagement concertée Coeur de Ville	SPL Seine Ouest Aménagement	SPL Seine Ouest Aménagement	SPL	0,00
01/01/2018 - Concession de la zone d'aménagement concertée Forum Seine	SNC d'Aménagement Forum Seine Issy-les-Moulineaux	SNC d'Aménagement Forum Seine Issy-les-Moulineaux	S.N.C.	0,00
01/01/2018 - Concession de la zone d'aménagement concertée Léon Blum	SPL Seine Ouest Aménagement	SPL Seine Ouest Aménagement	SPL	0,00
01/01/2018 - Concession de la zone d'aménagement concertée du Pont d'Issy	SPL Seine Ouest Aménagement	SPL Seine Ouest Aménagement	SPL	0,00
01/01/2018 - Concession d'aménagement d'une partie du quartier de Meudon sur Seine	Société économie mixte Seine Ouest Habitat et Patrimoine	Société économie mixte Seine Ouest Habitat et Patrimoine	S.E.M	0,00

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SEDIF - syndicat des eaux d'Ile-de-France	21/01/2016	Sans fiscalité propre	0,00
SIGEIF - Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France	19/09/2016	Sans fiscalité propre	0,00
SYCTOM - Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères	08/12/2016	Sans fiscalité propre	4 058 991,77
Syndicat mixte autolib' et velib' métropole	01/02/2017	Sans fiscalité propre	1 202 142,00
Hydreaulys	22/06/2017	Sans fiscalité propre	0,00
SMBVB - Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre	22/06/2017	Sans fiscalité propre	0,00
AQUAVESC	22/06/2017	Sans fiscalité propre	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière(CA Arc de Seine)	Assainissement	16/12/2004	cc2004/12/03 - 16/12/2004	20005797400020	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière (CA Val de Seine)	Assainissement	01/01/2006	n° 05/70 - 01/12/2005	20005797400020	SPIC	Oui
Budget d'aménagement	ZAC de Boulogne-Billancourt	05/04/2018	C2018/04/13 - 05/04/2018	20005797400038	SPA	Non
Budget d'aménagement	Meudon sur Seine	05/04/2018	C2018/04/13 - 05/04/2018	20005797400046	SPA	Non
Budget d'aménagement	ZAC d'Issy-les-Moulineaux	05/04/2018	C2018/04/13 - 05/04/2018	20005797400053	SPA	Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	132 028 110,18	48 017 298,11	34 237 138,27	49 773 673,80
RECETTES	132 028 110,18	54 112 356,36	5 701 413,79	72 214 340,03
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	255 230 837,72	227 217 815,73	0,00	28 013 021,99
RECETTES	255 230 837,72	257 031 585,21	0,00	-1 800 747,49

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT / N°SIRET : 20005797400020				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 125 161,00	3 428 992,22	4 677 073,22	4 019 095,56
RECETTES	12 125 161,00	4 778 149,34	2 403 965,00	4 943 046,66
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 196 941,40	3 073 412,29	0,00	2 123 529,11
RECETTES	5 196 941,40	4 708 497,81	0,00	488 443,59

BUDGET : BUDGET ZAC DE BOULOGNE-BILLANCOURT / N°SIRET : 20005797400038				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	52 913 665,00	15 167 201,39	0,00	37 746 463,61
RECETTES	52 913 665,00	15 167 201,39	0,00	37 746 463,61
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	741 000,00	738 539,70	0,00	2 460,30
RECETTES	741 000,00	738 539,70	0,00	2 460,30

BUDGET : BUDGET MEUDON SUR SEINE / N°SIRET : 20005797400046				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 400,00	0,00	0,00	25 400,00
RECETTES	25 400,00	0,00	0,00	25 400,00

BUDGET : BUDGET ZAC D'ISSY-LES-MOULINEAUX / N°SIRET : 20005797400053				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	364 400,00	360 000,00	0,00	4 400,00
RECETTES	364 400,00	360 000,00	0,00	4 400,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	197 066 936,18	66 613 491,72	38 914 211,49	91 539 232,97
RECETTES	197 066 936,18	74 057 707,09	8 105 378,79	114 903 850,30
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	261 558 579,12	231 389 767,72	0,00	30 168 811,40
RECETTES	261 558 579,12	262 838 622,72	0,00	-1 280 043,60
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	458 625 515,30	298 003 259,44	38 914 211,49	121 708 044,37
TOTAL GENERAL DES RECETTES	458 625 515,30	336 896 329,81	8 105 378,79	113 623 806,70

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	436 000,00	432 676,86	0,00	3 323,14
RECETTES	1 176 521,00	1 055 283,07	0,00	121 237,93

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	197 066 936,18	66 613 491,72	38 914 211,49	91 539 232,97
RECETTES	197 066 936,18	74 057 707,09	8 105 378,79	114 903 850,30
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	261 122 579,12	230 957 090,86	0,00	30 165 488,26
RECETTES	260 382 058,12	261 783 339,65	0,00	-1 401 281,53
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	458 189 515,30	297 570 582,58	38 914 211,49	121 704 721,23
TOTAL GENERAL DES RECETTES	457 448 994,30	335 841 046,74	8 105 378,79	113 502 568,77

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	281 679 522,00	0,98	20,87	0,00	58 747 495,00	0,90
TOTAL	281 679 522,00	0,98			58 747 495,00	0,90

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 72
 Nombre de membres présents : 64
 Nombre de suffrages exprimés : 60
 VOTES :
 Pour : 60
 Contre : 4
 Abstentions : 0

Date de convocation : 22/06/2023

Présenté par (1) le président.
 A Boulogne-Billancourt, le 28/06/2023
 le président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Boulogne-Billancourt, le 28/06/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

André-Pinard Murielle	
Auclair Bertrand	
Baguet Pierre-Christophe	
Barody-Weiss Christiane	
Bavière Emmanuel	
Belliard Béatrice	
Bes Michel	
Bompaire Louise	
Bonnier Tiphaine	
Cahen Anne-Caroline	
Clément Thomas	
Comte Olivier	
Cornet-Ricquebourg Emmanuelle	
Daoulas David	
De Beauval Isaure	
De Bussy André	
De Carrère Bernard	
De Jerphanion Antoine	
De La Marque Patrick	
De La Roncière Grégoire	
De Marcillac Aline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

De Pampelonne Florence	
Defranoux Jeanne	
Deniziot Pierre	
Dubois Renaud	
Fouassier Marie-Laure	
Galey Bertrand-Pierre	
Gauducheau Bernard	
Gendarme Armelle	
Giafferi Pascal	
Gille Maurice	
Godin Marie-Laure	
Grandclément Cyrille	
Guilcher Ludovic	
Guillet Jean-Jacques	
Hovnanian Corinne	
Knusmann Philippe	
Lake-Lopez Sabine	
Larghero Denis	
Larher Yann-Maël	
Lavarde Christine	
LefèvreThierry	
Lejeune Thibault	
Lescoeur Remi	
Letournel Edith	
Louap Pascal	
Lucchini Francine	
Maraval Philippe	
Marquez Jean-Claude	
Marseille Hervé	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Martin Xavière	
Mathioudakis Alain	
Mauvarin Luc	
Millan Caroline	
Mossé Marc	
Rigoni Olivier	
Rinaudo Agathe	
Rouzic-Ribes Marie-Josée	
Santini André	
Sempé Corine	
Shan Judith	
Siouffi Thierry	
Szabo Claire	
Tilly Armelle	
Van Went Martine	
Vatzias Evangelos	
Veillet Cathy	
Vergnon Fanny	
Vertanessian Pascal	
Vessière Martine	
Vetillart Sandy	
Vlavianos Christine	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/07/2023, et de la publication le 07/07/2023

A Meudon, le 07/07/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest.